

Juin-septembre 2000
Publication du 40^{ème} anniversaire

Cercle Historique de Fléron

1960 - 2000

Georges Heuse

Anciennes zones industrielles du Pays de Liège Les usines hydrauliques - L'origine des familles



Spa

XIV^e - XVI^e S.

Collin de Breda maître de forges et la fondation de Spa

Creppe : l'ancienne «vilhe» et l'origine du village

L'état des lieux et les 16 moulins à fer



Agglomération de Nessonvaux - Fraipont

Goffontaine 1578 : la première fenderie du Bassin métallurgique liégeois

Nessonvaux : origine - centre de l'industrie des canons de fusil du Val de Vesdre

De Vaux à Fraipont : l'historique des 33 usines hydrauliques

DONNÉES DE RECHERCHE

BIBLIOTHÈQUES INFORMATISÉES

Auteur : Heuse Georges. Titre : Anciennes zones industrielles du Pays de Liège.

Mots clés : Cercle historique de Fléron 2000; canon en damas; fenderie; foulerie; maka; martinet; métallurgie; moulin à farine; poudrerie; tréfilerie; usine à canons de fusil; usine hydraulique; maître d'usine; fonction administrative; peintre; Amblève; Chinhotte; Creppe; Fraipont; Goffontaine; Havegnée; Nessonvaux; Olne; Ry de Vaux; Spa; Vesdre; Winanplanche. Beaupain; Body Albin; Bredar; Brognart; Bourguignon; Collin; Dagly; Debeaurieu; Defaaz; Degotte; Deleau; Desclessin; Despa; d'Olne; Dombret; Du Loup; Fraipont; Gouvy; Grandry; Hansoulle; Hardy; Henrard; Heuse; Heuze; Hoesch; Horwar; Jaspar; Kemerlinck; Lahaye; Le Loup; Lezaack; Lochet; Malherbe; Marck; Mathieu; Michel; Monseur; Moreau; Nivelles; Nizet; Pinson; Piron; Pottier; Raquet; Roidkin; Spirlet; Tahan; Thomas; Toussaint; Wasson; Wilkin; Wolff; Xhrouet; Ziane.

LECTEURS (PAGE)

Introduction (1 et 2). Aperçu de l'industrie et de son équipement (3 à 6). **Références** : Spa (37 à 40); Val de Vesdre (192 à 194). **Index** (195 à 206) : noms propres (195), fonctions (201), noms de lieu (205). **Navigation** : Goffontaine et Vesdre, 17^e s. (67); Froidecour et Amblève (métallurgistes spadois), 15^e s. (21). **Canons** : fabrication (5, 46, 63, 65, 110, 122 à 124); ventes (66, aux U.S.A. 91, 136); descriptions d'usine (5, 110); liste des fabricants de canons de la Vesdre en 1907 (162); statistiques (163). **Plans des régions industrielles** : (18, 28, 34, 64, 70, 77, 100, 124, 128, 158, 159, 160, 161, 163). **Divers** : récit de l'été historique de 1719 (67); homicide (88). Surnom (17, 21, 29 et 95).

BAN DE SPA

Spa (7) : premiers manuscrits 1419, photocopie (8); Collin de Breda et la fondation de Spa → contestation de la thèse d'Albin Body (9 à 12, 29, 30, 35 à 37); centre (14 à 16) → église « 1436 », moulin à farine « 1436 », pouhon « 1436 », cimetière <1573, complexe métallurgique (16 à 17), la route du fer (15, 21). **Creppe** : premier hameau (18 à 20), usines (19, 20), village actuel « 1439 » et les premiers habitants (21 à 23). **Winanplanche** au confluent → biefs et usines (18, 23, 34). **Vieux-Spa** : description et usines (24 à 28). **Bredar** : généalogie <1400 +, surnom Le Loup « 1550 » (29), résidences → historique de la maison « Du Loup » (30, 31), maisons (30 à 33), auberges → l'eau courante en 1660 et location en 1674 des « Trois Roy ». **Planches** : Chapelle Thomas Le Loup (13); Spa en 1559 (14); Hola → barrage, biefs et usines (18); Vieux-Spa en 1559 et 1780 (24); Barisart → barrage et bief (28); Remacle et Antoine Le Loup, dessinateurs (164); pierres tombales (165). Données déduites de l'état des lieux : l'infrastructure routière, les 9 biefs et les 20 usines hydrauliques, l'influence des maîtres d'usine spadois, réhabilitation de la famille Bredar; réflexions (35, 36). Peintres (205).

AGGLOMÉRATION DE NESSONVAUX - FRAIPONT

Goffontaine (41) : construction de la première fenderie (laminoirs à rouleaux taillants) du bassin métallurgique liégeois, 1578 (45, 46); maison de Gillis Heuse, 1594, photo (49); maison de Pierre Gouvy, 17^e s. (53), « sidérurgie Lorraine »; Cour Lemarchand, 17^e s. photo (53); plan des usines (64); l'industrie métallurgique et ses conséquences (65 à 69). **Ry de Vaux (70)** : plans des usines (70, 100, 124 et 126); maison de Léonard Piron dit Lochet, photo (71); Touvoie (81); consultez également, Moulin à farine. **Chinhotte (101)** : origine; historique du lieu-dit « Aux Usines » (101 à 124); plans des usines (100 et 124); description du moulin, 1630 (103); station d'électricité (114 à 116); l'enclave de Soiron (117 à 121). **Nessonvaux (125)** : sens originnaire du nom (127); naissance du village, 1498 (125 à 127); cimetière (124); plan des usines (128); historique des usines hydrauliques (128 à 158). **Fraipont (159)** : usines des barons de Calwaert (159,160); usines de la Basse-Fraipont (161, 162). **Fraipont-Campagne** : usines mues par la vapeur (163). L'industrie des canons de fusil : statistiques (163).

Moulin à farine : achat de grains et certificat, 1576 (96); meuniers (204); les moulins banaux d'Olne (71 à 77), (81 à 84); moulin dit de « l'Avoué » de Fléron, Cour André (93 à 99); moulin banal de Soiron dans l'enclave d'Olne (117 à 121); moulin de Chinhotte (101 à 104); moulin de Nessonvaux (145 à 150).

Aux origines des familles → Spa (14^e s.) : Bredar-Le Loup (164 à 168); Brognart (17); Counet (178); Dagly (169); Debeaurieu (170); Defaaz (190); Deleau (172 et 173); De Sclessin (171); Despa (17 et 39); Henrard (190); Jaspar (174); Marck (190); Moreau (166); Lelognard (23); Lezaack (166); Michel (174); Nivelles (166); Pinson (172); Pottier (175, 176); Raquet (166); Renier (23 et 173); Roidkin (174); Tahan (180); Toussaint (174); Wasson (190); Wilkin (190); Wolff (166); Xhrouet (177 à 179). **Val de Vesdre** : Beaupain (189); Degotte (97); d'Olne (181); Dombret (183, 184); Gouvy (59); Grandry (191); Hardy (182); Heuse (185 à 187); Horwar (189); Lahaye (184); Lochet (189); Malherbe (181); Monseur de Froibermont (181); Nizet(131); Piron (189); Prailhon (191); Tilhoux (131); Ziane (191).

INTRODUCTION



et ouvrage a été réalisé à partir des archives de l'État belge. Il retrace l'histoire ou l'historique des usines ou complexes industriels et leur incidence sur la naissance et le développement de certaines localités du Pays de Liège.

Les recherches de filiation et de l'origine des familles liées à l'industrie locale est un atout indispensable à l'exactitude chronologique des faits.

Avant la substitution de l'énergie hydraulique par la machine à vapeur au 19^e siècle, les sites d'implantation des usines ayant recours à une grande énergie sont restés immuables. De nos jours, la plupart des barrages construits sur les rivières existent encore, et, sur les petits ruisseaux, l'on parvient à dénicher, de-ci de-là, les traces de ces anciens ouvrages. Cette particularité, qui servait à dévier l'eau sur les roues hydrauliques, nous aide à situer l'endroit de l'usine disparue.

Nos travaux sont naturellement axés sur l'industrie dominante de l'époque, la sidérurgie. Néanmoins, cette étude concerne tous les moulins hydrauliques découverts, ces usines avaient la propriété de pouvoir se transformer radicalement.

SPA XIV^e - XVI^e SIÈCLE

Le bourg de Spa s'est développé au sein du plus ancien bassin sidérurgique du Pays de Liège. Cette métallurgie est née aux abords des minières et gisements de fer, des forêts, et, à une date indéterminée, des cours d'eau. C'est cette industrie de proximité qui a permis l'éclosion de nombreuses localités au cœur de nos Ardennes. Il nous est impossible de faire l'historique de cette ancienne industrie dont nous ne voyons que la partie immergée. Les manuscrits ne nous permettent pas de remonter au delà du 14^e siècle. Pour cette époque, nous savons que les fourneaux ou hauts fourneaux avec leurs satellites marteaux et forges étaient établis le long des cours d'eau.

Plus que tout autre, le bourg de Spa, par sa dualité : industrie du fer et exploitation des eaux minérales, abrita d'éminentes familles de maîtres de forges et d'artisans qui exportèrent leur maîtrise dans d'autres régions. Nous avons, ainsi, particulièrement choisi d'étudier les familles des maîtres de forges issues du 14^e siècle. Les familles Bredar (Le Loup, de Hola, Despa, Lezaack, Moreau, Nivelles, Raquet, Wilkin...); Cowe (Bovy, Counet, Molou, Pilate, Xhrouet...); De Creppe (Deleau, Henrard, Mathieu...) qui a fondé le deuxième village, Michel (Jaspar, Pottier, Toussaint...); Brogniart ont fait l'objet de recherches approfondies.

Depuis un siècle, la famille Bredar-Le Loup est au centre des polémiques touchant l'essor de Spa. Se basant sur un manuscrit de 1326 et probablement sur la tradition, les historiens de l'Ancien Régime attribuaient la fondation de Spa à un maître de forges. Appelé Collin de Breda par l'éminent Jean Philippe de Limbourg, auteur de la famille Bredar-Le Loup, il aurait été gratifié de 12 bonniers de bois situés proches des eaux minérales où, il fera bâtir ses usines et la première maison du centre de Spa.

Cette thèse a été réfutée au 19^e siècle par l'historien spadois Albin Body qui doutait même de l'existence du maître de forges. Dans son traité, Histoire apocryphe de la fondation de Spa, Albin Body prétend notamment que, « Bredar » est un surnom très répandu à Spa, démontrant ainsi qu'il n'impliquait pas de filiation. La position adoptée par Albin Body a été acceptée comme vérité absolue par le milieu culturel spadois.

Ainsi, la plus illustre famille de Spa, qui était omniprésente dans l'industrie métallurgique et dans l'administration, est tombée dans l'oubli. On chercherait en vain, à Spa, une marque de reconnaissance. Pourtant, une de ses branches a été anoblée.

Ces contradictions influencent toujours nos connaissances sur l'histoire de Spa.

En dressant l'état des lieux aux 15^e et 16^e siècles, cet ouvrage tente notamment de démontrer l'unité de la famille Bredar-Le Loup; son existence au 14^e siècle; la position de leurs usines et maisons d'habitation et par corollaire de confirmer la réalité du manuscrit diffusé en 1326.

Après la décadence de cette ancienne métallurgie, le bassin industriel liégeois se reconvertisse en se tournant vers les industries de transformation et de finition du fer. Le Val de Vesdre inférieur devint le cœur de cette rénovation et abrita la plus grande concentration d'usines du Pays de Liège.

LE VAL DE VESDRE INFÉRIEUR

Avant le 17^e siècle, l'industrie locale dépendait de l'agriculture. On y rencontrait essentiellement des moulins à foulon, à farine, à huile, à matières tinctoriales et à tan. L'industrie métallurgique de transformation et de finition se limitait à quelques platinerie et semmes isolées. Les rares fourneaux sont en voie de disparition. Par contre, la clouterie était florissante autour de Verviers. Les marchands locaux et étrangers achetaient le fer à la « Grande forge de Baelen » et, probablement, dans les forges de la vallée de la Hoegne, alimentaient les clouteries de la région et vendaient le produit fini à Cologne, à Francfort et à Strasbourg. Ce commerce s'appuyait sur une industrie métallurgique à faible rendement. Les vergettes de fer qui servaient à fabriquer les clous étaient découpées, à l'aide d'une grande cisaille à main, dans une tôle façonnée par l'action du gros marteau de la platinerie.

Le remplacement du travail manuel par le laminoir à rouleaux taillants, c'est-à-dire la fenderie, augmenta la productivité de 1 à 50.

L'invention de la fenderie et une évolution dans le processus de la fabrication des canons de fusil sont à la base d'un développement accéléré de l'industrie métallurgique de transformation et de finition à la fin du 16^e siècle.

Grâce à son réseau d'irrigation et aux houillères du plateau de Herve, le Val de Vesdre inférieur se prêta admirablement à cette expansion industrielle. S'appuyant sur la clouterie, la fenderie se propagea plus rapidement que le forgeage des canons de fusil. La fabrication du « canon/platine » puis du « canon/damas » sera reconnue mondialement pour sa qualité.

Cette industrie métallurgique de transformation et de finition débuta en 1578 à Goffontaine dans le Duché de Limbourg où fut créé le premier complexe « fenderie/platinerie/forge à canons » du bassin métallurgique liégeois.

Cet ouvrage et éventuellement le prochain tenteront de retracer l'histoire de ces usines à travers les familles qui les ont gérées.

JUSTIFICATION DE LA MÉTHODE

Dans le domaine qui nous préoccupe la présentation de l'historique d'un événement par un simple récit, tout en donnant des références provenant des archives, ne donne pas nécessairement la preuve de la véracité des faits. Nous constatons régulièrement que les références ne sont pas affectées à l'événement étudié.

Ainsi, nous donnons un résumé des actes les plus importants en essayant d'obtenir un tracé continu, du début à la fin, du fait historique.

Cette méthode, accompagnée d'une étude généalogique des acteurs, permet d'étaler un grand nombre de données.

Quand les lacunes sont évidentes tout un chacun peut ainsi donner son estimation sur le sujet.

Nous tenons à remercier le Père P. Guérin sans lequel ce travail n'aurait pas été publié et le Baron Carl A. de Broich qui nous a traduit les textes écrits en langue ripuaire.

À François et Quentin Gilles.

APERÇU DE L'INDUSTRIE ET DE SON ÉQUIPEMENT

Les usines employaient l'énergie hydraulique comme force motrice. L'eau, déviée de son cours naturel par un bief, entraînait une roue dont l'axe était relié aux organes mobiles de l'usine. Plusieurs vannes contrôlaient son débit. Suivant la déclivité du terrain, on employait deux types de roues, l'une à augets qui recevait l'eau par le dessus, l'autre à aubes qui était entraînée par l'eau au niveau du sol. Le bief s'appelait supérieur quand il amenait l'eau sur la roue, ou inférieur quand il rejetait l'eau dans la rivière. Pour pallier autant que possible la sécheresse, on aménageait une retenue d'eau par un barrage sur la rivière, ou, par un étang en amont de l'usine.

LES MOULINS

La machinerie de transmission de l'énergie était généralement doublée et située dans des locaux différents. Habituellement les deux ensembles avaient chacun leur roue motrice sinon, un système de débrayage était utilisé. Sous une économie agricole, le bâtiment contenait un moulin à farine et un moulin à matières tinctoriales (xhosier). Avec l'expansion de l'industrie métallurgique, le bâtiment se divisa, en règle générale, en deux usines distinctes pouvant appartenir à différents propriétaires.

Le moulin à farine a ses deux meules horizontales, l'une est fixe et l'autre est mobile. Le moulin « libre » était privé, le moulin « banal » dépendait du ban.

Les moulins à huile, à tan ou à matières tinctoriales ont une ou deux meules verticales. Il est à huile s'il broie des graines. Il est à tan quand il broie des écorces, qui réduites en poudre servaient à préparer les cuirs. Il est à couleurs s'il broie les parties de la plante contenant la matière tinctoriale.

Moulin à foulon = foulerie ou folerie

Une foulerie est constituée par des pilons ou des maillets inclinés entraînés par la roue hydraulique qui battent le drap en tous sens dans des récipients contenant des eaux alcalines et de la terre à foulon.

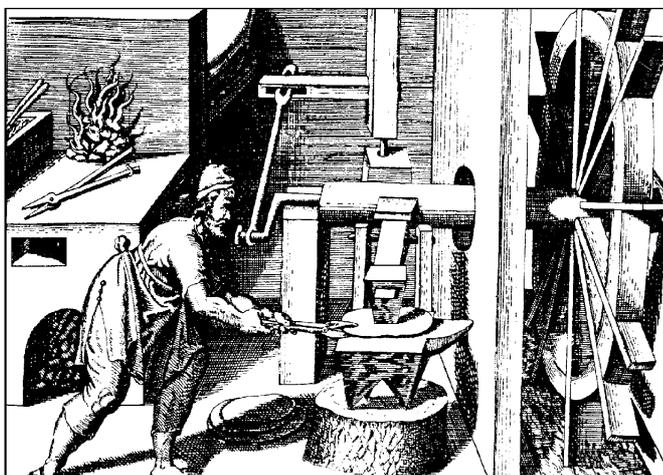
Le foulage de draps et autres tissus a pour but de feutrer, en les resserrant, les fils de laine. Il donne à l'étoffe plus de corps, plus de moelleux, et une douceur caractéristique au toucher.

LA MÉTALLURGIE

Avant d'aboutir comme fers marchands dans les platineries pour sa transformation en objets usuels, le minerai de fer passait par le fourneau ou haut fourneau, les usines d'affinage puis de martelage.

LA PLATINERIE

Elle était composée de foyer (s), marteau (x), soufflet (s), meule (s) et outils. On y façonnait des tôles et des ustensiles divers pour les travaux domestiques et agricoles. Elle fut remplacée, progressivement dans la vallée de la Vesdre inférieure, par le « maka/martinet », qui se spécialisa dans la fabrication des lames de fer pour les canons de fusil.

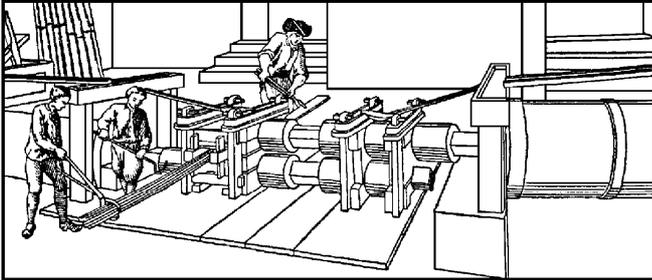


LA TÔLE MARTELÉE

Avant 1578 la fabrication de la tôle, pour les **cloutiers**, se faisait à partir d'une barre de fer préalablement chauffée, puis façonnée à l'aide d'un gros marteau mû par une roue hydraulique. Le marteau avait un poids moyen de 100 kilogrammes, et il pouvait frapper un coup par seconde quand il était soulevé par une roue à cames. Ensuite, on découpait la tôle en baguettes à l'aide d'une cisaille. Cette faible productivité incita les techniciens à chercher d'autres moyens de production. On songea alors à passer ces barres entre deux cylindres.

LA FENDERIE

L'apparition du laminoir à « rouleaux taillants » (fenderie) va accélérer la fabrication et le commerce de clous, une des principales activités de l'industrie du fer. **Cette invention provoqua une révolution industrielle en augmentant la productivité de 1 à 50** (Hortino de Ugarde, pagador général des Pays-Bas).



Description d'une fenderie par L.F. THOMASSIN : « Une fenderie se compose d'une forge à deux feux et de deux cylindres mus par l'eau comme ceux des laminoirs: le premier est uni, et le second armé de taillants et de rainures parallèles entre elles et perpendiculaires à l'axe. Chaque barre chauffée au degré nécessaire est présentée, par le forgeron, au cylindre uni : après avoir été laminée, elle est reçue, par un second ouvrier, pour

être immédiatement soumise à l'action des taillants, lesquels fendent et divisent cette lame en plusieurs vergettes qui lui sont égales, quant à la longueur et à l'épaisseur : un troisième recueille ces baguettes au fur et à mesure qu'elles se détachent du second cylindre, et un quatrième ouvrier s'en empare pour les réunir en bottes, en constater le poids avant de les déposer en magasin, d'où elles sont livrées au commerce ou aux marchands qui font fabriquer des clous. »

LE COMMERCE DE CLOUS

Extraits d'un contrat passé entre sept marchands de fer et deux producteurs, signé et scellé le 6 mai 1568 devant les échevins de Liège et ratifié le 2 décembre 1574 à Stembert. L'un de ces marchands, Warnier KEMERLINCK va détenir la fenderie de Cleusevay à Goffontaine; l'autre, Peter VOX « *son compagnon de fer* » a sans doute un lien de parenté avec Henry VOES, codétenteur de la fenderie en 1578.

LES MARCHANDS

Joan PIROTTE de Heusier, Michel PIETTRE de Verriers, Henry de MARET de Theux, Peter VOX de Treist, Warnier KEMERLINCK de Verriers, Thomas GILET de Heusier, PIETTRE Bertollet de Verriers; Peter et Warnier faisant pour un membre.

LES PRODUCTEURS

Willem ENGLEBERT (ENGELBRECHT) d'Aix et Willem CLOOTE de Lymborgh, représentés par Symon, fils de Willem ENGLEBERT.

Ledit Willem ENGLEBERT a vendu aux sept premiers et promis de livrer tout le fer qu'il a et sera fait et estendu sur et en sa forge le terme de huit ans prochains, laquelle forge est située entre Lymborgh et Beauloux (Baelen).

A savoir, la première année, chaque semaine 6000 livres à partager entre eux, et les autres sept ans chaque semaine, 4000 à 5000 livres, qu'ils devront payer à chaque foire de Francfort, 29 bats pour 110 livres, poids de Cologne.

Ledit Willem, a promis durant le terme de huit ans de non faire faire aucun clou, ils promettent aussi que leurs enfants et aussi les maris de leurs filles, durant le terme de huit ans, n'achèteront et ne vendront marchandises de clous, et ne feront assistance à personne de cette marchandise.

On peut y lire également que **Warnier KEMERLINCK puisse être chassé de pays et que, avec Peter VOXE de Maastricht, son compagnon de fer, ils ne poulst ou ne menist plus la marchandise de clous à Cologne, à Francfort ou à Strasbourg, ceste en montant le Rhin.**

Note. Certaines branches des familles apparentées HOESCH (HEUSE) et KEMERLINCK, du duché de Limbourg, maîtres de forges et marchands de fer, ont participé à l'établissement de la Réforme. Les uns ont été bannis, d'autres ont été décapités par les commis du duc d'Albe (J. HAASHAGEN, *Geschichte der Famillie HOESCH*, 1911). Les KEMERLINCK qui ont aménagé les premières fenderies du bassin métallurgique liégeois disparaissent de notre région après 1583. Les craintes émises dans le contrat ci-dessus semblent avoir été confirmées. Ils seront remplacés, à Goffontaine, par la branche HOESCH de Belgique.

LA SEMME

Avant l'apparition des usines à canons, qui étaient notamment équipées de meules, les outils s'aiguisaient dans de petites usines appelées « semme ».

LA FABRICATION DES CANONS DE FUSIL

Le canon est évidemment la pièce principale d'une arme à feu; d'ailleurs au début, il était à lui seul ce que l'on appelait alors la bouche à feu. Le canon était formé à partir de lames de fer courbées au marteau puis enserrées par des anneaux. Cette conception était inspirée par l'assemblage des douves du tonneau.

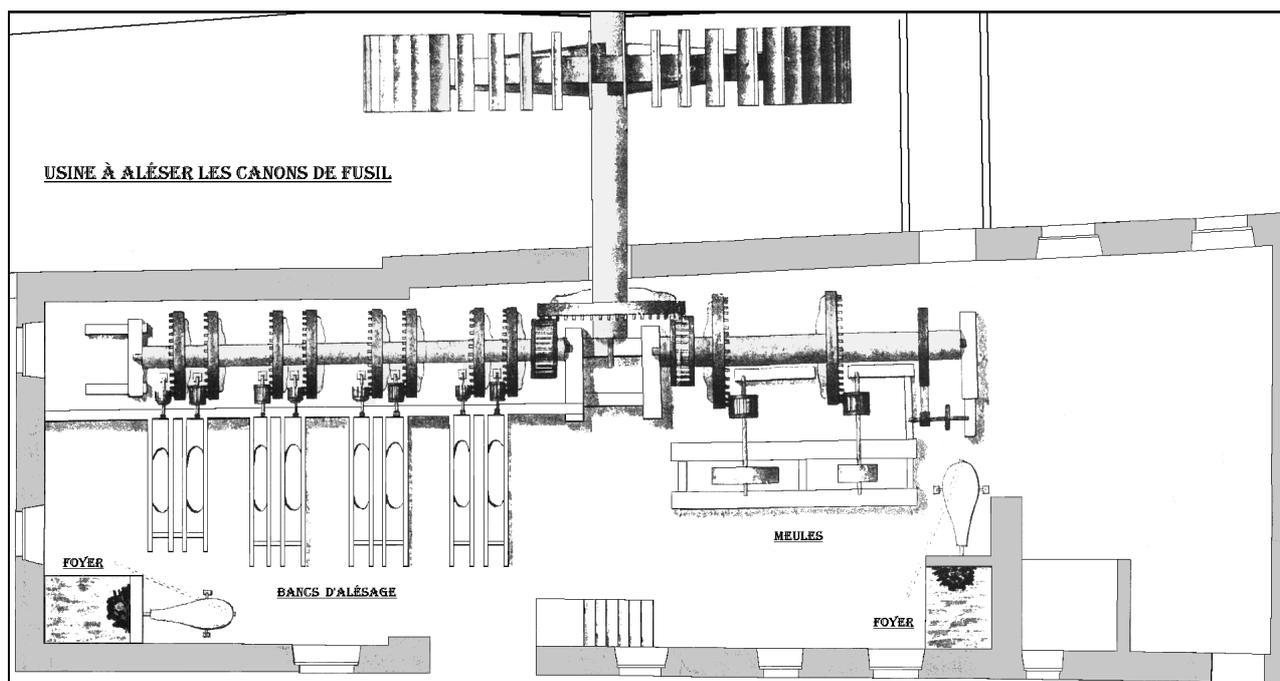
Cette technique fut remplacée par le coulage d'une seule masse d'un métal : de cuivre; de fonte; ou d'un alliage de cuivre et d'étain : le bronze.

À LA FIN DU 16^E SIÈCLE, L'ARME À FEU PORTABLE PRIT DÉFINITIVEMENT LE PAS SUR L'ARBALÈTE.

La fabrication par coulage était lourde et statique, elle ne convenait pas à un développement rapide de l'industrie des canons de fusil. On en revint alors au forgeage et soudage des lames de fer; technique probablement permise par l'amélioration de la qualité du métal. Le canon forgé sera maintenant élaboré à partir d'une lame de fer fabriquée dans les usines à battre les métaux (maka dit martinet). Le forgeron enroulait longitudinalement cette bande de fer autour d'un mandrin, puis soudait les deux côtés de la lame. Ensuite le tube était dressé, alésé au tour et émoulu au moyen de la meule. Ce canon est appelé le « canon/platine ». Les canons fabriqués dans les régions où il n'y avait pas de fonderie, par exemple Goffontaine, étaient nécessairement de ce type. Au début du 19^e siècle, on consolida la résistance du canon (p. 122), cette méthode donna naissance au « canon/damas ».

La fabrication des canons fut liée au progrès des machines à tourner les métaux et à la qualité de l'outillage d'usinage. Du 15^e au 19^e siècle, le matériel ne permit que l'alésage de l'âme du canon. La fabrication des canons en acier percés dans la masse mit fin au travail artisanal qui avait prévalu jusqu'à l'aube du 20^e siècle. Il est probable qu'on installa les premiers tours mus par l'homme ou par un animal dans les platineries ou dans les forges adjacentes (pages 65 et 66).

AVEC L'EXTENSION DES ARMES À FEU, L'ON VIT APPARAÎTRE DES USINES À ÉNERGIE HYDRAULIQUE QUI SE SPÉCIALISÈRENT DANS L'ALÉSAGE DES CANONS DE FUSIL.



LA FABRICATION DES CANONS DE FUSIL PAR FORGEAGE D'UNE LAME DE FER S'EST IMPOSÉE DANS LA VALLÉE DE LA VESDRE DE LA FIN DU 16^E JUSQU'AU MILIEU DU 19^E SIÈCLE.

MOULIN À POUVRE

La poudre noire se composait de salpêtre, de soufre et de charbon de bois dans des proportions qui variaient suivant la qualité demandée.

Le procédé traditionnel consistait à broyer, à l'aide de pilons, d'abord ensemble le soufre et le salpêtre; on ajoutait ensuite le charbon de bois additionné d'eau.

Au 16^e siècle la majorité des pilons, sinon tous, étaient relevés à la force des bras. Ensuite, ils furent animés par un arbre à cames entraîné par une roue hydraulique (Maurice DAUMAS, Histoire générale des techniques).

Un moulin à poudre actionné par une roue hydraulique fut créé en 1573 sur le ruisseau de Gerbo à Pepinster. Cette usine faisait partie du complexe « fenderie/platinerie/forge à canons » de Cleusevay-Goffontaine (mêmes propriétaires et même ruisseau).

LEXIQUE

Aisemence = libre usage - dépendance d'une habitation.	Aune = 2 pieds 2 pouces = 648,8 m/m.
Avesty = investiture-mettre en possession légale.	Ban = territoire du seigneur dirigé par une cour de justice comprenant un mayeur et 7 échevins. Les échevins étaient nommés à vie, le mayeur présidait la cour de justice et était responsable devant le seigneur.
Bonnier = ~ 130 ares.	By = bief
Chery = remise.	Comparchonnier = copartageant
Conjugues = conjoints.	Contrepan = caution, assurance
Cop d'eawe = prise d'eau, Elle était autorisée à condition de payer une taxe (cens) à la Chambre des comptes de la Principauté de Liège.	Cortil = petit jardin.
Cour = exploitation agricole.	Cowette = bande de terrain longue et étroite.
Delers = près de.	Eawe = eau (ruisseau, rivière).
Filastre ou frast = beau-père	Filia = fille.
Filius = fils.	Gransire = grand-père
Heid = coteau.	Hoir = héritage
Humier ou vicarie = usufruit de l'époux survivant.	Journal = surface qu'un homme peut labourer en une journée.
Mambour = tuteur	Massniers = habitants.
Minière = mine à ciel ouvert.	Muid (grains) = ~ 250 litres.
Noveal = terre nouvellement défrichée	Obyt = décédé.
Pastor = curé.	Pictor = artiste peintre.
Pied 294, 7 m/m.	Pouce = 29, 47 m/m.
Preit = pré.	Record = attestation d'une cour de justice où la mémoire est prioritaire.
Redimer = racheter.	Relicte = veuve.
Reportation = translation de propriété	Sorogne = beau-frère.
Stuit = bail.	Susceptor = parrain.
Suscepatrix = marraine.	Uxor = épouse.
Verge = ~ 5 ares.	Vilhe = région habitée.
Wairixha = terrain vague, banal.	Werpissement = cession - vente

SPA

XIV^E - XVI^E SIÈCLE

INTRODUCTION AUX DEUX SECTIONS

LA FONDATION DE SPA PAR COLLIN DE BREDAR



ette partie est consacrée au texte d'Albin Body intitulé « Histoire apocryphe de la fondation de Spa ». Les remarques, en retrait dans le texte, étayées par les archives de Spa portent la contradiction. La copie de l'octroi de 1326 (page 10), que détenait monsieur Lambert Lezaack maire de Spa (il descend directement de Collin de Bredar), peut nous donner des renseignements déterminants sur le développement du centre de Spa. Une partie de cet ouvrage souligne les faits soutenant l'authenticité du contenu fondamental de l'acte incriminé.

L'essor de Spa semble coïncider avec le 14^e siècle. Plusieurs faits viennent appuyer cette présomption : le bourg devient le cinquième ban de Franchimont et les archives du début du 15^e siècle nous montrent une infrastructure déjà ordonnée. Malheureusement, les manuscrits qui pourraient nous aider à décrire cette expansion sont quasiment inexistantes. Les archives de la ville débutent par quelques actes épars de 1419 à 1436, puis régulièrement à partir de 1438. Cependant une extrapolation est concevable à partir du 15^e siècle.

LE BAN DE SPA AUX 15^E ET 16^E SIÈCLES

Au début du 15^e siècle le ban de Spa abritait deux « vilhes » (région habitée) : le centre formé autour du pouhon principal et l'ancien bourg de Creppe situé dans les lieux-dits Raquet et Hola. **Ce sont les deux seules régions de Spa ainsi dénommées.** Winanplanche n'est pas citée en tant que « vilhe », mais les manuscrits concernant cette région sont nombreux. Les archives ne nous révèlent pas de concentration humaine dans le quartier dit du « Vieux-Spa ». Les biens des habitants n'ayant que peu de valeur ne sont pas répertoriés. Par contre, les terres nouvellement défrichées étaient attribuées aux maîtres de forges ou aux bourgeois de la « vilhe » de Spa. A part l'installation de l'industrie métallurgique en Seel, qui exploitait les forêts et les minières environnantes, on cite, notamment, une maison en « Clusin » en 1460, une autre en « Hoctea Sart » en 1469. Une famille est citée, dès le début du 15^e siècle, portant le nom « delle Rowe », ensuite elle prendra le patronyme De Seel (de la minière du même nom, autrement dit « Scéay »).

En opposition, le complexe industriel « vilhe de Creppe-Winanplanche » situé sur les biefs de la rive gauche du Wayai était habité par les familles de maîtres de forges, tels que : Cloes, Boyon, Goffin, Hannon de Creppe (Deleau), Pirot, Thiry (Wathelet), Xhrouet, Nyvelle, Racket. Antoine, fils de l'échevin de Spa Collin Le Loup, petit-fils d'Anthoine dit Le Leu, prend le nom de Collin Anthoine de Hola. La région, du village de Winanplanche, située sur la rive droite de l'Eau Rouge était administrée par le ban de Spa.

Le village de Creppe s'est développé à partir de 1439. Pendant plus d'un siècle, cette contrée située sur les hauteurs de Spa, ne sera habitée que par les descendants de Johan Hanon, acquéreur en 1439 d'anciennes minières. Pendant cette période cette famille prendra le patronyme De Creppe.

Le centre industriel de Spa, situé dans le parc (*desoub Spa*), a contenu au moins quatre usines entourées de forges. Il appartenait, en grande partie, à la famille BREDAR. Si l'on exclut les usines de Creppe et de Winanplanche, ce complexe industriel est le plus ancien du bourg et il est lié à la fondation de Spa par l'octroi de 1326.

Ces quartiers sont implantés le long des plus importants ruisseaux de Spa : le Bohy (Picherotte), le ruisseau de Barisart, le ru de Creppe, le Wayai et l'Eau Rouge. Ils sont reliés par un critère commun, l'usine hydraulique. Il est tentant, dès lors, de situer les usines dans le temps et dans l'espace afin de mieux cerner l'ancienneté de leur habitat.

- **LES FAMILLES NYVELLE, RACKET ET DE HOLA DESCENDENT DE COLLIN DE BREDAR.**
- **LES NOMS SOUVIGNÉS DANS LE TEXTE FONT PARTIE DE LA FAMILLE BREDAR-LE LOUP.**

LA FONDATION DE SPA PAR COLLIN DE BREDA

OPINIONS DIVERSES ET THÈSE D'ALBIN BODY



Albin Body, *Esquisse historique, Traité des Eaux de Spa du docteur R. Wybauw, : 1907* ... Un fait présenté comme authentique et trop longtemps accepté comme tel, par cent auteurs à la file est celui qui consiste à attribuer la fondation de Spa à un certain Collin Leloup « ou de Breda ». On prétend qu'en 1326 l'évêque de Liège lui fit cession d'une quotité de terrain situé près de la source, terrain qu'il défricha.

Avec Arsène de Noue nous nous inscrivons en faux contre l'existence de cette donation, dont on ne trouve de trace nulle part.

- Les demandes de concessions d'exploitation des eaux et forêts devaient être nombreuses au 14^e siècle, or, aucun acte n'a été retrouvé. Le fait de ne pas découvrir l'octroi de 1326 n'est pas un argument démonstratif. Les registres de la Chambre des Comptes de la Principauté de Liège sont incomplets. (*)

Mieux que cela nous révoquons aussi en doute l'existence d'un Collin Le Loup (J. P. de Limbourg l'appelle simplement Collin de Breda) ... Nous expliquerons ailleurs l'origine de cette légende... (pa. 10).

VOICI CE QU'ÉCRIVIT GEORGES G. E. JACOBS EN MARS 1938

En procédant au classement de poussiéreuses archives à la bibliothèque de la Ville d'Eaux à Spa, le hasard nous a mis dans les mains un manuscrit de M. Albin Body, l'érudite archiviste et historiographe de la « Cité des Bobelins ». Ce manuscrit inédit intitulé « Fondation de Spa par Leloup de Bréda. -- Réfutation », a immédiatement retenu notre attention par l'intérêt que son titre présentait à nos yeux. **Le document découvert est, en effet, pour l'histoire de Spa, d'une importance capitale.** Nous le publions ci-après en le faisant toutefois précéder de quelques notes sur l'origine de Spa qui, bâtie sur la rive gauche du torrent de Barisart, devint « l'Ancien » ou le « Nouveau Spa ». Nous avons pu voir un dessin attribué à Remacle Leloup évoquant ce « Vieux Spa ». On y lit cette curieuse légende : « Vielle Spa Ancienne »; Village de Spa en 1328 attendu qu'il n'y avait rien du Neuve Spa et que le pouhon étoit dans une prairie »...

- Si l'on s'en tient aux archives le « Vieux Spa » n'était même pas structuré au 15^e siècle. Et si une « Vielle Spa Ancienne » avait existé avant le quartier du Pouhon, elle ne pouvait s'ériger que sur les « Champs delle Rowe », consultez les pages 15 et 25 à 27). Les historiens soutenant que Spa se serait bâti sur la rive gauche du ruisseau de Barisart n'ont jamais étayé leur thèse par des références provenant des archives.

La légende nous apprend que la fondation du Nouveau Spa daterait de 1326, époque de la mise en valeur de la source du pouhon par un forgeron : Collin Wolff ou Leloup, venu de Bréda. Celui-ci fut guéri de plusieurs maladies par l'usage du pouhon et, frappé par le grand nombre de visiteurs, résolut de se fixer lui-même près de cette source salutaire et d'y construire une auberge pour ceux-ci. Collin Leloup ne serait donc pas seulement le fondateur, mais le créateur de l'industrie hôtelière à Spa !

(Mars 1938). Georges E. Jacobs.

EXTRAITS DU TEXTE D'ALBIN BODY INTITULÉ « HISTOIRE APOCRYPHE DE LA FONDATION DE SPA » PAR WOLFF OU LELOUP, RÉFUTATION DE CETTE LÉGENDE.

« Dans sa présentation de l'acte incriminé ou de ses interprétations, Albin Body cite différents historiens, notamment » :

Wolff qui avait la prétention de compter le soi-disant fondateur de Spa parmi ses aïeux, publia en 1829 un opuscule intitulé « Résumé de l'histoire des Eaux minérales » ... Spa est d'une antique existence; mais malheureusement les données nous manquent pour établir chronologiquement sa haute antiquité. Les dévastations dont le pays fut si souvent le théâtre, l'incendie général du Marquisat de Franchimont, dont Spa ressortissait, et qui fut ordonné par Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, pour punir la révolte des liégeois contre leur souverain son frère, ont détruit et consumé les archives du pays. Il ne reste que quelques documents épars dans les bibliothèques particulières qui nous mettent sur la voie pour remonter à des époques très reculées. **Un de ces documents, le Grand record de l'année 1326, se trouve en notre possession comme un héritage de famille.**

(*) Les remarques en retrait sont de l'auteur.

Le Chevalier de Theux, lui aussi, répétait la même fable, dans sa notice sur Les Délices du Pays de Liège. Venant à parler de Remacle Leloup, le dessinateur des vues dont est orné cet ouvrage, **il rapporte qu'il descendait du fondateur de Spa**. Et il fait suivre cette qualification de la note ci-après, puisée dans une généalogie manuscrite de la famille Nizet : « Nicolas Leloup de Bréda, secrétaire de S. A. Adolphe de la Marck, évêque et Prince de Liège, ayant été gratifié par ce prince de plusieurs usages, bois et communes à l'entour du pouhon à Spa y vint faire bâtir vers l'an 1320, les premières maisons qu'il y ai eu en cet endroit, dont **la première qui existe encore aujourd'hui et où il fixa sa résidence fut celle proche ladite fontaine au levant**; car auparavant les buveurs se tenaient dans des petites chaumières qui se trouvent encore dans l'endroit dit Vieux Spa. Lesquels Leloup dont quelques uns ont pris ensuite les noms de Wolff et de Lovinus pour se distinguer se sont établis (sic) avec leurs descendants parmi le marquisat de Franchimont ».

Nous laisserions (Albin Body) le lecteur à poursuivre notre enquête, en lui donnant des extraits plus nombreux des ouvrages parus sur Spa qui reproduisent l'anecdote du forgeron, conte forgé à plaisir. Est-il besoin, avant de réfuter cet événement apocryphe, d'en faire toucher la fausseté rien que par ces détails. A savoir que nos eaux minérales, loin d'être connues au 14^e siècle, comme on s'est plu à le dire, étaient absolument ignorées parce qu'au surplus on n'en faisait usage nulle part à cette époque. C'est seulement à partir du 15^e siècle que s'introduisit la mode d'aller aux eaux. Rappelons aussi la question posée par de Villenfagne à M. de Limbourg : « **Je lui demanderais volontiers où il a appris que Spa avant 1327 existait sous le nom de Vieux Spa et qu'alors les étrangers y logeaient** ».

- On ne cite guère les pouhons dans les premiers manuscrits, néanmoins, les bâtiments publics et les maisons particulières ont été édifiés, avant le 15^e siècle, autour du pouhon principal. Certes, apparemment, les nobles n'étaient pas à Spa, mais des « citains » de Liège sont dénommés dès les premiers manuscrits. Nous constaterons, également, que ces maisons appartenaient, en grande partie, à la famille Bredar (consultez les pages 30 à 33, notamment l'historique de la maison dite « Du Loup »).

Nous avons trouvé (toujours Albin Body) **une copie de cet octroi** ou ce que Wolff appelait sottement le « grand record » dans des notes manuscrites appartenant à M. Philippe de Limbourg. Le feuillet in folio qui paraît dater de 1790 débute par ces lignes : « Extrait d'un registre ms sur Spa, **me prêté par M. Lambert Lezaack, maire de Spa** ». Suit la pièce en question :

« L'an 1326, le 22 mois de juin, le sieur Colin Leloup de Bréda acquit du sieur Mondesselin, receveur de son altesse au pays de Liège, douze bonniers de bois, situés et gisants proches des Eaux Minérales, dans des forêts de sa dite altesse, et ce pour être les dits bois consommés et convertis en charbon pour servir aux forges que le dit Colin veut faire construire proche de la montagne qui tend vers Theux, joignant les dits bonniers vers Polleignée et Stembert, aux montagnes vers le midi, aux éminences de la forêt, à prendre en leur grandeur et étendue, autant que par mesureur juré sera trouvé, pour faire les dits douze bonniers, et ce parmis et au prix de 700 florins liégeois voir qu'il pourra retenir à lui le fond de deux bonniers qui prennent les dites montagnes, près de la fontaine pour convertir en prairie, ainsi et comme il trouvera convenir ».

Cette pièce est suivie de cette mention : « **L'an 1340, Colin fils du dit Colin de Bréda avec Barthélemy son frère, ont fait partage. L'an 1400, Colin, Jean, Paul et Anne soeur, ont divisé leurs biens** ».

- Les virgules, que l'on a forcément ajoutées, sont mal placées à l'endroit souligné; il faudrait corriger comme ceci : « ... joignant les dits bonniers vers Polleignée et Stembert aux montagnes, vers le midi aux éminences de la forêt, ». Nous verrons que l'usine, qui prendra le nom de « Marteau Bredar », et les forges de la famille se trouvaient en bas de cette montagne.
Plus tard, elle sera appelée « **Heid Bredar** » (consultez les pages 11, 16 et 17).

ENSVITE IL PRÉSENTE SA RÉFUTATION

Nous allons démontrer que Collin Leloup, est le nom d'une famille autochtone, et nullement originaire de la ville de Bréda.

Breda ou Bredar ou Bredare, est un nom ou surnom de famille, propre au bourg de Spa ; les individus qui le portaient étaient déjà nombreux au 15^e siècle. Dans nos archives, on cite Jehan Bredar en 1439. On trouve Collin Bredar en 1474, 1480, 1494; Thomas Bredar en 1496; Collien Bredaer en 1470. Collin Bredar de Spaux; Collin fils Collin Bredar dit le petit Collin en 1500. Un Guillaume Bredar ou Bredart était bourgmestre en 1595 et en 1597.

Remacle Leloup, échevin, signait **Remacle Bredar** (1572). Son nom accompagné de son paraphe -- assez compliqué -- figure sur le feuillet de garde du registre aux oeuvres de la cour de justice de Spa, de cette même année 1572. Il était encore échevin en 1578.

A la table des actes de l'an 1575 qui figure dans ce même registre, **ce même individu** signe avec le paraphe identique Remacle Leloup. **Il s'agit donc bien d'un surnom.**

- Cette démonstration est inexacte. **Remacle Bredar** et **Remacle Le Loup** sont cousins **germains**, représentants notoires de la 7^e génération de la famille Bredar. Ils étaient respectivement maire et greffier de Spa. Leur signature était presque identique, les deux lignes inférieures sont courbées et les trois fioritures sont absentes dans la signature du maire. La photocopie du premier folio de l'année 1578, contenu dans le registre n° 3, porte la signature du greffier et le nom des deux personnages (observez la reproduction : page 12 et le tableau généalogique : page 166).

Ce nom **ou plutôt ce surnom** passa depuis, à une colline boisée ou **heid voisine de Marteau**, hameau où cette famille possédait des forges et des fourneaux ; le nom lui vient de son voisinage des dits établissements. C'est là un fait que nous voyons encore de nos jours. Ce nom de **heid Bredar** qui est déjà cité du reste en 1602, s'étendit bientôt à tout le versant sud de la colline qui existe entre Marteau et Spa. Et il coexista jusqu'à la fin du 18^e siècle.

- La « Heid Bredar » n'était pas voisine des usines de Marteau, mais bien des forges et usines de la famille Bredar situées dans le centre métallurgique de Spa (actuellement rue du fourneau et parc, consultez la page 16) : **22 mars 1608 ... comparurent devant nous Renard BADON échevin de Theux d'une et Simon Léonard Le Loup de Spa** (de la 8^e génération de la famille Bredar, maître de forges **du marteau Bredar**) *d'autre, lequel Renard BADON en suivant sa commission a luy donné, sy qu'il disoit, par son altesse seigneur de Liège de 12 bonniers d'aisemence comme la lettre de ladite donation peult porter, fut sy délibéré qu'il reporta sus en la main dudit mayeur 62 verges d'aisemence prises hors et en moins desdits 12 bonniers estant elle heid BREDAR, jondant vers midi audit Simon ...* (1).
- Le versant gauche de cette montagne, qui se trouvait en face des usines du Hola et de Marteau, s'appelait la « **Heid Fanard** » : **1610 ... le preit de la venne** (actuellement Comptoir Franco Belge; à consulter, la photo du barrage du fourneau du Hola prise de ce pré) *estant dessous Spa, jondant vers midi au by (bief) de forneau de Hola et vers la heid FANAR à l'eawe (Wayai)* (2) (3) (4).

Le 2 octobre 1637, la Chambre des Finances autorise la communauté de Spa de faire un chemin le long d'une montagne nommée la heid Bredar, entre le marteau Goffin et le bourg de Spa, pour faciliter les voyages des liégeois et étrangers.

Albin Body. (né à Spa en 1836, y décédé en 1916). Histoire et Biblio, T. III, p. 419 à 434.

OBSERVATIONS

En lisant les pages précédentes nous constatons que la confusion règne dans la narration de l'histoire de Spa de cette époque. Ceci est probablement dû au manque d'accès aux archives de l'Etat ou à la difficulté de déchiffrer les actes des 15^e et 16^e siècles. Les anciens livres historiques manquent de références et les ouvrages généalogiques découlent, le plus souvent, des registres paroissiaux (début : fin 16^e s.) et non des cours de justice. Il semble que l'historien Albin Body ait plutôt ignoré ces anciens manuscrits.

A l'aide de ces archives nous démontrerons que l'acte de 1326 n'est probablement pas une légende.

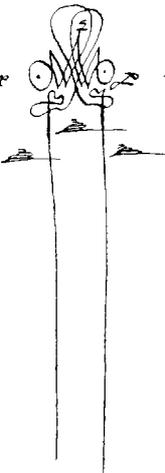
Toutes les personnes citées dans le texte : Wolff, Leloup, Remacle Le Loup, les variantes « Bredar » et même le maire de Spa Lambert Lezaack descendent bien de Collin Bredar (consultez les tableaux généalogiques et les références). « Bredar » n'est pas un surnom, et Collin de Breda est l'auteur de la plus imposante et de la plus prestigieuse famille de Spa.

COUR DE JUSTICE DE SPA, REGISTRE N°3, FOLIO 1

**Table de vuc regre
appartenant alla court.
de spaux. Contenant Les oues
de Loy Approbatons des Testamens
et mariaiges. et telz Semblables.
Pour. Lan 1578/**

*En l'année d'icelle Estoit mayeur Remacle
Bredar échevins Collin Henry / Lambert
Johan Symon / et Noël et greffier
d'icelle Remacle Le Loup /*

Remacle Le Loup



*En laquelle année estoit mayeur Remacle
Bredar échevins Collin Henry / Lambert
Johan Symon / et Noël et greffier
d'icelle Remacle Le Loup /*

Remacle Le Loup « signature » par ordre de la Cour

L'ouvrage le plus ancien de Spa (1) La Chapelle Thomas Le Loup (1672)

Thomas est le fils de Corbeau Le Loup et d'Anne Johan de Presseux. Ses parents se sont mariés en 1604 à Spa. Il est le petit-fils d'Anthoine dit Le Leu, premier de la lignée des Le Loup. Il fait partie de la 9^e génération de Collin dit de Breda.

Marié trois fois, il a conçu deux enfants, Wathieu et Anne, avec Sibille Liegeois sa seconde épouse. Anne devint soeur Marie de l'Ascension au cloître de la Conception à Verviers. Thomas était très pieux, mambour (tuteur) des pauvres de Spa il fréquentait couramment les pères capucins. Sa maison, sur le Marché à Spa, portait l'enseigne du nom de Jésus. Il était « maistre peintre sur verre », et devint plusieurs fois bourgmestre de Spa. Thomas se maria, en troisièmes noces le lundi 27 mai 1652, avec Marie Manbaye veuve de Gérard Jouxhome dit Bérensene.

Extraits du testament

Le 22 février 1666, « l'honorable Thomas Le Loup et l'honneste Marie Manbaye son espouse en troisième noces, lesquels estants en bonne santé, dans leurs plains sens, mémoire et entendement, que considérants quil ny a rien de plus certain que la mort, ny plus incertain que son heure ... nous ont déclaré et déclarent unanimement par ceste leurs dernières volontés estre telles que sensuit »

Premièrement légatent à la fabrique de Saint Lambert à liège 20 pattars à payer par le dernier vivant.

Deuxiesme laissent et légatent au Révérend pasteur marlier et mambour de l'église paroissiale de Spa et à leurs successeurs 6 florins brabant de rente annuelle, savoir 3 florins audit pasteur, 1 florin audit marlier, et les 2 autres florins pour les chandelles et autres choses nécessaires à la célébration de l'anniversaire desdits testateurs qui se devra faire à toujours ...

Troisiesme laissent et légatent aux pauvres de la paroisse dedit Spa 15 florins brabant de rente annuelle affectée sur la généralité de leurs biens ... pour paiement des pains qu'il sera obligé, de audit jour, délivrer en chaque an au futur et à toujours ...

Quatriesme laissent et légatent pour dieu et en pure aumône aux Révérends pères Capucins de Spa une fois à payer 50 florins brabant ... pour vouloir dire et célébrer 100 messes et prier dieu pour le repos de l'âme dedit premier décédé. Item laissent et légatent encor auxdits Révérends pères Capucins une autre semblable somme de 50 florins à payer par leur héritier universel ... pour célébrer encor 100 messes et prier dieu pour le décédé, laissant le tout à la volonté et discrétion desdits Révérends pères Capucins.

Cinquiesme laissent et légatent à un vis pasteur de la chapelle ou l'église de la Reid, au présent,

La chapelle n'échappe pas aux légendes. Elle est probablement dédiée à son fils unique Wathieu, décédé prématurément le mardi 20 août 1669.



Thomas Le Loup

Révérend maître Hubert Fabry et à ses successeurs, une pièce de preit (pre)...

L'héritier universel est son fils Wathieu, ou Wathieu ou Walter. Celui-ci meurt prématurément : « le 20 août 1669 mort Walter fils unique à Thomas Le Loup bourgmestre, administré ».

Le 27 septembre 1676, il donna au pasteur de l'église de Spa « une pièce de cortil (petit jardin) et ce à charge, condist expresse, de célébrer chaque année après le jour de son trépas un anniversaire dans l'église de Spa tant pour lui que pour Marie Mambaye son espouse moderne ». Le même jour, « il donna à Lambert Talbot, mambour des communs pauvres du ban de Spa, une pièce de pré ... à condition que la portance du louage de ladite pièce d'héritage chasque année au jour de l'anniversaire de feu Wathieu son fils qui se fait au mois d'août de chasque année ... se devra par ledit mambour des pauvres et ses successeurs distribuer un pain et demi à chasque desdits pauvres ».

Décès

« Le 13 décembre 1678 mort à Vervy honorable Thomas Le Loup administré, après avoir fait l'office de mambour des pauvres 24 ans, son corps ramené et enterré dans l'église proche du portail qui regarde le midi, il s'y estoit retiré à cause des félons, y celui at fondé anniversaire donnant un cortil en Riuronthier ».

Son épouse Marie Mambaye est décédée le 9 novembre 1684.

(1) Subsistant à ce jour ! à l'exception des barrages et du bief inférieur des usines de Hola (page 18).

Le bourg de Spa en 1559

Dessin de Gilles Pierriers



LE BAN DE SPA AUX XV^E ET XVI^E SIÈCLES

LA « VILHE » DE SPA



es premiers manuscrits connus et diffusés par des spadois laissent penser que le centre administratif de Spa était déjà constitué au 14^e siècle. Spa était le 5^e ban de Franchimont; le bourg possédait sa cour de justice, son église et son moulin à farine. Les chemins des minières de la « Lébiolle », du « Seel », de Tiège et de La Reid convergeaient vers le seul pont en pierres de Spa (page 24), porte d'entrée du centre métallurgique (Parc et Maison de Retraite). D'autres voies communiquaient avec les usines de la vallée de la Hoëgne. Le chemin principal était qualifié de « réal » (royal) sur toute sa longueur « **lu Rowe** ». Il partait du pont en pierres, traversait les « Champs delle Rowe » (place du Monument et alentour), laissait sur sa gauche les chemins de « Barisair ou chemin delle Rowe à Stavelot, rive droite » et du « Seel, rive gauche, vers la herdavoie », (pages 25 à 27), puis se divisait en deux voies au sommet du « Thier delle Rowe » (chapelle Thomas Le Loup), l'une allant sur le dessus de la minière de la « Lébiolle », l'autre vers les usines métallurgiques « delle vilhe de Creppe » et de Winanplanche. Le complexe sidérurgique de Winanplanche se situait au confluent de l'Eau Rouge et du Wayai (pages 18 et 34). Au 16^e siècle, il sera également appelé le chemin de Liège : **2 avril 1576** ... *un preit de laictin gisant dessous le forneau de hola sur leawe de span jondant vers soleil levant aux places dudît forneau vers midy a chemin qui tendt vers liege et de troisieme costé tout a long a leawe* (5). À une date inconnue, la voie de Winanplanche à Spa rejoindra les usines du « Seel » (Scéay) via le Thier. Ce chemin, longeant les vallées du Wayai (rive gauche) et de l'Eau Rouge, reliait les 16 usines métallurgiques du ban de Spa à la voie d'eau située à Froidecour (Targnon, point d'embarquement sur l'Amblève), page 21.

NOUS CONSTATONS QUE L'INFRASTRUCTURE ROUTIÈRE DU DÉBUT DU 15^E SIÈCLE DÉRIVAIT, ESSENTIELLEMENT, DE L'INDUSTRIE MÉTALLURGIQUE.

ÉGLISE

Elle est citée en **1436** ... *Godefrin Koklet mayeur de spaiz ... et par ensy en furent les massniers (habitants) et sourséants delle vilhe (région habitée) despais (de Spa) lui quietent et saints de lois que ly dy HERMAN en fusse avestis pour a que lui fais, dequen ly englisse despais en fut reparer* (6).

1439 ... *que ledit Johan MICHELLE (famille POTTIER de Spa) payat allenglise despais* (7).

1464 ... *de dy mambour delle englisse saint remacle de spaiz* (8).

1574 ... Testament de Johan HANCHOULLE de Creppe et d'Anne sa femme : ... *après leur trespas quand leur âme se partiront de ce monde leurs sépultures aux lieux de la cemiter de spaiz auprès de leurs parents et amy* ... On enterrait les morts au cimetière avant l'élévation du bourg en paroisse.

1576 ... *la maison des prestres jondant desoub à Johan fils Gielet TOSSAINT (branche de Johan MICHEL), derier alle cimetièrre et des aultres costés à l'aisemence et chemin réal* (9).

POUHONS

Un des deux pouhons (ou fontaines) du centre est cité en **1479** ... *un journal de noveal (terre nouvellement défrichée) aquy en fa delert (près de) la fontaine*. Ils ne sont guère signalés au 15^e siècle. Par contre, les archives du 16^e siècle nous démontrent que les maisons « estantes sur les pouxhons » appartenaient, principalement, à la famille Bredar-Le Loup. Un pouhon est signalé entre **1436 et 1443**, il s'agit d'une source située à Sart ... *Godefrin COKELET mayeur (fils de Hannekin MOLLE, cité en 1392) ... a susdît Johan BREDAR une peche de preit de environ 5 journal peu plus peu moins extant alle de xberche a ru la ly passeal que vat de spaiz a pouhon pardevant sart passe pormy item encor 5 demy bonier extant a deseur delle xberche la ly voie passe pormy* ...

(l'acte se situe entre plusieurs dates, mais Johan BREDAR, échevin de Spa, meurt vers 1439) (10). **1450** ... *Godefrin KOKLE mayeur ... en lawe condist sor bohy pardesos le we (gué) adesos des pusoins de wiez* (11). **1507** ... *alle fosse de leux et daultre costé alle vielhe voie de puhon* (12). La fosse de « Leux » touche au Bovier (13).

6 novembre 1574 ... *Remacle BREDAR, fils de Collin MOREAU, reporta une pièce d'héritage, bois, fangnes nommée la Fangne de Barisart à lui échu par les mort et obeit de ses père et mère, gisant et située emprès les pouhons de Barisart* (14). Ces pouhons sont connus depuis au moins le début du 16^e siècle.

LES USINES DU BOHY

La date de la construction du moulin banal de Spa est inconnue. Il est cité pour la première fois en **1436** ... *Godefrin Koklet mayeur despaiz ... audit HERMAN d'une certain preit la le biez de molin jondant a maschamps et a realchemin* (15). **Gille Le Loup** était fermier du moulin banal de Spa de 1636 à 1648.

12 mars 1540 ... *Pirot SENTE de Spau ... visitation d'un colle d'eau pour sen servir sur un mollin alle xhorces (écorces) dedans un preit jondant alle herdauvoye.*

1547 ... *alle tenerie* (tannerie) *alle Longneche alle heid de Spaloumont de costé alle rivier.*
Une foulerie est signalée en 1579 ... *alle folerie derier leawe de bohuy* (16).

LE CENTRE MÉTALLURGIQUE DE SPA

EMPLACEMENT

Le fourneau et le marteau Bredar étaient reliés par un chemin que l'on nomme actuellement rue du Fourneau (consultez, Les usines). L'usine à marteler le fer de la famille Brognart (ou Despa) et le marteau Bredar étaient séparés par un pré. Les usines se situaient, dès lors, de l'autre côté de la voie qui relie Spa à Theux : **12 décembre 1579** ... *Remacle LE LOUP, greffier, reporta à Franceux son frère parmy la somme de 160 florins liégeois, les deux terres qu'il avoit de ses feus père et mère dans une pièce de preit nommée LAMERFAIS gisant entre le marteau STIENNE (Stienne Brognart) et marteau BREDAR dessoub spau (« dessoub Spau » désignait l'endroit où se situe actuellement le parc de Spa) (17).*

1517 ... *un pré estant a martea BREDAR jondant dun costé a by (bief) de marteau vers spau alle rivier* (18).

1578 ... *un preit nommé LAMERFAIS situé dessoub Spa jondant vers Spau à Léonard LE LOUP, vers soleil couchant à Melchior LE LOUP et de tierce costé au chemin qui tend de marteau BROGNART à marteau BREDAR* (19).

3 décembre 1579 ... *un preit gisant après le marteau BREDAR jondant vers midi tout a long tant a vevier comme a bied de ladite forge desous a chemin* (20).

Un étang (vivier) se trouvait dans le pré situé derrière la maison de la famille Brognart. Cette maison est visible sur le dessin de Gilles PEIRRIERS (à consulter, Les Champs delle Rowe) : **26 avril 1517** ... *une pièce d'héritage et preit condist le vivier, estant delers (près de) le grand preit dudit Stienne derier sa maison (Brognart) (21).*

1586 ... *le marteau « Stienne » jondant vers midi à chemin, vers la heid (Heid Bredar) à leawe et vers soleil couchant aux boires (héritages) Anthoine LE LOUP.*

14 avril 1598 ... *une pièce de preit d'Anthoine Remacle LE LOUP, jondant vers Spau à Francheux LE LOUP, vers soleil couchant à Thomas LE LOUP et vers la heid au by de marteau Stienne* (22).

LE BARRAGE DU WAYAI

Autrefois la rivière étoit barrée au bas de Spa, vis-à-vis d'un gros bâtiment, qui porte l'enseigne de la Pommelette, par une vanne, ou digue qui servoit à un moulin à l'huile; cette digue ralentissoit le cours de l'eau, dont le lit étoit de la moitié moins profond qu'à présent; ainsi elle étoit sujette à se déborder, par la moindre crue des eaux ... J. P. De Limbourg, Les Nouveaux Amusemens des eaux de Spa, **1763**. Le quartier « dessoub Spa » contenait, probablement, deux barrages.

Ces barrages alimentaient les usines avec l'aide d'un ou deux étangs via plusieurs biefs. Les dates des octrois des coups d'eau (prises d'eau) ne sont pas connues.

Il ne faut pas confondre le coup d'eau pour « eawer un preit » (arroser un pré) et la prise d'eau destinée à alimenter les roues d'une usine :

1517 ... *un col deawe pris en leawe condist les Mambaies, passant devant la maison qui fut Johan de la VINGNE, pour icelui cop deawe mener et faire mener et conduire par by et affaitement sour les prés dudit Stienne estant derier la maison là il demeure au présent et les eawer comme lon at acostumance ... (23).*

1529 ... le col deaue a prendre en la rivier (de Barisart) desoz le **marteau le Petit COLIN** pour aller sur son preit de sterchoul la estant et icelui eauer (arroser) **et non aultrement** (24).

1585 ... Pardevant nous comparurent Remacle fils de feu Mathieu XHROUWET de Spau d'une part et Pirotte fils de feu Colin le NIVELLE dedit lieu d'aultre part, laendroit nous remonstrèrent avoir fait certaine dischange pour lequel de son costé savoir ledit Remacle fut si conseilheit qu'il reporta un pechot de preit pris sur le desoub de son preit extant à marteau BREDAR procédant de ses desfuncs père et mère, jondant sur le desoub à bied de ladite forge, vers medy tout along à leawe, vers Spau à la super (?) crexheure dedit preit, venant le chemin à un stocqueau (souche) donneaux, et delà thirant droit **vers la venne de stircoux** dudit Pirotte sur un aultre stocqueau de saul, situé environ trois quart de verge desseur le plenne de ladite venne, laquelle venne ledit Pirotte et ses représentants le pouldront librement rebastier de telle haulteur qu'ils voudront pour s'en servir à ses héritages là auprès sans contrepart de personne ... de son costé à ladite dischange savoir ledit Pirotte fut si conseilheit qu'il reporta un **pechot de preit alle saul deseur le seel**, jondant vers soleil couchant alle heid et vers soleil levant à leawe ... (25)

LES USINES

LE FOURNEAU

1514 ... deux preits estant deler (près de) marteau Bredar, le desoutraim (inférieur) longeant **alle voie qui vat de marteau Bredar à fourneau**.

LE MARTEAU « BREDAR » ET SES FORGES

L'usine à marteler le fer de la famille BREDAR est signalée pour la première fois en 1464. A cette époque, une usine détenue par une famille depuis plusieurs générations prenait le nom de celle-ci. Comme, en plus, elle était située au pied de la « Heid Bredar », c'est-à-dire de la « montagne regardante vers Polleur » (consultez la page 10), on peut raisonnablement la rattacher à l'octroi de 1326.

Cette usine était entourée de forges ... 1597, *rente affectée sur les places des jādites forges de marteau Bredart*.

1464 ... un pré qui gît desoz le marteaal BREDAR et marchisant a un pré qui fut Colla delle rowe et a Gérard HENROT (26).

1616 ... La Chambre des comptes de Liège autorise Henry Le Loup, fermier du moulin banal de Spa, d'ériger un **second moulin** sur le coup d'eau de sa forge.

Le 15 juillet 1679, le marteau BREDAR est transformé en moulin à farine : Noël Gérard de FAAZ ... *ayant repris de votre altesse un moulin ou vielle forge appelée la forge BREDA soub Spa à condition d'y mettre des neuffes pierres et de permettre au fermier du moulin banal de Spa, au temps de sécheresse de s'en servir* ... (27).

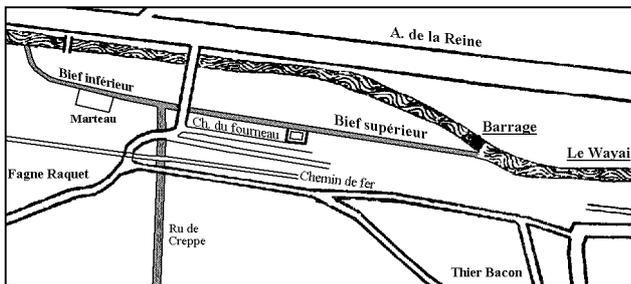
LE MARTEAU « BROGNART »

Il est cité en 1519 : août 1519 ... *Antoine, fils le Petit COLLIN, achète le quart du marteau qui fut BROGNART* (28). Ce marteau était également appelé « Stienne », du prénom de Stienne Brognart. **Cité en 1392**, Henkin Molle échevin de Spa eut trois fils : Collin, Godefroid Cocquelet, mayeur de Spa, et Ernould qui eut un fils dénommé, Johan Ernould. Godefroy Cocquelet épousa Gellette, ils eurent deux fils : Collard et Cocquelet. **Collard Despau** habita à Verviers (d'où son nom Despau), il eut au moins un fils qui s'appela Collin Despau. Ce dernier aura au moins 3 fils : Collin Brognart de Verviers son fils aîné, Godfroid et Stienne Brognart. Stienne Brognart fut mayeur de Spa en 1486. En 1572, Johan fils de feu Johan Stienne Brognart de Spau et Jacqueline son épouse font leur testament, ils ont 3 fils : Stienne, Johan et Léonard. En 1684, Pierre et Jean fils de Jean Brognart et Quelin Marck leur beau-frère.

LE MOULIN À ÉCORCES

Il est édifié le 8 janvier 1585, par Stienne Collin LE LOUP, près de la forge de Stienne BROGNART et du marteau BREDAR, (29).

Le 15 juillet 1679, le moulin à écorces, situé sous les ruines du marteau BREDAR, est repris par Noël Gérard de FAAZ, tanneur à Spa, ... *pour y jouir et profiter dudit molin a y moudre des écorces d'arbres* (30).



Barrage et vanne des usines du Hola dans la « vilhe de Creppe »

La première photo est prise du « Preit (pré) de la Venne », aujourd'hui, Comptoir Franco-Belge. La vanne est visible à droite du barrage. Il reste des traces du bief supérieur et du chemin du fourneau.

La deuxième photo montre une partie du bief inférieur, le ru de Creppe s'y jetant.

Le schéma, établi à partir du plan de Spa dressé en 1975 par C. Henrijean, donne une vision approximative de l'infrastructure primitive. Une réserve d'eau « vivier », signalée dans les archives, n'est pas représentée.

Emplacement du complexe sidérurgique « vilhe de Creppe - Winanplanche »

1450 ... sour les preits en vilhe de Creppe desous le voy qui vat despaiz alle Wynanplance (31). Voir, Les usines du ry de Creppe, page 19.

1527 ... maison Servais Cloes (4^e génération de Maist Cloes) en allant jusque au pont sur le by quy vat delle Winanplanche à Creppe (32).

1406 (copie, 1,61) ... Maist Cloes del Wynanplance ... reportat un bonnier de ter gisant alle Wynanplance assavoir entre les maisons Maist Cloes dune part et entre le riwez cest assavoir le awez en sy comme ly voie stent delle desoutraine (inférieur) Wynanplance et de vers Teux sor les places du viez forneal ...

1441 ... Fut Gile Boyon avesty d'un demi bonnier de tere gisant le corty Maist Tiry de Winanplance dune part et daultre part alle voy despaiz et sor le by (bief) Mais Tiry.

1474 ... un preit gisant en ry de Creppe jondant alle grande ewe (Wayai) dun costeit et daultre costeit à chemin royal et daultre costeit à forneal.

1476 ... Cloes fils le Grand Loren (fils de Maist Cloes) ... un preit condist le « Grand preit » desur le bloxhousse (lieu retranché) alle Wynanplance que ledit Cloes tint ly mesme jondant à réalchemin quy tent à Spaux dune part et daultre part alle voie quy tent aval eawe vers Theux. 1499 ... alle bloquehuysse de Cloes Loren, échevin, avec un planchement par delà le biez.

1513 ... chaque forges et usine dedans le « Grand Preit » desos le maison de jadis Cloes.

1438 ... rente sur la maison Maist Cloes et sor le Hanchinpreit desos le preit Gile Boyon.

1445 ... le Hanchinpreit Mais Tiry delle Wynanplance. Maist Tiry est le 2^e mari de Damhel Oyde, veuve de Maist Cloes (page 23).

1468 ... héritages de Maist Tiry de martea aultrement del Wynanplance.

1468 ... le Hanchinpreit gisant alle Wynanplance que tint Wathelet (Wathelet et Thiry sont les enfants de Danhel Oyde et de Maist Thiry).

1485 ... Johan fils de Johan Willem reporta la 4^e part du martea en Hanchinpreit.

1516 ... le viez martea desou le Wynanplance ... item encor le col deawe by (bief) venant de Hanchinpreit vers ledit martea.

1598 ... un preit appeleit le preit en rieu de Creppe jondant vers soleil levant à chemin tirant de Spa à martea Pirotte, vers midi à la rivière. (Theux n° 38, 109v).

CREPPE

LA « VILHE » DE CREPPE



e territoire de Creppe contenait deux régions habitées. L'ancienne Creppe faisait partie de l'agglomérat industriel situé aux abords de l'Eau Rouge et du Wayai. Le village actuel s'est développé à partir de 1439. Du 14^e au 16^e siècle la « vilhe » de Creppe s'étendait, notamment, du Thier Bacon au bief qui reliait l'Eau Rouge au Wayai. Le bief (ou une partie) est visible sur le plan Popp, page 34. Un chemin qualifié de « royal » reliait Winanplanche (côté confluent) à Spa en passant par la « vilhe de Creppe ». Consultez notamment la page 18.

L'une des plus anciennes usines métallurgiques de Spa est localisée dans ce quartier. L'acte est daté de **1425** et figure sur le folio n° 1 du plus ancien registre de Spa. Les usines du ru de Creppe et du Hola appartenaient, notamment, à la famille BREDAR.

Ce quartier formait avec Winanplanche (déjà un *viez forneal* en **1406**, et en **1419** ... fut Hanu le fondeur delle Winanplanche (33)), Marteau et la grande minière de la « Lébiolle » l'une des plus importantes zones industrielles du Marquisat de Franchimont. La « vilhe » de Creppe a contenu au moins 5 usines : 3 fourneaux et 2 usines à marteler le fer. Les petites forges individuelles, telles que les clouteries, ne sont pas enregistrées dans les archives. Au moins 13 usines sont répertoriées dans cette contrée.

ORIGINE DU TOPONYME « THIER BACON »

1500 ... alle preit qui fut BACKON (34); **1501** ... Maroie fille BACKON épouse de Jaspar MALHERBE (35).

25 février 1502 ... comparu pardevant nous Counet MALHERBE de Hestroumont d'une part et Collet de Seel (Scéay) d'autre part et la fut ledit Counet sy conseillé ... qu'il reporta un pré condist le preit BACKON (1476, Piron BACKON) jondant dessous alle voie qui vat a fornea a hola et daultre costé a terre du seigneur (36).

ORIGINE DU TOPONYME « FAGNE RAQVET »

30 avril 1576 ... Johan dit RACKET fils de feu le NYVELLE ... preits et terres qu'il tient alentour de sa maison estant elle fangne de hola jondant vers le forneau de hola a chemin qui tend dudit forneau sur le vecster, vers midi tout a long alle vecster et terre de Degnier, et vers le heid fannard tend a chemin real comme a leave (37).

JOHAN DIT RACKET EST LE FILS DE COLIN NYVELLE, DONT LE PÈRE, COLIN DIT LE GRAND COLIN, ÉCHEVIN DE SPA DE 1511 À 1547, EST LE FILS DE JOHAN BREDAR.

LES USINES DU RY DE CREPPE

1425 ... fut HENROT despaiz avestis de 10 muids d'avoine héritable qui fut Hana de Hestroumont (probablement Hanus MALHERBE) gisant sor le preit desoz le fornea en vilhe de creppe (38).

1433 ... Henry GRIGOIRE (châtelain de Franchimont) reporta la somme de 3 muids d'avoine héritable en nom de TOMSON ... les quels 3 muids d'avoine héritable que HENROT despaie devoit a Henry GRIGOIRE assavoir sor les nages sor les desoutrains (inférieurs) preis en vilhe de creppe par dessous le forneaul, item sor les desoutrains preis en vilhe de creppe fut ledit TOMSON avestis de un muid d'avoine héritable et sor le martealle et sor les héritages afférent adit marteal qui furent MASOULLE (39).

1450 ... 3 sty d'avoine héritable sour les preis en vilhe de creppe dessous le voy qui va depaiz alle Winanplanche (40).

1465 ... gisant entor le fornea sus le rieu de creppe (41).

1467 ... un preit gisant en ry de creppe marchisant a fornea et daultre costé jondant alle grande eawe (42).

1513 ... le preit alle venne jondant à by de forneau de ry de Creppe.

1543 ... Le fourneau « en vue de Creppe » est partagé entre les quatre fils, du 1^e mariage, de Collin Bredar dit le Petit Collin (1466-1540) : Collin (branche Moreau), Lambert (branche Despa), Léonard (branche Lackaie), Anthoine (branche Le Loup).

LES USINES DE HOLA

1449 ... Johan HANNON de creppe reporta le quart de *martea de hola* en nom de Wilkin SANAU (43).

1449 ... Tomas fils le BECK reporta le quart de *martea de hola* en nom de Wilkin SANAU de Polleur (44).

1452 ... 12 sty d'avoine héritable gisant sor les desoutrains preits en vilbe de creppe et 2 muits sor les preits a *martea* qui fut BREDAR (45). En **1513** ... sour le *marteau de Hola* (Hola est raturé et remplacé par « quy fut Bredar »).

1460 ... Johan HENROT ... 3 journal de tri gisant a *viez fornea* desoz le *mar teal hola* gisant entre deux aive et entre le *realchemin* et lewe (46).

1479 ... la femme (veuve) de Colin BREDAR sor le *forge de hola* por fault de rente de paiement et d'amende (47).

1486 le 28^e jour doctembre ... comparu pardevant nous Collin fils Collin BREDAR ly quelx Collin fist ouvre et reportation en le main de nostre mayeur del venne et ? que ledit Collin prétendoit avoir après le décès de Catherine femme à présent de Gillez le TIXHON le jeune (Catherine était mariée, en premières noces, avec Wilkin, le frère de Collin) à savoir pour une part de pré de *noux forneal* derier les stoules jondant à ry de creppe et encor *venne alle pré jondant alle voye fanat* et le pré jondant *alle nou fornea* et encor le part de pré à *mar teal jondant à vryvry* ... en nom et en aive de Gillez le TIXHON (48).

31 octobre 1576 ... Tomas fils de feu Antoine le petit COLLIN de spaux reporta à Léonard son frère tel part et portion *qu'il avoit de ses feus père et mère dedans la généralité de fornea, biens, place et cope deawe de hola* (49).

1623 ... Collin Le NIVELLE de « Racket », fils de Jean Le NIVELLE, relona un coup deawe appelé le coup deawe du *marteau de Hola* (50).

REMARQUES

L'usine à marteler le fer de Hola était divisée en 4 parts avant 1449 et le fourneau est qualifié de « *viez fornea* » en 1460. Il apparaît, dès lors, que les usines existaient bien au 14^e siècle; d'autant plus, que l'on ne retrouve pas les demandes de « *cope deawe* ». D'après l'acte de 1452, l'usine appartenait à la famille Bredar. Il faut souligner qu'en 1400, suivant le manuscrit incriminé de la famille Bredar (page 10), les biens sont partagés en 4 parts. Collin Bredar, né vers 1400, est qualifié de mambour (tuteur) de Wilkin SANAU ... Colin BREDAIR sy que mambour de Wilkin SANAIRE at fait avance sour Johan HANNON de Creppe delle som de 4 ? de cherbon à livrer sour la forge (51). La filiation de Johan HANNON est analysée dans le chapitre consacré au village de Creppe (page 21).

LA MINIÈRE DE LA « LÉBIOLLE »

4 octobre 1510 ... en lieu condist de la creppe jondant desoz *alle grande voie allant en la lébiolle* (52).

5 septembre 1514 ... comparurent devant nous Hannus MALHERBE receveur de Franchimont d'une part, Colin dit le petit COLIN (maître de forges) et Etienne BROGNART (maître de forges) ensemble et par une main, lequel Hannus ... donna et rendit en héritage audit Colin pour les deux pièces et Etienne pour l'autre tierce de l'héritage souscrit de tenir de nostredit très redobte seigneur et de sa vénérable englise, demy bonnier de nouveau acquis bois hayes et fangnes estant en un preit en lieu condist *alle minier delle lébiolle* par de la creppe ... payant chaque an audit ban de Spau a nostre très redobte seigneur ou a son receveur de Franchimont a jour saint Johan Baptiste de chaque journal deux deniers fortes de cens, en oultre est conditionneit que de *tous metalz* que l'on pora gecier hors dudit héritage lesdits Colin et Etienne en devront parte au profit de nostre très redobte seigneur de II chars ... (53).

20 mai 1572 ... Melchior fils légitime de feu Anthoine le petit COLIN de Spau demeurant à présent à Polleur d'une part et Remacle son frère légitime, nostre greffier daultre part, ledit Melchior fut sy délibérez qu'il a moien et parmy la somme de 2 florins liégeois que ledit Remacle at paier descot en la maison Colin leur frère ... reporta tout tel part et portions qu'il lui pouldroit estre échü et appartenir par les mortz et obeitz de ses feus père et mère dedans la généralité des héritages bois et *metalz de la minier de Creppe située en forest de la lébiolle derier Creppe* jondant de tous costés à forest en nom et a profit dudit Remacle son frère (54).

LE VILLAGE DE CREPPE



a naissance et le développement du village de Creppe sont probablement liés au manuscrit décrit ci-dessous. Cet acte concerne l'acquisition d'une partie des minières par Johan Hannon, l'auteur de la famille dite de Creppe. Il était maître de forges et devint échevin de Spa à partir de 1439. Il détenait, notamment, un quart du fourneau de Hola. Ses descendants, et nul autre, habitèrent dans le nouveau village et portèrent le nom De Creppe. Ils étendront encore leur domaine en 1513 et 1514 sous le règne d'Evrard de la MARCK. Ensuite la famille se divisera en plusieurs branches portant les patronymes suivants : Renchon, Pinson, Deleau, Hurllet, Hansouille, Collard, Mathieu, Henrard... **Nous retrouverons ces noms dans les rôles de répartition d'impôts.**

Bien que nous n'ayons aucune preuve formelle, Johan HANNON est probablement le fils de Johan BREDAR, échevin de Spa jusqu'en 1439 : « Pendant plus d'un siècle l'aîné de chaque génération détiendra la fonction d'échevin de Spa. Lui même succédera à son (père) en 1439. En 1400, les biens des BREDAR sont divisés en 4 parts et, dans la première moitié du 15^e siècle, Johan HANNON possédait la 4^e part du marteau de la famille Bredar (page 20). D'autre part, les enfants de Johan HANNON, de Collin et de Johan BREDAR (cousins), tous les trois échevins de Spa, portèrent le prénom de Collin (Collet, Nicolas) ».

A cette époque, un père donnait, toujours, à un de ses fils le prénom de son père. A la 3^e génération, la cour de justice du ban devait nécessairement distinguer les individus, d'où, les changements de nom au sein de la famille. Le prénom prédominait le nom.

ACTE DE NAISSANCE DU VILLAGE

Handwritten text in a medieval script, likely a Latin or French document, describing the founding of the village of Creppe. The text is partially illegible due to the cursive handwriting and fading.

L'an 1439 ... en la présence de Henry GRIGOIRE, chestelin de Franchimont par le temps, par le consentement des masniers (habitants) de ban despais en plus grande partie qui estoient présent avecq mayeur et échevins, la ledy chestelin desdits donna à Johan HANNON de Creppe tous les héritages lesquels estoient retournés, à savoir et par le conseil de mayeur et des échevins delle cour despais, por le profit et utilité des biens delle table de monsaingneur de Liège, vor chm ledise Johan HANNON en orat ban et vesture a droit et a loi et a notre enseignement parmiés 2 cherey et one quart de la migne dequen lecens de monsaingneur de Liège estoit amortis, ensy sapert que Johan HANNON doit ensemble 6 cherey delemigne one quart moins et les mesme cens achu appartenant et doit encor por les famgne 42 de bone (denier bonne monnaie) payant asaingneur alle saint Johan Baptist par an (55).

LES PREMIERS HABITANTS DU VILLAGE DE CREPPE

1441 ... Fut Grigoire chestelin de Franchimont avesty de par Godefryn KOKELET de Spais de la somme de 2 muids darvoine héritable sor tos les héritages que Johan HANNON tint à Creppe (56).

1464 ... Henry fils Johan HANNON de Creppe et Johan le jeune son frère reportèrent en nom de Collet (échevin de Spa) leur frère tous les héritages qui furent et leur père et leur mère.

1468 ... Johan fils Johan HANNON de Creppe le viez reportat sa part de prée condist le preit COLLON en nom et en ave de Collet son frère (57). **1472** ... Mathy frère d'Henry HANNON.

Les De Creppe sont probablement marchands de fer : 1505 ... Gillet de Creppe (ou le maire de Creppe, il est échevin de Spa) doit livrer 25 penusse de cruz fier de Bixchen alle rivez dessous Froidecourt et encor ... **1511** ... et le doit Gillet de Creppe livrer un millier de long fier stendu en lieu de Liège (58).

L'HÉRITAGE DE JOHAN HANNON

1475 ... Le jour des plaids généraux de Pasque ... comparurent pardevant nous comme pardevant hault court et justice de Spraux ... **Johan de Creppe et Collet de Creppe frères héritiers légitimes de susdit Johan HANNON**, lez quelz deux frères venant dedit Creppe ont esté tellement conseilheit de leur pure et libre volonté quy lont party et greet les héritages par et portion ... et la mesme avont welhnt pardevant nous les deux fils de Collet de Creppe frère audit Johan appelés **Gille et Renchon** lez quelz ont esteit présent la cest présente gréation et parchon ... (59).

15 mai 1507 ... Comparurent Gilet (Gille) de Creppe nostre confrère (échevin) d'une part et Renchon son frère ... lequel Gilet reportat **ung pré condist le preit Collon** avecque ce un héritage que près que hayes **entre le voie de Stavelo et le voie de Court** sy avant que lesdits prés et hayes et boix sextantes en présent avecque chü 3 bonniers de prés condist alle **Bovier** jondant dung costeit alle **fosse de Leux** et daultre costeit aux hoires (héritages) Johan de Creppe ... (60).

1507 ... Johan fils Johanchouille (ou hanchouille) de Creppe.
Gilet de Creppe et Henry fils de Johan de Creppe.
Gilet de Creppe et Johan fils **RENCHON** de Creppe son cousin.
Gilet de Creppe met hors tutelle son fils Johan ... et lui reporta sus 1/2 bonnier que haye que preit jondant alle fosse de Leux et daultre costeit alle vielhe voie de pashon.

1510 ... Hanchouille (ou Hanchouille) de Creppe d'une part et **Henry et Gille ses deux fils** ... lequel reportat les prés, boix et haies que soloit tenir Henry de Creppe dudit Hanchouille jondant d'un costeit alle voie qui tend vers Court et daultre costeit alle voie qui tend vers Madmeney en nom de ses deux fils (61).

1513 ... **Henry et Mathy** enfants de jaudit Johan de Creppe.

1513 ... Une pièce de preit estant en ry de Creppe jondant d'un costeit au **bois Levesque** ... en faveur d'Henry de Creppe.

1513 ... Henry et Gilet frères enfants Hanchouille de Creppe reportèrent une pièce de tri estante deseur les **Champs à Creppe** jondant d'un costeit à Renonchon et des aultres deux costeits alle **voie delle Wimanplanche** et alle **voie de neuf forneau**.

1513 ... **Hanus MALHERBE** comme récepteur de Franchimont et partie faisant en ce cas pour mon tresredotable seigneur Etrard de la **MARCK** ... reportat at un nommé **Johan RENONCHON** de Creppe une pièce d'héritage bois et haies tenant ensemble 6 journal gisant en lieu condist en la **faigne delle PRANGLAISE** par delà les **Champs** de Creppe allant vers Stavelo jondant d'un costeit a voie allant de Creppe vers Stavelo (62).

1513 ... **Gilet** fils **JOHANCHOULLE** de Creppe reçoit d'Etrard de la **MARCK** demy bonnier de tri bois et haies.

1514 ... **Henry** fils **RENONCHON** de Creppe reçoit d'Etrard de la **MARCK** un bonnier ... gisant de la Creppe desoz le voie allant de Creppe à Stavelo / au costeit vers **Tolyfaux** jondant alle **grande voie qui va en la Lébiolle**.

LE MARTEAU DE TOLIFAZ A ÉTÉ CONSTRUIT, EN 1533, PAR COLLIN NYVELLE (BREDAR).

1514 ... **Mathy** de Creppe reçoit d'Etrard de la **MARCK** un bonnier de nouveau ... pardela les **Champs** de Creppe ... jondant à **Henry de Creppe**.

Record lan 1519 le 6 jour de janvier ... sur tous les héritiers quy furent Johan HANNON de Creppe ... sur tous les héritages de Creppe ... Rencon de Creppe Henry son fils, Mathy, Henry de Creppe Hanchouille Henrar son fils et Gilet et Johan Renchon ... (C. J. n° 7).

PRÉ ET MAISON HENRARD

1514 ... **HANCHOULLE** de Creppe reporta à **Henry** son fils un preit sus édifier une maison jondant d'un costeit à Gilet frère **audit HENRAR**. La mesme ledit **HANCOULLE** dist quil vouloit à ses aultres enfants quy navoient point de siese pour édifier une maison quilz enussent ossy bien que ceulx quilz en avoient.

1515 ... Hors tutelle de **Mathy** fils **HANCHOULLE** de Creppe.

1539 ... Henry **RENCHON** reporte sa maison et jardin là où il demeure au présent en **la ville de Creppe** jondant d'un costeit à Johan son frère ... et se fist au profit de son fils Reme.

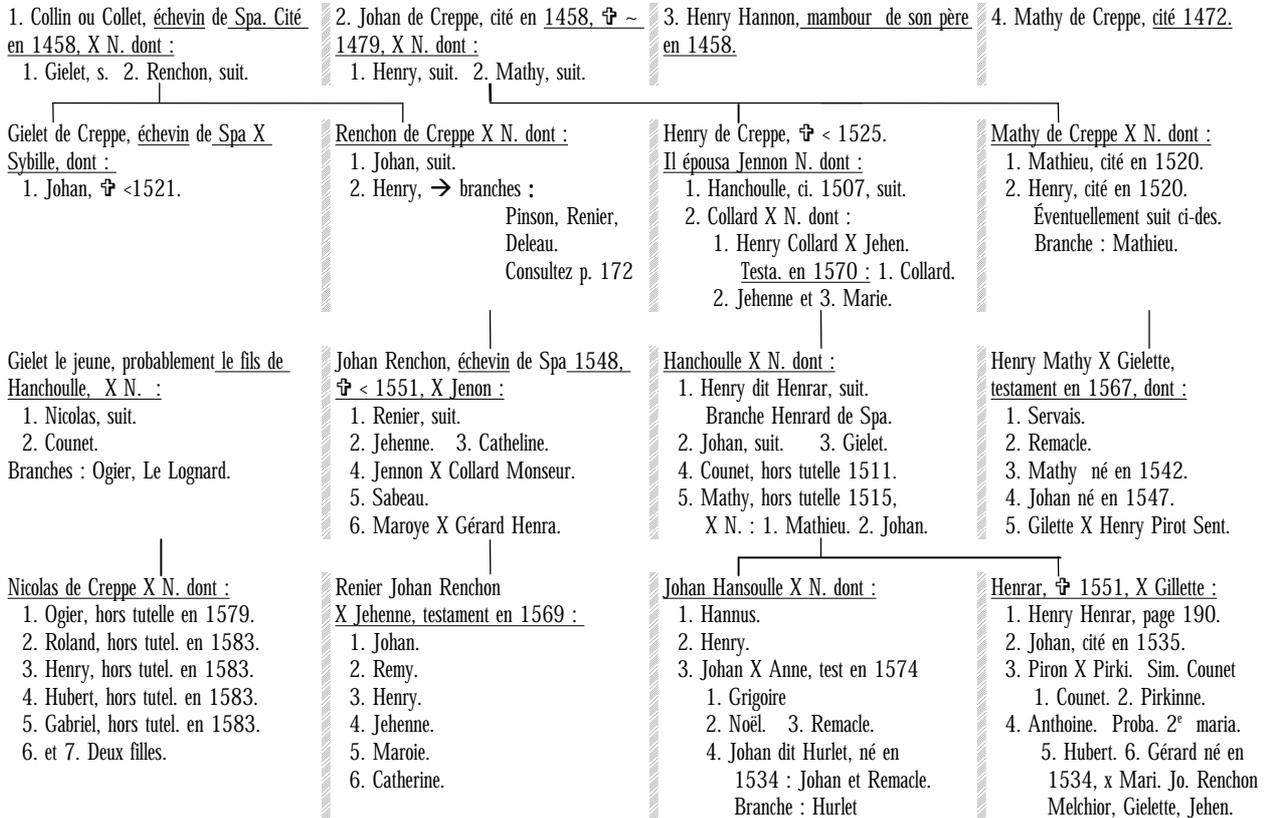
1539 ... Maison de Johan **RENCHON** où il demeure à lieu de Creppe jondant d'un costeit à Michel de Creppe (fils d'Antoine MICHEL (Pottier)) d'aultre costeit **alle herdavoye**.

1583 ... Remacle fils **HURLET** de Creppe releva sa maison **extant emprès le VARIXHAIS à Creppe** et damont alle voye delle **Spijnette**.

PARTAGE DES BIENS DE RENCHON DE CREPPE

22 juin 1521 ... Rencon de Creppe renonchat et quittat aux humiers et vicaries qu'il avoit, premier sa cour maison jardin et assiese estant en la vilhe de Creppe hauteur de Spa et généralement tous ses héritages et ce fist en nom et au profit de **Johan et Henry ses deux fils** ... et la mesme lesdits frères fisent part entredoux de tous les biens ... Johan RENCHON doit autre le cout maison jardin et assiese où demeure au présent RENCHON son père / comme quoi ledit Henry doit autre le maison quy fut **Collet de Creppe leur grandsire** (grand-père) ... (63).

La famille De Creppe, auteur Johan Hannon échevin de Spa dès 1439, il épousa N. dont :



QUELQUES MAÎTRES DE FORGES DE WINANPLANCHE

1428 ... **Maist CLOIZ** et son épouse **Dambel Oyde**, enfants : **Henry, Loren, Andrea, Denaul**.

1445 ... **Watlet** fils **Dambel Oyde** (et de **Maistiry**, 2^e mariage de **Damhel Oyde**, autre enfant : **Thiry**) 5 muids dawoine sor le **Hanchinpreit Maistiry** delle **Winanplanche**. **Wathelet** eut au moins un fils dénommé **Thiry**.

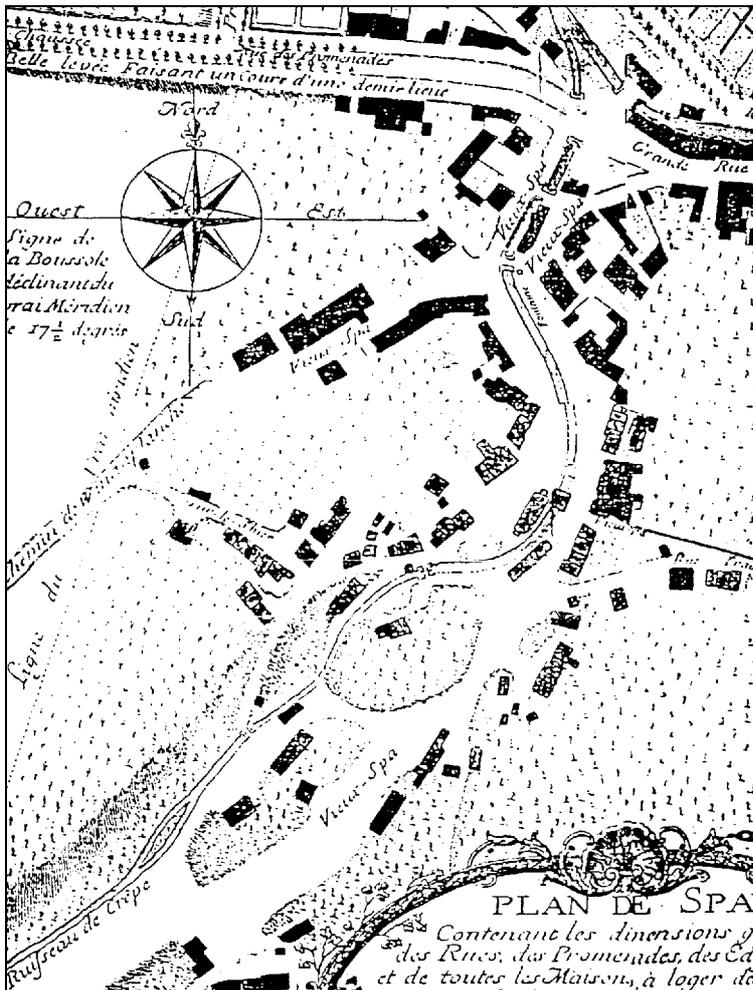
1465 ... **Cloes** fils le grand **LOREN**. Le Grand **Loren**, échevin de Spa, épousa N. dont : **Cloes, Mathy et Andrian**. **Cloes**, échevin de Spa, épousa **Maroie**, dont : **Servais, André, Remacle, Piron et Henry**.

PIROT de **marteal** eut au moins deux fils : **Pirot** et **Johan**. **Pirot** de « **marteal** » ne veut pas dire que le maître de forges de Spa habitait **Marteau**, ban de **Theux** (**1481** ... **Collet de marteal de marteal**). **1529** ... **Mathy Counet (XROUET)** de **Span** achète du **fourneau Watelet** (**Goffin**) alle **Winanplanche**. (64). **1495** ... **Johan** fils **GOFFIN** de **marteal** reporta un quart de **martéal** qui fut **PIROT** en nom de **Collin** fils **Johan BREDAR** (65). **GOFFIN**, maître de forges, épousa une fille de **PIROT**, ils eurent au moins deux fils : **Wathelet Goffin**, échevin de Spa, (un fils : **Stienne**) et **Johan**. Celui-ci eut comme fils : **Anseilhon** et **Goffin**.

1715 ... **François DE SCLESSIN**, fils de **Robert**, cède à **Jean MONSEUR** mayeur d'Angleur les places des forges et fourneaux, by, coup d'eau situés au village de **Marteau**, tant sur notre juridiction que sur le ban de **Theux**, pour illecque réédifier les usines comme il trouzera à propos, avec une pièce de preit située sous le vivier de la forge et un petit cortil jondant au by du fourneau comme aussi le droit de pouvoir tirer minéraux au preit elle **Reid** (66). La famille de **LIMBOURG** exploita une partie du complexe au 18^e siècle.

**POUR LES USINES DE WINANPLANCHE (BAN DE SPA) ET DE MARTEAU (BAN DE THEUX),
CONSULTEZ LA PAGE 34.**

Dessin de Gilles Pierriers dressé en 1559



Vieux-Spa

Plus de deux siècles séparent le dessin de Gilles Pierriers du plan de C. Le Comte (1780). Les deux dessins nous montrent la faible progression de ce quartier. D'où, probablement, le nom de « Vielle Spa » employé au 17^e siècle à partir du déclin de l'industrie métallurgique et de l'évolution remarquable du centre de Spa.

LE QUARTIER DU VIEUX-SPA



e quartier dit de « la Vielle » Spa était constitué des « Champs delle Rowe » et du « Seel » (sceau ou seau, actuellement é Sèyè). Le quartier s'est développé le long et autour du ruisseau de Barisart. Ce que l'on appelait « Vielle Spa », notamment le **30 janvier 1645**, ... *la maison de feu Godfrin XHROUWET laisné jondant un petit cortil par derrier, située dans la vielle Spa, jondant vers soleil levant à un by et canal allant et conduisant leauve sur les héritages BROGNARD et devant au chemin réal ...*, se situait, en fait, entre les usines du Seel et les usines du quartier de la rue du Fourneau. Quelques habitants sont cités au cours du 15^e siècle notamment Henry delle Rowe et ses descendants. D'autres familles sont signalées, à cette époque, comme détentrices de terrains : Anceau; Bredar; Cowe et ses branches : Xhrouet, Pilatte, Bovy, Counet. Si un quartier dit « Vieux-Spa » existait primitivement à la formation du bourg autour du Pouhon, il devait se limiter au lieu-dit « Champs delle Rowe ».

DESCRIPTION

Les lieux-dits ne sont probablement pas délimités par des lignes fictives; la configuration du paysage devait jouer un rôle prépondérant.

1577 ... *le chemin tendant delle rowe a Stavelot* (67). **1572** ... *a chemin que tent de seaulx sor les champs delle rowe* (68). Deux chemins longeaient les rives du ruisseau de Barisart (pages 26 et 27).

La limite entre les « Champs delle Rowe » et le « Seel » se situait à la jonction des chemins de Stavelot, de Barisart et du Thier : « **Lyfreuheid** » (le Freuheux), le « **Thier de Seel** » et le « **Thier delle Rowe** » forment la rive gauche du ruisseau de Barisart depuis Bahychamps jusqu'au chemin de Creppe (rue Albin Body). Ces trois coteaux nous permettent de déterminer la limite entre ces deux zones. D'autre part, le dessin de Pierriers réalisé en **1559** nous montre bien la séparation des deux « thiers ».

17 mars 1454 ... *un demy journal de terre marchisant a chemin reaul (chemin de Creppe) dune part et daultre part atier delle rowe* (69).

4 août 1573 ... *un petit pré estant en thier de seau jondant vers soleil levant al veuve Henry HAVELIN vers les champs delle rowe a chemin* (probablement la voie qui sépare les deux « thiers ») *et des aultres costés a seigneur* (70).

12 mars 1575 ... *le cortil coppette gisant et situé sur le thier delle rowe audît span jondant devant a chemin* (71).

1696, *Thier delle rue, derrière la chapelle* (72).

7 juillet 1576 ... *une pièce de terre gisant en lieu condist deseur le seel sur les champs delle rowe jondant deseur et dessous a Pirotte NYVELLE et devant a chemin tendant de span a creppe* (73).

LES « CHAMPS DELLE ROWE »

Les « Champs delle Rowe » commençaient à partir de la propriété de la famille BROGNART, au confluent des ruisseaux de Barisart et du Wayai : ... *Antoine fils de feu le Petit COLLIN reporta une pièce de terre estante sur les champs delle rowe jondant devant a chemin qui va de span a creppe* (actuellement rue Albin Body) *desoz a Pierre BROGNARD* (la maison des BROGNART est visible dans la deuxième partie, à gauche et en dessous, du dessin de Gille Pierriers) (74).

Ce lieu-dit était habité au début du 15^e siècle : **1438** ... *Johanne femme qui fut Henry delle rowe ... quitat et werpit 6 gerna de terre et tot les hay jondant che terre mesme en le voie debarisair* (75).

LE « SEEL »

Le « Seel » se situe de part et d'autre du ruisseau de Barisart. Il est délimité sur la rive droite par le chemin de Stavelot; sur la rive gauche par le Freuheux et le chemin qui relie Spa à la minière de la « Lébiolle » (Creppe); en amont par le chemin de Bahychamps; et en aval par le pied du Thier.

Le toponyme « Seel » est le plus employé dans les archives. Comme ce quartier était probablement une ancienne minière, on pourrait soutenir que le mot « seel » viendrait de sceau au lieu de seau, désignant un endroit réservé et marqué par le sceau du seigneur.

RIVE DROITE

- 1460** ... le clusin gisant et marchisant d'une costeit a **seyaul** et daultre costeit auz enfants HERMAN le marteleur (76).
1479 ... fut a vesty Gérard BRACKE (famille alliée à Johan Bredar) de N. journal de nouveaul acquit **gisant en seel** jondant **dun costeit a clusin** de fut cochy **daultre costeit alle ewe** (ru de Barisart) (77).
1588 ... Remacle BREDAR reporta un journal de terre qu'il disoit avoir de ses feus père et mère estant sur le Bozière, jondant vers soleil levant à la veuve Johan GRACIEUX, vers midi et vers Spau aux héritages de son frère Léonard et vers le **Seel** à chemin de Stavelot (78).

RIVE GAUCHE

- 4 mars 1579** ... une pièce de pré extant en **seel** jondant damont a seigneur, vers le bozier a Remacle COLLETTE, vers soleil couchant **all heid** de lifreubeid (Freuheux) en dessous alle veuve le **WACHON** (79). A consulter, également, Les usines du Seel.

AMONT

- 8 janvier 1572** ... une pièche de preit et terre nommée le **baxhiet champ** situé deseur les places de forneau en **seaulx** jondant vers midi a chemin qui tent de seaulx sor les champs delle rowe (80).
12 avril 1575 ... une pièce d'héritage nommée **baxhichamps** jondant vers soleil levant **alle voye de creppe tendant en sealz** (81).
26 avril 1517 ... un petit perchoz de pré gisant en **seau** delers le cortil appartenant a petit COLLIN jondant **alle lonfeche** (82).
1530 ... un try estant en **Bahie champs** jondant desos **alle herdavoie** deseur alle voie de **Belle heid**.
1436 ... 2 boniers de nouveaul desouz le weiz de **Hoctasar** (83). **1479** ... un pré appelé **hoctéal sart** jondant a **lawe de barisar** (84).
1479 ... le jour des plaids généraux delle saint Remy ... item encor 2 journal extant **el hay parin** desus le voie de **barisar** item encor 5 journal marchisant a val le **ry de bohuy** et a de la **del herdavoie** desoz le thier delle roche (85).

LA MINIÈRE DU SEEL ?

Le « Seel » est-il une ancienne minière que l'on commence à diviser à partir de la deuxième moitié du 15^e siècle? En tout cas, plusieurs actes font état de la présence de métaux dans ce lieu, notamment : **le 19 octobre 1529** ... comparurent devant nous Hannus MALHERBE comme receveur de Franchimont d'une part et Colin NYVELLE despau daultre part, lequel Hannus comme receveur en gens des comptes de nostre altesse et prince monseigneur de Liège reporta et donna audit Colin a tenir en héritage de nostre seigneur et de ses successeurs évesques de Liège 3 journal de wérixhas en deux pièces gisant en seau deseur spau jondant l'une des journal **alle herdavoie** d'un costé daultre costé a Jehan le BRESSEUR (famille alliée aux Bredar, futur TAHAN) et de tierce costé a wérixhas et la mesme pièce gist la mesme excepté le voie entredoux mences, **le col deawe** a prendre en la rivier desoz **le marteau le Petit COLIN** pour aller sur son preit de sterchoul la estant et icelui eaver (arroser) et non aultrement, **reserve amondit seigneur tous métalz que poroient estre trovez esdit 3 journals** et payant pour lesdits 3 journals et col deawe a jour nostre dame assumption en mains dudit receveur audit Franchimont 3 florins dor des 4 électeurs ou leur vraie valeur ... (86).

4 août 1573 ... Thier de Seau ... a condition que lon ne pouldrat sur icelle pièce laisser croistre bois pour en faire charbons, item devront lever des fosses alentour et planter haies afin quil ne prennent bois en forest ... retenant par ledit receveur en tel nom que dessus toutes sortes de **mines mectalz** et charbons que la dedans se pouldroient trouver (87).

LES USINES DU SEEL

Le fourneau est cité à partir de **1471**; son appendice, l'usine à marteler le fer, est signalé en **1529**. Un chemin longeant le pré dénommé « Baxhichamps » reliait le fourneau à la grande voie menant à la minière de la « Lébiolle ».

Ces usines appartenaient à la famille BREDAR.

1471 ... Sor le marteau a Collin BREDAR et sor le fornea seel por ledit parte dudit Collin (88).

Les établissements dataient probablement du 14^e siècle. Collin a hérité d'une partie du fourneau de son père. De même, on ne retrouve pas la demande des coups d'eau pour les usines, mais bien, pour arroser les prés.

1496 ... L'an 1496 aux plaids généraux delle saint Remy comparu pardevant nous comme pardevant hault cour et justice Collin fils Collin BREDAR d'une part et Thomas BREDAR (fils de Johan BREDAR) d'autre part ... pour une discenge (échange) ... reporta Collin susdit en le main de nostre mayeur la 5^e part de plache de **fornea en seel** en nom de Thomas susdit ... La mesme reporta ledit Thomas un quart de marteal appelé **le marteal BREDAR** (89).

5 septembre 1500 ... Bietmé PILATTE reçoit un pré **en Seel** jondant a plache de fornea et d'autre costé a un pré qui est Johan COLLIN de spaux (90).

25 juin 1513 ... personnellement sont venus devant nous Izabeau veuve de Bietme PILATTE d'une part, Bertrand son fils d'autre part et de tierce costé Collet le CAMUS, laquelle Isabeau quitat et renonchat aux humiers quelle avoit a une pièce de preit gisant **en seau desoz le forneau jondant alle heid de lificheux** (lyfreuheid ou le Freuheux) **alle berdavoie** et aux places dudit forneau et ce fist elle au profit de son fils qui en fut acceptant ... la mesme ledit Bertrand reporta le pré au profit dudit Collet (91).

8 janvier 1516 ... Gilet le TIXHON reporte a Lambert fils le Petit COLIN la 5^e part de forneau plache et col deave et appartenances estant en **seaul** (92).

1522 ... Jehan ANCEAU ... sour un preit estant en Seau jondant à Collet le CAMUS d'un costé, d'autre costé **ali freuheux** et d'autre costé à **forneau de Seau**.

1554 ... Le preit qui fut Johan AN SEAU jondant desoz à **by de forneau** en Seau, deseur alle **voie des vaces**.

15 janvier 1575 ... Remacle BREDAR fils légitime de feu Colin MOREAU reporta au profit de Johan fils de feu BOCHOD toutes et quelconques part et portions quy fut son feu père dedans la généralité des places de forneau en **seau** jondant d'un costé aux représentants feu Henry HAVELIN et des aultres costés a seigneur (93).

11 mars 1600 ... une pièce de terre extante en lieudit en seaulx jondant vers soleil levant au **by qui solloit aller sur le forneau** endit seaulx vers midi a Thomas COLLAR (94).

23 mai 1619 ... Melchior et Anthoine Le Loup, enfants de feu Léonard Le Loup, reporte une maison ... et leur part qu'ils prétendoient avoir aux usines de la forge appelée le marteau STIENNE située par dessoub Spau ... **item au forneau dit de saut là situé peu par dessoub ladite forge** (95).

LA PLUS ANCIENNE TRADITION DU VIEUX-SPA



Février 1998, la photo, prise à la tombée de la nuit, représente quelques centaines de corneilles venant de s'abattre sur les arbres du Freuheux. Elles respectent, ainsi, la tradition déjà établie au 15^e siècle, quand les habitants de Spa nomment ce lieu-dit « Lyfreuheid », c'est-à-dire, le coteau aux corneilles.

BARISART



Le barrage du haut fourneau de la région du Seel (Scéay) a été construit avant le 15^e siècle. D'assemblage primitif, il est probablement le plus ancien barrage de Spa encore visible. 100 pas en amont, nous trouvons les traces d'une digue classique, inclinée pour projeter l'eau dans le bief.

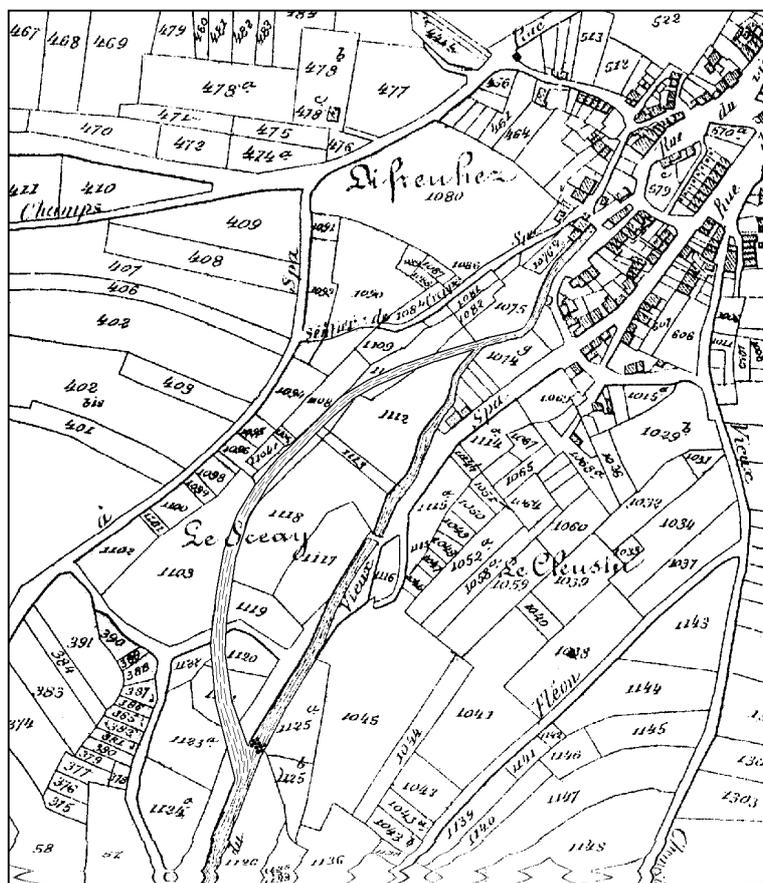
La réserve d'eau du haut fourneau et de l'usine à marteler le fer du Seel se situait à l'endroit de l'étang du château d'Alsa. Ce bassin d'eau est alimenté par une source et, en ce moment, par l'apport du ruisseau de Barisart.

En 1662, les pères Capucins reçoivent l'autorisation, « pour la nécessité de leur hospice, d'y conduire, par buse (probablement des tuyaux en bois), une fontaine dont la source est située à 1000 pas pour le moins du bourg, au pied de la montagne allant à Creppe condist Bachichamps ... ».

Cette source alimentera, également, « à partir de la fontaine qui sourde par buses dans le jardin desdits capucins, les maisons d'Anthoine Le Loup maistre de l'Arbre d'Or, de Robert de Sclessin maistre de la Rose Blanche et de Jean Godefrin Xhrouwet maistre de la Fontaine d'Or ».

Cet Anthoine Le Loup dit Le Cache, bourgmestre de Spa, épousa Gillette Simon, veuve de Nicolas Le Loup. Ils engendrèrent, notamment, Anthoine dit Le Cache qui épousa Catherine Remacle Le Loup, et, de cette union naquit Remacle Le Loup, l'un des plus célèbres peintres spadois.

Au 15^e siècle, la « herdavoie » longeait la rive gauche du ruisseau de Barisart du côté du haut fourneau. Par contre, le chemin de Barisart côtoyait la rive droite.



Projection sur le plan Popp, édité vers 1860, du bief du haut fourneau du Seel.

Le bief est encore visible sur le plan de C. Le Comte dressé en 1780 (voir la page 24).

LA FAMILLE BREDAR

LES PREMIÈRES GÉNÉRATIONS DE LA FAMILLE BREDAR



n découvre les membres de la famille Bredar dès les premiers manuscrits de Spa. Ils exercent la profession, de leurs aïeux, signalée dans le document de 1326. Ils seront propriétaires, en tout ou en partie, d'au moins 18 usines métallurgiques de Spa, Winanplanche et Marteau. Les manuscrits du 16^e siècle nous révèlent, également, qu'ils occupèrent une grande partie des maisons ou auberges situées au centre du bourg.

Malheureusement nos recherches ne concernent que la partie visible de la famille. Les descendants de Barthélemy et de Paul qui devaient nécessairement se prénommer Collin (Nicolas, Colet) ont dû changer leur patronyme pour se distinguer du nom « Bredar ».

En général, les familles des maîtres de forges de Spa et de Creppe ont des liens avec les Bredar, mais parfois, les preuves pouvant étayer cette affinité nous font défaut. L'exemple de Johan Hannon est édifiant (consultez la page 21).

Les 1^e, 2^e et 3^e générations nous sont connues par la copie de l'octroi du 22 juin 1326. Une partie de la famille BREDAR de la 3^e génération, c'est-à-dire l'existence au 14^e siècle de Collin et de Jean (Johan), est confirmée par les archives de Spa.

Jean Bredar, précurseur d'une importante lignée d'administrateurs de Spa, est cité comme **échevin en 1432 et 1439**. Il est nommé dans la copie de l'octroi de 1326. Il cesse d'exister après 1439.

Johan et Collin, fils de Collin Bredar de la copie de 1326, sont cités, notamment, en :

1448 ... *envier Johan BREDAR delle somme de 4 griffons et et 2 banaist de cherbon* (96).

1453 ... *Johan BREDAR fait avance pour Johan BRESSEUR del somme de 21 cent de fier* (fer) (97).

1454 ... *a fait Johan BREDAR quisanche envier Henry Grigoire, chestelin de Franchimont, en nom de monseigneur, le somme de 38 poiz de ronfier* (98).

1450 ... et **1461**, *Collin BREDAR a fait avance de 4 tier de cherbon sour le forge*.

Johan et Collin BREDAR, cités entre 1448 et 1479, sont frères. Ils ont deux enfants dénommés Collin Bredar. En tenant compte de la tradition de l'Ancien Régime qui veut que l'on donne aux enfants les prénoms de leurs grands-parents, on peut soutenir que le père de Collin et de Johan s'appelait Collin BREDAR; d'autant plus qu'il est cité sous ce nom dans la copie de 1326. Nous sommes, ici, à deux générations de Collin dit de BREDAR. Les actes décrits à la page 20 confirment le partage des biens en 1400. Les deux cousins (99), Collin BREDAR, sont nés en 1456 et 1466. Dans leur jeunesse ils seront appelés : Collin fils de Collin BREDAR et Collin fils de Johan BREDAR. Ensuite ils prendront chacun un surnom : Collin dit le Petit COLLIN pour le fils de Collin et Collin dit le Grand COLLIN pour le fils de Johan (consultez les textes clés de la page 37).

Avec la multiplication des Collin et Johan BREDAR, la famille s'ouvrira sous d'autres noms : THOMAS, MOREAU, NYVELLE, LEZAACK, RAQUET, WILKIN, LE WASSON, LE LOUP, DESPA, LAKAILLE, ME GRAND SEUR, MARCK, COLLIN, DU LOUP, LOVINUS, WOLFF ... (à consulter : les actes décrits, les références et les tableaux généalogiques qui en découlent).

LE SURNOM « LE LOUP »

Le surnom « Le Leux » est cité pour la première fois dans un manuscrit de Spa, en **1550** : ... **Collin fils Anthoine le leux** (100). Anthoine Le Leu est le fils de Collin Bredar dit Le Petit Collin, il décéda entre 1562 et 1572. Il faut signaler que ses enfants héritèrent des terres situées sur le « Bovier » (101); or, cet endroit touchait la fosse dit « de Leux » (1507; (102)).

Un surnom peut également resurgir après quelques générations. Les cas sont fréquents dans nos régions, notamment à Spa avec les LAMBERT (Xhrouet). Par exemple : en 1530, Piron (Pierre) BEAU PAIN, meunier et boulanger, prend la direction de deux des moulins banaux d'Olne situés au lieu-dit « Touvoie ». Pendant un siècle, ses descendants porteront le nom de « PIRON ». Ensuite la famille se divisera en plusieurs branches portant les patronymes suivants : PIRON, BERTRAND, BEAUPAIN et LOCHET. Le 24 octobre 1721, **Jean Beaupain devint fermier du moulin banal de Spa** (103).

MAISONS DE LA FAMILLE

HISTORIQUE DE LA MAISON « DU LOUP »

1494 ... *Johan chonet de Polleur reporta à Collin fils Collin BREDAR 4 sty darvoine par an héritable hors de 8 sty que ledit Collin le doit sor le cour maison qui jadis fut Collin BREDAR et Johan BREDAR, jondant par deseur à LOMBART et par derier à faix* (Fa) (104).

Cette maison des deux frères Bredar provient, probablement, de l'héritage de leur père Collin né au 14^e siècle. L'habitation est située à l'emplacement de la maison portant l'enseigne « Du Loup » au 16^e siècle (page 31). En fait, il s'agit de deux maisons accouplées.

1532 ... *la cour, maison, jardin et assise où demeurent présentement Linard LAKAILLE et Colin MOREAU avec le cortil estant derier lesdites deux maisons jondant deseur a cortil qui fut LE LOMBAIRE, desos a une rualle qui va vers le fas, derier a une rive* (rivière) *qui joint a ung preit appartenant a euxmesme devant a royal chemin, item la maison où demeure au présent Anthoine* (dit le Leu) *son frère ...* (105). Partage entre les quatre fils issus du premier mariage de Collin Bredar, dit le Petit Collin.

TESTAMENTS D'ANTHOINE LE LEU

1540 ... *Anthoine fils le petit COLIN de Spau, présent Jehenne sa femme, lesquels en l'absence de Jehenne, Linard, Maroie, Thomas, Catherine, Franceux et Anthoine leurs enfants ... et si estoit trouvé qu'ils enissent aucune part fuisse a marteau ou a forneau* les enfants maistres dudit Anthoine et de ladite Jehenne les devront avoir faire part ... (106).

1562 ... *avons laissé à Franceux mon fils la maison la qu'il demeure jondant dessous à Johan Me Grand Seur et devant à réal chemin ... laissons à Antoine mon fils la pareille maison de dit Franceux jondant à icelle mesme ... laissons à Léonard nostre fils la maison la qu'il demeure jondant au chemin et deseur à Johan Me Grand Seur ... laissons à Thomas nostre fils la maison la qu'il demeure marchisant à celle dudit Léonard ... quant à Remacle et Melchior mes deux enfants qui se sont mariés nous les laissons demeurant ensemble conjointement la maison où y demeurons en présent jondant devant au chemin desos à Léonard dit Lakaille ... entendu après le décès dudit Antoine et son espouse que ledit Antoine pourra faire édifier et maisonner en icelle les maisons pour faire 3 de mariages en prenant les bois sur ses héritages ... quant à Franck mon beau fils* (Franck Debeaurieu) *je lui laisse un assiese pour faire édifier un maisonnage s'il lui plait ...*

Nous nous trouvons en présence des maisons formant l'aile gauche de la place du Marché, notamment, aux enseignes « Du Loup » et du « Cornet » : Remacle (voir ci-dessous) et Melchior; du « Lion d'Or » : Antoine et son fils Gabriel; du « Mouton Blanc » : Franck Debeaurieu.

TESTAMENT DE REMACLE LE LOUP FILS D'ANTHOINE LE LEU

3 décembre 1586 ... *comparurent devant nous Remacle LE LOUP, greffier de Spa, et son épouse Maroye fille de feu Henry sans JOYE de Polleur ... enfants : Anthoine, Henry, Catherine, Jehenne et Marye ... maison, cour, xheures, stableries où ils demeurent extant en la ville de Spau, jondant devant à l'aisemence, d'amont à Melchior son frère, derier aux hoires* (héritages) *feu Collin MOREAU et desoub aux hoires LACKAYE ... part de la forge et marteau STIENNE ... Franceu LE LOUP frère ... Jehenne veuve de Collin frère ...* (107).

DESCRIPTION ET PARTAGE DES DEUX MAISONS DE FEU REMACLE LE LOUP

14 juillet 1593 ... *pardevant nous comparurent Anthoine et Henry fils et enfants de feu Remacle Le Loup de Spau en son temps greffier, remonstrant qu'ils avoient entre eux fait parchons et divisions des maisonnages et édifices ... premièrement ledit Anthoine at obtenu pour sa part la neuve maison dit comble quy fut leur feu père jondant devant sur le chemin, deseur audit Henry, desoub aux hoires Lakaille ... la parois de la viel maison quy fut leur feu père, porte allant droit derriere en lestablerie sur un posteau estant entre le bâtiment et lestable de vaches ... secondement ledit Henry at obtenu pour sa part la maison où il demeure avec la grande chambre devant fond et comble, jondant deseur à Melchior* (Le Loup) *leur oncle, devant au chemin, desoub audit Anthoine ...* (108).

EXTRAIT (MAISONS) DU PARTAGE DES BIENS D'HENRY LE LOUP :

25 avril 1634 ... partage des biens de feus Henry LE LOUP (fils de Remacle) et de Barbe à Limbourg (Barbe Giel COLLETTE à Limbourg) jadis conjoints ... enfants : **Remacle, François, Giel et Henry**, Piron DEGLENN mari à **Catherine** et Pirotte SIMON mari à **Marie** ... **Nicolas** absent militant en climat éloigné et pays étrangers au service de sa majesté impériale ... **les deux maisons où résidoient leur feu père à l'enseigne DU LOUP sur le marché** ... de l'autre maison à costé des représentants Melchior LE LOUP ... (109) (14 pages).

En 1686, Remacle, fils d'Henry Le Loup (ci-dessus), qui se fait appeler Henry Remacle DU LOUP (jurisconsul de Franchimont), habite la maison située sur le Marché portant l'enseigne du CORNET, joignant aux représentants feu Giel LE LOUP (son frère) (110).

=====

AUTRES MAISONS DE LA FAMILLE BREDAR

1470 ... Johan BREDAR acheta une cour, maison, cortil, jardin et assise à Johan HEROT situés à Spa, jondant d'un costé alle eawe devant le mollin (111).

1480 ... Wilkin fils collin BREDAR fit quitanche por certaine marchandise touchant un noveau aquy extant derier la maison dedit Wilkin en Fa (112).

8 janvier 1547 ... comparurent devant nous Colin [Bredar] dit le grand COLIN de Spa d'une part, Johan son fils d'autre part et de tierce costé Colin NYVELLE de Spa, ledit Colin dit le grand COLIN reporta les humiers et vicaries qu'il avoit dedans la 4^e part de la cour, maison, jardin et assise qu'il avoit présentement en la ville de Spa estante sur les pouxhons, venant devant a wérixhas, derier alle rivier, au profit dudit Johan son fils ... item la mesme ledit Johan reporta ladite 4^e part au profit de Colin NYVELLE son frère (113).

Cette maison, dont Collin Bredar dit le Grand Collin avait la 4^e part, appartenait, probablement, à son père Johan qui est né au début du 15^e siècle.

22 janvier 1549 ... Colin NYVELLE reporta à Bastin le molnier la maison qui fut Colin dit le grand COLIN, père dudit Colin NYVELLE jondant deseur alle rivier, desos a Willeame et Wilkin frères audit Colin NYVELLE (114).

31 décembre 1572 ... Remacle BREDAR et Isabeau de FROIDECOURT, veuve de Luyard MOREAU (elle se remaria avec Jouxhomme BERINZEN avant 1576) jadis frère dudit Remacle, reportèrent la tierce part de la cour, maison, xhurre, stables situées audit Spaux extant après les pouxhons audit Spa, jondant par derier alle rivier, qui jadis appartenant a feu Collin MOREAU leur père, au profit de Johan de FROIDECOURT, pour la prix de 1100 florins liégeois (115).

1573 ... maisons à Spa de Johan et Andry, fils de Collin dit LE NYVELLE (116).

1587 ... Johan fils de Collin dit le Petit COLLIN et Collin son frère (enfants issus du premier mariage de Collin et de Maroye Henry desseur le THIER) ... maison de leur grand-père, le Petit COLLIN, gisant devant l'eglise de Spa, partant contre le susdit Collin, vers midi à Gielet Johan ME GRAND SEUR son cousin (Gielet est également le petit-fils de Collin dit Le Petit Collin), vers l'eawe à terre du seigneur et des aultres costés à Remacle le Petit Collin son oncle (117).

20 juillet 1591 ... Léonard LE LOUP avoit promis part et porchon de tous ses biens à tous ses enfants ... depuis quoi ledit Léonard avoit fait édifier et ériger deux maisons sur la place des pouxhons ... (118).

12 juillet 1592. Testament de Léonard Le Loup et de Linette Simon Counet ... at laissiet à Melchior son fils la maison estante sur les pouxhons jondant dessoub à Remacle COLLIN (fils de Collin Le Loup et capitaine de Spa), item à laissiet à Simon aussi son fils l'autre maison qu'il avoit estante sur lesdits pouxhons jondant à celle dudit Melchior, item à laissiet à Antoine aussy son fils la maison où il demeure (maison en l'Honneux) (119).

1591 ... Jehenne, veuve de Johan GRACIEUX et son mari Albert de SCLESSIN reportèrent les humiers qu'elle avoit à la maison sur les pouxhons de Spa, jondant devant sur la place delle fontaine derier alle terre du seigneur d'aultres aux représentants Collin LE LOUP ... au profit de Franceux LE LOUP (120).

QUATRE AUBERGES DE LA FAMILLE BREDAR EN QUARANTAINE

1599 ... plusieurs et divers seigneurs, Dames et Demoiselles, avec leurs suites, de la nation française, ... s'en partirent pour venir en ce lieu de Spa, où, ils choisirent semblablement pour leur commodité, plusieurs logis à l'effet de récupérer leur santé corporelle en prenant le bénéfice et buvant des eaux des fontaines acides et fameuses de Spa; et autrement aussi pour leur plaisir; qu'ils ont choisi dénomément les logis de Remacle Collin LE LOUP, de Guillaume BREDAR, de la veuve Léonard LE LOUP et de Gabriel LE LOUP, tous dudit Spa. Et comme il est advenu que le lendemain de leur venue en ce lieu de Spa, est devenue malade l'une desdits Dames ou Demoiselle, ayant la dite maladie contagieuse et peste ... A fin de policier, donner ordre, et éviter l'infection des maisons, des personnes dudit Spa ... avons fait l'ordonnance subséquente. Savoir que lesdits Remacle Collin LE LOUP, Guillaume BREDAR, la veuve Léonard LE LOUP et Gabriel LE LOUP devront et seront tenus l'espace de neuf jours prochains demorer avec leurs femmes, enfants et familles dans leur logis (121).

L'AUBERGE DE GUILLAUME (WILLEM) BREDAR(T), BOURGMESTRE

1591 ... *del maison, xbeurre, stables, porpris, appendices et appartenances ... situés sur les poulhons de Spa, jondant le tout des trois costés à l'aisemence et terre du seigneur, et derier à l'eanve, item un cortil à jottes ... gisant la derier par dela l'eanve jondant vers l'englise alle cymeterre dicelle vers soleil levant à Jean Gielet (Me Grand Seur) tochant vers les poulhons alle rivière ...* (122).

=====

1609 ... *Collin, fils de feu Stienne Collin LE LOUP ... sa maison extant sur le marchiet* (123).

1612 ... *Melchior Léonard LE LOUP ... sa maison venant devant le marchiet, jondant vers soleil levant à Symon son frère et dessous à Remacle COLLIN (fils de Collin Le Loup) ...* (124). Emplacement des maisons de Léonard.

1619 ... *Melchior et Anthoine vendent à Remacle, fils d'Henry LE LOUP, la maison de leur père, Léonard LE LOUP, séante au lieu dit l'Honeux à Spa, jondant d'un costé à Simon leur frère et d'autre à Corbeau Thomas (LE LOUP) et devant à chemin ... au prix de 2000 florins brabant* (125).

22 janvier 1622 ... *maison à Spa où demeure Francque de BEAURIEU (le jeune) et qui appartenait à Francoys LE LOUP* (126).

5 décembre 1622 ... *Collin FRANC, oncle paternel, et Henry LE LOUP, cousin nostre mayeur, tuteurs de Thomas 20 ans, de Godefroy 19 ans (père de Charles Denis de BEAURIEU, peintre spadois) et de Marie 17 ans, enfants de feu Francque de BEAURIEU l'aisné et de feu Jehenne delle ROCHE d'une part, et Francque de BEAURIEU le jeune fils dudit Francque l'aisné ... Francque obtient la maison de son père à l'enseigne du « Mouton Blanc » située à Spa, jondant dessous à Gabriel LE LOUP « Lyon d'Or », derier au chemin montant à la montagne tirant vers le Sart, contre une rente de 96 dallers par an qu'il doit payer à ses frères et soeurs* (127).

1635 ... *Hermès DEPONT, bourgeois de Theux, reporta à Thomas LE LOUP, maistre peintre en verre, telle part de maison qu'il a et lui est succédé de part Jehenne son espouse, à la maison quy fut ci-devant à feu Antoine Melchior LE LOUP père de ladite Jehenne ... jondant à chemin et rue* (128).

1641 ... *Léonard fils de feu Gabriel LE LOUP, reporta sa part de la maison de son père portant l'enseigne du « Lyon d'Or » à Gabriel son frère* (129).

1643 ... *Anthoine Henry LE CACHE (Le Loup) vend sa maison appelée la maison de l'Espinette ... jondant vers soleil levant à chemin tirant de Spa vers Stavelot, vers soleil levant à la ruelle quy vat aux Pères Capucins, au profit du peintre Nicolas LOZET demeurant à Naples* (130).

Rappelons, également, que les maisons aux enseignes de « l'Arbre d'Or »; de « Jésus » et du « Chapeau d'Or »; des « Trois Roy »; étaient détenues, respectivement, par les branches d'Anthoine LE LOUP dit Le Cache, bourgmestre; de Thomas LE LOUP, bourgmestre, (Chapelle Thomas Le Loup); et de l'échevin de Spa Melchior LE LOUP (131).

NOUS REMARQUONS QUE LES MAISONS DES DESCENDANTS DE COLLIN BREDAR, DU 14^E SIÈCLE, SONT REGROUPEES AU CENTRE DE SPA. L'OCTROI, EN 1326, DES TERRAINS SIVVÉS PRÈS DE LA FONTAINE, SEMBLE ÊTRE CONFIRMÉ.

AVBERGES RACCORDÉES A LA FONTAINE DE BACHICHAMPS

10 janvier 1660, Anthoine LE LOUP dit Le Cache fait placer l'eau courante dans son auberge à l'enseigne de **l'Arbre d'Or** : ... *9 mai 1665 Anthoine LE LOUP dit Le Cache transporte de sa pure et libre volonté et ce en récompense de ce que lesdits Pères Capucins luy at octroyé le droit et pouvoir d'amener et conduire dans sa cour et stablerie les eaux et fontaines découlantes hors du bassin de la fontaine située dans le jardin diceux pères ainsi qu'appert par acte passé le 10 janvier 1660, qu'il a donné cédé et transporté en faveur desdits pères et ce acceptant 10 verges de prairies ... et ce pour contvenir à l'agrandissement de leur jardin (132).*

En 1690, nous apprenons qu'il y avait une « brassine » (endroit on l'on produisait de la bière) à l'auberge de **l'Arbre d'Or** : ... *cornes, refroidisseurs et autres vaxhillements et ustensiles de la brassine qui fut audit feu Anthoine LE LOUP et depuis à Simon son fils (133).*

4 avril 1663, ... *Mathieu Simon LE LOUP, bourgeois de Spa, autorise Jean Godfrin (Xhrouwet) scrinier et menuisier de poser pardessous terre dans son preit qu'il at situé au lieu de Vecquepreit par derier la maison dedit Jean, des canaux et tuyaux de plomb tout au delong de la haie, croissant entre sondit preit et Jean Mathieu Lambert (Xhrouwet) pour lesdits canaux et tuyaux soubterrains mener et conduire partye de l'eanve provenant de la fontaine coulante hors du jardin des révérends pères capucins (134).*

5 décembre 1665, comparut personnellement le sieur Jean de SLUSE Receveur de son Altesse Sérénissime au quartier de Franchimont d'une part, et Anthoine LE LOUP maistre de **l'Arbre d'Or**, Jean Le DAGLY nostre confrère le soubscrit acceptant pour et au nom du sieur Robert de SCESSIN son beaufrère maistre de **la Rose Blanche**, et Jean Godefrin XHROUET maistre de **la Fontaine d'Or** d'autre. Lique premier comparant ... ensuite de la requestre présentée par le Révérend père Lambert Supérieur des Capucins dudit Spa, at esté si délibéré qu'il at remporté sus des mains de nostredit mayeur les égouts de la fontaine qui sourde par buses dans le jardin desdits Révérends Pères Capucins, conformément à ladite requestre, au nom et au profit desdits trois seconds comparants ... Sensusit ladite requestre et apostille prince sérénissime remonstre très humblement le supérieur des Capucins de Spa, qu'il at plus à vотре Altesse de leurs accorder la grâce pour la nécessité de leur hospice dy conduire une fontaine, dont la source est située à 1000 pas pour le moins du bourg au pied de la montagne allant à Creppe condist **Bachichamps**, et que mesme pour la conservation des buses vostre Altesse auroit pareillement esté servye de relaxer une sauvegarde en date du 24 octobre 1662 prenant l'ouvrage dans sa protection pour obtvier à la volonté qu'auroit peu venir aux malveillants de faire insulte aux buses et bassins, et comme les remonstrants ont à la suite de ce accordé la faculté aux maistres des maisons de **l'Arbre d'Or**, de **la Rose Blanche** et de **la Fontaine d'Or** leurs particuliers amys et bienfaiteurs de prendre et attirer dans lesdits maisons les égouts de la dite fontaine ... (135).

La canalisation longeait probablement le chemin appartenant aux Pères Capucins :

1665 ... *les murailles de la vielle chapelle des révérends pères capucins ... ayant laissé entre les fondements dedit forny et la muraille de leur jardin, la largeur requise pour **la piedsenté illeceque allante et marchissante vers Barisart leur partenante** (136).*

LOCATION DE L'AVBERGE DES « TROIS ROY »

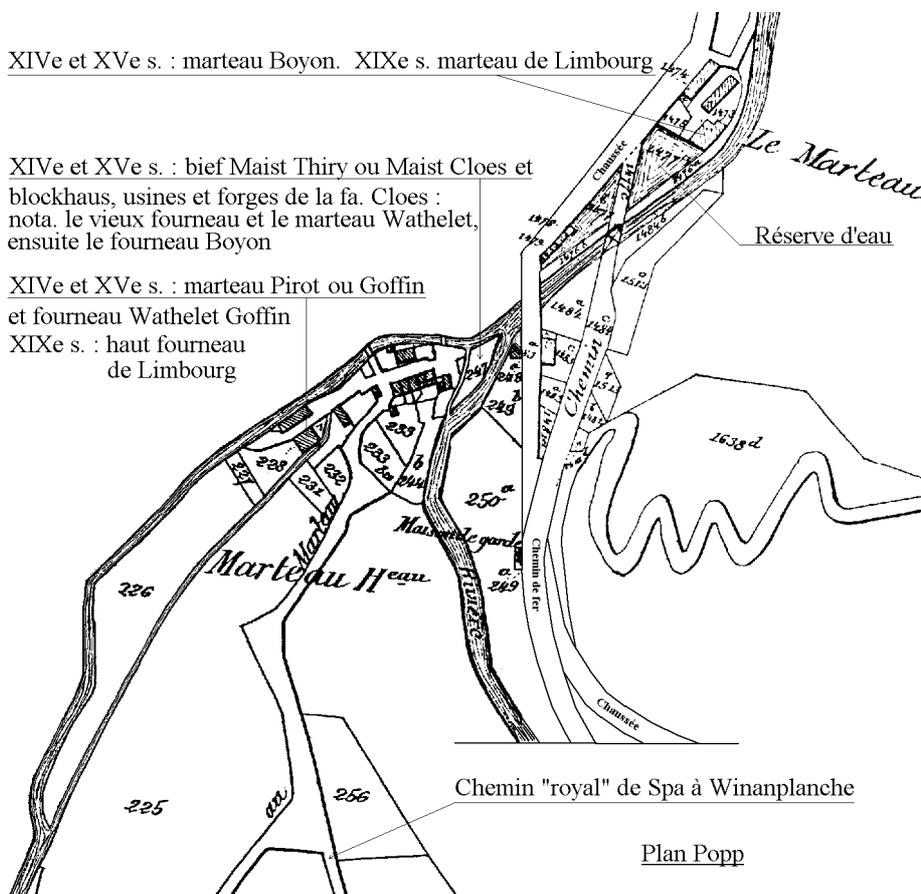
Le samedi 11 août 1674, Anthoine Melchior Le Loup loue son auberge à l'enseigne des « Trois Roy », située sur le Marché, à Pierre PETIT, bourgeois de Spa ... *pour un stuit local de 6 ans au **premier jour de mai** dernier payant audit Anthoine pour chascun desdits 6 ans la somme de 150 florins brabant.*

SUPPLIQUE DE THOMAS LE LOUP POUR « LEMBELLISSEMENT DU VINABLE DE LHONNEY »

Le jeudi 8 janvier 1671 ... *Prince Sérénissime / Remonstre avec respect de submission deue, Thomas Le Loup (Chapelle) son très humble sujet maître de **la maison portante lenseigne du Chapeau dor**, que dans la rue, et vinable au devant de sa maison appelée Lhonney, il y a une place vuide au milieu de ladite rue ... sur laquelle vuide place le feu père, grand-père et prédécesseur dudit remonstrant ont cidezant toujours accoustumer dy mettre et placer leur fumier jusque a ce que ledit remonstrant après la mort de ses feus père et mère at fait bastir sadite maison et retirer ses fumiers ... afin laisser ladite rue et vinable libre ... pour lembellissement dudit vinable ... il supplie très humblement son Altesse de luy vouloir vendre laditte vuide place ... sans incommoder ladite piedsenté et chemin réal ...*

WINANPLANCHE (SPA) ET MARTEAU (THEUX)

USINES DE WINANPLANCHE ET DE MARTEAU SITUÉES AU CONFLUENT



Plan Popp

- 1406 ... Maist CLOES delle Wynanplance reportat un bonnier de ter gisant alle Wynanplance assavoir entre les maisons Maist Cloes dune part et entre le rivez cest assavoir le awez en sy comme ly voie stent delle **desoutraine** (inférieur) Wynanplance et vers teux sor les places du viez fourneal.
- 1452 ... le Grand LORENS del Winanplance à **Gile BOYON** ... plache de **viez fourneal** alle Winanplance.
- 1455 ... la somme dun millier de fer et le cheriage de **28 chars deminne del Rez à Winanplance**.
- 1454 ... Item lowat ledy WATELET tous ses héritages gisant en ban despais ... 2 myllhyer (2000) de fier (fer) de Winanplance extraiez ... que ledy **marteaulle** estoit wage ady Wilhem (1, 22v).
- 1460 ... plache quy furent de **viez fourneal** par devant le cour et **maison de Gille Boyon alle Wynanplance** et marchisant alle cour et maison le Grand Loren. Le Grand Loren, échevin, est le fils de Maist Cloes.
- 1461 ... WATELET fils MAISTIRY de Winanplance reportat à Johan STIENNE la moitié de **martea dudit WATELET desouz le martea Gile BOYON** (1, 34). 1462 ... PIROT de Martea et PIROT son fils.
- 1466 ... se fist mort PIROT del Martea dune certaine partie de martea apelleit le **martea PIROT** ... reportat ledit quart dedit martea ... en nom de **GOFIN de Martea son sorogne** (beau-frère) (1, 35v).
- 1475 ... sor plache et martea quy fut PIROT de Martea quy tint à présent **GOFFIN et PIROT**.
- 1510 ... Cloes delle Wynanplance reporta à son fils Henry une maison quy fut le Marichal séant alle **Wynanplance sous le Fangnoul jondant à by quy vat sour le fourneau Watlet** ... la mesme Henry reporta à Servais son frère une maison quy fut le Marichal jondant à **passseau quy vat vers Creppe comme au by quy vat sur le fourneau Wattlet** (2, 48v).
- 1510 ... Watlet **GOFFIN** de martea PIROT nostre confrère (échevin). **Wathelet GOFFIN**, à ne pas confondre avec Wathelet fils de Maist Thiry, avait son fourneau sur le même bief que le marteau de son père (Martea Pirot puis Martea Goffin).
- 1511 ... un cortil situé sor le **Fangnoul alle Wynanplance condist ban de Spaux** ... ledit cortil deseur est jondant dun costeit alle «**grande eame**» (**Wayai**) et de tierce costeit à Cloes LOREN (2, 55v). 1530 ... une maison alle Wynanplance sur le place de **fourneau Wathelet jondant devant à chemin tendant delle Wynanplance à Spau** et une voie tendante de **fourneau Boyon alle Reid** et devant alle **berdavoye**.

DONNÉES DÉDUITES DE L'ÉTAT DES LIEUX ET RÉFLEXIONS



À la sortie du 14^e siècle, le ban de Spa comprenait deux communautés bien définies : la « vilhe de Spa » située autour du Pouhon avec son centre métallurgique et le complexe sidérurgique « vilhe de Creppe-Winanplanche ». Les manuscrits de la première moitié du 15^e siècle se partagent à parts égales entre ces deux régions. Le premier hameau de Creppe se situait au confluent du Wayai et du ry de Creppe. Le village actuel s'est développé à partir de 1439. Les habitants que l'on retrouve un siècle plus tard dans le rôle de répartition d'impôts descendent de Johan Hannon, l'acquéreur d'une partie de la minière de la « Lébiolle » en 1439 (pages 21 à 23). À partir des pages 18, 19, 23 et 34 nous pouvons conclure que le marteau dit « BOYON » (ban de Theux) a donné son nom au hameau de Marteau et que Winanplanche avait ses limites au confluent de l'Eau Rouge et du Wayai. Par contre, ce que l'on appelle le Vieux-Spa, considéré par maints auteurs comme le plus ancien quartier de la région, n'existe pas en tant que communauté.

L'infrastructure routière découle, essentiellement, de l'industrie sidérurgique; cependant, trois « herdavoies » sont citées : en 1479 (Bohy, page 26), en 1513 (Seel, page 27), en 1539 (vilhe de Creppe, page 22). La présence des chemins conduisant les troupeaux en dehors des agglomérations suppose un essartage déjà réalisé au moins au 15^e siècle.

L'industrie sidérurgique du ban de Spa a compris, au cours du temps, au minimum 16 usines hydrauliques. Elles étaient alimentées, à l'aide de 8 biefs, par les ruisseaux de Barisart, du Wayai, de Creppe et de l'Eau Rouge. Les forges, comme les clouteries, n'ont pas été inscrites dans les archives. Citons, **bief du ry de Creppe** : fourneau Bredar (1425) et marteau Masouille (1433); **bief de Hola** : vieux fourneau (1460), marteau Bredar (1449) et nouveau fourneau (1486); **bief Maist Thiry** : vieux fourneau Maist Cloes (1406) et après 1468 le fourneau Boyon, marteau Wathelet (1454) fils de Maist Thiry, + forges; **bief Pirot** : fourneau Stienne Wathelet (1510) fils de Goffin, marteau Pirot puis Goffin (1460); **bief de Tolifa** : vieux fourneau (1515) et marteau Bredar (1535); **bief de Barisart** : fourneau et marteau Bredar (1471); **biefs du centre métallurgique de Spa** : fourneau (1514), marteau Bredar (1464) + forges, marteau Stienne Brogniart (1519). D'autre part, le **bief du Bohy** : moulin à farine (1436), moulin à écorces, moulin à tan et foulurie.

Le centre métallurgique de Spa se trouvait au pied de la « Heid Bredar » (parc actuel).

Le site correspond à l'emplacement décrit dans l'octroi de 1326 (consultez les pages 10, 11 et 16).

Nous mesurons l'importance de l'industrie métallurgique spadoise par l'apport de sa maîtrise à d'autres complexes industriels :

Lambert le Petit Collin (Bredar), l'auteur de la branche **Despa** famille d'industriels à Liège, **gouverneur du métier des Fèvres**, était propriétaire de la moitié du haut fourneau et du marteau d'affinage des « Vennes » à Liège (137).

Georges Despa était fournisseur des ouvrages de fer de la machine de Marly (Versailles) (138).

Jean-Barthélemy Prévot était directeur général des usines Mariotte en Allemagne (138).

André Pottier était maître de forges à Marchin (138).

Renier Pottier dirigeait les usines du comte de Witz en Allemagne.

Gérard Deleau était maître de forges et commis des usines du duc d'Arenberg.

Jean Théodore Deleau était maître de forges à Junkerad.

Jean Le Loup était maître de forges à la fenderie dite Junkers qui appartenait à la famille Hoesch d'Allemagne. Les Heuse (Hoesch de Belgique) qui dirigeaient, dès 1580, à Goffontaine, la première fenderie du bassin métallurgique liégeois, fournissaient du fer élaboré aux métallurgistes spadois (139).

Philippe et Simon Despa construisirent une platinerie et une usine à canons en aval du pont de Prayon (140). Nous retrouvons également la famille **De Fraipont** (15^e s. à Spa) dans les usines du Val de Veldre.

Jehan Despa était propriétaire d'une partie du marteau situé en amont du pont de Prayon (141).

Laurent Butbach habitait à Spa avant de s'exiler à Liège et de devenir l'un des plus importants maîtres de forges de l'époque (142).

Les familles dites **Despa** viennent d'une part de Lambert le petit Collin (**Bredar**) né à la fin du 15^e siècle et d'autre part de Collin **de Spaux**. Ce dernier est le fils de Collard Despau de Verviers; consultez la page 17.

La plupart des familles bourgeoises de Spa dirigeaient ou étaient propriétaires, en partie ou en tout, des usines spadoises et environnantes.

LA FORMATION DE SPA

L'attraction pour les eaux minérales est indéniable dès le début de la construction de Spa. Le Pouhon est incontestablement le centre du bourg, et l'on peut penser que les deux industries principales se sont développées en même temps : si l'on pose comme principe que les vertus des eaux minérales sont connues depuis des temps immémoriaux, les sources de Spa auraient pu être mises en valeur dès leur découverte. Nous supposons que l'obstacle majeur à une exploitation commerciale fut l'absence d'une infrastructure routière, et, celle-ci n'a pu être établie que grâce à l'industrie métallurgique. Et, si nous constatons que les bâtiments nécessaires à l'administration de Spa et les maisons d'habitation se regroupèrent autour du pouhon principal et non autour d'un complexe métallurgique, c'est que l'exploitation commerciale des eaux minérales s'est faite dans la foulée de la mise en place de l'infrastructure industrielle.

L'OCTROI DE 1326 PAGES 9 ET 10

1. Les usines, dont le « Marteau Bredar », sont bien situées à l'emplacement décrit, mais cet argument ne peut être pris en compte que dans le contexte de l'octroi.
2. Sous l'Ancien Régime et dans les interprétations de l'acte de 1326, la maison de Collin de Breda était considérée comme la plus ancienne du centre de Spa. Nous avons retracé l'historique de ce bâtiment comprenant deux demeures portant les enseignes « Du Loup » et du « Cornet » (pages 30 et 31). En remontant le temps, nous sommes arrivés au début du 15^e siècle. Elles seront de tout temps occupées par deux frères; nous pensons, dès lors, aux deux fils de Collin de Breda : Collin et Barthélemy.

Il faut souligner que ce bâtiment et l'usine Bredar sont restés dans la famille pendant plusieurs siècles. On peut croire que ces biens étaient considérés comme des reliques patrimoniales.

La famille Bredar était la plus importante et la plus prestigieuse de Spa. A partir du dessin de Gilles Pierriers et des archives de Spa nous pouvons attribuer, à cette famille la moitié des 32 maisons formant le centre du bourg. **On ne constate pas d'acquisitions de terrains à bâtir, mais bien des répartitions par légation.** Le testament d'Antoine dit le Leu est révélateur à ce sujet (consultez la page 30). Dans la liste des notables spadois, datée du 16 août 1595, nous constatons que le quart des personnes dénommées et connues font partie de la famille Bredar.

Ces données confirment la concession faite par le prince évêque de Liège à Collin de Breda, d'une partie du terrain situé près du pouhon.

3. Cette famille descend-t-elle du contesté Collin de Breda ? Nous voyons que les deux frères, Collin et Johan Bredar, nés au début du 15^e siècle, appellent leur enfant Collin Bredar. Il serait paradoxal que leur père et probablement leur grand-père ne s'appellent pas Bredar ou Breda. D'autant plus que ces personnages sont repris dans la copie de l'octroi de 1326.

L'unité de la famille est démontrée : tous les Bredar et tous les Le Loup cités dans les archives de Spa ne forment qu'une famille; consultez les page 29, 37 à 40, 164 à 168.

La négation de cette famille, par Albin Body, est la critique fondamentale de sa réfutation de l'octroi de 1326. Si l'octroi est un faux, comme il le prétend, l'établissement d'un arbre généalogique, reliant les acteurs, eut été impossible. Il faut signaler que les Le Loup, auteurs présumés de la (fausse copie), n'ont jamais établi leur filiation, même la famille anoblie dite Lezaack ne connaissait pas, jusqu'à ce jour son origine.

Le surnom le Leu apparaît dans un manuscrit de Spa en 1550. Le fils d'Anthoine dit le Leu, né au 16^e siècle, est le seul Bredar à porter le nom de Collin Le Loup, mais en général il était cité sous le nom de Collin Anthoine. Une rue de Spa portait jadis le nom de « Collin Le Loup, fondateur de Spa ». Un jour, le pauvre Collin se vit dépouiller de son titre de gloire, mais, par une étrange décision cette rue ne fut pas débaptisée.

Et maintenant ?

Tous les renseignements, spécifiques à l'essor de Spa, recueillis dans les archives vont dans le sens du contenu de l'octroi de 1326, aucun ne l'infirme. Cette vérité rejoint la conviction de grands notables de l'Ancien Régime, tels que : Jean Philippe de Limbourg et Jean-Louis Wolff.

La symbolisation du personnage, comme fondateur de Spa, peut renaître de ses cendres.

RÉFÉRENCES

JOHAN BREDAR EN 1448

104 Bietran f. makau est quemandit de dans
 8 jours entver Johan Bredar delle somme de 4 griffons
 et demi et 2 banaist de cherbon le quelle at 3 ans

1448 ... item Bietran fils Makau est quemandit de dans 8 jours entver Johan Bredar delle somme de 4 griffons et demi et 2 banaist de cherbon le quelle at quistance ... (119bis, page 3v).

TEXTES CLÉS CONCERNANT LA FAMILLE BREDAR

Ces trois manuscrits confirment la filiation entre les deux grandes branches de la famille Bredar et attestent que Collin et Johan Bredar, nés au début du 15^e siècle, sont frères.

Testament d'Henry Bruleit : 1504 ... sont les tesmoins le grand Collin Bredar le petit Collin Bredar Sabeau
 femme Bozy (nouvelle branche Pilatte) Jehenne fille Linart Herman ... (2, 17v). Ci-dessous : 1514 ...
 échevins ... Colin dit le petit Colin / Colin dit le grand Colin son consin ... (3, 3).

Testament d'Henry Bruleit : 1504 ... sont les tesmoins le grand Collin Bredar le petit Collin Bredar Sabeau femme Bozy (nouvelle branche Pilatte) Jehenne fille Linart Herman ... (2, 17v). Ci-dessous : 1514 ... échevins ... Colin dit le petit Colin / Colin dit le grand Colin son consin ... (3, 3).

Jhesu Maria
 Jhesu partenant ala branche de la maison de Bredar
 romberbant. Les mil meins de la maison de Bredar
 effeur meins de la maison de Bredar. Jhesu de Bredar
 Jhesu de la maison de Bredar. Jhesu de la maison de Bredar
 Jhesu de la maison de Bredar. Jhesu de la maison de Bredar
 Jhesu de la maison de Bredar. Jhesu de la maison de Bredar

L'acte ci-dessus concerne la maison à l'enseigne « Du Loup » (page 30).

L'acte ci-dessus concerne la maison à l'enseigne « Du Loup » (page 30).

RÉFÉRENCES NUMÉROTÉES

Page 11 : (1) = A.E.L. Cour de justice de Spa, registre n° 11, folio 242 = 11, 242

Page 11	(1) = 11, 242	(2) = 11bis, 164	(3) = 1, 58	(4) = 3, 7
Page 15	(5) = 3, 22	(6) = 1, 15v	(7) = 1, 12	(8) = 1, 33
	(9) = 3, 9	(10) = 1, 11v	(11) = 1, 14	(12) = 2, 32
	(13) = 2, 30v	(14) = 4, 50		
Page 16	(15) = 1, 15v	(16) = 3, 23v	(17) = 3, 36	(18) = 3, 5v
	(19) = 4, 43	(20) = 3, 35	(21) = 3, 13v	(22) = 9, 232
	(23) = 3, 13			
Page 17	(24) = 3, 17	(25) = 6, 71	(26) = 1, 43v	(27) = 25, 191
	(28) = 2, 112	(29) = 6, 6	(30) = 25, 191	
Page 18	(31) = 1, 19	(32) = 61, 99		
Page 19	(33) = 1, 1v	(34) = 2, 3	(35) = 2, 19	(36) = 2, 12v
	(37) = 3, 17	(38) = 1, 1v	(39) = 1, 2v	(40) = 1, 19
	(41) = 1, 39v	(42) = 1, 41		
Page 20	(43) = 1, 18	(44) = 1, 18	(45) = 1, 20v	(46) = 1, 29v
	(47) = 119bis, 63v	(48) = 1, 58	(49) = 3, 38v	(50) = 15, 54
	(51) = 119bis, 24v	(52) = 2, 102	(53) = 3, 2	(54) = 4, 31
Page 21	(55) = 1, 2	(56) = 1, 16	(57) = 1, 5	(58) = 119b, 153v
Page 22	(59) = 1, 84v	(60) = 2, 30v	(61) = 2, 47	(62) = 2, 74
Page 23	(63) = 61, 67	(64) = 3, 16	(65) = 1, 96v	(66) = 31, 84
Page 25	(67) = 3, 27	(68) = 3, 9	(69) = 1, 24	(70) = 52, 8
	(71) = 3, 18	(72) = Albin Body, Histoire et bibliog		T. III, p. 86
	(73) = 3, 30	(74) = 3, 32	(75) = 1, 13	
Page 26	(76) = 1, 36v	(77) = 1, 84	(78) = 7, 36v	(79) = 3, 9
	(80) = 4, 9	(81) = 3, 24v	(82) = 3, 11v	(83) = 1, 15v
	(84) = 1, 87	(85) = 1, 50	(86) = 3, 17	(87) = 52, 8
	(88) = 119bis, 39			
Page 27	(89) = 1, 47	(90) = 2, 10	(91) = 2, 78	(92) = 3, 6v
	(93) = 3, 6	(94) = 10, 195v	(95) = 14, 109v	
Page 29	(96) = 119bis, 3	(97) = 119bis, 14	(98) = 119bis, 16	(99) = 3, 3
	(100) = 61, 28	(101) = 7, 36v	(102) = 2, 30v	(103) = 32, 50
Page 30	(104) = 1, 8v	(105) = 3, 25v	(106) = 61, 113	(107) = 6, 45v
	(108) = 8, 58			
Page 31	(109) = 17, 182	(110) = 26, 192	(111) = 1, 26v	(112) = 119b, 74v
	(113) = 61, 8	(114) = 61, 25	(115) = 4, 4v	(116) = 4, 10
	(117) = 7, 2	(118) = 8, 18	(119) = 8, 11	(120) = 8, 22
Page 32	(121) = Alb. Body, Les dates néfastes		de notre histoire.	(122) = 7, 11
	(123) = 11bis, 89	(124) = 12, 61	(125) = 14, 104v	(126) = 14, 280
	(127) = 14, 328	(128) = 18, 10	(129) = 19, 243	(130) = 20, 3
	(131) = 22, 191v			
Page 33	(132) = 22, 137	(133) = 28, 146	(134) = 21, 284v	(135) = 22, 191v
	(136) = 22, 184			
Page 35	(137) = R. Evrard, Histoire de l'usine		des Vennes.	
	(138) = J.Yernaux, La métallurgie		liégeoise.	
	(139) = J. Hashae gen, Geschichte		der familie Hoesch	Tome III.
	(140)(141) = P. Guérin, Cercle		histori. de Fléron	mars 1988.
	(142) = 10, 269			

CONCERNANT LA FILIATION DE COLLIN DIT DE BREDAR

Johan BREDAR est cité entre 1432 et 1439, il était échevin de Spa (61); (1, 12). † 1439.

Collin BREDAR, de la 4^e génération, est cité entre 1450 (1, 18v) et 1479 ... *Jehenne veuve de Collin BREDAR* (119bis, 70).

Johan, frère de Collin, est cité entre 1448 (119bis, 3) et 1481 ... *Thomas Bredar donne sa part qui fut Johan Bredar son père à Wilkin fils Collin Bredar* (1, 60v).

ENFANTS DE COLLIN BREDAR ET DE JEHENNE

Wilkin :

1480 ... (119bis); 1481 ... (1, 60v); 1502 ... *Wilkin frère de Collin Bredar* (2, 11).

Collin dit le Petit Collin :

1485 ... *en nom de Collin fils Collin BREDAR* (1, 96).

1500 ... *Collin fils Collin BREDAR dist petit COLLIN* (2, 2).

1507 ... Testament de Henry BRULEIT, témoins : (le grand Collin BREDAR) et le **petit Collin BREDAR** (2, 17v). Il est cité de 1485 à 1540.

ENFANTS DE JOHAN BREDAR ET DE N.

Thomas :

1474 ... *Thomas fils de Johan BREDAR* (1, 58).

1507 ... Thomas Bredar et Johan Thomas son fils (2, 38v). Cité : 1474 à 1513. 1527 ... Johan Thomas de Spau (61, 101).

Remey :

Il est cité en 1492 (1, 70) et en 1508 ... *Remée fils Johan BREDAR mari à Pacliet fille de Gérard BRACQUE* (2, 39v).

Collin dit le Grand Collin :

1495 ... *Collin fils Johan BREDAR* (1, 96v).

1507 ... Testament d'Henry BRULEIT, témoins : le **grand Collin BREDAR** et (le petit Collin BREDAR) (2, 17v). Il est cité de 1495 à 1549.

1509 ... *Collin fils Johan Bredar et Thomas Bredar son frère* (1, 43v).

Collin dit « le petit Collin Bredar » et Collin dit « le grand Collin Bredar », échevins de Spa, sont dits « cousins » en page 3 du registre n° 3.

DESCENDANCE DE COLLIN DIT LE PETIT COLLIN, ÉCHEVIN DE 1507 A 1540

Consultez le partage des biens du Petit COLLIN et de Gillette, sa 1^e épouse (61, 74) ou Pierre Den Dooven, Les forges de Spa, page 54.

1514 ... *Collin dit le petit Collin met hors tutelle Collin et Antboine.*

21 octobre 1545 ... *Maroye (2^e épouse) veuve de feu le Petit COLLIN de Spau releva les 3 ponts de preit appelés Vergnepreit* (61, 90).

1572 (4, 31/33/39); 1573 (4, 3/4/31v).

1574 ... *Johan me Grand SEUR fils de feu le Petit COLLIN et Anne Gielet LYNARD son épouse, enfants : Gielet, Collin, Jehenne, Maroie* (4, 1).

1575 ... *Lynard dit GOURGAR, fils de feu Lynard LAKAIE, gendre à Gielet TOSSAINT l'ainé* (3, 38v).

1576 ... *comparurent Remacle LE LOUP, nostre greffier, et Remacle BREDAR, nostre mayeur, exécutant la charge lui donnée par Melchior fils de feu Lambert le Petit COLLIN ... Collin frère dudit Melchior* (3, 7).

1575 ... Melchior de Spau est qualifié « Melchior fils feu Lambert le petit Collin, citain de Liège ». Ce Melchior de Spa était marié à Jehenne Mulkéa : (Pierre Hanquet (Liber Familiae Hanquet-de Coune)). Pierre Hanquet rattache la famille Despa, maître de forges de la vallée de la Vesdre, à la branche Lambert le Petit Collin de Liège (renseignements obtenus grâce l'aimable collaboration de monsieur Thierry de la Haye, administrateur de la S.C.G.D).

1577 ... *Jouxhomme BERENZEN mari d'Isabeau jadis épouse à feu Léonard MOREAU (BREDAR)* (3, 26v).

1577 (3, 11/12); 1578 (3,3); 1580 (5, 7v/32); 1582 (5, 43); 1583 (6, 5); 1584 (6, 14/42); 1585 (6, 44); 1587 (7, 2); 1588 (7, 38/48v).

1595 ... Gérard **JOUXHOMME** et *Wilheame BREDAR son demi frère fils de feu Léonard MOREAU* (9, 121).
1596 (9, 249); 1612 (12, 38).

1616 ... *Joseph de la HAYE, gendre de feu Léonard LAKAILLE dit Gougar, mari à Anne* (13, 230v).

DESCENDANCE DE COLLIN DIT LE GRAND COLLIN, ÉCHEVIN DE 1511 A 1549

1510 ... *Le grand Collin meit Johan son fils hors de son pain* (1, 50v).

1547 et 1549 ... Enfants, notamment, Johan et Collin NIVELLE son frère (61, 8 / 25).

1522, 1531 ... *Johan dit le ZACQUE demeurant à Polleur* (Theux, (6, 311 et 8, 53)).

1530 ... *Wilheame fils le grand COLLIN demeurant alle Winanplanche* (Theux, (8, 138v)).

1537 ... *Willem dit **Guillot** fils le grand COLLIN* (Theux, (10, 13)).

1532 ... *Colin NIVELLE de Spa d'une part et Johan le ZACQUE son frère daultre part ... martea Boyon* (Theux, (8, 209)). 1532 ... *Johan le ZACQUE demeurant à Polleur ... à la reportation de Colin NIVELLE son frère* (Theux, (9, 32)).

1533 ... *Comparurent devant nous Johan le ZACQUE comme mary de Maroie son espouse fille de feu Mathy JAQUEMIN de Polleur* (Theux, (9, 98v)).

1545 ... *Johan fils le ZACQUE de Polleur* (Theux, 12, 68v)).

1547 ... *Johan le ZACQ laisné de Polleur et Colin son fils* (Theux, (12, 180v)).

1571 (4, 12); 1572 (4, 37); 1573 (4, 1); 1577 (3, 32).

1572 ... *Hubert fils Wilkin le Grand COLLIN, gendre de feu Mathieu COLLET* (4, 2v).

1575 ... *Wilkin fils de feu Wilkin le Grand COLLIN et Remacle, Jacques, Franceux, Hubert, Marguerite et Alice ses frères et soeurs* (3, 52).

1582 ... *Gillette Mathy XHROUWET espouse de Pirotte NIVELLE* (5, 46).

1583 (6, 25v); 1584 (6, 1).

DESCENDANCE D'ANTHOINE LE LOUP, PREMIER DU NOM

Consultez les actes décrits dans cet ouvrage et :

1572 (4, 36v à 39); **1573** (4, 3 à 32v / 40); **1574** (4, 26 / 32v / 40 / 53)

1575 (3, 12 / 32); **1576** (3, 38); **1577** (3, 12 / 15); **1578** (3, 11 / 14 / 25v)

1582 (5, 24 / 30 / 34v / 40); **1583** (6, 19v / 28); **1585** 6, 34); **1587** (7, 9v / 24)

1588 (7, 5); **1590** (8, 55v); **1592** (8, 36v / 42v)

9, 59 / 85v / 260; **10**, 167 / 296 / 279v / 196 / 151v; **13**, 84

11, 39v / 88v / 90 / 212 / 118v / 2 / 193; **11bis**, 40 / 163 / 84v / 197v; **12**, 88.

OUVRAGES CONSULTÉS

Comité culturel de Spa, Croix Chapelles Oratoires de la région de Spa.

Albin Body, Essai historique sur les ouvrages peints dits « Boites de Spa ».

=====

AGGLOMÉRATION DE NESSONVAUX-FRAIPONT GOFFONTAINE



n abritant la première fenderie du bassin métallurgique liégeois, Goffontaine peut être considéré comme l'un des hauts lieux de notre ancienne sidérurgie. La commune se situe de part et d'autre de la Vesdre entre Verviers et Fraipont. Dans l'Ancien Régime, la rive droite était administrée par Soiron et faisait partie du Duché de Limbourg, l'autre rive dépendait de la cour de justice de Haute-Fraipont, terre de Stavelot. Les usines du lieu-dit CLEUSEVAY, situé dans le Duché de Limbourg, marquent les débuts de l'industrie métallurgique de transformation et de finition qui a fait la renommée de la vallée de la Vesdre. Ce combinat, « platinerie/fenderie/forge à canons », est à ce jour, le plus ancien de cette vallée, il a été créé le 27 avril 1578. Il servira de modèle, notamment en 1583 et 1585 à Trooz, pour la construction de la première « platinerie/fenderie » de la Principauté de Liège.



LA PREMIÈRE FENDERIE DU BASSIN MÉTALLURGIQUE LIÉGEOIS

A ce jour, la plus ancienne fenderie de notre région était localisée à Trooz dans la Principauté de Liège. La fin de sa construction date de 1583, et sa création était généralement attribuée à Servais HELLINCKX et Michel SELYS, bourgeois de Liège. Le troisième personnage, Willem KEMERLINCK citoyen d'Henri-Chapelle du Duché de Limbourg, qui avait quitté l'association en 1583 était sans doute considéré comme un homme d'appoint. Les recherches effectuées dans le cadre de cet ouvrage permettent d'établir le rôle primordial joué par les KEMERLINCK dans l'introduction des fenderies dans le bassin métallurgique liégeois.

L'OPINION, SELON LAQUELLE LES INVENTEURS DE LA FENDERIE SERAIENT LIÉGEOIS, PERD DE PLUS EN PLUS DE CRÉDIBILITÉ.

La carte géographique a été aimablement prêtée par monsieur Jean Henkens d'Henri-Chapelle (1).

**L'ŒUVRE CI-DESSOUS EST PARFOIS PRÉSENTÉE COMME AYANT ÉTÉ
INSPIRÉE PAR LE MASSIF DE CLEVSEWAY À GOFFONTAINE.**



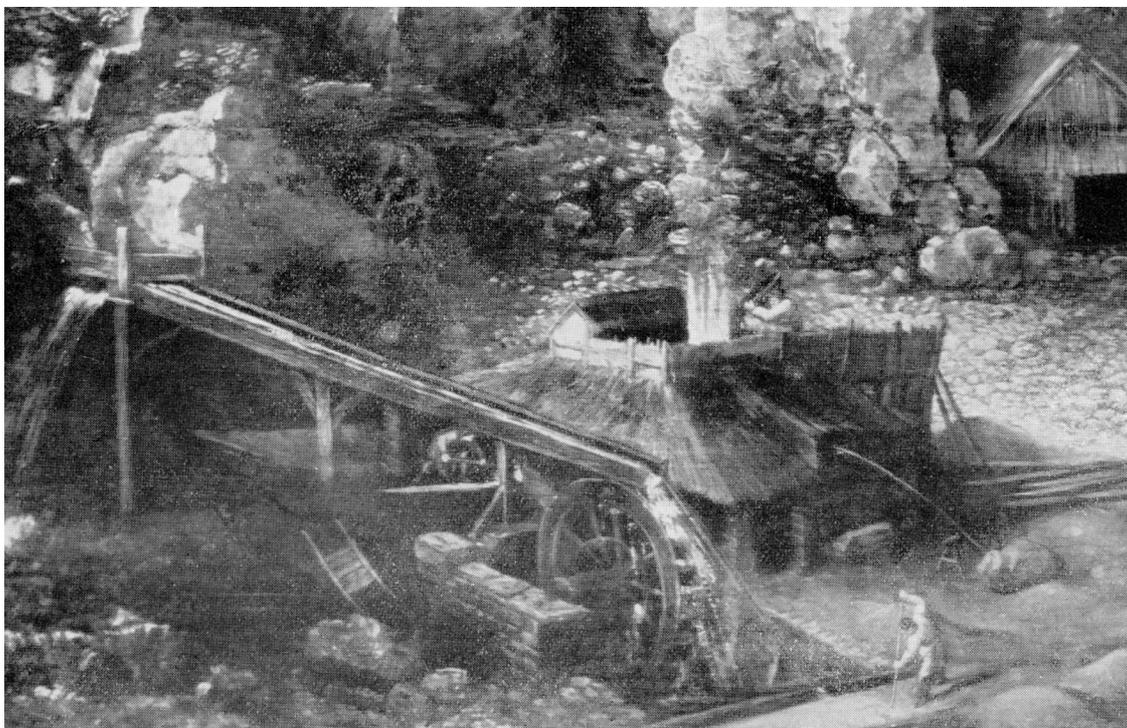
TABLEAU DE LUCAS VAN VALKENBORCH

*Peintre d'usines métallurgiques
de la région mosane*

**LA REPRÉSENTATION DU TABLEAU ET LES RECHERCHES EFFECTUÉES DANS LE CADRE DE
CET OUVRAGE PERMETTENT D'ÉTABLIR LES DONNÉES CONTRADICTOIRES.**

LA FORGE DE CLEUSEVAY

Près de Louhau, une partie des eaux de la Vesdre s'enfonce dans les roches pour resurgir au pied du massif de Cleusevay sous forme de ruisseau. C'est à cet endroit, dans un des méandres de la rivière, probablement à côté de la caverne de Goffontaine, que se situait l'usine. Les roches de Cleusevay sont sur la rive droite de la Vesdre et, en ce temps-là, dans le Duché de Limbourg.



DÉTAIL DU TABLEAU PRÉCÉDENT

Nous trouvons dans le tableau de Lucas VAN VALKENBORCH des similitudes entre certains détails de cette oeuvre de composition et la description de l'usine faite dans l'acte de partage des biens de Gillis HEUSE de Goffontaine :

- *Le cours d'eau situé à droite de la forge.*
- *Le ruisseau sortant des roches appelées Cleusevay.*
- *Les ventelors (vannes) en haut proches des roches.*
- D'autre part, comme dans le tableau, il y avait des fours à chaux à Goffontaine.

Par contre, il peint un fourneau au lieu d'une forge. Mais, ce fourneau est reproduit tel quel dans d'autres tableaux de ce peintre. Il est aussi évident, que l'on ne construit pas ce genre d'édifice au niveau d'une rivière.

Animé par le fantastique, comme certains peintres de cette époque, il a peut-être remplacé la forge par un fourneau. Mais, dans ce même esprit, si Lucas VAN VALKENBORCH avait peint le paysage de CLEUSEVAY, il aurait certainement représenté la grotte de ce massif.

Existe-t-il dans la région mosane d'autres résurgences comparables ?

Lucas VAN VALKENBORCH habitait Liège en 1566.

L'usine, qualifiée de forge à platine en 1576, était actionnée par une roue hydraulique. La deuxième roue est apparue au début de l'année 1578 au moment de la construction du second bâtiment et de la fenderie.

A l'arrivée d'Arnold HEUSCH (HEUSE) vers 1580, le terrain de CLEUSEVAY contenait une platinerie avec deux martinets, une fenderie et au moins une forge. Suivant les aléas du marché et des conditions atmosphériques, **les usines produiront des fers à platine, des vergettes de fer, des clous, du fil de fer et des canons de mousquet.**

LES FAMILLES HOESCH (HEUSE) ET KEMERLINCK D'HENRI-CHAPELLE

Certains membres de ces deux familles apparentées vont créer et gérer les usines métallurgiques de Goffontaine à partir de 1578.

LA FAMILLE KEMERLINCK

Aret KEMERLINCK, 1550-1587+, **écoutète d'Henri-Chapelle**. Il épousa Diell, fille de Werner RUEL van den Wyer. Sont issus de cette union :

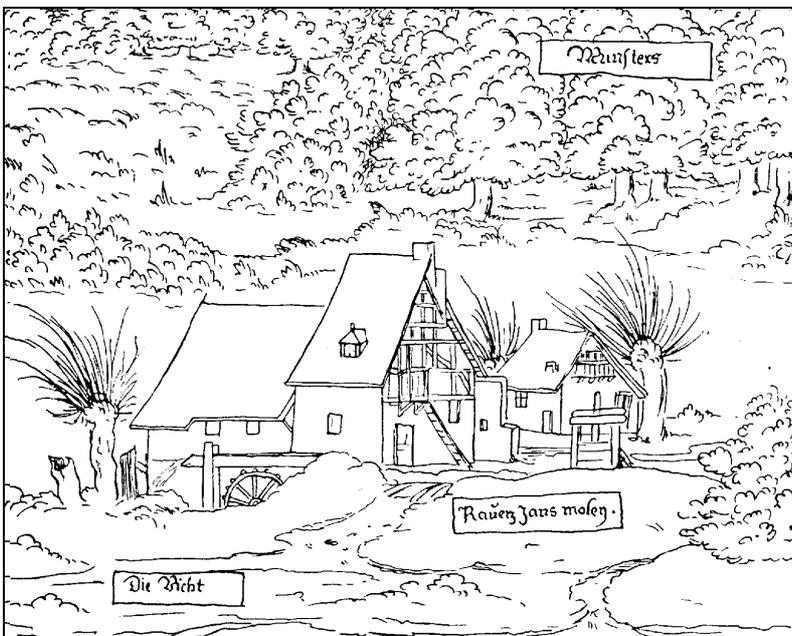
1. **Dirich**, 1573, 1593, **mayer de Stavelot**, 1597+
2. **Werner (Warnier)**, émancipé le 31 mars 1562, il épousa Maria RITTERIN (Marie LE RIDEUR); **marchand de fer, bourgeois de Spire** en Allemagne, propriétaire de la fenderie/platinerie de Goffontaine en 1582. Leurs enfants: Aret, Marie, Jacob, Henrich, Villeme et Lysbette.
3. **Willem**, émancipé le 30 décembre 1564, il épousa Isabéa, fille de Georges Houbert DEL REID. Il est cité comme beau-frère de Remacle, fils de Collin LELOUP de Spau en 1582; **marchand de fer, fondateur des fenderies de Goffontaine (1578) et de Trooz (1583)**. Après 1583 il devint **bourgeois** de (Waitsflart) ?
4. **Johan**, émancipé le 26 février 1565.
5. **Gillis**, se maria avec Marie, fille de Jacob GRAFFAR, **bourgeois de Verviers**. Le 9 août 1581, il reçoit à Verviers, un coup d'eau pour construire un estordoir à huile (2).
6. **Tryne** (Catherine).
7. **Zye**, mariée en premières noces à **Gillis HOESCH**, puis à Laber van HOCKELBACH.

LA FAMILLE HOESCH D'HENRI-CHAPELLE

Gillis HOESCH, **bourgeois d'Henri-Chapelle**, né à Fulkericht, fils de Jan der HEUSCH, il épousa avant 1558, Zie (Lucie), fille d'Aret KEMERLINCK et de Diell REUL. De cette union naquirent :

1. Aret (Arnold), marchand de fer, maître de fenderie, bourgeois de Verviers. Il y décéda le 22 octobre 1615.
2. **Jen** (Jeanne), 1593, elle était mariée à Simon DAEL, 1589, 1593+
3. **Dill** (Odile), 1593.

LES HOESCH (HEUSCH) ET L'INDUSTRIE MÉTALLURGIQUE AU XVI^E SIÈCLE



USINE DE JÉRÉMIE HEUSCH SITUÉE SUR LA VICT EN 1637

En 1501, Hein HOESCH de Kettenis est lié à la mine de zinc de Kalmynbergh (Montagne de la Calamine ou Vieille Montagne) du ban de Fulkerich (3).

A la fin du 16^e siècle, Jeremie HEUSCH était propriétaire d'une usine à cuivre sur la *Johannisbach* à Aix-la-Chapelle. Au 17^e siècle, les HEUSCH détenaient deux usines sur la Vicht à Stolberg, le *Jansmühle* et la fenderie de *Junkershammer* (Cercle historique de Fléron, déc. 86), (H.F. Macco).

Vers 1580, Arnold HEUSCH (HEUSE) d'Henri-Chapelle, dirigeait à Goffontaine dans le Duché de Limbourg, le premier complexe *fenderie-platinerie-forge à canons* du bassin métallurgique liégeois.

La famille HOESCH participa à l'histoire des industries du fer et du papier en Allemagne.

L'HISTORIQUE DES USINES DE CLEUSEVAY

C'est à partir de 1573 que les archives permettent de suivre régulièrement l'évolution de ces usines. Dans le passé, Guillaume de Goffontaine et son fils Gillez détenaient la forge en 1522 et en 1549 (4).

9 juin et 20 octobre 1573, PIROT, le forgeron de Goffontaine vend respectivement à Matherne FION de Marchez dessous Theux (famille Boniver) et à Laurent BUTBACH, bourgeois de Liège, les parts qu'il possédait sur la forge de Goffontaine (5).

18 août 1576, Laurent BUTBACH et son beau-frère Matherne FION reportent les oeuvres d'une forge à platine, by, usine, place, ustensiles ou instruments situés à Goffontaine, au profit de Henry VOES bourgeois de Liège, habitant à Massures en ban de Theux (6).

LE CONTRAT DE CONSTITUTION DE LA FENDERIE

27 avril 1578, Henry VOES des Massures (**orfèvre** bourgeois de Liège), reporta les oeuvres de la moitié des parts de la forge, usine ou fenderie avec toutes ses appendices, située à Goffontaine, au profit de Willem KOULMONT (KEMERLINCK).

Témoins : Simon GESELLE, Jacques ANDRY, NIZET, Henry MAKINEAU et Cornel PIEROT.
Le jour même, Henry vendit audit Willem la moitié part de tous les ustensiles, hernaux, instruments tels que églume, folx, marteau qui appartiennent à la forge, usine et fenderie.

Extraits :

Willem devra livrer dans les huit jours, deux milliers de longs fers et endéans deux mois encore un aultre et troisième millier.

Henry devra décompter hors de ce qu'il peut devoir à Warnier KOULMONT (KEMERLINCK), frère dudit Willem, la somme de 750 florins liégeois.

Henry sera tenu d'employer son industrie et science à l'endroit de ladite usine et instruments, tellement pour le faire besogner en toute diligence, aussi bien que s'il estoit sans aucun parchonnier, et que par lui rien ne manque, de quoi ne devra tirer aucun salaire ny gain. Aussi l'on ne devra à ladite usine entreprendre ni dresser aultre besogne ni invention que pour fendre et étendre le fer.

Il est expressément déclaré d'oultre que les affaires de ladite usine et fenderie ne soy deveront deis à cest heure, tenir secret ny cacher, en oultre, mais serat libre achacun desdits parchonniers de y franchement entrer regarder et adviser tout ce qu'il y aura, avec promesse dudit Willem de non le révéler à personne ny entreprendre semblable affaire à dix lieu près de ladite usine.

D'avantage, pour plus promptement et mieux entretenir l'usine et instruments, en estre et à la besogne, est accordé de dresser audit lieu, un fourneau ou forge ordinaire, et à cela, mettre un ouvrier cogniss pour journellement besogner s'il est nécessaire.

Ledit Willem devra de sa part parcourir et besogner le mieux possible pour avoir du fer à fendre, tant pour le fer qu'il fera lui-même oeuvrer à clous, ou le revendre fendu.

Pour entendu que ladite usine devra suivre les soufflets, églume et groux marteau et aultres pour plater, que ledit Henry la pris et accensé de Laurent BUTBACH ou aultre sans rien réserver nommément, aussi y comprenant la poissonnerie, avec condition de s'employer à l'avancement de l'usine et coup d'eau.

Le marché des ustensiles et instruments entre eux fait et au-dessus dudit rendage, est compris un aultre groux marteau avec ses appendices.

Item un tournoir pour besogner alentour.

Si ledit Willem venait à renoncer au marché, ledit Henry devra faire restitution et paiement réel de tout ce que Willem y aura mis et employé (7).

Remarques :

- Ce contrat prouve que ce type d'usine est unique dans la région.
- Henry VOES, **orfèvre**, bourgeois de Liège, quitte l'association en 1580 ; s'il est l'inventeur des « rouleaux taillants » ou le promoteur de la fenderie, pourquoi n'aurait-il pas su développer son procédé révolutionnaire dans la Principauté de Liège ? **Il faut souligner que la famille VOES vient de Maastricht.**

- Willem KEMERLINCK est marchand de fer, il n'est probablement pas l'inventeur des rouleaux taillants. Par sa fonction, il peut avoir pris connaissance de ce procédé en Allemagne et vouloir l'implanter dans une région de clouterie; à Goffontaine dans le Duché de Limbourg en 1578 et à Trooz dans la Principauté de Liège en 1583.
- **Le début de la fabrication des canons de mousquet à Goffontaine est probablement lié à l'apparition du tournoi (tour).**

1 septembre 1578, Henry absout Willem de son obligation de fournir le fer et ils prennent les décisions suivantes :

*Après ce terme de deux ans qu'ils besogneront ensemble, pour par après estre **ladite usine et forge** entre eux partagées et divisées par personne, **dismontées et séparées l'une de l'autre**, afin en icelle besogner chacun pour soi, ainsi que l'on use aux aultres forges. Auquel jour devront aussi partir moitié par moitié tous les instruments pour étendre et fendre fers, sont exemptés les lacques que l'on pourra laisser communes. Contre quoi ledit Willem donne audit Henry promptement 400 florins liégeois, et trouvera t-il encore bon, dans les gains de la poulde qu'ils feront ensemble, 200 florins, à condition que ledit Willem, renonce à un **marché qu'ils ont ensemble, touchant un mollin à poulde, gisant près la roche seigneur Henry, sur le ruisseau de Jerboz.***

*Il est aussi expressément dit et devisé, que quand touche la susdite usine et mollin à poulde, l'on ne devra par icelle nullement **empêcher le coup et cours d'eau** de ladite usine à Goffontaine (8).*

13 août 1580, Willem KOULMONT de Henri-Chapelle, **résidant à présent à Fraipont**, reporte la demi part de la forge de Goffontaine à Gillis son frère (9).

7 décembre 1580, Henry VOES dit de Lange, reporte sa part de la forge et usine de Goffontaine à Warnier KAMERLINGS (10).

10 octobre 1582, Willem KAEMERLINGS de Henri-Chapelle, demeurant à présent à Fraipont, a rendu en héritage à Warnier KAEMERLINGS, son frère, bourgeois de la ville de Spire en Allemagne, **quatre parts qu'il avoit et possédoit à la forge de Goffontaine, ensemble un certain pré dit la COUR LE MARCHAND, jondant en aval al place de ladite forge et la rivière de Vesdre** (11).

LES KEMERLINCK ET LA FENDERIE LIÉGEOISE

10 octobre 1582, le frère de Willem, Warnier KEMERLINCK est l'unique propriétaire de la double usine de Goffontaine. Tandis que Willem achète des terrains à Trooz, **y fait ériger sa maison, puis une deuxième fenderie** avec l'appoint de Servais HELLINCK et de Michel SELYS. Quand ils se séparent en 1583, la construction de la fenderie de Trooz est terminée (12).

Note : La fenderie construite à Trooz en 1583 par Willem Kemerlinck était considérée comme la plus ancienne de notre région (voir G. Hansotte, B.I.A.L. T.75 et 76. René Leboutte, Musée de la Vie Wallonne, 1984).

En 1585, Servais et Michel reçoivent l'autorisation du prince-évêque de construire une platinerie à côté de leur fenderie (13). **L'usine de Trooz devint alors la réplique de la platinerie et fenderie de Goffontaine.**

Certains KEMERLINCK se sentaient-ils menacés par la chasse aux sorcières faite à l'époque contre les réformés ? En tout cas, ils disparaissent de la vallée de la Vesdre après 1583. Rappelons-nous, que, dans le contrat fait à Liège en 1568 entre les marchands de fer, on y envisage que Warnier KEMERLINCK *« puisse être chassé de pays »*.

APRÈS 1583, WILLEM KAMERLINCK DEVINT BOURGEOIS, COMME SON FRÈRE WARNIER, D'UNE VILLE ALLEMANDE (CONSULTEZ LA PAGE 44).

LES HEUSE DANS LES USINES DE CLEVSEVAY

Warnier KEMERLINCK n'habite plus dans la région, il demandera au limbourgeois Arnold HEUSCH (HEUSE), son neveu, de gérer ses deux usines.

ARNOLD HEUSCH D'HENRI-CHAPELLE

Fils de Gillis HOESCH d'Henri-Chapelle et de Lucie KEMERLINCK, il commence à diriger les usines de Goffontaine entre 1580 et 1588. Il est cité pour la première fois en relation avec la « forge » le 13 juillet 1588 (14). On peut le rencontrer dans une centaine d'actes contenus dans les registres d'Henri-Chapelle, de Soiron, de Fraipont, de Verviers ...

Theux (35, 174), le 12 janvier 1590 ... *Arnotte Heusch et Willem KAMERLINCK son oncle.*

Après la mort de son oncle Warnier KEMERLINCK, bourgeois de Spire, Arnold HEUSCH gèra les biens de sa tante Marie LE RIDEUR :

Henri-Chapelle, le 23 novembre 1604 ... *Arret HEUSCH présente devant cette cour, le mandat lui donné par Maria RITTERIN (Marie LE RIDEUR), veuve de Werner (Warnier) KEMERLINCK, devant bourgmestre et conseil de la ville de Spire, en date du 20 avril 1597, d'agir en son nom. La cour reconnaît et accepte le mandat (15).*

Arnold HEUSCH, d'Henri-Chapelle, **marchand, maître de fenderie, bourgeois de Verviers**, né vers 1550. Il épousa en premières noces **Grychine (Marguerite) de Clabecq** et décéda à Verviers le 27 octobre 1615. De ce mariage sont issus :

1. Gillis, **maître de forges, bourgmestre de Fraipont.**
2. Arnotte, **bourgeois de Verviers**, s'expatria en Allemagne.
3. Marguerite, qui se maria avec Charles DUCHEF, **mayer de Verviers.**

Arnold HEUSSE se remaria le 2 décembre 1600 à Verviers avec Marie, fille d'Henry BERTRAND, **bourgmestre** de cette commune. Leurs enfants :

4. Warnier, **bourgeois de Verviers.**
5. Henry, **prélocuteur, 6 fois bourgmestre, commissaire et capitaine** de Verviers, **meunier** du moulin banal de ce lieu. **En mai 1651, à la tête des soldats des cinq bans de Franchimont, il alla refouler les Lorrains envahissant le Condroz (16).**
6. Marie, qui épousa Bertholet PIRON le 30 octobre 1644 à Verviers.

Ils habitèrent à Goffontaine sur la rive gauche de la Vesdre, en Haute-Fraipont terre de Stavelot, dans la maison qu'il a probablement fait construire en 1594 (voir la page 49).

GILLIS HEUSE MAÎTRE DES FORGES DE CLEVSEVAY

16 août 1615, les enfants des défunts Warnier KEMERLINCK et Marie LE RIDEUR, en considération des services rendus par Gelis et à la charge à eux donné par leur mère et pour y satisfaire, cède à leur cousin et ami Gelis HUESSE (Gillis HEUSE), la forge, maison, édifice et une pièce d'héritage appelée la Cour Le Marchand, situés à Goffontaine dans notre hauteur (Soiron) (17).

Fraipont, le 4 août 1616, Gillis reloue tous cens, rentes et biens hérités, mouvant de cette cour, qui à lui sont succédés, dévolus par l'obyt et trépas d'Arnotte HEUSE de Henry Chappel son père, et de Grychine de CLABECK en Brabant sa mère (18). Un acte est enregistré à Soiron, pour les biens relevant de cette cour.

Soiron, le 4 avril 1619, Arnotte HEUSSE, le jeune de Verviers, mambour de son frère Warnier, vend les biens, cens et rentes que Warnier possède à Soiron, au profit de Gillis HEUSSE son frère, contre des rentes que celui-ci a sur les biens de feu Legrand SERVAIS (19).

Soiron, le 18 août 1620, Arnotte échange ses parts et portions des héritages : biens, maison et édifice, tels qu'ils lui sont succédés, au lieu et hauteur de Fraipont, contre des rentes que Gillis a sur les biens de Servais LECLERCQ de Drollenziaux, Pierrot RAHIER, Symon LE PETIT de Waignet, Johan LEFIN et Johan STASSE le jeune (20).

Fraipont, le 21 janvier 1621, Charles DUCHEF, mayeur de Verviers, vend toutes les parts qu'il a à Fraipont, provenant d'Arnot HEUSE son beau-père, au profit de Gillis HEUSE son beau-frère, contre la somme de 535 dalers pièces de six et demi florins liégeois de rente par an (21).

GILLIS HEUSE DE GOFFONTAINE ET MARIE BERTRAND

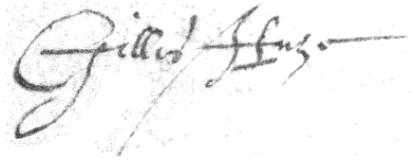
Fils aîné d'Arnold et de Grychine de CLABECQ, il prendra la direction des usines de *CLEUSEVAY* quand son père gèra les biens de Marie LE RIDEUR, veuve de Warnier KEMERLINCK.

Gillis HEUSE de Goffontaine, **maître de forges, bourgmestre de Fraipont**, fils d'Arnold HEUSCH et de Grychine de CLABECQ, né vers 1580. Il épousa en 1611, Marie, fille de Colet BERTRAND ou Bertrand COLET, **bourgmestre et bourgeois de Verviers**, et de Marie de FALHEZ. Ils eurent à Goffontaine au moins 11 enfants :

1. Arnold, **maître de forges et marchand de fer**, il épousa Anne Jeanne BONJEAN.
2. Marguerite, décéda entre 1631 et 1661.
3. Gille, qui épousa Elisabeth del PREALLE
4. Marie, qui épousa Jean JAMOLET, **bourgeois de Liège**.
5. Bertrand, **maître de forges**, il épousa Gillette GRANDRY, fille de Léonard et d'Anne FRAIPONT.
6. Elisabeth, qui épousa Piron LEMAIRE.
7. Catherine, qui épousa Gille BROCQUET, **bourgeois de Verviers**.
8. Anne, qui épousa Guillaume GOFFART.
9. Guillaume, vers ?
10. Gilkenne, épousa Henry GRANDRY, **maître de forges**, fils de Lambert et de Marguerite Le MASSON.
11. Jacques, **juré voué du Cordeau**, célibataire, il décéda le 17 octobre 1668 à Soiron.
12. Lucie, qui épousa Jean Servais DEBOIS le 17 juillet 1668 à Soiron, elle y décéda le 20 août 1669.

BOURGMESTRE DE FRAIPONT

24 mars 1623, *Gillis HEUSE, établi en lestat de bourgmestre de la haulte terre de Fraipont, adresse une requête aux seigneurs du conseil de son Altesse en sa Principauté de Stavelot ... (22).*



L'une des cinq parts du démembrement des biens gérés par Marie BERTRAND, veuve de Gillis, contenait une « brassine ». La bière n'était pas seulement destinée à alimenter les ouvriers des deux usines, elle faisait également l'objet de commerce :

Olne, le 3 décembre 1629 ... Ernould Lambert CHARPENTIER présente devant cette cour un acte du notaire Giel LOVEGNEIT : *Le 2 novembre 1629, comparurent Dirick Collet de HALLESAUX, demeurant à Goffontaine sur le ban de Soiron, d'une part et Gillis HEUZ, marchand, demeurant audit lieu, sur le pays et territoire de Stavelot, d'autre, lequel Dirick a volontairement confessé d'estre redevable envers ledit Gillis de la somme de 450 florins brabant, tant à raison de lozange de la maison où il reste présentement, que à raison de marchandise de bière. Témoins : CORNELYS, marchand demeurant au marchy sous Franchimont, Catherine Henry le gros NIZET de Falhjeit servante audit Gillis et Warnier HEUZ frère à icelluy (23).*

MARCHAND

26 mars 1636, *devant la haulte cour de Justice de Fraipont, l'honnête jeune homme, Arnot, fils de Gillis HEUSE, présente l'acte notarial ci-dessous :*

24 mars 1636, *comparurent Collet PASQUAU delle Hault Fraipont, prisonnier en la « maison scabinal » de Fléron condist vouerie, toutefois les fers hors des pieds, d'une, et honneste homme Gillis HEUSE, marchand de clous, résidant à Goffontaine d'autre, lequel ledit Collet confesse estre redevable audit Gillis de marchandise et argent pour la somme de 400 florins liégeois.*

Comme Collet n'a pas d'argent sous la main, il engage les biens de son épouse, Maroye Jean MALLET de Fraipont, et il cède audit Gillis tous ses ustensiles servant et estant en sa forge à Fraipont.

Fait et stipulé en la « maison scabinal » de Fléron, en présence de Lambert de BOLZEE, concierge de ladite maison. Témoins: Dirick de HALESAU, Pierre SERVAIS, Henry HAYE, notaire Beauldin GILMAN (24).

LE 1 DÉCEMBRE 1637. MARIE EST QUALIFIÉE DE VEUVE DE FEU GILLIS HEUSE.

En 1638, *Arnot HEUSSE, partie faisant tant pour lui que pour ses frères et soeurs a déclaré à la cour de Soiron que du vivant de son père, celui-ci avoit légué une rente de deux dallers au profit des Pères Récollets de Bolland ou à leur syndic Grégoir MONSEUX (25).*

RÉSIDENCE DE GILLIS HEUSE DE GOFFONTAINE (1580-1637) MAÎTRE DE FORGES ET BOVRGMESTRE DE FRAIPONT



Isolée le long de la Vesdre, construction élevée en moellons de calcaire au XVIème siècle, agrandie au XVIIème et au XVIIIème siècle. Épaisse ancre du XVIème s. Partiellement bouchée, belle porte à épais linteau en accolade portant la date de 1594 sous deux anneaux sculptés (?). Piedroits chaînés. A droite, seconde porte percée au XVIIème s. Encadrement en calcaire mouluré, dont le linteau courbe porte la date, l'inscription et le monogramme suivant: « IN NOMINE/ DOMINI AMEN/ GH/ ANNO 1623/ LE 9 DE MAI ». Il s'agirait du monogramme de Gilles HEUSE. Rare exemple d'une porte en chêne, cloutée avec belle poignée, s'ouvrant en deux parties se repliant comme un volet

(Patrimoine monumental de la Belgique, vol. 8²).

L'épaisse ancre située au-dessus de la seconde porte, la poignée et les clous à rosaces viennent, probablement, des forges de Gillis HEUSE.

Marie BERTRAND et Gillis HEUSE de Goffontaine sont mariés depuis 1611. Ils habitent à Fraipont dans la maison décrite ci-dessus qui provient de l'héritage de son père, Arnold HEUSCH. Elle se situe à plus ou moins 100 mètres de ses usines de CLEUSEVAY érigées sur l'autre rive. Comme la famille s'agrandit, ils vont élargir le bâtiment en prolongeant le côté droit, et marquer ce fait par une inscription sur le linteau de l'entrée :



**IN NOMINI
DOMINI AMEN**

GH

**ANNO 1623
LE 9 DE MAIE**



Albert Puters, professeur à l'Université de Liège
« *L'Architecture privée dans la région verriétoise, Des origines au XVI^e siècle... Le linteau est à accolade; son épaisseur est considérable : 64 centimètres; il est orné de deux grands anneaux sculptés, ainsi que du millésime 1594. l'autre baie est la porte d'entrée actuelle, avec piedroits moulurés et un puissant linteau. la menuiserie est une belle porte à bordage formé d'ais verticaux moulurés, cloués avec de gros clous à rosaces sur un bordage intérieur à ais horizontaux... Le linteau en pierre porte, au centre, un grand monogramme formé des initiales G. H. d'un maître de forges du XVII^e siècle nommé Gilles Heuse.* »

LA FAMILLE HEUSE A HABITÉ CETTE MAISON DE 1594 À 1815.

ARNOLD HEUS DE SOIRON ET ANNE JEANNE BONJEAN

Les époux HEUS et BONJEAN habitèrent, probablement, dans la maison d'Arnold située au lieu dit sur LE SAL devant la maison de ville de Soiron (26) ... *sa maison, grange, étables, forni et aussi le cortil parderie, jondants du côté du soleil levant à la ruelle qui va de la grande porte de l'église au château, de midi au marché* (27).

Arnold HEUS de Soiron, **maître de forges et marchand de fer**, fils de Gillis et de Marie Bertrand, épousa Anne Jeanne BONJEAN le (?). Sont issus de cette union :

1. Marie, le 17 octobre 1647. **P&M** : Gillis HEUSE et Jeanne de THIER. † 18 janvier 1654 à Soiron.
2. Marguerite, le 21 septembre 1649. **P&M** : Nicolas COLLOZ, pasteur de Soiron, et Catherine, fille de Gillis HEUSE.
3. Gillis, le 17 septembre 1651, **maître d'usine à canons**, **P&M** : Henry HEUSSE et Gillette, femme de Bertrand Gillis HEUSE.
4. Anne, le 19 février 1654. **P&M** : Arnold DUCHEF et Anne, fille de Gillis HEUSE.
5. Jean Ernest, le 29 février 1656. **P** : Jacques HEUSE. Grand-père de Jean Ernest, constructeur et propriétaire du **maka de Pepinster**.
6. Arnold, le 15 décembre 1660. **P&M** : Jacquemin GOORIS et Lucie HEUSE.
7. Martin ?

Arnold, l'aîné des enfants de Marie et de Gillis, dirigea les usines en collaboration avec son frère Bertrand. Il deviendra marchand de fer et écoula, vraisemblablement, les produits sortants des usines de Goffontaine :

Henry HEUSSE de Verriers et Arnold HEUSE de Soiron, son neveu, associés dans un commerce de clous qu'ils achètent, envoient ou débitent en foire de Strasbourg se séparent de telles compagnie et association. Henry cède audit Arnold sa part pour 1570 florins brabant. Témoins : Thomas JASPAR d'Ensivaux, Johan THOMAS du ban de Soiron. Estoit subsigné, Arnold HEUSE puis Henry HEUSE. Notaire M. NISE, passé à Verriers en la maison d'Henry HEUSE, le 3 avril 1652 (28).

17 août 1652, devant la cour de Justice de Soiron, Joan ADAM le forestier de Soiron a exhibé un codicille signé par Arnold HEUSE et daté du 26 mai 1652 ... *Moi, soussigné, confesse devoir à Pier MATHIEU, la somme de cinq et neuf cent huitante huit florins brabant de marchandise de clous, que j'ai de lui reçue, de laquelle somme promet de lui payer la mitant en août prochain et l'autre mitant au mois d'octobre, aussi prochain, signe de quoi ai mis ma signature. Estoit signé Arnold HEUS (29).*

Vers 1660, il quittèrent le Duché de Limbourg et s'installèrent au Rouge Thier à Louveigné.



PARTAGE DES BIENS DE GILLIS HEUSE ET DE MARIE BERTRAND

Le partage est réalisé 25 ans après la mort du père, le **23 septembre 1661**, devant les hautes cours de Fraipont et de Soiron (30).

Marie BERTRAND, veuve de feu Gillis HEUSE, laquelle a renoncé à ses humiers et vicaries de tous biens, cens et rentes qu'elle a en sa puissance, tant sur la juridiction de Fraipont, ban de Soiron et ailleurs, au profit de ses enfants. Ladite Marie retient l'usufruit des cens, rentes qu'elle reporte à ses enfants sa vicarie durant. Item, une partie de la maison pour y demeurer. Item, un poirier de MISSON, deux mellées de COPET, un poirier de GRISE FISEE estant au corty à jotte, une mellée de COPET DE BANNEUX et dans le jardin sur la cour LE MARCHAND deux mellées, une de sucre et une de COPET DE BANNEUX et un poirier de RUWA ...

Les biens divisés en 5 parts seront attribués « par loct jeté » aux héritiers regroupés par couple

Ils seront équitablement répartis entre garçons et filles. Outre la régularisation des dots de chaque enfant, le partage des rentes et la répartition des 3282 verges de jardins et de prairies, les parents possédaient quatre maisons, une grange étable, une brassine et deux usines. Gillis était également propriétaire de bâtiments, jardins et prairies à Heiligheim (?) près de Spire en Allemagne.

VENTE DES USINES DE CLEUSEVAY

Comme Arnold s'est éloigné de Goffontaine, que Bertrand a d'autres projets, que les petits-fils sont trop jeunes pour travailler et que les usines doivent être vendues pour indivision, elles semblent abandonnées en 1661.

VISITE DE L'USINE PAR LA COUR DE SOIRON

22 octobre 1661, la cour de justice de Soiron se déplace afin de faire visitation de l'usine audit lieu de Goffontaine. La cour donne son avis à la demande des héritiers... *Ladite usine estant assez près de la rivière de Vesdre, située proche d'un by ou ruisseau sortant des roches appelées CLUSEVAY, servant ledit ruisseau à la mesme usine, laquelle usine à nous trouvé assez bien accommodée, signament de deux roues et de deux arbres servant à tourner lesdites roues, et de plusieurs gros bernas servant ou pouvant servir à ycelle avant.* Bertrand HEUSE l'un desdits enfants réclame tout ustensile. Item, avous trouvé une partie de la couvette du côté vers la rivière assez en petit équipage, comme aussi une partie de la muraille vers ladite rivière à demi penchée. Item, aussi trouvé **les ventelores en haut proche des roches** dites en assez mauvais équipage, à raison de quoi, si l'on n'y prenait, qu'en peu de temps ladite usine pouldroit aller en décadence et ruine, et que pour le plus grand profit et utilité desdits héritiers y seroit nécessaire de vendre hors à proclamation ladite usine et dépendances, **attendu qu'elle demeure vacque** sans que lesdits héritiers y aient aucun profit et que suivant toute apparence **ladite usine ne se veut diviser ni répartir** ce qu'à la requête d'Arnotte et Bertrand HEUSE ambe deux héritiers et représentants a été mis en garde de loi (31).

PROCLAMATION DE LA VENTE

Jedi 5 janvier 1662, par-devant la cour de justice de Soiron, en vertu des lettres patentes obtenues par-devant le Souverain Conseil de Brabant, en date du 23 novembre dernier :

*Les enfants, gendres et mambours de feu Gillis HEUZE de Goffontaine entendent vendre à proclamation au plus haut et dernier enchérisseur une usine avec tous de gros bernas à icelle, avec une petite étable et jardinet y jonchants. Item, avec ce certain coup d'eau ou ruisseau appelé vulgairement **le ruisseau du MOLLIN A POULDRE**, prenant son origine au rocher de LOUHA, pays de Liège, **servant aussi à icelle usine.** Et ce, à condition que celui qui obtiendra ladite usine et annexes sera obligé de payer et acquitter au seigneur de Soiron, 12 patars de cens seigneuriaux par an, encore au Prince de Liège ou à son récepteur 40 patars de cens qui se doivent sur le ruisseau dudit MOLLIN A POULDRE. Item 5 stis de rente audit seigneur de Soiron.*

La publication de la vente est faite le dimanche suivant, devant l'église de Soiron. **La vente à lieu le vendredi 20 janvier 1662**, et c'est Henry GRANDRY, époux de Gilkenne HEUSE, un des cohéritiers, qui est le plus haut et dernier enchérisseur contre Nicolas GROULARD. Il obtint l'usine de CLEUSEVAY pour 96 florins brabant de rente par an (32).

3 juin 1662 ... *les héritiers de Gillis HEUZE de Goffontaine reportèrent au profit de Jean des BRASSINES, maître de la Croix D'or Oultremense, en la chambre de prêts, paroisse de Saint Phollien, 96 florins brabant de rente que doit ledit GRANDRY, un des héritiers, à titre d'un rendage à lui fait proclamatoirement, d'une usine à Goffontaine* (33).

CORNET CHRISTIANNE

14 avril 1679 ... *Jenne FROLET, veuve de feu Jean des BRASSINES vend au dernier enchérisseur, l'usine, by, jardin et petite étable, un certain coup d'eau appelé le « MOLLIN AU POUDRE » qui furent à Henry GRANDRY. Ces biens revinrent à Cornet CHRISTIANNE* (34).

HENRY GRANDRY ET GILKENNE HEUSE

La propriété passant entre les mains de différentes personnes n'ayant aucune compétence dans ce genre de travail, l'usine sera alors dirigée par des maîtres canonniers : Henry GRANDRY, puis, probablement par Gillis Arnold HEUS. Issu des GRANDRY, « platineurs » dans la vallée de la Vesdre et notamment à Nessonvaux, Henry est sans doute devenu maître canonnier dans l'usine gérée par son beau-frère Arnold HEUS, père de Gillis Arnold.

Henry GRANDRY, **maître de forge**, fils de Lambert et de Marguerite Henry Jacques LE MASSON, **frère de Jacques, propriétaire du maka de Nessonvaux**, il épousa Gilkenne, fille de Gillis HEUZE de Goffontaine et de Marie BERTRAND de Verviers. Dont :

1. **Henry**, né le 5 septembre 1669, qui épousa Anne (Manon) DOLEMBREUX, fille de Guillaume, le 18 octobre 1706 à Soiron. Apparemment ils n'eurent pas de descendant. Il acheta l'usine de Cleusevay à Cornet CHRISTIANE le 17 février 1698 et deviendra **greffier de la cour de justice de Soiron**.

17 février 1698, Cornet CHRISTIANE, *échevin du ban d'Olne vend à Henry, greffier du ban de Soiron, fils d'Henry GRANDRY et de Gilkenne HEUS, l'usine, by, coup d'eau situés à Goffontaine (35).*

Les GRANDRY de Goffontaine habitèrent, de 1662 à 1736, dans la maison située près de l'usine de Cleusevay. Ils décédèrent à Soiron : Henry Lambert le 27 septembre 1717, Gilkenne HEUSE le 22 novembre 1705, Henry le jeune le 22 décembre 1737, et Anne DOLEMBREUX le 25 février 1762.

GILLIS ARNOLD HEUS ET CATHERINE FRANÇOIS DELAGARDE

Gillis Arnotte est émancipé, le 30 avril 1676, par sa mère Anne Jeanne BONJEAN, veuve d'Arnold HEUS et résidante au Rouge Thier à Louveigné. *Il reçoit pour ne faire du tort à personne, deux vaches, l'une rouge et l'autre noire, qu'elle a prises dans son étable (36).*

Gillis Arnold HEUS, **maître d'usine à canons de fusil**, fils d'Arnold et d'Anne Jeanne BONJEAN, épousa Catherine François DELAGARDE le 9 juillet 1679 à Louveigné. Ils eurent au moins 6 enfants :

1. **Arnotte**, le 3 juin 1680 à Soiron. **P&M** : Gillis Bertrand HEUZE et Margu CHRISTIANE.
2. **François**, né (?), **s'expatria à Charleroi**.
3. **Gillis**, le 15 octobre 1685 à Soiron. **P&M** : Henry FRANQUIN et Ca. Tous. JACQUERAY.
4. **Anne Jeanne**, née (?). **Elle épousa** François SICQUET le 28 mai 1713 à Soiron.
5. **Antoine Gille Arnold**, le 27 avril 1695 à Soiron. **M** : Géniton GRANDRY.
6. **Anne Catherine**, le 6 mars 1698 à Soiron. **P&M** : Pierre Ernould LE PAGE et Anne Joseph GOFFAR.

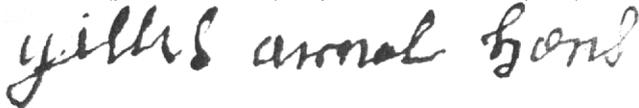
11 juillet 1689, Nizet Jean PICHET (PICHOT) vend à Guillis Arnotte HEUSE sa maison et 20 verges d'assise jondantes avec les biens qu'il a à Nessonvaux, côté d'en haut à Guillis Bertrand HEUSE et d'en bas à Cornet CHRISTIANNE. Item, 500 verges de terrain en « Brune Fosse », en « Cleusevay », en « Masoprez » et sur « Le Douy » (37).

Gillis Arnold HEUS (il signait comme son père, HEUS) **habitait et était propriétaire de l'une des trois maisons situées à côté de l'usine de Cleusevay (38)**. Il possédait également deux pièces de 2,5 hectares en CLEUSEVAY et en SAUCY.

Il va probablement remplacer Henry GRANDRY comme directeur de l'usine à canons. Son nom est souvent lié à la famille de Cornet CHRISTIAN, échevin d'Olne et propriétaire de l'usine, qui est son oncle par alliance. Il continuera sans doute cette profession, quand le nouveau propriétaire, Henry GRANDRY junior exercera son état de greffier, une activité peu compatible avec celle de forgeron.

Gillis Arnold **dit gros Gillis** plantait des noyers. Etaient-ils destinés à la fabrication des fusils, ou, voulait-il récolter les noix pour son usage personnel ? Le bois du noyer était très apprécié par les fabricants d'armes.

Le 2 déc 1721, Gillis Arnold (70 ans) se déclare rompu et harassé force d'avoir travaillé pendant sa vie et incapable de continuer comme du passé, il donne et cède à ses enfants tous les meubles qu'il a et possède, à charge et à la condition qu'ils seront obligés de le nourrir, ce que Gille l'un des enfants, tant pour lui que pour ses frères et soeurs a accepté (39).



Signature de Gillis Arnold Heus à l'âge de 74 ans.

Les « maisonages » et biens de Gillis Arnotte sont mis en vente **le 29 janvier 1723**, le forestier prévientra les personnes suivantes : Gillis Arnotte HEUS en sa personne, **Arnold HEUS** par missive, **François HEUZE** à Charleroi ad valvas et par affiche, François SICQUET par missive (l'époux **d'Anne Jeanne**), **Gillis Arnold** jeune par missive, **Antoine HEUZE** à son domicile, **Catherine HEUZE** en sa personne. Les *maisonages et effets* seront acquis par Jacques Philippe DE JONQ le 26 février 1723 (40). Gillis Arnold **décéda à l'âge de 84 ans**, le 27 avril 1735 à Ensival, probablement chez sa belle-fille, Marie LABOULLE veuve d'Arnold Heusse (HEUS), son fils.

VENTE DE L'USINE ET DES BIENS D'HENRY GRANDRY JUNIOR

Soiron, le 9 janvier 1739 ... S'expose l'usine avec le jardin potager, coup d'eau et autres bâtiments, personne n'ayant offert la dessus, s'expose de suite la maison avec la prairie qui en fait l'assise dite la COUR LE MARCHAND de 146 verges. L'usine et la maison sont acquises par Servais HARDY, le révérend CURE déclare d'obliger spécialement la rente de 80 florins qu'il a affectant les effets ici définis. S'expose ensuite la maison qui fut à Jean JAMOLET et Gillis HEUSE junior avec l'assise dite COUR LE MARCHAND de 264 verges. Celle-ci est acquise par l'échevin Nicolas GRANDRY (41). Le 9 juillet 1739 ... ce même Servais déclare de rétrocéder les maisonnages et biens qui furent au greffier Henry GRANDRY, au révérend curé JEANJOT (42).

LES MAISONS D'HABITATION



LA COUR LE MARCHAND

Située rue Peleeheid, la « COUR LEMARCHAND » est une ferme établie sur un terrain en déclivité. En consultant les actes de la cour de justice de Soiron du 12 octobre 1582 et du 16 août 1615, on constate que la COUR LE MARCHAND est un pré, et que cette « pièce d'héritage » reçue par Gillis HEUSE de Goffontaine en 1615 ne contient pas de bâtiments. Dans l'acte de partage des biens de Gillis, le 27 septembre 1661, au moins deux maisons ont été érigées sur cette assise lorsque celle-ci lui appartenait : l'une avec 411 verges de jardin, revenant à Marie HEUSE l'épouse de

Jean JAMOLET et aux orphelins de Gillis HEUSE junior; l'autre à Bertrand HEUSE et Gilkenne HEUSE l'épouse d'Henry GRANDRY (43). Une troisième maison appelée la « maison du JOUPION » est dite gisante au haut de la COUR LE MARCHAND. Cette maison est située au n° 23, à Peléeheid (consultez la page 58).

La division du jardin et sa délimitation sont précisées dans l'acte du 9 janvier 1739 et :

Le 9 septembre 1662 ... à Soiron, Bertrand HEUZE reporta au profit d'Henry GRANDRY son beau-frère, une maison, dépendances et abesses situées au lieu-dit sur la COUR LE MARCHAND à Goffontaine, succédées audit HEUSE par partage des biens de ses père et mère, avec les bâtiments joints et annexés bâtis cependant par ledit HEUSE, comme aussi la moitié du jardin sur la COUR LE MARCHAND du côté d'en bas vers la rivière. Henry donna en échange la maisonnette appelée la maison DE JOUPION, gisante au haut de la COUR LE MARCHAND, obtenue par la succession de son beau-père, d'autres terrains et 90 patacons (44).

LE HAMEAU COMPRENAIT AU MINIMUM LES MAISONS CI-APRÈS

RIVE DROITE DITE PAROISSE DE LA PACQUERIE EN 1661

En haut de l'assise dite la COUR LE MARCHAND se trouvait la maison appelée la PACQUERIE avec ses 264 verges de jardin, sans doute dénommée aujourd'hui la COUR LEMARCHAND. Les propriétaires ont été tour à tour : Gillis HEUSE de Goffontaine; ses héritiers, Gille HEUSE junior et Marie HEUSE, veuve de Jean JAMOLET; le greffier de Soiron Henry GRANDRY; et le 9 janvier 1739, Nicolas GRANDRY, échevin de Soiron. La maison dite « du JOUPION » (n° 23 rue Peléeheid) détenue par : Gillis HEUSE de Goffontaine; Henry GRANDRY; Gillis Bertrand HEUSE et par héritage à Mathieu GOUVY.

Trois maisons placées l'une à côté de l'autre se situaient en bas de ce terrain :

La maison du maître de forges des usines de CLEUSEVAY avec 146 verges de jardin construite en partie par Bertrand HEUSE. Les propriétaires successifs ont été : Bertrand HEUSE et Gillette GRANDRY; Henry GRANDRY et Gilkenne HEUSE de 1662 à 1706; leur fils Henry, greffier de Soiron, et son épouse Manon DOLEMBREUX de 1706 à 1737 (45); puis, Jean Antoine MALHERBE et Catherine DEGOTTE.

La maison centrale était l'ancienne « brassine » de Gillis HEUSE de Goffontaine habitée par Jean Servais DUBOIS, l'époux de Lucie HEUSE. Ensuite, elle est devenue la propriété de Gillis Bertrand HEUSE, puis, de son fils Pierre François et de son épouse Anne Gèle COLLOZ.

La maison de droite était la *grange étable* de Gillis HEUZE de Goffontaine acquise par son fils Arnold et transformée en maison d'habitation. Elle est devenue la propriété de Gillis Arnold HEUS et de Catherine François DELAGARDE pendant au moins 38 ans (46). Ensuite, elle fut achetée par Jacques Philippe DE JONG le 26 février 1723, puis, par Anne Gèle COLLOZ veuve de Pierre HEUZE le 5 novembre 1758.

Ces trois bâtiments ont été construits en même temps, ils étaient séparés par une simple cloison, les caves communiquaient entre elles et servaient à entreposer de la bière; les poutres entrelacées soutenaient l'ensemble (47) (48).

La maison et l'usine d'Antoine MALHERBE de 1830 (voir plan) se situaient sur la même assise que l'ensemble de ces trois maisons. Cet emplacement est reconnaissable par la voûte du bief, dont les frais d'entretien occasionnèrent maints conflits entre les propriétaires de ces bâtiments (49). Cet ensemble, de forme irrégulière, est sans doute le résultat d'une transformation plutôt que d'une nouvelle construction.

RIVE GAUCHE

La maison familiale se situe à Fraipont, tout près de la prise d'eau du bief des usines HEUZE (consultez « la résidence de Gillis HEUSE de Goffontaine, page 49 » et le plan de 1830).

LA FAMILLE MALHERBE

JEAN ANTOINE MALHERBE ET CATHERINE DEGOTTE

Le 9 décembre 1739, le révérend Jean JEANJOT, curé de Soiron vend à **Jean Antoine MALHERBE, les maisonnettes, usine, coup d'eau** qu'il possède à Goffontaine, qu'il a obtenu d'autorité le 9 juillet 1739. Biens qui furent au greffier Henry GRANDRY (50).

Jean Antoine, **maître de forges**, fils d'Antoine MALHERBE de Nessonvaux et de Maria JAMINET, petit-fils de Noël Hénus MALHERBE de Vaux-sous-Olne. Il épousa Catherine DEGOTTE, fille d'Hubert et de Jeanne FRERARD, le 28 octobre 1733 à Olne. Ils eurent les enfants qui suivent :

1. **Antoine, maître de forges**, le 1 novembre 1733 à Nessonvaux. **P&M** : Natalis MALHERBE et Jeanne FRERARD.
2. **Jean Hubert**, le 1 mai 1735 à Nesson. **P&M** : Nico. DEGOTTE et Maria Pierre HARDY.
3. **Jean**, le 7 mars 1736 à Nessonvaux. **P&M** : Jean MAWET et Maria Catherine, l'épouse d'Antoine MALHERBE à Nessonvaux.
4. **Marie Marguerite**, le 23 mars 1737 à Nessonvaux.
5. **Jean Noël**, le 30 décembre 1738 à Nesson. **P&M** : Noël MALHERBE et Maria JAMINET.
6. **Jean**, le 25 juin 1740 à Soiron. **P&M** : Mathieu MALHERBE et Jeanne GRONIET.
7. **Jeanne**, le 16 février 1744 à Soiron. **P&M** : Natalis MALHERBE et Maria DEGOTTE.
8. **Catherine**, le 26 décembre 1745 à Soiron. **P&M** : Bartho. TONNARD et Ida TONNARD.
9. **Jean Nicolas**, le 9 décembre 1747 à Soiron. **P&M** : Nico. LECLERCQ et Maria DEGOTTE.
10. **Dieudonné**, le 2 octobre 1750 à Soiron. **P&M** : Jean Nico. DEGOTTE et Isa. MALHERBE
11. **Marie Anne**, le 3 avril 1753 à Soiron. **P&M** : Nicolas DEGOTTE et Maria Françoise HEUSE, conjoints.

Ils habitèrent dans la maison du maître de forges des usines de Cleusevay, qui était détenue dans le passé par les familles HEUSE et GRANDRY. Jean Antoine et Catherine décédèrent à Soiron, respectivement, le 10 février 1781 et le 6 décembre 1786.

ANTOINE MALHERBE ET MARIA JAMINET PÈRE ET MÈRE DE JEAN ANTOINE

Antoine MALHERBE de Nessonvaux, **maître d'usine à canons**, fils de Noël, il épousa Maria JAMINET le 31 janvier 1701 à Olne. Il eurent à Nessonvaux les enfants qui suivent :

1. **Noël**, le 8 février 1702. **P&M** : Noël MALHERBE et Anne Elisabeth JAMINET.
2. **Jean Antoine**, le 17 janvier 1710 (voir ci-dessus). **P&M** : Jacques VILEVOYE et Marie HARDY.
3. **Catherine**, le 31 décembre 1713. **M** : Catherine WARREMENT
4. **Antoine**, le 4 juin 1716. **P&M** : Antoine PETERS et Elisabeth Hubert JACQUET.
5. **Mathieu**, cité dans les actes concernant l'usine à canons de son père à Nessonvaux (consultez, également, les usines de la Havegnée et la p. 55. Il épousa Marie, fille de Pierre HARDY et d'Elisabeth RENSONNET et soeur d'Anne qui épousa Gillis Arnol HEUSE, auteurs des maîtres d'usine à canons d'Olne Chihotte.

ANTOINE MALHERBE ET JEANNE HEUSE

Antoine MALHERBE, (?), né le 1 juillet 1734 à Olne, fils de Mathieu et de Marie HARDY. **P&M** : Antoine MALHERBE et Elisabeth RENSONNET. Il épousa le 17 janvier 1757 à Olne (Fraispoint), Jeanne, fille d'Antoine HEUSE (fils de Gillis Arnold de Goffontaine) et d'Anne LAHY, Ils y eurent au moins 6 enfants :

1. **Mathieu**, le 26 mai 1757. **P&M** : Mathieu MALHERBE et Marie HARDY, conjoints.
2. **Gille Antoine**, le 2 juillet 1759. **P&M** : Noël MALHERBE et Anne HARDY, épouse de Gille HEUSSE.
3. **Marie Elisabeth**, le 31 janvier 1762. **P&M** : Jean François HEUZE et Maria LEJARD, épouse de Thomas ANCIEN.
4. **Jeanne**, le 28 avril 1764. **P&M** : Pierre HEUSSE et Jeanne HARDY.
5. **Antoine**, le 15 décembre 1766. **P&M** : Jacques HEUSSE et M. Cathe. BRISCO, conjoints.
6. **Nicolas**, le 30 septembre 1769. **P&M** : Gille RANSY et Marie Elisabeth BRAIBANT.

JEAN ANTOINE MALHERBE TRANSFORMA L'USINE DE GOFFONTAINE EN UNE MANUFACTURE D'ARMES

Il demanda et obtint le monopole de cette fabrication dans le Duché de Limbourg. Il essaya d'acquiescer une autre exclusivité le 29 janvier 1764, quand il présenta par l'intermédiaire de monsieur DOTRENGE, une supplique au gouverneur des Pays-Bas... *Il supplie très respectueusement sadite altesse d'ordonner que ledit MALHERBE, seul fabricant et manufacturier d'armes en ce pays de Limbourg ait la préférence à tous les marchands et manufacturiers étrangers, pour le livrement des armes ordonné par les services de sadite majesté* (51).

Le 21 octobre 1775 ... *il doit une somme de 942 florins brabant pour compte de fer qu'il a acheté à crédit à Conrad GRISART, veuve de Nivelles. Il engage ses bâtiments, usine, by, jardins potagers et fonds y annexés à Goffontaine, ban de Soiron, joignant à la Demoiselle veuve Pierre HEUZE et à la rivière de Vesdre; ensuite sa prairie dite "COUR LE MARCHAND", au même lieu, joignant à la demoiselle HEUZE* (52).

Le 17 juin 1783 ... *l'épouse et les enfants de Jean Antoine MALHERBE remboursent un capital de 294 florins brabant à Angèle COLLOZ, veuve de Pierre HEUZE, sur l'usine et bâtiments* (53).

Le 7 octobre 1783 ... *Catherine DEGOTTE, veuve de Jean Antoine MALHERBE, avec Antoine, Noël, Nicolas, Dieudonné et Jeanneton ses enfants, déclarent que Jean leur respectif fils et frère a payé à la veuve Jean François HOUYON 223 florins brabant, dernier versement d'une somme due en raison de marchandises de fer* (54).

Ce 7 octobre 1783, il est question d'une usine et **MOULIN**, la transformation d'une des deux entités en moulin à farine semble confirmer les difficultés qu'ils ont rencontrées.

ANTOINE MALHERBE

Le 10 février 1781, Catherine DEGOTTE est l'usufruitière des biens et usines de feu Jean Antoine MALHERBE (55). Après le décès de celle-ci survenu **le 6 septembre 1786**, les **bâtiments, moulin à farine, usine, by, coup d'eau, dépendances, jardin potager, prairie** de l'assise reviendront à **Antoine, Mathieu et Jeanne** pour le prix de 7000 florins brabant (56).

Il n'est plus question de manufacture d'armes, mais bien d'usine à canons et de moulin à farine (voir le rapport du mayeur LEPORCQ en 1801).

Si l'on compare le plan de 1830 avec les données de 1662 et 1801, **l'usine semble avoir été déplacée** sur l'assise de l'ancienne maison du propriétaire de la forge (voir « les maisons d'habitation »). Il n'y a plus qu'une usine avec sa roue hydraulique, et les rochers sont remplacés par une section de la route Verviers - Liège. Aux 16^e et 17^e siècles, la maison d'habitation n'était pas solidaire de la forge, ce qui est compréhensible si l'on pense aux gros marteaux dont l'usine était équipée.

L'usine et la maison seront définitivement détruites vers 1840. Elles feront place au pont, enjambant la Vesdre, du chemin de fer reliant Verviers à Liège.

LA TRACE DU 17^{ÈME} BARRAGE DE LA VESDRE EST ENCORE VISIBLE EN DESSOUS DU PONT DU CHEMIN DE FER.

=====

LE MAKA HEUZE DE GOFFONTAINE

Bertrand, fils de Gillis HEUSE, dirigea probablement les usines de Cleusevay pendant les voyages de son frère Arnold, il sera rejoint par Henry GRANDRY, son beau-frère. Après l'acquisition des usines de Cleusevay par Henry GRANDRY en 1662, Bertrand érigea un maka, ou martinet, pour alimenter les forges à canons en fer à platine (**le vieux maka de Cleusevay n'existe probablement plus**).

A cette époque les familles GRANDRY et HEUSE étaient liées par plusieurs mariages. Dès lors, la nouvelle usine construite par Bertrand HEUZE-GRANDRY en 1664 ne pouvait pas concurrencer celle de Cleusevay dirigée par Henry GRANDRY-HEUZE.

Il construira l'usine sur l'autre rive, en Haute-Fraipont, près du bief qui coule le long de la maison familiale. Pour ne pas perturber l'utilité des prairies et pour isoler la maison d'habitation du bruit des gros marteaux, il érigea le maka à la fin du bief (voir le plan de 1830).

DEMANDE DE LOCATION DU COUP D'EAU

Le 6 mars 1664 ... *Daniel, baron de Fraipont, a rendu à Bertrand HEUSSE, un coup d'eau pour ériger une huisine, à le prendre dessous la maison feu Gillis HEUSSE son père, savoir sur le by de rive Vese. Ledit HEUSSE rendant et payant par an audit seigneur, 2 florins d'or de cens foncier. A condition, que ledit HEUSSE devra entretenir à ses frais la venne et by jusque ladite usine, et qu'icelui ne devra en façon, aucun préjudice au coup d'eau de rive, même sera obligé de leur laisser toujours aller de l'eau à leur ordinaire et comme du passé, pour arroser les prairies (57).*

La retenue d'eau de cette usine (16^e puis 17^e barrage sur la Vesdre), située en amont de la fenderie érigée en 1700, fut à l'origine des conflits entre les HEUZE et les DE JONQ pendant plus d'un siècle.

BERTRAND HEUZE ET GILLETTE GRANDRY

Bertrand HEUZE, **maître de forges**, fils de Gillis et de Marie BERTRAND, épousa Gillette, fille de Léonard GRANDRY, **dit le « forger » (il était propriétaire du maka de Nessonvaux)**, et d'Anne FRAIPONT. Ils eurent au moins 10 enfants baptisés à Soiron :

1. **Marie**, le 19 septembre 1646. **P&M** : DAMERY de Limbourg et Catherine, fille de Gillis HEUSE. Elle épousa Guillaume DEBOIS et décéda le 25 avril 1689 à Soiron.
2. **Léonard**, le 27 février 1648. **P** : Gillis HEUSE.
3. **Gillis**, le 1 mai 1650. **P** : Arnold DUCHEF.
4. **Antoine Arnold**, le 1 avril 1652. **P&M** : Antoi. D'OLBAN et Arnold HEUS, l'épouse Anne Jeanne.
5. **Anne**, le 21 décembre 1653. **M** : Anne HEUSE. Elle épousa Pierre COLLIN, **échevin** de la haute cour de Drolenval, le 16 octobre 1684 à Soiron.
6. **Gillette**, le 27 février 1656. **P** : Jacques HEUSE. Elle épousa Nizet PICHOT le 15 septembre 1684.
7. **Elisabeth**, née (?). Elle épousa Ernould le XHARDE, le 26 juillet 1681 à Soiron.
8. **Bertrand**, le 12 janvier 1660. **P&M** : Hubert FONROY et Jeanne LELOUP.
9. **Alice**, le 14 janvier 1662. **M** : Alice Jean SIMON. † le 13 octobre 1969 à Soiron.
10. **Marguerite**, le 12 mai 1664. **P&M** : Jean MARTIN et Anna Jean SIMON. **Elle épousa** Jean le XHARDE le 30 octobre 1689 à Soiron, et y **décéda** le 30 juillet 1700.

Bertrand décéda vers 1665 et sa femme Gillette mourut le 16 juin 1669 à Soiron.

Acte du notaire Jean KAISIN du **29 juillet 1665 ...** *Est comparu Damoiselle Gillette GRANDRY, veuve de feu honorable Bertrand HEUSE, laquelle en conformité de certaines dettes apposées dans un registre appartenant à son feu mari, daté du 1 août 1659 et portant sur une somme de 650 florins brabant qu'il avoit reçue de Pierre TRICQUET, déclare de payer audit TRICQUET les 300 florins brabant restants (58).*

GILLIS BERTRAND HEUZE ET JEANNE DEFIEREN

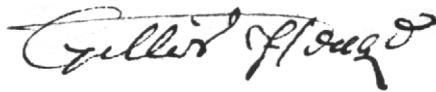
Après la mort de Bertrand HEUZE en 1665, sa veuve, Gillette GRANDRY géra l'usine et les biens de la famille jusqu'à son décès survenu le 16 juin 1669. Ses trois fils : Léonard, Gillis et Bertrand ont respectivement 21, 19 et 9 ans. Antoine Arnold semble être décédé en bas âge. Gillis, malgré sa jeunesse, prendra la direction de l'usine. Il fit comme son grand-père : il racheta les parts de ses frères et sœurs, et deviendra l'unique propriétaire des biens situés sous les juridictions de Fraipont et de Soiron.

Gillis Bertrand HEUZE, **maître de forges, bourgmestre de Fraipont**, fils de Bertrand et de Gillette GRANDRY, épousa Jeanne DEFIEREN le 27 juin 1672 à Soiron. Ils eurent au moins 8 enfants baptisés à Soiron :

1. **Gille**, le 11 septembre 1673. **P** : Gaspard GRANDRY. Il décéda le 14 septembre 1673 à Soiron.
2. **Marie**, le 27 mai 1675. **P&M** : Léonard HEUSE et Héluis GRANDRY.
3. **Jeanne**, le 19 février 1679. **P&M** : Lambert MATHY et Anne Bertrand HEUZE.
4. **Bertrand**, le 19 janvier 1682. **P&M** : Michel DEJONQ et Marguerite CHRAN.
5. **Thomas**, le 12 décembre 1684. **P&M** : Pierre Jean COLLOZ et Marguerite HEUSE.
6. **Léonard**, le 20 février 1691. **P&M** : François DELAHAYE et Marie André DEFIEREN.
7. **Gille**, le 7 juillet 1694. **P&M** : Renson PAULI et Catherine DEFIEREN.
8. **Pierre François**, le 12 novembre 1697. **P&M** : Pierre MIGNON et Marie HEUSE.

Le 20 décembre 1675 ... *Lina (Léonard) HEUSE demeurant à Drolemvaux reporte au profit de Gillis HEUSE son frère, les oeuvres de sa part et portion des maisonnages, biens et rentes qu'il a obtenus par la mort de ses feus père et mère, gisants à Goffontaine, pour une somme de 600 florins brabant (59).*

BOVRGMESTRE DE FRAIPONT



Gillis Bertrand est cité comme bourgmestre de Fraipont le 13 avril 1714 (60).

Il était empreint de fermeté, on peut le constater dans son conflit avec la famille DEJONQ, notamment pendant l'hiver 1703, où, **à l'aide d'une barre de fer, il précipite dans la Vesdre un ouvrier de la fenderie** qui venait de soulever la vanne du barrage de son usine (notaire BAAR). Par contre, il n'hésitait pas à venir en aide à certains membres de sa famille. Il refusa également de payer une rente de 39 dallers à Jean JAMIN, comme compensation *d'un coup d'arme à feu luxé porté par Jonas, fils de Jean JAMIN, qui lui empêchoit le maniement naturel de sa main*. Après sa mort, il y eut un procès entre les fils des acteurs précités. Un arrangement fut trouvé avec la restitution à la famille HEUZE, d'une bague à diamant que les JAMIN avaient reçue en prêt (61).

Pour se calmer, il allait pêcher le long de la Vesdre du côté de Grand-Rechain (62). Il a également tenu, pendant plus de 30 ans, la pêche au lieu-dit *GERBO*, endroit de la petite eau coulant le long des prairies (63).

Jeanne et Gillis Bertrand décédèrent, respectivement, le 14 mars 1720 et le 19 août 1724, à Goffontaine.

TESTAMENTS

Le 1 juillet 1724, devant le notaire DESONEUX, Bertrand HEUZE (célibataire) donne tous ses biens à son frère Gillis, tant meubles qu'immeubles. Le même jour au même endroit, Gillis Bertrand HEUZE fait son testament ... *Il recommande son âme à Dieu son créateur quand elle partira de cette vie, à la sainte vierge sa mère et à toute la cour céleste, ordonnant qu'après son trépas son corps soit enterré honorablement et ses obsèques célébrées sans superfluité. Il laisse à Léonard et Pierre HEUZE, ses fils, tous les biens qui sont en sa puissance, tant mobilières qu'immobilières ... Ainsi a été fait et passé dans la chambre par terre de la maison dudit testateur sise à Goffontaine, hauteur de Fraipont, pays de Stavelot, devant le révérend prestre Henry COLLARD et Gillis Arnold HEUS, lesquels avec le testateur ont signé avec moi, A.DESONEUX notaire (64).*

L'HÉRITAGE

Les biens situés sur la rive gauche à Fraipont, c'est à dire « *les maisonnages, usine, assise avec les prairies y jondantes et la pièce de pré en « TROOZ-RENARD* » sont estimés à 8000 florins brabant (65).

A Soiron, sur la rive droite, Gillis possédait 28 parcelles de jardins, prairies et haies d'une superficie de 4255 verges, sous les noms de *CORTIL LE ROY, MASOPREZ, CLEUSEVAY, PELLEHEZ, GRAVIER, LE TERRAS, PRE SIMON, GRAND SART, EN FLERE, THIER DES DOUIRS, REMBOUSTER, FORGEUR* ... Juxtantes notamment à Arnould, Léonard, Jean et Christian MACQUINAY; au docteur LIMBOURG; à Gillis Arnold HEUS; à Léonard GRISAY; à Noël le XHARDE (66). Il était également propriétaire d'au moins 3 maisons avec assise et jardin. L'une à Goffontaine près de l'usine à canons qui reviendra à Pierre HEUZE. **La deuxième à Peleehaid (n° 23) qui sera pour Mathieu GOUVY** (67). La dernière à Ensival, maison et terrains qui appartenaient à son épouse Jeanne DEFIEREN.

Quand on consulte l'acte du notaire Th. RAHIER du 7 novembre 1725, portant sur les désaccords entre les 6 héritiers de Gillis, on s'aperçoit que celui-ci avait prêté 500 florins brabant à Mathieu GOUVY, le mari de sa fille Marie, et la même somme à son fils Bertrand. Que Gillis avait logé, entretenu et nourri Conrard GRISAR et sa famille pendant les trois premières années de leur mariage. Conrard avait épousé le 11 février 1707 à Fraipont, Jeanne, la fille de Gillis. Un de ces points litigieux touche le contenu de sa « brassine » qui devait se situer à Fraipont.

LÉONARD HEUZE, CÉLIBATAIRE, BOURGMESTRE DE FRAIPONT

Fils de Gillis Bertrand et de Jeanne DEFIEREN, maître de forges et marchand de fer, Léonard succéda à son père dans la direction des usines et deviendra bourgmestre de Fraipont (68). Il légua ses biens à son frère Pierre le 31 mai 1752.

PIERRE FRANÇOIS HEUZE ET ANNE GÈLE COLLOZ

Pierre François HEUSE, maître de forges, fils de Gillis Bertrand et de Jeanne DEFIEREN épousa Anne Gèle COLLOZ, fille de Didier et d'Anne CHARLIER, le 15 août 1730 à Soiron. Ils y eurent les enfants qui suivent :

1. **Gille**, le 20 août 1731. P&M : Léonard HEUSE et Maria COLLOZ.
2. **Désiré Paschal**, le 14 juillet 1733. P&M : Paschali JEANJOT, rectore, et Maria Anna HEUSE.
3. **Jeanne**, le 4 janvier 1735. P&M : COLLOZ et Maria Joseph COLLIN.
4. **Anne Catherine**, le 20 mai 1737. P&M : Léonard HEUZE et Jeanne Catherine COLLOZ.
5. **Marie Anne**, le 28 décembre 1738. P&M : Jean Simon FROISIER et Maria Anna MIGNON.
6. **Anne Marie**, le 27 mai 1741. P&M : Jean JEANJOT, pasteur de Soiron, et Anna Maria GOUVY.
7. **Gille**, le 2 avril 1743. P&M : Domino LAURENTO et Anna Maria COLLOZ.
8. **Thomas**, le 3 mai 1745. P&M : N. XHARDE et Judica Huberta GOUVY.

Ils habitèrent à Goffontaine, ban de Soiron, dans la maison jouxtant celle des GRANDRY près de l'usine de Cleusevay. Au même titre que son frère Léonard, Pierre était propriétaire des usines situées sur la rive gauche de la Vesdre à Fraipont. Il devint l'héritier universel de son frère Léonard le 31 mai 1752. Après le décès de son époux survenu le 27 mai 1757 à Fraipont, Anne Gèle COLLOZ géra les biens de la famille. Elle décéda le 16 mai 1794 à Soiron.

DESCRIPTION DU MAKÀ

Deux descriptions sommaires mais utiles nous sont données par les actes notariés suivants :

En 1725 le partage des biens de Gillis, fils de Bertrand HEUZE, provoqua quelques points litigieux entre enfants et gendres ... *A la cinquième question les avocats G. BLOCHOUSSE, H. HENRARD et B. GILMAN sont d'avis que la balance et les poids sont réputés meubles, que le marteau et le soufflet sont réputés immeubles* (69).

Le 12 mars 1768, Anne Gèle COLLOZ, veuve de Pierre HEUZE, loue le maka à son fils Gillis. Les frais d'entretien sont répartis comme suit : la venterie, la coursioire, la roue, l'arbre de roue, le traugnay, foichin et blocs seront pour Angèle; Gillis entretiendra **les deux gros marteaux**, les enclumes, les pinèches, boutons, bôs, soufflets et machines (70).

L'HISTORIQUE DU MAKÀ

Après le décès de ses parents, Bertrand en 1665 et Gillette en 1669, Gillis Bertrand HEUZE racheta les parts de ses frères et soeurs et devint l'unique propriétaire du maka. Il construira une **deuxième usine** de l'autre côté du bief et une **forge** à environ 10 mètres de celle-ci. Jusqu'à présent, il n'a pas été possible de dater ces constructions, dans l'acte du notaire Th. RAHIER du 29 septembre 1744, Léonard, fils de Léonard HEUSE-DAMERY déclare avoir travaillé vers 1720 dans les usines et forges de Gillis Bertrand.

Le partage des biens de Gillis Bertrand HEUZE eut lieu le 9 avril 1726. La première part, comprenant *les maisonnages, usine, assise avec toutes autres prairies y jondantes et la pièce de pré en Troz-Renard* revint à Pierre et Léonard comme plus jeunes et non établis (ces biens situés du côté de Fraipont sont estimés à 8000 florins brabant) (71).

Léonard dirigea l'usine jusqu'au 31 mai 1752, où les frères se séparèrent de la communauté des biens et commerce. Léonard vendra à Pierre sa part des bâtiments,

usine et biens sous la juridiction de Fraipont. Le même jour, Léonard qui était célibataire, fit son testament et institua son frère Pierre héritier universel de tous ses biens (72).

LÉONARD ET PIERRE DÉCÈDÈRENT RESPECTIVEMENT LE 19 MARS ET LE 27 MAI 1757.

Angeline COLLOZ, veuve de Pierre HEUZE, reprit et géra les biens que son mari possédait sous les juridictions de Fraipont et de Soiron.

Gillis HEUZE, le fils d'Angeline et de Pierre, se maria avec Catherine BOULANGER le 24 novembre 1767. Quatre mois plus tard le 12 mars 1768, *il loua à sa mère pour un terme de 6 ans, les bâtiments et biens situés à Goffontaine, ban de Soiron, qui furent autrefois à Jean Servais DEBOIS. Avec en outre, l'usine et le maka situés de l'autre côté de la rivière de Vesdre sous la juridiction de Fraipont, et le droit de passage par son assise pour aller à ladite usine et revenir avec charrette et tout autrement. A l'exception du stordeur, MOULIN à COULEURS et ECORCES, qui est dans ladite assise, que sa mère se réserve avec les machines. Toutefois, Gillis aura la préférence pour faire tourner son usine (maka), et sa mère dans ce cas devra attendre jusqu'à ce que son fils ait fait sa besogne* (73).

À LA FIN DU SIÈCLE, IL N'EST PLUS QUESTION DE MAKÀ, MAIS BIEN DE MOULIN À COULEURS, À ÉCORCES OU À TAN.

Anne Gèle décéda le 16 mai 1794. C'est sa fille, Anne Catherine HEUZE épouse de Pierre WINAND qui reprendra l'usine.

FAMILLE WYNAND

Le partage des biens d'Anne Catherine, veuve de Pierre WINAND eut lieu le 15 janvier 1816, son fils Noël Michel lui succéda à la direction des moulins. **Le 5 avril 1820**, il demanda et obtint **l'autorisation de placer une seconde roue** à son moulin à farine (74).

Le cadastre primitif décrit les usines comme suit : propriétaire Noël WYNAND, Goffontaine, section A, n° 183, revenu net 600 florins.

MOULINS À COULEURS, À FARINE ET LAINERIE DE DRAPS CONSISTANT :

1. Le moulin à couleurs en deux jeux de meules activés par un tournant à ailettes de 14 pieds de haut.
2. Le moulin à farine en un jeu de pierre pour la farine et un pour monder l'épeautre activés par un tournant semblable au précédent.
3. La lainerie en trois machines à lainer et quatre tables à tendre activées par le tournant du moulin à farine.

Le tout mû par une prise d'eau de la rivière de Vesdre qui diminue souvent à ne pouvoir activer qu'un seul des tournants. L'usine est rebâtie depuis peu d'années. Les bâtiments en pierres, couverts en ardoises sont en bon état.

Le 4 mars 1836, il sollicita les autorités pour effectuer une prise d'eau dans la Vesdre pour faire mouvoir **une usine à canons**. Le projet n'étant pas assez détaillé, il réitéra sa demande et déclara ne plus vouloir faire une usine à canons mais bien **un laminoir** (75).

FAMILLE GOUVY

MATHIEU GOUVY ET MARIE HEUZE

Marie, fille de Gillis Bertrand HEUZE et de Jeanne DEFIEREN épousa Mathieu GOUVY, **marchand et Lieutenant-Capitaine de Soiron**, fils de Mathy et de Judith Polis LE BOIGNE, le 14 janvier 1705 à Soiron. Ils y eurent 7 enfants :

1. **Judith Hubertine**, le 3 novembre 1705. **P&M** : Paulus GOUVY et Jéniton HEUZE.
2. **Gille**, le 5 mars 1707. **P&M** : Winand CORMAN et Marguerite GRANDRY.
3. **Gérard**, le 14 avril 1709. **P&M** : Bertrand HEUSSE et Elisabeth RENSONNET.
4. **Jeanne**, le 30 décembre 1712. **P&M** : Léonard HEUSE et Jeanne COLLIN.
5. **Pierre**, le 7 juillet 1715. **P&M** : Gillis HEUSE et Elisabeth GRANDRY.
6. **Marie Anne**, le 4 juin 1717. **P&M** : Pierre HEUSE et Judith GOUVY.
7. **Mathieu Bonaventure**, le 5 février 1721. **P&M** : Agidis GILLIS et Maria COLLIN.

Ils habitèrent à « Pellehez » (Peléeheid-Goffontaine : n° 23) dans une des maisons de Gillis Bertrand HEUZE (voir l'héritage).

Le 1 novembre 1721, Mathieu loua la « brassine » banale de Soiron pour 700 florins brabant par an. On relève dans le contrat, qu'il payera au seigneur comme droit seigneurial, **8 pots de bière de chaque brassée et un chapon**, puis un rond denier au curé de Soiron. Mathieu et Marie décédèrent respectivement le 11 juillet 1742 à Chaineux et le 23 avril 1755 à Soiron.

Pierre GOUVY, maître de forges, fils de Mathieu et de Marie HEUZE, s'est probablement initié aux techniques des forges dans les usines de ses oncles, Léonard et Pierre HEUZE. Après des études à l'Université de Trèves, **il se fixa près de Sarrebruck et y fonda un complexe métallurgique. Il appela sa première usine, « GOFFONTAINE ».**

Mathieu GOUVY est probablement le fils de **Gérard mathy GOUVY et de (Jouette) Judith Polis LE BOIGNE** qui eurent à Herve les enfants qui suivent. **P&M** : Les registres paroissiaux sont détruits.

1. **Mathy**, le 23 février 1673.
2. **Polis**, le 2 août 1674.
3. **Mathieu**, le 16 avril 1677.
4. **Marie**, le 27 février 1680.
5. **Judith**, le 21 décembre 1683.

6. **Gérard**, le 1 mars 1685.
7. **Marguerite**, le 22 février 1688.
8. **Catherine**, le 1 novembre 1692.
9. **Jean Guillaume**, le 7 décembre 1695.

Citons encore à Herve :

Mathy Gérard GOUVY qui épousa Marie HENRY, dont :

1. **Gérard**, né le 20 février 1652.
2. **Pierre**, le 20 juin 1655.
3. **Marie**, le 23 septembre 1663.

Gérard GOUVY marié à (?), dont :

1. **Marguerite**, née le 12 mars 1623.
2. **Jean**, né le 12 mars 1626.
3. **Simon**, né le 5 mars 1634.

CONRARD GRISAR ET JEANNE HEUZE

Jeanne, fille de Gillis Bertrand HEUZE et de Jeanne DEFIEREN épousa le 11 février 1707 à Fraipont Conrard GRISAR, **maître de fenderie, directeur des fenderies DE JONQ et HEUSCH (HOESCH) en Allemagne**, fils de Conrard GRISAR né à Chênée le 12 juillet 1632, et de M. MALAISE. Ils eurent un enfant, Jeanneton née le 18 janvier 1709 à Goffontaine, sa maman décéda 10 jours plus tard, le 29 janvier. Ils habitèrent dans la demeure de Gillis Bertrand HEUZE située sur la rive gauche en Haute-Fraipont.

=====

LA DEUXIÈME USINE DE LA RIVE GAUCHE

On n'a pas encore trouvé de document permettant de définir la qualité de l'usine située de l'autre côté du bief du maka. Elle a été bâtie au début du 18^e siècle par Gillis Bertrand HEUZE. En ce temps-là, Gillis et ses enfants étaient marchands de fer et de canons de fusil, on peut donc supposer que l'usine était liée à l'industrie des armes. En 1768, elle est définie comme usine à couleurs et à tan (consultez la page 59).

=====

LE MOULIN À POWDRE

Cette usine, construite par Henry VOES, appartenait, également, à Willem KEMERLINCK (consultez les usines de Cleusevay, 1 septembre 1578, page 46).

Le 12 décembre 1571 ... *la chambre des comptes de Liège reçoit l'humble supplication d'Henry VOES, orfèvre, bourgeois de Liège, contenant comme il avoit apparu un certain coup d'eau estant en notre pays de Franchimont, entre Pepinster et Fraipont, nommé vulgairement le rieu de GERBEWE qui sort hors de la roche de Messire Henry... Lequel suppléant désiroit faire servir pour bastir une petite usine comme mollin de pouldre ou folderie... Les auditeurs de notre chambre des comptes avons audit Henry VOES, concédé et octroyé le coup d'eau dessus touché payant à nous nos successeurs évêque de Liège et marquis de Franchimont 2 florins d'or (76).*

Le ruisseau de « **Gerbewe** » sera également appelé le ruisseau « **du mollin à pouldre** ». Celui-ci alimentait les usines de Cleusevay.

=====

LA FENDERIE DE JONQ

L'histoire de cette fenderie a été développée minutieusement par l'Abbé P. GUERIN dans ses articles publiés par le **Cercle historique de Fléron**. Je me contenterais de rapporter certains détails, qui, peut-être, ne sont pas connus.

JACQUES PHILIPPE DE JONG ET JEANNE ANTOINETTE DANSE

Jacques Philippe DE JONG, **maître de forges**, fit construire la deuxième fenderie de Goffontaine en 1700. Il épousa Jeanne Antoinette DANSE le 21 juillet 1699 à Soiron. Ils y eurent 4 enfants :

1. **Marie Thérèse**, le 23 mars 1703. **P&M** : Nicolas GRAFFARD et Mic. DE JONG.
2. **Marie Ida**, le 5 janvier 1705. **P&M** : Michel Andréi GRAFFARD, mayor de Petit-Rechain, et Marie Elisabeth GRAFFARD.
3. **Marie Jeanne**, le 19 avril 1706. **P&M** : Nicolas COLLOZ, pasteur de Soiron, et Jeanne Marguerite DELCOUR.
4. **Antoine Joseph Ambroise**, le 17 avril 1709. **P&M** : Ambroise LOZE de Trixhe et Marie Elisabeth FEROUILLE. Suit ci-dessous.

ANTOINE JOSEPH AMBROISE DE JONG ET JEANNE RENSONNET

Antoine Joseph Ambroise DE JONG épousa Jeanne RENSONNET le 8 mars 1740 à Soiron. **Echevin, il reprit la fenderie en 1742**. Ils eurent 9 enfants baptisés à Soiron :

1. **Jeanne Thérèse**, le 6 mars 1741.
2. **Jean Philippe**, le 27 avril 1743.
3. **Michel**, le 12 janvier 1745.
4. **Antoine Léonard**, le 11 avril 1747.
5. **Jean Antoine**, le 7 juillet 1749.
6. **Marie Jeanne**, le 8 octobre 1750.
7. **Marie Jeanne**, le 15 décembre 1752.
8. **Léonard**, le 16 juillet 1755.
9. **Mathieu**, le 8 décembre 1757. Il épousa Thérèse FOSSELETTE le 21 juillet 1783 à Soiron. **Il devint maître de forges en 1790**.

LE CHOIX DU SITE

L'emplacement de cette usine a été probablement choisi par Jacques Philippe DE JONG pour être près d'un centre métallurgique tout en restant dans le Duché de Limbourg. Cette position lui permettra d'obtenir le monopole de la fabrication et de la vente des vergettes de fer dans ce duché.

Cette stratégie va lui procurer des avantages mais aussi des inconvénients.

Le terrain situé à l'extrême limite de la frontière du Duché de Limbourg l'oblige à placer sa fenderie trop près du barrage du maka HEUZE. Les eaux utilisées pour le fonctionnement du maka sont rejetées au-delà de l'entrée du bief de la nouvelle usine. D'autre part à Goffontaine, la Vesdre a une navigabilité aléatoire, surtout pour le transport de barres ou de vergettes de fer.

26 mars 1711 ... *Jacques Philippe DE JONQ signale qu'il doit faire de grosses dépenses pour mettre sa fenderie en sa perfection, car il faut y travailler encore pendant plusieurs années pour n'avoir la susdite fenderie pas été bien mise pour travailler à petites eaux, de sorte qu'il faut la changer et son canal* (77).

Remarque. Dans les registres aux tailles, la fenderie est reprise sur Soiron-Cornesse et non sur Soiron-Goffontaine.

ACHAT DES TERRAINS

Pour construire sa fenderie et dégager celle-ci de l'enclave de "MASSOPRE", Jacques Philippe DE JONQ dut acheter les terrains du lieu-dit :

24 septembre 1700 ... *les chartiers de Soiron, Jean SIMON del Saulte et Jacques Ernould MATHY déclarent qu'il est impossible de charrier ni arriver à ladite fenderie que par la prairie de la veuve Jean Ernould MACQUINAY à moins de faire un détour d'une lieue ou plus* (78).

10 décembre 1700 ... Jacques Philippe DE JONQ d'une part; Gillis Bertrand HEUZE, Gillis Arnold HEUS, l'orphelin de feu Nicolas GRANDRY, Marguerite HEUS et Arnould MACQUINAY d'autre part; **désirent assoupir toutes les procédures et difficultés au sujet des places et chemins de l'usine ou fenderie du premier comparant dans les héritages des seconds**, tant de ce côté de la rivière que de l'autre, ont soumis à l'arbitrage des pasteurs Servais RONVAL et Nicolas COLLOZ, du mayeur de Soiron Guillaume DOLEMBREUX, le prix définitif des fonds déjà occupés et à occuper. Bertrand HEUZE (frère de Gillis Bertrand) est désigné pour mesurer la largeur et l'étendue des chemins pour arriver à ladite usine. Un chemin devra prendre le long du by de ladite fenderie et en cas de haussement de la rivière et que l'on ne puisse passer par ledit chemin, les seconds comparants accordent le libre accès sur leurs héritages à pied. Le premier comparant prétend de faire un chemin au-dessous de ladite fenderie vers le ban d'Olne, que ledit HEUZE lui a accordé gratis. Ledit DE JONQ se charge d'entretenir les chemins et ne pourra empêcher les seconds d'y passer.

Après avoir examiné le rapport de Bertrand HEUZE, les arbitres fixèrent le prix de vente de chaque verge de fond à 3 florins brabant et 5 patars (79).

CONSTRUCTION DU BARRAGE

14 juillet 1700 ... Jacques Philippe DE JONQ voulant construire une venne au travers de la rivière de Vesdre à Goffontaine pour le service **d'une fenderie qu'il a commencé à faire édifier** à côté de la même rivière, et pour que ladite venne ne puisse porter dommage à personne, demande l'avis de maître Toussaint de MOULIN, juré des eaux, avec l'assistance de maîtres Henry DOMBRET et Léonard Grand LEONARD, charpentiers, ainsi que Arnould le XHARDE maître maçon, lesquels ont dit et déclaré que ladite venne peut sûrement commencer par l'entrée du by de ladite fenderie et la conduire de l'autre côté de la rivière de la longueur de 120 pieds ou environ. **En vertu de quoi, les propriétaires des deux autres usines** (Henry GRANDRY junior et Gillis Bertrand HEUZE) ont émis un avis favorable (80).

LA MAIN-D'OEUVRE AU DÉBUT DU XVIII^E SIÈCLE

En temps normal, cinq hommes faisaient tourner la fenderie, on trouve ce chiffre en 1707 et dans le rapport du maire de Cornesse en 1801. Notaire R. BAAR :

23 mars 1707 ... la main-d'oeuvre se compose comme suit : Conrard GRISAR, directeur de la fenderie; Pasquoi le PAVE; Michel PHILIPPAR; Mathieu GRISAR et Michel DEMOLIN.

26 mars 1711, à la réquisition de Jacques Philippe DE JONQ comparaissent : Léonard GREGOIRE, maître charpentier aux *huisines*, résidant à Soiron; Jean BANNEUX facteur du Sieur DE JONQ; Conrard GRISAR, directeur de la fenderie; Michel PHILIPPAR, maître ouvrier; témoin, Jean GRISAR.

Nicolas GRISAR est cité **Le 19 novembre 1711** et Olivier GRISAR est témoin de Jacques Philippe DE JONQ.

16 février 1713, Conrard GRISAR déclare qu'il a dirigé la fenderie depuis 11 ans; Michel PHILIPPAR signale qu'il travaille dans celle-ci depuis le premier jour qu'elle a tourné. Le même jour dans un autre acte, on constate que la fenderie se ferme lorsque les ouvriers quittent leur travail, comme aussi quand ils y dorment. Conrard recevait un salaire de 10 pattars pour 1000 livres de fer (81).

12 mai 1719, à la réquisition de Jean GRISAR : Conrard GRISAR, Pierre HEUZE et Paulis MASSEN se présentent devant le notaire Th. RAHIER ... *accident de travail ou un acte de malveillance survenu à la fenderie DE JONQ. François PHILIPPAR est blessé par les petites tenailles que Jean GRISAR a jetées.*

CONFLITS

13 septembre 1702 ... Jacques Philippe DE JONQ alla trouver Gillis HEUSSE en sa maison pour lui remonter que sa fenderie cessait faute d'eau, à raison que l'*huisine* dudit HEUSSE la tiroit, et l'interpelle s'il la vouloit laisser suivre ou pas, à quoi il a répondu ne pouvoir laisser *hocquer* sadite *huisine* (82). **C'est le début des conflits.**

Les procès commencent en 1705 ... Gillis désigne Jean RAHIER pour être son procureur; pour les frais, il engage ses maisonnages avec 6 bonniers de fond au voisinage situés à Soiron (83). En 1708, le procès a lieu devant la Chambre Suprême du Duché de Limbourg (84). Le 16 février 1713, Conrard GRISAR, beaufils de Gillis HEUZE et directeur de la fenderie, déclare que **depuis plus de 4 ans Gillis n'a entré, ni regardé dans ladite fenderie, que 3 ou 4 fois au plus, et ce en raison des mésintelligences** (85).

Dans une lettre adressée au conseil des finances à Bruxelles au mois de septembre 1765, Antoine Joseph DE JONQ écrit notamment ceci ... *Il faut remarquer que ce défaut d'eau n'est pas sans remède puisqu'il provient de ce qu'un seigneur du pays de Stavlot (baron de CALWAERT, propriétaire de la digue du maka HEUZE), la tire au moyen d'une digue ou venne faite au-dessus de ladite fenderie pour arroser des prairies et la laisse couler dans son canal tout le long de l'année, et quoiqu'il est très précisément réservé dans l'acte de sa permission, qu'il ne pourra la faire si haute qu'il porte préjudice et qu'elle ne pourra servir à autre usage qu'à arroser les prairies. Ses ancêtres ont cependant rendu un coup d'eau à un particulier (Bertrand HEUZE, voir fondation du maka) et lui ont permis de construire une double usine sur son canal situé au pays de Stavlot, et qui est disposée de manière que le coup d'eau qui la fait agir ne rentre plus dans le canal qui conduit l'eau sur les prairies ni sur la fenderie du soussigné, en sorte que c'est d'un double coup d'eau que ladite fenderie est privée ... Le soussigné a plaidé cette affaire il y a de longues années devant ladite chambre des comptes; il y a prouvé au long et au large son défaut d'eau occasionné par ladite venne et a enfin obtenu une ordonnance de ladite chambre à laquelle le prédit seigneur a refusé de se conformer, et ladite chambre des comptes n'ayant point de juridiction pour la faire exécuter, les choses en sont demeurées là, au grand préjudice du soussigné et des pauvres cloutiers (86).*

La dernière contestation, connue, entre les deux familles a lieu le 10 octobre 1802, où, la veuve de Mathieu Joseph DE JONQ adresse une pétition au préfet de l'Ourthe contre Anne Catherine HEUZE, propriétaire du moulin à tan (voir « **Bateaux à Goffontaine** », réponse de l'ingénieur).

Les conflits continuèrent au 19^e siècle, où, le 26 août 1829, Messieurs RUTTEN (successeur DE JONG) et MALHERBE s'opposent à la demande de Monsieur Noël WINAND (fils de Pierre et d'Anne Catherine HEUZE) de rétablir la crête primitive de sa digue de barrage (87).

La famille DE JONQ resta propriétaire de la deuxième fenderie de 1700 à 1808. Après une période d'inactivité vers 1800, la fenderie fut transformée en laminoir en 1802.

=====

RAPPORT DU MAIRE DE CORNESSE SUR LES USINES DE SOIRON EN 1801

Voici le **rapport de Monsieur Jos. LEPORCQ, maire de Cornesse** (qui englobe Goffontaine), comme suite au questionnaire du préfet de l'Ourthe du 17 janvier 1801 :

Notre commune dans son enceinte contient trois moulins à farine qui ont toujours été et sont encore en activité, deux usines à canons et une fenderie à tirer le fer en verge pour faire des clous.

N°1. Un moulin à farine à Grandry appartenant à la veuve Lambert J. DELCOUR, il emploie 3 personnes.

N°2. Un moulin à farine à Goffontaine appartenant à Antoine MALHERBE, il emploie 3 personnes.

N°3. Une usine à canons contiguë au moulin dudit MALHERBE, sans activité, peut employer 16 ouvriers.

N°4. Un moulin à farine à Vaux appartenant à Jean Thomas LOCHET, il emploie 3 personnes.

N°5. Une usine à canons contiguë au moulin dudit LOCHET en activité, il emploie 16 personnes.

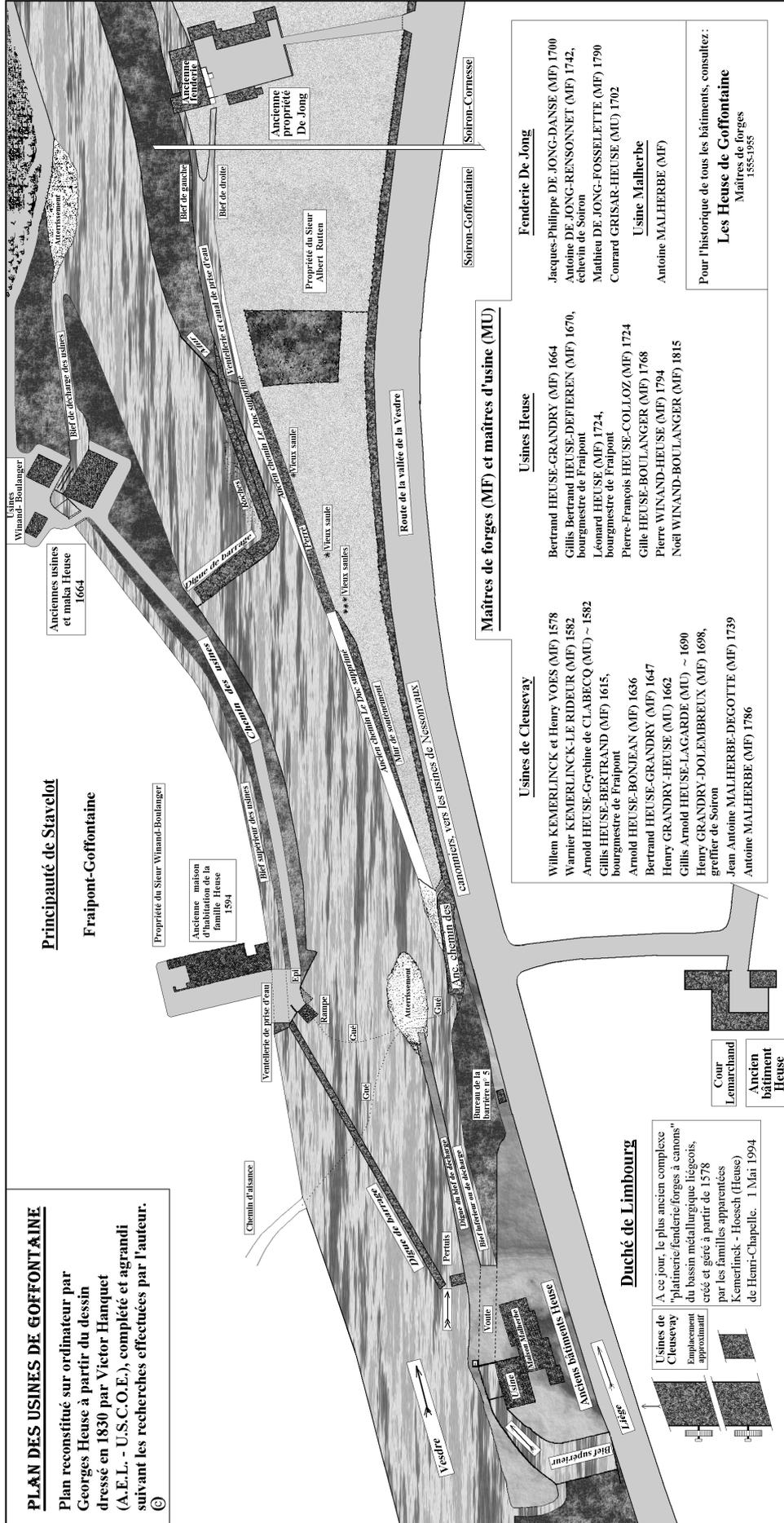
N°6. Une fenderie à Goffontaine appartenant à la veuve Mathieu Jos. DE JONQ, sans activité, peut employer 5 ouvriers continuellement.

Chaque usine à canons avec les 16 ouvriers peut faire 36 gros canons de fusil par jour et consommer 8 à 9 cents pesants de charbon de terre par jour.

L'usine à canons dudit MALHERBE à Goffontaine a cessé son activité à raison qu'il préfère l'eau à son moulin à farine contigu l'un à l'autre, et que très souvent les deux roues ne peuvent tourner ensemble par défaut de l'eau.

Tous ces objets ci-mentionnés, non rien souffert du passage des troupes, extraordinairement ni de réquisition de l'espèce de leur fabrique (88).

=====



PLAN DES USINES DE GOFFONTAINE

Plan reconstitué sur ordinateur par Georges Heuse à partir du dessin dressé en 1930 par Victor Hanquet (A.E.L. - U.S.C.O.E.), complété et agrandi suivant les recherches effectuées par l'auteur. ©

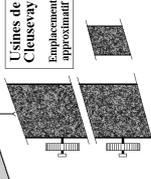
**Principauté de Stavelot
Fraispoint-Goffontaine**

Maitres de forges (MF) et maitres d'usine (MU)

- Usines de Cluseway**
 - Willem KEMERLINCK et Henry VOES (MF) 1578
 - Wannier KEMERLINCK-LE RIDEUR (MF) 1582
 - Arnold HEUSE-Grychine de CLABECQ (MU) ~ 1582
 - Gillis HEUSE-BERTRAND (MF) 1615, bourgeois de Fraispoint
 - Arnold HEUSE-BONJEAN (MF) 1636
 - Bertrand HEUSE-GRANDRY (MF) 1647
 - Henry GRANDRY-HEUSE (MU) 1662
 - Gillis HEUSE-LAGARDE (MU) ~ 1690
 - Henry GRANDRY-DOLEMBREUX (MF) 1698, greffier de Soiron
 - Jean Antoine MALHERBE-DEGOTTE (MF) 1739
 - Antoine MALHERBE (MF) 1786
 - Usines Heuse**
 - Bertrand HEUSE-GRANDRY (MF) 1664
 - Gillis BERTRAND HEUSE-DEFIEREN (MF) 1670, bourgeois de Fraispoint
 - Leonard HEUSE (MF) 1724, bourgeois de Fraispoint
 - Pierre-François HEUSE-COLLOZ (MF) 1724
 - Gille HEUSE-BOULANGER (MF) 1768
 - Pierre WINAND-HEUSE (MF) 1794
 - Noël WINAND-BOULANGER (MF) 1815
 - Fenderie De Jong**
 - Jacques-Philippe DE JONG-DANSE (MF) 1700
 - Antoine DE JONG-RENNONNET (MF) 1742, échoin de Soiron
 - Mathieu DE JONG-FOSSELETTE (MF) 1790
 - Conrad GRISAR-HEUSE (MU) 1762
 - Usine Malherbe**
 - Antoine MALHERBE (MF)
- Pour l'historique de tous les bâtiments, consultez:
Les Heuse de Goffontaine
Maitres de forges
1555-1945

Duché de Limbourg

A ce jour, le plus ancien complexe "platerie/fenderie forges à canons" du bassin métallurgique liégeois, créé et géré à partir de 1578 par les familles apparentées Kemelhinck - Hoesch (Heuse) de Henri-Chapelle. 1 Mai 1994



Cour Lemarchand
Ancien bâtiment Heuse

L'INDUSTRIE MÉTALLURGIQUE À GOFFONTAINE

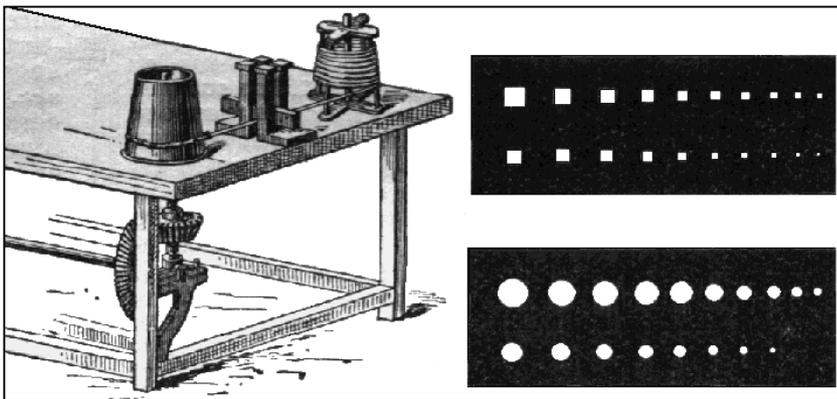
Aux 16^e et 17^e siècles, les usines de CLEUSEVAY employaient les nouvelles techniques venant d'Allemagne : les « rouleaux taillants » pour façonner les barres de fer en vergettes dans la fenderie, les filières pour transformer les vergettes en fil de fer, et le tour pour l'alésage des canons de mousquet. La platinerie contenait notamment deux gros marteaux.

Les usines de CLEUSEVAY et les petites forges des environs, dont certains forgerons (cloutiers) ont dû se convertir en forgeron de canons, ont fait de Goffontaine un centre métallurgique modèle et peut-être unique à cette époque.

En ce temps-là, les HEUSE (HOESCH) de Goffontaine avaient encore des liens familiaux et commerciaux avec l'Allemagne, notamment à Spire à Francfort et à Aix-la-Chapelle. À Maëstricht, avec Jacques Heuse. Ils étaient également propriétaires de bâtiments (qualification inconnue) près de Spire. D'autre part, au 16^e siècle, les HOESCH résidant en Allemagne détenaient une usine à cuivre sur la Johannisbach à Aix-la-Chapelle. Au 17^e siècle, ils étaient propriétaires de deux usines sur la Vicht à Stolberg, le Jansmühle et la fenderie de Junkershammer (Cercle historique de Fléron, déc. 86), (H. F. MACCO, T. III) et (89).

La platinerie et la fenderie de 1578 sont dénommées **platinerie et tirerie** au début du 17^e siècle. On peut se demander si l'emplacement d'une fenderie à cet endroit a été bien calculé, on connaît en effet les difficultés qui y furent rencontrées par le manque d'eau. La rentabilité était-elle meilleure en produisant du fil de fer et des canons de mousquet ?

Le changement de nom semble logique dans la mesure où le tréfilage consistait à passer à chaud, dans une filière à trous ronds ou carrés, un métal réduit en vergette par l'action du laminoir de la fenderie.



Extraits de l'« Histoire générale des Techniques » sous la direction de Maurice DAUMAS : Les *tireries* étaient destinées à fabriquer le fil de fer, le fil passait successivement dans une série de trous de plus en plus petits et s'enroulait sur une bobine actionnée par une roue de moulin. Il semble que c'est à l'Allemagne que l'on soit redevable de la tréfilerie hydraulique.

NOTES SUR LES DÉBUTS DE LA FABRICATION DES CANONS DE MOUSQUET DANS LA VALLÉE DE LA VESDRE.

- En 1568, le magistrat de Liège invite les armuriers d'Aix-la-Chapelle à venir enseigner dans la Principauté (Claude GAIER, Quatre Siècles d'Armurerie Liégeoise).
- En général, on peut dater la création d'une usine à aléser les canons de fusil, par la demande d'un octroi de coup d'eau, celle-ci faisait toujours l'objet d'un acte écrit. Mais, on pouvait installer des machines (tour non hydraulique : en 1670 Léonard MATOULE canonnier aux Trois Chaînes reporte sa forge contenant un *forra*, ou banc d'alésage hydraulique) dans une usine, sans être signalé par un acte quelconque, c'est le cas de l'usine citée ci-dessous :

Dans « L'industrie métallurgique de la vallée de la Vesdre » Georges HANSOTTE écrit ... En 1612, à Prayon, la Chambre des Comptes de Liège avait accordé à David REMACLE (d'origine limbourgeoise, famille spécialisée dans l'industrie du plomb) un coup d'eau à prendre dans le canal de dérivation de la platinerie (alors indivisible entre Laurent BUTBACH et Toussaint ANCIEN) pour y construire une taillanderie. Cet établissement, dite « usine DAVID » fonctionna, probablement dès sa fondation comme usine à canons. Loué à Baudouin Hubert JACQUET en 1660, il comportait alors deux bancs de forage.

Cette taillanderie est considérée par l'auteur comme la plus ancienne usine à canons de fusil de la vallée de la Vesdre (les usines de CLEUSEVAY ne sont pas citées dans cet ouvrage).

FABRICATION DES CANONS DE FUSIL A CLEUSEVAY

La formulation « **un tournoir pour besogner alentour** » citée dans le contrat de 1578, indique que la fabrication de canons de fusil n'était pas prioritaire à cette époque.

Définition du tournoir placé dans l'usine le 27 avril 1578 :

- Dans le dictionnaire de l'ancienne langue française de F. GODEFROY nous trouvons ceci : **tournoir = tornoir = tour** ... Les petites machines sont faites au tournoir, les grandes sont faites de métal fondu, par le labeur et opérations des moules faits de terre à potier, et après sont « accoustrées » et polies au tournoir (Le Blanc, 1556).
- Dans, « **Histoire générale des Techniques** » sous la direction de Maurice Daumas, T. 2, Les XV et XVI siècles en occident, Le travail des métaux, p. 65, l'auteur écrit ... *Le travail des métaux demeurait très difficile, non pas tant à cause du manque de machines qu'à cause de la faiblesse de l'outillage d'usinage qui aurait été indispensable. C'est ainsi qu'il n'existera pratiquement pas de machines à tourner les métaux avant l'extrême fin du XVIII siècle. La seule opération se rapportant à ces techniques est l'alésage des canons de bronze.*

Le premier contrat, connu à ce jour, concernant la fabrication des canons de fusil à CLEUSEVAY est signé à Liège le 4 février 1673. Henry GRANDRY, beau-fils de Gillis HEUZE de Goffontaine, devra livrer à André GRISART (bourgeois de Liège) :

800 canons de musquet de quatre pieds de longueur, portant 12 balles dans la libre, semés, fourrés et marqués de sa marque, ledit Henry devra livrer davantage s'il lui est possible sans en vendre ailleurs pendant le présent contrat, à savoir 800 canons par mois, et ce pour le terme de quatre mois, au prix de 45 patars par canon (90).

L'usine de CLEUSEVAY était sans doute renommée pour ses canons puisque des Liégeois passent par le duché de Limbourg pour s'y approvisionner. Un tel contrat (800 canons par mois en 1673) suppose une importante main d'œuvre qualifiée à Goffontaine.

PRODUCTION ET DEBOUCHÉS AU XVII^E ET XVIII^E SIÈCLES

Les usines n'entrent pas en concurrence, elles fabriquent des produits différents sinon complémentaires.

Les ouvriers des usines de Cleusevay confectionnent du fil de fer, des tôles et des canons de fusil. La production de 1673, environ 10000 canons par an, suppose 4 bancs de forage et 16 canonnières si l'on prend les statistiques de L. F. THOMASSIN de 1806. D'après le rapport du maire de Cornesse en 1801, l'usine peut effectivement employer 16 ouvriers et produire 36 gros canons de fusil par jour.

Le maka ou martinet HEUZE produit, à partir de 1664, toutes sortes de fer battu, notamment des fers à platine pour alimenter les forges à canons. Gillis Bertrand, Bertrand, Léonard et Pierre HEUZE sont également marchands de fer, ils vendent les produits qui sortent de leurs usines, mais aussi les canons de fusil élaborés dans les forges de Nessonvaux. Ils passent des contrats avec l'usine de Cleusevay (91). Ils louent leur usine de Nessonvaux, notamment aux maîtres canonnières Antoine MALHERBE (père de Jean Antoine de Goffontaine) et Mathieu DOMBRET.

La production de la **deuxième usine HEUZE**, située sur le bief de la rive gauche, n'est pas connue, mais on peut supposer que l'usine était liée à l'industrie des armes. En 1768, quand les canonnières HEUZE sont à Fraipont, Olne et Nessonvaux, elle est définie comme usine à couleurs et à tan.

A partir de 1700, la fenderie de Jacques Philippe DE JONQ fabrique en grande quantité des vergettes de fer destinées aux nombreux cloutiers de la région. L'usine a la capacité de fendre 1.500.000 livres de fer par an. Les vergettes sont livrées par bottes de 50 livres (92).

15 septembre 1699 ... *Laurent LAMBERT, échevin de Fraipont, âgé de 52 ans, a déclaré d'avoir depuis 8 à 9 ans été chercher quantité de passavents au bureau de sa majesté à Hodimont, que lui délivra le Sieur BETOE pour un esqualin de chacun pour traverser la terre de sadite majesté à charrier le fer en verge de Fraipont à Verriers; et aussi d'autres sortes de fer battu qui se chargeoit à l'huisme de Gillis HEUSSE à Goffontaine, pays de Stavelot, sur ledit Verriers, pour le sieur Pierre PIRON (93).*

16 février 1715 ... *Antoine MALHERBE résidant à Nessonvaux confesse d'être redevable envers Gillis HEUZE (Gillis Bertrand), marchand à Goffontaine, d'une somme de 1004 florins brabant à raison de marchandises de fer*

platiné lui légalement vendues; et comme il n'a présentement argent à la main, et afin d'éviter sa ruine totale, demande de réduire ladite somme en rente annuelle de 50 florins et 4 patars brabant. Il engage ses maisonnes, usine, jardin potager qu'il possède à Nessonvaux. Fait et passé dans une chambre de la maison du sieur Bertrand HEUZE (fils de Gillis), marchand, résidant à Nessonvaux; témoin : Jacques GRANDRY (**platineur**, beau-père de Bertrand HEUZE) (94).

19 décembre 1721 ... Arnold GATHOYE, faiseur de canons; Bertrand HEUZE, marchand et maître d'usine, se présentent devant le notaire Gille François DELLEVAUX. Après compte fait entre les parties, soit : **la marchandise de fer platiné livrée par Bertrand et les canons blanchis et forés faits et livrés audit HEUZE**, Arnold GATHOYE est redevable audit HEUZE d'une somme de 1306 florins brabant (95).

12 octobre 1726, les enfants de Gillis Bertrand HEUZE louent à Antoine MALHERBE une maison, usine et jardin situés à Nessonvaux. Gillis HEUZE avait déjà loué cette usine au mois de mai 1717 à Mathieu DOMBRET, par-devant le notaire Lambert FRAIPONT (96).

INFLUENCE DES CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES

Subordonnée à l'eau et à son débit, la production des usines de Goffontaine diminuait fortement et pouvait même être nulle par fortes gelées ou par temps sec. D'autre part, en cas de neige ou d'inondation les voies de communication devenaient impraticables :

7 octobre 1700 ... Louy del SAUTE âgé de 78 ans, Etienne des RIVIER âgé de 60 ans, Gilles BAAR et Pierre NOEL, ont déclaré que la rivière de Vesdre au lieu de Goffontaine grossit souvent et particulièrement en hiver, et qu'on ne sauroit passer ladite rivière avec cheval et charrette l'espace de trois semaines ou plus, même quelquefois plus d'un mois et que lors de fâcheux hivers, il est impossible d'y passer que fort rarement pendant l'espace de 3 à 4 mois, et qu'il est arrivé pendant l'année que ladite rivière grossit sans qu'il y pleuvoit dans ce quartier (orage ou fonte des neiges sur les fagnes) (97).

RÉCIT DE L'ÉTÉ 1719 PAR HENRY GRANDY JUNIOR

L'hiver fut fort doux; de sorte que sur la fin de février j'ai vu des fleurs de saoux, des violettes et des abricotiers prest à fleurir, mais l'esté a esté extraordinairement sec, il y a eu peu de foin, point de trèfle n'y arrière foin, de sorte que, à l'arrière saison, une vache qui auroit coûté 20 escus au printemps ne s'est vendue que 20 florins brabant et moins, l'eau estoit si rare que dans beaucoup d'endroits on vendoit le ceau 6 liars et les bestes en estoient en grande disette, on a débité que dans l'Allemagne, les chartiers ont fait jusqu'à 6 lieues sans trouver de l'eau pour leurs chevaux, **les rivières ont esté si basses que les meuniers d'alentour de Liège venoient moudre en Vaux soub Olne**, on fit dans le mois d'août dessous le pont des arches dudit Liège un feu et on y chanta quelques espèces de vespres sur les cailloux **et la plus parte des huisines depuis Verriers et plus bas manquoient d'eau** (98).

VOIES DE COMMUNICATION

L'un des inconvénients du centre métallurgique était la navigabilité incertaine de la Vesdre à Goffontaine. Il était surtout perçu pour l'approvisionnement en fer des usines, le produit fini pouvant être écoulé dans les environs immédiats. Pour les usines de la rive droite (duché de Limbourg), il faut ajouter les droits de passage imposés par les Liégeois ... *La fenderie est obligé de tirer à gros frais, les barres de fer, par charrettes de la province de Luxembourg, ne pouvant les avoir par bateaux, à cause des droits que les Liégeois exigent la dessus* (99).

BATEAUX À GOFFONTAINE

Contrairement à ce que l'on pense généralement, la Vesdre était navigable de Chênée à Goffontaine, les 17 digues disséminées sur ce parcours contenaient chacune un pertuis qui permettait le passage des barques.

Voici un extrait du rapport de l'ingénieur CRULOT (?) du 28 décembre 1803 à Liège ... *Comme il existe à la digue du moulin à tan (ancien maka HEUZE) un pertuis qui a jadis servi au passage des bateaux, mais qui est fermé par des pièces de bois qui empêchent l'écoulement des eaux, la veuve DE JONQ voudrait que le préfet ordonne que le pertuis soit constamment ouvert, ce qui la laisserait jouir d'une plus grande quantité d'eau. Quoique depuis longtemps la navigation ne se fasse plus jusqu'à Goffontaine et que la plupart des pertuis de digues, situés dans les environs, soient fermés, on pense que la demande de la veuve DE JONQ doit être prise en considération, par ce que le moulin à tan (propriété d'Anne Catherine HEUZE) aura toujours suffisamment d'eau pour alimenter une seule roue, et qu'en conséquence, il doit être ordonné que le pertuis en question restera constamment ouvert, à moins que le concessionnaire*

du moulin n'ait eu le droit de s'emparer de toute l'eau de la Vesdre, ce qui n'est pas probable, **puisque la rivière est navigable dans cet endroit** (100).

8 juin 1702 ... Toussaint GROJEAN âgé de 76 ans, Jean DELCOUR âgé de 65 ans, Grégoire RINVET de 60 ans et Mathieu SAL âgé de 36 ans, tous de la Basse-Fraipont au pays de Liège et maîtres bateliers sur la rivière de Vesdre, ont déclaré **que toutes les venues sur la rivière de Vesdre aussi haut qu'elle est navigable jusqu'à Liège, au nombre de 17, sont construites de la même manière** que celle de Jacques Philippe DE JONQ, c'est-à-dire que la hamende est de l'autre côté du moulin ou de l'huisine et qu'il ne peut autrement à raison de la navigation. Ils déclarent pour cause de science que la venne existante deux jets de pierre au dessus de celle de DE JONQ sembloit **avoir sa hamende (dans ce cas, ouverture) au milieu de ladite venne (pour le gué ? Voir le plan de 1830)** et que pour l'impossibilité de passer à grosses eaux, ils furent obligés d'arracher la mesme venne à bord de la rivière de l'autre côté de l'huisine (de Gillis HEUZE) (101).

23 septembre 1702 ... Laurent LAMBERT, échevin de Fraipont; Protte GILLE, poissonneur dans la rivière de Vesdre; et Gilles BAAR, respectivement âgé de plus de 50 ans, ont déclaré qu'il est impossible de descendre ni monter, **navigant sur la rivière de Vesdre, soit plus haut ou plus bas que la fenderie de Jacques Philippe DE JONQ** sans toucher à la seigneurie de Fraipont, tant à raison que la rivière assez rapide se tourne dans quelques endroits sur le côté de Soiron, et dans d'autres coule entièrement sur la juridiction de Fraipont, en sorte que les bateliers doivent nécessairement suivre le côté où l'eau se jette (102).

CHEMINS LOCAUX

Trois voies reliaient Goffontaine à Nessonvaux : l'une par bateau sur la rivière de Vesdre; le chemin du Duc qui empruntait les gués et longeait la rivière; enfin la troisième, que l'on dénommait la « **RUELLE DES CANONNIERS** » (102). On peut considérer que le tracé de la ruelle était approximativement celui de la route actuelle, mais, il aboutissait au village de Nessonvaux par la rue du Bex, le pont et le chemin de « Gommelevay » pour atteindre les usines à canons, ou, le chemin « Sur la Statte » pour parvenir aux makas.

8 juin 1728 ... Henry GRANDRY, Léonard HEUZE et Jacques Philippe DE JONQ, possédant chacun une usine à Goffontaine, souhaitent conserver entre eux une étroite union et favoriser autant que possible leurs voisins et le commun peuple, sont convenus de faire un chemin dans les fonds dudit GRANDRY tout du long de son by à partir de la voûte faite sur celui-ci proche de ses bâtiments (103).

=====

CONSÉQUENCES

Situées sous la juridiction du Duché de Limbourg, les usines de Cleusevay marquent les débuts de l'industrie métallurgique de transformation et de finition qui a fait la renommée de la vallée de la Vesdre.

GOFFONTAINE, LIEU D'ORIGINE DE LA FENDERIE LIÉGEOISE

La citation textuelle ci-dessous, prise hors du contrat de la création de la fenderie de Cleusevay en 1578, prouve que cette industrie était unique dans la région.

27 avril 1578 ... « Il est expressément déclaré d'oultre que les affaires de ladite usine et fenderie ne soy deveront deis à cest heure, tenir secrect ny cacher, en oultre, mais serat libre achacun desdits parchonniers de y franchement entrer regarder et adviser tout ce qu'il y aura, avec promesse dudit Willem de non le révéler à personne ny entreprendre semblable affaire à dix lieu près de ladite usine ».

Une constatation s'impose : les familles apparentées KEMERLINCK-HOESCH (HEUSE) d'**Henri-Chapelle du Duché de Limbourg** sont liées à l'histoire des toutes premières fenderies du bassin liégeois, les KEMERLINCK comme promoteurs, les HEUSE comme maîtres de fenderie.

Si l'on désire continuer les recherches afin d'éclaircir le mécanisme de la création de la fenderie, il faudra certes poursuivre l'investigation dans le Duché de Limbourg, mais, sans doute, s'orienter plus particulièrement **vers l'Allemagne**.

Entre autres :

- La technique du laminage était initialement employée pour le travail des métaux non ferreux. Dès lors, il faut penser à l'importante industrie des métaux non ferreux, notamment à Aix-la-Chapelle et à Stolberg, rayonnante autour des mines de zinc du ban de Fulkerich (Volkerich).
- Ce n'est peut-être pas un hasard si les Limbourgeois ont introduit la fenderie dans notre région. Connaissant l'industrie allemande des métaux non ferreux et les techniques wallonnes dans le traitement de la fonte, ils avaient les données nécessaires pour améliorer la qualité des cylindres et les adapter, dès lors, à travailler le fer.
- Le premier « maître de fenderie » de Cleusevay, Arnold HEUSE, devait nécessairement connaître ces nouvelles techniques avant de prendre la direction de l'usine.
- Dans le contrat de 1578, Willem KEMERLINCK est qualifié de facteur et mambour de son frère Warnier, or celui-ci est marchand de fer et bourgeois de Spire en Allemagne. On pourrait supposer que les KEMERLINCK ont exporté la technique des « rouleaux taillants » à Goffontaine en 1578, puis à Trooz en 1583. D'autre part, les HEUSE de Goffontaine étaient propriétaires de bâtiments près de Spire.

L'APPORT DES FAMILLES DE GOFFONTAINE A L'INDUSTRIE MÉTALLURGIQUE

Outre son rôle joué dans l'histoire des fenderies et de la fabrication des canons, le centre métallurgique de Goffontaine forma des artisans qui répandirent leur expérience dans d'autres régions.

Pierre GOUVY, maire royal de Sarrelouis, fils de Mathieu et de Marie HEUZE, s'inspira de la métallurgie locale pour élaborer son complexe sidérurgique en Lorraine. **En souvenir de son pays natal, il appela sa première usine, "GOFFONTAINE".**

Les **HEUSE** gèrent les **makas de Goffontaine, de Nessonvaux et de Pepinster**, la branche des canoniers engendra au moins **40 maîtres d'usine ou fabricants de canons** à Fraipont, Forêt, Nessonvaux, Olne, Ijerosk (Viatka-Russie), Springfield (U.S.A.).

Les **MALHERBE** s'orienteront principalement vers la fabrication des armes, à Goffontaine et à Liège.

LES CANONS DE FUSIL

L'apparition du **tour** dans les usines et forge de CLEUSEVAY en 1578, l'aptitude de celles-ci à fournir 800 canons par mois en février 1673 démontrent que **Goffontaine fut une des premières régions du bassin métallurgique liégeois où l'on fabriqua les canons de fusil par forgeage d'une lame de fer.**

=====

LES MAÎTRES D'USINE DU « RY DE VAUX »

Usines n°1 et 2, B 1212

Moulin banal d'Olne à Vaux < 972-1862

Famille **Neurée**, <1515-1545
 Famille **Spirlet**, 1545-1729 :
 Spirlet-Jehenne Warny
 Baulduin Spirlet-Maroié d'Olne
 Spirlet Bauduin-Jehenne **Banet**
 Franck Spirlet-Mabille **Maréchal**
 Spirlet Franck-Marthe **Hautnonne**
 Franck Spirlet-Elisabeth **Grandry**
 Sironval-Spirlet, 1729-1775

Moulin et usine à canons

Jean Fran. **Bouxha**, 1775-1784
Closset-Bouxha, 1784-1839
Closset-Vanderstraeaten, 1839

Lavoir de laines

Anto. Fran. **Vanderstreaten**, 1865
 Fré. **Moyse** et Nico. **André**, 1876+

Usine n°3, B 1415

Usine à canons

Spirlet-Piron, ~1660-1697
Detilf-Spirlet, 1697-1747
Grandry-Detilf, 1747-1762
Villeneuve-Humblet, 1762-1765
 Baronne **de Goer**, 1765-1772
 François **Bouxha**, 1772 <1839

Usines n°4 et 5, A 108

Foulerie (1425)

Johan **Mathoise**, 1425 ~1467
Francholet le drapier, ~1467 ~1508
André de Vaux, 1508-1517
 Johan **Wilheame** et famil. 1517-1653

Usine à canons

F. **Spirlet** et N. **Xhardé**, 1653-1663
 Jean **Dombret**, 1663-?
 F. **Spirlet** et N. **Xhardé**, ?-1673
 Char. Gou. de **Beauregard**, 1673-1690
 Henry Jacques de **Lincé**, 1690-1693

Maka

Noël **Malherbe**, 1693-1716
 Guillaume **d'Olne**, 1716-1724

Usine à canons

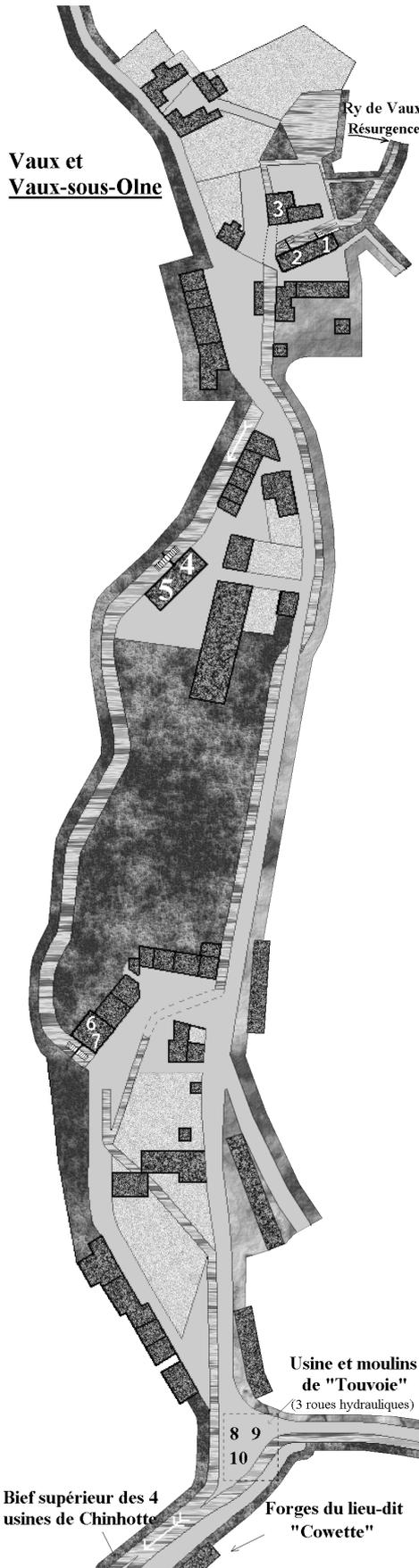
Gille **Grailet**, 1724-1733
 Jean **Malherbe**, 1733-1786
 Henri Lambert **Malherbe**, 1786-1803
 Hélène **Desmarets**, 1803-1808

Lavoir de laines et moulin

Simon **Pirard**, 1808-1859
 Jean Noël **Cerfond** et fa. 1859-1901

Usine à canons

Charles **Clément**, 1901-1907
 Henri **Heuse-Riga**, 1907-1908
Heuse-Riga Fils, 1908+



Usines n°6 et 7, A 85

Moulin dit de « l'Avoué »

Franck delle **Roche**, avoué de Fléron
 Johan **Mathoise**, <1447
 Johan delle **Roche** le Bastar, 1447-1462
 Renart **Balduin**, 1462
 Symon le **Leu**, 1462-?
 Johan **Noirgeule**, ?-1477
 Gillez dit le Gros **Gillez**, 1477-1479
 André, fils Johan le **Bovier**, 1479-1496
 Balduin de **Mosbeux**, 1496-1500
 1500-1681, famille **Praillon (Zian)** :
 Johan **Praillon**-Catherine de **Magnée**,
 Johan **Praillon**-Isabeau **Merlot**
 Wilheame **Praillon**-Jennon **Wilheame**
 Johan **Praillon** dit Ziane, fils d'Isabeau
 Renier **Zian-Wilheame**, 1599-1642
 Renier **Zian-Barbe Lebègue**, 1642-1681
 Mathieu **Michel** (fils), 1681-1689

Moulin et usine à canons

Jean Léonard **Piron** dit **Lochet** et Marie **Dombret**, 1689-1731
 Léonard **Lochet-Xhardé**, 1731-1775
 Arnold **Lochet-Lieutenant**, 1775-1808
 François **Rensonnet**, 1808-1817
Rensonnet-Heuse, 1817-1841
 Philippe Joseph **André**, 1841-1880+

Usines n°8, 9 et 10, B 1182

Moulins banaux d'Olne à Touvoie < 972-1810

Le petit **Orban**, <1530
 Piron dit **Beau Pain**, 1530-1548
 Johan **Piron**, 1548-1592
 Michel Johan **Piron**, 1592-1640

Fa. des seigneurs d'Olne, 1640-1810 :

Mathieu **Michel**
 Pierre **Mathieu**
 Guillaume **d'Olne**
 Guillaume Philippe **d'Olne**
 Guillaume Frédéric **d'Olne**
 Antoine Joseph **d'Olne**

Foulerie

Kaison-Devaux, 1810-1826
Rensonnet-Heuse, 1826-1837

Usine à canons

Gil. **Heuse** et Gil. **Moray**, 1837-1855
 Hubert **Moray-Gorlier**, 1855-1897
 Joseph et Jacques **Moray**, 1897+

Reconstitué sur ordinateur par Georges Heuse suivant les plans des M.P.U. - U.S.C.O.E. - CADASTRES et d'anciens manuscrits des A.E.L. (06.1995). ©

L'AGGLOMÉRATION DE NESSONVAUX-FRAIPONT

LE RY DE VAUX



e ruisseau traverse les communes d'Olne, de Vaux-sous-Olne et de Nessonvaux. 18 usines étaient disséminées sur le parcours du Ry de Vaux depuis sa résurgence. Leur force motrice était acquise par au moins 15 chutes d'eau entraînant des roues à augets. La déclivité du terrain et l'apport de petits barrages permettaient ce type d'alimentation. L'engouement des industriels pour cette région est due aux nombreuses sources alimentant ce ruisseau, qui, par fortes sécheresses ne se tarissait pas : *En 1719, l'esté a esté extraordinairement secq ... les rivières ont esté si basses que les muniers d'alentour de Liège venoient moudre en Vaux soub Olne ...* (1). Dans le contrat d'achat du moulin de Chinhotte, **le 28 décembre 1549**, la condition suivante est requise ... *Si le mollin de Wygimont avoit par nécessité de secheurs de temps fault d'eavez, quant à doncq seroyt Johan NIZE (moulin de Chinhotte) tenu mouldre chaque jour six sty de mid grains sans fraude. Le 14 octobre 1839 ... devant maîtres MOXHON et AERTS ... un moulin à farine (ancien moulin banal d'Olne à Vaux) mû par un cours d'eau qui ne tarit jamais.*

LES VSINES D'OLNE

LES DEUX MOULINS BANAUX D'OLNE ET LEURS ANNEXES : VSINES À CANONS ET MOULINS À ÉCORCES (N° 1, 2, 3, 8, 9 ET 10)

Les deux plus anciens moulins banaux d'Olne se situaient sur le ruisseau de Vaux. L'un à quelques mètres de la résurgence à Vaux. L'autre au lieu-dit « Thouvoie », « Thovoie » ou « Touvoie » à l'intersection des ruisseaux de Vaux et de Haziègne.

Ils étaient bâtis sur la frontière qui délimitait le ban d'Olne et l'avouerie de Fléron. Bien qu'ils fassent partie du ban d'Olne, une de leurs roues était sur le territoire de Fléron. Les meuniers payaient les taxes, dues aux coups d'eau, aux autorités du ban d'Olne et de l'avouerie de Fléron.

Un acte de l'empereur Otton de l'année 972 cite ces deux moulins. Les deux sites non probablement jamais variés; après sa résurgence à Vaux, le ruisseau traverse le territoire d'Olne à trois endroits possibles pour y installer une usine hydraulique : Vaux, Thovoie et Chinhotte, or le moulin de ce dernier lieu-dit a été construit en 1547.

VAUX

Le plus ancien moulin banal d'Olne était situé à Vaux, près de l'étang, dans la propriété dénommée actuellement « Les Hirondelles ». Il était actionné par deux roues hydrauliques, les bâtiments d'usine contenaient un moulin à farine et un moulin à écorces. Avant 1775, le moulin à écorces fut remplacé par une usine à canons. Après 1862, le moulin à farine fut transformé en lavoir de laines.

TOUVOIE

Le lieu-dit « Touvoie » abritait deux moulins à farine et un moulin à écorces, les trois usines avaient chacune leur roue hydraulique. Après 1810, le moulin à farine, encore en activité, fut transformé en une usine à foulon. En 1837, les HEUSE et les MORAY y installèrent une usine à canons.

21 mai 1720 ... la cour de justice d'Olne, à la réquisition de messire Guillaume Philippe d'OLNE, baron du Saint Empire et seigneur du ban d'Olne, et de André DEMOULIN, locataire du mollin en Vaux (Touvoie), ont fait examiner ledit mollin par Mathieu ANSILLON, maître charpentier de mollin; Jean DERU, maître cognesneur et ouvrier de pierre de mollin et Jean DE GURNE maître ouvrier de fers de mollin ...

Il ressort de cette examen qu'il y avait trois moulins au lieu de Touvoie ... *Les moulins ont chacun leur roue, les chenaux ont 52 pieds de longueur, un chenal derrière les roues en bon estat, les traîneaux des trois mollins au dedans en bon estat ...*(2).

21 octobre 1567 ... Baudewin reporta à Johan PIRON, molnier à Thovoie, une rente sur un pré appelé le « **Cowette** » situé derrière **les molins** (Touvoie) jondant vers soleil couchant à rieu (ruisseau de Vaux).

« RECORD » DE LA COUR DE JUSTICE D'OLNE DU LUNDI 29 JUILLET 1647

Ce « record » est établi lors d'un conflit entre les meuniers des deux moulins banaux, Mathieu MICHEL (Thouvoie) et Franck SPIRLET (Vaux), contre Servais GUSTIN meunier d'un quatrième moulin qu'il venait d'ériger à Saint-Hadelin (le troisième moulin est celui de Chinhotte). La cour de justice d'Olne démontre, par d'anciens actes, la banalité des moulins de Vaux et de Thovoie. En outre, elle estime que les deux anciens moulins ont une production largement suffisante pour les besoins des habitants du ban d'Olne :

Que dès l'an 972, les deux mollins possédés par lesdits acteurs estaient banaux ...

1. Le 25 septembre 1646 ... est comparu devant la **cour de justice de Fléron**, Mathieu MICHEL moulmier de Vaux sous Olne qui nous requis d'avoir nos lettres d'attestation touchant certains cens qui se payent sur les deux anciens mollins banaux érigés sur le ban d'Olne aux seigneurs tréfonciers de Fléron ... Certifions et attestons après avoir feuilleté nos registres, que de long temps ceux du vénérable Chapitre d'Aix ont esté seigneurs tréfonciers de cette terre avouerie de Fléron ainsi qu'appert par la donation leur en fait par l'empereur OTTO l'an 972 le premier d'août jusque en l'an 1620 le 17 septembre où il en ont fait transport en faveur de son excellence le comte de BURQUOY et lequel seigneur comte auroit transporté ladite terre et avouerie à son altesse prince de Liège l'an 1626 le 27 avril ... feus Jean PIRON et Spirlet BAULDUIN jadis possesseurs desdits mollins ont toujours esté en usage de payer audits seigneurs le premier dimanche après la saint André de chaque an comme font encore à présent lesdits Mathieu et Franck fils audit Spirlet modernes possesseurs desdits mollins, savoir ledit Mathieu pour le coup d'eau provenant de notre juridiction, 2 aidants et demi et ledit Franck 1 aidant à raison que le botton d'une des roues tourne sur ladite avouerie de Fléron et ainsi a été obserzé de si long temps qu'il n'est de mémoire du contraire ...

2. *Qu'en 1043, le mollin du costé de la rivière de Vesdre possédé à présent par ledit Mathieu (Thouvoie) estoit appartenante par héritage aux seigneurs doyens et Chapitre de Saint Adalbert ...*

3. *Que l'autre mollin possédé par ledit Franck (Vaux) estoit encore plus ancien que celui dudit Mathieu, appert à ce qu'il a esté édifié proche le seurs du ruissea de Vaux et au dessus de l'autre mollin.*

4. *Lesquels deux mollins estoient banal comme appert dessus encore de plus proche mémoire par les registres de cesdit cour en date des ans 1400; 1437 du 9 octobre; 1468 du 2 juillet et 1525 le 26 octobre.*

10. *Item, nous les échevins d'Olne saluons et wardons qu'il doit avoir 2 moulmiers sermentés, 2 vans, 1 rege, 1 sty, sty, 1 polnoux et polnoux et 4 marteaux.*

13. *Item, peut ledit mayeur visiter lesdits mollins s'il lui plaît 3 fois par an ...*

16. *Item, doivent les moulmiers 1 wachea et 1 sty despautre cest à savoir chacun mollin 1 wasteau à chaque fois des 3 fois qu'on va visiter ainsi que dit ci-dessus.*

Lesquelles devises, clauses et conditions font clairement paroître que lesdits deux mollins ne sont pas libres mais banaux (3).

A voir également dans cet ouvrage, « Les moulins libres de Chinhotte et de Saint-Hadelin face aux droits de la banalité ».

HISTORIQUE DU MOULIN BANAL D'OLNE À VAUX DU 16^E AU 20^E S. 1^E ET 2^E USINES



Les moulins à farine et à écorces ou l'usine à canons étaient situés derrière la villa représentée sur la photo. L'aile droite de cette villa est établie sur le territoire de Nessonvaux (ancienne avouerie de Fléron). Elle abritait la deuxième usine à canons construite au 17^e siècle (usine n°3).

Consultez les pages 70 à 72.

« LES HIRONDELLES »
PHOTO. CLÉMENT DESSART

FAMILLE NEUREAL DE VAUX

Nous les échevins Done (Olne) salvons et wardons que l'an 1512, le jour des plaix généraux de Pasques, les frères chartheroux dempres Liège avoient dessaisi et déminement par loy, le molin de Vaux quon dist le molin banna del haulteur Done, que tient à présent Simon NEUREA, quon dist le molin desdits frères chartheroux ... (4).

26 octobre 1525 ... à tous cheux que ces présentes liront, verront et oront salut en un dieu permanable et coignissance de vertu, nous frère Godefroy CLUCHE prieur des frères chartroux dempres Liège et frère Hugues de TATON procureur de ladite maison,

savoir faisons en présence et pardevant le maieur et échevins du ban Done, avons rendu et donné à tenir en héritage nostredit molin quon dist le desentrain (supérieur) molin gisant en Vaux dessoub One, pour faire toujours sa pure et libre volenté luy ses heirs et successeurs, payant annuellement aux frères charteroux susdits 15 muids de spelt ... encore 3 muids de spelt de libre rente héritable gisant sur une cour, maison, jardin et assise gisant auprès dudit molin la voie entredoux, que jadis, acquit Symon le vieux NEUREAL père audit Symon jeune NEUREAL ... et ce fut fait sur l'an de grâce 1525, 26 d'octobre, et par ainsi en fut ledit Symon NEUREAL le jeune advest, y à droit et à loy (5).

16 décembre 1539 ... comparurent les enfants Simon NEUREAUX, Simon, Johan, Bastien, Jacqs sy que mari à Jehenne, Henry mari de Lochet et Urbain mari à Anne, lesquels la mesme, furent ad che conseillés, que les trois maris des trois filles reportèrent aux trois fils, toutes les rentes et héritages qui furent à leur beau-père ... item s'il estoit aussi que Jacqs avoit nécessité d'eawe, y peut venir mouldre sur le molin de Momnez, item la mesme, Johan et Bastien avoient reporté à leur frère Simon tous les héritages deseurs nommés, avec le molin ... (6).

FAMILLE SPIRLET

18 février 1545 ... pardevant maieur et échevins susdits (Olne) comparurent Baduin le MARISSALX d'Olne d'une part et Warny d'Olne d'autre part, et là fut lesusdit Baduin ad che tellement conseillé qu'il reporta à SPIRLEZ son fils, en lieu de assenne de mariage, la somme de 6 muids de spelt héritable sur la grande cour de Hance ... item la mesme, assenna Warny à SPIRLEZ son frast (beau-fils) en nom de assenne de mariage, premièrement 3 muids sur les biens Noël d'Olne.



18 février 1545 ... *Simon dit Momnez (Neuréal) avoit rendu à SPIRLEZ son sorogne **son molin** à Vaux de soubz Olne et aussy sa maison et jardin ... payant ledit SPIRLEZ la somme de 28 muids et 2 sty de spelt par an héritable au monastère des frères chartroux ... (7).*

Spirlet le moulmier est cité le 4 juin 1549 :

15 juillet 1572 ... *Spirlet moulmier en Vaux soub Olne mari et mambour de Pierette, fille de feu Warny HANOTTE d'Olne et de Jehenne son espouse. Dont Baulduin, qui suit (8).*

Baulduin SPIRLET :

Meunier du moulin banal d'Olne à Vaux, épousa **Maroie d'Olne**, fille de **Franck d'Olne** (cité notamment le 11 novembre 1549).

En 1598 ... *Baulduin SPIRLET en son temps moulmier de Vaux soub Olne.*

Ils eurent au moins les enfants qui suivent :

Spirlet BAUDUIN, qui suit; **Pierette**; **Nyette** qui épousa Wilheame PETIT JEAN; **Franck** qui épousa Marguerite DECROUPET.

15 mars 1622 ... *Spirlet BAULDUIN, moulmier de Vaux soub Olne, et Wilheame PETIT JEAN son beau-frère.*

Spirlet BAUDUIN :

Mayeur d'Olne en 1627, meunier du moulin banal d'Olne à Vaux, épousa Jehenne Colla BANET. Ils eurent au moins 4 enfants :

Bauduin; Nicolas; Spirlet et Franck qui suit.

15 juillet 1640 ... *Nicolas SPIRLET, soldat, fils de feu Spirlet de Vaux et de Jehenne Colla BANET, donne sa part du mollin desdits parents à son frère Franck (Franck Baulduin, oncle de Nicolas, demeurant à Soumagne, est également cité). Baulduin Spirlet et son frère Spirlet reportent au profit de Franck, leur frère, le mollin banal (9).*

21 octobre 1643 ... *Johan DOMBRET, marchand bourgeois de Liège, demeurant sur Meuse, reporta 12 dallers de rente que doit Franck SPIRLET sur son mollin et biens en Vaux soub Olne (10).*

Franck SPIRLET :

Meunier du moulin banal, épousa Mabelle MARECHAL, fille de Colla, le 4 février 1641 à Olne. Ils eurent au moins 4 enfants baptisés dans cette commune :

1. **Spirlet** né le 23 décembre 1641, qui suit.
2. **Pierette** née le 21 octobre 1643.
3. **Nicolas** né le 25 janvier 1646.
4. **François** (Franck) né le 8 octobre 1647.

4 novembre 1652 ... *Spirlet Baulduin avec lui Wilhem Colla, oncles et mambours des enfants de feu Franck SPIRLET et de feu Mabelle Colla (MARECHAL) sa feu femme en qualité dit, furent advesty en nom et rédemption à la reportation et werpissement de Colla le MARECHAL, grand-père desdits orphelins, d'un demi sty de moulture pris hors de plus, telle que lesdits orphelins lui doivent sur leur mollin banal et biens ... (11).*

15 mars 1670 ... *Spirlet Franck partie faisant tant pour lui que pour Franck son frère et Pierette sa soeur, lequel a confessé d'avoir reçu de Spirlet BAUDUIN dit Mon Ami, leur mambour, la somme de 540 florins brabant 15 pattars ... (12).*

5 mai 1670 ... *Spirlet FRANCK, moulmier de Vaux.*

Spirlet FRANCK :

Meunier du moulin banal d'Olne à Vaux, né le 23 décembre 1641, fils de Franck SPIRLET et de Mabelle MARECHAL, épousa Marthe HAUTNONNE. Dont Franck qui suit.

28 juin 1700 ... *ledit mollin en Vaux possédé par ledit Franck SPIRLET et consorts, héritiers de feu Spirlet FRANCK (13).*

27 mars 1702 ... *Franck SPIRLET est advesty à la reportation de Nicolas, Pieret, Spirlet, Jean REMY, Henry GERARD et Michel REMY, (tous enfants et gendres de feu Spirlet FRANCK et de Marthe de HAUTNONNE) en chacune une 7e part du mollin banal, by, coup d'eau, appendices et appartenances qu'ils possèdent au lieu de Vaux soub cette juridiction, tel que feu Spirlet FRANCK leur père et beau-père les a maniés et possédés ... ledit Franck sera obligé de payer et acquitter à leur décharge sur icelui mollin, savoir aux révérends pères Chartreux 15 muids de spelte, item à la demoiselle FRAIPONT 3 muids et 4 dallers de rente ... et aux vendeurs pour cruïs, chacun 200 florins brabant, lesquels ils ont confessé avoir reçu dudit Franck (14).*

Franck SPIRLET, meunier du moulin banal d'Olne à Vaux, fils de Spirlet FRANCK et de Marthe de HAUTENONE, épousa Elisabeth GRANDRY le 26 avril 1693 à Soiron. Ils eurent au moins 6 enfants :

1. **Marthe** née le 21 mars 1694 à Soiron.
2. **Catherine Thérèse** née le 14 mai 1696 à Theux.
3. **Elisabeth** née le 23 juillet 1699 à Theux.
4. **Anne** née le 15 août 1705 à Olne, ou Anne Elisabeth, ou Anne Isabelle.
5. **Lambert** né le 19 juin 1708 à Olne.
6. **Anne Elisabeth** (Isabelle) née ?

22 avril 1720 et 23 février 1728, honorable Franck SPIRLET, meunier en Vaux soub Olne.

9 mai 1728, décès de Franck SPIRLET.

30 août 1728 ... *Elisabeth de GRANDRY tant pour elle en usufruit que pour ses enfants en propriété en elle engendrés par feu Franck SPIRLET, vivant l'un des muniens banals de ce ban.*

FAMILLE SIRONVAL-SPIRLET

Théodore SIRONVAL, capitaine, meunier du moulin banal d'Olne à VAUX, épousa Anne Isabelle SPIRLET le 12 novembre 1729 à Olne. Dont :

Marie Josèphe, qui épousa Jacques François LOUVRIER.

Théodore François.

Laurence Josèphe, qui épousa Bertrand Joseph DOTRANGE.

20 janvier 1738 ... *Nicolas SPIRLET, Michel DELCOUR, Thierry (Théodore) SIRONVAL, tant en leur qualité de propriétaire que pour les usufruits d'Elisabeth GRANDRY, veuve de feu Franck SPIRLET, enfants et gendres d'icelui Franck.*

5 décembre 1748 ... *protestation de monsieur Guillaume Philippe D'OLNE (moulins de Thouvioie) et de monsieur Théodore SIRONVAL (moulin de Vaux), ayant appris que l'an passé l'on a haussé nos moulins banaux de la moitié sans nous entendre ... (15).*

28 février 1753 ... *Théodore SIRONVAL, capitaine du ban de Herve et l'un de nos meuniers banals de ce ban, demeurant à Vaux soub Olne ... (16).*

15 mars 1763 ... *mademoiselle Charlotte de MALMEDIE déclare d'avoir vendu à Joseph Théodore SIRONVAL, meunier du ban d'Olne, 12 stiers rente qu'icelui lui était redevable comme représentant feu Franck SPIRLET son beau-père ... (17).*

FAMILLE BOUXHA

23 décembre 1775 ... *le capitaine Théodore SIRONVAL partie faisant tant pour lui quant à ses usufruits que pour Marie sa fille, pour 1/3 de la propriété; Théodore François et Laurence SIRONVAL pour les deux autres tiers de la propriété, déclarent de vendre par cette au sieur Jean François BOUXHA, leurs bâtiments, étables, grange, moulin, usine à canons avec tous les ustensiles et machines servant audit moulin et usine, l'arbre de roue non employé qui s'y trouve et l'enclume de ladite usine, le by et coup d'eau, le tout en Vaux soub Olne, les jardins potagers, assise et toutes leurs pièces de fond en prairies, terres et bois consistant en 13 boniers au dessus de la portion en bois, le tout situé en Vaux et alentour sous le ban d'Olne et la vouerie de Fléron ... et les droits de banalité annexés audit moulin ... et que ledit acceptant les a tenus en louage ... (18).*

LOCATION DES USINES

29 juin 1793 ... *Jean François BOUXHA, négociant en Vaux SOUB Olne a déclaré de rendre à louage au sieur Henry PIRONNET les bâtiments, moulin, usine, écurie, étables, brassine, grange, chery, appendices et dépendances ainsi qu'il les possède en Vaux soub Olne, comme il les a acquis des représentants feu le sieur Théodore SIRONVAL, rien réservé ni excepté, sinon une chambre ... une cave ... se réserve aussi de pouvoir brasser pour lui et sa famille et enfin se réserve d'avoir l'eau qui serve à faire tourner les roues du moulin et usine pendant 24 heures chaque semaine ... avec lesquels bâtiments suivra au locataire ... la waide « Renier », la waide et Chene, la prairie appelée le « Nogou », la petite Commune, les terres suivantes savoir le « Betomont », les journaux situés dans la Commune, le « Grand Saart », les bois à raspes y compris la terre en Froideid et enfin la terre « Regnier », le tout ensemble plus ou moins 11,5 boniers ...*

*Le locataire devra gouverner lesdits bâtiments et biens en bon père de famille ... les haies et arbres devront être cultivés par mains d'ouvriers experts et à ce entendu la raspe qui est annexée au « Grand Saart » ne pourra être coupée qu'après 7 ans de croissance, le poirier qui se trouve dans le jardin attaché à la muraille est aussi réservé par le locateur ... le locateur pourra aussi aller à **la fontaine qui se trouve dans la petite cour derrière les bâtiments** ici loués ...*

Le locataire devra fournir au locateur 200 vaux de 10 à 12 livres chacun à prendre hors de la paille à provenir du biens pour être appliqués sur les bâtiments. Tout les ans le locateur achètera à ses frais à Liège 12 voitures de fumier pour les appliquer sur les biens susdits ... le locataire ne pourra permettre d'aller dans les écuries et granges avec pipes allumées ni avec lampes ouvertes (19).

Jean François BOUHA, négociant, eut deux filles : **Marie-Anne** née le 22 septembre 1761 et **Marie-Elisabeth** née le 21 avril 1763 qui épousa Mathieu CLOSSET.

Jean François BOUHA céda les bâtiments, moulins, usine à canons et biens énumérés ci-dessus à son gendre Mathieu CLOSSET.

FAMILLE CLOSSET-BOUHA

Mathieu CLOSSET épousa Marie Elisabeth BOUHA le 31 juillet 1784 à Olne. Ils eurent au moins 5 enfants baptisés à Olne :

1. **Evrard** né le 7 juin 1785. Il deviendra bourgmestre de Soiron.
2. **Marie Elisabeth** née le 27 novembre 1787. Elle épousa Jean Nicolas ROBERT.
3. **Henriette Françoise** née le 31 août 1790. Elle épousa Louis Albert GEOFFROY.
4. **Lambertine** née le 2 avril 1795. En 1840, elle est déclarée veuve de François VANDERSTREATEN
5. **Mathieu Henri François** né ? Directeur général de la société des hauts fourneaux, forges et usines du Luxembourg.

Les familles GEOFFROY et CLOSSET gèrent, notamment, **le complexe métallurgique de Poix** à Saint-Hubert. Ce centre fut créé par dom Nicolas SPIRLET, abbé de Saint-Hubert, à partir de 1767.

lundi 14 octobre 1839 à 10 heures du matin, par-devant maîtres MOXHON et AERTS notaires à Liège, les enfants de monsieur Mathieu CLOSSET et de madame Marie Elisabeth BOUHA, l'un et l'autre décédés, lesquels exposent en vente par licitation :

Premier lot. Une belle et grande maison à porte cochère sise à Liège sur la Batte n° 3/1078, avec cour, fontaine et écurie pour plusieurs chevaux, ayant deux corps de bâtiments séparés par la cour, chacun composé de plusieurs beaux salons. Le bâtiment de derrière donne sur la rue de la Barbe d'Or...

Deuxième lot.

Une maison servant présentement de magasin, sise à Liège, rue de la Barbe d'Or en face de la maison précédente ...

Quatrième lot.

Une belle et grande maison de campagne renfermant un ancien moulin hors de service (ancienne usine à canons) pouvant facilement être remis en activité, cour, bosquet, étang, source, jardin d'agrément et jardin légumier, le tout occupé par les propriétaires, une prairie nommée « Fourgon » tenue par CHARLIER; un moulin à farine mû par un cours d'eau qui ne tarit jamais, avec remise et écurie occupé par le sieur DESAMA, meunier, et une maison dite « RENIER-LEMOINE » occupée par monsieur HIGNY.

Le tout ne formant qu'un ensemble situé à Vaux, commune d'Olne, désigné au cadastre section « B », numéros : 1216, 1415, 1397, 1214, 1383, 1215, 1218, 1217, 1219, 1223, 1213, 1220, 1221 et 1212, pour une contenance d'un hectare 63 ares 19 centiares.

Cinquième lot.

1. Une maison occupée par le sieur DESAMA, écurie, grange, cour avec puits, jardin et verger, le tout formant un ensemble situé à Vaux, commune d'Olne, désigné au cadastre section « B », numéros : 1209, 1211 et 1210 pour une contenance de 87 ares 30 centiares.

2. Une terre dite « Maulvaux » (B-1164) ... 3. Un verger dit « Waide Rémy » (B-1165) ... 5. Une terre dite « Froid-héz » (B-1270) (1^h. 28 ares 90 c.). 6. Une terre dite « Mohou Thier » (B-1292) ... 7. Un pré dit « Mohou Thier » (B-1294) ... 8. Une terre dite « Haie aux Aguesses » (C-119) ... 13. Une terre dite « Commune » (A-29) ... La contenance totale du présent lot est de 8 h. 71 ares et 56 c.

1212 pour une contenance d'un hectare, 63 ares et 19 centiares. 2. Une maison ... L'ensemble est acquis au prix de 78 300 fr. (21).

15 mars 1876 ... Antoine VANDERSTREATEN, industriel, bourgmestre, vend une maison, cour et jardin, habité par monsieur Zinzen HIGNY, sis à Vaux, cadastre n 1203, partie de 1210^a, section B. Adjudgé 3600 fr. à monsieur Jacques BEAUFAYS. Une maison, cour et jardin habités par monsieur BOELENS, n 1203 et partie de 1210^a. Adjudgé 3200 fr. à monsieur Frédéric MOYSE (22).

ACHAT DU LAVOIR DE LAINES PAR MESSIEURS FRÉDÉRIC MOYSE ET NICOLAS ANDRÉ

26 avril 1876 ... Antoine VANDERSTREATEN a déclaré de vendre à monsieur Frédéric MOYSE, propriétaire domicilié en la commune d'Olne; à Nicolas ANDRÉ aussi propriétaire domicilié en la commune de Nessonvaux, tout deux ici présents, acceptant chacun pour moitié indivise, divers immeubles sis en la commune d'Olne, consistant :

1. Une maison d'habitation avec écuries, remises, jardins d'agrément et potager, bois étang, vergers, cours d'eau et **lavoir comprenant de vastes bâtiments avec machines à vapeur** de la force de 25 chevaux; deux générateurs, l'un de 30 et l'autre de 20 chevaux, bacs et chaudières à désuinter, deux lévithans de 4 bacs à chaux et deux rinceuses chacun, 3 essoreuses et séchoir à air libre avec tuteur et raies, 4 échardeuses bouget, un battoir ordinaire et un mélangeur, une carbonisation avec 40 tiroirs, séchoir à hélice, bacs à acider, une essoreuse, un battoir broyeur avec ventilateur, mouvement, monte balles, poulies et courroies. Ces immeubles forment un ensemble d'une contenance de 4 hectares, 68 ares, 95 centiares, joignant la ruelle d'Olne à Vaux, à messieurs HARDY, SPIRLET, CLOSSET, JORIS, MOYSE et autres repris sous les numéros : 1210a, en partie 1211a, 1211b, 1213a, 1216e, 1224a, 1226a, 1232, 1236, 1235a et 1237, section B du cadastre.

2. Une prairie ... Le tout fut adjudgé pour 84000 fr. (23).

=====

USINE À CANONS DE VAUX (AVOVERIE DE FLÉRON)

3^E USINE

L'aile droite de la villa « Les Hirondelles » est l'ancien corps de bâtiments de cette usine à canons. Elle fut construite entre 1654 et 1661 par Franck SPIRLET « dit le jeune », fils de Franck Bauduin et de Marguerite Servais DECROUPET. Ce Franck SPIRLET et son beau-frère Nicolas XHARDE construisirent, entre 1653 et 1663, une autre usine à canons à la place de la foulerie dite « Johan Wilheame » (**usine n° 4**).

HISTORIQUE

Mardi 3 février 1654, partage des biens de Franck SPIRLET et de Marguerite DECROUPET; ils seront divisés entre **Bauduin, Franck, Spirlet**, Nicolas XHARDE l'époux de **Maroie** et Pira Jean GATHOYE le mari de **Béatrix**. Nicolas XHARDE obtint la « brassine » de Vaux. Franck SPIRLET « dit le jeune », qui habitait à Vaux, racheta à ses frères et beaux-frères les biens situés dans ce hameau.

Il faut signaler que Franck devra payer : *le 1^{er} dimanche après la Saint-André de chaque an, tels cens que l'entier bien doit à un seigneur de Fléron* (24).

En exceptant la « brassine », aucune usine n'est citée dans ce partage.

16 novembre 1661 ... *Franck, fils de feu Franck SPIRLET, dit le jeune demeurant à Vaux soub Olne met en gage sa maison, jardin et assise qu'il possède audit Vaux, jondant vers soleil levant à HALET des Champs, vers couchant à chemin ... item, la forge appelée le FORRA assez près avec la pièce d'héritage où il sus édifié* (25).

FRANCK SPIRLET ET MARGVERITE BERTRAND PIRON

29 mars 1690, partage des biens et servitudes ... *comparurent devant nous, Bertrand et Bauduin fils de feu Franck SPIRLET, avec eux Anne leur soeur âgée de 25 ans et Guillaume HANNOTTE mari à Marguerite, aussi soeur, tous enfants et gendres dudit Franck SPIRLET dit le jeune de Vaux et de Marguerite Bertrand leur feus père et mère, lesquels nous ont remonstrés comment par la morte et trépas de leur feus père et mère ils leur seroient succédés quelques maisonnages et biens que le bon dieu leur avoient donné et gratifié ... et on fait 4 parts sans fraude et on donne le choix à ladite Anne comme la plus jeune des enfants, tellement qu'elle a choisi la quatrième part ... et aura pour icelle l'huisine, vivry, coup d'eau et tout ce qui en dépend à ladite usine avec le « Rancheroux » y joindant ... paiera les cens seigneuriaux que l'on doit sur ladite usine au prince de Liège ou seigneur de la vouerie de Fléron ... devra souffrir le curage des buées et toiles des maisons qui seront dans ladite cour pour se servir de l'eau dudit vivry, condition aussi que si Spirlet Franck meunier viendroit à défendre ou empêcher l'entrée de l'eau de ladite usine dans son by (moulin banal et moulin à écorces d'Olne) les quatre membres partageants seront obligés de captiver le gré dudit meunier ou faire construire un nouveau by aux frais communs ...* (26).

JEAN DETILF ET ANNE SPIRLET

Jean DETILF, **bourgmestre de Vaux et de Nessonvaux**, épousa Anne SPIRLET le 13 août 1697 à Olne. Ils eurent au moins deux enfants, **Piron** qui resta célibataire et **Marguerite** qui épousa Jean Baptiste GRANDRY le 23 mai 1746 à Olne.

6 février 1700 ... *Bertrand SPIRLET avec lui honorable Jean DETILF si que mari à Anne SPIRLET, son beau-frère, représentants feu Franck SPIRLET le jeune leur père et beau-père.*

13 janvier 1721 ... *Bertrand SPIRLET pour Franck SPIRLET son fils, François DETHIER et Rock MACKINET ses gendres ... ses maisonnages en Vaux soub Olne avec le chemin derrière lesdits bâtiments nommé, le cortil « André » jondant à un chemin tendant de ladite cour vers le vivrier de l'usine de Jean DETILF, de couchant au chemin tendant de Liège à Franchimont ...*(27).

JEAN BAPTISTE GRANDRY ET MARGVERITE DETILF

2 mai 1747 ... *Piron DETILF de Vaux soub Olne et Jean Baptiste GRANDRY son beau-frère, enfant et gendre de feu Jean DETILF et d'Anne SPIRLET, lesquels nous ont remonstré comme quoi entre autres biens leur dévolu par les mortes et trespas de leur père et beau-père, il y avroit une usine avec un pré appelé le « Rancheroux » non partageables, le tout situé à Vaux soub Olne jondant la totalité vers soleil levant à l'aisance de la vouerie de Fléron, vers couchant au pré HALLET, du midi à Franck SPIRLET et du quatrième costé à Nicolas MALHERBE ... le premier comparant a cédé et transporté en faveur du second telle moitié parte qu'il a et lui appartient tant à la dite usine que le susdit pré ...* (28).

TESTAMENT DE PIRON DETILF

20 février 1754, il rédigea son testament le 9 avril 1753 ... *il légua les meubles de sa maison et une rente de 24 dallers à Béatrix DUMONT sa parente et servante, en reconnaissance pour les services rendus, et à son père Henry DUMONT tous les ustensiles de l'usine qu'il avait en location ainsi que les **canons de fer** ... (29).*

18 janvier 1759, décès de Jean Baptiste GRANDRY.

16 décembre 1762 ... *Marguerite DETILF reconnut que sa dette envers Isabelle HUMBLET (propriétaire d'un des deux mûras de Nessonvaux) veuve de Simon LAHAYE et épouse de Séraphin de VILLENEUVE s'élevait à 1745 florins brabant (30).*

15 avril 1765 ... *Eléonore, baronne de GOER, saisit une maison, chambre, étable, fourny, forge, un jardin potager et une pièce de prairie y annexée contenant ensemble 9 verges grandes possédés par le sieur Séraphin VILLENEUVE et qu'habite la veuve Jean Baptiste GRANDRY, jondant le tout du soleil levant au sieur Jean Antoine MALHERBE, du midi au chemin, du couchant au sieur Léonard LOCHET et du quatrième costé au by des usines (moulin banal et usine à canons de Théodore SIRONVAL), item sur **une vieille usine à canons**, moulin, by, coup d'eau extants audit lieu avec une pièce de prairie y jondante ... dans laquelle prairie se trouve **un étang appelé « Rancheroux »** (31).*

FAMILLE BOUXHA

9 avril 1772 ... *vente à l'enchère public des biens qui appartenrent à Séraphin VILLENEUVE ... item, une maison, forge avec un petit jardin y annexé ... item, **une vieille usine à canons** avec ce qui se trouve dans icelle, un by et une prairie nommée « Rancheroux » dans laquelle il y a un étang ... jondant du levant au sieur Théodore SIRONVAL ... item, une maison, chambre, brassine, étable situées en Nessonvaux ... Le tout fut adjugé à François BOUXHA (32).*

LE 23 DÉCEMBRE 1775, FRANÇOIS BOUXHA RÉUNIRA EN UNE SEULE PROPRIÉTÉ : LES BIENS ACHETÉS LE 9 AVRIL 1772 (CI-DESSUS) ET LE DOMAINE CONTENANT LE MOULIN BANAL D'OLNE, L'AUTRE USINE À CANONS, ET 13 BONIERS DE JARDINS DE PRAIRIES ET DE BOIS (VOIR LA PAGE 75).

=====

HISTORIQUE DU MOULIN BANAL D'OLNE À THOVOIE DU 16^E AU 20^E S. 8^E, 9^E ET 10^E VSINES



« Thouvoie » était le plus important centre de meunerie d'Olne. Les trois moulins et bâtiments devaient leur force motrice aux ruisseaux de Vaux et de Haziene, ils étaient ainsi situés au confluent de ces cours d'eau.

Deux familles ont géré cette entité pendant plusieurs siècles : les PIRON et les d'OLNE, ces derniers comme seigneurs du ban d'Olne.

Déjà cité en 972, les moulins feront place, au début du 19^e siècle, à une foulerie, puis, sous l'impulsion des familles HEUSE et MORAY, celle-ci sera transformée en usine à canons.

« TOUVOIE » LE CONFLUENT EN 1995
OEUVRE DE LÉOPOLD HEUSE,
ARTISTE PEINTRE SPADOIS.

FAMILLE PIRON

Nous les échezins D'Olne saluons et wardons que l'an 1530 le 14^e jour du mois de maie sont comparu pardevant nous ladite justice, à savoir Marguerite, femme que fut le petit ORBAN, que dieu pardonne, qui a pour le présent le grand ANDRY à mari, et là furent tous deux sy conseillés de leur pure et libre volonté qu'ils quittont à leurs humiers touchant unq molin quon dist le molin à tou voie extant en Vaux dessoulz Olne, lequel est molin banale au ban d'Olne, et ce en nom de ses enfants, à savoir Pentherousse, Jennon, Erne le mari de Maroie et Martin le mari à Grusse, lesquels enfants à jour et al heure suscript reparurent pardevant nous et furent sy conseillés qu'ils ont fait oeuvre et vesture dudit molin à Piron fils Henry BEAU PAIN de Melen ... (33).

Traduction : « Lan 1544 le 14^e jour de novembre fut piron filz henry beaux pain de melen moulinier de molin banalle de ban dolne condist de thovoiez ad ce tellement conselhet de son pure lieg (libre) ... » (34).

26 juillet 1547 ... Piron BEAU PAIN reconnaît avoir vendu à Jacques Le PARMENTIER de Herve 12 sty de moulure de rente par an gisants sur le molin à « THOVOIE » (35).

16 août 1547 ... Piron dit Piron BEAU PAIN dit avoir vendu à Walrand, fils Peter MATHIEU de Lymborg, la somme de 20 sty de moulure par an.

JOHAN PIRON

7 novembre 1548 ... fut Piron BEAUPAIN le moulnier si considéré qu'il rendit à Johan de Gélivaux, nostre confrère, son mollin estant en Vaux desoub Olne.

10 décembre 1548 ... reporta Johan de Gélivaux à Johan, fils Piron BEAUPAIN, le précédent marché et ladite reportation ... et ainsi fut **Johan PIRON advesty** (36).

1553 ... les enfants de Johan PIRON, moulnier à Vaux soub Olne, ont vendu 3 sty de moulure qu'ils disaient avoir sur le mollin banal à « THOVOIE » (37).

1560 ... Lyba de Nessonvaux vend à Johan Piron une petite couvette de pré en lieu dit Touvoie.

1592, décès de Johan PIRON de Vaux.

MICHEL JOHAN PIRON

Olne le 11 août 1592 ... est comparu devant nous, Maroie, veuve de feu Johan PIRON, moulnier de Vaux soub Olne, laquelle renonça à ses humiers et vicaries, à tous biens, cens et biens héritables mouvants de cette cour, sauf pour sa nourriture et entretenance, elle retient pour sa demeure la maison où elle demeure au présent avec ce demi de moulure blanche sans fraude sur son mollin ... Item, le corty à jottes gisant devant ladite maison, au profit de tous ses enfants et représentants, iceux dénommés **Léonard, Johan, Henry, Paulus, Bastin, Liba, Michel,** frères; Gille PINOKQUET le jeune son gendre; Maroie et Marguerite présentes, Agnès et Johan absents enfants de feu **Pieron** en son temps moulnier de Mosbeux ... **La mesme,** lesdits enfants savoir Léonard, Johan, Henry, Paulus, Bastin, Liba, Gille PINOKQUET si que **mari et mambour de Jeshenne,** son épouse; Maroie et Marguerite fille de feu Pieron leur frère, requirrent à relouer tous et singuliers biens à eux ce aujourd'hui reportés par le werpissement de leur mère ... et la mesme lesdits enfants reportèrent sus en main de nostre mayeur la maison où leur mère demeure au présent, **mollin, édifice,** cortil à jottes, cour édifices gisants en Vaux soub Olne ... sus en nom et **au profit de Michel leur frère et oncle,** item une pièce d'héritage gisant en sous del Vaux venant de feu Spirlet SIMBEAU d'Olne ... la mesme lesdits enfants et gendre reportèrent les oeuvres d'une maison, cour, assise gisantes à la Vaux soubz Olne auprès du mollin banal du ban de Soiron avec une pièce d'héritage desseur le by dudit mollin au profit de Paulus leur frère et oncle (38).

28 septembre 1592 ... Michel Johan PIRON reporta la moitié du mollin, maisons, édifices qu'il a acquit de ses frères et soeurs au profit de Léonard son frère (39).

26 mars 1593 ... Michel Johan PIRON vend l'autre moitié du mollin de « THOVOIE » à son frère Léonard, celui-ci ne peut le vendre tant que sa mère y habite (40).

23 octobre 1595 ... Michel, fils de feu Johan PIRON de Vaux soub Olne avec lui Hern son frère, moulnier.

18 janvier 1599 ... Maroie, veuve de feu Johan PIRON moulnier en son temps de Vaux soub Olne, renonça à ses humiers et vicaries qu'elle avoit à sa retenue de moulure **sur le mollin que présentement tient Michel son fils** (41).

17 octobre 1606 ... Diricx de HALESAULX gendre de Johan PIRON reporta 5 sty de moulure à Arnotte HEUSE, honeste et discret, que ledit Diricx disoit avoir sur le mollin banal de nostre haulteur et jugeable estant en Vaux soub Olne que possède à présent Michel Johan PIRON (42).

Arnotte HEUSE, marchand en la haulteur de Fraipont, reporta au profit de Michel Johan PIRON, moulnier, les oeuvres de 5 sty de moulure que ledit Arnotte avoit peu de temps acquit de Diricx de HALESAULX.

Damide, femme de Michel Johan PIRON, et Michel son fils décédèrent en 1623.

15 novembre 1627, testament de Michel Johan PIRON et d'Ondon sa deuxième épouse (voir le moulin de Chinhotte).

7 mai 1629 ... nous Jean de RUYSEMBERGH, seigneur de la Rochette, Olne et hault héritaire vové de Fléron, comme Michel Johan PIRON moulnier demeurant à Vaux soub Olne **conduisoit et venoit quérir l'eaue sur notre juridiction de la vouerie de Fléron sans nostre congé et permission,** est ledit Michel tombé d'accord avec nous en la forme suivante, savoir qu'il nous rendra pour ledit coup d'eaue de ladite vouerie et venant jusqu'au ban d'Olne, ici annuellement 2 patacons de rente à payer chaque an à la saint André ... estoit apposé la marque de Michel Jean PIRON (43).



17 FÉVRIER ET 12 MAI 1631, MATHIEU MICHEL DONNE LE MOULIN DE « CHINHOTTE » À MICHEL JOHAN PIRON ET À SES ENFANTS (CONSULTEZ LE MOULIN DE CHINHOTTE).

FAMILLE DES SEIGNEURS D'OLNE

29 octobre 1640 ... les enfants et représentants de Michel Johan PIRON, dénommément *Colla* partie faisant pour ses *hunniers* et pour la propriété de ses orphelins; **Piron Michel Johan** son frère; Johan de FOY le jeune faisant partie pour ses orphelins; Mathieu WATHY partie faisant tant pour lui que ses frères et soeurs, lesquels parties entendent rendre à proclamations et au plus hault et dernier offrant leur *mollin, by, usine* et tous les ustensiles à ce servantes, gisant icelui *mollin* en Vaux soub Olne et jondant tous les autres maisonnages par-dessus avec un petit cortil à jottes y jondant ensemble une pièce d'héritage condist le cortil « *Symon* » avec le cortil alle *Chenne* contenant un journal et demi jondant vers soleil levant au *by* du *mollin* du ban de Soiron, desquels *mollin* et ce qu'en dépend maisonnage et héritage ledit Johan de TRIXHE en a offert de payer, premier le cens seigneurial deus tant sur cette juridiction que celle de Fléron, item au seigneur de Saint Adalbert d'Aix un philippin d'or, au seigneur de la Rochette 2 patacons, item aux représentants de monseigneur Raes FRAIPONT 6 chapons ... le 2^e jour du mois d'octobre 1640, Paquea THIRY nostre sergent nous a relaté d'avoir publié la présente proclamation du *mollin* et héritages, en vertu de ceste avons procédé à ladite proclamation ...

(Johan de TRIXHE, Renier ZIANNE, Mathieu MICHEL, Raes NEUFORGE, Antoine RENIER ont participé aux enchères).

LE MOULIN ET LES BIENS FURENT ACQUIS PAR MATHIEU MICHEL (44).

27 octobre 1643 ... Ondon, veuve de Michel Johan PIRON, reporta au profit de Lina PIRON sa maison du ban d'Olne à Vaux.

24 avril 1644, Mathieu MICHEL et Pierre MATHIEU son fils.

20 janvier 1653, Mathieu MICHEL et ses 4 fils : Michel, Mathieu, Paulis et Tossaint.

23 mai 1661, Pierre MATHIEU, Michel son frère et leurs cohéritiers, enfants du premier lit de feu Mathieu MICHEL et Jouette JOSE leur père et mère.

19 novembre 1663 ... Léonard et Thomas MATHIEU, frères et fils de Mathieu MICHEL ... partage entre lui et ses cohéritiers, enfants du deuxième lit ... y compris la 4^e part du moulin banal estant en lieu de Vaux (45).

6 mai 1664 ... Pierre MATHIEU reporta à Léonard MATHIEU la mitant parte du *mollin* banal extant au lieu dit en Vaux soub Olne avec aussi la mitant des édifices et maisonnages ... tant à raison de sa part lui dévolue par l'obit et trépas de feu Mathieu MICHEL son père qu'à raison de l'achat qu'il en a fait du sieur Thomas MATHIEU son frère (46).

Pierre MATHIEU et son frère Mathieu MATHIEU ... 4^e part du moulin banal. Pierre MATHIEU et son frère Gille MATHIEU ... 4^e part du moulin.

16 février 1665, Mathieu MATHIEU, mandataire d'Anne de TORNACO sa belle-mère (consultez les usines de Chinhotte).

18 janvier 1672, Pierre MATHIEU possède le moulin de Vaux-sous-Olne (47).

6 avril 1677, testament de Pierre MATHIEU (48).

7 AOÛT 1697, PIERRE MATHIEU D'OLNE, CHEVALIER DU SAINT EMPIRE ET AUTREFOIS LIEUTENANT COLONEL, FAIT LECTURE DE SON TESTAMENT (49).

8 mars 1700 ... les héritiers de Pierre MATHIEU D'OLNE, en son vivant chevalier du Saint Empire; Guillaume D'OLNE, seigneur de cette juridiction pour un membre; le sieur Jean DEMARTEAU le jeune ... pour un second membre; le sieur Jacques WILKIN partie faisant tant pour lui que comme mambour du sieur Hubert et de la demoiselle de PRESSEUX ses beau-frère et belle-soeur pour un troisième et dernier membre, désirent rendre au plus offrant les maisonnages, bâtiments estants à Froibermont avec 7 *bounniers* ... Item, **un moulin avec les bâtiments** d'alentour estants au lieu de Vaux dans cette juridiction, le tout comme fen le seigneur Pierre MATHIEU D'OLNE les a maniés et possédés ... **Les biens sont acquis par Guillaume D'OLNE, fils de Pierre MATHIEU** (50).

5 janvier 1702 ... Guillaume D'OLNE et son épouse Christine de JENNET cèdent à leur fils Guillaume Philippe, par donation, la terre et seigneurie dudit ban d'Olne ... maisons et **moulin banal** (51).

24 janvier 1727 ... comparurent devant nous la haulte cour et justice du ban d'Olne, **messire Guillaume Philippe**

*d'OLNE, baron du Saint Empire, seigneur de ce ban, et le sieur Clément WILKIN d'autre part, ledit seigneur voulant seconder le second dans les bonnes intentions qu'il a de se promouvoir aux ordres sacrés, moyennant la grâce et l'agrégation des supérieurs et que pour cet effet il lui convient un titre ou patrimoine, a de sa volonté franche et libre reporté en faveur et profit dudit second présent et acceptant premier, les maisonnes, biens et héritages consistant en 28 bouniers situés à Froibermont et la autour **qu'il loue annuellement 750 florins brabant** comme aussi son moulin banal qu'il a situé en Vaux sous Olne **qu'il loue pareillement 600 florins brabant par an** ...*

22 novembre 1728 ... Clément WILKIN **renonce au titre patrimonial** fait en sa faveur par le baron d'OLNE par acte arrivé par-devant la cour d'Olne le 24 janvier 1727 (52).

7 décembre 1728, Guillaume Philippe, baron d'Olne, transporte **tous ses biens en faveur de son fils Guillaume Frédéric**. Lambert Henry et Pierre Mathieu sont les frères de Frédéric (53).

31 juillet 1765, le seigneur Guillaume Frédéric d'OLNE vend la seigneurie d'Olne au sieur David REGNIER, demeurant à Londres, pour le prix de 26000 écus (54).

Quelques années plus tard la seigneurie d'Olne fut de nouveau acquise par Guillaume Frédéric, puis par son fils **Antoine Joseph, baron d'Olne**.

FAMILLE KAISON-DEVAUX

6 mars 1810 ... monsieur Gérend Joseph HAXHE, docteur en médecine, demeurant à Olne, agissant comme fondé de pouvoir spécial de **monsieur Antoine Joseph d'OLNE, rentier, demeurant à Baerlo au château Le Berck** ... lequel a vendu à monsieur Henry Joseph KAISON, négociant, demeurant à Verriers, à ce présent et acceptant pour lui et ses héritiers **un moulin à farine situé à Vaux sous Olne avec bâtiments, biez, digues, coup d'eau et terrains** en dépendant, le tout tel que le tient en location monsieur Henry HORWARD ... Ces biens furent acquis au prix de 15000 fr. (55).

FAMILLE RENSONNET-HEUSE

5 janvier 1826 ... madame Thérèse DEVAUX, veuve de monsieur Henri KAISON, tant en son nom propre qu'aux noms de ses enfants, Henri, Alfred et Adolphe, a vendu au prix de 20000 fr. à monsieur Mathieu RENSONNET, maître foulon, domicilié à Vaux-sous-Olne, présent et acceptant tant pour lui que pour ses héritiers une usine à foulon, consistant dans les bâtiments, biez, coup d'eau et dépendances que tient à bail l'acquéreur suivant l'acte du 6 janvier 1823, le tout tel que l'a acquis feu Henri Joseph KAISON de monsieur Antoine d'OLNE le 6 mars 1810 (56).

GILLES HEUSE ET GILLES MORAY

28 octobre 1837 ... Marie Elisabeth HEUSE (**filles de Gille et de Thérèse HORWAR**), exploitante d'usine à foulon, veuve en premières nocces de Mathieu RENSONNET et réaliée en deuxièmes nocces à monsieur Laurent Casimir PIROTTIN, vend une usine à foulon consistant dans les bâtiments, biez, coup d'eau et accessoires, une maison d'habitation, une écurie, une remise, le tout situé à Vaux, **commune d'Olne**. Ces immeubles avaient été requis de madame DEVAUX, veuve de monsieur Henri KAISON le 5 janvier 1826. Les biens furent acquis par messieurs Gilles HEUSE fils et Gilles MORAY fils au prix de 16000 fr. (57).

Les HEUSE (Chinhotte) et les MORAY transformèrent le moulin à foulon en une usine à canons, celle-ci et les 8 forges de la ruelle « COWETTE » sont à placer dans la mouvance des usines et forges à canons d'Olne-Chinhotte : 4 usines et au moins 33 forges.

FAMILLE MORAY

28 mai 1855 ... Gilles HEUSE, maître d'usine, vend et transporte à monsieur Hubert MORAY fils, maître d'usine, et à madame Marie Elisabeth GORLIER, son épouse domiciliés ensemble à Olne ...

1. La moitié ou telle part lui appartenant dans une usine à canons, consistant en bâtiments, biez, coup d'eau, forges, ustensiles ayant nature d'immeubles et accessoires situés à Vaux, commune d'Olne, tenant au chemin de Nessonvaux à Olne et d'autres chemins.

2. Un terrain contenant 82 mètres à prendre dans une propriété du vendeur, destiné à y **construire des forges sur la ruelle « COWETTE »**, ce terrain est situé à Nessonvaux ... L'immeuble repris au numéro «I» appartient à monsieur HEUSE pour une moitié ensuit e de l'acquisition qu'il en a faite avec Gilles MORAY, père et beau-père des acquéreurs

propriétaire de l'autre moitié, des mains de la dame Marie Elisabeth HEUSE ... L'acquéreur payant 5000 fr. à l'instant et 6000 dans 10 ans à compter de ce jour et dans l'entretemps porteront intérêt sur le pied de 4,5 % par an (58).

12 septembre 1864 ... Gilles MORAY, bourgmestre, et son épouse Anne PIRARD ont vendu à Hubert MORAY leur fils et à Marie Philippine Elisabeth GORLIER, son épouse, demeurant à Vaux-sous-Olne :

1. La moitié sur toute telle part et portion leur appartenant dans un bâtiment d'habitation composé de 3 pièces au rez-de-chaussée, caves, forge à côté de cette habitation et terrain derrière allant jusqu'au chemin communal, le tout situé à Vaux, commune d'Olne, joignant d'un côté aux bâtiments de l'usine et de l'autre une forge appartenant en commun aux vendeurs et aux acquéreurs chacun par part égale ... (59).

12 juin 1897, partage des biens d'Hubert MORAY et de son épouse Elisabeth GORLIER entre leurs enfants Elisabeth, Marie, Joseph fabricant de canons, Jacques fabricant de canons ... Masse à partager :

1. Une usine à canons avec biez, coup d'eau, forges, ustensiles nécessaires à l'exploitation ayant nature d'immeuble, maison d'habitation, le tout sis commune d'Olne en lieu-dit « Font des Aumônières », figurant au cadastre section B, n 118^a, 1182^a, 1182^b, 1182^c, pour 3 ares, 33 centiares ... et 5 forges avec les ustensiles nécessaires à l'exploitation sis commune d'Olne en lieu-dit « Toute Voye » et « Grands Chamys » cadastre section B, n 138^a, 138^b, 138^c et 138^d pour 1 are, 42 centiares, le tout estimé à 20000 fr.

2. à 32...

Le premier lot a été partagé entre Joseph et Jacques MORAY (60).

=====

LES USINES DE L'AVOVERIE DE FLÉRON (N° 4, 5, 6 ET 7)

HISTORIQUE DES USINES N° 4 ET 5

FOULERIE DE 1425 A 1653

JOHAN MATHOISE

ACHAT DU TERRAIN

3 mai 1423 ... Johan MATHOISE achète à Gille le PELLAR d'one, une cour, maison, jardin, assise et un pré que l'on dist « Rosseaul » gisants en Vaux dessous One, jondant devant alle voie (1).

8 octobre 1425 ... pardevant nous par chu affaire que chi après sensuit, Franck, sire delle ROCHE et advouer de Fléron d'une part et Johan MATOIZE demeurant en Vaux desos One, d'autre part, et la fut ledit Franck sy conseillé qu'il donna audit Johan MATOIZE le co delle aewe (coup d'eau) sur une follerie que ledit Johan MATOIZE avoit gisant en Vaux desos One, payant 2 capons de cens héritable gisant sur ladite follerie mesme, à payer d'an en an héritablement le jour de la saint Etienne le demain du jour de Noël (2).

FRANCHOLET DE VAUX

3 mai 1467 ... fut par nous visité la maison, xhurre et follerie situées en Vaux desso Osne en laquelle warde FRANCHOLET de Vaux et fut trouvé qu'elle estoit mal détournée ...

1473, FRANCHOLET le drapier de Vaux-sous-Olne.

2 décembre 1508 ... ANDRE de Vaux dessoub Olne d'une part et Frédéric de BULFAIT d'autre part lequel reporta sus en la main de Henry de BOLSEE, nostre souverain mayeur, une cour, maison, jardin et assise qui fut à Johan MATOISE et après à FRANCHOLET de Vaux, jondant et avec sa part d'elle follerie qui gît audit héritages mesme ... ledit ANDRE à notre enseignement en fut advesty ... (3).

FAMILLE DE JOHAN WILHEAME ET D'ISABEAU MASSIN

1517 ... le jour des plaix généraux, ANDRE de Vaux desoub Oesne d'une part et Johan WILHEAME audit Vaux desoub Oesne son cousin d'autre part, lequel ANDRE fut tellement conseillé que sans nulle distraction reporta sus en la main de nostre mayeur, à savoir la somme de 4 muits de spelt héritables gisants sur tous les biens de FRANCHOLET jadis de Vaux

que tient ledit Johan WILHEAME mesme et che au profit et en nom dudit Johan WILHEAME son cousin ... en vertu des convenances de mariage entre ledit Johan WILHEAME et Isabea fille Collet MASSIN (4).

Johan WILHEAME et Isabeau MASSIN eurent au moins 7 enfants :

Colla, André, Antoine et

Urselle qui épousa Franck, fils de Cloes DOMBRET.

Isabeau qui épousa Gielet PINOCKET le drapier.

Bossette qui épousa BERTRAND de Vaux-sous-Olne.

Gennon qui épousa Wilheame, fils de Johan de PRAILHON et de Catherine de MAGNEE, ils eurent au moins 5 enfants (voir ci-après le moulin de l'avoué de Fléron).

13 juillet 1573 ... **Gennon**, veuve de wilheame PRAILHON, relève tous ses biens échus par la mort de Johan WILHEAME et Isabéa ses feus père et mère ... avec elle ses enfants **Wilheame, Colla, Bastin** et **Catherine** épouse de Bertrand de Cornesse (5).

Les biens de Johan WILHEAME et d'Isabeau MASSIN, y compris la foulerie, furent divisés en 7 parts (7 enfants). Certaines parts seront-elles mêmes divisées (voir les actes ci-dessous).

7 octobre 1591 ... **Damide** veuve de **Colla Johan WILHEAME** de Vaux desoub Oelne d'une part, **Michel** fils de **Johan PIRON** (voir les moulins de « Touvoie ») dudit Vaux d'autre, son gendre (il à épousé **Damide**), et de tiers costé **Antoine** fils de feu **Johan WILHEAME**, ladite **Damide** renonça aux humiers et vicaries qu'elle avoit, premier, à une pièce de cortil condist le cortil alle **Weyne**, procédant de feu **Johan WILHEAME**, extant audit Vaux... et entour à la follerie **Weyne**... au nom et au profit dudit **Michel**, lequel reporta ledit cortil alle **Weyne** que tel part qu'il avoit à ladite follerie au profit dudit **Antoine** ... en échange d'un cortil condist **le cortil « Gérard »** situé audit Vaux si long et si large qu'il s'extant depuis le by jusqu'au cortiseau aux jottes (6).

17 octobre 1594 ... **Urselle** veuve de **Franck DOMBRET** d'une part, **Johan** et **Franck** ses enfants en elle engendrés par ledit feu **Franck** et **Wilheame** le LIMONIER (son gendre) d'autre part, ladite **Urselle** renonça aux humiers et vicaries qu'elle avoit sur une maison, estableries avec l'assise et cortil situés en lieu de Vaux soub Oelne jondant vers soleil levant au by delle follerie au profit de ses enfants et gendre ... (7).

13 novembre 1600 ... **Bosette** veuve de feu **BERTRAND** de Froibermont avec elle **Cornet** et **Piron** ses fils renonça aux humiers vicaries qu'elle avoit sur 15 stiers de spelt de rente que doit la veuve **Baulduin SPIRLET** sur le cortil « **Larrin** » et sur la septième part d'une follerie, by, usine situés audit Vaux condist la follerie « **Johan Wilheame** » feu père de ladite **Bosette** ... au nom et au profit desdits **Cornet** et **Piron** ses enfants. La mesme, ledit **Cornet** reporta la moitié de la 7^e part de la follerie contre 21,5 florins liégeois au profit d'**Antoine Johan WILHEAME** ... (8).

12 juillet 1604 ... **Isabea** veuve de feu **Gielet PINOCKET** de Vaux dessous Oelne d'une part et **Gielet, Johan, Collin** frères et **Isabéa** leur soeur orpheline sourde et muette, ses enfants, avec eux **JACQUEMAIN** dudit Vaux mari à **Marie** leur soeur d'autre part, laquelle **Isabea** renonça aux humiers et vicaries qu'elle avoit sur tous ses biens, desquelles elle estoit usufruitières et ses enfants et gendre propriétaires au profit de ses enfants et gendre ... ledit **Gielet** aura **la moitié de la tierce part de la 7^e part de la follerie** ... item aura un pré condist en « **Chauchamps** » ... item aura un jardin alle « **trappette** » de 48 verges petites ... **Johan** aura **la tierce part de la 7^e part** de la susdite follerie ... **Collin** aura l'autre tierce part de ladite follerie ... **Jacquemain** aura **la moitié de la tierce part de la 7^e part** de ladite follerie, item aura 52 verges petites en pré alle « **Trappette** » ... ladite orpheline aura la chambre avec la cave dessous de fond en comble, item aura l'étable de vaches annexé à ladite chambre ossy de fond en comble, voir que ledit **Johan** pourra aider et abesser avec ladite orpheline ... **Isabea** a retenu de demeurer avec sa fille muette (9).

16 mai 1616 ... **Bastin** de **NOIRIVAUX** faisant tant pour lui que pour son père **Giele** reporta au profit de **Collard ANTOINE** (probablement le fils d'**Antoine WILHEAME**) de Vaux soub Oelne une maison séante audit Vaux soub Oelne ... item telle part de la follerie que **Gielet PINOCKET** a eu à la follerie de Vaux; desquels biens lesdits rendeurs portent vesture (10).

EN 1653, LA FOULERIE DITE « JOHAN WILHEAME » EST EN RVINE. IL RESTE À VENDRE, PAR SES NOMBREUX PROPRIÉTAIRES, LE TERRAIN ET LE COUP D'EAU.

NICOLAS XHARDÉ ET FRANCK BAUDVIN SPIRLET

20 octobre 1653 ... Jean Gille PINOCKET avec lui Salle le MARECHAL et Spirlet fils de SPIRLET de Vaux ses gendres; Pierre ANTOINE avec lui Piron le BOURGUIGNON et Henry BAULDUIN ses gendres; Colla ANTOINE et ledit Piron BOURGUIGNON partie faisant pour Antoine Johan WILHEAME; Andry de SAYNE partie faisant tant pour lui que pour Jean son père; Isabea et Jehenne filles de feu Henry ANTOINE demeurant présentement à Hertve; tous représentants Antoine Jean WILHEAME de Vaux et leurs autres cohéritiers, entendent vendre à proclamation le lundi 20 octobre 1653, 4 verges petites avec ses bois et matériaux condist la « follerie » extant audit Vaux, avec tel droit d'acense de by et eawe ... jondant vers soleil levant à Hubert DES GOTTES, vers midi à Antoine Jean WILHEAME, vers couchant encore audit Antoine, pour lesquels héritages et matériaux Jean DOMBRET le jeune en a offert et offre de payer annuellement 20 pattars de cens au seigneur de Fléron et 7 dallers de rente de 6 florins et 10 aidants pièce ... comparu JEROBON facteur de René ZIAN et partie faisant pour icelui, lequel a fait protestation que le présent rendage ne devra pas (?) à l'usine et coup d'eau d'icelui ... est comparu Nicolas le XHARDE et Franck Baulduin (SPIRLET) son beau-frère lesquels, comme plus haut et dernier offrant au prix de 22 dallers au dessur des 20 pattars de cens, ont obtenu ladite pièce d'héritage (11).

USINE À CANONS (MAKA MALHERBE ENTRE ~1706-1717)

JEAN DOMBRET

16 juillet 1663 ... Franck SPIRLET dit le Jeune avec lui Collas XHARDE son beau-frère résidants en Vaux soub Oelne vendirent au profit de Jean DOMBRET résidant audit Vaux, l'usine, coup d'eawe et abessements qui jadis furent aux représentants feu Gille PINOCKET, Anthoine Jean WILHEAME et consorts, et par lesdits présents comparants **fait rebâtir à forer canons** ... ledit Jean DOMBRET acquittant 20 patars de cens au seigneur de Fléron ... et audit vendeurs pour leurs améliorations 120 dallers de rente de 6 florins et 10 aidants pièce par moitié échéant à la Saint André prochain et ainsi d'an en an, outre 800 florins brabant une fois qu'ils requirrent dudit DOMBRET ... accordant par lesdits vendeurs audit preudeur de pouvoir bâtir et édifier soit un moulin ou tel usine qu'il trouvera à propos pour son plus grand profit (12).

Note. Jean DOMBRET ne parvint vraisemblablement pas à payer les rentes susdites.

5 mai 1670 ... Franck SPIRLET le Jeune doit à Jean ANTOINE 3 dallers et 17 aidants de rente sur l'usine condist la follerie audit Vaux présentement réduite à fora (13).

CHARLES GOUDERS DE BEAUREGARD

20 février 1673 ... Franck SPIRLET LE Jeune reporta et donna à tenir héritablement et à toujours au profit de Charles Gouders de BEAUREGARD la moitié de l'usine, by, ustensiles, coup d'eawe extant en Vaux soub Oelne, jondant vers soleil levant à la veuve Jean de BRASSINE, vers midi et couchant aux représentants ANTOINE et Pierre Jean WILHEAME, dénommément le sieur SLINS bourgeois de Liège et Piron le BOURGUIGNON, d'autre costé à André de SAINTE, acquittant la moitié de 20 pattars de cens à un seigneur de Fléron et audit vendeur pour ses cruïs 45 dallers de rente, 6 florins et 10 aidants pièce à payer à la Saint André prochain et ainsi d'an en an ... (14).

20 février 1673 ... Arnold, Catherine et Marie, enfants de feu Colla le XHARDE avec les mambours de Franck et Nicolas leurs frères, (pour Franck et Nicolas : Mathieu le XHARDE leur oncle paternel (voir « Les familles de Pepinster ») et Franck SPIRLET de Vaux leur oncle maternel), item Marguerite leur soeur veuve de Henry Jean HENRY, lesquels estoient intentionnés de vendre une belle et commode maison avec deux chambres par terre, une étable et bâtiment pardevant ladite maison ... item un cortiseau potager extant par delà le by appelé le « Haut Cortil » ... item la mitant parte de l'huisine, by, coup d'eawe ... item une pièce de prairie appelé le « **Cortil Gérard** » jondant vers soleil levant au chemin et de couchant au by ... (15).

23 juillet 1685 ... une première vesture a été requise le 17 avril 1684 par Franck SPIRLET de Vaux contre madame LEBLAN, veuve de noble seigneur Charles Ernest de Gouders de BEAUREGARD, vivant haut et souverain officier de cette terre, pour estre réellement garanti et indemnisé envers les molestations que lui fait la veuve Henry JASPAR ... estant comparu au lieu de Vaux soub Oelne à la requête dudit Franck, savoir premier, sur une maison, édifices, fourni, jardin, prairie et cortiseau extant en deçà du by que par delà, possédés localement par ledit Pierre François Goures de

BEAUREGARD, fils de ladite dame, jondant vers soleil levant à Michel HENUS, de midi et couchant à Léonard le BOURGUIGNON et d'autre costé au by ... (16).

JACQUES DE LINCÉ

15 avril 1690 ... Jacques de WAIDE et sa belle-soeur Marguerite de BEAUREGARD ont reporté au profit et utilité de Jacques de LINCÉ une usine, by, coup d'eau qu'ils ont en Vaux soub Olne, située à la vouerie de Fléron, tel que feu Charles Gouders de BEAUREGARD par lui fut acquis de feu Franck SPIRLET et des enfants de feu Nicolas XHARDE (17).

NOËL HENUS « DIT MALHERBE » ET CATHERINE FONDEUR

2 mars 1693 ... Jacques de LINCÉ demeurant à Olne a reporté héritablement et à toujours en faveur de Noël HENUS dudit lieu, une usine, by, coup d'eau, tel qu'il l'a acquise du sieur Jacques de WAIDE et de la demoiselle Marguerite de BEAUREGARD, pour la somme de 1655 florins brabant et 4 florins liégeois de cens à un seigneur de la vouerie de Fléron ... item a été conditionné que ledit Noël sera obligé le terme des trois ans à venir et consécutifs de lui accommoder des canons que deux fourneaux pourront travailler, lui payant le prix ordinaire comme on paye régulièrement dans d'autres usines ... (18).

NOUS SOMMES EN PRÉSENCE DE LA PREMIÈRE USINE À CANONS DE FUSIL ACQUISE PAR LA FAMILLE MALHERBE

Noël va la modifier en maka, probablement quand son fils Antoine (époux de Maria JAMINET) transformera la « poudrerie » de Nessonvaux en usine à canons de fusil à partir du 20 octobre 1706 (consultez la poudrerie de Nessonvaux). Avec la forge de Jean HENUS, leur père et grand-père, ils auront les 3 entités nécessaires à l'élaboration du canon de fusil.

16 novembre 1699 ... Noël MALHERBE dit Hénus est redevable envers Euvard ANDRE et Jacques GRANDRY tant à raison de fer que canons de plusieurs calibres pour la somme de 283 florins 8 patars brabant.

5 février 1712, Noël MALHERBE emprunte 1000 florins brabant au seigneur Guillaume d'OLNE contre une rente annuelle de 50 florins brabant qu'il pourra racheter en remboursant la somme empruntée. Il engage sa maison, usine et biens (19).

29 décembre 1713, Noël MALHERBE doit 1657 florins brabant à Bertrand HEUZE ...

2 décembre 1715 ... pour effacer une dette de 1000 florins brabant due à Anne Catherine SPECX, Noël MALHERBE, aidé de son fils Antoine, met en gage ... une usine et maka, maison, jardin et prairies qu'il a au village de Vaux sous Olne, gisants en lieu condist le « Cour de la Follerie » et ledit Antoine sa forge qu'il a audit village de Vaux, il devra payer une rente annuelle de 50 florins brabant qu'il pourra éteindre en remboursant sa dette (20).

FAMILLE DES SEIGNEURS D'OLNE

8 mars 1717, double vesture (saisie) à la requête des enfants de feu le seigneur Guillaume d'OLNE pour faute de paiement d'une rente de 50 florins brabant échue depuis deux ans ... sur une maison, usine, forge jadis possédées par Noël Hénuse MALHERBE, item sur une autre maison, édifices et forge gisants assez proche qui jadis furent à Jean Hénuse MALHERBE père dudit Noël ... notredit substitué mayeur fit et rendit aux enfants et gendre dudit feu seigneur D'OLNE en leur livrant toit, terre et gazon en signe de possession (21).

LA SAISIE DES BIENS DE NOËL MALHERBE ET LEUR LOCATION PAR DIVERSES FAMILLES, DONT CELLE DE NOËL, PROVOQUÈRENT INDIRECTEMENT LA MORT DE TOUSSAINT CLOES (DOMBRET) :

Fait touchant « l'occision perpétuée par Noël Hénuse MALHERBE de la personne de Tossaint CLOES ». Déclaration faite, le 11 septembre 1719, par Noël MALHERBE :

Le quatrième du courant vers les 3 heures de l'après-midi, en un lieu que l'on dist le « thier Hénus » extant en Vaux, que les héritiers feu monseigneur D'OLNE lui avoit louée ... et comme en haut de cette prairie il y avoit une ouverture par laquelle ses vaches en avoient plusieurs fois sortis, le comparant avoit pris avec lui une bêche pour faire un relevé de terre afin d'empêcher la sortie de ses bêtes ... une de ses bêtes savoir sa génisse voulu sortir de sadite prairie par une ouverture proche de la forge locatée par Tossaint CLOES ... ledit Tossaint survint avec sa femme et dit au comparant qu'il n'avoit pas besoin de reboucher cette ouverture ou trou, qu'il arracherait les espignes autant de fois qu'il en mettrait dans ledit trou, disant qu'il

avoit son passage par ledit endroit, et comme le comparant s'avoit bien que les héritiers de feu monseigneur D'OLNE ne lui avoit accordé aucun passage dans ledit endroit à raison qu'il avoit été le possesseur tant de ladite forge que de la susdite pièce ... ledit CLOES, sa femme et enfant commencèrent à se moquer du comparant et de l'invectiver par toutes sortes de manières ... et voyant que le comparant avoit refait ledit trou, ledit CLOES vint brusquement arracher les plantes que le comparant avoit mis pour reboucher ledit trou, et ayant brisé lesdites plantes et passé outre ladite ouverture en menant grand bruit, le comparant appréhendait d'être battu et maltraité par ledit CLOES déjà entré dans sa prairie lui porta un coup avec sa hache sur le haut de l'épaule gauche qui lui glissa à la tête et duquel il fut renversé par terre ... et comme le comparant a appris que ledit Tossaint CLOES seroit aujourd'hui mort, et que selon un bruit sourd ce seroit du coup inconsidérément porté par ledit comparant, icelui en tel cas en demande pardon à dieu, au seigneur dudit Fléron, à messieurs de la justice et aux parents dudit CLOES ...

Rapport du chirurgien François TIRSAY : lequel nous a déclaré que par l'opération manuelle qu'il a fait au corps défunt et notamment à l'ouverture de la tête, qu'ayant fait une incision du côté gauche de la tête sur la partie de l'os coronal et pariétal, il a trouvé une grande fracture sur la partie de l'os pariétal sortant le sang par dehors de la plaie, ce qui lui a causé la morte (22).

GILLE GRAILET

10 mai 1724 ... le sieur Bertrand HEUZE (maka de Nessonvaux) si que représentant par purgement et surrogation de monsieur Lambert D'OLNE, seigneur de la Neuville, chevalier du Saint-Empire et de l'ordre de Saint Michel en France, est intentionné de rendre à proclamation et au plus haut et dernier offrant ... une maison, usine, forge gigantes en Vaux sous Olne ... telles qu'elles ont été maniées et possédées par feu Noël Hénuse MALHERBE dessaisi et évincé par le seigneur D'OLNE et ses consorts ... attendu que par la loi statuaire il est demeuré incommuablement propriétaire des biens dessaisis sans être tenu à cette discussion, que le remontrant tant de se délivrer d'une charge la plus fâcheuse, devant prendre le soin d'un entretien de 3 à 4 vieilles maisons toutes ruinées et caduques de haut en bas, de 2 forges dont les murailles sont crevassées, la menuiserie toute pourrie et les toits entièrement usés ... et cela dans un temps où le métier de canonier est tout perdu et tellement appauvri qu'il n'oserait s'assurer d'avoir un locataire, témoin Antoine MALHERBE fils du dessaisi qui l'ayant loué depuis 3 ou 4 ans n'a pas payé le louage d'une année ... les biens seront acquis par Gille GRAILET (23).

LORS D'UNE ACTION CONTRE BERTRAND HEUZE ET LA VEUVE DE GILLE GRAILET. NOUS AVONS LA CONFIRMATION QUE L'ANCIENNE USINE MALHERBE ÉTAIT BIEN UN MAKÀ :

14 février 1731 ... étant comparu en lieu de Vaux sous Olne notre juridiction, sur une maison, chambre, étable, place vaide qui a autrefois servi d'usine forge appelée le « **Makà** » servant à battre le fer ... le tout jondant vers soleil levant aux abesses de la cour, de midi aux représentants de feu Jean de SAINÉ, de couchant au by de ladite usine et du quatrième côté à Renson LEMOINE ... item sur une autre maison appelée la « **Maison Hénuse** » possédée localement par Henry BATTAU et la veuve Englebert DECHAMPS gisante audit Vaux, jondant vers soleil levant à la piedsente tendant à Nessonvaux, de midi aux représentants Pierre LECERF, du couchant et du quatrième côté à ladite piedsente ... (24).

JEAN MALHERBE ET MARIE DETHIER

28 février 1733 ... Marion de MAWET, veuve de Gille GRAILET, a été si avisée qu'elle a cédé au sieur Jean MALHERBE, les maisons, usine, forge, pré, terre et bocages situés en Vaux sous Olne, comme repris et spécifié dans le rendage proclamatoire fait pardevant la cour de justice de Fléron obtenu par son feu mari l'an 1724, le dixième jour de mai ... comme quoi ledit sieur MALHERBE s'oblige de compter à ladite demoiselle GRAILET 120 florins brabant ... condition aussi qu'il devra remettre à ses frais dans le terme de 6 mois ... savoir lesdites usine et forge qu'il devra rendre praticables comme sont toutes les usines et forges d'alentour dudit Vaux sous Olne, propre à forer des canons et semme et pour le futur qu'il devra entretenir en bon père de famille ... (25).

HENRY LAMBERT MALHERBE ET CATHERINE RECEVEUR

25 février 1786, (notaire M. Lahaye du 11 février 1783) Jean MALHERBE, échevin du fief de Saint-Hadelin, cède à son fils Henry Lambert une maison, jardin, forge et usine situés en Vaux sous Olne, joutant vers soleil levant à Anne LEMOINE, de midi à Jean BOUHA, du couchant au ruisseau et du quatrième côté au chemin (26).

HELÈNE HENRIETTE DESMARETS

22 août 1803 ... adjudication le 4 fructidor, an II, à 10 heures du matin d'une maison, forge, usine, jardin potager avec 3 prairies sises en Vaux-sous-Olne appartenant à Henri Lambert MALHERBE et son épouse Catherine RECEVEUR demeurant à Liège près de la place Saint-Barthélemy ... duquel acte il résulte que le susdit MALHERBE et son épouse sont reconnus redevable envers le citoyen Laurent STAS d'une somme de 4682 fr. ... et faute que ledit MALHERBE n'a pas rapporté dans les dix jours mainlevée des inscriptions ... il sera à la requête du citoyen STAS, procédé le 4 fructidor an II à la revente des biens ci-après :

1^e Une maison détenue localement par Léonard RENSONET ...

2^e Une usine ...

3^e Un jardin potager derrière l'usine ...

Lesquels maison, usine et biens sont évalués à un revenu net de 96 fr. à la matrice de rôle de la contribution foncière de l'an II suivant la déclaration donnée par Henri DEGOTTE maire de Nessonvaux ... Les biens furent adjugés à Hélène Henriette DESMARETS, veuve de Félix GRALLE, moyennant la somme de 7906 fr. (26).

FILATURE DE LAINE ET MOULIN À COULEUR

SIMON PIRARD

19 août 1808 ... Hélène Henriette DESMARETS, rentière domiciliée rue Vinave d'Isle n° 606 à Liège, a vendu moyennant la somme de 16592 fr., à monsieur Simon PIRARD, marchand fabricant en draps domicilié à Lasival (Ensival), les bâtiments, grange, écuries, étables, forges, usine et coup d'eau, y compris une cour renfermée et deux jardins potagers situés en Vaux-sous-Olne, mairie de Nessonvaux, canton de Fléron, joignant au sieur Mathieu CLOSSET, à Anne LEMOINE, au ruisseau et à la prairie sur laquelle l'usine se trouve érigée appelée « **Trapelle** » (voir l'acte de 1604) et d'autres prairies appelées : « Broufosse », « Chapette », « Thier Marie », « Thier Noë », « Thier aux Arbres » ... L'usine et les forges n'étaient plus louées (27).

DESCRIPTION DES USINES DE SIMON PIRARD

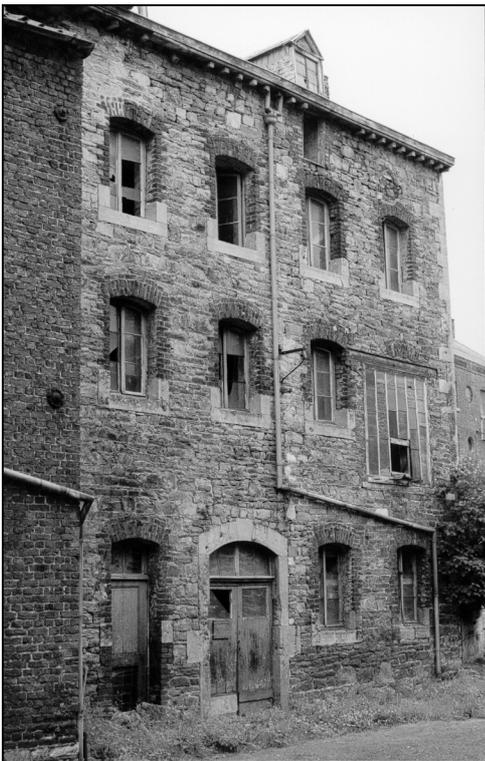
17 mars 1832, bâtiment construit en pierres brutes, couvert d'ardoises en bon état, ayant un rez-de-chaussée et 3 étages y compris la mansarde. Le rez-de-chaussée contient un moulin à couleur composé d'un couple de meules, les étages renferment plusieurs assortiments de filature. La filature est activée pendant le jour et le moulin à couleur pendant la nuit par un tournant à augets de 7 à 8 pieds de diamètre sur 3 pieds de large mû par le ruisseau de Vaux qui à cet endroit suffit à peine dans les temps ordinaires et diminue dans les sécheresses au point de faire chômer une partie de l'établissement (28).

JEAN NOËL CERFONT ET MARIE CATHE. L. JUSPIN

22 octobre 1859 ... madame Adèle PIRARD et monsieur Alfred Auguste KAISON son époux, domiciliés à Hocht commune de Lanaeken, déclarent vendre à monsieur Jean Noël CERFONT, fabricant demeurant à Ensival, un établissement de filature de laine avec coup d'eau, écuries, remises, jardins, vergers et pré, le tout tenant ensemble situé Vaux-sous-Olne commune de Nessonvaux d'une contenance d'un hectare, 33 ares, 34 centiares figurant au cadastre de la section A, n° 54, 98, 99, 105^a, 105^b, 107, 108 et 109 ... madame Alfred Auguste KAISON est propriétaire des immeubles pour les avoir recueillis dans la succession de monsieur Simon PIRARD, son père décédé le 26 mars dernier ... Cette vente est consentie pour le prix de 12000 fr. (29).

9 août 1885 ... succession de Jean Noël CERFONT et de Marie

Catherine Lambertine JUSPIN ... ont comparu : monsieur Jean Pierre CERFONT, monsieur Thomas Isidore CERFONT, monsieur Charles CERFONT tous trois industriels et madame Marie Anne Barbe CERFONT épouse de monsieur Léonard Joseph HEUSE aussi industriel, lesquels ont établi le partage d'un commun accord ... Voir les biens ci-dessus (30).



Usine d'Henry Heuse
Vue partielle, A n° 108

USINE À CANONS

CHARLES CLÉMENT

29 juillet 1901 ... monsieur Charles CERFONT a requis le notaire Regnier de procéder à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-dessous : le corps de bâtiment, cour comprenant le n° 105 et 106 ... bâtiments de fabrique, magasin, écurie, hangar, cour et remise n° 108 et partie 106 du cadastre ... Et ces dits 3 lots ont été adjugés moyennant le prix global de 12600 fr. à monsieur Charles CLEMENT, fabricant d'armes domicilié à Liège (31).

HENRI HEUSE ET AGNÈS RIGA

26 septembre 1907 ... Monsieur Charles CLEMENT, fabricant d'armes et sénateur, demeurant à Liège rue Forgeur, lequel déclare par ces présentes, vendre sous les garanties de fait et de droit, libres de charges hypothécaires, à Monsieur Henri HEUSE-RIGA, fabricant de canons de fusil, demeurant à Nessonvaux, à ce présent et acceptant.

1. Une usine à vapeur et à eau, comprenant bâtiments, magasin, hangars, cour forge et dépendances, machine à vapeur et transmissions, l'ensemble mesurant 1517 m², repris au cadastre sous le n° 108 A.
2. Une maison, cour et dépendances de 150 m², n° 106c section A du cadastre.
3. Une maison, cour et dépendances de 100 ares et 24 centiares, n° 105c même section du cadastre.

Tous les dits biens situés au lieu-dit « En Vaux » au hameau de Vaux-sous-Ôlne, commune de Nessonvaux
La présente vente est consentie et acceptée moyennant le prix de 20000 fr. (32).

L'équipe d'Henri HEUSE composée d'une centaine d'artisans (photo, page 92), répartis dans l'usine et dans les 30 forges, était essentiellement axée sur la fabrication des canons en damas. La plus grande partie de ces canons était vendue à la « Colt Fire Arms Co » d'Hartford. Son beau-frère, Gilles Joseph RIGA de Nessonvaux, qui s'était établi à Springfield aux Etats Unis d'Amérique, servait d'intermédiaire. La Colt Fire Arms Co, qui a eu l'intention d'acquérir la « FN » en 1997, achetait les canons par 10000 ou 20000 exemplaires. Ces canons étaient fabriqués à Nessonvaux par HEUSE-RIGA et HEUSE-RIGA Fils, et à Jupille par LOCHET-HABRAN pour les canons percés dans la masse (33).

PORTRAIT D'UN PATRON HORS NORMES



Henri Heuse

Patron, protestant, socialiste et fabricant de canons qui plus est, à une époque où la commune de Nessonvaux était divisée par les querelles religieuses et sociales, ont fait d'Henri HEUSE un personnage atypique. Henri HEUSE était principalement populaire dans les milieux ouvriers de la commune de Nessonvaux. Il était conseiller communal du parti socialiste belge, élu avec le nombre de voix le plus élevé du scrutin. Cette réputation d'homme intègre et dévoué nous a été rapportée par beaucoup de personnes qui l'ont côtoyé, et les discours prononcés lors de ses funérailles confirment celle-ci. L'anecdote ci-dessous peut éclairer le personnage... Revenant de voyages d'affaires, il était accueilli à la gare de Nessonvaux par la fanfare municipale.

EXTRAITS D'UNE LETTRE DE JOSEPH GILLES, FILS DE GILLES JOSEPH RIGA, À LÉOPOLD HEUSE, FILS D'HENRI :

Springfield Mass. le 12 juillet 1951 ... j'ai calculé nos affaires depuis l'année 1890 et j'ai noté que nous avions acheté des francs pour la somme de 2.150.000 dollars que nous avons payé à Lochet, à mon oncle (Henri Heuse) et à Heuse-Riga fils. Je n'ai pas calculé les francs que nous avons reçu pour cette somme (d'après le Crédit-Communal de Bruxelles, cette somme correspond à 2.305.616.614 francs en 1993)... La Colt fire Arms Co de Hartford Con achetait les damas les plus chers comme les crollés et les damas turc à six lames. **Lorsque les Allemands ont détruit la fabrication des canons damas, cela a été une calamité pour Nessonvaux.** Mon papa est l'homme qui a acheté le plus de canons damas, il en a vendu plus, tout seul, que tous les autres ensemble. Ce sont les Riga qui ont mis le canon damas en force ici..

POUR LA MÉTHODE DE FABRICATION DES CANONS EN DAMAS, CONSULTEZ LES PAGES 122 ET 123.

Madame née Agnès RIGA en son vivant sans profession, épouse de monsieur Henri HEUSE, est décédée à Nessonvaux lieu de son domicile **le 20 mars 1908**.

Monsieur Henri HEUSE en son vivant maître d'usine à canons de fusil, domicilié à Nessonvaux veuf de dame Agnès RIGA, est décédé à Fraipont **le 19 avril 1908**.

« La Meuse » le 22 avril 1908 :

Aujourd'hui mercredi a eu lieu, à Nessonvaux, l'enterrement de monsieur Heuse-Riga, fabricant de canons et conseiller communal. Une foule considérable a accompagné le défunt jusqu'à sa dernière demeure.

Plusieurs discours ont été prononcés. Monsieur Dumont, bourgmestre, ami de monsieur Heuse... Monsieur Delheid, président du syndicat des fabricants de canons de la vallée de la Vesdre...

Extraits du discours prononcé par monsieur J. Pockin, au nom du personnel :

Au nom des ouvriers de la firme HEUSE-RIGA, je viens douloureusement ému, m'incliner respectueusement devant le cercueil... C'est un livre où à chaque page sont inscrits les mots : Honneur et courage, travail, bonté, charité, abnégation, que la mort vient de clore et tous les ouvriers, dont monsieur HEUSE fut toujours l'ami et le bienfaiteur, perdent en lui, l'un de ceux dont les sages avis furent toujours précieux, la collaboration toujours dévouée, l'exemple si encourageant, si réconfortant pour nous tous.

Dès que, grâce à son travail personnel acharné, à un labeur assidu et de plusieurs années, à son intelligence des affaires, à la dignité prévoyante de sa vie, monsieur Heuse eut conquis la situation fortunée qui fut la sienne, il n'eut d'autre souci que de mettre son dévouement et sa générosité au service des travailleurs.

Sa réputation de patron honnête, laborieux, d'une moralité exemplaire, donnait à son nom une puissante autorité, tous nous l'aimions et le respections, voyant en lui la personnification du labeur récompensé. La loyauté impeccable de sa conscience le portait à chercher partout la justice, et sa bonté naturelle, sensible aux souffrances, l'avait particulièrement amené à se préoccuper de l'amélioration matérielle et morale de ceux qu'il employait...

Votre carrière a pris fin mais votre souvenir restera toujours présent à notre mémoire car vous fûtes pour nous un ami, un protecteur et un modèle.

Cher Monsieur HEUSE, nous vous adressons respectueusement le suprême salut d'adieu.

Le 22 avril 1908.



L'ÉQUIPE D'HENRI HEUSE

Henri Heuse, assis au centre, entouré de ses six fils.

De gauche à droite : Pierre, Gilles, Martin, Henri (père), Léopold, Henri, Florent.

=====

LE MOULIN À FARINE DIT « DE L'AVOUÉ » DE FLÉRON

HISTORIQUE DES USINES N° 6 ET 7



MOULIN SITUÉ DANS LA COUR ANDRÉ

10 février 1426 ... une cour, maison, jardin et assise séant en Vaux desoub One, jondant dessoub au byes du molin et aux héritages du molin (34).

2 octobre 1447 ... comparurent devant nous le mayeur et les échevins, Johan MATTOIZE d'une part et Johan del Roche le Bastar d'autre part, et la fut Johan MATTOIZE si conseillé de sa pure et libre volonté sans distraction nulle, qu'il reporta sus en la main de nostre mayeur le mollin de Vaux desoub Olne avec toutes ses appendices et aisemences qui fut le vouey del Roche (l'avoué de Fléron, Franck delle Roche) tout aussi avant que advesty en estoit par la reportation de THONON le moulmier ... (35).

1447 ... le 10^e jour de resaillemois, comparurent pardevant nous ... Johan delle ROCHE le Bastar d'une part et Johan dit le LOUARE d'autre part ... ledit Johan le Bastar reporta le mollin, maison, cortil et assise de Vaux desoub Olne, audit Johan le LOUARE payant de quinzaine à quinzaine ou de mois en mois 10 muits et 4 stiers de moulture de rente par an héritable ... (36).

1450 ... le 22^e jour de semaismois, fut advesty Johan le Bastar par la reportation de PIRLOT de Forest du mollin en Vaux condist le mollin « Del Vouerie » avec tous ses aysemences et appartenances et payant le cens de nostre Dame d'Aix, et ainsi en fut advesty ... (37).

15 septembre 1451 ... pardevant nous les mayeur et échevins de Fléron par chu affaire que chi après sensuit, Franck seigneur delle Roche et advouéit de Fléron, et la fut ledit Franck sy conseillé qu'il reporta 10 muits de moulture en nom et en awe de PIRLO son fils naturel en accomplissant les convenances de mariage, le tout gisant sur le mollin en Vaux desos One ... (38).

22 mars 1462 ... Johan le Bastar delle Roche reporta par manière de donation fait en accense héritable, à Renart BALDUYN mayeur d'Olne pour le temps, un mollin, maison, jardin, by et assise condist le mollin « delle vouweit » gisant en Vaux desoub One, ainsi en fut Renart advesty ... (39).

5 avril 1462 ... Renart mayeur d'Oisne reporta, en la main de nostre mayeur, par manière de donation fait en accense héritable, à Symon fils Johan le LOUAL (le LEU) un mollin, maison, by, jardin et assise séant en Vaux desoub Oesne condist **le mollin « Le Voueit »** ou le mollin « Delle Vouerie » (40).

24 février 1466 ... Symon le LEU reporta le mollin à GERAR frère de PIRLO de Tron, lequel GERARD en fut advesty (41).

3 mai 1467 ... visitation du mollin séant en Vaux dessous Oesne condist le mollin « Le Voueit » et fut trouvé qu'il n'estoit ... (42).

21 ? 1477 ... Johan NOIRGEULE fut ad chu conseillé tellement, qu'il reporta le mollin condist le mollin « delle Vouerie » estant et situé en Vul desos Oene, aussi et alle manière qu'il mesme te tenoit et possédoit par le temps présent, au nom de Gillez dit le Gros GILLEZ, lequel doit accenser audit Johan NOIRGEULE la somme de 4 muits de spelte héritable gisants sur une cour, maison, jardin, follerie et assise chez BALDWIN le Drapier ... (43).

26 avril 1479 ... Gillez dit le Gros GILLEZ de Vaux fut a chy tellement conseillé qu'il reporta tout le forche droit et action qu'il avoit en un mollin gisant en Vaux condist le mollin « Le Vouweit » avec la cour, maison, jardin ... au nom d'ANDRE fils de Johan le BOVIER ... (44).

LES PREMIERS ACTES DE CERTAINES COUVRS DE JUSTICE ONT ÉTÉ RELIÉS UN SIÈCLE PLUS TARD ET ILS NE SONT PAS NÉCESSAIREMENT CLASSÉS CHRONOLOGIQUEMENT.

3 octobre 1496 ... ANDRE de Vaux desoub Oyne fils de Johan le BOVIER reporta, en la main de Henry de BOLSEE nostre souverain mayeur, le mollin estant en la hauteur del vouerie en Vaux desoub Oyne, le mollin la maison et le jardin estant par delà le rien, au nom de Baudewin de MOSBEUX, payant audit ANDRE 20 sty de moulture par an et le cens du seigneur ... (45).

1498 ... un molin gisant en Vaux soub Olne appelé le molin qui fut à Franck delle ROCHE (avoué de Fléron).

JOHAN DE PRALHON ET CATHERINE DE MAGNÉE

1500 ... le jour des plaids généraux del Saint Remy, comparurent devant nous, Collette, Johan, Balduin, Pakeau et Clausse, tous enfants de Balduin de MOSBEUX, Maroie femme de Balduin de MOSBEUX pour ses humiers, et chy tellement conseillés que de leur pure volonté sans nulle distraction, qu'ils reportèrent le molin condist le molin « delle vouerie » gisant en Vaux desoub Oisne jondant de costé d'amont au corti Balduin le Drapier ... au non et en awe de Johan de PRALHON dit le moulnier (46).

1502 ... Henry MEARLOT de Vaux de soub Oisne reporta une pièce de pré gisante en Vaux soub Oisne au nom de Johan fils Adam PIROT le moulnier (47).

1504, Johan de PRALHON fils de Pirot ADAM.

31 janvier 1516 ... première et deuxième vestures sur un molin et oullhine gisant en Vaux de soub Oisne qui jadis solloit nommé le molin « Le Vouweit » que tenoit Johan PRALHON à présent. Le même jour, l'auteur de la double vesture (saisie), Wilheame COUNA de Beaufay, revendit le moulin à Johan PRALHON (48).

1518 ... le jour des plaids généraux del Saint ? , à la demande de Johan de PRALHON, la cour de Fléron visita le moulin : alle ~~xhosier~~ dudit mollin, le ~~desoutrain~~, mesure que deux pouches de fer et les royens de petites valeurs et le tour à farine quatre pouches ... et oultre que les maisonnages dans ledit mollin et oullhine de fortes petites valeurs ... les 6 chenaux de petites valeurs et **les roues** de petites valeurs ... (49).

1527 ... André de Vaux de soub Oene d'une part et Johan fils de Johan de PRALHON d'autre part, laquelle le mesme (ANDRE) pour servir aux convenances de mariaige faites entre ledit Johan d'une part et Isabeau fille de Pirchon MEARLOT d'autre part, fut à donc tellement conseillé, par de sa pure et libre volonté et sans nulle distraction reporta la somme de 3 muits de spelt héritables par an gisant sur la cour, maison, jardin et assise que tient ledit Johan mesme gisant en lieu de Vaux de soub Oene emprès du mollin que tient Catherine mère dudit Johan ... (50).

1539 ... Catherine épouse de Johan de PRALHON l'ainé (51).

15 mai 1539 ... *Pirotte* fils de *Johan* le *SERWIRE* de *Falhy* second mari d'*Isabeau*, veuve de feu *Johan* de *PRAILHON* l'aîné jadis moulinier de *Vaux* soub *Oelne*, comme mambour des enfants orphelins de feu *Johan* de *PRAILHON* le Jeune (52).

WILHEAME PRAILHON ET JENNON WILHEAME

1543 ... le jour des plaids généraux des rois, comparurent devant nous, *Wanthelet* le *HARDY*, greffier de la justice d'*Oelne* d'une part et *Wilheame* fils légitime de feu *Johan* de *PRAILHON* son beau frère d'autre part, après que lesdits *Wanthelet* et *Wilheame* eurent pardevant nous relevés tous les biens, cens, rentes et héritages à eux échus par les mort et trépas dudit feu *Johan* de *PRAILHON* et son épouse, père et mère dudit *Wilheame* et beau frère et belle mère dudit *Wanthelet* sy que mari à *Catherine* son épouse soeur audit *Wilheame*, fut sy conseillé que de sa pure et libre volonté reporta audit *Wilheame* la **tierce part du mollin**, by gisant en *Vaux* soub *Oelne* qui jadis fut à feu *Johan* de *PRAILHON* et son épouse, que tient à présent ledit *Wilheame* ... (53).

1 février 1543 ... par devant nous comparurent *Wanthelet* le *HARDY*, greffier de la justice d'*Oelne* d'une part et ***Johan* fils de *Johan* de *PRAILHON* le Jeune** demeurant en *Vaux* desoub *Oelne* d'autre part ... (54).

8 mai 1559 ... comparurent *Wilheame* *PRAILHON* avec lui ***Johan* fils du défunt *Johan* de *PRAILHON*** et *Johan* le *ROSSEA* sy que mari à ***Maroie*** fille aussi dudit feu *Johan* de *PRAILHON* et ***Catherine*** leur soeur, lesquels remonstrèrent avoïr fait partage des biens à eux échus par les trépas de leur feus père et grand mère ... (55).

8 mai 1559 ... comparurent *Johan* dit le *ROSSEA* sy que mari et mambour de *Maroie* fille du défunt *Johan* de *PRAILHON* d'une part et *Johan* aussi fils du défunt *Johan* de *PRAILHON* par lui engendrés en *Isabeau* jadis épouse ... ledit *Johan* *ROSSEA* reporta audit *Johan* son beau frère les héritages, cens, rentes et biens que ledit *Johan* possèdent de par ***Catherine* de *MAGNEE* grand mère de ladite *Maroie*** son épouse ... (56).

Mai 1560 ... *Johan* fils de feu *Johan* de *PRAILHON* jadis moulinier de *Vaux* soub *Oelne* et *Wilheame* *PRAILHON* son oncle.

24 mai 1564 ... *Pirotte* *DOVIFAZ* lez *Malmendie* mari et mambour de *Catherine* fille de feu *Johan* de *PRAILHON* jadis moulinier de *Vaux* soub *Oelne* d'une part et ***Johan* fils dudit feu *Johan* de *PRAILHON***, lequel *Pirotte* reporta audit *Johan* son beau frère tous les biens qu'il avoit sur sa part du mollin ... (57).

5 JOURS PLUS TARD LE 29 MAI 1564. SYANNE MOULNIER DE VAUX SOUB OULNE.

14 jour plus tard le 12 juin 1564 ... pardevant nous comparurent *SYANNE* moulinier de *Vaux* soub *Oulne* d'une part et *Johan* de *RASONFOSSE* manant à *Fléron* d'autre part, la mesme ledit *SYANNE* fut sy adviseit qu'il reporta i nuit de spelt de rente par an héritable à prendre sur tous les biens dudit *SYANNE* dénommément la troisième part du mollin, by, maison, jardin et assise qui jadis fut à ***Johan* de *PRAILHON* feu père dudit *SYANNE***, gisant audit *Vaux* ... (58).

8 janvier 1565 ... pardevant nous comparurent *Wilheame* *PRAILHON* moulinier en *Vaux* soub *Oulne* d'une part et ***Johan* dit *SYANNE***, *Johan* le *ROSSEA* mari à *Maroie* et *Pirotte* de *Visa* (*Ovifaz*) d'emprès *Malmendit* mari à *Catherine* frère et soeur enfants légitimes de feu *Johan* de *PRAILHON* en son temps moulinier audit *Vaux* et frère dudit *Wilheame*, la mesme ledit *Wilheame* reporta 2 stiers de spelt par an héritable ... (59).

SURNOM

En 1564, deux *Johan* *PRAILHON* vivent à *Vaux-sous-Olne* : *Johan* *PRAILHON*, fils de *Johan* de *PRAILHON* et d'*Isabeau* *MEARLOT*, et *Johan* *PRAILHON* fils de *Wilheame* *PRAILHON* et de *Jennon* *WILHEAME*. C'est probablement pour distinguer ces deux cousins germains que l'on a donné le nom ou le surnom « *SYANNE* » à l'un deux.

1571, *Jehenne*, veuve de feu *Wilheame* *PRAILHON*.

13 juillet 1573 ... *Gennon* veuve de feu *Wilheame* *PRAILHON* relève tous ses biens échus par la mort de *Johan* *WILHEAME* et *Isabeau*, ses feus père et mère ... Enfants de *Gennon* et de *Wilheame* *PRAILHON* :

Wilheame qui épousa *Isabeau* *Johan* *TILHOUX*; ***Colla***; ***Bastin***; ***Catherine*** qui épousa *Bertrand* de *Cornesse*.

WILHEAME PRAILHON ET ISABEAU TILHOUX

DEMANDE D'UN CERTIFICAT DE MEUNIER

21 novembre 1573 ... *Wilheame fils de feu Wilheame PRAILHON de Val soub Oelne moulnier illeck demeurant, lequel pour assurance de sa personne et afin de pouvoir librement servir et assister les surséants de nostre haulteur en pays de Liège et entretenir ses moulniers aux coutumes pour cedit pays, requis de nous comme de juges compétents pour les droits payants, avoir attestation et certificatoirs de ce qu'il seroit l'un de nos sujets et surséant de ladite vouerie d'Aix, afin de s'en servir et aider tant pardevant les honorés échevins de Liège que aultrepart ou que besoin lui en sera, parquoy condescendant à la raisonnable requestre dudît Wilheame suppliant avous fait à l'attestation de nos aultres surséants comme par la cognessance d'aulcuns de nos confrères et justiciers, ont et attestés dissons et attestons par les présentes patentes que ledit Wilheame requérant est tenu et réputé pour surséant et ? de notredite haulteur et vouerie de Fléron ... (60).*

ACHAT DE GRAINS PAR LE MEUNIER DU MOULIN DE « L'AVOUÉ »

Le 23 juin 1576 ... *Wilheame de PRAILHON moulnier demeurant al Vaux dessoub l'Onne, lequel a cognu et confessé avoir acheté un jour passé et reçu de monseigneur l'abbé séculier de Dynant, chamoine de Liège, maître Gérard CHEVALIR, de maître RENARD chamoine de Saint Martin, la somme de 67 muits 7 chos de spelte et 5 stiers d'avoine pour la somme de 820 florins 1 aidant liège, le muid de spelte pour le prix de 12 florins et les 5 stiers d'avoine à 5 florins 11 aidants fait la susdite somme, pour laquelle somme de 120 florins 1 aidant environ la transaction S. Lambert, ledit Wilheame PRAILHON a payé en main de devant chanoine de Saint Martin 100 florins à bon compte ce qu'il reconnu avoir reçu, dont pour fournir à la reste de paiement et dette montante de 720 florins 1 aidant liège, a obligé ledit moulnier en corps et en biens par toute où il seroit trouvé, de satisfaire à ladite somme et restante en la forme et manière comme s'ensuit : à savoir de fournir en cy et 8 jours prochains la somme de 310 florins en mains dudît seigneur abbé et à la Saint Gielet pour le deuxième terme 205 florins et finalement à Noël le reste portante aussi 205 florins et 1 aidant monnaie liège, entendu qu'il devra donner argent à prix qu'il avoit à jour de l'achapt desdits grains, avec condition bien expresse que si ledit moulnier estait défaillant ... que par tout où il seroit trouvé qu'il soit appréhendé et constitué prisonnier ... et tout son bien arrestable meubles et immeubles ... (61).*

NOËL FILS DE LINA NOËL

6 octobre 1597 ... *Bastin fils de feu Wilheame PRAILHON moulnier d'une part et Noël fils de feu Lina NOEL de Vaux soub Oelne d'autre part ... ledit Bastin reporta audît Noël a tenir de lui en héritage sa maison et assise avec les deux tiers du mollin y jondant, les ustensiles dudît mollin avec les bys et appartenances, lesdits deux tierces partes situées audît Vaux, jondant ladite maison vers soleil levant au rieu, vers moidi audît mollin, vers soleil couchant au by dudît mollin et d'autre costé à Johan ZYAN ... payant et acquitant chaque an héritablement 34 stiers et 2 tierces de moulture ... item payant chaque an à Jennon veuve dudît Wilheame PRAILHON, mère dudît rendeur, sa vicarie durante ... item sera tenu ledit preneur d'entretenir lesdites 2 tierces du mollin susdît en bon et léal estat au dire des cognesseurs avec le susdît ZYANNE comparchonier ... (62).*

11 février 1599 ... *Michel Johan PIRON de Vaux dessoub Oelne moulnier d'une part, et Johan dit SYAN dudît Vaux aussi moulnier partie faisant pour lui et au nom de ses enfants orphelins par lui engendrés en feu d'Idellette jadis sa première épouse ... Michel reporta 10 stiers de spelte de rente que lui doit ledit SYAN sur ses biens et desquels portoit vesture par le renoncement d'humiers ce aujourd'hui fait par devant nous à son profit par Damide, veuve de feu Colla Johan WILHEAME, sa belle mère (la première épouse de Michel Johan PIRON est Damide, la fille de Colla Johan WILHEAME, voir le moulin banal de « Touvoie » (63).*

JOHAN ZYAN ET IDELETTE

Lundi 22 mars 1599 ... *Noël fils de feu Léonard NOEL de Vaux sous Oelne d'une part, Johan SYAN dudît Vaux moulnier d'autre part, et du tierce costé Renier fils dudît Johan et Cornet BERTRAND, gendre aussi dudît Johan SYAN, ledit Noël reporta rendi et donna à tenir de lui en héritage par an héritablement audît Johan SYAN présent et acceptant toute tel parte et contingence qu'il avoit à un mollin condist le « mollin Wilheame Prailhon » situé audît Vaux ... pour les humiers dudît SYAN et pour la propriété desdits Renier et Cornet BERTRAND fils et gendre dudît SYAN ... ledit SYAN a esté tellement conseillé qu'il renoncha à ses humiers et vicaries qu'il avoit, premier à la tierce part dudît mollin et généralement à tous ses autres biens desquels ledit SYAN estoit usufruitière, lesdits Renier et Cornet propriétaires (64).*

10 mai 1607, *Renier fils de Johan ZIANE ... 14 stiers de mouture de rente sur le mollin condist « Wilheame Prailhon » que tient à présent Jean dit ZIANNE, père dudit Renier.*

1616, Henry, Pierre, Collard enfants de feu Antoine Johan WILHEAME de Vaux-sous-Olne et Renier ZIANNE leur beau-frère.

1620, Hubert des GOTTES de Hamoir achète une maison à Vaux-sous-Olne.

1622, Hubert des GOTTES gendre de feu ZIANNE et Cornet BERTRAND.

RENIER ZIAN ET N. FILLE D'ANTOINE JOHAN WILHEAME

1623, RENIER ZIAN NOTRE CONFRÈRE (ÉCHEVIN DE FLÉRON).

7 janvier 1630 ... *Hubert des GOTTES résidant en Nessonvaux avec Renier ZIANNE son beau frère oncle maternel des enfants orphelins dudit Hubert par lui engendrés en feue Catherine, fille de Johan ZIAN de Vaux ... (65).*

1630, Hubert des GOTTES mari à Lynette, fille de Loys de RAXHENIER.

1639, Giel, Pierre et Louis frères de Hubert des GOTTES.

15 avril 1641 ... *Renier ZIAN moulmier de Vaux soub Olne en présence d'Antoine et Nizet le Grand NIZET, enfant et gendre d'une part et Renier son fils d'autre part (66).*

RENIER ZIAN ET BARBE LEBÈGVE

Lundi 31 mars 1642 ... *Renier ZIAN l'aisné moulmier résidant en Vaux desoub Oelne d'une part et Renier son fils d'autre part, ledit Renier l'aisné fut sy advisé qu'il reporta rendit et donna à tenir de lui en héritage par an héritablement et à toujours à Renier son fils présent et acceptant un mollin, by, uzinne appendices et appartenances avec tous les ustensiles et bernas se trouvant audit mollin avec une étable et la moitié du cortiseau derrière ladite maison, item la moitié parte del grange, le tout estant en Vaux desoub Oelne oultre le rien à l'opposite dudit mollin, item ... Renier preneur rendant et payant annuellement, premier le cens seigneurial tel que doit ledit mollin, item en acquittant sondit père II stiers de mouture annuelle aux représentants Franck de Verziers ... (67).*

1647, ANTOINE RENIER DE VAUX-SOUS-OLNE ET RENIER ZIAN SON FRÈRE (VOIR LE MOULIN DE CHINHOTTE).

27 février 1668 ... *Renier ZIAN moulmier et Jean Renier ZIAN son frère, fils de feu Renier ZIAN l'aisné (68).*

LÉONARD ET MATHIEU MICHEL

6 octobre 1681 ... *Jean, Hubert et Renier, assistés d'Antoine de WEEZ et de Jean MOSSAY, et Pierre Le CERFF gendre de Renier ZIAN, d'une part, et Léonard MATHIEU gendre dudit Renier ZIAN d'autre part, lesquels premiers comparants reportèrent au profit et utilité dudit second comparant, leur moulin situé en Vaux soub Olne, vouerie de Fléron, avec tous les ustensiles y servant, comme aussi tous les maisonnages et fournil y contigus et adjacents, item l'étable de porcs extant au devant desdits édifices ... qui jadis furent à Jean Renier ... (69).*

JEAN LÉONARD PIRON (LOCHET) ET MARIE DOMBRET

12 février 1689 ... *l'honorable Mathieu MICHEL d'Olne d'une part et Jean Léonard PIRON dit « de Chera » (Les Cheraux était un lieu-dit d'Olne situé près de Nessonvaux), ledit premier comparant a reporté en héritage héritablement et à toujours en faveur et profit dudit second comparant les maisonnages, édifices, moulin et héritages qui jadis furent possédés par feu Renier ZIANE moulmier, avec les ustensiles suivant, savoir les pierres dudit moulin, les couvertures d'iceux, van, vogge, may, sty, pognoul, hamende, marteaux et corde; comme Léonard d'Olne les avoit acquis de Hubert, Jean, Renier ZIANNE et Pierre Le cerff son beau frère par devant la haute cour de Fléron le 6 octobre 1681 et desquels ledit premier comparant en portoit vesture à titre de surrogation lui en faite par ledit Léonard d'Olne son frère par devant la haute cour dedit Fléron le 15 décembre 1681, vendant et payant annuellement pour l'entièreté d'iceux 195 dallers de 32 patars et demi pièce ... bien entendu que ledit preneur devra souffrir la servitude d'un xhorre de cave à Noël Léonard PIRON et si l'on venoit à le renettoyer et qu'il fit quelques dommages, ledit Noël les devra payer au dire des cognesseurs, finalement ledit vendeur a accordé audit preneur de pouvoir faire profit des pierres du moulin et ustensiles au*

fin de fournir audit contrepart, comme aussi de pouvoir faire ériger ledit moulin à usine, faire bâtir et améliorer lesdits édifices et moulin pour son plus grand profit ... (70).

24 février 1690 ... devant nous comparurent Léonard PIRON dit « De Chera » d'une part et Mathieu d'Olne d'autre part, la même les dites parties nous ont remontrés comment ledit Mathieu auroit en qualité de père et mambour de Mathieu et Michel ses fils, fait retrait linager des maisonnages, édifices, moulin, héritages et ustensiles extant en Vaux tel que ledit Mathieu avoit rendu en faveur dudit Jean PIRON par acte réalisé le 12 février 1689 ... une somme de 2688 florins 16 patars en louis d'or et ducaton ont esté comptés et délivrés par ledit Mathieu audit premier comparant ... ledit Jean PIRON ayant protesté de demeurer en entier et en tous droits pour se faire payer dudit Mathieu le prix des améliorations, harnas et ustensiles qu'il a mis à l'usine à forer et semmer canons non compris dans l'état délivré, ou de les pouvoir retirer à son profit ainsi qu'il trouvera le mieux convenir (71).

Note.

Jean Léonard PIRON (LOCHET) est le premier canonnier connu de la famille LOCHET. Il apprit ce métier dans l'usine à canons de Mathieu DOMBRET (consultez l'historique de l'usine à canons du bâtiment n° 4 à Nessonvaux-Village). Poutant, à partir de 1690, il exercera les métiers de meunier et de cultivateur, comme ses aïeux, ses enfants et petits-enfants. Ce n'est qu'au 19^e siècle, quatre générations plus tard, que Laurent LOCHET sera à la base des maîtres canonniers de Jupille.

20 mars 1690 ... l'honorable Mathieu d'Olne pour son plus grand profit et utilité vend et entend vendre à proclamation au plus haut et dernier offrant, les maisons, moulin, édifices et héritages tel qu'il les a retirés le 24 février dernier des mains de Jean Léonard PIRON dit « De Chera » à la réserve du grand bultoire que ledit Mathieu retient à foyiet ... pour tout quoi le sieur Lambert CORNELIS d'Olne en offre de payer annuellement, premier au seigneur de Fléron 16 patars et ou autant qu'il est deyn de cens seigneuriaux, item ... après publication faite le 19 mars 1690, le dernier enchérisseur fut Jean Léonard PIRON, lequel en auroit, outre les charges y spécifiées en a offert 2850 florins brabant ... **le 22 mars 1690**, la vente fut confirmée par la cour de justice de Fléron (72).

VISITE DU MOULIN

29 mars 1690, à la demande de Jean Léonard PIRON, la cour de justice de Fléron visita les maisons, le moulin et les édifices ... donc estant dans la cuisine avons trouvé les vitres en partie rompues et la porte de la cave et les chazis d'icelle de nulle valeur, et estant entré dans le chaffeux deseur ladite cuisine avons trouvé une vitre manquante ... puis avons trouvé la muraille jondante à l'eau au bassinage en partie caducq, et les chimaux qui mène l'eau à l'usine aussi caducq et les bois portant icelle appelés vulgairement « Hollande » de nulle valeur, et estant entré dans le fourny **avons trouvé une semme** (meule à aiguiser les outils) laquelle empêche que l'on ne puisse cuire les pains, et partant seroit nécessaire de mettre ladite semme ailleurs, et faire à cet effet un petit bâtiment pour faire tourner la semme et les harnas y nécessaire, ne trouvant ceux du moulin propres, et avons trouvé les toits, tant de la maison, fourny, usine de petite valeur ... (73).

19 mai 1701 ... Mathieu DOMBRET tant en sa qualité propre que comme mambour de l'orpheline Mathieu Léonard PIRON; Jean Léonard PIRON et Louis BONJEAN aussi mambours des orphelins de feu Léonard PIRON; Gille ANDRE mambour des orphelins feu le Grand HENRY; Louis LE BOULLE et Remy DOMBRET mambours des orphelin dudit Louis, tous représentants feus Léonard PIRON et Jehenne DOMBRET vivants conjoints (74).

5 décembre 1704 ... honorable Jean Léonard PIRON dit « De Cherau » de Vaux soub Olne.

20 juillet 1714 ... Jean Léonard PIRON, marchand demeurant à Vaux soub Olne, a obligé sa maison, moulin à farine, usine servante à forer et semmer les canons qu'il a et possède audit lieu de Vaux.

LÉONARD PIRON DIT LOCHET ET MARGUERITE XHARDÉ

2 août 1732, acte notarial du 7 mars 1731... Jean Léonard PIRON et Marie DOMBRET son épouse pour prévenir toutes difficultés qui pourroient arrivés entre leurs trois enfants après leur mort au sujet des partages de leurs maisonnages, moulin, usine et autres édifices, biens, cens et rentes qu'ils ont en puissance, ont déclaré conjointement de donner céder et transporter en faveur de Léonard PIRON, leur fils, tous les édifices, moulin, usine, coup d'eau avec les 3 prés et cortils, tels qu'ils les possèdent à titre d'un rendage leur fait par feu Mathieu MICHEL d'Olne, item une autre petite pièce de 4 à 5 verges grandes extante sur les bois en lieu dit « Croupée », le tout situé en Vaux sous Olne vouerie de Fléron ... et ce pour en jouir après la mort desdits deux comparants parmi le prix ensemble de 192 dallers payables à 25 patars et rédimibles à 100 florins liégeois pour chacun ... Les autre enfants sont : Jehenne qui épousa Jean BEAUPAIN et Marie veuve

de Nicolas GRANDRY qui aura pour elle et ses enfants tous les maisonnettes et édifices, brasserie avec les ustensiles d'icelle, jardin qu'ils ont devant Fraipont au ban d'Olne ... (75).

ARNOLD LOCHET ET ANNE CATHERINE PÉTRONILLE LIEUTENANT

3 janvier 1775, notaire Andrian ... Léonard LOCHET et Marguerite XHARDE nous ont déclaré leur intention de diviser leurs biens entre leurs 4 enfants : **Jaspar ou Gaspar, Arnold**, le sieur François VIGNOULLE mari à **Catherine** et le sieur Jean Louis FASSOTTE mari à **Marguerite**. Le sieur François VIGNOULLE aura par forme de partage, entre autres, la maison, édifice, moulin à farine, usine à canons, brasserie, appendices et appartenances ... il restera 6675 florins, le tiers desquels sera demeuré audit VIGNOULLE et les deux autres tiers aux sieurs Jaspar et Arnold LOCHET ... finalement ils ont déclaré de laisser au sieur Jean Louis FASSOTTE la part des édifices provenant du partage des biens d'Arnold XHARDE leur beau-père le 20 février 1743 devant Gilles Cerfontaine en qualité de notaire ... ainsi fait et passé dans la maison de Léonard LOCHET en Vaux sous Olne (76).

19 février 1776 ... échange entre Jean Paul François VIGNOULLE et Arnold LOCHET son beau-frère, le premier a cédé à titre d'échange au sieur second, une maison, édifices, **moulin à farine, usine à canons**, item un jardin potager et la prairie extant derrière les bâtiments ... le tout situé en Vaux sous Olne et obtenu par l'acte de révocation de partage et partage fait le 3 février 1775, le sieur second a donné et cédé au sieur premier 32 florins brabant de rente ... (77).

FAMILLE RENSONNET- HEUSE

9 avril 1808, Arnold LOCHET (le jeune) demeurant à Verviers, commis à Hodimont, vend à François RENSONNET, fouleur à Pepinster, 6/7 de bâtiments, moulin, usine, jardin et prairie à Nessonvaux pour la somme de 8330,12 fr. (78).

DESCRIPTION DE L'USINE LE 17 MARS 1832

Bâtiment construit en pierres brutes, couvert de tuiles en bon état, ayant un rez-de-chaussée et 2 étages, contenant plusieurs assortiments de filature activés par un tournant à augets de 15 pieds de diamètre sur 28 pouces de large, mû par le ruisseau de Vaux qui en cet endroit ne diminue jamais assez pour faire souffrir l'usine (79).

PHILIPPE JOSEPH ANDRÉ

20 août 1841 ... monsieur Laurent Casimir PIROTIN, charpentier, et madame Marie Elisabeth HEUSE son épouse, ménagère, veuve en premières noces de Mathieu Joseph RENSONNET agissant tant en son nom propre qu'en qualité de tutrice de Henri RENSONNET, mineur assisté de monsieur Léonard RENSONNET, maître foulon; de Jacques RENSONNET; charpentier; de Catherine RENSONNET épouse de Joseph GOSSEN; de Anne Catherine RENSONNET épouse de Pierre MICHEL; de Marie RENSONNET épouse d'Eugène Nicolas LECLERCQ; nous ont requis d'exposer en vente publique les immeubles ci-dessous :

1^e lot : une maison de maître, un moulin à farine, une usine à canons de fusil, un jardin ... Les vendeurs sont propriétaires du 1^e lot en vertu des actes fait devant le notaire H. REGNIER d'Olne le 9 avril 1808 et le 20 juin 1817 ... Le premier lot a été adjugé à monsieur Philippe ANDRÉ pour la somme de 17000 fr. (80).

4 août 1842, monsieur Philippe ANDRÉ demande l'autorisation de **placer une seconde roue à son moulin** à farine. L'autorisation est accordée sous la condition expresse que le pétitionnaire ne pourra apporter aucun changement à la prise d'eau existante.

7 mai 1880 ... les familles ANDRÉ, COMOUTH et NOIFALIZE déclarent vendre à monsieur Jean ANDRÉ, monsieur Philippe ANDRÉ et mademoiselle Anne ANDRÉ tous frères et soeur la moitié indivise qui leur appartient dans une propriété consistante en maison d'habitation, **moulin à farine mû par l'eau**, coup d'eau, bâtiments, cour, verger, prés et pâtures; le tout situé en lieu-dit en Vaux, commune de Nessonvaux, figurant au cadastre section A, n° 85a, 95, 74, 75a, 82a, 82b, 84b et 87a et section B, n° 79 et 80 ... Ces immeubles ont été recueillis en totalité ou à peu près dans la succession de monsieur Philippe ANDRÉ en son vivant propriétaire et meunier et Anne WIDAR leur père et mère ... La présente vente a lieu en outre moyennant le prix de 51000 fr. (81).

=====

Olne-Chinhotte au XVIII^e s.

Moulins à farine et à tan n° 13 et 14

Johan Mathieu de MELEN 1547-1549
 Johan NIZET de Nessonvaux 1549-1569
 PAKEAU 1569-1573
 Henry ARNOULD et Béatrix 1573-1611
 Si. BLANCHAR et A. FRAIPONT 1611-1630
 Mathieu MICHEL 1630-1631
 Michel Johan PIRON et Dammide 1631-1640
 Antoine renier (ZIANNE) 1640-1646

Moulin à farine et maka n° 13 et 14

Nico. SOUXHON et A. de TORNACO 1646-?

Usine à canons n° 13 C 482

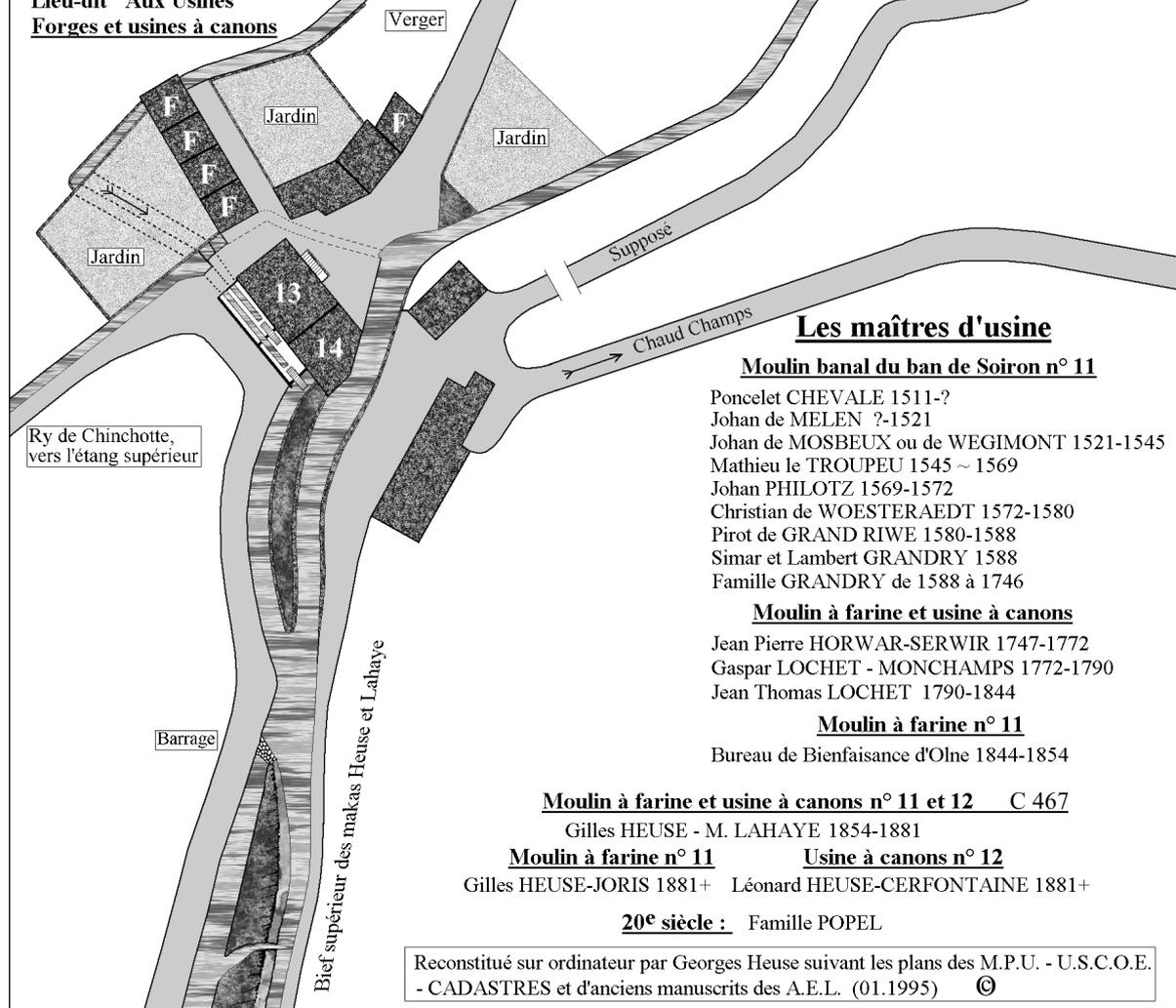
Gille SOUXHON et M. BOUY ?-1729
 locataire : M. DOMBRET
 F. DELCHEF - M. de la NAYE 1729-1733
 Tous. BECK - M. DE RECHAIN 1733-1760
 Gille HIGNY - M. BECK 1760-1770
 Léon. RENSONNET - M. BECK 1770-1776
 Gille Arnold HEUSE - A. HARDY 1776-1793
 Gille HEUSE - T. HORWAR 1793-1837
 Gilles HEUSE - MALHERBE 1838-1844
 Antoi. Alex. et Jacques HEUSE 1844-1862
 An. Alexis HEUSE - CERFONTAINE 1863-?

Station d'électricité n° 13 et 14

Gilles HEUSE - KLUG 1901-1914+

Lieu-dit "Aux Usines"

Forges et usines à canons



Usine à canons n° 14 C 481

Gille SOUXHON et A. BOUY ?-1706
 locataire : Nicolas DEBRUSSE
 Nicolas DEBRUSSE - B. DETILF 1706-1709
 Jean DEBRUSSE et apparentés 1709-1736
 Henry-Jacques DOMBRET - C. STORM 1736-1765
 Antoine BRASSEUR - C. LAHAYE 1765-1775
 Pierre HEUSE - M-E. DOMBRET 1775-~1810
 Henri HORWAR - CERFONTAINE ~1810-1837
 Enfants Henri HORWAR 1837-1854+

Les maîtres d'usine

Moulin banal du ban de Soiron n° 11

Poncelet CHEVALE 1511-?
 Johan de MELEN ?-1521
 Johan de MOSBEUX ou de WEGIMONT 1521-1545
 Mathieu le TROUPEU 1545 ~ 1569
 Johan PHILOTZ 1569-1572
 Christian de WOESTERAEDT 1572-1580
 Pirot de GRAND RIWE 1580-1588
 Simar et Lambert GRANDRY 1588
 Famille GRANDRY de 1588 à 1746

Moulin à farine et usine à canons

Jean Pierre HORWAR-SERWIR 1747-1772
 Gaspar LOCHET - MONCHAMPS 1772-1790
 Jean Thomas LOCHET 1790-1844

Moulin à farine n° 11

Bureau de Bienfaisance d'Olne 1844-1854

Moulin à farine et usine à canons n° 11 et 12 C 467

Gilles HEUSE - M. LAHAYE 1854-1881

Moulin à farine n° 11

Gilles HEUSE-JORIS 1881+ Léonard HEUSE-CERFONTAINE 1881+

Usine à canons n° 12

20^e siècle : Famille POPEL

Reconstitué sur ordinateur par Georges Heuse suivant les plans des M.P.U. - U.S.C.O.E.
 - CADASTRES et d'anciens manuscrits des A.E.L. (01.1995) ©

AGGLOMÉRATION DE NESSONVAUX-FRAIPONT

OLNE-CHINHOTTE

11^E, 12^E, 13^E ET 14^E VSINES

OLNE-CHINHOTTE ENGLOBE « CHINHOTTE », « AUX VSINES » ET L'ANCIENNE ENCLAVE DE SOIRON.



Ces lieux-dits sont reliés par la rue Chinchotte et font partie de l'agglomération de Nessonvaux. L'activité industrielle y atteignit son apogée au 19^e siècle.

Le territoire contenait alors : **un moulin à farine, 25 forges et 3 usines à canons comprenant au moins 11 bancs d'alésage** (1).

« Chinchotte »
Photo, collection
Alain Biérin.

Familles des maîtres d'usine :

ARNOULD, **BECK**, BLANCHAR, **BRASSEUR**, CHEVALE, **DEBRUSSE**, DE MELEN, **DOMBRET**, GRANDRY, **HEUSE**, **HIGNY**, **HORWAR**, LE TROUPEU, MATHIEU, MICHEL, NISSET, PAKEAU, PIRON (LOCHET), RENIER (ZIAN), RENSONNET, SOUXHON... (**canonniers**).

« AUX VSINES »

13^E ET 14^E VSINES

AINSI COMMENCE L'HISTOIRE DU LIEU-DIT « AUX VSINES » :

Le mercredi 25 mars 1545, le meunier de Wégimont Johan MATHIEU est privé de son moulin de sauvegarde situé dans l'enclave de Soiron à Vaux-sous-Olne (voir l'historique). La nécessité de suppléer à la carence de son moulin en cas de sécheresse le conduira à construire un nouveau moulin le lundi 1 août 1547.

De 1548 à 1649, 6 moulins à farine fonctionnaient en même temps sur le ry de Vaux. Le moulin de 1547 fut le dernier à être construit sur un emplacement libre du ruisseau. Il porta le nom de « **neuff mollin** ». Ces moulins étaient concentrés sur une distance d'un km et implantés sur les territoires d'Olne (Vaux, Thovoie, Chinchotte), de Fléron et de Soiron.

LOCALISATION DES VSINES

Tout en connaissant l'existence des usines à canons par quelques actes, leur localisation était perdue (2) et (3). En fait, les bâtiments existent encore, ils se situent rue Chinchotte aux n° 12 et 13 (voir le plan général). Les pièces utilitaires se trouvaient au rez-de-chaussée; les locataires ou les propriétaires habitaient au premier étage. Les bâtiments d'habitation portent actuellement les n° 9 à 18, et 32 à 37, pairs et impairs.



Extraits du volume n° 12/3 « **Le patrimoine monumental de la Belgique**, page 1006, rue Chinchotte n° 12 et 13 : récemment décapé, ancien moulin ? perpendiculaire à la route, suivant la déclivité du terrain. Construction en moellons de grès solidement assise, aux ouvertures du 18ème s. remaniées par la suite. »

Photo ci-contre.

Page 1006 et 1007, rue Chinchotte n° 27 à 30. Isolée sur la pente de la colline, imposante résidence du maître de forges Gilles HEUSE, anc. bourgmestre de Nessonvaux, (Ce Gilles HEUSE, maître de forges, était échevin d'Olne) construite à partir de 1835 en style néo-classique... (photo ci-dessous). Longeant le ru, interrompu par un petit lavoir, anciens bâtiments de forges et habitation du fermier, en moellons de grès et de calcaire, transformés. Peut-être anciennes usines de SOUHON citées en 1645, acquises par Gilles HEUSE en 1776 ?

En fait, ces usines se trouvaient en bas de la colline, aux n° 12 et 13 du lieu-dit « **Aux Usines** » (photo ci-dessus).

APPELLATION « CHINHOTTE »

La dénomination « **Chinhotte** » vient d'une source située dans une prairie. **Fléron, le 8 mai 1715 :**

... d'aictes parts, lesquelles parties nous ont expoté que depuis plusieurs années elles avoient plaideé les unes contre les autres devant differens juges au sujet de l'eau d'une fontaine nommée Chinhotte, dont la source est dans une prairie appartenante presentement audit Antoine de la Haye, située sous le Bran d'olne ...

La plus ancienne citation connue date du 17 février 1550, « *ung pres condist le chinhot* » :

ung pres condist le chinhot

Ce toponyme vient, peut-être, de « chine » = citerne et « hot » = multitude : voulant dire source inépuisable.



Un étang, servant de réserve d'eau pour les usines du lieu-dit « Aux Usines », a été aménagé dans le pré cité ci-dessus. Il se trouvait derrière le bâtiment portant les n° 27 à 30 de la rue Chinchotte (Photo ci-contre). Voir l'Historique, acte du 15 février 1838... **2e.** *Une autre parcelle en forme triangulaire tenant du levant à la maison de l'acquéreur et audit étang. ... La source qui se trouve dans la parcelle désignée au n 2 ci-devant et alimentant l'étang.*

Résidence de Gilles Heusse et de Marie-Anne Lahaye

LE MOULIN D'OLNE-CHINHOTTE

DESCRIPTION DU MOULIN ET DES BÂTIMENTS DU LIEU-DIT « AUX USINES » EN 1630

Samedi 23 novembre 1630, à la requête de Mathiet MICHEL (nouveau propriétaire), la cour d'Olne se rend à Vaux-sous-Olne pour visiter les bâtiments et le moulin de CHINHOTTE :

... Avons trouvé ledit mollin en tel point et équipage que sensuite...

Premier, les bys dudit mollin desrompus et partie diceulx remply de sablon ou gravier tellement que les eaves sortoient et décollent par le chemin réal et non sur ledit mollin.

Deuxième, les channalles dudit mollin de petites valeurs de sorte qu'il est besoigne y mettre des nouvelles à leur place.

Item, les deux rues (roues) dudit mollin fort mauvaises de sorte qu'il est besoigne mettre des nouvelles à la place pour faire tourner ledit mollin.

Item, les bassennages remply de sangue et brou, tellement qu'il les convient vider et nettoyer avant que aucune rame y puisse tourner.

Item, les fers, les sièges, les rends, les chenesses du mollin et de la xhossier de médiocre en valeur.

Item, les royns du mollin bons et entiers, exepté les penny et fussea de point de valeur.

Item, les esclaves et burna assez bons et les degrés pour monter sur le mollin tous perdus sauf un.

Item, les royns de la xhossier, estouve, penny et jusseau fort mauvaises et est nécessaire mettre des aultres pour faire tourner ladite xhossier. Les burneaux et esclaves bons.

Les deux meaux fort rompus desort qu'ils sont tombées embas à terre endit mollin, la corde mauvaise.

Les xallettes dentremuyd et bacheau fort mauvaises. L'engien pour lever les piers du mollin médiocre.

La pier de mollin de desseur est blanche de la haulteur de 6 pieds et despecheur environ 11,5 pos.

La desoutraine pier aussi blanche et haulte de 6 pieds, la rege dudit mollin à mittant bon.

Les piers de la xhossier noir de 5 pieds et un quar de haulteur, lespecheur de la desoutraine est comme cette ligne cy jointe à marge, la desoutraine est comme cette ligne cy bas.

Avons aussi fait visitation des édifices et maisonnages et trouvé comme sensuit...

Premier, les murailles de pier tout allentour corrompues et brisées.

La cheminée fort à travers, les bois et parois de tout costé versantes et attachées avecq des pièces de bois. Le planchy trawé et desrompu en plusieurs lieux. Les toits de nulle valeur, les wères et lattes pourries et rompues. Les huissees tant du mollin que consine de point de valeur. Le cortiseau tout declo et réduit comme un chemin ouvert à un chacun.

En fait, les bâtiments renferment un moulin à farine et un moulin à couleurs, probablement, comme ce sera défini plus tard, établis dans deux bâtiments distincts. La présence de deux roues hydrauliques confirme cette hypothèse.

Il est évident que les deux moulins ont été bâtis dès 1547. Au 16^e siècle, la construction d'un moulin à farine, libre, c'est-à-dire non banal, n'était pas rentable. En général, la machinerie de transmission de l'énergie était doublée, la seconde partie s'appelait le « XHOSSIER ». Une roue hydraulique pouvait être suffisante si elle avait les dimensions requises, mais, les usines de CHINHOTTE fonctionnaient à l'aide de deux roues de 2,3 m de diamètre (cette dimension, relevée en 1828, est immuable quand il s'agit d'une roue à augets, puisqu'elle dépend de la déclivité du terrain). Les roues étaient alimentées par le ry de Vaux dès le 13 août 1547 et par le ru de Chinhotte à partir du 20 juin 1548. Un siècle plus tard, une forge sera construite dans le bâtiment arrière, à côté du moulin.

LES MOULINS LIBRES DE CHINHOTTE ET DE SAINT-HADELIN FACE AUX DROITS DE LA BANALITÉ

Au 17^e siècle, les deux moulins banaux d'Olne (Vaux et Thovoie) avaient une capacité de production nettement suffisante pour moudre tous les grains récoltés à Olne ... *Les possesseurs desdits mollins ont de tout temps sy bien acquittés de leur charge que jamais plainte n'a été faite contre iceulx... et à présent lesdits moulniers ont et tiennent leurdit mollin sy bien équipé et accommodé que si l'un diceulx seul est bastard est suffisant pour moudre suffisamment toute sorte de grains pour les besoins des personnes et des bestiaux de ce ban d'Olne, voir et plus de 5000 sty davantage par an que pour lesdits besoins comme a encore été remonstré au 12 novembre 1646, tellement qu'il n'est besoin audits masenirs d'aller moudre ailleurs que sur lesdits mollins banaux.*

LES HABITANTS DU BAN D'OLNE ÉTAIENT OBLIGÉS DE FAIRE MOUDRE LEURS GRAINS PAR LES MEUNIERS ASSERMENTÉS :

... et si l'un desdits mollins brisast, le massewir doit aller mouldre sur l'autre et s'il n'estoit en point pour mouldre, le massewir doit aller prendre congé au mayeur pour aller mouldre autrepars... En vertu de quoi les moulniers possesseurs diceulx ont la puissance de prendre chevaux et aultre beste et grain ou farine de celui qui va mouldre hors cesdits mollins et tout est conqueste audits moulniers... Michel Johan PIRON et Franck BAULDUIN (SPIRLET) lors possesseurs desdits mollins, lesquels ont pris chevaux et farine à plusieurs qu'avoient esté mouldre ailleurs... et oultre ce, les délinquants ont esté châtiés par le seigneur de cette terre (4) (« Record » du 29 juillet 1647).

TANT QUÉ LES MEUNIERS DE CHINHOTTE N'AVAIENT PAS REVENDIQUÉ LA BANALITÉ POUR LEUR MOULIN, IL N'Y EUT POINT DE CONFLIT ENTRE EUX ET LA COMMUNAUTÉ D'OLNE.

Entre 1611 et 1630, Simon BLANCHAR demanda et obtint du Souverain Conseil du Brabant le droit à la banalité pour son moulin de Chinhotte. Craignant de subir « des préjudices », Michel Johan PIRON, meunier du moulin banal de THOVOIE, entama un procès contre Simon BLANCHAR. Le conflit s'arrêta avec le décès de l'accusé en 1630 et l'achat du moulin par Mathiet MICHEL, celui-ci le donna aux enfants de Michel Johan PIRON.

Le 12 mars 1646, le moulin de CHINHOTTE est acheté par Nicolas SOUXHON. Un quatrième moulin à farine situé à Saint-Hadelin et détenu par Servais GUSTIN, décida la cour d'Olne d'établir un nouveau « Record ». Il y fut établi que les deux anciens moulins banaux étaient suffisants pour les besoins du ban (4).

CONTRAINTS PAR LES FAITS ET POUSSÉS PAR LA MONTÉE DE L'INDUSTRIE MÉTALLURGIQUE DANS LA VALLÉE DE LA VESDRE, LES SOUXHON (BOURGEOIS DE LIÈGE) VONT TRANSFORMER PROGRESSIVEMENT LES BÂTIMENTS EN MARTINET ET VSINES À CANONS DE FUSIL.



LES 4 FORGES DES VSINES À CANONS

LES USINES À CANONS DE FUSIL

La première mention d'une usine à canons au lieu-dit « **Aux Usines** » date du mardi 9 mars 1706 où il question de remplacer les deux bancs d'alésage. En fait, on peut raisonnablement penser que des bancs d'alésage ont été aménagés dans les deux bâtiments au 17^e siècle. A cette époque, les deux usines étaient louées à Nicolas DEBRUSSE et Mathieu DOMBRET, maîtres canonniers.

EXPERTISE DES BÂTIMENTS EN 1694

L'expertise du **mardi 21 décembre 1694** révèle deux bâtiments d'usine en mauvais état... Collard ORBAN, maître maçon, constate que les murailles des deux huisines du côté du soleil levant sont tout à fait défectueuses, comme aussi celles situées le long des canaux. Mathieu Jean NOE, maître charpentier, dit avoir trouvé bois et charpentage de nulle valeur, hors plomb, partie pourrie. Pirotte SIMON, maître couvreur, a relaté d'avoir reconnu et trouvé les toits dessus lesdites forges et bâtiments de nulle valeur et impossible d'y remédier, estant besoin y appliquer neuves vires et lattes, pour estre rompues, pourries aussi bien que les pailles y estantes. Jean Léonard PIRON, maître d'huiserie, a déclaré d'avoir trouvé l'arbre de la roue estre tout ruiné.

L'ACTE DE VENTE DU MARDI 5 JANVIER 1706 DÉLIMITE DISTINCTEMENT DEUX BÂTIMENTS DONT ON PEUT ENCORE VOIR LE GROS ŒUVRE ACTUELLEMENT

... La damoiselle Anna Souhon vendit à Nicolas DEBRUSSE, pour 4500 florins brabant, la desoutraine (inférieure) usine communément appelée **la petite usine** de celles qu'elle possède à Nessonvaux sous la juridiction du banc d'Olne, jondant vers levant midi et couchant aux bys et faux bys et du quatrième côté à **la grande usine** restante à ladite damoiselle SOUHON... (voir le plan général, 18^e siècle).

DESCRIPTION D'OBJETS SE TROUVANT DANS LE BÂTIMENT N° 13

Olne-Chinhotte, le mercredi 5 juillet 1758. Henry Jacques DOMBRET (propriétaire du bâtiment n° 13 qui abrite son appartement et la petite usine à canons) :

... est redevable envers la Demoiselle Isabelle HUMBLET, veuve de feu Simon LAHAYE (propriétaire de l'un des deux makas situés sur un bief du ry de Vaux à 300 m. en aval du lieu-dit « Aux Usines »), de marchandises **de platine pour fabriquer les canons de mousquet**, lui délivrées à crédit... Il a déclaré de vendre à ladite Demoiselle LAHAYE en diminution de la prédite somme de 2500 florins brabant : 4 soufflets et 4 enclumes servant à forger les canons; une horloge avec la caisse qui est dans sa maison; de même que les outils servant à ladite fabrique de canons; 2 lits de plume avec leur oreiller et travers; des plumes comme ausi les draps et couverts y servant; item 4 formes de lit; item une garde-robex extante dans la chambre avec les serrures et clefs; 3 lits d'ouvrier; 12 plats d'étain; 12 assiettes ausi d'étain; une chaudière de cuivre; une grande lanterne de même métal; un chodron ausi de cuivre; une caffetière et une cloche de cuivre; 12 sièges; 3 tables; une vache de poil rouge avec les foins qui se trouvent au fenil; 4 bacs de pierre dans les forges et étable de vaches; 3 grands coffres et un petit avec 2 bouges; **une serouveux servant à accommoder les canons; les fers de feu, l'un avec ses bouilles de cuivre et un miroir**; le tout estimé à 1000 florins brabant tellement qu'il resteroit à ladite demoiselle du vieux compte 1500 florins brabant... Ainsi fait et passé en Nessonvaux, ban d'Olne à la maison dudit DOMBRET en présence de la veuve Toussaint BECK (propriétaire de la grande usine).

Extraits d'une lettre écrite par Gille HEUSSE, le vendredi 10 avril 1829, aux députés des Etats de la province de Liège (5) :

Ces usines existent depuis un temps immémorial telles qu'ont les voient aujourd'hui, et elles n'ont jamais occasionné aucun accident au public ni donné lieu à aucune plainte. Elles sont établies non sur une rivière navigable mais sur des petits ruisseaux qui ne font point partie du secteur public ... en effet, ces usines sont en général, fort anciennes, couvertes de chaume, construite en pierres brutes, terre et bois et ne sont pas assez solides, par conséquent, pour supporter une couverture en tuiles ou en ardoises ...

Les usines étaient à motricité hydraulique, actionnées par des roues à augets de 2,3 m de diamètre et d'un mètre de largeur. Elles étaient alimentées par un bief du ry de Vaux et par le ru de Chinhotte. La source du ru, ainsi qu'un étang, qui servait de réservoir, étaient situés dans le pré dit « CHINHOTTE ». **Cet étang servait aussi de pêcheurie.** Elles fonctionnèrent jusque la fin du 19^e siècle et furent remplacées en 1901 par une **station d'électricité.**

HISTORIQUE DU LIEU-DIT « AUX USINES »

ACHAT DU TERRAIN

Lundi, 1 août 1547 ... furent les mazuys avec les commis de la haulteur du ban d'Olne, a ce tellement conseillés quy rendont à Johan MATTHIEU de Mélen à présent demeurant à Wygimont, une pièce de dazemenche estant à Vaux de soubz Olne et ce pour faire par ledit Johan **sus un mollin** non empêchant aux deux mollins banalles du ban d'Olne et lui rendont lesdits mazuys aussi que les gotthirs des toilx (toits) gottent devant et derrière jusqu'à riwe (rive), ossy aviant que est haulteur d'Olne, ossy aviant que pour thourner les bottons des rouwes... le tout pour la somme de 80 florins brabant (6).

LOCATION DE LA PRISE D'EAU DANS LE RY DE VAUX

Samedi, 13 août 1547 ... Jacques de XHERVEAUX de Trembleux a comparu par devant les maieur et échezins d'Olne, d'avoit rendu à Johan MATTHIEU de Mélen, les rywez de Vaux pour thourner sur son mollin de Vaux soubz Olne et lui rendit ledit Jacques comme lieutenant receupneur (receveur) du pays de Dolhain, et ce pour chaque an héritablement, la somme de 4 patars de brabant (7).

LOCATION DE LA PRISE D'EAU DANS LE RU DE CHINHOTTE

Mercredi, 20 juin 1548 ... comparurent par devant nous Johan DOMBREZ et Closse son frère d'une part et Johan MATTHIEU le moulinier d'autre part, lesdits premiers ont rendu (loué) à Johan, un by oultre (passant par) leur pré pour aller eawez sur son mollin, ledit Johan MATTHIEU payant annuellement un muid de spelt à Johan DOMBREZ, et audit Closse un muid gisant sur le mollin, et doit ledit Johan entretenir le by (8).

JOHAN NIZET DE NESSONVAUX

Samedi, 28 décembre 1549 ... Johan MATTHIEU le moulinier rendit à Johan fils de Johan NIZE de Nesson Vaux son mollin estant en Vaux soubz Olne, ledit Johan NIZE payant chaque semaine la somme d'un sty et demi de moulture sans fraude, et aussi la somme de 12 sty de spelt par an héritable et encor 4 patars de brabant de cens, voir que ledit Johan fils de Johan NIZE rachapt 22 sty de moulture et un demi venant hors dudit sty...La même date, fut par eulx conditionné, si le mollin de Wygimont avoit par nécessité de secheurs de temps fault d'eawez, quant à doncq seroyt Johan NIZE tenu mouldre chaque jour 6 sty de mid grains sans fraude (9).

Lundi 17 février 1550 ... ledit Johan le jeune moulinier dist avoir sur un pré condist **Le Chinhot** que tient à présent Johan GUILLAUME de Vaux (10).

10 décembre 1559 ... Johan PHYLOTZ manant à noux mollin achète une verge d'aisemence jondant à la maison et au mollin dudit Johan et à ry, par ledit Johan en faire des estableries.

Mardi 7 juin 1566 ... Johan PHILOTZ, meunier à Vaux-sous-Olne, revendit à NIZET de Falhy son oncle, 2 muids sur les biens du moulin banal de Soiron (11). **Le mardi 18 mars 1567**, Johan PHILOTZ acheta le moulin banal de Soiron à NIZET de Falhy et à WILLEM de Sougneit.

PAKEAU

Lundi 8 décembre 1569 ... par vertu d'un certain arrêt fait et requis par PAKEAU le moulinier de Vaux-sous-Olne sur tout les biens de Johan le petit moulinier à fault de payement (12).

SAISIE DU MOULIN

Lundi, 16 février 1573 ... Saizine prise et obtenue par Jehenne, veuve de feu Closset HANOTTE d'Olne, du mollin et appendices condist le **neuv mollin en Vaux soubz Olne, que tenoit alors PAKEAU** hoires et représentants Johan FRANCHEUX de Louveigné, pour faute de payement de 19 sty de moulture par an et ce par suite de loy (13). Le 24 avril, Jehenne renonça à saisir le moulin.

FAMILLE ARNOULD DE WÉGIMONT

Jeudi, 14 mai 1573 ... Henry ARNOULD de Wégimont requit que soit signifié par nostre sergent à la femme WATHY del Vaux soubz Herne, à Johan de JOZE d'Olne, Spirlet SIMBEAU, Johan de WANDRE, Catherine sa belle-soeur, qu'ils lui viennent faire bonne sa moulteur et mollange, en cas de refus il se présente de mettre les mains au mollin et qu'ils comparaissent vendredi prochain 15ème jour dudit mois en Vaux soubz Olne pour illecq voir ledit Henry mettre et

introduire dans le neuff mollin et ce à faute de certaine moulteur et mollange audit grains ... et gardent permis par ledit Henry et tous ceulx qui sont devant sa rente et contract, et ce suivant le renoncement de saizine et vesture par la femme CLOSSET d'Olne, faut d'y avoir obtenu dudit mollin à nom d'elle. Doncq au 15^e jour dudit mois de maie, personne ne comparu audit lieu pour audit Henry faire bon sadite moulteur et mollange à sa requestre à notre enseignement, nostre maieur a audit (Henry) rendu dudit mollin et appendices don et vesture, mis en la possession dicel (14).

Dimanche, 11 septembre 1611 ... Béatrix et ses enfants en elle engendrés par feu Henry ARNOULD, **Piron, Arnould, Johan, Johan COLLIN** mari à **Marguerite**, Gillet COLLEIE mari à **Hellenry**, Henry Le CRAHA mari à **Catherine**, Hubert COLLA mari à **Jehenne** et Giellet Le CHARLIER de Vaux soubz Chèvremont mari à **Béatrix** décident de vendre à proclamation le mollin, maison, establerie, by, usine et assiese où réside et tient à présent ladite veuve, communément appelé le **neuff mollin séant soubz celui du ban de Soiron entre Vaux et Nessonvaux** soubz Olne, ce tout avec aultres droits que lesdits vendeurs peuvent avoir au **ruyssée dit la chennehotte**, ensemble un cortil gisant devant ladite maison et mollin, d'une aultre pièce en liendit Grandebier.

SIMON BLANCHAR ET ANNE FRAIPONT

Jedi 22 septembre 1611 ... la cour d'Olne a estimée pouvoir mettre ledit mollin, by, usine en libre proclamation spécifiée à la chandelle, pour le plus grand bénéfice de ladite veuve et enfants, ladite proclamation est demeurée à Simon BLANCHAR parmi 2 dallers de haulte au dessus des 24 dallers et d'aultres particularités... (15).

Lundi 5 mai 1625 ... vente du pré gisant en Nessonvaux haulteur dudit Olne condist ELLE CHINHOTTE à Jean de slins. Ce pré appartenait à Guillaume GALLE, marchand bourgeois de Liège, et à son épouse Elisabeth de BEYNE (16).

Testament de Simon Blanchar le lundi 12 mai 1625, présentation à la cour d'Olne, du testament daté du samedi 12 octobre 1624, de Simon BLANCHAR, fils de Lowis et petit-fils de Simon, et de son épouse Anne FRAIPONT... Ils laissent leurs biens à Lowis et Massin leurs fils... Item paieront lesdits frères les cens dû à cause dudit mollin et CHENHOTTE (17).

Vendredi 11 janvier 1630 ... Massin fils de Symon BLANCHAR, soldat d'une part, et ledit Symon BLANCHAR son père d'aultre part, ledit Massin a remonstré que comme son intention soit de continuer la guerre en laquelle il a servi passé 6 ans ou environ, ne sachant de son retour, ledit Symon son père à l'intention de reprendre son mollin héritablement ou aultres parties de ses biens soit par manière de vendition... c'est pourquoy qu'il croit son père este puissant d'en disposer à sa volonté par le testament de sa feue mère dudit Massin... **fait en Liège dessous le beauportail de lenglise cathédrale** (18).

Lundi 1 juillet 1630, Nicolas ANTOINE est cité comme mambour de Massin, fils de Symon BLANCHAR ... à raison de la mort de ses feus père et mère (19).

Lundi 18 novembre 1630 ... les enfants et représentants feu Simon BLANCHAR, à savoir, **Lowis et Massin** fils, **Catherine, Emerence, Isabeau, Anne et Gertrude** tous enfants dudit feu Symon BLANCHAR assistés de Dirick de HALLES AUX mambour de Catherine, Anne et Gertrude, Henry MAQUINAIT mambour d'Emerence, Remacle NOIR HOMME mambour d'Isabeau, Nicolas ANTOINE mambour de Massin, partie faisant tant pour leur usufruit que pour la propriété de leurs enfants, lesquels dénommés, en vertu de l'octroi par eulx obtenu au Souverain Conseil du Brabant, entendent de rendre à proclamation et au plus hault offrant leur maison, jardins, assiese avecq plusieurs pièces d'héritage, leur **mollin banale** avecq se qui en dépend.

LE MÊME JOUR. PROTESTATION

Les communs manants et habitants du ban d'Olne entendant que le mollin feu Symon BLANCHAR se doit vendre à proclamation et qu'en icelle est **annoté, leur mollin banal du ban d'Olne**, lesdits manants font protestation que tel mot de banalité ne leur devra porter aucun préjudice, aux droit, franchise et liberté qu'ils ont à cause des mollins.

Lasmême, Michel Jan PIRON dit de protester **contre la prétendue banalité du mollin Simon BLANCHAR**, et que ce ne lui devra porter aucun préjudice à la banalité de son mollin, ny aux procès qui sont présentement au Conseil du Brabant.

Lasmesme, lesdits enfants assistés comme dessus sont d'intention de vendre à proclamation et au plus hault offrant leur **mollin banal, conforme les sentences du Brabant**, avecq by, usine, ustensiles et tout ce qu'en dépend avecq ledit mollin... Mathiet MICHEL en offre rendre et payer annuellement, premièrement, les cens du seigneur touchant lesdits coups d'eau (suivent les dettes de Simon BLANCHAR) ... a esté entre lesdites parties devisé et accordé que lesdits vendeurs devront donner et livrer audit Mathiet MICHEL preneur ou celui qui sera le plus hault offrant, tous les documents et lettrages tant de Bruxelles qu'aultres, concernant ledit mollin... et mesme prendre les procès à sa charge que ledit

BLANCHAR avoit à raison dudit mollin, **tant contre Michel Jan PIRON que la communauté d'Olne...** le 18 novembre 1630, pardevant la cour d'Olne a esté procédé à ladite proclamation à l'extinction de la chandelle et après avoir fait icelle publié à haulte voix par nostre greffier est demeurée à **Mathiet MICHEL** (20).

MATHIET MICHEL ET LA FAMILLE DE MICHEL JOHAN PIRON

Samedi 23 novembre 1630 ... *visitation du mollin à la requestre de Mathiet MICHEL (voir la description des bâtiments en 1630)* (21).

Testament de Michel Johan Piron le lundi 15 novembre 1627, présentation à la cour Olne, du testament, daté du mardi 12 octobre 1627, de Johan Michel PIRON meunier du moulin banal de « Thovoie » et d'Ondon sa deuxième épouse... *Les biens reviennent au dernier vivant... Après le décès d'Ondon, ils seront distribués aux enfants de Johan Michel et de sa première épouse Damnade, fille de Collard Johan WEN* (22).

DONATION DU MOULIN BANAL AUX ENFANTS DE MICHEL JOHAN PIRON

Lundi 17 février 1631 ... *Mathiet MICHEL a donné et transporté au profit de Michel Jan PIRON tant pour ses humiers que pour la propriété de ses enfants, la moitié du mollin banale et moitié de tous les ustensiles appartenant audit mollin, et la moitié des héritages tels que ledit Mathiet a obtenu par proclamation des enfants et représentants feu Simon BLANCHAR, ceci ledit Mathiet pour récompense des biens qu'il a reçu et qu'il espère encore recevoir dudit Michel et sesdits enfants.*

Lasmesme, ledit Michel considérant que ceste une ingratitude de beaucoup recevoir et de rien rendre et rémunérer, cause pourquoi, il a obligé la généralité de ses biens tant vers ledit Mathiet que lesdits représentants Simon BLANCHAR, et ce pour décharger ledit Mathiet de la moitié des charges qu'il estoit tenu et obligé à raison de ladite proclamation...item, de rembourser audit Mathiet 386 florins 13 pattars, et de donner audit Mathiet une seule fois 100 patacons pour amélioration fait par ledit Mathiet audit mollin... (23).

Lundi 12 mai 1631 Mathiet MICHEL donne l'autre moitié du moulin banal à Michel Jan PIRON... *comme usufruitaire que pour la propriété de ses enfants pour à jamais en pouvoir par lesdits enfants user à leur singulier... ledit jour Michel Jean PIRON paye et acquitte toute telle charge et redeuvabilité que ledit Mathiet estoit tenu de payer à raison dudit mollin, et donne audit Mathiet une seule fois 50 patacons pour amélioration qu'il a fait audit mollin* (24).

ANTOINE RENIER (ZIANNE)

Lundi 29 octobre 1640, PIRON MICHEL, l'un des enfants de Michel Johan PIRON, vend le moulin de Chinhotte à Antoine RENIER, fils de renier ZIANNE... *ledit Antoine a reporté ladite pièce d'héritage (donnée par Renier ZIANNE comme dote de mariage) en lieu deschange au profit de PIRON MICHEL, et ce sur et allencontre du mollin, by, usine et tous les ustensiles dudit mollin que ledit PIRON dit avoir en Vaux soubz Olne, item, encore trois pièces d'héritage, la première gisante devant ledit mollin jondant vers soleil levant à Mathy FIONX, vers midi à rive et d'aultre costé au chemin, la deuxième pièce est gisante proche du mollin jondant vers soleil levant à Johan GILLET vers midi au chemin vers couchant à Lambert Johan MAYNE, l'autre pièce est gisante en GRAND THIER jondante vers soleil levant à Johan BONNAVENTURE vers midi à NISSET le jeune vers couchant à l'aisemence, et comme la deschange dudit PIRON est plus valable que celle dudit Antoine... ayant en oultre ledit PIRON cédé tels obligations que lui et son père doivent tant à Mathieu MICHEL comme aux enfants Simon BLANCHAR...* (25).

NICOLAS SOUXHON ET ANNE DE TORNACO

Lundi 12 mars 1646 ... Antoine RENIER vend et met à proclamation et au plus haut et dernier offrant sa maison, mollin, by, usines avec toutes ses appendices gisants en Vaux soubz Olne et tel qu'il a obtenu le 29 du mois d'octobre 1640 de PIRON MICHEL, item trois pièces d'héritage (les mêmes que ci-dessus)...laquelle maison, mollin et ce qu'en dépend avecq les héritages, le susdit **Collas SOUXHON, marchand bourgeois de Liège**, en a offert et payé, premier, les cens seigneuriaux... item à la veuve Michel Jean PIRON appelée Ondon pour ses usufruits 8 dallers et 6 florins 5 aidants de rente... item 4 dallers de rente à la veuve Louis BLANCHAR... ledit Collas devra avoir le regge, 2 vans et les aultres ustensiles, ledit Antoine pourra retirer les meubles en la maison, une bache et risly de cheval, la bache des vaches et les jottes poldrit.

La proclamation de la vente eut lieu le **lundi 12 mars 1646**... ledit Collas a persisté en la haulse et offre par lui faite et est demeurée audit Collas (26).

LE MARTINET

L'ACQUÉREUR, NICOLAS SOUXHON, TRANSFORMA LE BÂTIMENT ARRIÈRE EN MARTINET ET GARDA LE MOULIN À FARINE JUSQU'AU MOINS 1649.

LES GRANDRY AU SERVICE DES SOUXHON

23 janvier 1653 ... le sieur Nicolas Souxhon, marchand bourgeois de Liège, se trouvant dépourvu d'ouvriers de forge par le manquement que lui fait **Melchior dit Grandry** à raison qu'il ne vient travailler ensuite du louage qu'il a fait le 17 novembre 1649 a protesté par ceste de tous dommages et intérêts en temps et lieu opportun protestant de pouvoir lower autres ouvriers audit frais dudit Melchior, et lamesme ledit Souxhon ne pouvant laisser la forge vuide a esté contraint de pouvoir d'autres ouvriers et a accordé à **Nicolas Grandry** illecq présent et consentant à lower le terme de trois ans à la date d'aujourd'hui pour ledit Nicolas travailler à la forge dudit Souxhon située à Vaux soub Olne au prix et conditions suivantes : premièrement pour les platine de canons par 100 livres au prix de 14 pattars le cent ... outre ledit Grandry sera tenu de remettre audit Souxhon comme il l'est a trouvé, savoir un marteau pesant 251 livres et encore un autre pesant 187 livres et une enclume de 139 livres... ledit Souxhon retient la chambre en haut de la neuve maison...

Mardi 5 août 1653, présentation à la cour de Fléron de l'acte passé devant le notaire Lien le 27 décembre 1652 :

Lambert GRANDRY de Nessonvaux paroisse d'Olne ouvrier de forge, lequel par ceste se loue et se met au service de la demoiselle Anne veuve de feu Nicolas SOUXHON, pour travailler à la forge de ladite veuve le trois mars prochain... ledit Grandry recevra 17 pattars pour la façon de chaque cent de platine que ledit GRANDRY fera en rabattant 6 livres pour chaque cent, que ledit GRANDRY devra faire bon à saditte dame, à un pattar la livre... ledit ouvrier aura la moitié du jardin potager de ladite forge... (27).

Lundi 23 septembre 1675, présentation à la cour d'Olne, d'un acte de notaire passé le mercredi 15 février 1673 :

Honorable Pierre LAMINE le jeune, marchand bourgeois de Liège et honorable Gille SOUXHON aussy marchand bourgeois dudit Liège, partie faisant et le soubscrit exploitant et acceptant pour honorable Mathieu d'OLNE aussy marchand bourgeois de mesme Liège d'une, et **Thiry GRANDRY** de Nessonvaux d'autre part, lesdits premiers ont donné, à tenir d'eulx et de celui pour quel ils font partie, à stuit local **pour le terme de trois ans leur forge arier**, le mesnage de desseur ladite forge et la moitié du jardin potager estant devant ladite forge, comme il a encore cidevant possédé et manié avecq les ustensiles suivants ... voir ci-dessous (28).

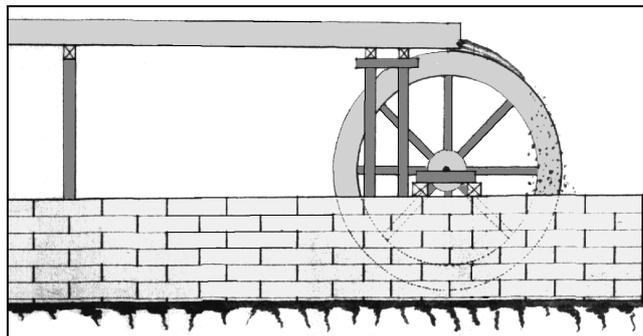
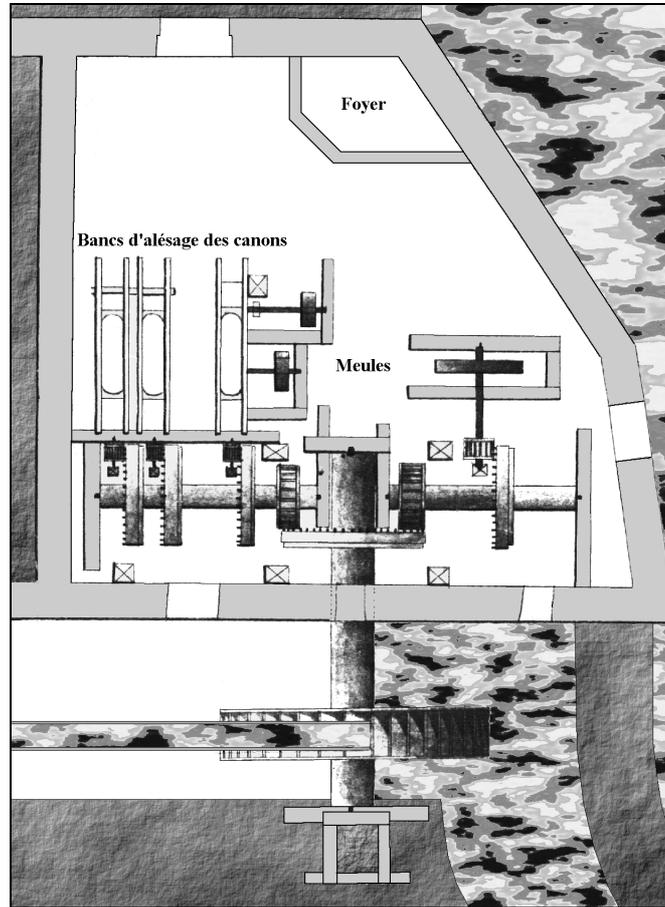
DESCRIPTION DU MARTINET EN 1675

L'usine contenait : deux gros marteaux, l'un pesant 338 livres, l'autre 200 livres; une enclume à platine d'un poids de 158 livres; une enclume à xhirre de 160 livres; dix paires de tenailles de 161 livres; quatre marteaux à main; deux hamendes; un grand fer et quatre boz de platine; deux anneaux de fer qui tenaient la pierre de foz.

LE MARTINET OU MAKAFIT PLACE, A UNE DATE INCONNUE, À L'USINE À CANONS DÉCRITE A LA PAGE 110.

USINE À CANONS

L'USINE INFÉRIEURE, DITE « PETITE USINE »



PLAN RÉALISÉ LE 26 JUILLET 1828 PAR H. DURIEUX

EXPERTISE DES USINES EN 1694 : consultez la page n° 105 (29).

TESTAMENT DE GILLE SOUXHON.

L'acte est passé devant le notaire J. P. PAIRON, le mardi 25 octobre 1701: les biens seront attribués au dernier vivant. Le testament est présenté à la cour d'Olne le 2 juin 1704 (30).

EVARD ANDRÉ

Lundi 2 juin 1704 ... Marie BOUY, veuve de feu Gille SOUXHON, partie faisante pour une moitié part des maisonnages, usines, biens et aisemences qu'elle possède au lieu de Nessonvaux soub cette juridiction, comme aussi une huitième part de l'autre moitié parte restante lui provenant par achat du sieur Nicolas LAMINE leur neveu en puissance du soubscrit opéré en vertu du testament fait avec son feu mari le 25 octobre 1701, le sieur Pierre LAMINE partie faisant tant pour ce qui lui touche de l'autre moitié restante, que comme mambour de ses frères et soeurs mineurs... les parties veulent rendre à proclamation, les maisonnages, usines qu'ils possèdent au lieu de Nessonvaux avec les bys et coups d'eau, **comme Nicolas DEBRUSSE et Mathieu DOMBRET les ont tenus à stuit local et les tiennent encore jusqu'au présent avec les pièces suivantes...** ladite proclamation est demeurée à Evrard ANDRE, lequel en a offert d'en payer dans le terme limite **1000 escus** (31).

La vente du 2 juin est annulée le lundi 25 août 1704 : Anne SOUXHON, fille de Marie BOUY, obtint de la cour d'Olne le retrait des biens acquis par Evrard ANDRÉ le 2 juin 1704.

LA PETITE USINE

NICOLAS DEBRUSSE ET BÉATRIX DETILF

Lundi 11 janvier 1706, présentation devant la cour d'Olne d'un acte passé devant le notaire Jean de LONDOZ le 6 janvier 1706... Anne SOUXHON jeune fille et sa mère Marie BOUY cèdent et transportent à Nicolas DEBRUSSE (son ancien locataire), pour 4500 florins brabant, la desoutraîne (inférieure) usine **communément appelée la petite usine**, de celles qu'elles possèdent à Nessonvaux soub la juridiction d'Olne, jondant vers levant, midi et couchant au by, canal et faux by, et du quatrième costé à **la grande usine** restante à ladite demoiselle SOUXHON, et outre à la juste moitié du coup d'eau servant à faire aller et tourner lesdites usines, item une maison gisant là assez près avec la moitié part de 9 verges grandes et 6 petites de prairie, sur près de laquelle ladite maison est établie... le nettoisement des bys et entretenances et réparations des usines et ventas seront aux frais des deux usines susdites (32).

HENRY JACQUES DOMBRET ET CATHERINE STORM

Lundi 8 octobre 1736 ... Conditions auxquelles; de la parte du sieur Jean DEBRUSSE, Grégoire HAVELIN, Jean DUMONT, Toussaint LEVECQUE, Noël DUMONT, le sieur Jean PALATTE représentant Nicolas DEBRUSSE, Mathieu ARNOTTE, Piron DEBRUSSE et Elisabeth DEBRUSSE, enfants héritiers et représentants feu Nicolas DEBRUSSE et de feu Béatrix DETILF; s'exposeront en vente au plus offrant, les bâtiments, usine, prairie et jardin potager qu'ils possèdent conjointement au lieu dit Nessonvaux ressort du ban d'Olne... lesquels après lecture desdits conditions au peuple assemblé, avous exposés et sont demeurés à Henry Jacques DOMBRET comme plus haut et dernier enchérisseur parmy 4700 florins brabant (33).

ANTOINE BRASSEUR ET CATHERINE LAHAYE

Lundi 11 mars 1765 ... ratification par la cour d'Olne de la vente publique; des maisonnages, usine, biens et coup d'eau qui furent à Henry Jacques DOMBRET; obtenue par Antoine BRASSEUR le 25 février 1765 (34).

PIERRE HEUSE ET MARIE ÉLISABETH DOMBRET

Lundi 20 mars 1775 ... le sieur Antoine BRASSEUR nous a déclaré d'avoir vendu, cédé et transporté irrévocablement et à toujours au sieur Piron HEUSE, les maisonnages, usine, biens et coup d'eau qui furent à Henry Jacques DOMBRET, situés en Nessonvaux ban d'Olne, au moyen d'une somme de 4000 florins brabant et de deux chapeaux à deux carolins... (35).

HENRI HORWAR ET CATHERINE CERFONTAINE

A une date inconnue, vers 1810, Henri HORWAR, fils de Pierre Jean et d'Ida Catherine SERWIR, acheta la petite usine à son beau-frère Pierre HEUSE.

SUCCESSION CATHERINE CERFONTAINE VEUVE D'HENRI HORWAR

Partage du 3 juillet 1837 (notaire MOXHON), entre : **Catherine Ida; Michel**, canonnier; **Pierre Jacques**, canonnier; **Henri**, canonnier; **Arnold**, canonnier; **Anne Catherine; Agnès**, épouse CHEVREMONT; enfants d'Henri HORWAR-CERFONTAINE. Biens : **1.** Moitié d'une maison avec 4 forges, jardin et une pièce de fond (44 ares). **2.** Second jardin légumier. **3.** Une usine à canons à Nessonvaux-Olne. **4.** Une pièce de fond (prairie de 56 ares à Nessonvaux) (36).

Partage du 19 avril 1847 (notaire VARLET), entre Arnold, maître d'usine à canons; Ida Catherine, maître d'usine à canons; Henri, négociant à Spa; enfants d'Henri HORWAR-CERFONTAINE. Une usine à canons, bâtiments, forge, jardin et prairie à Olne (37).

=====

LA GRANDE USINE

Lundi 24 janvier 1729 ... *François DELCHEF, chevalier du Saint Empire et ancien bourgmestre de Liège, lequel nous a remontré comme quoi il auroit été obligé d'agir à charge des enfants et représentants feu le sieur Gille SOUXHON et de la demoiselle Marie BOUY leur père, mère, beau-père et belle-mère, leurs maisonnages, usine, cens, rentes et coup d'eau qu'en dépend, pour les obliger au paiement de la rente de 155 florins bb eschus des ans 1712 et suivants, et comme ils ne l'ont purgé, ledit seigneur a requis la permission de cette cour pour pouvoir exposer en vente publique les maisonnages, usine, biens, cens, rentes et coup d'eau susdits... entres autres conditions... ledit seigneur se réserve les poissons qu'il a jetés dans l'étang de ladite usine et le pouvoir de les retirer... les maisonnages, usine, coup d'eau jonçant au chemin et aisances, de midi à l'usine de la veuve DEBRUSSE, item les prairies et jardins, le tout situé à Nessonvaux, lesquels sont demeurés au seigneur DELCHEF pour 1060 florins bb.*

Le locataire des maisons, usine et biens était Nicolas NOIRHOMME (38).

TOUSSAINT LEBECK ET MARTINE DERECHAIN

Lundi 18 avril 1735 présentation devant la cour d'Olne d'un acte passé devant le notaire H. HEUSKIN le 21 octobre 1733... *François DELCHEF déclare avoir vendu, cédé et transporté à Toussaint LEBECK le fils, l'usine et biens avec l'étang qu'il avait obtenus sur la discussion faite des maisonnages biens et effets qui furent à feu le sieur Gille SOUXHON, la veuve et ses enfants* (39).

GILLE HIGNY ET MARIE BECK

Lundi 11 août 1760 ... *Jean BECK, Pétronille BECK épouse de Jacob RANSY, Jean CLOES mari d'Isabelle BECK transportent à Gille HIGNY mari à Marie BECK, les maisonnages, biens et usine délaissés par leur mère et belle-mère (Martine DERECHAIN) chacun pour une cinquième part* (40).

LÉONARD RENSONNET ET MARIE BECK

Après le décès de Gille Higny, Marie Beck se remaria avec Léonard Rensonnet le 11 novembre 1770.

GILLE HEUSE ET ANNE HARDY

Lundi 24 juin 1776 ... *comparurent, monsieur Charles DUCHEE, coadjuteur d'une prébende en l'église de Saint Martin en Liège, d'une part et le sieur Gille HEUSE demeurant en Nessonvaux, d'autre part, lequel dit seigneur a déclaré d'avoir rendu en héritage véritablement et à toujours ainsi qu'il fait par cette, en faveur du sieur second, les maisonnages, usines, coup d'eau, jardin potager et pièces de fond, tels qu'ils ont été mariés et possédés par Léonard RENSONNET mari à Marie BECK, veuve de Gille HIGNY, lesquels ont été obtenus par le seigneur par la discussion faite pardevant la cour d'Olne le 5 février dernier, le tout estant situé en Nessonvaux, ban d'Olne* (41).

GILLE HEUSE ET MARIE THÉRÈSE HORWAR

Lundi 13 janvier 1794 ... *présentation à la cour d'Olne d'un acte de transport fait par le sieur Gilles HEUSE en faveur de Gilles HEUSE son fils... Le 23 décembre 1793, devant le notaire N. J. LEGROS et témoins soussignés, comparu le sieur Gilles HEUSE, lequel a déclaré de vendre, céder et transporter par cette au sieur Gilles HEUSE son fils, ses*

maisonnages, étables, forges, usine, by, coup d'eau et dépendances, outils de ladite usine réputés immeubles, comme aussi les meubles en boiserie attachés dans lesdits édifices, tenant nature de fond, situés en Nessonvaux ban d'Olne, joignants au Sieur Pierre HEUSE et aux chemins, item leur jardin potager derrière lesdites étables et forges, et ses trois prairies y annexées joignantes audit Pierre HEUSE, à Jean-François BOUHA et à la veuve PIRARD... ce fit le second comparant au moyen et prix de 5000 florins brabant... (42).

Gille HEUSE, veuf d'Anne HARDY, **décéda le 8 décembre 1797** à la « Fenderie au Trooz », son fils Gilles **mourut le 18 octobre 1803**. Sa veuve, Marie Thérèse HORWAR, géra l'usine et les forges en compagnie de son fils aîné, Gilles, époux de Marie Catherine MALHERBE. Son second fils, Pierre-Jean mari d'Anne PIRKIN, qui détenait la moitié d'une usine à canons sur le ry de Mosbeux, **décéda le 26 mai 1820 à l'âge de 45 ans. Gilles devint le tuteur des enfants de son frère Pierre-Jean.**

Décès de Marie Thérèse HORWAR le **mardi 28 mars 1837**, au lieu-dit « Aux Usines ».

GILLES HEUSE (MALHERBE) ACHÈTE LA PART DE SON FRÈRE PIERRE JEAN

Jeudi 15 février 1838 ... Gilles HEUSE (Marie Catherine Malherbe), père, propriétaire et maître d'usine, vend à Gilles HEUSE (Marie Anne LAHAYE), son fils, aussi propriétaire et maître d'usine, domicilié en lieu-dit CHINHOTTE (bâtiment construit en 1835, voir photo) :

1°. Une parcelle formant emplacement desdites maisons et forges, d'une cour et d'un jardin légumier, joignant de levant à un chemin et aux propriétés du vendeur, du midi à Jean HIGNY, de couchant à l'acquéreur et au terrain du n° 2 et de nord à un étang de monsieur HEUSE, père.

2°. Une autre parcelle en forme triangulaire tenant du levant à la maison de l'acquéreur et audit étang, de midi au vendeur et de couchant à monsieur Nicolas DEGOTTE.

Déclarant le vendeur, que les maisons, forges, murailles et autres bâtisses qui sont érigées sur ces parcelles ont été construites de son consentement par l'acquéreur aux frais de celui-ci.

N'est pas comprise dans cette vente, la source qui se trouve dans la parcelle désignée au n° 2 ci-devant et alimentant l'étang.

Sont intervenus : Marie Marguerite Noélie HEUSE et son époux Léonard MAIRLOT, propriétaire et maître d'usine, Gaspar, Jacques et Antoine Alexis HEUSE, gendre, frères et soeur de l'acquéreur.

*Le même jour, le sieur Gilles HEUSE (mari de Marie MASSART), maître d'usine; Marguerite HEUSE et Jean-François NOIRFALISE son époux; Pierre HEUSE; Thérèse HEUSE et Gaspar PIRARD son mari (**Enfants et gendres de feu Pierre-Jean HEUSE, fils de Gille et de Marie Thérèse HORWAR**), tous domiciliés à Ry de Mosbeux, ont vendu à monsieur Gilles HEUSE (leur oncle), père, propriétaire et maître d'usine, leur compte dans les immeubles et objets suivants, savoir:*

1°. Dans une maison d'habitation, **usine à canons**, biez, coup d'eau, vannes, chaussées, et toutes les boiseries et outils attachés à l'usine, tenant du levant aux enfants d'Henri HORWAR et des trois autres côtés à des chemins.

2°. Dans une autre maison d'habitation, **quatre forges**, un jardin, une étable et trois prairies joignant de levant audits enfants HORWAR et à Jean Thomas LOCHET.

Les trois prairies se dénomment : le pré « Lepape », le « Grand Thier », le « Petit Thier »

3°. Dans une prairie située ainsi que les immeubles du n° 2, aux usines à Nessonvaux, commune d'Olne.

4°. D'un jardin légumier situé aux mêmes lieux et commune.

5°. Dans une prairie dans laquelle se trouve un étang située au lieu-dit CHINHOTTE, commune d'Olne, tenant à Nicolas DEGOTTE et Jean HIGNY.

Soit une étendue territoriale d'environ 1 hectare 77 ares.

Les objets ici aliénés audits Gilles, Marguerite, Pierre et Thérèse, à titre d'héritage chacun pour un quart de monsieur Pierre Jean HEUSE, leur père décédé qui représentait monsieur Gilles HEUSE (Marie Thérèse HORWAR) son père (43).

Décès de Gilles HEUSE (Malherbe) le **29 janvier 1844**, « Aux Usines ».

JACQUES ET ANTOINE-ALEXIS HEUSE

Mardi 7 mai 1844 ... Marie Marguerite et son mari Léonard MAIRLOT, maître d'usine; Gilles, maître d'usine et échevin, domicilié à Chimbotte; Gaspar, maître d'usine; tous enfants et gendre de Gilles HEUSE et de Marie Catherine MALHERBE, vendent à Jacques et Antoine-Alexis leurs frères, leur part (3/5) sur les biens décrits ci-dessus. *Gaspar veut construire une autre usine* (44).

Décès de Jacques Heuse le **24 octobre 1862**.

ANTOINE-ALEXIS HEUSE ET MARIE MARGVERITE RICHELLE

Mercredi 7 janvier 1863 ... Marie Marguerite HEUSE, veuve de Léonard MAIRLOT; Gilles HEUSE, maître d'usine et échevin d'Olne; Gaspar HEUSE, maître d'usine vendent leur part (héritage Jacques) à Antoine-Alexis HEUSE (45).

**EN 1901, LES DEUX USINES À CANONS SERONT REMPLACÉES PAR UNE STATION D'ÉLECTRICITÉ
(PHOTO)**



PHOTO, COLLECTION ALAIN BIÉRIN.

=====

LA STATION D'ÉLECTRICITÉ

Mercredi 29 août 1900, dans une lettre adressée au Conseil provincial de Liège, le sieur Gilles HEUSE-KLUG sollicite l'autorisation d'exploiter à Olne, au lieu-dit « Aux Usines », une station d'électricité pour l'éclairage des particuliers et la distribution de la force motrice pour la petite industrie. La production de l'électricité se fera par machines dynamos avec accumulateurs électriques en chargement ou en déchargement.

RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS AU SOUSSIGNÉ (GILLES HEUSE) PAR MONSIEUR LE COMMISSAIRE D'ARRONDISSEMENT, CONCERNANT LA DEMANDE D'EXPLOITATION D'UNE USINE D'ÉLECTRICITÉ

Dynamos. Les dynamos du système Siemens et Halske de Berlin seront à courant continu de 35 ampères chacune au voltage de 220 volts et accidentellement pour la charge finale des accumulateurs à 250 volts.

Il y aura deux dynamos et chacune aura son voltmètre et son ampèremètre système Humel ou Thomson.

Fils conducteurs. Les fils conducteurs auront de 6 à 7 mm de diamètre et seront établis d'après les règlements exigés par l'administration.

Accidents. Pour prévenir les accidents, il sera pris toutes les dispositions qui seront prescrites par l'arrêté d'autorisation et les règlements en la matière.

Accumulateurs. Il y aura 132 accumulateurs Tudor à plaques de plomb avec plaques positives du système Planté et les plaques négatives du système Faure.

Destination. La station électrique projetée est destinée à l'éclairage des particuliers et à la force motrice de la petite industrie.

Roues hydrauliques. Les roues hydrauliques ont été établies antérieurement à 1776 suivant acte notarié en date du 28 mars 1776 de monsieur E. Magnée, notaire à Liège.

FAIT DE BONNE FOI « AUX USINES » A OLNE, LE 25 SEPTEMBRE 1900.

L'enquête de « commodo et incommodo » révèle l'opposition de monsieur HORWAR-MOURAUX.

Gille HEUSE souligne, notamment qu'une station d'électricité est moins polluante qu'une usine à canons.

Le 6 février 1901, la Députation permanente du Conseil provincial de Liège accorde l'autorisation d'exploitation.

Attendu que les roues hydrauliques qui actionneront les dynamos peuvent être considérées comme dûment autorisée en ce qui concerne la police des cours d'eau non navigables ni flottables

ARRETE :

Art. 1. L'autorisation est accordée, conformément aux plans ci-annexés.

Art. 2. L'impétrant se conformera aux dispositions et aux mesures de précaution reprises à l'annexe 1.

Art. 5. La présente autorisation est accordée pour 30 ans.

Art. 6. La présente autorisation sera affichée dans les communes d'Olne et de Nessonvaux.

CONDITIONS SOCIALES

Nombre d'ouvrier : un à deux de sexe masculin.

Durée de la journée de travail : de 3 à 12 heures suivant l'éclairage à faire.

Durée des repos par jour et chaque semaine : à la volonté des ouvriers du moment que le léger service est assuré.

Heures où la journée commence : 9 h. du matin à 7 h. du soir, repos 2 h.
7 h. du soir à 11 h. du soir, repos 1 h.

Soins de propreté : tenue propre, vu que les ouvriers seront souvent appelés chez les clients.

PARTIE D'UNE FACTURE DESTINÉE AUX BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS DE NESSONVAUX

G. - J. HEUSE

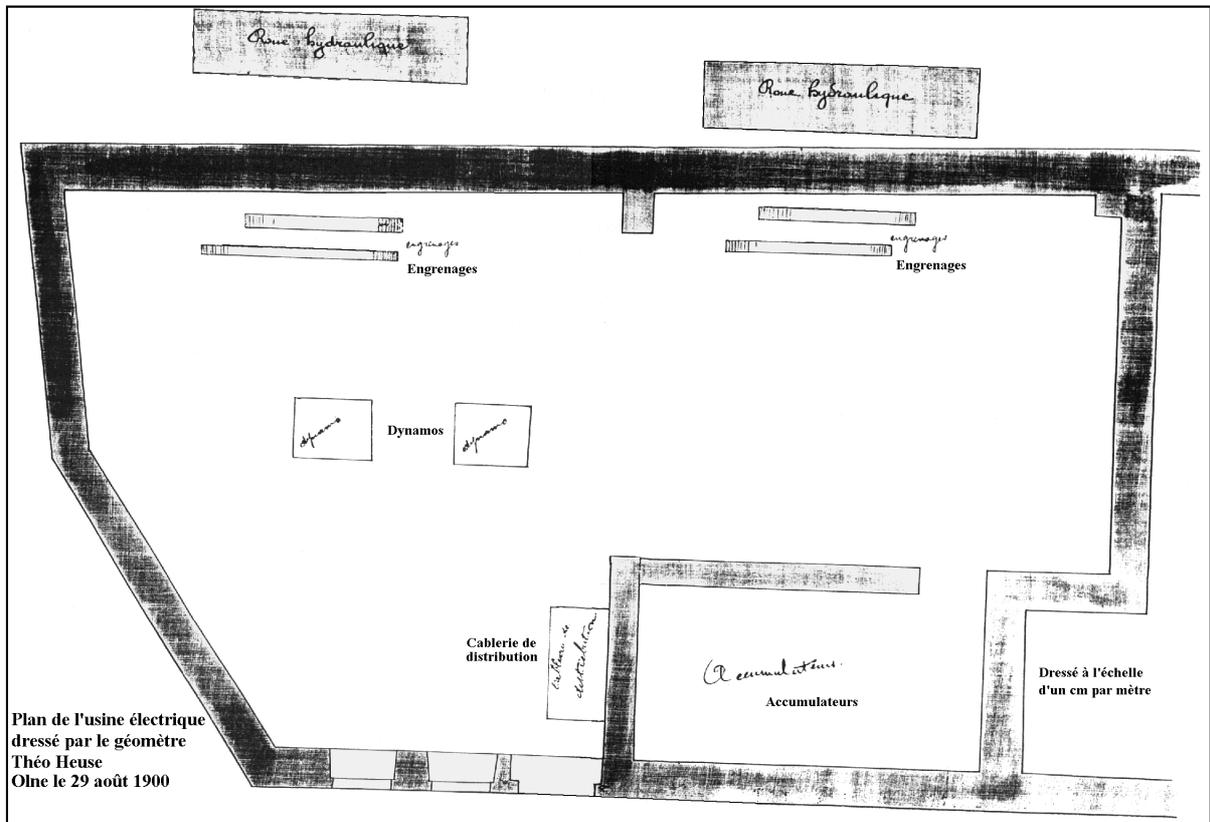
Aux Usines, NESSONVAUX

Pour vente et livraison des marchandises suivantes, expédiées à ses risques et périls par
payables à Nessonvaux, au comptant, sans escompte.

Imp. A. Fyasse, Nessonvaux-Fraipont.

MOIS	Date	DESCRIPTION	PRIX	Francs	Cent.
Janvier		Fourniture de l'éclairage électrique public à dater du 1 ^{er} Janvier au 15 Avril 1914 soit pour 24 1/2 lampes Reçus pour l'abonnement à la lumière électrique Maison Communale à Ecoles		352	15
					6

STATION D'ÉLECTRICITÉ D'OLNE-CHINHOTTE ET DE NESSONVAUX



L'ENCLAVE DE SOIRON

11^E ET 12^E USINES



Sous l'ancien régime, les 11^e et 12^e usines étaient situées dans l'une des enclaves du duché de Limbourg. Ce petit territoire faisait partie du ban de Soiron et était administré par la cour de justice du même lieu. Les deux usines hydrauliques devaient leur force motrice à un bief du Ry de Vaux. Les bâtiments qui contenaient ces deux usines existent encore, ils portent les numéros 1 à 3 de la rue Chinchotte à Vaux-sous-Olne (photo ci-contre). L'usine n° 10 était l'un des deux moulins banaux de Soiron. Il est connu par des actes de la cour de justice depuis le 15^e siècle. Il appartient principalement aux familles : GRANDRY de 1588 à 1746 et HORWAR de 1747 à 1772. Le meunier Pierre-Jean HORWAR fit construire une usine à canons de fusil à côté du moulin. Comme il y eut deux mariages entre les enfants de Pierre-Jean et de Gille HEUSE, maître d'usine à canons, on peut raisonnablement penser que la deuxième usine à canons du ban de Soiron fut

construite comme la première, par la famille HEUSE. Les deux usines seront achetées par la famille LOCHET en 1772. A cette époque, ils étaient toujours cités comme meuniers et affermaient probablement leur usine à canons. Celle-ci disparaîtra au début du 19^e siècle, mais elle fut reconstruite après 1854, quand les HEUSE achèteront le moulin et les bâtiments y annexés.

HISTORIQUE DES USINES DE L'ENCLAVE DE SOIRON

Nous les eschizins de Soyron saluons et wardons que lan 1495 vint et comparut pardevant nous la court susdite, un noble homme dénommé messir de WELLREHUSE voué de lonchin seigneur dudit Soyron et ses mambours, lesquelles seigneur ou ses mambours ont requis a nous maieur et justice devant dénommez, quatre déminements et a quatre plaix generalx bien droit et a loy, cest assavoir sur tous les bien de Fléron gisant en la haulteur de Soyron, tant sur les deux molnis

Nous tos échezins de Soyron saluons et wardons que lan 1495 vint et comparut pardevant nous la court susdite, un noble homme dénommé messir de WELLREHUSE voué de lonchin seigneur dudit Soyron et ses mambours, lesquelles seigneur ou ses mambours ont requis a nous maieur et justice devant dénommez, quatre déminements et a quatre plaix généralx bien droit et a loy, cest assavoir sur tous les bien de Fléron gisant en la haulteur de Soyron, tant sur les deux molnis comme sur prez, terres, bois et haies et sur toutes les wagnes quy sont de rentes héritables reduables au chesteau dudit Soyron... (46).

D'après M. GRAINDOR, la famille Cornet de Fléron était tenancière des deux moulins banaux de Soiron au cours du 15^e siècle. Il cite également un acte de 1243 qu'il attribue au moulin banal de Soiron à Vaux-sous-Olne : « En 1243, le doyen de Saint-Adalbert, ERENFRIED, qui possédait déjà la moitié du moulin, prit l'autre moitié en location avec un certain BOVO dit du Chêne d'Olne » (47). Il existe un autre acte qui ressemble étrangement à celui-ci, mais, il concerne le moulin banal d'Olne du lieu-dit TOUVOIE situé également à Vaux-sous-Olne. « Le moulin situé proche de Vesse la paroiche d'Olne duquel la moitié part appartient au doyen de Saint Adalbert d'Aix par droit d'héritage et auquel la moitié parte nous a légaté certain HEVERLIN chanoine et confrère de nostre église... comme cidevant nous avons rendu la partie qui nous appartient a pension au seigneur doyen et a un certain BOVIER appelé du CHAISNE, manant d'Olne... l'an de grâce 1043 au mois d'août » (4).

PONCELET, NOUVEAU TENANCIER DU MOULIN DE VAUX-SOUS-OLNE

L'an 1511, le jour de la Saint Remis, Johan WYSTENRADE chastelain et maieur de Soyron d'un part et PONCELET, fils Pierson CHEVALE d'Ainvaillie molnier dudit ban de Soyron d'autre, lequel Johan WYSTENRADE mambour dudit seigneur de Soyron donna en héritage un moulin estant en la Vale desoubz Olne jondant à la haulteur dudit Olne de toutes pays aussi fort et aussi vaillable que monseigneur le comte de RENERBERCH le tient au présent pour le prix et somme de 6 muids de moulture, telle moulture que ledit molnier moudra de jour en jour sans fraude, d'an en an au jour de Saint ANDRIEU... Item en oultre ledit WYSTENRADE et ledit PONCELET nous ont menez au lieu dudit molin, par quoy nous avons trouvé aultre chost que un tizon, par quoi avons jugé qu'il faut remaisonner... En lan 1512 le 4^e jour du moy de mai est venu ledit PONCELET pardevant nous, lequel nous a requis que ledit moulin estoit en point pour servir le seigneur et les masuyers (48).

LES MEUNIERS DE WÉGIMONT ET LE MOULIN DE SOIRON À VAUX-SOUS-OLNE

Entre les pages 54 et 65 du registre n° 2 de Soiron, c'est-à-dire, entre 1511 et 1521, on ne trouve aucun acte relatant le transfert du moulin de Vaux-sous-Olne, de PONCELET à Johan de MELEN.

Samedi 20 juillet 1521 ... *Johan de MELEN, bourgeois de Liège, de sa pure et libre volonté sans nulle discussion reporta sus en la main de nostre maieur deux mollins banales estant en nostre haulteur, l'un gisant en la Vaux dessous Olne et l'autre à Grand Ry, en nom et au profit de Johan de MOSBEUX demeurant à Wigimont (49).*

Mercredi 3 mars 1540 ... *Henry, fils de Johan de Wigimont (Johan de MOSBEUX), avoit reporté à Johan son frère le molin banal du ban de Soyron siant à Vaux subs Olne et che parmis la somme de trois muids de spelt héritable... est conditionné que ledit Henry et ses heirs peuvent aller moudre audit mollin de Vaux, voir entendu que ledit Henry ou ses heirs et successeurs après lui, rendoient le mollin de Wigimont à des gens estrangiers, à doncy ne peut ledit Henry ni ses heirs allez moulnez audit mollin à Vaux, et par cest condition en fut ledit Johan de susdit mollin en Vaux advesty (50).*

Samedi le 12 juillet 1544 ... *comparu devant la cour, Johan de Wégimont le jeune, demeurant à Vaux sous Olne, molnier du ban de Soyron... que son sorogne, le fils le jeune Mathieu de MELEN et Enelet son espouse soeur audit Johan de Wigimont peuvent aller moudre sur le mollin dudit Johan de Vaux leur vicarie durante, sans fraude, voir quand Johan fils Mathieu auroit desfault d'eavez à son mollin à Wégimont, moienant sans empêcher les surcéants du ban de Soyron, et che peut Johan Mathieu faire sans payer moulture, et s'il advenoit que le mollin brisast sur ladite moulture se ne soyt rien tenu de payer ni refaire quelque chose (51).*

MATHIEU LE TROUPEU

Mercredi 25 mars 1545 ... *Johan de Wégimont le jeune reporta le mollin banale du ban de Soyron séant en Vaux à Mathieu LE TROUPEU de Vaux sous Olne... payant à Nise de FALHY par an la somme de 10 muids de spelt et un muid de moulture... est absout le mollaige de Wégimont comme ledit Johan l'avoit un jour passez promis à Johan son beau frère (Johan MATHIEU) (52).*

Johan MATHIEU, meunier de Wégimont, est maintenant privé de son moulin de sauvegarde. Cette conjoncture le conduira à construire un nouveau moulin à Vaux-sous-Olne en 1547 (voir le moulin de CHINHOTTE).

Jedi 4 mai 1553 ... *Nizet de FALHY fut mis en la possession du mollin en Vaux, en vertu de ce qu'il avoit purgé le maieur de Soyron et Philippe de CHAIENCE son sorogne, suyvant leur déminement fait et requis selon uzaiige de nostre cour, et les purgements fait par ledit Nizet et ladite mesme saizine qu'il avoit fait en le deuxième jour dudit moy de mai, et en fut mis en ladite possession le 3^e jour (53).*

LES ENFANTS DE MATHIEU LE TROUPEU RECUPÈRENT LE MOULIN

Mardi 19 janvier 1563 ... *Nizet de FALHY, nostre confrère renda à Michel LE TROUPEU de Vaux sous Olne le mollin banale de Soyron à Vaux sous Olne... Michel, Willem, Arnould et Nizet les enfants de Mathieu LE TROUPEU paieront 11 muids de spelt et un muid de moulture par an... (54).*

JOHAN PHILOTZ

Mardi 18 mars 1567 ... *Nyset nostre confrère et Willem de SOUGNE par une main conjointe ont rendu à Johan PHILOTZ le mollin banale de Soyron gisant en Vaux sous Olne, payant ledit Johan PHILOTZ annuellement et héritablement la somme de II muids de spelt et un muid de moulture (55).*

Lundi 28 février 1569 ... *Nyset de Falhy et Willem de Soungneit, ad ce tellement conseillés de leur pure et libre volonté qu'ils rendront conjointement à Johan PHILOT de Vaux la maison et mollin bannale de Soyron gisant en Vaux sous Olne avec les appendices d'icelle et une pièce condist Le Thier et ce ensuyvant les oeuvres et reportation qu'ils en ont fait pardevant la cour et justice de Soiron (56).*

SAISINE DU MOULIN PAR CHRISTIAN DE WOESTERAEDT

Jeudi 7 août 1572 ... *en vertu de ceste que Christian de WOESTERAEDT maieur de Soyron avoit onwez, requis certains déminements sur le mollin banale de bancq de Soyron gisant en Vaulx sous Olne comme la cour de Soyron en est saillante et gardante... accordent et concèdent audit maieur de prendre ladite saisine et les purgements dudit mollin... ledit maieur fut dudit mollin advestey et mis en la possession de cest (57).*

PIROT DE GRAND RIWE, NOUVEAU FERMIER

Samedi 26 novembre 1580 ... *Christian WOESTERAEDT, notre mayeur reporta les oeuvres de mollin banale de Soyron assise et appendices situés et gisants en la Vaulx sous Olne, sus en nom et au profit de PIROT de Grand Riwe, acceptant ledit PIROT devoir payer annuellement au seigneur d'Aix deux pattars de cens, voir s'il est trouvé qui on le doit, item au seigneur de Soyron dix sty de moulteur... et audit mayeur pour ses cruix la somme de 5 muys et 7 sty de moulteur par an héritable... voir entendu que ledit PIROT ou ses ayants cause est et seront tenus d'entretenir les acoustrements et instruments de ladite usine et mollin (58).*

LA FAMILLE GRANDRY

SUCCESSION DE PIROT DE GRAND RIWE ET DE HÉLLUY, VEUVE DE SIMAR DE GRAND RIWE

Jeudi 17 décembre 1587, PIROT moulnier de Grand Ry et Helluy son espouse furent ensemble sy conseillés de leur pure et libre volonté qu'ils renoncharent et werpirent à leurs humiers et vicaries à tous biens, cens, rentes et biens héritablement mouvants de nostre coste, précédants tant de feu Simar de Grand Riwe que de ladite Helluy son espouse, en nom et au profit des enfants orphelins dudit feu Simar engendrés en ladite Helluy, savoir dénommement **Simar, Lambert, Jehenne et Lambert PIET** de Waigné leur gendre (59).

SIMAR ET LAMBERT GRANDRY, MEUNIERS DU MOULIN BANAL DE VAUX-SOVS-OLNE

Samedi 1 octobre 1588 ... *PIROT de Grandry reporta sus en la main de nostre mayeur les oeuvres de mollin banale édifice et assise de bancq de Soyron gisants en la Vaul sous Olne, ce fist en nom et au profit de Simar et Lambert frères de Grand Ry, la présents et acceptants pour tel prix, puissance, autorité et obligation que ledit PIROT l'a acquis à Christian WOESTERADT nostre mayeur, et au dessus de ce une fois, déborsant audit PIROT pour ses cruix la somme de 407 florins liégeois desquels ledit PIROT se tient content (60).*

LES GRANDRY RESTÈRENT PROPRIÉTAIRES DU MOULIN BANAL DE SOIRON À VAUX-SOVS-OLNE, DE 1588 A 1746.

Nicolas GRANDRY, échevin de Soiron, fut le dernier propriétaire du moulin du nom de GRANDRY. Il mourut le 4 avril 1746, sans descendance. Ses héritiers vendirent le moulin à Jean Pierre HORWAR, meunier et locataire du moulin depuis le 26 août 1736 (61).

PIERRE JEAN HORWAR ET CATHERINE IDA SERWIR

Jeudi 29 juin 1747 ... *les sieurs et révérends prêtres Lambert NICOLAS et Mathieu HANDBALL partie faisant tant pour eux que le commissaire Jean Baptiste WISMAEL, Nicolas et Lambert DELCOUR pour un membre; les sieurs Nicolas SPIRLET, Michel DELCOUR et Théodore CIRONVAL pour un second membre; lesquels ont déclaré d'avoir vendu au mois de mars de cette année au sieur Pierre Jean HORWAR, le moulin et autres bâtiments avec deux pièces de prairie*

qu'ils possèdent chacun pour une moitié part, gisants ledit moulin et autres bâtiments en Vaulx dépendant partie de cette communauté (Soiron) et le reste des bâtiments et prairies, du ban d'Olne, pour une somme de 950 écus... Il est de nécessité de faire quelques améliorations audits bâtiments, les premiers seront obligés d'en faire à concurrence d'au moins 100 écus (62).

EXPOSITION DU MOULIN ET USINE À CANONS

Vendredi 15 mars 1771 à une heure de l'après-midi ... conditions auxquelles Mathieu; Pierre Jacques; Joannes HORWAR; Nicolas GRANDRY, mari de Catherine HORWAR; Gille HEUSE, mari à Thérèse HORWAR, faisant partie tant pour eux que pour chacun une 7^e part, que pour Guillaume HORWAR leur respectif frère et beau-frère, les sieurs échevins Jacques François SERWIR et Gaspar LOCHET mambours députés à Henri HORWAR leur neveu mineur d'âge partie faisant pour icelui pour une pareille 7^e part. Seront exposés en vente au plus offrant leur moulin en Nessonvaux sous le ban de Soiron avec l'usine à canons et bâtiments y annexés sous le ban d'Olne, 2 prairies et jardins potagers sous le même ban audit lieu, joignants à la veuve Renier MOYSE, à Antoine BRASSEUR, au ruisseau et au chemin (63).

GASPAR LOCHET ET MARIE THÉRÈSE MONCHAMPS

La dernière proclamation eut lieu le vendredi 28 février 1772 ... le moulin, l'usine à canons, by, coup d'eau, les 2 prairies et jardins potagers furent acquis par Gaspar (Jean Gaspar) LOCHET pour 4125 florins brabant.

Jean Gaspar LOCHET épousa en premières noces Marguerite SERWIR le jeudi 21 février 1754 à Olne. Il se remaria le 28 janvier 1771 avec Marie Thérèse MONCHAMPS, ils eurent un fils, Jean Thomas, né à Olne le 22 janvier 1774.

JEAN THOMAS LOCHET

Jean Gaspar LOCHET décéda le 24 janvier 1790 à Olne. Son fils, Jean Thomas, hérita des deux usines.

Jean Thomas LOCHET sera toujours cité comme meunier. Pourtant, au début du 19^e siècle l'usine avait une production de 36 gros canons par jour. Jean Thomas affermait probablement son usine à canons. **Quand il légua ses biens en 1841, l'usine à canons n'existait plus.**

Il décéda le 19 janvier 1844.

BUREAU DE BIENFAISANCE D'OLNE

Aux termes de son testament olographe daté du 1 octobre 1841 enregistré à Liège le 23 janvier 1844, signé LAVALLATE et déposé pour minute au protocole de monsieur VARLET, notaire à Soumagne; la délivrance de 6 legs a été faite conformément à la loi, au Bureau de Bienfaisance d'Olne par Anne Catherine Pétronille LOCHET, épouse de Henri MAIROLT de Fraipont par acte passé devant le notaire VARLET le 13 mai 1845.

Ledit Jean Thomas LOCHET était propriétaire des immeubles aux titres ci-après, savoir :

A. Propriétés bâties et foncières du premier lot. Le moulin, biez, cours d'eau, vanne, maison d'habitation, buanderie, étables, le jardin repris au n° 466, et partie du pré du n° 465 du cadastre à titre d'héritier de Gaspar LOCHET son père ...

GILLES HEUSSE ET MARIE ANNE LAHAYE

Mercredi 11 octobre 1854 ... les membres du Bureau de Bienfaisance de la commune d'Olne; Jean François Guillaume SPIRLET, bourgmestre; Désiré LERUTH, curé; Pierre Jean PONDUIR, négociant et président du Bureau; ont requis le notaire soussigné (Jean Charles REGNIER) d'exposer en vente aux enchères publiques diverses propriétés bâties et foncières appartenant au bureau de bienfaisance de la commune d'Olne et de Nessonvaux.

1^e lot. *Un moulin à farine avec tous les ustensiles y attachés, biez, cours d'eau, vanne et dépendances, une maison d'habitation, une buanderie, une écurie, une étable, un rang de porcs, un jardin légumier et un pré, le tout contigu, repris sous les numéros 465, 466, 467 et 468 du plan cadastral section C et mesurant avec les emplacements des bâtiments, 50 ares 41 centiares...*

Les 7 lots en masse (y compris le n° 1) à la mise à prix de 34100 fr. ont été adjugés 36000 fr. à monsieur Gilles HEUSSE, propriétaire et maître d'usine domicilié à CHINHOTTE, commune d'Olne, ici présent et acceptant, à 5 heures et 30 minutes de l'après-midi (64).

Les Heuse reconstruiront l'usine à canons de fusil ainsi que 6 forges de canonnier sur la parcelle n° 465. Apparemment, le moulin à farine et l'usine à canons ont chacun leur roue hydraulique. Les deux usines seront vendues séparément en 1881, le moulin à farine avec chute d'eau portait le n° cadastral 467^b et l'usine à canons avec chute d'eau le n° 467^a.

PARTAGE DES USINES ET FORGES ENTRE LES ENFANTS DE GILLES HEUSSE ET DE M. A. LAHAYE

Mardi 3 mai 1881 à 10 heures du matin ... Marie Anne LAHAYE, propriétaire, veuve de Gilles HEUSSE demeurant à Olne; ses enfants : Catherine, négociante domiciliée à Liège, rue Neuvise n° 41; Marguerite, sans profession domiciliée à Olne; Gilles, entrepreneur domicilié à Olne; Léonard, fabricant d'armes domicilié à Nessonvaux; Clément, fabricant d'armes domicilié à Olne; Henri, mécanicien domicilié à Fraipont; ont procédé à la vente des immeubles ci-après désignés :

1^{er} lot. Une maison d'habitation formant corps de logis avec ses dépendances, cours, jardins, tout un entouré de murs, étang, verger et pré, le tout formant un ensemble situé au lieu dit « Chinhotte » représentant les numéros 501^k, 501^l, 501^m, 503^l, 500^d et 502, section C du plan cadastral, mesurant un hectare, un are et 30 centiares...

11^{er} lot. Six forges à canons de fusil contiguës faisant les numéros 465^j, 465^k, 465^l, 465^m, 465ⁿ, 465^o.

13^{er} lot. Une usine à canons de fusil avec chute d'eau, faisant les n° 467^a, d'une contenance de 120 mètres carrés...

14^{er} lot. Un moulin à farine avec dépendances, chute d'eau, maison d'habitation, étable, remise, jardin, prés et bosquet repris sous les n° 467^b, 468^a, 466, 464, 463, 462 et 461 section C de la commune d'Olne, d'une contenance d'un hectare, 11 ares, 39 centiares.

19^{er} lot. Une terre sise au lieu dit « Campagne », faisant les n° 1 et 3 section B du plan cadastral, mesurant un hectare et 24 ares, joignant la grande route et la rivière de Vesdre.

Le 1^{er} lot a été adjugé moyennant le prix de 12000 fr. à Gilles HEUSE-JORIS.

Le 11^{er} lot est revenu à Léonard HEUSE-CERFONTAINE au prix de 2500 fr.

Le 13^{er} lot a été adjugé moyennant le prix de 18000 fr. à Léonard HEUSE-CERFONTAINE.

Le 14^{er} lot exposé en vente a été adjugé moyennant le prix de 16000 fr. à Gilles HEUSE-JORIS.

Le 19^{er} lot a été adjugé au prix de 10000 fr. à Hyacinthe GRODENT, propriétaire domicilié à Olne.

Les 19 lots réexposés en vente, en masse, ont été adjugés moyennant le prix de 100000 fr. à monsieur Gilles HEUSE-JORIS. Après les deux heures réservées par les vendeurs pour confirmer ou infirmer la vente, ceux-ci ont déclaré d'un commun accord, savoir :

1. Infirmer la vente en détail telle qu'elle vient d'avoir lieu.

2. Confirmer celle en masse, moyennant le prix de 100000 fr. en faveur de Gilles HEUSE, co-vendeur.

Monsieur Gilles HEUSE a déclaré avoir acquis le 19^{er} lot moyennant ledit prix de 10000 fr. pour et au nom de monsieur Hyacinthe GRODENT (65).

=====

L'INDUSTRIE DES CANONS DE FUSIL À OLNE-CHINHOTTE

XVIII^E SIÈCLE

Les deux usines du lieu-dit « Aux Usines » furent construites dans la seconde moitié du 17^e siècle. Elles étaient épaulées par au moins 4 forges de canonnières. Si la dénommée « Petite usine » avait 3 bancs d'alésage, on peut penser que ladite « Grande usine » en contenait au moins quatre. Une troisième usine fut créée entre 1747 et 1772 dans l'enclave de Soiron à Olne-Chinhotte. En 1801, 16 ouvriers travaillaient dans cette usine; comme un banc d'alésage donnait du travail pour quatre personnes, on peut en conclure qu'il y avait 4 tours dans le bâtiment. Les forges de canonnières étaient composées d'un à 3 fourneaux.

CAPACITÉ DE PRODUCTION

Les deux usines de Soiron avaient la même capacité de production. Déjà en février 1673, l'usine de Goffontaine produisait 800 canons par mois, ce qui correspond à ± 10000 canons par an. En 1801, elles pouvaient employer chacune 16 ouvriers, l'usine de Goffontaine était à l'arrêt, celle de l'enclave à Olne-Chinhotte produisait 36 gros canons de fusil par jour, donc ± 10000 canons par an (66). Les trois usines d'Olne-Chinhotte avaient donc une capacité de production de ± 27500 canons par an.

MÉTHODE DE LA FABRICATION DU CANON DE FUSIL DU XVI^E AU XVIII^E SIÈCLE

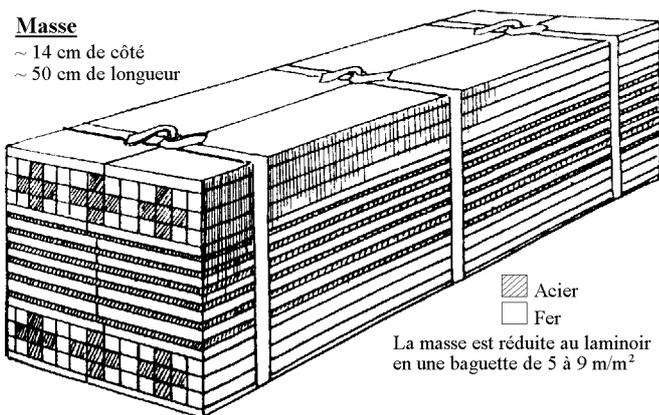
Le canon de fusil était formé à partir d'une lame de fer fabriquée dans les usines à battre les métaux (maka ou martinet). Le forgeron enroulait longitudinalement cette bande de fer autour d'un mandrin, puis soudait les deux côtés de la lame. Le tube, ainsi obtenu, était alésé au tour, dressé, puis blanchi par l'é mouleur. Ce canon est appelé le « **canon-platine** ».

XIX^E SIÈCLE

Au début du 19^e siècle, une autre méthode de fabrication vit le jour. La lame de fer fut remplacée par un ruban métallique que l'on enroula en spirale autour d'un mandrin. La soudure longitudinale du « canon-platine » fut remplacée avantageusement par une soudure hélicoïdale, ce qui renforça la solidité du canon. Volontairement ou par nécessité due à la pénurie de matières premières, on introduisit du fer et de l'acier (débris de toutes espèces) dans la composition du ruban. Ce mélange et le martelage à chaud du ruban donnèrent au canon une surface damassée à dessins irréguliers. On l'appela le « **canon-ruban-damassé** ». Cette surface damassée, au dessin aléatoire, ne permettait pas aux canonnières de s'exprimer artistiquement. Ils utilisèrent alors une méthode de fabrication beaucoup plus élaborée où la composition et la confection du ruban pris une importance considérable.

MÉTHODE DE LA FABRICATION DU « CANON-DAMAS »

Masse
~ 14 cm de côté
~ 50 cm de longueur



Le ruban sera obtenu par l'assemblage de 2 à 6 baguettes tordues, chauffées et soudées par martelage. La baguette était préparée à partir d'une masse composée de barres de fer et d'acier. La forme, l'épaisseur et la disposition de ces barres étaient déterminées par le canonnier. Cette masse sera ensuite passée au laminoir afin d'obtenir une baguette de section carrée de 5 à 9 m/m d'épaisseur. Chauffée au rouge, la baguette était ensuite torsadée de façon régulière sur toute sa longueur. Après avoir été formé, alésé, dressé et blanchi, le canon sera décapé à l'acide sulfurique pour faire ressortir le dessin du damas. Ce procédé, fort coûteux, était réservé aux fusils de luxe, principalement aux armes de chasse.

LE DESSIN SE REPRODUIT DANS TOUTE L'ÉPAISSEUR DE LA PAROI DU CANON.

La beauté et la finesse du dessin dépendaient de la qualité du fer et de l'acier, de la composition de la masse, de la régularité de la torsion des baguettes et de leur quantité pour former le ruban. Les combinaisons des deux métaux étaient nombreuses, certaines étaient brevetées, d'autres étaient tenues secrètes par les canonnières. Quelques uns parvinrent à agencer les différents métaux de la masse de manière à faire ressortir une inscription dans le dessin du damas, p.e. « **Léopold II Roi des Belges** ».

EXEMPLE DE COMPOSITION DE MASSE

Fig. 1.

Brevet d'invention n° 100238 délivré à M. E. Heuse-Lemoine
Pour une disposition de masse servant à obtenir le damas twist

Fig. 2.

30 juin 1892

Ancienne disposition

Masses

Nouvelle disposition

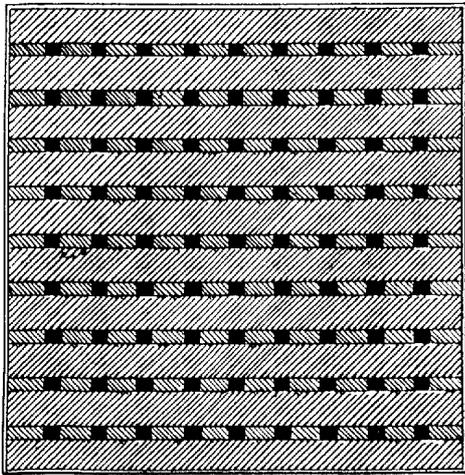
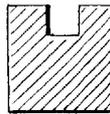
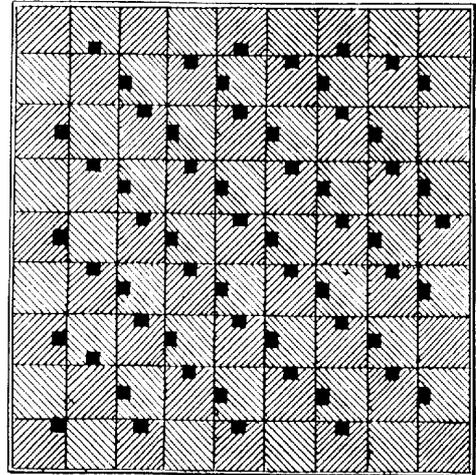


Fig. 3
Profil des fers



Grandeur réelle

Dans la disposition nouvelle
chacun des fils d'acier est
placé de façon à ne pas se

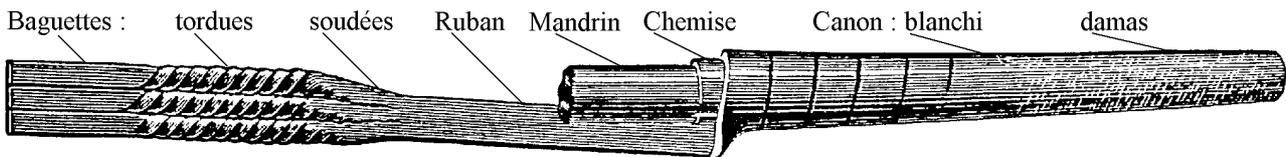


Moitié grandeur

Soit, 12 cm de côté

trouver dans la direction horizontale
ni dans la direction verticale d'aucun de ses voisins,
mais bien suivant l'inclinaison de l'angle de 45°

Moitié grandeur



LA CONFECTION DES CANONS DE FUSIL EN DAMAS DONNA À LA FORGE UNE PLACE PRIVILÉGIÉE DANS LE PROCESSUS DE LA FABRICATION DES CANONS. LEUR NOMBRE AUGMENTA TRÈS RAPIDEMENT, NOTAMMENT À OLNE-CHINHOTTE.

Le cadastre primitif d'Olne de 1833 relève 4 forges pour braser les canons de fusil, mais les actes notariés de 1837 et 1838 attestent d'une présence d'au moins 14 forges à Olne-Chinhotte, dont 6 ont été construites en 1835. Cette brusque augmentation pourrait confirmer la généralisation de la fabrication des « canons-damas » vers 1835. Ernest HEUSE-LEMOINE, président de l'Union des fabricants de canons de la vallée de la Vesdre, qui défendait cette date, est né à Olne-Chinhotte le 19 janvier 1834.

Vaux-sous-Olne, dont Olne-Chinhotte et Thovoie sont le berceau des maîtres usiniers tels que : MORAY-PIRARD, MORAY-GORLIER, HEUSE-LEMOINE, HEUSE-RIGA. Leurs canons en damas ont été vendus, par milliers, dans tous les pays industrialisés.

QUELQUES CITATIONS

Joseph FRAIKIN, directeur (1908-1946) du banc d'épreuve de Liège : « Les canonnières de Nessonvaux, HEUSE-RIGA, HEUSE-LEMOINE et DELCOUR éclipsèrent ceux de Paris et de Saint-Etienne (Armurerie liégeoise, juin 1931).

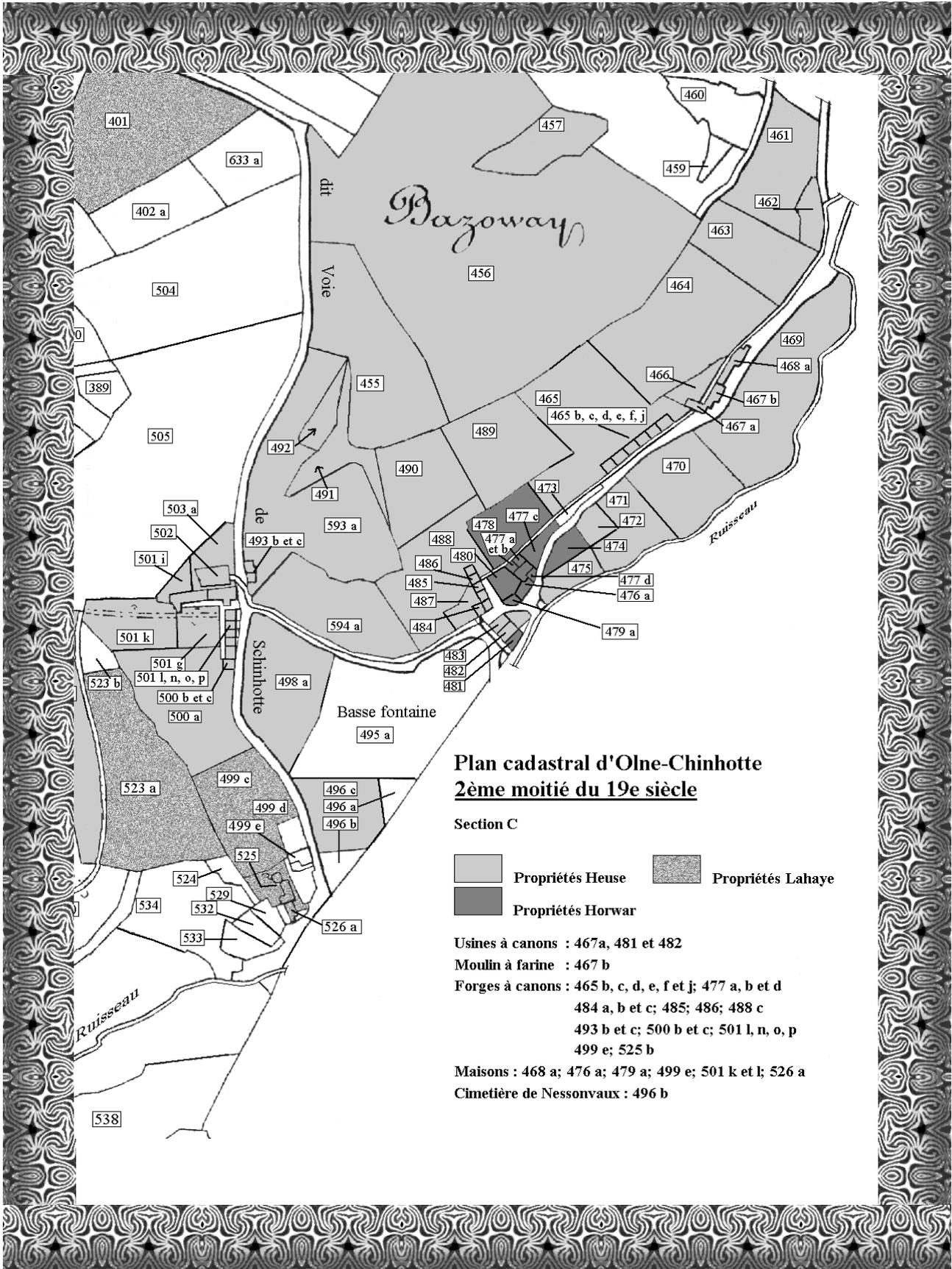
Exposition Universelle et Internationale de Paris, 1900 : « Malgré la faveur accordée aujourd'hui aux canons d'acier, la fabrication des canons en damas de M. Heuse-Lemoine, à Nessonvaux, conserve une telle perfection, ses produits jouissent encore à Liège et à l'étranger d'une telle réputation, que le jury de 1900 n'a pas hésité à lui accorder, comme celui de 1889, une récompense exceptionnelle », c'est-à-dire, un « Grand prix unique » pour les canons.

BERNARD et C^{ie}, 1906 : « Tout le monde connaît les célèbres canons damas Crollé Heuse-Lemoine. Pour la fabrication des damas, c'est la première firme du monde entier ».

LE SYSTÈME « BERGER » MIT FIN À LA FABRICATION ARTISANALE DES CANONS DE FUSIL. DORÉNAVANT, LE CANON SERA PRODUIT EN PERÇANT DANS LA MASSE UNE BARRE D'ACIER.

SITUATION DE L'INDUSTRIE DU « CANON-DAMAS » À OLNE-CHINHOTTE AU XIX^E SIÈCLE

Le cadre est formé à partir de la canne en damas de Léopold Heuse



AGGLOMÉRATION DE NESSONVAUX-FRAIPONT

NESSONVAUX-VILLAGE

Dans l'Ancien Régime le village de Nessonvaux était administré par l'avouerie de Fléron.

Au 15^e siècle, « Ason Vaux » (Nessonvaux) est un lieu-dit « *del ville de Vaux de soulz Oisne* » situé au confluent du ruisseau de Vaux et de la rivière de Vesdre « *alle forche du rivé et delle grande eawe* », page 126.

SENS ORIGINAIRE DU NOM

A l'origine, Nessonvaux était cité sous le nom de « **Ason Vaux** » ou « Asonvaux », ce qui veut dire « être au bout de Vaux ». Dans le dictionnaire de l'ancienne langue française de J. Godefroy, nous trouvons; « ASSON » être au bout de, à la fin, il se trouve dans quelques noms de lieux : Ason Bouvignes; Ason Chienrue dans la commune de Bouvignes.

Le lieu-dit n'est cité que 9 fois de 1366 à 1494.

LA GRAPHIE DU MOT D'ÂGE EN ÂGE

« **ason vaux** » est cité pour la première fois le 3 juin 1437 (cour de justice de Fléron n°1 (1366-1511)) : *assavoir une cour, maison, jardin et assise séantes en Vaux, jondants à COUNET de Vaux et aux héritages qui furent Pirar LECHET condist en ason vaux et 5 journal de trix gisant engomenvaux* (Gomélevay).

6 février 1441 ... *Collet le MASENGE doit 13 sty darvoine sur sa cour, maison, jardin et assise jondant dessur al voye qui va de Hancheit et daultre costé vers Fraipont à commune de Vaux et d'aultre costé aux héritages qui furent Balduin de nasonvaux* (1).

2 mai 1447 ... *Johan d'asonvaux ... gisant sur 3 jounals de tri en une pièce extante en lieu condist Gomeyreveal jondant à Pirar SANGNOU vers Goffontaine* (2).

23 juillet 1460 ... *une maison située en Vaux desous Oelne en lieu condist en esonvaux ... jondant darval à Collette de Vaux* (3).

12 janvier 1461 ... *une maison gisante en nessonvaux que tient et manie à présent COLLETTE de Vaux jondant d'une part alle eawe de Vese* (4).

22 février 1461 ... *Jacquemotte de nassonvaux ... COLLETTE de nessonvaux* (5).

25 janvier 1463 ... *COUNET manant en assonvaux* (6).

26 avril 1479 ... *Johan fils COLLETTE d'essonvaux* (7).

16 novembre 1494 ... *COLLET de nason Vaux* (8).

Le mot « Nasonvaux » se généralisera jusqu'au milieu du 16^e siècle, ensuite il prendra deux « s » et atteindra sa forme définitive à la fin du 16^e siècle.

NAISSANCE DU VILLAGE DE NESSONVAUX

Le lieu-dit devint une entité attractive à partir de 1498 quand Henry DOMBRET y construisit la première usine. Celle-ci est définie comme un « marteau », c'est-à-dire une usine à battre les métaux.

Si la plupart de nos villages ont grandi autour d'une église, Nessonvaux, par contre, s'est développé en harmonie avec son maka. L'usine se trouvait aux n° 319 et 320 du cadastre actuel, cour Monville située au centre du village. Commencée en 1498, la construction du maka était terminée le samedi 14 septembre 1499. Un bâtiment, édifié à côté du maka, comprenait une « grosse forge » au rez-de-chaussée et un appartement au premier étage (n° 320 du cadastre). Comme le maka et la forge avaient le même coup d'eau et que leur roue était en parallèle, on peut supposer que les deux usines ont été bâties en même temps. Rappelons que Nessonvaux-Village n'a jamais contenu d'église.

**NOUS POUVONS CONSIDÉRER HENRY DOMBRET COMME LE FONDATEUR DE NESSONVAUX.
D'AUTANT PLUS, QUE SES DESCENDANTS PRENDRONT UNE PART CONSIDÉRABLE DANS L'ESSOR
DU VILLAGE.**

LE PREMIER MAKI DE NESSONVAUX

BÂTIMENTS N° 1 ET 2

LE MANUSCRIT CI-DESSOUS PEUT ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME L'ACTE DE NAISSANCE DE NESSONVAUX

Oeuvres de reportation faite l'an XIII IIIXX et XVIII de moys de ... le ... jour

La mesme dit a ce jour ... sont comparut pardevant nous la cour et justice delle towerye de Fléron; Collet de Nassonvaux; Nisey de Nassonvaux; Wilheame de Vaux; Jera de Vaux; Counot et Johan Counot, Ferive et André de Vaux; Michel MERLOT ... masniers et surcéans (habitants) del vilhe de Vaux de soubz Oesne, tous pour une main d'une part et Henry DOMBRET d'autre part, cy quelle lamesme les susdits masniers, tous par une main furent a ce tellement conseiller qu'ils reportèrent sus en la main de Henry de Bolsée, nostre souverain mayeur, **une pièce d'héritage gisant en Nassonvaux, pris sur des convenances et aisemens del ville de Vaux de souz Oisne** ... jondant lesdits héritages a rivé qui vient de Vaux jusqu'à une borne qui git alle forche (croisement) dudit rivé et del grande eawe (Vesdre) et chy dit borne mesme va a ligne sur une borne qui git al **Stat** dessous le rocher et cette dite borne va a ligne oultre la cresse del roche jusqu'à Torchet (lanterne) del rocher résidant al voie par delà le boton (bout) del liche (frontière ou veilleuse) et ledit torchet deledit rocher font borne en allant à ligne sur une borne gisant de coest la voie, et en allant sur long la voie sur une aultre borne gisant à rive par dessus, et che faisant lesdits masniers tous ensemble et par une main enommé et en aine dudit Henry DOMBRET cy qu'elle à notre enseignement en fut advesty ... et payant ledit Henry DOBRET aux susdits masniers la somme de 10 florins monnaie liégeoise 20 aidants la pièce une fois à payer et encore payant chaque an héritablement ledit Henry le cens a notre Dame d'Aix por la place, deux aidants et demi et pour le cop del eawe (coup d'eau) deux aidants et demi, encore condition que ledit Henry doit détourner le pont devant le chenal tellement que nulle faute ne puisse advenir aux susdits masniers...item doit ledit Henry tellement détourner le pont al venir que l'on y puisse passer à pied, et encore doit avoir une voie parmi ledit héritage que l'on puisse charrier avec toutes les charrettes ... (9). Torchet = lanterne ou coin de la roche

EMPLACEMENT DES PREMIÈRES USINES DE NESSONVAUX, 1498



14 septembre 1499 ... comparurent Henry DOMBRET d'une part et Johan REMACLE delle rey d'autrepart, lequel la mesme ledit Henry DOMBRET fut sy conseillé que y reportat sus en le main de Henry de BOLSEE nostre souverain mayeur cinque cens et demy de plat fers de trois sortes de laquelle des trois qui plaisa avoir audit Johan REMACLE, gisant lesdits **fers sour le martealx Henry DOMBRET a Nassonvaux** ... payant ledit Johan REMACLE audit Henry DOMBRET la somme de six vingt et douze ponscula de borne ... (10).

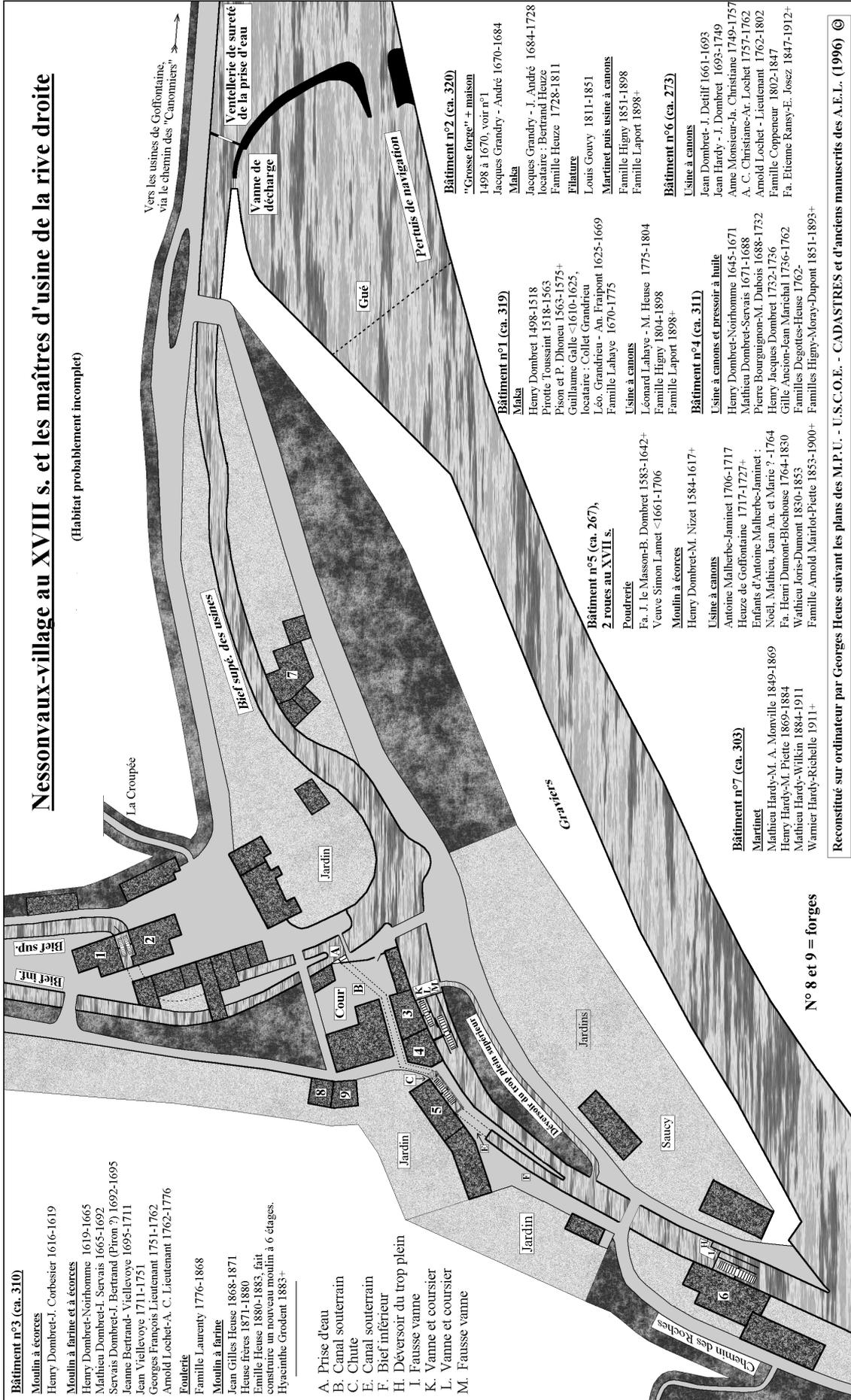
1518 ... le jour des plaids généraux del saint Remy, sont comparu pardevant nous Henry DOMBRET d'une part, Johan, Goefrin, Henry, Tourite ses enfants d'autre part..., ledit Henry reporta cinque quartron de plat fer ... gisant ledit fers sour la cour, maison, jardin, marteal et oulfrisse... au nom de Pirotte fils Tossaint de NOIRFALLIZE bourgeois de Liège ... (11).

27 juillet 1527 ... Henry DOMBRET forger avec lui Johan, Godfroid, Burnal (Bernard), Torette (Dorothee) soeur de Saint Christophe d'une part et Henry et Cloes fils dudit Henry DOMBRET (12). **19 juin 1536** ... Henry DOMBRET fils de Henry DOMBRET laisné d'une part et Henry son fils.

Le 8 octobre 1537 ... Henry DOMBRET reporte à son fils Bernard la 4^e part d'une forge prise hors de la part dudit Henry son père (13). **1538** ... Henry fils d'Henry DOMBRET le jeune,

Henry père et Henry DOMBRET laisné, Johan CLOES et Bernard frères enfants dususdit Henry DOMBRET laisné.

26 juin 1541 ... Godefrien, Johan, Henry, Cloes et Thorette frères et soeur enfants de feu Henry DOMBRET de Vaux sous Oelne relouent les biens a eux échus par **la mort et trépas de leurdit père**.



Nessonvaux-village au XVIII s. et les maîtres d'usine de la rive droite

(Habitat probablement incomplet)

- Bâtiment n°3 (ca. 310)**
 Moulin à scories
 Henry Dombret-J. Corbesier 1616-1619
- Moulin à farine et à scories**
 Henry Dombret-Norihomme 1619-1665
 Mathieu Dombret-J. Servais 1665-1692
 Servais Dombret-J. Bertrand (Piron ?) 1692-1695
 Jeanne Bertrand-Viellevoye 1695-1711
 Jean Viellevoye 1711-1751
 Georges François Lieutenant 1751-1762
 Arnold Lochet-A. C. Lieutenant 1762-1776
- Foulerte**
 Famille Laurenty 1776-1868
- Moulin à farine**
 Jean Gilles Heuse 1868-1871
 Heuse frères 1871-1880
 Emile Heuse 1880-1883, fait construire un nouveau moulin à 6 étages.
 Hyacinthe Grodent 1883+
- A. Prise d'eau
 B. Canal souterrain
 C. Chute
 E. Canal souterrain
 F. Bief inférieur
 H. Deversoir du trop plein
 I. Fausse vanne
 K. Vanne et coursier
 L. Vanne et coursier
 M. Fausse vanne

Bâtiment n°5 (ca. 267), 2 roues au XVII s.
 Poudrerie
 Fa. J. le Masson-B. Dombret 1583-1642+
 Veuve Simon Lamet <1661-1706

Moulin à scories
 Henry Dombret-M. Nizet 1584-1617+

Usine à canons
 Antoine Malherbe-Jammet 1706-1717
 Heuze de Goffontaine 1717-1727+
 Enfants d'Antoine Malherbe-Jammet :
 Noël, Mathieu, Jean An. et Marie ? -1764
 Fa. Henri Dumont-Blochouse 1764-1830
 Mathieu Joris-Dumont 1830-1853
 Famille Arnold, Marlot-Piette 1853-1900+

Bâtiment n°6 (ca. 273)
 Usine à canons
 Jean Dombret - J. Detiff 1661-1693
 Jean Hardy - J. Dombret 1693-1749
 Anne Monsieure-Ja. Christiane 1749-1757
 A. C. Christiane-Ar. Lochet 1757-1762
 Arnold Lochet - Lieutenant 1762-1802
 Famille Coppeneur 1802-1847
 Fa. Etienne Kansy-E. Josez 1847-1912+

Bâtiment n°7 (ca. 303)
 Martinet
 Mathieu Hardy-M. A. Momville 1849-1869
 Henry Hardy-M. Piette 1869-1884
 Mathieu Hardy-Wilkin 1884-1911
 Wannier Hardy-Richelie 1911+

Bâtiment n°8 (ca. 311)
 Usine à canons et pressoir à huile
 Henry Dombret-Norihomme 1645-1671
 Mathieu Dombret-Servais 1671-1688
 Pierre Boungnon-M. Dubois 1688-1732
 Henry Jacques Dombret 1732-1736
 Gilles Ancion-Jean Marichal 1736-1762
 Familles Degottes-Heuse 1762-
 Familles Higny-Moray-Dupont 1851-1893+

Bâtiment n°9 (ca. 319)
 Mûla
 Henry Dombret 1498-1518
 Pirotte Toussaint 1518-1563+
 Pison et P. Dhoneu 1563-1575+
 Guillaume Galle <1610-1625,
 locataire : Collet Grandjeu,
 Léon Grandjeu - An. Fraipont 1625-1669
 Famille Lahaye 1670-1775

Usine à canons
 Léonard Lahaye - M. Heuse 1775-1804
 Famille Higny 1804-1898
 Famille Laport 1898+

Bâtiment n°2 (ca. 320)
 "Grosse forge" + maison
 1498 à 1670, voir n°1
 Jacques Grandry - André 1670-1684

Mûla
 Jacques Grandry - J. André 1684-1728
 locataire : Bertrand Heuze
 Famille Heuze 1728-1811

Filature
 Louis Gouzy 1811-1851
 Martinet puis usine à canons
 Famille Higny 1851-1898
 Famille Laport 1898+

Reconstitué sur ordinateur par Georges Heuse suivant les plans des M.P.U. - U.S.C.O.E. - CADASTRES et d'anciens manuscrits des A.E.I. (1996) ©

N° 8 et 9 = forges

LES ÉPOUSES D'HENRY DOMBRET SONT INCONNUES, ILS EURENT LES ENFANTS QUI SUIVENT :

1. Thorette ou Dorothée. 2. Godfroid.
3. **Bernard** épousa Maroie N. dont : Ysabeau X Collette STIENNE, Marie X Jacques Jean LE ROY.
4. **Cloes** épousa Marie N. dont : Johan, Henry, Franck, Paquea, Close, Catherine, Maroie. **Branche CLOES** de Nessonvaux.
- 2^{ème} mariage : 5. **Léonard**. 6. **Henry** dit le jeune. 7. **Maroie**
8. **Johan** épousa Marguerite, dont : Henry dit le Parmentier, Léonard, Maroie, Thorette et Johan.
9. **Catherine** qui épousa Paulus Wynand.

Le 5 juin 1542 ... Jehenne veuve de feu Counot MALHERBE et Cloes DOMBRET, ... *double vesture sur la forge et marteau de feu Henry DOMBRET.*

17 février 1544 ... Henry DOMBRET le jeune de Nassonvaux et Thorette sa soeur, Henry le PARMENTIER fils légitime de Johan DOMBRET comme troisième audit Henry son oncle.
Thorette fille légitime de feu Henry DOMBRET de Vaux sous Oelne soeur de Saint Christophe d'une part et Henry le PARMENTIER de Nassonvaux d'autre part.
Léonard, Johan, Henry, Maroie, Catherine enfants légitimes de feu Henry DOMBRET de second mariage et Thorette soeur audit Henry le PARMENTIER (14).

1548 ... Cloes DOMBRET, oncle de Henry le PARMENTIER.

7 janvier 1549 ... Léonard fils de Johan DOMBRET de Vaux sous Oelne et Cloes DOMBRET frère audit Johan.

8 juin 1553 ... Dorothée fille du premier mariage de feu Henry DOMBRET jadis de Vaux sous Oelne dit Nassonvaux et Piron de Seraing KLERCQ sy que mari à Maroie aussi fille légitime du 2^e mariage de jadis Henry.

1553 ... Mathieu dit Mathot CORBESIER mari à Senton fille de feu Henry GERNEA.

FAMILLE ANSEILHON

7 avril 1553 ... comparurent Pirotte de NOIREFALLIEZE bourgeois de Liège d'une part, Henry ANSEILHON de Prailhon d'autre et de tierce costé Francke fils de feu Mathieu NIZET de Nassonvaux souz Oelne, la mesme ledit Pirotte reporta audit Henry tout tel droit et action qu'il avait en *la forge, by et oulhyne de marteau qui jadis fut à feu Henry DOMBRET gisante audit Nassonvaux* que ledit Pirotte en portait vesture par vertu d'une certaine double vesture ... sansuit la mesme ledit Henry reporta le droicte moitié de la susdite forge et oulhyne de marteau audit Franck (15).

17 juin 1553 ... comparurent Jehenne veuve de feu Henry ANSEILHON d'une part et Johan et Toussaint ses deux fils d'autre part et de tierce costé Pirotte ANSEILHON leur oncle bourgeois de Liège, ladite Jehenne reporta la moitié de la forge à Johan et Toussaint ses deux fils, la mesme lesdits Johan et Toussaint reportèrent à Pirotte ANSEILHON leur oncle ladite moitié de la forge à condition que s'il advenait que ledit Pirotte nenisse point d'hoire (héritiers) légitime, quant adoncq après décès dudit Pirotte ladite moitié de forge doit retourner en profit des enfants de Henry ANSEILHON (16).

5 octobre 1556 ... Lyna fils Johan DOMBRET et Dorothée espouse de Johan BERTELEMY aussi fille de Johan DOMBRET relouent tous les biens de leur soeur, jadis Dorothée de Saint Christophe.

Henry le PARMENTIER (DOMBRET) de Nassonvaux sy que mari et mambour de Marguerite fille de feu Johan NIZET (Johan et Piron enfants de feu Johan NIZET).

16 novembre 1556 ... Johan et Henry frères, enfants de feu Henry DOMBRET avec eux Paulus WYNAND mari à Catherine leur soeur ensemble Henry le MACHON mari à Dorothée fille Johan DOMBRET reportèrent 2 muits de spelte à Piron de Seraing (mari de leur soeur Maroie) qu'ils avoient sur tous les héritages qui furent à Dorothée fille du 1^{er} mariage de jadis Henry DOMBRET.

12 novembre 1556 ... Johan et Godfrin DOMBRET et Maroie espouse jadis à Bernard DOMBRET relouent tous les biens à eux échus par les morts et trépas de Dorothée jadis soeur de Saint Christophe leur soeur.

1556 ... NIZET fils de feu Johan NIZET de Vaux souz Oelne et Henry le PARMENTIER de Vaux souz Oelne.

1558 ... Maroie veuve de Cloes DOMBRET.

1560 ... Johan fils de feu Johan NIZET dit de TILHOU.

1560 ... Maroie veuve de feu Cloes DOMBRET et Henry son fils et Henry mari à Maroie sa fille.

FAMILLES D'HONEUX ET PISON

27 mai 1563 ... comparurent RAES BERTHOLLET bourgeois de Liège partie faisant tant pour lui que pour Remacle de NOIREFALLIEZE dist de POULHONS son beau-père et aultres ses frères et beaux-frères, pour une quatrième part, Pirotte dist le ROSSEA et Arnotte DE MONT d'umy partie faisant pour une quatrième part, Mengoie delle XHURE sy que mari et mambour de Hellevit son espouse que autrement avoit esteit espouse à défunt Renard BAWIN ... et Pison fils Antoine PISON de Marchiet de Theux d'aultre part, la mesme ledit Raes BERTHOLLET et consorts comme hoires et représentants défunt Pirotte TOUSSAINT reportèrent tous tel droit et action que chascun d'eux avoit aux places, boys et copt deawe de la forge que soloit estre érigé en Vau desoub Aulne qui jadis fut à défunt Henry DOMBRET, en tel degreit quelle est présentement, parmy par ledit PISON premièrement acquittant ladite forge de cens des seigneurs et encor parmy rendant aux desdits RAES, BERTOLLET et consorts comme hoires et représentants ledit feu Pirotte TOUSSAINT chasque an héritablement 3 cens de plat fer ... la mesme comparu PISON lequel reporta le droite moitié part qu'il avoit aux places boys et copt deawe de la forge ... en main de Pierre DHONEU ... Nous la courte et justice de Fléron que l'on dist de la vouerie nostre Dame Daix, ce aujourd'hui 27 jour de mois de juin a comparu en lieu de Vaux Soulz Aulne que por illecque faire visitation de la forge, bys, place, oullhine et appartenances que jadis fut à défunte Henry DOMBREYT ... avons trouveit et voyu oculairement que ladite forge et oullhine estoit toute écümée et y avoit unq vieux arbre avecque plusieurs vieux boz de fier, y avoit aucun vieux bois de maisonnage que gyssoient sor la place, les bys rompus et remplis en plusieurs lieux le chenna de petite valeur ... que por renettoyer les bys y falloit bien environ 60 journées a pris chascun de un florin liégeois ... présent Maroie veuve de feu Cloes DOMBREYT partie faisante tant par elle que por gardeit le droit de ses enfants avec elle Henry fils Cloes DOMBREYT ... (17).

24 janvier 1565 ... **contrat** entre Pierre D'HONEU bourgeois et marchand de Liège et PISON de Marchiet de Theux ... d'aultre part fut dit et remonstré comment ledit Pierre avoit adjourné ledit PISON pour paiement de 404 florins 12 aidants liégeois et 4 florins qu'il lui avoit déboursé à la réfection de la forge et marteau ... doncque se estoient accordez en mode que sensuit ... que combien que ledit PISON ay et droit de propriété à ladite forge, néanmoins sera tenu léallement et fidèlement laburrier et ouvrier soulz ledit Pierre comme serviteur en lui livrant unq cent de barreaux de fer, ledit PISON lui sera tenu de livrer unq cent par poix à ladite forge de platines, marchandise livrable et marchant à aultre, et pour chaque cent ledit Pierre lui sera tenu payer por le chascun, 3 florins 15 aidants liégeois, et devra ouvrir en fourniture jusque atteint qu'il ay ledit PISON satisfait ... s'ensuit :

DESCRIPTION DE LA FORGE

... les ustensiles et appendices à ladite forge, premier 7 paires de tenaille et une paire servante a marteau, item 2 petits marteau alle main, item 2 forgons, une grande bigorne, 1 gros marteau avecque le hols, 1 petit marteau avecque encor une hols y appartenant, item 2 grandes englumes servante à **gros marteau** et une petite servante à **petit marteau** (18).

1565 ... Maroie veuve de feu Bernard fils à feu Henry DOMBREYE jadis de Vaux soub Oelme et Colet STIENNE de Nassonzvaux mari à Ysabeau et marie toutes deux filles dudit feu Bernard.

1565 ... Lynda DOMBRET mari à Barbe Loys THOMAS.

1566 ... Henry dit le PARMENTIER (DOMBRET) et Henry CLOES (DOMBRET).

1567 ... Henry le PARMENTIER de Nassonzvaux reporte à PISON le platenier dudit lieu une maison gisante audit lieu.

1567 ... Paulus, Stienne et Collet enfants de feu STIENNE de Nassonzvaux.

1569 ... **Alle neuve voie.**

1569 ... Johan, Henry, Cloes et Franck enfants de feu Cloes DOMBRET, Maroie espouse de Henry Lamben FOVARGE de Soumagne et Catherine espouse de Pacquea Johan le BRESSEUR.

1570 ... Henry et Léonard enfants de feu Johan DOMBRET relouent tous les biens qui leur sont échus par la mort de leur père et de marguerite son espouse.

1570 ... **Collard dit le petit Colla de Joze et Noel (PONCELET) de Theux mari et mambour de Jehenne fille dudit Collard** (convenances de mariage, Fléron n° 12,9 et 232) (et consulter, Les usines de Pepinster, à paraître).

1571 ... Pacquea dit le petit Pacquea moulnier en Vaux soub Oelne, fils de feu Cloes de Nassonval.

17 mars 1572 ... PISON renonce a touts telz droix elain et action qu'il avoit à la forge marteau huissinne qui jadis fut à feu Henry DOMBRET pour la somme de 850 florins liégeois au profit de Pierre D'HONEUX (19).

1573 ... Franck fils de feu Cloes DOMBRET mari à Urselle fille de feu Johan WILHEAME et Ysabea.

1574 ... Mathieu, Johan, Wilheame et Henry, Anne espouse de Colla le gros COLLA, Maroie espouse de Collette GRANDRIEU tous frères et soeurs de feu Wilheame HURAR par lui engendrent en Maroie son espouse, **HURAR dit delle forge à Mosbeux.**

1574 ... Wilheame et Mathy frères et enfants de feu Mathieu NIZET de Nassonval par lui engendrés en feu Hubinne, Franck leur frère mari à Gennon; Nizet et Maroie épouse de Thoms GROUMEA enfants de Mathieu.

FAMILLES NIZET CITÉES DANS LES ARCHIVES D'OLNE N° 1^{BIS} ET DE FLÉRON :

1474 ... NYZEZ de Hodimont le vieux. (Olne)

1523 ... Johan NYZE de Nessonvaux et ses 2 fils Nize et Johan. (Olne)

1528 ... Johan NYZET de Vaux-sous-Olne dit de Tilhou. (Olne)

1538 ... NYSEY de Falhy. (Olne)

1540 ... NIZE le Bresseux de Soyron et Johan NYZE de Nessonvaux son **frère.** (Olne)

1550 ... Johan et Mathieu NIZET.

1553 ... Feu NIZET de Soyron fils de feu NIZET l'aisné jadis de Vaux soub Olne.

1556 ... Feu Johan NIZET marié à Béatrix, enfants : Catherine espouse de Henry le Parmentier (DOMBRET), Nizet, Johan et Piron.

1561 ... Nizet de Hancheit et Johan dit de Tilhou, mari à Béatrix, son **frère.**

1576 ... Isabea fille de Johan TILHOUX épouse de Wilheame de PRAILHON le jeune.

1579 ... Arnould DARGENT si que mari à Barbette fille de feu Johan GARRIN de Tawe.

Colla DAMOUR sy que mari à Barbette fille de feu Wilheame GUERRIN de Tanwé par lui engendrée en la fille de feu Mathieu NIZET de Nessonvaux d'une part et Wilheame GUERRIN le jeune son beau-frère.

13 juin 1575 ... *Pardevant nous comparurent Johan GERRIN demeurant à Tauwe si que mari à Mabelle sa défuncte espouse fille de feu Mathieu NIZET de Nassonval d'une part, Johan GERRIN le jeune son fils daultre et de tierce costé Johan PIRON le jeune moulnier dudit Vaux, la mesme Johan GUERRIN laîsné reportat et renonchat aux humiers et vicaries qu'il avoit à raison de sadite espouse à la 3^e part des biens qui furent audit feu Mathieu NIZET au profit dudit Johan GERRIN le jeune son fils ... lequel reporta la 3^e part qu'il avoit a une maison jardin et assise extante en val et qui fut audit feu Mathieu NIZET en nom et en awe de Johan PIRON le jeune (meunier des moulins de Touvoie).*

MATHIEU NIZET ÉPOUSA HUBINNE DE NESSONVAUX. ILS EURENT LES ENFANTS QUI SUIVENT :

1. Nizet. 2. Wilheame. 3. Mathy. 4. Franck épousa Genon.

5. Maroie épousa Thomas GROUMEA (MAZOT ou MALHOT) dont : Thomas et Hubinne.

6. Mabelle épousa Johan GUERRIN, dont : Mathy, Johan et Barbette qui épousa Arnould DARGENT.

7. Pirette épousa Arnould le LABOUREUR.

8. Catherine épousa Wilheame GUERRIN, dont Mathy, Wilheame et Barbette qui épousa Colla

DAMOUR.

9. Houbinne épousa Wilheame Johan MARTIN.

1584 ... Maroie, fille de feu Johan DOMBRET et de Marguerite son espouse, jadis espouse de Gérard LEFEBURE et Johan et Louys DOMBRET frères et enfants de Léonard frère à ladite Maroie.

19 mars 1590 ... Henry DOMBRET le jeune d'une part et **Arnold HEUS de Henry Chappel demeurant à Goffontaine** d'autre part, lequel Henry avoit et parmy la somme de 125 florins brabant 10 aidants qu'il reconnu avoir reçu dudit Arnold que de sa libre volonte il reporta 4 stiers d'avoine de rente affectée sur une maison située audit Vaux auprès de la forge, de laquelle maison PISON de Nessonvaux en estoit advesty à la reportation de Johan Cloes DOMBRET ... (20).

1592 ... décès de Johan PIRON le meunier de « Touvoie ».

1593 ... Toussaint fils de Henry CLOES (DOMBRET).

1594 ... Johan PIRON le jeune de Nessonvaux (fils de Johan PIRON, le meunier de « Touvoie », et de Maroie).

MATHIEU ET LÉONARD, FILS DE JOHAN PIRON DE NESSONVAUX, PRENNENT LE SURNOM « LOCHET » AU COURS DU 17^E SIÈCLE.

Première maison de la famille LOCHET à Nessonvaux :

25 novembre 1588 ... Toussaint le GRY de Vaux soub Oelne reporta à Johan PIRON une maison, grange, jardin et appendices extante audit Vaux.

FAMILLE DE GUILLAUME GALLE ET D'ÉLISABETH DE BEYNE

7 juin 1594 ... Theunis BICART mari de Marie fille de feu Pierre D'HONNEUX ... de sa pure volonté reporta et donna en héritage à Guillaume GALLE, bourgeois marchand citain de Liège, les places, by, coup d'eau et forge extant en Vaux sous Oelne que ja (jadis) fut partenante à feu Henry DOMBRET (21).

8 janvier 1601 ... Johan et Loys DOMBRET enfants de feu Léonard; Barbe, Nicolas, Léonard et Marie enfants de Loys et de Barbette fille Collard de Kalleweux sa première épouse; Ysabea, soeur de Johan et de Loys, épouse de Léonard ALLARD dit des grosses pierres.

1601 ... Lambert fils Johan DOMBRET, marchand bourgeois de Visé et Anthoine Johan WILHEAME, beau-frère de Johan DOMBRET.

1602 ... Anthoine Johan WILHEAME et Henry DOMBRET le jeune son beau-frère.

1604 ... Henry DOMBRET CORBESIER de Nessonvaux et feu Henry DOMBRET.

21 avril 1608 ... Noël Jehan DELAVAL demeurant à Riessonsart et Collette Lyna GRANDRY de Theux, forger, habitant à présent en Nessonvaux.

1610 ... Johan PIRON dit le petit père et Colette GRANDRIEU platineur à Vaux Soulz Oelne.

3 mai 1610 ... pardevant nous comparurent Renier SIAN et Collette fils le petit COLLETTE, sy que comis et députez des villages de Vaux par Soulz Oelne et Nessonvaux, avec eux Bastin PRAILHON Jacquemain de Vaux, Spirlet BAUDUIN, Jean GIELET, son père, Gielet Lina NOEL dit le CERFF, Baulduin PETIT JEAN, Michel son gendre, le vieux COLLETTE, Nizet Jean PIRON, le Grand NIZET, Toussaint Henry CLOES (DOMBRET), Jean PIRON, Jehan NAYME le jeune, Anthoine Jean WILHEAME, Simon TOXHELET, Bastin GIPON, Colette LINA (GRANDRY), Henry Jacques le MASSON et Henry DOMBRET tous surcéans desdits Vaux d'une part, et honorable homme Guillaume GALLE marchand bourgeois de Liège daultre, la mesme lesdits commis et surcéans furent tellement conseilriez qu'ils reportèrent les places qu'ils prétendoient ledit Guillaume avoir empruns ou usurpé ... et ce au moyen et parmi la somme de trois doubles ducats qui la mesme furent en nostre présence livrés audits Renier et le jeune COLLETTE commis desdits villages ... (22).

28 mai 1610 ... Acte de notaire du 8 mai 1610 ... honorable Guillaume GALLE liquel remonstrant comment il avoit repris en héritage une uzine et marteau situé en Nessonvaux laquelle le voulant amplifier ... auroit pris aucune pièce des communs dudit Nessonvaux sans avoir préalablement obtenu congé ou licence des seigneurs de l'eglise notre Dame d'Aix ... (23).

28 mai 1610 ... arrangement entre Henry CLOES le jeune de Nessonvaux et Guilheame GALLE au sujet des terrains et chemins entourant la forge (24).

1611 ... Mathieu fils de Johan PIRON de Vaux Soubz Oelne. Anne épouse de Collette fils de Lina GRANDRIEU forger, et Noël fils Henry de GRANDRIEU d'Oelne.

1612 ... **Convenances de mariage** entre Piron fils de Jean PIRON et Jehenne fille de Bertrand Jean LE CLERC. Wilheame OLIVIER alias RENCHONET d'Ayeneux. Henry DOMBRET marchand bourgeois de Visé fils de feu Jean DOMBRET et de Clamence LE RUYTTE; Jean DOMBRET, brasseur bourgeois de Liège, Jean Franck DOMBRET bourgeois de Liège et Wilheame le LIMONIER de V.S.O.

27 novembre 1617 ... Guillaume GALLE et son épouse Lysbette de Beyne d'une part et Collette GRANDRIEU fils de Léonard GRANDRY d'autre part.. lesdits comparants ont déclaré avoir par ensemble fait compte finale de ce que ledit Collette peut avoir reçu des barres de fer ... (25).

1619 ... Mathieu Johan PIRON mari à Jehenne fille Antoine MALKUS delle Reid et son frère PIRON.

1621 ... Mathieu DOMBRET mari à Alice fille de feu Collette STIENNE laisné de Nessonvaux.

LÉONARD COLLET DE GRANDRIEU ET ANNE FRAIPONT

5 octobre 1626 ... acte de notaire du 23 juillet 1625 ... *Anthoine GRIGOIRE et Jean DE SLINS marchands bourgeois de Liège faisant tant pour eux que pour Christophe, Jean, Renard et Catherine enfants de feu Guilbeame GALLE et d'Elisabeth de Beyne d'une part et Léonard Collet de GRANDRIEU maître platineur demeurant en Nessonvaux d'autre, lesdits Anthoine et Jean furent sy délibérés qu'ils rendirent à tenir d'eux et de leur fils frères et soeurs et belle soeur audit Léonard les places, édifices, by, coup d'eau et forges à platinerie avecq toutes ustensiles extantes et appartenantes à ladite usine située audit lieu de Nessonvaux ... (27).*

1627 ... *Johan Franck DOMBRET et Marie MANGON son épouse, Collette Lynar GRANDRY platineur demeurant à Pépinster et Servais son fils.*

28 juin 1628 ... *Nizet, Piron, Mathieu et Léonard frères enfants de feu Jean PIRON († 1626) avec eux Simon fils Gilbert SYMON leur beau frère et Henry Jacques le MASSON (28).*

PLATINE DE CORSELET

9 décembre 1628 ... *Collette GRANDRY de Pépinster avec lui Lambert et Servais ses fils d'une part et demoiselle Marg. DEMONT veuve de Jean BUTBACHT : contrat pour la fabrication de « platines de corselet » (29).*

1630 ... *Melchior GRANDRIEU demeurant sur la rivière de Meuse entre Namur et Dinant et Henry Jacques le MASSON son beau frère Mathieu Johan PIRON de Nessonvaux vend un pré en lieu condist alle « **Trawee Pierre** ».*

2 décembre 1630 ... *Ysabea fille de feu Henry DOMBRET et Henry frère d'Ysabea ... Ysabea a déclaré de se mettre en estat de religion au cloître des soeurs de Halgne en Liège et de reporter sa part d'héritage obtenue par la mort de Henry DOMBRET et de Jehenne fille de feu Mathieu MATHONET de Theux (CORBESIER).*

1631 ... *Jean fils de Franck DOMBRET, drapier bourgeois de Liège, Lambert fils Collette Léonard GRANDRY de Nessonvaux.*

1633 ... *Henry DOMBRET et Collet le NOIRHOMME son beau-père. Léonard Jean PIRON déclare détenir une maison, courte et jardin contenance environ 1 journal gisante en Nessonvaux.*

6 février 1634 ... acte du 4 février 1634 (notaire). *Ont comparu, Jehan de FAVECHAMPS d'une part et Léonard, fils Collette GRANDRIEU maître forger, demeurant en Vaux sous Olne d'autre part, lequel FAVECHAMPS a cédé et transporté audit Léonard, premier la quatrième part de trois cens de platine de fer de façon condist storts compté cent et dix libure pour le cent que l'on doit livrer au pays de la cité de Liège, bonne denrée sans fraude, hors desquels se doivent discompter la quatrième part des cens des seigneurs tréfonciers, iceux constitués par rendage fait par devant la cour de justice de Fléron le 20 mai 1573 (en réalité, il s'agit du 27 mai 1563) par Raes BERTHOLET, commissaire, grand-père dudit FAVECHAMPS et ses cohéritiers au profit du fils d'Antoine PISON, de la place by, coup d'eau de la forge de Vaux-sous-Olne qui jadis fut à feu Henry DOMBRET, du depuis par ..., à feu Guillaume GALLE, et présentement estant audit Léonard par rendage que lui ont fait les enfants et représentants dudit feu GALLE, laquelle rente ledit Léonard payoit et aquitoit comme possesseur dicelle dite forge, Item a encore ledit FAVECHAMPS cédé et transporté audit Léonard 32 livres de plat fer, aussi rente que lui doyent et payent annuellement les représentants Henry DOMBRET dedit Vaux-sous-Olne (30).*

1634 ... *Collas DOMBRET MARICHAL, Loys son frère et Antoinette épouse de leur frère Léonard, et Piron Durant MASSON leur beau frère.*

1635 ... *Mathieu DOMBRET et Léonard GRANDRIEU, maître de forges. Henry DOMBRET dit le CORBESIER. Collas DOMBRET MARICHAL de Liège et Catherine NOEL femme à Jean DOMBRET de Nessonvaux son cousin.*

1636 ... *Catherine veuve de Jean DOMBRET († 1636) frère d'Henry.*

1637 ... *Lambert fils de feu Collette GRANDRIEU.*

1638 ... *Alice veuve de Mathy DOMBRET avec elle Collard son fils.*

1642 ... *Collas le XHARDE et Léonard Jean PIRON ambedeux bourgmestres de Vaux sous Oelne et de Nessonvaux.*

1643 ... *Jacques fils de feu Henry DOMBRET beau frère d'Alice Mathieu DOMBRET.*

16 octobre 1645 ... *Henry, fils de feu Henry CLOES alias DOMBRET.*

CLOES, FILS D'HENRY DOMBRET LE FORGEUR (1498) X MARIE, DONT :

1. **Johan.**
2. **Henry CLOES** alias Dombret épousa N. dont : Henry CLOES et Toussaint CLOES.
3. **Franck** épousa Ursule Wilheame, dont : Jean, bourgeois de Liège.
4. **Cloes.**
5. **Packeau**, meunier du moulin de Chinhotte, page 106 et 131.
6. **Maroie** épousa Henry Lambert FOVARGE.
7. **Catherine** épousa Johan le BRESSEUR.

1648 ... *Catherine veuve de feu Jean DOMBRET a mis hors de sa tutelle et mambourie Jacques et Léonard ses fils.*

30 avril 1652 ... *Collas fils de feu Collette GRANDRY avec lui Lambert le SACGS son beau-frère, item Henry DOMBRET dit le CORBESIER et Lambert GRANDRY, grand-père et oncle de Colla fils de feu Thoumson GRANDRY engendré au corps de Jehenne fille Henry DOMBRET, item ledit Lambert GRANDRY avec Gillet MOVEA aussi oncle paternel et maternel d'Anne, Colla et N. enfants orphelins feu Servais GRANDRY engendrés au corps d'Anne le MANSART, lesquels estoient intentionnés de rendre à proclamation une maison, jardin qui jadis furent à feu Collette GRANDRY.*

1656 ... *Mathieu fils de Léonard Jean PIRON.*

1660 ... *Léonard GRANDRY de Nessonvaux a accordé audit Mathieu DOMBRET de pouvoir parachever le bâtiment sur le by et coup d'eau de la forge dudit Léonard à charge qu'il devra nettoier et entretenir ledit by ainsi que le bastiment. Nizet le grand NIZET et Henry fils de Lambert GRANDRY maître forger. Henry DOMBRET et Albert LE MARECHAL son gendre.*

1661 ... *Jacques delle HAYE gendre feu Counet GEORIS et Noël Counet GEORIS son beau frère.*

1662 ... *Nicolas le XHARDE et son frère Noël de Drolenvaux.*

1663 ... *Henry GRANDRY fils de Lambert mari à Gilkenne HEUSE.*

Le seigneur de Fléron accorde le droit de pêche, dans la rivière de *Veche* depuis la *Travée pierre* jusqu'à la *voue des 3 royes*, à Charles Gouder de BEAUREGARD.

1666 ... *Nicolas GRANDRY gendre d'Henry CLOES demeurant à Nessonvaux.*

30 octobre 1667 ... *Testament de Catherine veuve de Jean DOMBRET en faveur de son gendre Léonard LOCHET, sa femme et ses enfants en récompense des faveurs et services qu'elle a reçu dudit Léonard et de sa femme ... fait en la maison dudit Léonard sise sur les Cheraux au ban d'Olne (31).*

1669 ... *Mathy Lina Jean PIRON, biens provenant de feu Léonard Jean PIRON.*

27 octobre 1670 ... *Emancipation de Jacques, fils de Lambert demeurant à Vaux soub Oelne condist Nessonvaux.*

1670 ... *Henry DOMBRET de Fraipont et Henry CLOES avec ses fils Jean, Henry, Pietter et Arnotte.*

1672 ... *Lambert GRANDRY résidant sur les Waides desseur Nessonvaux représentant feu Henry JACQUES (fils de Jacques LE MASSON) dudit lieu son beau frère. Jean fils de feu Lina Jean PIRON.*

1673 ... *Collas GRANDRY représentant son grand père Henry DOMBRET.*

1676 ... *Thiry GRANDRY gendre de feu Piron le BOURGUIGNON.*

1677 ... *Henry, Lambert et Jacques frères et Lambert de Julemont leur beau frère, tous enfants et gendre de feu Lambert GRANDRY et de feue Marguerite Henry JACQUES.*

PARTAGE DES BIENS ET SÉPARATION DE LA « GROSSE FORGE » DU MAKÀ

9 novembre 1669 ... *Testament de Léonard GRANDRY et d'Anne FRAIPONT, notaire 17 juin 1669, Léonard GRANDRY et Anne sa femme (fille de Toussaint FRAIPONT) ont dit par forme de volonté que tous leurs biens cens et rentes seront partagés également entre leurs filles et leurs héritiers, toutefois que les hoirs de feu Bertrand HEUS ne pourront rien prétendre du côté de Simon Jacques delle Sèche Haye jusque au présent pour le maka ni pour quoi que ce soit et de même ne pourra ledit Symon rien prétendre du costé desdits hoirs Bertrand HEUS aussy jusque au présent ... (32).*

20 février 1670 ... *Les orphelins de Bertrand HEUSE et de Gillette GRANDRY auront la « grosse forge » appendices et appartenances avec le coup d'eau et quelques ustensiles nécessaires a icelle avec **une belle commode maison extant deseur ladite forge** et la grange pardevant ladite maison le tout de fond en comble avec la place du fumier derier a l'estable voisin, item 18 verges petites de jardin et cortillage extante en Saucy avec encore la mitante parte du petit jardin desur le by (33).*

Remarque. Le deuxième maka de Goffontaine venait d'être édifié par Bertrand Heuze et Gillette Grandry.

La part des enfants Heuze fut acquise, le 26 octobre 1670, par Jacques, fils de Lambert GRANDRY, contre une rente de 134 florins et 5 pattars brabant. Consultez la page 137.

LE MAKÀ CONSTRUIT EN 1498 EST ACQUIS PAR LA FAMILLE LAHAYE

SIMON JACQUES ET ANNE GRANDRY

17 JUIN 1669 ... **SIMON JACQUES DELLE SÈCHE HAYE ET SON ÉPOUSE ANNE GRANDRY HÉRITENT DU VIEUX MAKÀ CONSTRUIT EN 1498.**

TOUSSAINT

19 mai 1699 ... *Le sieur Toussaint DELHAYE d'une part et Léonard DELHAYE d'autre part nous ont remonstré que le 19 mai 1699 feu Simon DELHAYE et Anne de GRANDRY conjoints leur respectif père et mère auroient conjointement fait leur testament par devant le notaire Pierre Pétry, par lequel ils ont voulu qu'après leur mort, les maisonnages, forges et biens qu'ils possèdent au lieu de Nessonvaux suivoient audit Toussaint leur fils, et suivant l'estimation qu'en avoit été faite, ledit Toussaint devoit fournir à chacun de ses frères et soeurs 1569 florins brabant, 105 pattars (34).*

16 mai 1714 ... *Léonard, Jacques, François, Anthoine DELHAYE, Jacques RENSONNET si que mari à Anne DELHAYE et Gèle DELHAYE, tous enfants et gendre de feu Simon DELHAYE et d'Anne GRANDRY, lesdits comparants ont déclaré en faveur de justice d'avoir esté entièrement fournis et satisfaits par Tossaint DELHAYE leur frère de tout ce dont ledit Tossaint estoit chargé par le testament de leur père et mère, notamment des 1500 florins brabant (35).*

3 mars 1732 ... *Tossaint LAHAYE a reconnu être redevable envers Marie DETILE, veuve de feu Léonard LAHAYE, sa belle-soeur, premier, de 612 florins 8 pattars 2 liards tant à raison de journées lui faites que d'argent lui prêté, et puis de 293 florins 16 pattars à raison de 4 canons de 73 florins 14 pattars de rente eschus au 9 mai dernier, revenantes ces sommes à 910 florins 4 pattars et 2 liards brabant, en payement d'iceux; il a cédé et transporté en faveur de sadite belle-soeur une pièce de prairie contenant 3 journals appelée **CHINE HOTTE** située au banc d'Olne ... il a obligé envers icelle sa maison et les usines qu'il possède au lieu de Nessonvaux (36).*

SIMON ET ISABELLE HUMBLET

7 mars 1733 ... **Testament de Toussaint Lahaye :**

il laisse à Isabelle LAHAYE sa nièce, fille de Léonard, une forme de lit avec rideaux, un lit, un traversier, 2 oreillers, 6 paires de linceul, 2 couverture de laine, 6 tiges ou enveloppes d'oreiller, une nappe et une douzaine de serviettes damassées, 6 draps de main, 6 siège, un coffre et une table, une beime de crama et les chaînes et un fer de feu, venant à la disposition de ses autres biens meubles et immeubles et actions il a institué Simon LAHAYE, son neveu, fils de Léonard (et de Marie DETILF) héritier d'iceux voulant que le présent testament sorte à toujours ses effets ... (37).

7 septembre 1769 ... *Emancipation des enfants de la demoiselle, veuve Simon LAHAYE, Léonard âgé de 20 ans et Marie Isabelle âgée de 15 ans.*

ISABELLE ET LÉONARD

14 février 1771 ... comparurent la demoiselle Isabelle Humblet, veuve du sieur Simon LAHAYE d'une part, le sieur Léonard LAHAYE déclaré majeur assisté du sieur Léonard LAHAYE (frère de Simon), mambour de Léonard et de Marie Isabelle sa soeur d'autre part, ... ladite demoiselle Humblet a déclaré de céder et de transporter en faveur des seconds nommés les effets suivant : **3 gros marteaux appelés makas**, deux soufflets, deux enclumes de maka, les quatre anneaux de fer de maka, toutes les tenailles y servant ... pour par les seconds nommés en pouvoir dès à présent, jouir et disposer à l'entière exclusion de la première, laquelle a déclaré de n'y clamer plus aucun droit ... (38).

24 mai 1771 ... Vente des meubles et effets de la demoiselle veuve Simon LAHAYE, notamment **1276 canons dit bargolet ronds ou carrés** (39).

23 janvier 1775 ... Marie Isabelle et Léonard LAHAYE, 25 ans, déclarent qu'ils ont trouvé leur maka très défectueux et ayant été obligés de le faire réparer à neuf, ils se seroient trouvés les mains vides n'estant point les héritiers mobilières ... (40).

LÉONARD ET MARIE BERTRAND MICHEL

4 janvier 1776 ... Léonard LAHAYE (frère de Marie Isabelle) a déclaré d'avoir rendu à Léonard (son oncle et fils de Léonard LAHAYE et de Marie Bertrand MICHEL) en héritage et à toujours les bâtiments consistant en maisonnages, écuries de chevaux, **maka**, étable de vaches, Chary et grange situés en Nessonvaux avec les bys et coup d'eau qui en dépend avec un jardin potager dit le Saucy ... ledit second payant 215 florins brabant de rente ... (41).

LÉONARD ET ISABELLE

26 octobre 1776 ... Ont comparu Léonard LAHAYE-MICHEL d'une part et Marie Isabelle LAHAYE accompagné du sieur Léonard LAHAYE son frère d'autre ... à la suite déclaration sur le retrait intenté le 6 août dernier de part ladite demoiselle seconde comparante au sieur premier comparant, à effet devenir à retrait des bâtiments consistant en maisonnage, écurie, maka et tous les outils y reposant, item ... comme appert par le rendage en fait par le sieur Léonard LAHAYE, frère à la dite demoiselle, en faveur du sieur Léonard LAHAYE premier comparant par acte du 4 janvier 1776 ... ce dernier a rendu vesture à la dite demoiselle ... (42).

1 mai 1781 ... Léonard NIZET est redevable envers le sieur Léonard et la demoiselle Isabelle LAHAYE de marchandises et argent lui avancé d'une juste somme de 295 florins et 18 pattars brabant.

USINE À CANONS

LÉONARD ET MARGUERITE HEUSE

Léonard LAHAYE, cultivateur, fils de Simon et d'Isabelle Humblet épousa le 12 février 1782 Marguerite, fille de Gille Arnotte HEUSE, maître d'usine à canons, et d'Anne HARDY. La branche des canonniers Heuse transformera le maka en usine à canons.

10 juin 1785 ... Transaction entre Léonard LAHAYE (époux de Marguerite HEUSE) et Ernard HEUZE (maka) au sujet du partage de l'eau qui entraîne les roues de leur forge (43).

GILLES JOSEPH HIGNY

20 avril 1804 ... Est comparu le citoyen Léonard Joseph LAHAYE, cultivateur, demeurant à Nessonvaux, commune d'Olne tant en nom propre que partie faisant pour Marguerite HEUSE son épouse ... lequel a vendu cédé et transporté ... au citoyen Gillis Joseph HIGNY, maître d'usine demeurant audit Nessonvaux ... acceptant pour lui et ses héritiers **une usine à 3 forages** située au même lieu dit Nessonvaux avec le bâtiment contigu et le fourais situé vis à vis du bâtiment jondant le tout vers midi au maka du citoyen HEUSE (Jean) ... pour la somme de 6162 francs (44).

DESCRIPTION DE L'USINE LE 17 MARS 1832

Bâtiment construit en pierres couvert de chaume ayant un rez-de-chaussée contenant un fourneau, une meule pour polir et 3 tables pour perforer les canons activés alternativement par un tournant à augets de 8 à 9 pieds de diamètre mù par le ruisseau de Vaux pour ½ environ avec la foulerie n° 320.

Ce coup d'eau suffit dans les temps ordinaires, mais il diminue dans les sécheresses au point de faire chômer une partie de l'usine (45).

TRANSFORMATION DE LA « GROSSE FORGE » EN UN DEUXIÈME MAKA BÂTIMENT N° 2

JACQUES GRANDRY

14 septembre 1711 ... acte notarial du 27 décembre 1684 :

Simon Jacques DELHAYE d'une part, et Jacques GRANDRY d'autre, lesquels par l'entremise du sieur ORVAL et Bastin BOUNANDY ambedeux maîtres de forge joint avec eux Colas GRANDRY charpentier d'huisinne, sont accordés touchant le différent entre eux survenu à l'occasion que ledit Jacques GRANDRY entendoit faire ériger un macqua au lieu de sa forge; pour éviter procès et difficultés entre parents si proches, les deux parties feront relever la bouge à l'eave égal, et remettre les ventas aussi égal ... et ainsi pourra ledit GRANDRY placer sesdits ventas de son côté et faire ériger un macqua avec deux marteaux comme a ledit DELHAYE en son macqua et au cas qu'il n'y auroit de l'eave pour aller les macquas les comparants devront régler conformément les conditions reprises au partage fait par ledit DELSEICHEHAYE avec ses cohéritiers représentant Léonard GRANDRY (46).

1688 ... Colla Thomson et Henry, frères, et Thomas DETILE, fils et gendre de Colla GRANDRY.

1690 ... Thomson GRANDRY avec lui Marguerite HEUZE son épouse, et Gillis HEUZE son frère.

1692 ... Emancipation des enfants de Lambert GRANDRY : Toussaint, Colla, Lambert, Mechtille et Marguerite de Nessonvaux.

1699 ... Noël MALHERBE est redevable envers Evrard ANDRE et Jacques GRANDRY tant à raison de fer que canon de plusieurs calibres pour la somme 283 florins 8 pattars brabant.

14 février 1710 ... Henry GRANDRY, greffier à la cour de justice de Soiron, déclare d'avoir plusieurs et diverses fois se trouvé dans la maison du sieur Jacques GRANDRY de Nessonvaux, et ce, à effet d'y faire chercher des canons noirs appartenant audit GRANDRY et au sieur Evrard ANDRE, pour les faire forer blanchir et servoyer à son huisinne à Goffontaine, et d'avoir vu et remarqué que sur aucun d'iceux canons il y avoit sur apposé un coup de cherpay sans aultre marque literal, lesquels comme il a entendu dire devoient avoir esté fait et forgé par certains canonniers nommés Tossaint et Jean Tossaint (47).

12 juin 1710 ... Mathieu DOMBRET, résidant sur Les Cheraux, ban d'Olne, est redevable au sieur Jacques GRANDRY à raison de marchandises de fer platiné servant à fabriquer canons.

FAMILLE HEUZE

30 juin 1710 ... Jacques GRANDRY d'une parte et les sieurs Hubert DELLEMOTTE sy que mari à Jenniton, et Bertrand HEUSE sy que mari à Marguerite ses gendres, ledit premier comparant reporta en profit et faveur desdits seconds comparants les humiers (héritages) et vicaries de tous biens, héritages situés à Nessonvaux, desquels il est usufruitaire ... (48) (consultez les usines de Goffontaine).

BERTRAND HEUZE, MAÎTRE DE FORGES (MAKA DE NESSONVAUX) ET MARCHAND DE FER, FILS DE GILLIS BERTRAND ET DE MARIE DEFIEREN, ÉPOUSA MARGVERITE, FILLE DE JACQUES GRANDRY, LE 18 OCTOBRE 1704 À ENSIVAL. ILS EVRENT AU MOINS 11 ENFANTS BAPTISÉS À OLNÉ (NESSONVAUX) :

- 1. Gillis**, le 30 juillet 1705. **P&M** : Hubert DEGOTTE et Marie HEUSE. Suit ci-dessous.
- 2. Jacques Mathieu**, le 20 septembre 1706. **P&M** : Gille ERAILLES et Jeanne HEUSE.
- 3. Jeanne**, le 8 janvier 1708. **P** : Thomas fils de Gille HEUSE.
- 4. Bertrand François**, le 13 février 1709. **P** : Léonard CHARLIER.
- 5. Jeanne Marguerite**, le 27 février 1710. **P** : Léonard HEUSE.
- 6. Anne**, née (?). Elle épousa Jean Baptiste LEBLOND le 17 janvier 1740 à Olne.
- 7. Marie Marguerite**, le 2 juin 1714. **P&M** : Pierre, fils de Gillis HEUZE, et Marie PIRON, l'épouse de Nicolas GRANDRY.
- 8. Evrard**, le 27 juin 1716. **P&M** : Evrard NIZET et Isa ANDRE. Suit ci-dessous.
- 9. Bertrand**, le 31 mars 1719. **P&M** : Lambert GRANDRY et Alice HEUSE. Suit ci-dessous.
- 10. Guillaume**, le 14 septembre 1722. **P&M** : Guillaume MONAY et Jeanne HEUSE.
- 11. Marie Françoise**, le 29 août 1726. **P&M** : Simon NEURAY et Jeanne HEUSE.

GILLE HEUZE,, FILS DE BERTRAND ET DE MARGVERITE GRANDRY, ÉPOUSA MARIE DOMBRET LE 28 OCTOBRE 1731 À OLNE (NESSONVAUX). ILS Y EURENT AU MOINS 6 ENFANTS :

1. **Bertrand**, le 20 février 1732. **P&M** : Mathieu DOMBRET et Anne HEUZE.
2. **Marie Elisabeth**, le 23 juin 1733. **P&M** : Jean NIZET et Marie Elisabeth LAHY.
3. **Gille**, le 1 avril 1736. **P&M** : François DOMBRET et Marguerite HEUZE.
2. **François Mathieu**, le 8 octobre 1739. **P** : Mathieu DOMBRET.
5. **Bertrand Jean Baptiste**, le 14 septembre 1742. **P&M** : Jean Baptiste François LEBLOND et Marie Gertrude DEMOTTE.
6. **Gille**, le 11 juillet 1745. **P&M** : Bertrand HEUZE et Marie Françoisca HEUZE. Suit ci-dessous.

GILLE HEUZE, FILS DE GILLE ET DE MARIE DOMBRET, ÉPOUSA JEANNE PIETTE LE 4 MAI 1767 À OLNE. ILS Y EURENT LES ENFANTS QUI SUIVENT :

1. **Marie Jean**, le 22 juin 1767. **P&M** : Laurent PIETTE et Joa BOULANGER.
2. **Jeanne**, le 19 octobre 1769. **P&M** : Louis HEUZE et Catherine PIETTE.
3. **Gille**, le 21 janvier 1773. **P&M** : Bertrand LEBLOND et Denis BEYNE.
4. **Marguerite**, le 3 août 1775. **P&M** : Laurent PIETTE et Antoine J. BOULANGER.
5. **Marie**, le 10 juin 1777. **P&M** : Jean et Marguerite HEUZE, frère et soeur.
6. **Marie Marguerite**, le 22 février 1780. **P&M** : Louis HEUZE et Marguerite DEGOTTE.

EVARD HEUZE, MAÎTRE DE FORGES (MAKA DE NESSONVAUX), FILS DE BERTRAND ET DE MARGVERITE GRANDRY, ÉPOUSA MARIE FRANÇOISE D'OLNE LE 22 JUILLET 1753 À OLNE (NESSONVAUX). ILS EURENT AU MOINS 10 ENFANTS BAPTISÉS DANS CETTE COMMUNE :

1. **Marguerite**, le 9 février 1754. **P&M** : Nicolas DEGOTTE et Jeanne Françoise D'OLNE. Elle épousa Jean DELAVAL le 15 février 1778 à Olne.
2. **Jean**, le 13 novembre 1755. **P&M** : Bertrand HEUZE et Catherine DEWERIHAS. **Maître de forges, (MAKA de Nesson.)** Il épousa Jeanne DANIEL le 9 mai 1790 à Olne.
3. **Marie Catherine**, le 4 octobre 1757. **P&M** : Mathieu D'OLNE et Marguerite fille de Léonard LOCHET.
4. **Marie Catherine**, le 3 septembre 1759. **M** : Maria GROGNIET.
5. **Bertrand**, le 20 septembre 1761. **P&M** : Arnold LOCHET et Anna MOUREAU. **Serrurier.** Il épousa Marie MASSIN le 9 janvier 1785 à Petit Rechain. Il fut trouvé **assassiné** au lieu-dit « CHINCHOTTE » le 8 novembre 1815.
6. **Evrard**, le 24 août 1763. **P&M** : Nicolas CHOULEUR et Catherine HANQUET, conjoints.
7. **Marie Gertrude**, le 8 octobre 1765. **P&M** : Gille MONVILLE et Gertrude DEPRESSEUX. Elle épousa Toussaint HIGNY le 13 avril 1788 à Olne.
8. **Gille**, le 29 octobre 1767. **P&M** : Louis, fils de Bertrand HEUZE et Anna, fille de Jean NIZET. **Marteleur**, il épousa Marguerite LEJEUNE le 1 mai 1791 à Olne.
9. **Léonard**, le 3 avril 1770. **P** : Noël GENTY. **Blatier.** Il épousa Marie Françoise BEYNE le 31 octobre 1790 à Olne.
10. **Dieudonné**, le 8 mai 1773. **M** : Françoisca D'OLNE. **Marteleur.** Il épousa Catherine Pétronille LOCHET le 29 juin 1798 à Olne.

BERTRAND, MAÎTRE DE FORGES (MAKA DE NESSONVAUX), FILS DE BERTRAND ET DE MARGVERITE GRANDRY. IL ÉPOUSA MARIE LEJEUNE LE 11 MAI 1749 À OLNE (NESSONVAUX). ILS Y EURENT AU MOINS 4 ENFANTS :

1. **Bertrand**, le 13 février 1750. **P&M** : Jean Gaspar, fils de Léonard LOCHET et Marie Françoisca HEUZE.
2. **Louis Hubert**, le 13 mars 1751. **P&M** : Lambert FRIQUET et Marguerite, fille de Lambert PELLEHEID.
3. **Marguerite**, le 6 mars 1753. **P&M** : Nicolas DEGOTTE et Marguerite DE TILF, veuve de Jean Baptiste GRANDRY.
4. **Anne**, le 9 août 1756. **P&M** : Evrard HEUZE et Marguerite MIGNON, veuve de Guillaume LEJEUNE.

1713 ... Pierre DOMBRET, gendre de Lambert GRANDRY de Nessonvaux.

29 décembre 1713 ... Noël MALHERBE doit 1657 florins brabant à Bertrand HEUZE, ledit MALHERBE oblige sa maison de Vaux sous Olne.

8 mai 1715 ... Conflit entre Jacques GRANDRY et les enfants de Simon DELLEHAYE au sujet d'une fontaine nommée « Chinhotte » dont la source est située dans une prairie sous le ban d'Olne.

APRES LE DÉCÈS DE JACQUES GRANDRY, LE MAKA DEVINT LA PROPRIÉTÉ DE BERTRAND HEUZE ET DE MARGUERITE GRANDRY

1728 ... Jean Oriane, marchand à Arbrefontaine, terre de Luxembourg, auroit de notre autorité le 27 octobre 1728 impétré une première vesture contre le sieur Bertrand HEUZE sur son maka ou usine à battre le fer, marteaux, englumes, soufflets, roues, maisons, jardins et cortiseau ...

POUR EXAMINER LES DIFFÉRENTES PÉRIPÉTIES JURIDIQUES, CONCERNANT LE MAKA HEUZE DE NESSONVAUX, CONSULTEZ : PIERRE GUÉRIN, CERCLE HISTORIQUE DE FLÉRON, MARS 1995, PAGES 9 A 11.

L'usine passa, successivement, à Evrard et Bertrand fils de Bertrand HEUZE et de Marguerite Grandry, puis, aux enfants d'Evrard Heuze et de Marie DOLNE.

27 mars 1750 ... notaire Arnotte : partage des biens de Bertrand HEUZE et de Marguerite GRANDRY.

LE MAKA HEUZE EST TRANSFORMÉ EN FOULERIE

FAMILLE LOUIS GOUVY

4 mars 1811 ... Les enfants d'Evrard HEUZE et de Marie DOLNE vendirent à Louis GOUVY, fabricant de draps, une usine à battre le fer pour le prix de 4740,7 francs (49).

DESCRIPTION DE LA FOULERIE

17 mars 1832 ... Le bâtiment est construit en pierres, couvert de tuiles, contenant 4 bacs à fouler et 2 lavoirs à l'ancienne mode activés alternativement par un tournant à augets de 12 pieds de diamètre sur 3 de large mû par le ruisseau de Vaux pour ½ environ avec l'usine à canons n° 319. Ce coup d'eau suffit dans les temps ordinaires pour faire mouvoir 2 ou 3 bacs et un lavoir, mais il diminue dans les sécheresses au point de faire chômer une forte partie de l'établissement (50).

LE MAKA HIGNY

30 décembre 1851 ... Les enfants de Louis GOUVY : Florent, Louis, Barbe et Nicolas vendirent à Jean HIGNY, maître d'usine, la foulerie de leur père au prix de 10000 francs (51).

30 DÉCEMBRE 1851, LES DEUX USINES SÉPARÉES LE 9 NOVEMBRE 1669 SONT DE NOUVEAU RÉVNIÉS.

28 juin 1852 ... Requête présentée par le sieur Jean-Joseph Higny, domicilié à Nessonvaux, province de Liège, à l'effet d'obtenir l'autorisation de transformer en martinet à ouvrir le fer la foulerie qu'il possède dans ladite commune. Consultez le plan à la page 140.

L'autorisation sera accordée le **16 juillet 1855**.

FERDINAND ET AUGUSTE LAPORT

5 avril 1898 ... A la requête de monsieur Joseph HIGNY, industriel domicilié à Nessonvaux, il va être procédé à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés :

Premier lot, une maison avec cour et dépendances sises au centre du village de Nessonvaux faisant le n° 317^c.

Deuxième lot, une usine à canons de fusil avec biez, chute d'eau, roues hydrauliques, 5 forages et maisons contiguës faisant les n° 319^a, 321 et 30^b.

Troisième lot, une forge à canons de fusil n° 30^{c5}.

Quatrième lot, 3 forges sous les n° 30^z, 30^y et 30^{az}.

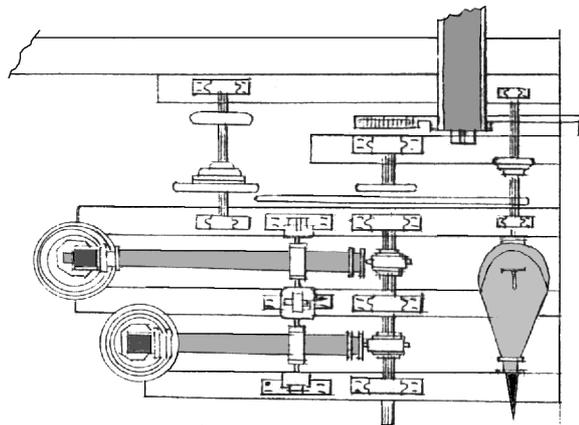
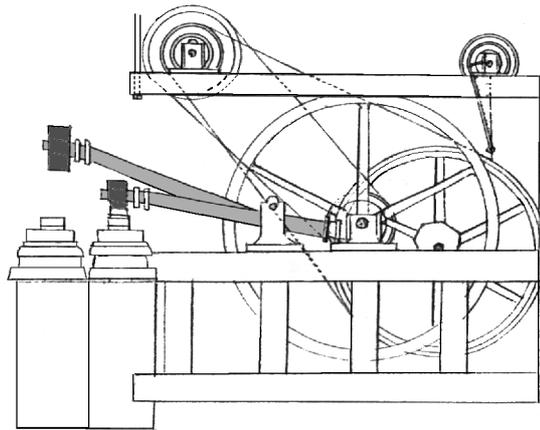
Cinquième lot, 2 forges dont l'une servant de magasin faisant les n° 323^a 323^b.

Sixième lot, un jardin avec bosquet et belvédère n° 30^{t7} et 30^{s7}.

Le requérant détient ces immeubles d'origine patrimoniale et depuis un temps immémorial ...

Les 6 lots exposés en vente en une seule masse ont été adjugés à 4 heures de relevée après l'extinction des feux de deux bougies allumées après la dernière enchère moyennant le prix de 15750 francs à monsieur Auguste LAPORT, sans profession domicilié à Liège et à monsieur Ferdinand LAPORT, ingénieur agricole domicilié à Fraiture (52).

MAKA HIGNY



=====

POUDRERIE, MOULIN A ÉCORCES ET VSINE À CANONS

BÂTIMENT N° 5, CA. 267

FAMILLE JACQUES

5 octobre 1582 ... Comparurent Marguerite, veuve de Quélin le moulinier jadis bourgeois de Liège d'une part et Jacques le MASSON fils Jean Jacques par lui engendré en Catherine VOYEN fille Auguste VOYEN dudit Jose sadite mère et soeur de ladite remonstrante et mère et grand mère (?) dudit Jacques partie faisant tant pour lui que pour Colley son frère et Marie leur soeur ... 8 muids sur les biens des représentants Pirar LE LEUP (53).

CONTRAT CONCERNANT L'VSINE À POWDRE ET LE MOULIN

28 février 1583 ... Comparurent Jacques le MASSON demeurant à Nessonvaux d'une part et Wilbeame delle CREYR bourgeois de Liège, les parties nous remontrèrent avoir cy que entre eux verbalement fait un contrat et marchiet, lesquels prétendoient casser et renoncher pardevant justice ... après recomparurent devant nous lesdites parties fournissant par ledit Jacques le MACHON à aultre nouveau contrat ... ledit Jacques reporta au profit dudit Wilbeame une place d'héritage sur laquelle y at à présent édisfiée une uzine et mollin à poudre située audit Nessonvaux, jondant vers moese à Collette fils Piettre dudit Nessonvaux, d'aultre à Henry CLOES (DOMBRET) et de quatrième costé à Stienne fils dudit Collette sans toucher le jardin sinon pour le passage et commodité, retenant et réservant par icelui Jacques une petite place pour asseoir et édifier quelque petite usine et édifice à le prendre de costé vers Mese, voir sans empescher ledit Wilbeame aulcunement à son moulin et biens susdits ... octroyant par le prédit Jacques audit Wilbeame son espouse et les siens de graciusement aller et cuillier fruyctaignes de poires, pommes et semblable croissant dans le jardin et cortil ... (54). Les 2 usines et le bief se trouvaient à gauche sur la photo; plan : page 128.

RECORD D'VN COUP D'EAU RENDU L'AN 1583 LE 15^E JOUR DE MARS EN VAUX-SOVS-OLNE



Record fait et donné par nous la haulte cour et justice de Fléron appartenante aux vénérables seigneurs Messieurs Doyen et Chapitre de l'église collégiale nostre Dame d'Aix extraite hors de nostre registre authentique ... Pardevant nous comparurent Noble et Honoré seigneur Guilbeame de Ruyssenberghe toné de la Rochette seigneurie d'Olné d'une part et Jacques le MASSON de Vaux soub Olné d'autre, la endroit ledit seigneur fut si délibéré qu'il de sa franche volonté au moyen et parmy la somme de 60 florins de brabant une fois par luy dudit Jacques reçu ... reportat et rendit et donnat en héritage par an héritablement audit Jacques un coup d'eau extant par dessous la forge de Vaux soub Olné ... afin pour icelui Jacques pouvoir sur iceluy coup d'eau faire tourner deux roues à savoir une pour faire pouldre et l'autre un moulin aux xhoirs (écorces) ... condition y ajoutée que ledit Jacques ne deverat préjudicier aux aultres huisines estant érigées audit Vaux ny aux huisines desseur et dessoub ... (55).

5 mars 1584 ... Henry DOMBRET et Jacques le MASSON d'une part et Henry DOMBRET le jeune son beau frère, ledit Jacques reporta et donna en héritage audit Henry une pièce de cortil de 25,5 verges petites auffin sur icelle pièce ériger maison et

mollin aux xhorses sans préjudicier à mollin à pouldre dudit Jacques ... condition y ajoutée et par lesdits parties qu'ils pouldroient passer repasser et saidier lun parmi l'autre du passage à moindre dommaige que faire se pouldrat, voir aussy que ledit Jacques deverat acquitter le coup d'eave (56).

PARTAGE DES BIENS D'HENRY DOMBRET DIT LE PARMENTIER

5 octobre 1598 ... Henry DOMBRET l'aisné de Vaux dessoub Olné d'une part et Lambert, fils de Johan DOMBRET bourgeois de Visé fils dudit Henry, acceptant pour et au nom de Johan son père, Henry DOMBRET le jeune, avec eux Anthoine Johan Wilbeame mari à Marguerite, Jacques le MASSON mari à Béatrix et Symon Wilbeame mari à Isabea tous cinq enfants et gendres dudit Henry DOMBRET l'aisné, ledit Henry DOMBRET l'aisné reporta tous ses biens, cens, rentes héritaignes quelque part qu'ils soient en et au profit de ses enfants et gendres ... (57). 1604 ... feu Henry Dombret.

HENRY DIT LE PARMENTIER, FILS DE JOHAN DOMBRET, X MARGUERITE JOHAN NIZET, DONT :

1. **Johan**, marchand bourgeois de Visé, X Clamence le Ruytte, dont Henry, bourgeois de Visé.
2. **Henry** X Jehenne Mathonet le **Corbesier**.
3. **Marguerite** X Anthoine Johan Wilheame.
4. **Béatrix** X Jacques le Masson.
5. **Isabeau** X Symon Voes de Cornesse.

Partage des biens de Jacques le Masson :

1604 ... Béatrix veuve de Jacques le MASSON, et ses enfants font partage (l'usine sera détenue par Henry JACQUES, dit également le Masson).

JACQUES LE MASSON, FILS DE JEAN JACQUES ET DE CATHERINE AUGVSTE VOYEN DE JOSE. ILS EURENT AU MOINS LES ENFANTS QUI SUIVENT :

1. **Henry**.
2. **Johan**.
3. **Jacques**.
4. **Catherine** épousa Pieter, fils de Pirard Jacques de Verviers.
5. **Marguerite** épousa Arnould Pasqua de Cornesse.
6. **Béatrix**.

14 juin 1604 ... Comparurent Henry DOMBRET Corbesier (dit également Henry CORBESIER) demeurant à Nessonvaux d'une part et Baulduin de BOUILLIENNE l'un de nos prélocuteurs partie faisant pour et au nom de Collette Lina (GRANDRIEU) forger demeurant à Nessonvaux, ledit Henry avoit et parmy la somme de 675 dallers une fois qu'il cognut dudit Collette avoir reçu, **reporta premier sa maison, mollin, cortil** et assise où il demeure audit lieu de Vaux, jondante vers soleil couchant à Collette dit le Petit Collette et Wilheame delle CREYR, vers Oelne à Henry CLOES (fils de Cloes DOMBRET), et des aultres costés aux aisemences ... pour avoir par ledit Collette, absent, 5 dallers de rente pièce pour 6 florins 10 aidants chascun ... que ledit Henry DOMBRET pouldra toujours redimer parmy rendant le prix susdit (58).

Suivant l'accord du 5 mars 1584 entre Henry DOMBRET et Jacques le MASSON, celui-ci devait payer le coup d'eau alimentant les deux usines. Après le décès de Jacques, son fils Henry résilia, probablement, le contrat :

AMENDE ET LOCATION DU COUP D'EAU PAR HENRY DOMBRET

23 novembre 1609 ... Comparurent Henry DOMBRET de Vaux soub Oelne d'une part et Giel de la CHAPELLE nostre mayeur partie faisant pour et au nom des vénérables seigneurs messieurs et Doyen et Chapitre de nostre Dame d'Aix ... ledit Henry fut si délibéré qu'il de sa pure volonté requise à relouer et la mesme reloua à tenir desdits seigneurs son mollin à xporces ou xboisses et assise by usine et appartenances qu'il possède présentement à Nessonvaux, jondante vers soleil couchant à Henry Jacques le MASSON, vers Oelne audit Henry DOMBRET mesme et des aultres costés aux aisemences et gravier, icelui DOMBRET rendant et payant chaque an 24 aidants liégeois de cens seigneuriaux à paine de 15 blans deniers de collonge damende, tant pour faulte de payement dudit cens que de lamende suivant stiel de nostre cour pour cause de coup deaue d'un mollin à lui rendu par ledit seigneur ... (59).

HENRY DOMBRET FILS D'HENRY LE PARMENTIER ET DE MARGUERITE JOHAN NIZET, MAÎTRE D'USINE, ÉPOUSA JEHENNE FILLE DE MATHONET LE CORBESIER ET DE MAROÏE RIGAVL, L'AINÉ, MEVNIER DE THEUX (VOIR, LES USINES DE PEPINSTER, A PARAÎTRE). ILS EURENT LES ENFANTS QUI SUIVENT :

1. **Mathieu**, décéda avant le 12 mars 1638. Il épousa Alice Collette STIENNE, dont : Collas émancipé en 1642 par sa mère.
2. **Henry** dit le Corbesier épousa Catherine Collet le NOIRHOMME.
3. **Isabeau** (en religion).
4. **Jehan**, décéda en 1636. Il épousa Catherine NOEL, dont : **Jacques** et **Léonard** qui épousa Jehenne ROCHE.
5. **Jacques**.
6. **Marie**, qui épousa Jean THIRY.

16 février 1617 ... Comparurent Mathieu DOMBRET de Vaulx soub Oelne d'une part et Henry DOMBRET son frère d'aultre part, ledit Mathieu reporta audit Henry à tenir de lui en héritage et à toujours **l'huitième part** d'une maison, mollin, cortil gisant en Nessonvaux soub Oelne, jondant la totalité vers soleil levant à rien, vers couchant à Henry Jacques le MASSON et des aultres costés audit Henry preneur, à lui ledit Mathieu tombée en faisant partage avec ses cohéritiers des biens de feu Henry DOMBRET leur père ... (60).

1623 ... Noël fils de feu Noël LINA de Vaux soub Olne et Henry Jacques le MASSON son beau-frère.

1629 ... Melchior GRANDRIEU demeurant sur la rivière de Meuse entre Namur et Dinand et Henry Jacques le MASSON son beau-frère.

17 mai 1631 ... Henry Jacques le MASSON vend sa maison de Nessonvaux à Emerence fille de feu Symon BLANCHAR.

22 avril 1637 ... Lambert fils de feu Collette GRANDRIEU et son beau-frère Henry Jacques le MASSON.

19 mai 1642 ... Comparurent Jean DOURSY si que mari à Houbinne veuve de feu Henry Jacques le MASSON avec lui Lambert fils de Collette GRANDRIEU si que mari à Marguerite fille Henry Jacques le MASSON, lesquels nous remonstrèrent comment ils estoient intentionnés de rendre en héritage pour le plus grand profit de Henry fils de feu Henry Jacques le MASSON âgé de 13 ans ou environ, la moitié de certaines circuits d'héritage extantes en Vaux dessous Oelne entre les by delle poulderie et les by de mollin Henry DOMBRET ... en leur qualité et au grand profit dudit orphelin, Lambert GRANDRIEU pour son propre et Jean DOURSY rendirent et donnèrent pour une moitié parte que desdits mambours pour l'autre moitié à Henry DOMBRET le jeune demeurant à Fraipont ... voir toutefois sans empêcher les uzines de la pouldrie ... (61).

5 octobre 1648 ... Hubinne veuve de Henry Jacques le MASSON vend sa maison, biens, stables et édifices extants en Nessonvaux à Jean le CHAT (62).

FAMILLE LAMET

1661 ... Le moulin à poudre appartient à la veuve Symon LAMET.

11 novembre 1687 ... Double vesture contre Marguerite SIPPE veuve de Symon LAMET pour faute de payement de 30 florins de rente sur une usine à faire poudre et sur un petit bâtiment la assez près appelé Grennerie possédé localement par Jean SPIRLET dit Cartouse (63).

19 avril 1700 ... Arrêt sur les effets du sieur Euvard CORNEMENT mari à la veuve du sieur LAMET ... sur une usine à poudre et deux petits bâtiments la assez proches, jondant vers soleil levant tant à Léonard BOURGUIGNON et by de son usine et des autres costés encore audit Jacques GRANDRY ... (64).

ANTHOINE MALHERBE ET MARIA JAMINET

21 avril 1706 ... Le sieur Euvard André CORNEMENT avec lui le sieur Symon LAMET, juriconsul et avocat de la vénérable cour de Liège d'une, et honorable Anthoine MALHERBE d'autre part, la mesme lesdits sieurs premiers comparants ont vendu audit deuxième nommé une usine à poudre, appendices et appartenances et deux petits bâtiments situés en Vaul soub Oelne, jondant vers le soleil levant à Pierre BOURGUIGNON, vers midi à la rivière de Vesdre et des deux autres costés à Jacques GRANDRY, parmy et au moyen d'une somme de 100 patacons (65).

USINE À CANONS

20 août 1706 ... Anthoine MALHERBE fils de Noël d'une part et Jacques GRANDRY d'autre part, ledit Anthoine ayant repris une usine à poudre communément appelé **la Pouterie de Nessonvaux et voulant la convertir en une usine à forer les canons**, il lui auroit été nécessaire de l'approfondir et augmenter le bâtiment, ce qu'il ne sauroit faire si ledit Jacques ne lui transportoit le cortil appelé le cortil aux poudres ... jondant vers soleil levant à la ruelle appelée entre les deux « séries », jondant sur le by de la dite usine, du midi au rendeur, du couchant alle Neuve Voie ... fait et passé dans la maison de l'honorable Bertrand HEUSSE sur la chambre d'en haut (66).

23 janvier 1713 ... Première vesture requise contre Anthoine MALHERBE par Paquay SOUMAGNE.

5 février 1715 ... Double vesture requise contre Anthoine MALHERBE par Paquay SOUMAGNE sur une maison, usine, assise possédées par Anthoine MALHERBE, jondant vers soleil levant à Pierre BOURGUIGNON, capitaine, de midi à une piedsence allante le long du ruisseau, de couchant à une voie appelée la Neuve Voie et d'autre costé à un petit bois et heid appartenant à Jacques GRANDRY.

16 février 1715 ... Anthoine MALHERBE résidant à Nessonvaux confesse d'être redevable envers Gillis HEUZE, marchand à Goffontaine, d'une somme de 1004 florins brabant ... (consultez, Les usines de Goffontaine).

LA FAMILLE HEUZE DE GOFFONTAINE

31 mai 1717 ... *Pasqual SOUMAGNE cède ses droits de saisie à Gillis HEUZE de Goffontaine (67).*

12 octobre 1726 ... *Les enfants de Gillis HEUZE loue à Anthoine MALHERBE la maison et l'usine. Gillis HEUZE avait déjà loué cette usine au mois de mai 1717 à Mathieu DOMBRET (consultez, Les usines de Goffontaine).*

10 mai 1764 ... *Double vesture requise par Lambert SOUMAGNE demeurant à Theux, fils de Pasqual, contre Noël, Jean Antoine et Mathieu MALHERBE (enfants d'Anthoine), Mathieu et Marie DOMBRET, sur une maison, chambre, appendices, avec un jardin potager y annexé, item sur une usine, moulin, by, coup d'eau jondants du soleil levant et du midi à la pièdsente ou chemin qui tend de Nessonvaux à Fraipont, du couchant à la Neuve Voie et du quatrième costé tant à Nicolas DEGOTTE qu'à Gille ANCIEN ... nostre mayeur fit et rendit audit sieur Lambert SOUMAGNE don et vesture en lui livrant toit, terre ... en signe de possession (68).*

FAMILLE HENRY DUMONT ET MARIE BLOCHOUSE

5 novembre 1764 ... *Lambert SOUMAGNE et consorts désirent vendre à proclamation et enchères publiques les biens décrits ci-dessus. Les personnes ci-dessous seront prévenues par affichage tant au Tilleux de Nessonvaux qu'à la chapelle de Froidheid : Noël, Jean Antoine et Mathieu MALHERBE, Marie et Henry DOMBRET, la veuve Nicolas RANSY et Jean COUNAS; Jean Antoine MALHERBE et Henry DOMBRET hors juridiction. Après plusieurs hausses, Henry DUMONT acquit l'usine et les biens pour la somme de 126 florins et 10 pattars brabant (70).*

WATHIEU JORIS ET DIEUDONNÉE DUMONT

27 décembre 1830 ... Les héritiers d'Henri DUMONT et d'Anne Marie BLOCHOUSE vendent leurs biens divisés en 4 lots :

Le premier lot est composé d'une **usine à canons de fusil** avec une habitation construite en deux pièces au dessus de l'usine, un grenier, biez, coup d'eau ainsi que tous les outils attachés à l'usine située à Nessonvaux.

Le deuxième lot est composé d'une maison annexée à l'usine, ayant deux pièces au rez-de-chaussée avec une cave au dessous, deux pièces à l'étage et deux greniers au dessus, du jardin légumier avec la ruelle d'Aguesse longeant derrière la maison et l'usine ...

Les trois premiers lots appartenaient à feu Henri DUMONT et à Marie BLOCHOUSE, père et mère, grand-père et grand-mère des vendeurs en vertu de l'acquisition faite par le premier de Lambert SOUMAGNE, Henri LEJEUNE et consorts par acte passé aux enchères publiques devant la justice souveraine de la vouerie de Fléron le 5 novembre 1764 ... Après lecture, le premier lot a été exposé sur la mise à prix de 2362 florins, le sieur Wathieu JORIS et son épouse Dieudonnée DUMONT ont offert la mise à prix, 2 bougies allumées ont brûlées et se sont éteintes sans nouvelle enchère pour leur durée. Le deuxième lot a été attribué à Théodore DUMONT pour une somme de 1086 florins ... (71).

15 janvier 1853 ... Jacques, fils de Walthère JORIS et de Dieudonnée DUMONT, et son épouse Marie Catherine MICHEL vendent la moitié de l'usine à son frère Walthère et son épouse Isabelle RENSONNET pour la somme de 6000 francs. L'autre moitié de l'usine était déjà possédée par les acquéreurs (72).

DESCRIPTION DE L'USINE DE LA VEUVE D'HENRI DUMONT

Bâtiment construit en pierres couvert de chaume ayant un rez-de-chaussée et un étage habités, le rez-de-chaussée contient un fourneau, une meule pour polir et deux tables pour perforer les canons activées simultanément par un tournant à aubes de 23 à 24 pieds de diamètre mû par le ruisseau de Vaux augmenté dans les grandes eaux par la Vesdre.

Ce coup d'eau suffit dans les temps ordinaires, mais il diminue notablement dans les sécheresses.

FAMILLE D'ARNOULD LAURENT MAILOT ET D'EUGÉNIE PIETTE

3 avril 1857 ... Suite à la faillite de monsieur Walthère JORIS-RENSONNET, l'usine et les biens attenants sont acquis par Gilles HEUSE fils au nom d'Arnould Laurent MAILOT, fabricant de canons, s'obligeant en conséquence de payer la somme de 15600 francs (73).

17 décembre 1890 ... A la requête de la banque commerciale de Liège, Michel WATRIN, huissier au tribunal de Liège a signifié à madame Eugénie PIETTE, épouse de monsieur Arnold MAIRLOT, fabricant de canons de fusil et à ce dernier, que sa requérante saisit au nom du roi des Belges les immeubles suivants situés à Nessonvaux :

1. Une usine à canons à eau, cadastrée section B n° 267^c...
2. Une maison d'une contenance de 1 are 10 centiares cadastrée section B n° 268^b ou ^h située à Nessonvaux joignant du nord et de l'est au propriétaire, du sud le chemin, de l'ouest à HEUSE Gaspard Ernest-RANSY... (74).

17 décembre 1900 ... Ont comparu devant le notaire M. LAPIERRE, madame Eugénie PIETTE, veuve de monsieur Arnold Laurent MAIRLOT, monsieur Edmond MAIRLOT, industriel demeurant à Nessonvaux, Jacques MAIRLOT, professeur à l'athénée royal de Chimay, monsieur Oscar TERFE époux de madame Maria MAIRLOT décédée, lesquels exposent en vente publique les biens ci-après :

1. Une usine à canons de fusils mue par l'eau d'une contenance de 4 ares 37 centiares cadastrée section B n° 267^d.
2. Une maison d'habitation avec dépendances d'une contenance de 1 are 5 centiares reprise au cadastre section B n° 268^k.

Le tout sis en la commune de Nessonvaux.

Ces immeubles ont été exposés en vente en une seule masse sur la mise à prix de 10.375 francs et adjugés à monsieur **Edmond MAIRLOT**, industriel demeurant à Nessonvaux (75).

=====

MOULIN À FARINE ET MOULIN À BOIS

BÂTIMENT N° 3, CA. 310

HENRY DOMBRET DIT LE CORBESIER ET CATHERINE COLLETTE LE NOIRHOMME

ACHAT DES TERRAINS PAR HENRY DOMBRET

21 juillet 1612 ... *Johan PASIN demeurant près de Saport en Liège si que mari à Maroie fille LIBERT de Vaulx dessoubz Oelne at vendu at Henry DOMBREY le jeune dudit Vaulx unq demy bonnier de pré plus ou moins extant en lieu dit en « Grand pré » à Nessonvaux en deux pièces jondantes d'aval à Idelette fille dedit LIBAR damont à Béatrix fille de mesme LIBAR vers Fraipont à Jean LIBAR et vers Oelne à Henry DOMBREY rendant et payant ledit preneur par an héritablement 17 dallers et demy de rente.*

4 octobre 1612 ... *Dirick de HALENSART reportat au profit de Henry DOMBREY une pièce de pré extante en Gomelewea, jondante vers soleil levant à Simon TOHELET, marit à sa femme, vers medy à leanve de Vesse vers couchant encor audit Simon et daultre costé à l'aizemence.*

31 mai 1616 ... *Jehan NAYME de Nessonvaux d'une part et Henry DOMBREY daultre part liquel dit Jehan furnissant à leschange entre lui et ledit Henry arrestée reportat un demy journal ou environ de jardin gissant audit Nessonvaux jondant à Joenne COLLETTE, vers couchant à Jehan THIRY et daultre costé à laisemence item une aultre pièce de cortil appelée « Sauley » jondant vers soleil levant à Mathieu DOMBREY et de tous aultres costés à leanve charge d'un demy stier de rente envers les seigneurs de Fraipont.*

RENDAGE DU COUP D'EAU DE NESSONVAULX QUE TIENT ET POSSÈDE HENRY DOMBRET

L'an 1616, le 2 juillet ... *at rendu héritablement le Noble et Généreux Seigneur Jean de RUYSEMBERGHT Seigneur de la Rochette Oelne et Haut Voué de Fléron à Henry DOMBRET de Nessonvaux présent et acceptant un coup d'eau pris hors de la rivière de Vesse en Nessonvaux à la goffe de Pontenvaulx sans empêcher toutefois la navigation, pour sur iceluy coup d'eau faire ériger par ledit preneur un moulin aux xhorses (écorces) à une roue avecq les conditions suivantes / premier que ledit preneur pourrat aussi accommoder ledit moulin à une foulerie et semme et point d'aultre, vers ny mettre d'avantage que deux roues en tout et s'il advenoit de vouloir changer ledit moulin, iceluy ou ses successeurs seront tenus d'obtenir de bon gré et consentement dudit seigneur ou ses successeurs payant et rendant pour ledit coup d'eau chasque an la somme de 20 florins brabant ... item fut conditionné qu'en cas ledit preneur faisoit devant ledit coup d'eau*

quelques pêcherie sera tenu de livrer par serment audit seigneur la moitié parte des poissons qui parviendront de telle dite pêcherie ... (76).

OCTROI D'VN DEUXIÈME COUP D'EAU

2 juin 1622 ... *Pour accroître l'approvisionnement en eau de son usine de Nessonvaux, Henry DOMBRET se présenta le 2 juin 1622 à la cour de Fraipont et reçut de Daniel de Fraipont et du mayeur André MARTIN l'octroi d'un coup d'eau à condition de payer un cens de 13 florins et 5 aidants liégeois (77).*

NOUS POUVONS CONSIDÉRER CETTE DEMANDE COMME L'AMORCE DE LA CONSTRUCTION DU BARRAGE ÉRIGÉ SUR LA VESDRE À NESSONVAUX. LA RIVE GAUCHE DE LA VESDRE ÉTAIT SOUS LA JURIDICTION DE LA HAUTE-FRAIPONT.

31 avril 1627 ... *Au lieu delle State desseur Prailhon en la maison de Léonard GRANDRIEU y présents Toussaint Jean WILHEAME et Jean WILHEAME son frère tesmoins ... personnellement constitué Henry DOMBREY **moulinier** demeurant en Vaux soub Olne d'une part et ledit Léonard GRANDRIEU d'autre part / la mesme ledit Henry reportat sa cour maison avecq son mollin by coup deaave qu'il possède audit lieu de Vaux desoub Oelne jondant vers soleil levant à rien de Vaux, vers medy tant à Henry JACQUES que à la veuve COLLETTE, vers couchant tant à Jean DOMBREY que à réal chemin, pour sur le tout prendre et avoir par ledit Léonard 5 dallers de rente ... (78).*

16 janvier 1630 ... *Henry DOMBRET demeurant à Nessonvaux reportat à Stiernon LAGUESSE représentant son père, présentement demeurant en Angleterre sa maison, jardin ... ses mollins à farine et aux escorces qu'il possède à Nessonvaux contenant environ un demy bonier peu plus peu moins ... jondant vers medy à Henry Jacques le MASSON, vers couchant encor à l'aisemence et voye condist alle **Neuf Voie** ... (79).*

15 décembre 1639 ... *Henry DOMBRET dit le **Corbesier** moulinier de Vaux soub Olne engage sa maison, jardin, mollin qu'il possède audit Vaux soub Olne, jondant vers soleil levant à la rivière de Vesdre, vers soleil à noewe à Henry Jacques le MASSON, vers soleil couchant alle **Neuve Voie**, item tel part lui compétente en qualité de **mari à Collette** son espouse (NOIRHOMME) (80).*

13 août 1641 ... Henry DOMBRET à émancipé et mis hors tutelle Mathieu et Jean ses fils.

1659 ... Mathieu DOMBRET et son père Henry, moulinier.

1659 ... Henry DOMBRET le jeune, résidant à Fraipont.

1659 ... Mathieu DOMBRET dit le Corbesier.

HENRY DOMBRET DIT LE CORBESIER, MEVNIER, FILS D'HENRY ET DE JEHENNE MATHONET CORBESIER, ÉPOUSA CATHERINE COLLETTE LE NOIRHOMME. ILS EURENT LES ENFANTS QUI SUIVENT :

1. **Henry** qui épousa Maroie Jean Rigaul.
2. **Mathieu** émancipé en 1641. Il épousa Isabeau Servais Jean SERVAIS.
3. **Jean** émancipé 1641 par leur père. Il épousa Jeanne DETILF. A consulter, Usine n° 23.
4. **Catherine** épousa Albert le MARISCHAL.
5. **Jehenne** épousa Thomson GRANDRY.

2 avril 1665 ... *partage des biens d'Henry DOMBRET, moulinier, et de Catherine son espouse.*

MATHIEU DOMBRET ET ISABEAU SERVAIS JEAN SERVAIS

15 mai 1665 ... *Henry DOMBRET le jeune demeurant à Fraipont d'une et Mathieu DOMBRET moulinier son frère d'autre, lequel Henry reporta au profit dudit Mathieu la 4^e parte du mollin, maison, édifices provenant d'Henry DOMBRET leur père par acte passé devant le notaire Kaisin le 2 avril courant, allencontre de quoi ledit Mathieu reporta en faveur dudit Henry aussy tel 4^e parte qu'il pouvoit avoir à l'usine de forra et semme extante proche dudit mollin et jondant à icelle coup d'eave que ledit DOMBRET laisné lui a cidevant vendu avec la 4^e parte de la maison et édifices que possède ledit DOMBRET leur père (81).*

30 avril 1668 ... *Jean DOMBRET demeurant en Vaulx soub Oelne reportat à son frère Mathy DOMBRET moulinier dudit lieu telle 4^e parte de mollin, maison, coup deaave et assise lui tombée par vertu du partage arrivé entre eux et leurs cohéritiers, extant audit Vaulx condist Nessonvaux / jondant la totalité vers soleil levant à Collas GRANDRY, vers midy au by du mollin, vers couchant audit Mathy, rendant et payant annuellement 80 florins brabant de rente par an ...*

desquels acquittera à la décharge dudit rendeur 3 florins brabant de cens tant au seigneur de Fraipont que de la Rochette / item la 4^e parte de 87 florins brabant aux enfants orphelins d'Albert le MARISCHAL ... feu Henry DOMBRET leur père et Henry DOMBRET leur frère (82).

6 mai 1669 ... Collas GRANDRY de Nessonvaux reporta au profit de Mathy DOMBRET toute telle parte que ledit Collas peut avoir au mollin au farine, mollin aux noix, by, appendices et appartenances servant audits mollins, item toute telle parte de maisonnage et jardins derier lesdits maisonnages ... item la pièce de preit en Gomelezvea aussi lui tombée par lesdits partages ... avec ses cohéritiers et représentants ledit feu Henry DOMBRET ... / **Mathieu et Jean DOMBRET oncles de Collas** / ... ce fut au moyen et parmy par ledit Mathy preneur payant audit rendeur annuellement la droicte 4^e parte de 350 florins suivant lestimée cidevant faite desdits mollins appendices et appartenances quy porte en la présente dudit Collas 87 florins brabant et 10 pattars à déduire en tout moins hors dicelle somme pour la droicte 4^e parte de 87 florins dejus aux enfants orphelins d'Albert le MARISCHAL ... à expresse protestation que ledit Collas ne pouldrat au futur donner ny accorder au possesseur **de l'huisine à forra occupée présentement par Henry DOMBRET** aucun privilège au delà des clauses et conditions reprises au rendage dicelle uzine luy faite par son père ...

Egalement cités : Henry CLOES (DOMBRET), Léonard Jean PIRON, les orphelins de Noël DOMBRET, Léonard le BOURGUIGNON junior, Henry BONIVER de Vaulx, Léonard de HEUZE (83).

MATHIEU DOMBRET ÉPOUSA EN PREMIÈRES NOCES ISABEAU SERVAIS JEAN SERVAIS, DONT :

1. **Servais**, émancipé en 1668. Il épousa Jeanne BERTRAND (famille PIRON ?).
2. **Gille**, émancipé en 1668.
3. **Jean**, émancipé en 1668.
4. **Mathieu**, émancipé en 1668.
5. **Henry**, émancipé en 1668.
6. **Isabeau** qui épousa Pirotte FRANCK (HORWAR).
7. **Jeanne** qui épousa Piron DECERF.
8. **Catherine** qui épousa David Renson DAVID.

VENTE DES USINES

SERVAIS ET JEAN DOMBRET

3 janvier 1692 ... *Les enfants et gendres (désignés ci-dessus) héritiers et représentants de feu honorable Mathieu DOMBRET et d'Isabeau sa première espouse ... veuillent et entendent rendre à proclamation le 3 janvier 1692, environ les dix heures du matin au lieu de Nessonvaux dans la maison de Gille DOMBRET deux beaux et commodieux moulins l'un servant à farine et l'autre aux bois / item une étable de chevaux annexée audit moulin à farine avec le by et coup d'eau, avec tels droits que leur peut competter à la pêcherie et toutes pierres et ustensiles y servants ... et serat suivre à porter les obligations et garanties de renettoisement et entretenances du by et aultres choses conformément aux clauses exprimées dans le rendage proclamatoire fait lesdits vendeurs et leurs consorts de certaine usine en faveur de Pierre BOURGUIGNON pardevant ladite haute cour le 21 décembre 1688 / item avec une commodieuse maison, chambre par terre, grange, étable, édifices avec un jardin potager par derier iceux avec tous les abassements tant devant lesdits édifices que moulins et alentour diceux ... le tout fut attribué à Servais et Jean DOMBRET payant tant à eux mesmes qua leurs aultres rendeurs 360 dallers de rente (84).*

SERVAIS DOMBRET

12 novembre 1692 ... *Jean DOMBRET a cédé et transporté au profit et utilité de Servais DOMBRET, son frère, telle parte qu'il at et lui appartient aux maisonnages, stableries, moulins à bois et à farine, poissonnerie, jardin ... tant en vertu de l'obtention conjointement par eux faite du rendage proclamatoire d'eux et consorts enfants de feu Mathieu DOMBRET arrivé le 3 janvier dernier ... ledit Jean ne pourra faire construire aucun aultres moulins à bois ny à écorces de bois dans ce pays, voir 10 lieux à la ronde tant et sy longtemps que ledit Servais et sa femme seront en vie, que ledit Jean serat préférable à hacher bois ou écorces raisonnablement audit moulin à tous autres ... (85).*

Servais DOMBRET décéda le 18 septembre 1694.

FAMILLE VIELLEVOYE

En épousant Jeanne BERTRAND, veuve de Servais DOMBRET, le 11 avril 1695, Jacquemin VIELLEVOYE entra en possession des biens décrits ci-dessus.

CONVENANCES ENTRE HENRY DOMBRET ET LA VEUVE JACQUEMIN VIELLEVOYE SUR LES BOIS DE TEINTURE

30 octobre 1713 ... Comparurent honorable Henry DOMBRET d'une part et la demoiselle Jenniton Bertrand veuve de Jacquemin VILVOYE d'autre, la mesme nous a été remontré que le premier comparant sachant par apprentissage fût son père, la méthode de mouldre les bois de bleu et de jaune condist teinture, et qu'il est capable comme étant de ce à la veille de faire commerce en société ou autrement avec un autre et par là faire grand préjudice et dommage à ladite seconde comparante qui dez longtemps est actuellement dans ledit négoce, et que par respect de parenté comme beau-frère et belle-soeur et autres raisons à eux mouvantes, iceux sont convenus comme par cette en la forme et la manière suivante, savoir que ladite demoiselle devra aller brasser dans la brassine dudit premier en Nessonvaux, même l'employer pour brasser en lui payant ses peines, et de la promesse qu'elle lui fait dez maintenant dez lors qu'elle auroit surcroît d'ouvrage au dessus de ce que ses domestiques et ouvriers ne pourroient achever soit à mouldre ou hacher lesdits bois, de en tel événement employer ledit premier comparant et lui payer pour salaire le même prix qu'elle donne à ses autres ouvriers, en récompense de quoi icelui premier comparant ... déclare de renoncer en faveur de ladite demoiselle de jamais s'ingérer dans ledit commerce, de ne bâtir ni faire bâtir aucun moulin à servir audit commerce que de 40 liens à la ronde de ce pays, même de n'apprendre ou enseigner à aucun de ses enfants, amis, parents, ni à aucun autres étrangers la méthode, science, ni profession à mouldre lesdits bois de teinture ... (86).

JACQUEMIN VIELLEVOYE DÉCÉDA LE 7 AVRIL 1711 ET SA VEUVE JEANNE BERTRAND LE 6 MARS 1728.

Le partage des biens eut lieu le 30 avril 1737. Ils furent divisés en trois parts, selon leurs trois enfants :

1. Jean , échevin et greffier de la cour de Fraipont, reçut les maisonnages et bâtiments de ses parents, les moulins et usines, bief, coup d'eau, jardin potager à condition de payer une rente de 250 florins brabant qu'il pouvait racheter au prix de 5000 florins brabant à sa nièce Marie Françoise VIELLEVOYE, représentant la deuxième part.

2. Marie Françoise VIELLEVOYE, fille de feu Gille VIELLEVOYE et de Marie Joséphine MANGAY était alors mineure, et fut représentée par son mambour, François MANGAY, prélocuteur devant la cour de Verviers.

3. Jacques VIELLEVOYE reçut la maison dite « Du Duc » à Nessonvaux, une autre maison qui appartint à feu Paschal Hénusse MALHERBE et une troisième où résidait Jean DIRICK (87).

GEORGES FRANÇOIS LIEUTENANT

27 décembre 1751 ... Jean VIELLEVOYE échevin de Fraipont et de Fléron décéda ad intestat le 19 août 1751. Sa nièce Marie Françoise VIELLEVOYE hérita de son oncle. Elle prit peu après la résolution d'entrer dans la vie religieuse et à cet effet rédigea un testament le 27 décembre 1751. Elle légua en usufruit à sa mère Marie Joseph MANGAY une rente de 100 florins brabant et institua pour héritier universel Georges François LIEUTENANT, époux en premières noces de sa tante maternelle Marie Elisabeth MANGAY, et en secondes noces d'Anne Joseph LAURENTY, à condition de lui fournir sa dot et de lui payer pour ses douceurs une rente de 160 florins brabant. Ce testament fut signé dans la maison de ce Georges François LIEUTENANT située sur la place des Récollets à Verviers (88).

ARNOLD LOCHET ET ANNE CATHERINE PÉTRONILLE LIEUTENANT

PARTAGE DES BIENS DE GEORGES FRANÇOIS LIEUTENANT

27 novembre 1762 ... Devant moi notaire public et témoins soussignés, personnellement constitués le sieur Arnold LOCHET si que mari à la demoiselle Anne Catherine LIEUTENANT pour un membre; le sieur Théodore SANTE si que mambour de la demoiselle Marie Anne et du sieur Laurent Joseph LIEUTENANT ... pour un deuxième et troisième membres, tous enfants et gendre de feu Georges François LIEUTENANT, lesquels nous ont fait connoître comme quoi ils possèdent en commun la maison, moulin, usine et biens parvenus à leur feu père et beau-père par le testament de la demoiselle Marie Françoise VIELLEVOYE le 27 décembre 1751, laquelle avoit été héritière ad intesta de feu monsieur Jean VIELLEVOYE son oncle ... ils seroient d'intention d'entrer en partage afin que chacun puisse jouir séparément de sa part ... ils ont reconnu que la maison, moulin, usine et autres édifices gisans en Nessonvaux étoient beaucoup mieux de la convenance dudit sieur LOCHET ... que le sieur SANTE en qualité dite pour le plus grand avantage de ses pupils luy laisse dès à présent by, coup d'eau, jardin potager appelé Sausy ... ledit sieur LOCHET acquitant les charges qui peuvent les

affréter ... et parmy et acquitant en outre à l'entière indemnité de ses cohéritiers audit sieur Théodore SANTE 175 florins brabant de rente ... à ladite demoiselle Marie Françoise VILLEVOYE présentement religieuse au couvent des dames chanoinesses à Verziers 200 florins brabant (89).

ARNOLD LOCHET, CULTIVATEUR, EST LE FILS DE LÉONARD ET DE MARGVERITE XHARDÉ. IL DESCEND DE LA FAMILLE BEAUPAIN (À CONSULTER, LES USINES DE TOUVOIE). IL ÉPOUSA EN 1^E NOCES, LE 23 SEPTEMBRE 1757 À OLNE, ANNE CATHERINE CHRISTIANE, DONT :

1. Anne Catherine née à Olne le 17 janvier 1761.

IL SE REMARIA AVEC ANNE CATHERINE PÉTRONILLE LIEUTENANT LE 16 OCTOBRE 1762 A OLNE, DONT :

1. **Léonard François** qui épousa Marie Isabelle Maquinay.
2. **Anne Marguerite** née le 8 novembre 1767. Elle épousa à Vaux le 9 août 1790 Léonard LAHAYE, fabricant de canons.
3. **Arnold** né le 14 décembre 1770.
4. **Anne Catherine Pétronille** née le 11 novembre 1773. Elle épousa Dieudonné HEUSE.
5. **Marie Anne** née le 11 janvier 1775. Elle épousa Léonard RENSONNET.
6. **Laurent** né le 21 janvier 1778. **Auteur de la branche des canoniers de Jupille.**
7. **Jeanne Antoinette** née le 26 octobre 1781.

FOULERIE DE DRAPS

FAMILLE LAURENTY

7 janvier 1776 ... Arnold LOCHET céda au conseiller de Verviers Lambert Joseph LAURENTY, au prix de 10500 florins brabant, les maisonnettes et bâtiments, moulins à bois de teinture et à farine, bief, coup d'eau, jardin, tels qu'ils avaient été partagés le 30 avril 1737 entre les enfants de feu Jacquemin VIELLEVOYE et tels qu'Arnold LOCHET les possédait et les habitait ... Arnold LOCHET renonçait au commerce de teinture et à utiliser le moulin à cet effet et à révéler à quiconque le secret de fabrication (90).

2 août 1801 ... les usines et biens passèrent à Jacques LAURENTY et à Anne Marie DUMONT (91).

DESCRIPTION DE LA FOULERIE DE DRAPS DE LA VEUVE LAURENTY

17 mars 1832 ... Bâtiment construit en pierres couvert en ardoise, contenant 3 bacs à fouler et 2 lavoirs à l'ancienne mode, activés simultanément par un tournant à aubes de 15 à 16 pieds de diamètre mû par une branche de la Vesdre pour ½ environ avec l'usine à canons n° 311.

Ce coup d'eau ne diminue jamais assez pour faire souffrir notablement l'usine, si ce n'est dans les fortes sécheresses. Les grandes crues d'eau la font aussi souffrir (92).

MOULIN À FARINE

JEAN GILLES ET ÉMILE HEUSE

17 juin 1868 ... Jean Gilles et Emile HEUSE achètent à monsieur Henry LAURENTY, suivant acte passé devant M. Varlet, notaire à Soumagne, un moulin à farine avec tous ses accessoires pour la somme de 29.188 francs (93).

23 janvier 1871 ... Association entre Jean Gilles HEUSE, meunier et fabricant de canons de fusil; Ernest Gaspar HEUSE, fabricant de canons de fusil et meunier et Emile Léopold HEUSE, meunier tous domiciliés à Nessonvaux pour l'exploitation du moulin à farine (94).

ÉMILE HEUSE

20 mai 1880 ... Jean Gilles HEUSE vend à Emile Léopold HEUSE, pour la somme de 41.218 francs, la moitié indivise lui appartenant :

1. Un moulin à farine avec tous ses accessoires, magasin, bureau, écurie, hangar et dépendances, cadastre section B, n° 295^a, 296^a, 309^e, 309^f, 309^g, 309^h et 310^a.

Immeubles qu'ils avaient acquis des mains de monsieur Henri LAURENTY suivant acte passé devant monsieur VARLET notaire à Soumagne le 17 juin 1868 transcrit à Liège le 2

juillet 1868, vol.1520, n°29, monsieur LAURENTY et ses covendeurs en étaient propriétaires à titre de leurs auteurs Jacques LAURENTY et Anne Marie DUMONT son épouse qui les avaient acquis le 14 thermidor an 9 de Lambert LAURENTY acquéreur d'Arnold LOCHET suivant acte passé devant le notaire PIRET le 7 janvier 1776 (96).

FAILLITE DE MONSIEUR ÉMILE HEUSE, MEVNIER DEMEURANT À NESSONVAUX

31 août 1883 ... Premier lot : **Un beau moulin à farine en pleine activité nouvellement construit à 6 étages** mû par un très fort coup d'eau, avec un matériel fixe comprenant: 5 paires de meules, un nettoyage système rose, 2 tares, un cylindre cribleur, une colonne époinçonneuse, un trieur à graines rondes, un mouilleur automatique et desservant, brosse à son, tire-sacs, aspirateur, chambre à farine à son fin et à son gros, un arbre de couche supplémentaire avec engrenage à désembrayer et poulie propre à activer d'autres appareils ou une autre industrie ... **Le moulin et ses dépendances ont été acquises par monsieur Hyacinthe GRODENT**, administrateur de la banque liégeoise, domicilié à Olne.

Adjudication définitive le mardi 26 juin 1883 à 3 heures en la demeure de monsieur NOIRFALISE, négociant à Nessonvaux (97).

LE BÂTIMENT EST VISIBLE SUR LA PHOTO DE LA PAGE 141.

1998 ... LE MOULIN À FARINE, DE 6 ÉTAGES, CONSTRUIT PAR LA FAMILLE HEUSE EST TRANSFORMÉ EN MAISON D'HABITATION.

=====

USINE À CANONS ET STORDEUR

BÂTIMENT N° 4, CA. 311

HENRY DOMBRET ET CATHERINE COLLETTE LE NOIRHOMME

28 mars 1645 ... *Personnellement constitué par devant moy le notaire (Gilbert Jean FRANCK), souscrite et tesmoins embas dénommé Henry DOMBRET laîné (époux de Collette le NOIRHOMME) d'une part et Henry DOMBRET son fils d'autre part, lasmeme at ledit Henry DOMBRET premier comparant at este a ce conseilhje que de sa pure et franche volonte reportat au profit dudit Henry son fils certaine usine à forer des canons, extante en lieu condist Nessonvaux jondant au mollin du susdit Henry laîné, et ce sa vicarie durante ... payant annuellement 12 florins brabant ... et à condition que quand il y aura faute deaave pour aller le mollin et le forage, la préférence sera donné à ladite usine à condition que sy le rendeur viendra à mourir ... les enfants devront faire parte entre eux ladite usine (98).*

HENRY DOMBRET ET MARIE JEAN RIGAU

31 mars 1649 ... *Une forge servante au forage des canons appartenant à Henry DOMBRET le jeune, charpentier et à Marie Jean RIGAU son épouse (99).*

HENRY DOMBRET, CHARPENTIER, DEMEURANT À FRAIPONT, ÉPOUSA MAROIE JEAN RIGAU, DONT :

1. **Jean**, émancipé en 1676.
2. **Henry**, émancipé en 1676.
3. **Rigaul**, émancipé en 1676. Il épousa Marguerite Pierre le BOURGUIGNON. † le 3 décembre 1712.
4. **Collas**, émancipé en 1676.
5. **Marie** qui épousa Jean Léonard PIRON.
6. **Catherine** qui épousa Gille RENOTTE.

11 janvier 1665 ... Décès d'Henry DOMBRET mari de Catherine Collette le NOIRHOMME de Nessonvaux.

15 mai 1665 ... *Henry DOMBRET le jeune demeurant à Fraipont d'une et Mathieu DOMBRET moulurier son frère d'autre, lequel Henry reporta au profit dudit Mathieu la 4^e parte du mollin, maison, édifices provenant d'Henry DOMBRET leur père par acte passé devant le notaire Kaisin le 2 avril courant, allencontre de quoi ledit Mathieu reporta en faveur dudit Henry aussy tel 4^e parte qu'il pouvoit avoir à l'usine de forra et semme extante proche dudit mollin et jondant à icelle coup d'eaave que ledit DOMBRET laîné lui a cidevant vendu avec la 4^e parte de la maison et édifices que possède ledit DOMBRET leur père (100).*

MATHIEU DOMBRET ET SES ENFANTS ORPHELINS D'ISABEAU SER. JEAN SERVAIS

2 mars 1671 ... Henry DOMBRET résidant à Fraipont d'une part et Mathy son frère partie faisant pour ses humiers que pour la propriété de ses enfants orphelins luy engendrés au corps de feu Ysabea fille de feu Servaix Jean SERVAIS d'autre part, la mesme ledit premier comparant en présence et du consentement de Gille RENNOTTE son gendre reportat et donnat à tenir en héritage et à toujours au profit dudit Mathy tel usine servante à forer les canons (101).

14 novembre 1688 ... Mathieu DOMBRET renonça en faveur de ses enfants et gendre, Servais absent, Gille, Jean, Mathieu et Henry ses fils; Pirotte FRANCK (HORWAR) mari d'Isabeau; David RENSON mari de Catherine et Piron LE CEREF mari de Jeanne ses gendres, aux humiers et vicaries qu'il avoit à une usine, by, coup deaave, ustensiles et hernas extante au lieu de Nessonvaux (102).

PIERRE BOURGVIGNON

20 décembre 1688 ... Les enfants de Mathieu DOMBRET (cités ci-dessus) entendent vendre à proclamation et dernier offrant une belle et commode usine servante à forer et semmer canons, by, coup deaave, avec ses appendices estant audit Nessonvaux, jondant vers soleil levant au moulin au bois partenant à leur dit père, de midi au by dudit moulin et celui de la poulderie liquel abessement dessous ladite usine l'obtenteur en poudrat prendre 6 pieds pour édifier et joindre à ladite usine sans toutefois incommoder le passaige du piedsente et le résidu dudit abessement demeurerat commun tant au profit desdits vendeurs que de l'obtenteur pour s'en servir à toutes leurs nécessitez pour y placer pierres, bois, fer et aultres choses servant pour leurs négoes, item l'obtenteur ne poudrat varialler le foux (faux) venta d'enhaut ny le largir (4 pieds) ... ne poudrat de la dite usine et coup deaave susdit faire ériger aucun moulin soit à farine, poudre, bois ou écorches sans pouvoir eslargir les ventas d'autre largeur qui n'est spécifié, item lesdits vendeurs réservant qu'en cas ils trouvasent cy après à propos de faire une plus haut rue (roue) pour la conduite de leur moulin et remettre la ventellerie en haut du by de la longueur de 15 pieds d'enhaut ou si dudit ils le venillent réduire à usine, forge ou autre ils le poudrat pareillement ... et quant à la pêcherye elle suiverat audits vendeurs si Jean DOMBRET ou ses représentants venoyent au futur a rehausser ou innover l'accommodement cy devant fait entre feu Henry DOMBRET grand père desdits vendeurs laquelle lecture ainsi faite plusieurs haussent furent faites et le dernier par le sieur Lambert CORNELIS au nom de Pier le BOURGVIGNON qui en a offert 163 dallers de 32 patars et demy pièce (103).

PIERRE LE BOURGVIGNON FILS DE LÉONARD, † > 1676. IL ÉPOUSA N. DONT :

1. Pierre de Nessonvaux, suit ci-dessous.
2. Léonard.
3. Marguerite qui épousa Rigaul DOMBRET.
4. Marie qui épousa Henry BONAVENTURE (HARDY) le 5 février 1674.
5. Idelette qui épousa Thiry GRANDRY.

PIERRE LE BOURGVIGNON, MAÎTRE DE FORGES, ÉPOUSA LE 8 MARS 1681 À OLNE ISABEAU LECERF, DONT :

1. Pierre, capitaine de Vaux et de Nessonvaux, épousa Marguerite DUBOIS, dont :
Isabelle
et **Anne**.
Elles sont âgées de 18 ans le 27 novembre 1730, mambours : Piron HARDY et Jean DOMBRET cousins de Pierre.
Isabelle épousa Gille ANCION.
Anne épousa Jean MARISCHAL.

Gille, fils de Pierre le BOURGVIGNON, est cité le 16 mars 1705.

Nous trouvons également en 1482 Johan de BOURGOIGNE, en 1556 Henry le Bourguignon, en 1611 Henry le Bourguignon (Cour de justice d'Olné).

11 septembre 1717 ... Pierre BOURGVIGNON et Marguerite DUBOIS son espouse reportent au profit de Jean BLOCHOUZE, prélocuteur, leur cour, maison, étables, usine, by, coup d'eau et jardin situés à Nessonvaux (104).

LOCATION DE L'USINE EN FAVEUR DE LAMBERT THOMAS

30 décembre 1718 ... Bail fait par Pierre BOURGVIGNON, capitaine de Nessonvaux, en faveur de Lambert THOMAS pour un terme de 3 ans à commencer le 1^{er} juin et pour finir au mesme jour lesdits 3 ans révolus audit Lambert THOMAS, présent et acceptant son usine à forer et semmer canons, avec un fourneau, item là assez près une forges avec les deux fourneaux à forger canons et les ustensiles servants tant à ladite usine que forges et fourneaux ... et ce rendant et payant pour chaque an 222 florins brabant ... avec clauses et conditions suivantes, savoir **comme il y a un stordeur**

(pressoir à huile) dont la roue de ladite usine fait travailler, il est expressément conditionné que le stordeur allant et tournant ne pourra aucunement préjudicier aux semme et forge n'ayant de l'eau suffisamment pour aller ensemble ... et que le second sera aussi tenu et obligé de nettoyer les by à ses frais ... et qu'il devra fournir les chevaux et charrettes pour mener les trigus hors ... (105).

17 juin 1719 ... testament de Pierre BOURGUIGNON époux de Marie DUBOIS ... Piron HARDY et Jean DOMBRET, ses cousins, sont désignés comme mambours d'Isabelle et d'Anne.

20 janvier 1727 ... Nicolas DEFAYS mari moderne de Marguerite DEBOIS, veuve de Pierre BOURGUIGNON, a déclaré d'avoir loué à François DOMBRET son usine avec la grande forge qu'il a en Nessonvaux possédée présentement par Lambert THOMAS ou sa veuve, et ce pour le terme de 6 ans payant par ledit DOMBRET 208 florins brabant par an (106).

VENTE DU STORDEUR

4 avril 1729 ... Nous a été présenté une supplique par Pierre HARDY et Jean DOMBRET mambours des enfants orphelins de Pierre BOURGUIGNON et de Marguerite DUBOIS vivants conjoints demeurant en Nessonvaux, par laquelle ils nous ont remontré comme lesdits enfants seroient chargés de grandes quantités de canons arriérés affectants leurs biens que leurs feus père et mère ont laissés sans payer ... et qu'iceux ne pourroient trouver un moyen plus court pour prévenir les frais qui se pourroient engendrer, que de s'adresser à nous pour leur accorder de pouvoir vendre quelques pièces de biens comme un pressoir à l'huile jondant à l'usine ... (107).

HENRY JACQUES DOMBRET

30 avril 1732 ... Les demoiselles Isabelle et Anne Jenne BOURGUIGNON enfants de feu Pierre BOURGUIGNON et de feu Marguerite DUBOIS assistées du sieur Franck XHARDE et de moi ledit notaire autorisés de la justice de la vouerie de Fléron en date du 27 novembre 1730 (acte de majorité) ont remporté en héritage et héritablement et à toujours en faveur et profit de Henry Jacques DOMBRET résidant à Fraipont, les maisonnages que possède à louage le sieur LAROSE, chirurgien, la place de la brassine, fourny et étableries y annexées avec le jardin potager, les deux forges sus édifices et partie de la prairie y jondant ... jondant le tout vers soleil levant à la ruelle qui va au passage d'eau, de midy à l'usine que tient Anthoine MALHERBE (ancienne poudrerie), de couchant au chemin dit la Neuve Voie et de quatrième costé tout de long audites rendresses, item une usine à forer et semier les canons avec une place de stordeur au delà du by de ladite usine telle qu'elle a été reprise par leur feu père de la communauté de Vaux, et quant à l'usine conformément au rendage proclamatoire fait et passé le 20 décembre 1668 ... et ce parmy et au moyen d'une somme capitale de 5200 florins brabant ... aura de plus le passage libre pour aller chercher l'eau par l'endroit appelé le « Postise » ... (108).

LITIGE

8 novembre 1734 ... Gille ANCION mari à Isabelle le BOURGUIGNON contre Henry Jacques DOMBRET, le litige portant sur la moitié des maisons, édifices et biens hérifiables provenant de sadite épouse (109).

GILLE ANCION ET JEAN MARISCHAL

28 juillet 1736 ... Comparurent les sieurs Gille ANCION et Jean MARISCHAL maris respectifs des demoiselles Isabelle et Anne Jeanne le BOURGUIGNON d'une part et le sieur Henri Jacques DOMBRET d'autre part, la mesme les premiers comparants nous ont remontré comment ils auroient intenté une action pardevant la souveraine cour et justice de la vouerie de Fléron au sujet de la nullité d'un rendage d'usine, maisonnage et quelques biens qui at été rendu par les épouses desdits premiers dénommés au susdit DOMBRET en date du 30 avril 1732 ... et afin de prévenir les frais ultérieurs qui pourraient à la suite se faire se sont accommodés afin de les éviter ... en la forme suivante savoir que ledit DOMBRET renonce absolument et entièrement en faveur desdits premiers nommés (110).

Henry Jacques DOMBRET et son épouse Catherine STORM achèteront, le lundi 8 octobre 1736 une usine à canons à Olne Chinchotte (à consulter, Les usines d'Olne-Chinhotte).

23 janvier 1737 ... testament de Catherine STORM en faveur de son mari Henry Jacques DOMBRET.

23 avril 1759 ... le bailli de LIBERT et consorts engagèrent une action contre Gilles ANCION gendre de Pierre BOURGUIGNON et Jean le MARECHAL pour faute de paiement de rentes et obtinrent des échevins de Fléron le 12 juillet 1760 une saisie qui fut publiée par le huissier Henri DELSAUTE sur des biens à Nessonvaux, à savoir :

Une maison, étable, jardin et prairie de Gilles ANCION;

Deux forges attenantes l'une à l'autre possédées par Gilles ANCION et joignant vers l'est le chemin et vers le sud le bien de Noël MALHERBE;

Une forge et étable en face des bâtiments, possédés par Gilles ANCION et joignant vers l'est au ruisseau et d'autres côtés au chemin;

Une usine à semmer les canons, biefs et coup d'eau possédés par Gilles ANCION;

Une maison, jardin et prairies possédés par Jean le MARECHAL (111).

NICOLAS DEGOTTE ET MARIE FRANÇOISE HEUSE

17 avril 1762 ... *Le sieur Gille ANSION capitaine de Nessonvaux si que représentant par surrogation la femme MARECHAL autorisé par messieurs les échevins de la justice souveraine de la vouerie de Fléron, cette dernière si qui représentant par purgement et surrogation monsieur de LIBERT et consorts ... ledit premier comparant at déclaré de **vendre en héritage et à toujours audit sieur Nicolas DEGOTTES les 2/3 de son usine** située à Nessonvaux avec les limites et jondants connus audit sieur DEGOTTES, savoir les forets aux canons appelé celui gauche et celui sur Vesdre pour ledit DEGOTTES, voir que les forets aux canons droits restera au profit du sieur rendeur voir que la pierre aux canons sera à charge des deux comparants ...Item le premier comparant rend à toujours au second la cour de sa maison avec la porte cochère avec tous les bâtiments situés en icelle, item une prairie, un jardin potager, une petite forge (112).*

16 décembre 1765 ... *le prêtre Servais LEFIN engagea une action devant les échevins de Fléron contre Gilles ANCION pour obtenir le paiement d'une rente de 9 dallers et il obtint le 25 mars 1767 saisie sur une maison, jardin, prairies, deux forges, grange, étable, une usine, moulin, bief et coup d'eau possédés par Gilles ANCION et Nicolas DEGOTTE (113).*

16 novembre 1767 ... *Servais LEFIN céda en location à Pierre HEUSE représentant son père Gilles Arnotte HEUSE les édifices, usine et biens saisis à Gilles ANCION (114).*

8 mars 1768 ... *Jean LEFIN receveur au comptoir du bailliage d'Amercoeur, au nom de son cousin Servais LEFIN demeurant à Verriers, céda en location à Gilles Arnotte HEUSE ces biens saisis pour un bail de 3, 6, 9 ans commençant le 15 mars 1768, au prix de 300 florins brabant. Ce contrat rédigé par le notaire A. ANDRIAN fut enregistré le 15 mars 1768 par les échevins de Fléron (115).*

6 novembre 1772 ... *Gille ANCION céda tout droit de ses biens à Nicolas DEGOTTES au prix de 200 florins brabant (116).*

NICOLAS DEGOTTE MAÎTRE D'USINE ÉPOUSA LE 31 OCTOBRE 1751 MARIE FRANÇOISE HEUSE

5 janvier 1814 ... Partage des biens de Nicolas DEGOTTE et de Marie Françoise HEUSE :

Hubert DEGOTTE, maire de Nessonvaux, reçut non seulement sa part mais encore celle de sa soeur Jeanne à la suite de son testament du 3 avril 1811; il reçut la grande maison, les bâtiments nommés la brassine, la boulangerie, l'étable de vaches, la cour devant la maison, la grande et la petite forges, des prairies et la moitié de l'usine, soit un fond évalué à 6597,52 francs et en rente un capital de 514,85 francs soit un héritage d'une valeur de 7112,37 francs.

Nicolas DEGOTTE reçut le quart de l'usine ...

Bertrand DEGOTTE reçut le quart de l'usine ... (117).

MARIE AGNÈS HEUZE VEUVE DE BERTRAND DEGOTTE ET SES ENFANTS HÉRITÈRENT DE LEUR BEAU-FRÈRE ET ONCLE HUBERT DEGOTTE.

1 avril 1826 ... Marie Agnès HEUZE, veuve de Bertrand DEGOTTE, demeurant à Nessonvaux; son fils, Pierre Joseph DEGOTTE, émouleur de canons de fusil à Nessonvaux et sa fille, Marie Françoise DEGOTTE, épouse du foulon François GOHY, cédèrent à Nicolas Joseph DEGOTTE, bourgmestre de Nessonvaux, et à Gilles Joseph MORAI, propriétaire à Olne, au prix de 94,5 florins, des droits provenant de la succession de Hubert DEGOTTE. Cette cession eut lieu dans la maison de la veuve HORWARD (Henri maître d'usine à canons (à consulter, Les usines d'Olne-Chinhotte)) née CERFONTAINE à Nessonvaux en présence du notaire Mathieu Règnier et des frères Jacques Joseph et Henri Joseph HORWARD (118).

18 septembre 1826 ... Marie Agnès HEUZE, veuve de Bertrand DEGOTTE, Pierre Joseph DEGOTTE et François GOHY tous domiciliés à Nessonvaux vendirent à Joseph DUMONT, au prix de 1232 florins dont il fallait déduire 674,81 florins de charge, le quart de l'usine à canons, bief, vanne, coup d'eau dont feu Bertrand DEGOTTE leur mari, père et beau-père, était propriétaire à la suite du partage du 5 janvier 1814. Cette vente eut lieu dans la maison d'Henri DUMONT à Vaux-sous-Olne (119).

DESCRIPTION DE L'USINE

17 mars 1832 ... Bâtiment construit en pierres couvert de chaume n'ayant qu'un rez-de-chaussée contenant un fourneau, une meule pour polir et trois bancs pour perforer les canons activés simultanément par un tournant à aubes de 23 à 24 pieds de diamètre mû par une branche de la Vesdre pour $\frac{1}{2}$ environ avec la foulerie n° 310. Ce coup d'eau ne diminue jamais assez pour faire souffrir notablement l'usine, si ce n'est dans les très fortes sécheresses. Elle souffre également dans les grandes crues d'eau (120).

FAMILLES DEGOTTE, MORAY, LAHAYE, DUPONT ET HIGNY

Gilles MORAY-PIRARD est le fils de Gille et de Catherine DEGOTTE; avec ses frères et sœurs, il a hérité de sa mère le 6 novembre 1832 devant le notaire LEGRAND. Gille et Catherine se sont mariés à Olne le 2 février 1794.

SIMON HIGNY épousa Marie Marguerite DEGOTTE le 28 janvier 1818. Ils possédaient la moitié de l'usine en usufruit par acte du **12 août 1851**.

10 octobre 1855 ... Nicolas, Elisabeth et Simon HIGNY vendent à Gilles MORAY et Jean Hubert DUPONT $\frac{2}{12}^e$ de la totalité d'une usine à canons située à Nessonvaux section B, n° 311 du cadastre. Les vendeurs en possèdent une moitié en propriété à titre d'un acte du 12 avril 1851. A la suite de cet acte les familles HIGNY, MORAY et DUPONT possèdent chacune $\frac{1}{3}$ de l'usine (121).

25 août 1885 ... Conditions sous lesquelles il sera procédé à la vente par adjudication publique des immeubles suivants situés commune de Nessonvaux :

1. Une usine à canons dite usine « DEGOTTE » coup d'eau et tous les accessoires considérés immeubles joignant au moulin de monsieur GRODENT et à des chemins figurant au cadastre section B, n° 311b.
2. 6 forges figurant au cadastre section B, n° 311^{a2}, 311^{b2}, 311^{c2}, 311^{d2} et 311^{e2} joignant au biez de l'usine DEGOTTE et au chemin vicinal.

Ces immeubles appartiennent à savoir :

- A. Hubert Joseph MORAY, fabricant de canons, Anne, Toussaint fabricant de canons
- B. Nicolas HIGNY, fabricant d'armes domicilié à Liège
- C. Jean Hubert DUPONT, fabricant de canons demeurant à Nessonvaux.

A la demande de monsieur Hyacinthe GRODENT, les 4 lots ont été exposés en masse sur la mise à prix offerte par lui à 30.607,5 francs et après plusieurs enchères ladite masse a été adjugée moyennant le prix de 32.000 francs à monsieur Nicolas Joseph HIGNY. Le prix de 32.000 francs a été fait à concurrence des deux tiers moyennant le prix de 21.333,33 francs en son nom personnel et à concurrence d'un tiers moyennant le prix de 10.666,67 francs pour et au nom de monsieur Arnold LAHAYE, fabricant de canons et madame Marie Anne DUPONT son épouse (122).

LE 27 JUIN 1893, NICOLAS HIGNY ACQUIT LA TOTALITÉ DES BIENS DÉCRITS CI-DESSUS (123).

=====

USINE À CANONS

BÂTIMENT N° 6, CA. 273

DEMANDE DU COUP D'EAU PAR JEAN DOMBRET

6 janvier 1661 ... S'ensuit Maximilien HENRY par la grâce de dieu ... Marquis de Franchimont, comte de Looz ... avous reçu l'humble supplication de Jean DOMBRET fermier de nostre pêche au quartier de Vaux soub Oelne contenant comment pour l'augmentation du trafic et son profit particulier il désiroit faire ériger une semme propre à forer canon ou semblable usine en un lieudit **Thiry Voye** gisant à **Nessonvaux dépendant dudit Vaux**, nous suppliant lui accorder le coup d'eau a ce nécessaire avec environ un journal de commune pour la commodité et assise de ladite usine, surquoi avous député le 5 octobre passé nostre confrère le major CHAFONTAINE pour visiter le lieu et nous en faire rapport et la relation entendue, nous avous accordé au suppliant sa demande parmy un florin d'or de cens (124).

La veuve Simon LAMET, propriétaire de l'usine à poudre située sur le bief du Ry de Veaux, s'opposa à la demande de Jean DOMBRET. L'octroi fut accordé le 3 décembre par la chambre des comptes et ratifié par la cour de justice de Fléron.

23 janvier 1662 ... Henry DOMBRET laisné reporta un circuit d'héritage au long du ruisseau passant devant la maison dudit Mathieu surquel il a déjà fait **bastir et construire une muraille** pour attacher a une voshemme ... il y souhaite sur ledit ruisseau, aussy avant que les edifices dudit Mathieu sestendent, et ce à effet d'édifier sur icelle un four ou aultre bastiment à lui le plus commode ... (125).

Henry DOMBRET laisné a cédé et concédé a son fils Jean DOMBRET le pouvoir et autorité lorsque le mollin d'icelui dit Henry sera en action de mouldre quiceluy Jean pouldrat tirer et lever les eaux, ventas de **la poisserie** pour faire découler l'eau sur luisinne qu'il at nouvellement fait bastir par dessus sans quy luy pus donner empèchement, Jean fournissant à l'entretien de la venne ... **renettoyer les by depuis saditte usine et jusqu'à by de la poulderie** voire qu'il ne pouldrat porter à nuire aux usines par deseur ... (126).

JEAN FILS D'HENRY DOMBRET ET DE CATHERINE COLLETTE LE NOIRHOMME ÉPOUSA JEANNE DETILF, DONT :

1. **Henry**, testament en 1708.
2. **Catherine** qui épousa Henry DUMONT.
3. **Jeanne** qui épousa Jean HARDY.
4. **Marguerite** qui épousa Nicolas MICHEL dit le BROWIER.

JEAN HARDY ET JEANNE DOMBRET

20 novembre 1693 ... Pardevant moi notaire publique soubsigné et en présence des témoins cy embas dénommés personnellement constitué Henry fils Jean DOMBRET d'une parte, et Jean HARDY son beau-frère ambedeux résidents en Nessonvaux d'aultre parte, la mesme ledit Henry at déclaré d'avoir donné comme par cette il donne audit second comparant présent acceptant telle quatrième parte qu'il luy compette aux maisonnages, edifices et usine de fond en comble avec l'assise, consistant en bois et prairies et jardin potager extant assez près appelé **Sausy** entre leurs limites et jondants, gisant en **lieudit Thiry Voye** proche Nessonvaux vouerie de Fléron provenant des père et mère beau-père et belle-mère des parties, respectivement et ce absolument et irrévocablement par une pure amitié et en considération des bons services que ledit Henry at reçu et espéré de recevoir de sondit beau-frère (127).

7 décembre 1693 ... Henry DUMONT si que mari à Catherine fille de feu Jean DOMBRET avec lui Nicolas MICHEL dit le BROWIER mari à Marguerite fille dudit Jean DOMBRET ont remporté en héritage et à toujours en faveur de Jean HARDY gendre dudit Jean DOMBRET toute telle quatrième parte que leur peut toucher et competer par la mort du susdit feu Jean DOMBRET à la maison, edifices, by, coup d'eau, abessement compétentes à iceux ... item **un jardin potager appelé le Sausy extant par-delà le by**, joindant de soleil levant à Mathieu DOMBRET, **de midy à la rivier de Vesse**, de couchant à Pierre le BOURGUIGNON et du 4^e costé à une voie jondant au by item une pièce de commune la assez proche si longue et large qu'elle s'extant ... joindant la totalité desdits bâtiments et usine de soleil levant et midy au by, **de couchant à une heid** partenant audits rendeurs et prendeurs, **voir qu'il y at une pïedsente traversante ladite heid** et suiverat le résidu audit HARDY du côté d'embas, parmy entretenant seul ledit pïedsente lequel deverat être de 4 pïeds de largeur ou plus ... rendant et payant annuellement 140 dallers de rente de 32,5 patars pièce ... et pour le coup d'eau de ladite usine 5 florins brabant (128).

DESCRIPTION DE QUELQUES LIEUX-DITS DE NESSONVAUX AUX 17^E ET 18^E SIÈCLES



USINE À CANONS, BÂTIMENT N° 6, CADASTRE 273

1710 ... Une pièce de prairie au profit de Jean HARDY au lieu-dit « **Trauwage pierre** » jondant vers soleil levant à François DOMBRET, de midy à la rivière de Vesse, de couchant à Pierre le BOURGUIGNON et d'autre costé au **chemin de la Voye le DUC**.

3 juillet 1713 ... Jean HARDY résidant en Nessonvaux à remporté tous et singuliers biens, cens, rentes, droits, étains, crédits, actions, personne, meubles, immeubles présents et futurs, et ce pour sus en et hors dieuxdits biens et effets au choix et option du Seigneur D'OLNE ses hoirs et ayant causes a toujours prendre, cueillir, lever, avoir et recevoir 30 florins brabant de rente payable par an denier au seigneurie d'Olne ... contre une somme de 660 florins brabant que Jean HARDY pourra rēdimer en remboursant cette somme.

21 octobre 1749 ... Double vesture (saisie) menée par le sieur avocat JAMINET contre la veuve de Jean Hardy et finalement sur les ajours du 30 dito et 6 octobre tant à ladite veuve HARDY, qu'à Piron DETILF et Mathy HARDY ses locataires, monsieur le baron d'Olne, le sieur Simon LAHAYE, Noël DUMONT, la demoiselle veuve du sieur CHRISTIANE et pour tous autres qu'ont intérêt. **L'exploit at été fait ad valvas au Tillieux en Nessonvaux lieu accoutumé** ... sur une maison et usine à forer et semer les canons, item sur une forge de canonniers et une étable de vache y jondant, item sur un petit jardin à fleurs et sur une petite prairie jondant au jardin, item sur une autre forge de canonniers bâtie sur ladite petite prairie, le tout jondant du soleil levant à **la piedsente allante de Nessonvaux à la basse Fraipont**, du midy au by de ladite usine et à la rivière de Vesse;

Item sur un jardin potager et prairie appelé **Saucy**, jondant du levant à Henry Jacques DOMBRET, du midy à la rivière de Vesse, du couchant à la veuve Toussaint LEVECQUE et du 4^e costé au chemin;

Item sur une pièce de prairie en lieu dit **Thiry Voie** jondante du levant à une heid de ladite veuve HARDY et au dessus au chemin appelé la **Neuve Voie** ...

Item sur une pièce de prairie arborée située en lieu dit **Gomezvaux** appelée **pré à l'Orme** jondante vers midi à l'eau de Vesse et du 4^e costé au **chemin tendant de Nessonvaux à Goffontaine**.

Item sur une autre prairie située audit lieu appelé **Trouée Pierre** pour autant qu'elle est mouvante de notre juridiction jondante du midi à la rivière de Vesse, de couchant à Mathien MALHERBE et du 4^e costé au chemin susdit.

Item sur une prairie appelée **le Sart** audit lieu de **Gomezvaux** jondante du midy au chemin tendant à Nessonvaux à Goffontaine et de l'autre costé jondant au **chemin et piedsente appelé Poosart** ... L'avocat JAMINET céda ses droits à Anne MONSEUR veuve de François NOIRFALISE et épouse de Jacques CHRISTIANE.

1 septembre 1750 ... Visitation des bâtiments ...

Aurons trouvé **la muraille du by de l'usine** entièrement defectueuse et qu'il est nécessaire de la faire démolir et réparer de haut en bas ...

ANNE MONSEUR

11 novembre 1750 ... La demoiselle Anne MONSEUR veuve en premières noces de François NOIRFALISE et en deuxièmes noces de feu le sieur Jacques CHRISTIANE ... laisse savoir qu'elle est d'intention de rendre à proclamation ... une maison et usine (voir les biens cités le 21 octobre 1749) d'en rendre et payer annuellement 180 florins brabant ... le soussigné huissier de la cour de Fléron relate d'avoir intimé copie authentique de la présente à la veuve Jean HARDY, Jean, Anne, Jenne et Marie HARDY demeurant ensemble à Mathy HARDY, à Henry HARDY et Henry GOFFAY gendre de la veuve Bastin HARDY à Simon LAHAYE et par missive à la veuve Bastin HARDY au ban de Soiron et par missive à Léonard HEUZE et par affiche **au Tilloux de Nessonvaux** et à Piron HARDY par missive au ban d'Olne ... le tout fut acquit par Anne MONSEUR. Anne MONSEUR eut au moins 3 enfants de ses deux maris : François NOIRFALISE, Jacques et Anne Catherine CHRISTIANE.

PARTAGE DES BIENS D'ANNE MONSEUR

23 septembre 1757 ... Les biens furent partagés comme suit :

François NOIRFALISE

*Le château de Beaufort, maisonnage, usine, **maka**, fenderie, jardin potager et tous les biens et effets y annexés, estimés par connoisseurs à une somme de 12.819 florins brabant ...*

Demoiselle Anne Catherine CHRISTIANE

L'usine et biens qui furent à la veuve et enfants de feu Jean HARDY en Nessonvaux...

Jacques CHRISTIANE

*les maisonnages et biens gisants et situés sur le **Cheraux**, ban d'Olne, y compris quelques pièces de coin provenantes de Gille ANSION, item les maisonnages et biens qui furent à Henry NOIR HOMME en **Gérontaine**, aussi ban d'Olne, comme aussi les maisonnages et **usine de Chaudfontaine** telles quelles ont appartenues à la veuve Jean MALHERBE, le tout estimé à 7301 florins brabant.*

ARNOLD LOCHET

23 septembre 1757 ... Arnold LOCHET épousa Anne Catherine CHRISTIANE.

16 octobre 1762 ... Arnold LOCHET, veuf, épousa en secondes noces Anne Catherine, fille de Georges François LIBUTENANT. François décéda le 3 mars 1761. Elle hérita, notamment, le 6 décembre 1762 ... **une maison située au village de Nessonvaux appelée celle du « Duc »** avec le jardin potager et la pièce de prairie y annexée joindante d'un côté aux représentants Piron HARDY et de l'autre côté aux représentants DOMBRET, estimée à 618 florins 15 pattars (129).

FAMILLE COPPENEUR

11 juin 1797 ... Arnold LOCHET, père, vend à madame Lucie JEUNEHOMME, veuve COPPENEUR, les bâtiments, usine, jardin et prairie à Nessonvaux pour la somme de 5708 francs (130).

2 janvier 1789 ... Décès d'Anne Catherine Pétronille LIEUTENANT.

DESCRIPTION DE L'USINE À CANONS CADASTRÉE B 273

17 mars 1832 ... Bâtiment construit en pierres couvert de chaume ayant un rez-de-chaussée et un étage habité, le rez-de-chaussée contient 6 fourneaux à forger les canons, une meule pour polir et 5 bancs pour perforer les canons activés simultanément par un tournant à aubes de 20 à 22 pieds de diamètre mù par une branche de la Vesdre qui en cet endroit ne diminue jamais assez pour faire souffrir l'usine d'une manière notable, les grandes crues lui sont cependant nuisibles (131).

FAMILLE RANSY

22 février 1847 ... Monsieur Jean Herman COPPENEUR, ancien bourgmestre, demeurant à Chaudfontaine et consorts d'une part, et monsieur Etienne RANSY fabricant de baguettes de fusil et son épouse Elisabeth JOSEZ, font entre eux l'échange suivant : le premier comparant cède aux époux RANSY; une usine à canons de fusil, forges, fournil, four, jardin, cour, un terrain inculte, biez, coup d'eau; deux écuries et un jardin à la rive opposée au biez ... un bâtiment couvert en ardoises contenant plusieurs forges ...(132).

29 mai 1884 ... Ont comparu : monsieur Antoine RANSY, négociant; madame Eugénie RANSY, épouse de monsieur Alexandre ROGIER, négociant; Eugène RANSY, négociant; Victor RANSY, lieutenant d'artillerie; Thomas RANSY, employé demeurant à Roubaix; madame Caroline RANSY, épouse de monsieur Ernest HEUSE, fabricant de canons de fusil; monsieur Lucien RANSY, négociant mettent en vente les immeubles suivant :

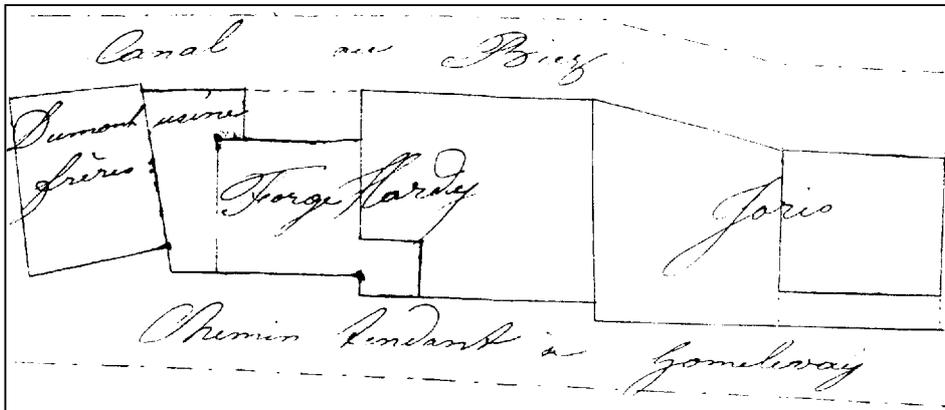
Premier lot. Une usine à canons de fusil comportant **10 bancs à forer** et 2 meules à aiguiser, 7 habitations, **14 forges**, cour, fournil, biez, coup d'eau et dépendances, le tout formant un ensemble situé au lieu-dit « village » commune de Nessonvaux repris au cadastre sous les numéros 273 a, b, c, d, e, f, g, h; 275; 279a et 280^{a et b} de la section B ...

Le **premier lot** a été adjugé moyennant le prix de 20400 francs à monsieur Adam REOMPRESZ, fabricant de canons. A la demande d'un amateur les 4 lots ont été réunis en une seule masse et ont été adjugés pour le prix de 44700 francs à monsieur Antoine RANSY qui a déclaré avoir fait cette acquisition tant pour lui que pour ses frères et soeurs.

22 juin 1912 ... Vente des biens décrits ci-dessus (133).

=====

MAKA HARDY BÂTIMENT N° 7, CA. 303



Le maka HARDY sera l'avant-dernière usine à ouvrir le fer construite à Nessonvaux. La demande du permis de bâtir a été introduite le 7 avril 1848 par monsieur Mathieu Hardy.

L'autorisation de construire un martinet dans son usine de Nessonvaux, sollicitée par le sieur Hardy (M.-J.), est accordée aux conditions suivantes ... **Donné à Bruxelles, le 17 juin 1850.**

Mathieu Joseph HARDY est le fils de Mathieu et de Marie CLOSSET. Il est né le 20 octobre 1785.

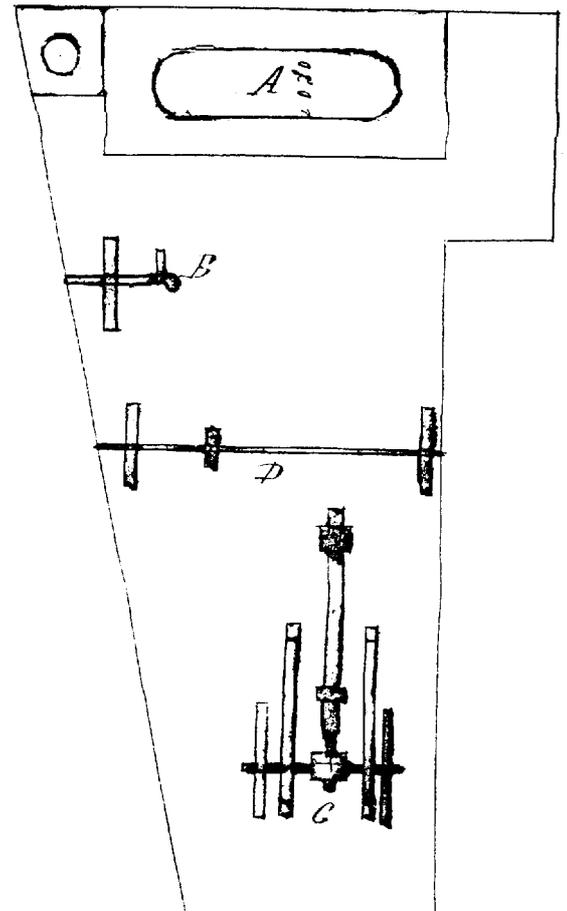
Mathieu épousa Marie Anne MONVILLE le 12 mai 1815 à Nessonvaux, dont **Henry** qui suit.

Henri HARDY épousa Marie Joseph PIETTE le 10 juillet 1845. Ils eurent à Nessonvaux les enfants qui suivent :

1. **Mathieu Etienne** né le 18 août 1845.
2. **Marie Anne** née le 3 juillet 1848.
3. **Henri** né le 3 septembre 1851.
4. **Warnier** né le ? 1856.
5. **Joseph** né le 17 ? 1860.
6. **Jean** né le ? 1862.

12 mai 1884 ... Monsieur **Henri** HARDY, sans profession, domicilié à Nessonvaux a déclaré faire donation à son fils **Mathieu**, marteleur, les immeubles sis à Nessonvaux repris sous les numéros 303 a et 302 a, section B du cadastre, formant **martinet**, jardin et toutes leurs dépendances pour une contenance de 4 ares, que ledit monsieur HARDY, donateur, **détient d'origine patrimoniale** et depuis un temps immémorial à charge pour ledit donataire de payer la somme de 2500 francs à chacun de ses 5 frères et soeur, tous enfants du donateur : Marie Anne épouse de Pierre MOUTON, sculpteur à Liège, Henri, Warnier, Joseph et Jean HARDY, tous domiciliés à Nessonvaux (134).

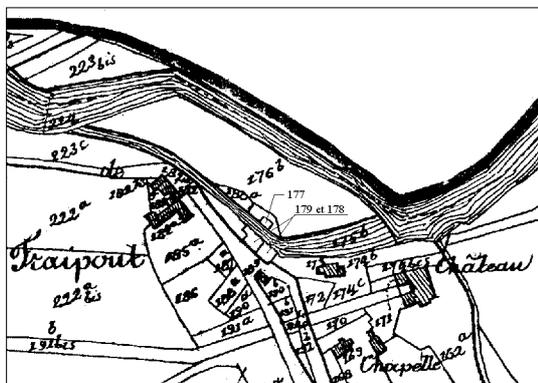
17 janvier 1911 ... Monsieur Mathieu HARDY-WILKIN a déclaré de vendre à monsieur **Warnier** HARDY-RICHELE un atelier situé à Nessonvaux, n° 303 a, section B du cadastre avec une petite machine à vapeur, un **martinet** avec manche en bois, soufflets de forge et tour en fer, moyennant le prix de 4000 francs (135).



AGGLOMÉRATION DE NESSONVAUX-FRAIPONT

LES USINES DE FRAIPONT

MOULIN BANAL ET USINES DES BARONS DE CALWAERT



Les usines des seigneurs de Fraipont étaient situées sur un bief de la Vesdre et sur le ruisseau de la Havegnée.

Ci-contre, sur la Vesdre, elles étaient enregistrées sous les numéros **B 177 et B 178** pour les bâtiments du moulin banal, de l'usine à canons, de la foulerie et du laminoir à zinc.

MOULIN BANAL

Nous n'avons pas retrouvé la demande du coup d'eau; les actes de la cour de justice de Fraipont ne débutent qu'à partir de 1600. Comme tous les moulins banaux, il sera cédé en location à l'enchère publique.

2 mai 1662 ... le droit de banalité tant de la brassine que du moulin compétant aux seigneurs de Fraipont.

1678 ... Jean Philippe de CALWAERT acquière une pièce de prairie extante en lieu dit la « *Nooz Mabille* » jondant vers orient audit seigneur, des trois aultres costés aux chemins et à la rivière de Vesdre.

QUELQUES LOCATAIRES

1684 ... Bail du moulin banal de Fraipont fait par monsieur de Saint Paul en faveur de Jean PAHIA.

1720 ... Jean VALENTIN. **1724** ... Henry HALLEUX. **1728** ... moulin banal et vivier extant dans la prairie dudit moulin pour Henry MACQUINAY (136). **1734** ... louage au plus haut et dernier enchérisseur de la maison et moulin banal, de la prairie devant le moulin, les deux prairies dans la *Mosmabille* ... loué par Gille JAMIN. **1 mars 1756** ... visite du moulin banal de la Haute Fraipont ... le sieur Arnold LEJEUNE meunier sortant et Jean PIRSON meunier y rentrant afin de faire une visite pertinente suivant les rapports de Jean BREDA et de Jean COUNAR maîtres charpentiers (137).

DESCRIPTION DU MOULIN ET DE LA FOULERIE

Moulin à farine et foulerie, de Calwaert Lambert, baron. « Au Moulin », section B, n° 177 et 178 : moulin à farine composé de 3 jeux de meules pour la farine, un pour monder l'épeautre et un tournant à ailettes de 26 pieds de haut mû par la rivière de Vesdre. Le bâtiment en pierres, couvert en tuiles est en bon état. Foulerie de draps composé de 4 bacs à fouler, 2 lavoirs et un tournant à ailettes de 12 pieds de haut mû par une prise d'eau de la rivière de Vesdre construit en pierres et couvert en ardoises (138).

LE MOULIN EST TRANSFORMÉ EN USINE À CANONS PAR JACQUES HEUSE-BARBE HANSEZ

28 décembre 1831 ... Pardevant Jean Mathieu HEUSE, notaire royal ... fut présent monsieur Lambert Adolphe Englebort baron de CALWAERT ... lequel a remis à titre de bail à loyer pour le terme de 6 ans entiers et consécutifs qui prendra cours le 1 mars 1832 ... à monsieur Jacques HEUSE, fabricant de canons de fusil et Dieudonné HANSEZ son beau-père, propriétaire, domiciliés ensemble sur les Chera dans la commune d'Olne ...

1. Un moulin à faire de grain farine, son coup d'eau et accessoires situé à Fraipont ...
 2. une maison d'habitation avec étable y annexée ...
 3. Un jardin au même lieu à Fraipont haute tenant au jardin de la foulerie ...
- Le présent bail au prix annuel de 425 florins ...

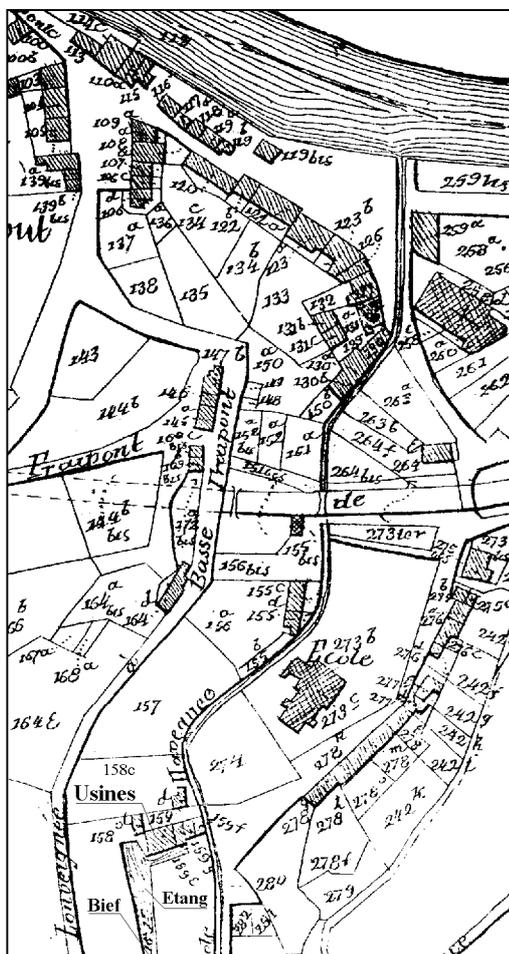
Les preneurs pourront faire transformer le moulin en usine à canons de fusil ...

Les preneurs pourront faire construire, toujours à leurs frais personnels, des forges ...

5 mai 1869 ... Englebort baron de CALWAERT a vendu à son frère Eugène le 8 indivis consistant en château ... un bâtiment servant à une foulerie et à une usine à canons ... le 14 novembre 1870, ce dernier donne à bail à loyer à monsieur Heptia un laminoir à zing ... mur de l'ancienne usine à canons (139).

LE RUISSEAU DE LA HAVEGNÉE

LE « VIEUX MOULIN », CA. 159



COUP D'EAU

13 février 1594 ... Rendage d'un coup d'eau situé au dessus de Fraipont appelé **le rieu de Chaffenée** donné à Lambert le BEUVERAY pour y ériger une semme ou tout autre moulin excepté un moulin à farine (140).

23 janvier 1662 ... Henry DOMBRET l'aîné nous a remonstré que Albert MARECHAL et Mathieu DOMBRET, ses fils et gendre, auroient pris au profit des orphelins dudit Albert, le moulin, by, coup d'eau avec ses appendices, de Fraipont (141).

11 avril 1687 ... Noble seigneur messire Jean Philippe de CALWAERT baron de Fraipont ... reporte au profit de Jean LOCHET les oeuvres et vesture premier de tels maisonnages, usine et vivier qu'il possède en lieu de Havegné, item un jardin desous lesdits édifices, jondant d'un costé vers soleil levant au réal chemin tendant de Fraipont à Banneux, du midy à l'aisence de la Basse Fraipont, et du couchant à la piedseite tendant dudit Fraipont à Louvegné, item une autre pièce de jardin extant desous lesdits édifices joindant d'un costé vers soleil levant au rieu de Havegné du midy aux dits édifices et de couchant à ladite piedseite ... coups d'eau, droits et ainsi que Albert le MARECHAL les at cy devant possédé ... pour cruits audit seigneur 2185 florins brabant une fois et à madame compagne dudit seigneur 24 florins brabant ... à condition que le second comparant ne pouldroit réduire ladite usine en moulin à moudre grains (142).

Le vivier, comme aujourd'hui, était une pêcherie ...
20 juin 1710 ... 6^{me} sera tenu de mettre nourrir et élever des truites dans le vivier ...

PLAN POPP

ANTOINE ZIANE

L'usine, probablement en ruine, et les terrains sont acquis par Antoine ZIANE le **3 Juillet 1794** ... Le seigneur François Guillaume Englebort de CALWAERT de Fraipont nous a déclaré d'avoir vendu à monsieur Antoine ZIANE, échevin et bourgmestre de la Haute-Fraipont, le preit du vieux moulin situé à Havegné lez la Basse-Fraipont contenant un demi bonnier, jondant de levant au ruisseau, du midi au chemin royal et de couchant aux représentants Thomas ANCION, item la assez près un autre appelé le preit au dessus du moulin (143).

1832 ... DESCRIPTION DU MOULIN À FARINE ET À TAN DU LIEU DIT « VIEUX MOULIN », PROPRIÉTAIRES : ANTOINE ET LÉONARD ZIANE FILS, CADASTRE SECTION C, N° 159

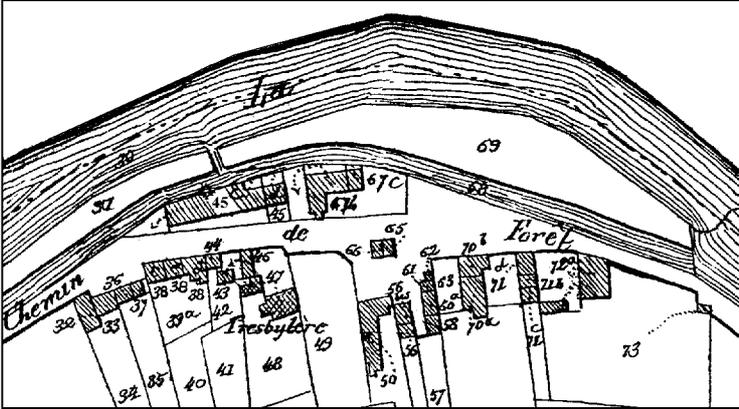
Moulin à farine et à tan consistant en un jeu de pierres pour la farine et un pour monder l'épeautre, en un jeu de meules pour le tan et un tournant à baquets de 18 pieds de haut mu par le ruisseau dit du Moulin de Havegnée avec réservoir mais qui diminue dans les chaleurs et gèle à ne pouvoir souvent activer qu'un des jeux de meules. Le bâtiment en pierres couvert de chaume est en mauvais état (144).

7 février 1873 ... Madame Antoinette Elisabeth ZIANE rentière épouse de monsieur Gérard COLLETTE a vendu à monsieur Léonard MAIRLOT, bourgmestre de Fraipont maître d'usine :

1. Une tannerie située en Basse-Fraipont, cadastrée section B n° 263^a et C n° 130^a.
2. Un moulin à écorces avec 2 étangs, biez, coup d'eau situé au lieu dit « Au Vieux Moulin » cadastré section B n° 503 et C n° 158^a, 159^a, 160 et 161 dont madame Collette est propriétaire par la succession de monsieur Léonard ZIANE son père qui l'avait obtenu par partage entre lui et monsieur Antoine ZIANE son frère suivant l'acte reçu par maître Laurent Jacques le **30 janvier 1835** ... vendu au prix de 14500 fr. (145).

31 juillet 1873 ... Léonard MAIRLOT revend la tannerie à monsieur Jean FISSON au prix de 7000 fr. (146).

LES DEUX USINES DE LA BASSE-FRAIPONT



Le bief et les premières usines ont été construits sous le règne de Jehan de HORNES entre le 15^e et 16^e siècles (consultez l'acte du 15 février 1620). Ce sera le seul bief et emplacement d'usines, situés sur la Vesdre, en Basse-Fraipont (cadastre C, n° 45).

Au début, nous sommes en présence du classique duo : **fourneau et marteau**. A partir de 1620 différentes usines y seront bâties : platinerie, poudrerie, brasserie, usines à canons et enfin un laminoir

à fer et à zinc. Elles seront toutes détenues par des bourgeois de Liège et exploitées, en location, par des maîtres d'usine. Situées sur un cours d'eau navigable, les deux usines à canons furent parmi les plus importantes de la vallée de la Vesdre. Elles seront constamment louées aux plus importants maîtres canonniers de l'époque. Les contrats décrits ci-dessous soulignent l'envergure de ces usines.

11 mars 1512 ... Collet de GOMSEZ parmy la somme de 5 florins et 20 aidants ... reporta sus la droite moitié de 3 semaines qu'il avoit à martéal condist delle Basse Fraipont ... en nom de Mathieu son frère (147).

30 avril 1544 ... Franck fils de Johan GRIGOIRE de Fraipont reporta au nom de Toussaint fils de Mathieu de GOMSEZ tel droit et action qu'il avoit à la forge de Fraipont.

2 septembre 1544 ... Gielet SYMON de Fraipont reporta à son fils Johan le cortil à fornée (148).

12 août 1549 ... Franck fils de feu Johan GRIGOIRE de Fraipont reporta à son frère Baulduin ... toute tel droit et action qu'il avoit aux héritages à luy dévolus par les trespas de ses feus père et mère ... et tel part qu'il avoit à la forge de Fraipont (149).

16 juin 1564 ... Marie veuve de Franck de Fraipont d'une part et Toussaint et Mathieu frères d'autre part ... Marie reporta les humiers qu'elle avoit sur la 4^e part de marteau, by, appendices condist le marteau de Fraipont (150).

PLATINERIE

15 février 1620 ... avons l'humble supplication de Tossaint ANSILHON marchand bourgeois de Liège contenant que ses ancestes auroient du temps de nostre prédécesseur Jehan de HORN rechu en héritage certain coup deaue au lieu delle Basse Fraipont sur nostre rivière de Vesdre et que sur iceluy ils auroient fait ériger une forge fourneau et usine et comme iceluy désiroit faire dresser sur le même coup deaue et by assez proche et jondant aux susdites forges fourneau et usine et tournant propre à faire une platinerie ... avons pour l'augmentation et plus grand profit de nostre table épiscopale octroyé audit Tossaint ANSILHON la faculté et puissance à faire ériger sur le mesme coup deaue by forges fourneau et usine qu'il possède à la Basse Fraipont un autre by et tournant propre à une platinerie (151).

FAMILLE CORNET

22 janvier 1627 ... Jan CORNET de Liège loue la platinerie à Collet GRANDRY de Pepinster et à son fils Servais (152).

MOULIN À POUVRE

14 avril 1715 ... Barbe GOSWIN veuve de Jean Cornet pour ses usufruits, Ernest Louis, Anne Catherine, Hélène, Marie et Barbe tous enfants légitimes de ladite Barbe GOSWIN et du feu Jean CORNET ... lesquels ont donné et cédé en subside de mariage au sieur Antoine Dieudonné CORNET, leur fils et frère, leur moulin à poudre avec une maison, le coup d'eau que feu Jean CORNET les a possédé en vertu du testament de feu son père, icelui moulin et jardin situés à la Basse Fraipont (153).

BÂTIMENT TRANSFORMÉ EN USINE À CANONS PAR MATHIEU MALHERBE

20 mai 1750 ... Mathieu Godefroy CORNET gendre de monsieur Antoine Dieudonné CORNET loue à **Mathieu Antoine MALHERBE** de la Basse Fraipont ... la maison, l'île, la brasserie, poissonnerie et jardin, item l'usine joignante et contiguë à ladite maison ... ledit sieur repreneur payant annuellement 400 florins brabant ... le premier consentit à ce que **ledit MALHERBE puisse faire ériger ou construire ses foreux propres et 2 fourneaux servants à forer les canons** ... (154).

8 mai 1759 ... Mathieu Godefroy CORNET loue à **Thomas ANCION** et **Bertrand LEBECK** une usine à canons située à la Basse Fraipont joignante à celle détenue localement par les sieurs HARDY, item audit sieur Bertrand LEBECK la maison, l'île, pescherie et jardin contigus à ladite usine (155).

FAMILLE LASSENCE

16 janvier 1796 ... Laurent LASSENCE père et tuteur de Marie Anne Thérèse sa fille loue à **Antoine HEUSE** de la Basse Fraipont une usine à canons située à la Basse Fraipont avec une forge et deux fourneaux ... une demi pescherie, terres, prairies ... payant annuellement **730 florins brabant** (156).

16 janvier 1796 ... Laurent LASSENCE ... loue à **Jacques HEUSE** de la Basse Fraipont une usine à canons avec deux forges, item la maison avec la moitié de la pêche ... l'île vis à vis de l'usine ... payant annuellement 475 florins brabant (157).

FAMILLE DE LIBERT

Au début du 19^e siècle, les deux usines à canons seront réunies dans un seul bâtiment comprenant 8 bancs d'alésage (consultez la page 5). Cette usine appartenait à Berthold de LIBERT.

LAMINOIR DE FER ET DE ZINC

DESCRIPTION DU LAMINOIR EN 1832

Basse-Fraipont, C, n° 45, revenu 480 florins, les enfants de Libert. Laminoir de fer et de zinc consistant en un bon local construit en pierres couvert en tuiles, en un fourneau et un tournant à ailettes d'environ 30 pieds activé par la rivière de Vesdre (158).

16 juillet 1839 ... Les familles de LIBERT et de BONHOMME vendent le laminoir à monsieur André Alex de BONHOMME pour la somme de 50000 francs (159).

En 1860, le laminoir était détenu par Eugène de BONHOMME.

=====

LISTE DES MAÎTRES CANONNIERS REGROUPÉS EN 1907 DANS LE « SYNDICAT DES FABRICANTS DE CANONS DE FUSIL DE LA VESDRE », DONT LE SIÈGE SOCIAL ÉTAIT À NESSONVAUX

Gaspar Lejeune de Forêt.

Henri Heuse-Riga de Nessonvaux.

Mathieu Waauwve de Forêt.

J. Heuse-Lemoine de Nessonvaux.

Alexis Noirfalise de Fraipont.

Joseph Delcour de Fraipont.

Joseph Bawir de Forêt.

Servais Montbulet de Nessonvaux.

Lambert Maquinay de Nessonvaux.

Jules Pirard-Ancion de Forêt.

Jules Delheid de Nessonvaux.

Edmont Mairlot de Nessonvaux.

Louis-Joseph Meurice de Forêt.

Albert Taxchet-Lejeune de Forêt.

Arthur-Delvaux-Heuse de Fraipont

Auguste Higny de Nessonvaux.

Bauduin Doyen de Fraipont

Joseph et Jacques Moray de Nessonvaux.

Oscar Lahaye de Fraipont.

François Heuse-Méan de Fraipont.

Henri Lochet de Chaudfontaine.

Noël Remacle-Hardy de Nessonvaux.

Émile Tomisin de Nessonvaux.

Jean Delcour-Dupont de Nessonvaux.

Walthère Baltus-Wilmot. de Forêt

Henri Heuse-Saive de Fraipont.

Gilles Delcour-Herket de Fraipont

Henry Regnier de Nessonvaux.

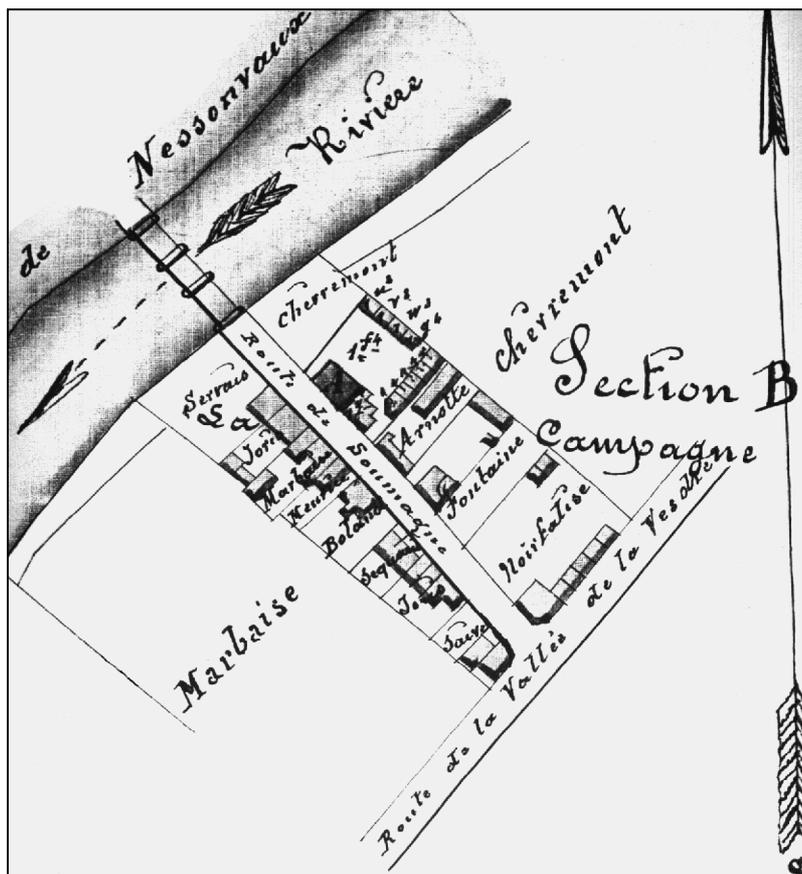
Nicolas Nicolet-Delcour de Fraipont

Étienne Jo. Richelle de Nessonvaux.

Joseph Vandalem de Chaudfontaine.

Jean Lahaye-Marbaise de Fraipont.

COMMUNE DE FRAIPONT DITE LA CAMPAGNE



FRAIPONT-CAMPAGNE LE 10 AOÛT 1883.

Ce territoire est situé sur la rive gauche de la Vesdre. Il se développa rapidement après la construction du pont qui le relia à Nessonvaux-Village. Il fut l'emplacement des importantes usines à canons de fusil **mues par les machines à vapeur** à l'exception de l'usine de Vaux (1517 m²) d'Henri Heuse.

Dates de la construction des bâtiments et maîtres d'usine :

6 juillet 1864 ... Nessonvaux-Fraipont, Laurent Noirfalise.

5 sept. 1883 ... Nessonvaux-Fraipont, (B, n° 1^{f4}) + 9 forges, Delvaux-Heuse.

9 août 1893 ... Nessonvaux-Fraipont, (B, n° 11^b et 12^e) + 38 forges, Pirottin et Joris.

9 mai 1894 ... Nessonvaux-Fraipont, (B, n° 7^e, 7^d) + 20 forges, Henri Pieper.

30 juillet 1902 ... Nessonvaux-Fraipont (B, n° 108^e), Clément.

15 mars 1906 ... Nessonvaux-Fraipont, Heuse Frères (Heuse-Lemoine).

? ... Nessonvaux-Fraipont, Oscar Lahaye.

L'INDUSTRIE DES CANONS DE FUSIL : STATISTIQUES

L'agglomération de Nessonvaux-Fraipont fut de tout temps le centre de la fabrication artisanale des canons de fusil de la vallée de la Vesdre. Cette activité dura plus de 3 siècles : depuis Goffontaine en 1578, où l'on perçoit les premiers balbutiements, jusqu'à la guerre de 1914. Ces maîtres canonniers furent connus et renommés dans tous les grands pays industrialisés. Maintenant leurs oeuvres font l'objet de l'attention des musées et des collectionneurs.

La famille Heuse, répartie sur 11 générations, accompagna sans interruption cette aventure industrielle.

Au cours du temps cette contrée abrita au moins 25 usines à canons et 5 martinets entièrement consacrés à l'industrie des canons de fusil. Deux laminoirs furent bâtis à Fraipont au 19^e siècle.

Les forges construites sous l'Ancien Régime sont difficiles à quantifier. En général une usine à canons était accompagnée de deux forges. Les forges individuelles sont impossibles à inventorier. Vers 1835 leur nombre augmenta rapidement, consultez la page 123. Les statistiques de l'année 1860 nous permettent de les dénombrer : 130 forges à Nessonvaux, 25 à Chinhotte, 64 à Fraipont, 101 à Forêt, 55 à Vaux-sous-Chèvremont, 20 à Chaudfontaine, 19 à Chênée.

Aux origines de quelques familles du Pays de Liège

La famille Bredar

Il nous reste les oeuvres des artistes peintres de la famille et quelques traces éparses représentées dans les planches de cet ouvrage.
Ce qui n'est pas comptable, c'est la place prise par cette famille dans le destin de Spa.

Remacle et Anthoine Le Loup, père et fils, dessinateurs spadois

Remacle est né le jeudi 8 avril 1694. Il est le fils d'Anthoine Le Loup dit le Cache et de Catherine Remacle Le Loup; petit-fils d'Anthoine Le Loup dit le Cache demeurant à l'enseigne de « l'Arbre d'Or » et de Gillette Simon, veuve de Nicolas Le Loup. Il fait partie de la 12^e génération de la famille Bredar. Il s'est marié le mardi 7 juin 1729 à Spa avec Marie Thérèse, fille d'Henry Du Loup, échevin de Spa, et d'Elisabeth Dagly. Ils eurent à Spa 6 enfants :

1. Anthoine, né le 29 avril 1730. P&M : Gille Wilkin, mayeur de Spa, et Elisabeth Dagly, grande dame.
2. Elisabeth, née le 2 mai 1732. P&M : Jacques Du Loup et Anne Le Loup.
3. Henry Remacle, né le 10 février 1734. P : Joseph Xhrouet.
4. Catherine, née le 2 novembre 1736. P&M : Henry Du Loup, échevin, et Jeanne Le Loup.
5. Remacle Alexis, né le 17 juillet 1740.
6. Marie Thérèse, née le 9 juin 1743.

Comme la filiation de Remacle Le Loup était établie erronément, nous donnons, ci-dessous, quelques renseignements complémentaires.

- La période entourant la maladie et le décès du curé de Spa Pierre Jacques Cocquelet, survenu le vendredi 24 mars 1730, a été préjudiciable à la tenue des registres paroissiaux. Nous constatons que beaucoup d'actes n'ont pas été inscrits, notamment, le mariage de Remacle Le Loup et de Marie Thérèse Du Loup.
- Heureusement, nous avons les registres de la cour de justice de Spa, qui peuvent, éventuellement, rétablir la vérité : « Le 25 octobre 1730, Anthoine Leloup, échevin de Spa (fils d'Hubert Le Loup, dit le Cache, bourgmestre de Spa en 1705, et de Jenne Le Loup), et Gille Wilkin, mayeur, lesquels en faveur de justice et de vérité ont déclaré et affirmé comme par cette ils déclarent et affirment par serment lamesme presté, d'avoir le 7 juin 1729 vers les cinq heures du matin estez présents et témoins aux épousailles que fit feu le Révérend P. J. Cocquelet vivant curé dudit Spa, de Remacle Le Loup, fils de feus Anthoine et de Catherine Le Loup, avec Marie Thérèse, fille de feu le sieur Henry Du Loup, vivant nostre confrère, et d'Elisabeth Dagly » (33, 370).

Le 25 octobre 1730 ... Remacle Le Loup, gendre d'Henry Du Loup et d'Elisabeth Dagly, achète la maison à l'enseigne de la « Corne du Cerf » située sur le Marché pour 1245 florins brabant (33, 370v).

Le facteur essentiel de la notoriété dont jouit cet artiste réside dans la part prépondérante qu'il prit dans l'illustration des « Délices du Pays de Liège » ... puisque 205 dessins sont de lui (1). Remacle Le Loup est décédé le 12 mai 1746.



Anthoine s'est distingué par une extraordinaire virtuosité dans les dessins et les lavis à l'encre de Chine. Les nombreuses miniatures conservées au musée de Spa en témoignent. Il fut le grand spécialiste des paysages, spécialement attentif aux arbres. On lui doit les vues des « Nouveaux Amusements de Spa » du docteur J. P. de Limbourg ainsi que 3 des vues qui ornent la seconde édition (1).

Anthoine est décédé le dimanche 21 novembre 1802 à 8 heures du soir, « exerçant de son métier la profession de peintre, âgé de 73 ans ».

Vue de la Place de Spa, et de la Fontaine du Pouhon. Dessin de Remacle Le Loup, né le 8 avril 1694.

(1) Textes de monsieur le docteur Henrard, Président de la Commission organisatrice de l'exposition « Dessins et lavis spadois » du 2 juillet 1966.

Henry Le Loup, de la 8^e génération de Collin dit de Breda, et le sort lamentable des pierres tombales de ses fils

Henry Le Loup, petit-fils d'Anthoine dit Le Leu, maître de forges, échevin et maire de Spa, épousa en 1593 Barbe Giele Collecte à Limbourg, ils vécurent dans la maison à l'enseigne « Du Loup » et eurent au moins 7 enfants (consultez le tableau généalogique n° 2).

En 1934, au sujet des pierres tombales que l'on venait de découvrir, Pierre Lafagne écrivait ceci « Le souci, bien inspiré, de conserver ces pierres a perdu une bonne partie de son effet puisque la moitié des inscriptions est ensevelie. Il en est même que l'on ne reverra jamais : des caveaux y sont adossés et cimentés ... Il ne nous paraît pas impossible de sauver celles qui restent. Pourquoi ne les transporterait-on pas en notre musée ? La mieux conservée est celle de Gabriel Le Loup (il s'agit, en fait, de Giel). Elle est surmontée des armoiries de la famille Le Loup. Notre premier cliché montre la pierre tombale en question, dans son état actuel. »

Giel et son épouse Marie Des Champs sont décédés, respectivement, le 20 février 1660 et le 9 décembre 1679 à Spa.

Le 6 octobre 1690, ses enfants se souciaient déjà du sort que l'on réservait à l'épithaphe en mémoire de leur père et mère ... « Sont comparus en propres personnes, Révérend et Illustre seigneur Jean Lovinus, docteur et professeur régent dans la faculté de théologie et président à Louvain, avec lui le sieur Gille Lovinus, docteur en médecine son frère déclarent et ordonnent par celle, que les huit et demi florins brabant de rente par eux laissés et légatés à l'église paroissiale du ban de Spa ... à charge aussi que ladite église sera obligé de faire nettoyer l'épithaphe en mémoire de leurs feus père et mère, érigé et placé à costé de l'autel de la sainte vierge dans la muraille joignante au coeur, et de la faire redorer soit en tout, soit en partie ... »

La photo ci-dessous se passe de commentaires.



Giel Le Loup, maître de forges, capitaine et échevin de Spa, épousa Marie Des Champs, dont :

1. Jean Lovinus, pasteur de Spa, docteur en théologie et président du petit collège de Louvain.
2. Remacle, 1638, dit Lovinus, marié à An. Ma. Mérica
3. Barbara, 1640, mariée à Noël de Bérinsenne
4. Gille Lovinus, 1 janvier 1646, docteur en médecine, marié à Marie Carels.
5. Jehenne, mariée à Martin André, mayeur de Fraipont.
6. Marie, mariée à Toussaint Hurllet.



Henry (Remacle), maître de forges, juriconsul et lieutenant voué de Franchimont, épousa Elisabeth Hubin, dont :

1. Ernestine, 1643, mariée à Ernest de La Planche.
2. Henry, 7 février 1645.
3. Henry, 19 mars 1653, échevin de Spa, marié à Elisabeth Dagly, voir le 3^e tableau.
4. Barbe, mariée à Nicolas Dawans.
5. Catherine mariée en 1694 à Thomas de Beurieu.
6. Anne Marie, 7. Jenniton, 8. Marion,
9. Robert.

La Famille Bredar

1. Collin dit de Breda, cité en 1326, dont 2 enfants :

Collin. Barthélémy

111. Collin. 112. Johan. 113. Paul. 114. Anne. (cités en 1400)

Noms compris dans la copie de l'octroi de 1326

111. Collin Bredar X N.

1. Collin Bredar, suit sous 1111.

2. Johan Bredar, suit sous 1112.

112. Johan Bredar, échevin de Spa < 1432 à 1439

1. Jenon

2. ? Johan Hamon, consultez Creppe et fa. Deleau

1111. Collin Bredar, maître de forges (marteau Bredar, Barisart, Creppe) ⚔ < 1474, X Jehenne :

1. Collin Bredar né en 1466, suit sous 11111.

2. Wilkin Bredar X Catherine.

1112. Johan Bredar, maître de forges (marteau Bredar) ⚔ < 1481, X N. dont :

1. Thomas Bredar, cité en 1472, X N. Arkin, dont : 1. Oudelette X Hen. Haweau. 2. Johan Thomas, vers Winanplanche.

Branche : Thomas.

2. Remy Bredar X Paciet Braoque.

3. Collin bredar né en 1456, suit sous 11121.

11111. Collin Bredar dit le Petit Collin, maître de forges, maire, échevin de Spa de 1507 à 1540. ⚔

1540. 1X Gillette :

1. Collin Bredar dit Moreau, suit sous 111111. Branche : Moreau.

2. Lambert, bourgeois de Liège, X Marie Blanjojan : Collin, Melchior, Anthoine. Branche : Despa

3. Léonard Bredar dit Lakaille X N. dont : Collin, Hubert, Johan, Léonard. Branche : Lackaie.

4. Anthoine dit le Leu en 1550, suit 111114. Branches : Le Loup, Du Loup, Lovinus, Wolff.

2X Maroie fille de Toussaint Michel :

5. Remade X Agnès Masset.

6. Johan me Grand Seur X An. Lynamd: Giolet, Collin, Maroie. Branches Me Grand Seur, Marck

7. Catherine X Hubert Malherbe

8. Collin 1X Maroye Henry Dessur Le Thier dont : Johan et Collin.. 2X N. olivier Fléon.

9. Marguerite X Johan Bertrand de Sasserotte.

10. Alice X Bernard Voghel, cuisinier de Gérard de Groesbeeck, évêque de Liège.

11121. Collin Bredar dit le Grand Collin, maître de forges, échevin de Spa de 1509 à 1549, ⚔ 1549, X N. dont :

1. Collin le Nyvelle, maître de forges, X N. dont : Johan dit Racket, Andrien; Pirotte X Gillette Mathieu Xhrouwet, ma'tre de forges (Hola, Winanplanche). Stienne X Jehenne Cllin Moreau (petite-fille du petit Collin Bredar).

Branches : Nivelles, Racket., Andry : maîtres de forges (Creppe, Winanplanche, Marteau ...)

2. N. X Johan Le Bresseur.

3. Johan dit le Zaque (vers Polleur) X Maroie, file de Mathy Jacquemin, dont : Collin, Johan. Branche : Lezaack.

4. Wilkin X Marguerite Coumet, dont : Hubert, Remacle, Jacques, Francheux, Maroye, Ailied, Marye, Wilkin.

Branches : Wilkin, Le Wasson.

5. Willeame dit Guillot, maître de forges, X Marguerite, vers Winanplanche, dont : Remade, Wilkin.

111111. Collin Moraux, ⚔ 1568, X N.

1. Collin Moreau.

2. Remade Bredar, maître de forges, maire de Spa, échevin de Theux.

3. Hubert Bredar X N. dont : 1. Collin. 2. N. X Johan Bastin fils de Bastin meunier de Spa.

3. Jehenne X Johan Mathieu prélocuteur des échevins de Liège.

4. Magdelaine X Guillaume de Thier chirurgien de Liège.

4. Lynamd Moreau, maire de Spa, ⚔ 1566, X Isabeau de Froidecourt : 1. Willem ou Guillaume Bredar, bourgmestre de Spa. 2. Abuseuse X Jean Le Zaque (petit-fils du grand Collin Bredar).

3. Jehenne X Henry Summarne, bourgeois de Liège. 4. Remacle Bredar. 5. Hélène.

5. Marye X Thomas Le Quaille de Verviers.

6. Gillette X Thomson Haxhe de Polleur.

7. et 8. Marguerite ou Marie X Mathieu Le Chat de Polleur.

9. Jehenne X Stienne Collin Nivelles (petit-fils du grand Collin Bredar).

111114. Anthoine Le Loup, maître de forges, ⚔ 1562, 1 X Catherine, fille de Pierre Brognard :

1. Collin, échevin de Spa, ⚔ 1582, suit sous 1111141.

2. Remade, maître de forges, greffier de Spa, ⚔ 1591, suit sous 1111142.

3. Gillette X Franck de Beurieu dit de la Coleurine dont : Anthoine, Gille, Collin, Franck, Gillette, Jehenne, Catherine....

4. Melchior, maître de forges, échevin de Spa, ⚔ 1624, suit sous 1111144.

2 X Jehenne Herket:

5. Anthoine, maire de Spa, ⚔ 1580, suit sous 1111145.

6. Jehenne.

7. Léonard, maître de forges, suit sous 1111147.

8. Maroie X Georges Malherbe, lieutenant voué de Franchimont.

9. Thomas, maître de forges, suit sous 1111149.

10. Franceux, maître de forges, suit sous 111114.10.

11. Catherine X Johan Lambert Bonyver de Marchiet

1111141.

Collin Le Loup X Jehenne, dont
Henry Sans Joye, dont :

1. Anthoine, suit 11111411.
2. Johan
3. Lambert, ♯ 1588; X Bault.
4. Remacle Collin, capitaine de Spa, suit 11111414.
5. Stienne Collin, maître de for. ♯ 1588; X Marie Mayet :
1. Collin
2. Anne 1 X Rena. Debache
2 X Wilh. Plaisant
6. N. X Johan Le Danseu.
7. N. X Johan Thiry Sans Joye

1111142.

Remacle Le Loup X Maroye
Henry Sans Joye, dont :

1. Anthoine X 1594 Jehenne
Synon Coumet dont :
1. Remacle, bourg. de Very.
2. Matie
3. Catherine
2. Henry, maître de forges,
échevin et maire de Spa,
suit sous 11111422.
3. Catherine X Remacle Le
Noble de Verviers.
4. Jehenne.
5. Marie X Samuel de la Thour

1111144.

Melchior Le Loup X N. dont :
1. Anthoine, ♯ 1620.
Bourgmestre de Spa.

1. Isabeau Johan delle Reid :
1. Melchior X Marie Marq
2. Anthoine
3. Jean
4. Jehenne. X Hermes de
Pont de Theux.
5. Isabeau X Alexandre Le
Crottrou.

1111145.

Anthoine Le Loup 1X N. :
1. Gabriel, maître de forges
suit sous 11111451.
2X Jehenne Le Maire dont :

2. Collin.
3. Jehenne X Pron de
Roisseleux.
4. Anne X Pierre de Cortil.
5. Anthoine
6. Johan

1111147.

Léonard Le Loup X 1549
Linette Symon Coumet o1517 :

1. Anthoine, vers Verviers.
2. Melchior X 1594 Isabeau
Johan Dolne, vers Verviers.
3. Symon, maître de forges, suit
sous 11111473.
4. Franqueu, vers Hodimont.
5. Jehenne X 1573 Nizet
Johan Nizet.
6. N. X Lambert Cope.
7. N. X Jelian Cougniet.
8. Anne X Jean de Mélen.

1111149.

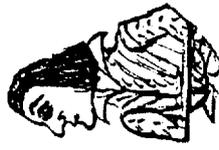
Thomas Le Loup X Maroie :
1. Corbeau (Cornélis) X 1604
Anne Johan de Presseux,
suit sous 11111491.

2. Magt. X Mathieu Matholet.
3. Anne X N.
4. N. X Marrelis Francaux.
5. Jehenne X Noël Bragard,
échevin de Ferrière.
6. Marie X Anthoine Hérode.

111114.10.

Franqueu Le Loup X Catherine
Guillaume Slassart dont :

1. Franchieu
2. Jehenne



Vive dieu et la foy ma maistrresse
Francaux Le leux, 1610

11111411.

Anthoine Collin ♯ <1572
X Jehenne Henry Jaspard dont :

1. Collin Antoine de HOLA X
Marye Raquet dont :
1. Marye. 2. Anne.
2. Henry Le Cache X 1609
Giellette Hubert Sougne :
1. Jehenne. 2. Hubert suit
sous 1111141122.
3. Anthoine suit sous
1111141123.

3. Anthoine Le Cache X Marie
Sougne : 1. Anthoine suit
1111141131. 2. Jehenne
X 1643 Godefrim Xhrouwet
3. Marie ♯ 1643. 4. Anne.
4. N. X Collin Le Marischal.
5. N. X Jehan Rena. Xhrouwet
alias Jehan Mollou.
6. Johan Le Cache, en Allema.
7. Pirkinne X Jean Le Potty.
8. Marie X Noël Jonas.

11111414.

Remacle Collin X Marguerite
George Houbert del Reid dont :

1. Collin
2. Godfroid
3. George
4. Christian
5. Jehenne
6. Marguerite

11111422.

Henry Le Loup X 1593 Barbe
Giele Collecte à Limbourg,
enseigne « Du Loup » dont :

1. Remacle, maître de forges à
Pouthon Collienne.
2. Franchoy Wolff, maire de
Spa, prélocuteur de Theux,
3. Giele, maître de forges,
capitaine et échevin de Spa
X Marie Des Champs dont
1. Jean Lovinus, pasteur de
Spa. 2. Gille, doc. médecin.
4. Henry (Remacle), maître de
forges, juriconsul et lieutenant
voûé de Frachimont, X
Elisabeth Hubin dont :
1. Henry s. 1111142241.
2. Mathieu. 3. Robert. 4...
5. Nicolas, quartier maître, X
1636 Gil. Simon, ♯ 1636.
6. Catherine X Piron Deglen.
7. Marie X Pirotte Jean Simon.

11111451.

Gabriel Le Loup X 1590
Jehenne Bastin, enseignie du
« Lyon d'Or », dont :

1. Anthoine.
2. Jaspard X Marie Brusis
3. Gabriel, boulanger
X Catherine Brixhe dont :
1. Antoine.
2. Jaspard.
3. Gabriel, 1111145133.
4. Robert.
5. Ferdinaand X 1669 Cath.
Renier Walrand, dont :
Gabriel 1669, Margue.
1670, Gabriel 1672,
Renier 1674.
6. Remacle. 1111145136
7. Alexandre.
8. Michel s 1111145138
9. Léonard.
4. Catheri. X Pasqueau Brixhe
5. N. X Guillaume Haeck.

11111473.

Symon Le Loup X 1600
Margue. Mathi. Le Damoiseau
1. Léonard, hors tutelle 1619.
X Maeguerite Collin Thomas,
testament en 1666, dont :

1. Collin X 1664 M. Tahan
2. Léonard X 1670
Pétronille Boyv. :
1. Léonard 1675.
2. Nicolas 1679.
3. Hubert 1681.
3. Simon Léonard X
1670 Jenne Basfin :
1. Margu. 2. Simon.
3. Jean. 4. Léonard, s.
5. Nicolas. 6. Gérard.
2. Mathieu, bourgeois de Spa,
hors tutelle en 1619.
X Philippine Le Loup :
1. Lambert X An. Lozeus.
2. Simon X Anne Hinard
3. Marguerite.

11111491.

Corbeau Le Loup X 1604
Anne Johan de Presseux dont :

1. Thomas, maistre peintre en
verre, bourgmestre de Spa,
mambour des pauvres,
o 1607, ♯ 13.12.1678.
Chapelle « Thomas Leloup »
enseig. du nom de « Jésus »
111114911.
Thomas 2X Sibille Liegeois
1. Wathieu. ♯ 1669.
2. Thomas né en 1650.
Wathieu est appelé
enfant unique dans
son acte de décès.
3. Anne, sœur Marie
de l'Ascension.
3 X 1652 Marie Manbaye
2. Marie X Mathi. Coquelet.
3. Phippi. X Mathieu Le Loup.

Famille Bredar

Branche Le Loup de Spa

1111141122. † 1648
Hubert Le Loup dit Le Cache
X Jehenne Simon, enseigné
« Du Singe », dont :

1. Henry s. 11111411221.
2. Simon s. 11111411222.

1111141123. † 1686
Antoine Le Loup dit Le Cache
bourgmestre de Spa, enseigné de
« l'Abre d'Or »,

1. Simon X1672 Marg Brixhe de Nicolas Le Loup, veuve
2. Gillette X Gabriel Le Loup
3. Jehen. X Gilson Solwaster
4. Henry. Simon au 1. bourg.
5. Antoine, s. 11111411235

1111141131. † 1675
Antoine Le Cache
X Anne Noël Defaaz, dont :

1. Antoine.
2. Anna Maria, 1660
3. Noël 1663
4. Jehenne.
5. Hubert, suit sous 11111411315.
6. Ivanna, 1668.
7. Catherine.

1111142241. † 1718
Henry Du Loup, échevin de Spa.
X 1699 Elisabeth Dagly

1. Elisabeth, 1700.
2. Marie Thérèse, 1702. Suit sous 111114112354.
3. Catherine, 1705.
4. Henry Géoris, 1708, suit sous 11111422414.
5. Elisabeth Ernestine, 1711.
6. Jacques, 1715. Ci-dessous

1111145133. † 1676
Gabriel Le Loup X 1656
Elisabeth Prévost, dont :

1. Gabriel François, 1662.
2. Maria, 1663.
3. Maria Ludovica, 1665.
4. Anna, 1666. Epouse de Mathieu Xhrouwet.
5. Barbe, 1668. 6. Hélène.
7. Marg. 1671. 8. Gabriel A.
9. Anthoine, 1676.

1111145136. † 1694
Remacle X 1665 Mari. Coumet

1. Catherine, 1666. Consultez 11111411235.
2. Maria, 1668. Epousa Henry Michel De Leau.
3. Joanna, 1670. Consultez 11111411315.
4. Gillette, 1673. Epousa en 1718 Hubert Wilkin.

1111145138. † 1693
Michel Le Loup X 1653
Catherine Noël Defaaz dont :

1. Philippus, 1655, archiprêtre de Liège, curé de Notre Dame aux Fontis.
2. Gabriel, 1657, bourgmestre.
3. Noël, 1659.
4. Michel, 1662.
5. Anna Maria, 1664.
6. Cath. 1667, X Phi. Fassar.

11111411221. † 1674
Henry Le Loup dit Le Cache
X 1665 Jacqueline Gérard Noël Defaaz dont :

1. Maria, 1666.
2. Gérard.
3. Catherine, 1670
4. Jeanne X 1695 Jean Le Sody
5. Catherine, 1674.

11111411222. † 1707
Simon Le Loup dit Le Cache
X 1667 Anne Mathieu Coquelet, dont :

1. Hubertus dit Le Cache, 1668.
2. Maria, 1673.
3. Joanna, 1674.
4. Anne, 1676.
5. Mathieu, 1679.
6. Cornélis, 1682.
7. Barbe,
8. Cathé. 9. Simon, 1689.

11111411235. † 1700
Antoine Le Loup dit Le Cache
X 1687 Catherine Remacle Le Loup, dont :

1. Antoine, 1688. Suit sous 111114112351.
2. Maria, 1689.
3. Anne, 1691.
4. Remacle, 1694. Suit sous : 111114112354.
5. Catherine, 1696.
6. Noël, 1698.

11111411315. † 1747
Hubert Le Loup dit Le Cache, bourgmestre, X 1697 Jenne Le Loup, enseigné du « Léopard »

1. Antoine, 1698, suit ci-des.
2. Remacle, 1700.
3. Marguerite, 1703.
4. Marie, 1706.
5. Remacle Mathieu, 1708.
7. Jenne, 1710.
8. Hubert Jean, 1713, échevin

11111422414. † 1774
Henry Géoris Du Loup, peintre, échevin de Spa, X 1734
Catherine Bersart, dont :

1. Elisabeth, 1737.
2. Anne Catherine, 1740.
3. Henry Joseph, 1747, suit
4. Mathieu Gérard, 1751, suit
6. Jean Louis Wolff, 1756. peintre X 1779 M. Duloup
7. Marie Thérèse, 1758.
8. Marie Catherine, 1760.

11111422416. † 1782
Jacques Du Loup X 1746
Marguerite Talbot, dont :

1. Henry Joseph, 1747.
2. Louis, 1749.
3. Anne Catherine, 1750.
4. Elisabeth, 1752.
5. Jacques, 1754, peintre
6. Marguerite, 1756.
7. Marie Thérèse, 1758.
8. Jacques Lambert, 1761
9. Ferdinand, 1766.

11111473134. † 1754
Léonard, bourgmes., IX 1725
Marie Mathieu Xhrouwet. :

1. Simon François, 1726.
2. Mathieu, 1728.
3. Jenne, 1730.
4. Léonard François, 1731.
5. Benoit Léonard, 1734.
- 2 X 1734 An. Cat. Lampers :
6. Philippe Henry, 1736.
7. Jean François, 1738 peintre

Antoine est décédé le dimanche 21 novembre 1802 à 8 heures du soir, exerçant de son métier la profession de peintre, âgé de 73 ans, époux à feu Marie Jeanne Dumoutier...

← le présent acte dressé sur la déclaration à moi faite par Henri Hubert Lejeune, prêtre de profession, qui a dit être voisin au défunt ... Antoine est décédé isolé de sa famille et de ses amis

111114112354. † 1746
Remacle Le Loup, dessinateur, X 706.1729 Marie Thérèse Du Loup, enseigné de la « Corne du Cerf », dont :

1. Antoine, dessinateur, 1730, X 1756 Jeanne M. Dumoulin
2. Elisabeth, 1732.
3. Henri Joseph, 1734.
4. Catherine, 1736.
5. Remacle Alexis, 1740.
6. Marie Thérèse, 1743.

111114112351. † 1721
Antoine X 15.06.1711
Idelette Le Houyon, dont :

1. Anthoine, 1711.
2. Remacle Simon, 1713.
3. Marie Catherine, 1715.
4. Anthoine, 1718.
5. Anne Catherine, 1719.
6. Marie, 1721.

111114113151.
Anthoine, échevin de Spa, X 1731 Catherine Vandenbergck :

1. Hubert, 1731.
2. Jacques, 1732.
3. Jeanne, 1733.
4. Anthoine, 1735.
5. Jacques, 1737.

111114224143.
Henry Joseph, peintre, échevin, IX 1781 Jenne, fille de Hubert Jean Le Loup, échevin, et de Barbara Dumoulin, dont :

1. Henry Remacle 31.01.1783 † 09.02.1783 de Jenne.
- 2 X 1785 Marie Catherine Toumay, dont :
2. Henry Joseph, 1785.
3. Philippe, 1787.

111114224144.
Mathieu Gérard Du Loup X 1772 Anne Legros, dont :

1. Anne Catherine, 1775.
2. Jean Louis, 1780.
- 2 X 1781 Marie Lecombe.

111114731137.
Jean François X 1765 Joanna Gilson, dont :

1. Léonard, 1766, peintre.
2. François Michel, 1769.
3. Henry, 1772.
4. Mathieu Lambert, 1774.
5. Jean, 1776.
6. Marie, 1778.
7. Simon, 1779, peintre

La famille Dagly de Spa

1553 ... attestation de paternité : Hubert fils de feu Hubert Daglier de Herve (C. J. Spa n° 78).
Le 22 décembre 1579, Houbert le Daglier déclara avoir vendu à Gielhon le Richard de Spau une sienne maison par luy nouvellement faiet édifier estant audit Spau en lieu condist en Seel (Scéay) ...
A consulter, également, la généalogie d'Albert de Sclessin établie par la cour de justice de Spa en 1666.
1588 ... Hubert et Jean enfants d'Hubert le Daglier.
1594 ... Testament d'Houbert le Dagly et d'Isabeau son épouse.
1603 ... Hors tutelle de Danielle, David, Marie et Jacqueline enfants d'Hubert le Dagly.
1603 ... Jean le Dagly, bourgeois de Spa.
1622 ... convenances de mariage entre Jean le Daglier le jeune et Jehenne, fille de Gérard Jouxhomme (Berinsenne) ... Jean Mathieu et Godfrin Xhrouwet ses beaux-frères.
1632 ... Barbe le Daglier, veuve de Mathieu Lambert le jeune dit Xhrouwet de Spau, Jean le Daglier son père.
1636 ... Jean le Dagly laîné et Pierre Collin Franck son gendre.
1641 ... Jean Dagly laîné et Jean Mathieu Lambert mari à Elisabeth son gendre.
1645 ... Jean Dagly nostre confrère (échevin), mari à la veuve d'Augustin de Bérinse en ... hors tutelle des enfants de Jean Dagly, Jean et Jacques.
1646 ... Feu Jehenne le Dagly, décédée en 1635, 1^e épouse de Godfroid Xhrouwet.
1671 ... Jean le Dagly jeune met hors tutelle ses enfants : Jean, Nicolas, Gérard, Lambert et Remacle.
1709 ... Gérard Dagly, intendant des ornements de Sa Majesté prussienne à Berlin.

1. Hubert le Daglier X Isabeau Negel, dont :

1. Johan, suit sous 11.
2. Hubert.
3. David.
4. Marie.
5. Jacqueline
6. Magritte née le 12 novembre 1577.
7. Danielle née le 9 avril 1584.

11. Jean le Dagly, bastonnier, bourgmestre de Spa, X 09.02.1593 Anne, fille de David Fléon, dont :

1. Sabeau, 08.02.1594, X Jean Mathieu Lambert Xhrouwet.
2. Jehenne née le 04.10.1595, X Godfrin Xhrouwet.
3. Barbe, 1X Mathieu Lambert Xhrouwet le jeune.
2X Hubert le Rosseau, maître descolle, peintre.
4. Marguerite X Robert, fille d'Albert de Sclessin et C. Obrecht
5. Jean né en 1602, suit sous 115.
6. Marie née en 1606, X Godfroid Franck Debeaurieu.
7. Catherine X Pierre Collin Franck Debeaurieu.
8. Anne. 9. Robert né en 1614. 10. Collin né 18.11.1616

115. Jean le Dagly, peintre, échevin de Spa, 1X 1622 Jehenne, fille de Gérard Jouxhomme dit Bérinse en, dont :

1. Jean, émancipé en 1645, suit sous 1151.
2. Jacques, émancipé en 1645, suit sous 1152.

2X 10.1643 Marguerite de la Vaux, veuve d'Augustin Bérinse en

1151. Jean Dagly, peintre, X 02.02.1649 Catherine Fraipont, :

1. Jean né le 6 novembre 1649
2. Nicolas né le 10 août 1651, fabricant de vernis, X 1677 Catherine De Co, dont : Jean
3. Joanna née le 20 juillet 1653
4. Lambert né le 6 novembre 1655, fabricant de vernis, bourgmestre de Spa.
5. Gérard né le 21 janvier 1657, fabricant de vernis, échevin, X 1679 Anne Marie Raquet (Bredar), dont Jean Gérard, fabricant de vernis, X 1715 Jenne, fille de Mathieu Xhrouet, dessinateur, et d'Anne Gabriel Le Loup.
6. Catherine née le 7 mai 1659
7. François né le 1 décembre 1661
8. Remacle né le 6 septembre 1665, fabricant de vernis.

1152. Jacques Dagly, peintre, X Elisabeth Defaaz, dont :

1. Joanna née le 13 septembre 1655.
2. Anne née le 21 mars 1657.
3. Gérard né le 1 août 1660, intendant des ornements de sa majesté prussienne à Berlin, inventeur et fabricant de vernis. ☞ le 13 janvier 1715.
4. Jean né le 4 juin 1663.
5. Jacques, fabricant de vernis.

Famille Debeaurieu

1. Franck delle Coleurine X Gielette, fille d'Anthoine dit Le Loup (Le Loup), premier du nom. Franck est décédé le 3 avril 1598.

Ils eurent les enfants qui suivent :

1. Anthoine, ✠ le 02.01.1573
2. Gille, ✠ le 14.06.1574
3. Franck, suit sous 13.
4. Collin Franck, suit sous 14.
5. Jehenne X 1566 Pirotte le Cottroux.
6. Gielette X 1590 Andry Nivelle (Bredar)
7. Hélyus X Jérôme More.
8. Catherine X Pasqueau Noël.
9. Marie X Hans Winskerber.

13. Franck Debeaurieu X 02.06.1591 Jehenne delle Roche (Donket) Enseigne du « Mouton Blanc ». Ils eurent à Spa :

1. Franck né le 26.04.1592. P&M : Francheux Le Loup et Marie Franck.
2. Thomas, ✠ le 07.11.1598
3. Anne 1X Jean des Trois Deitz. 2X N. Bonivere.
4. Thomas né le 10.01.1602, bourgmestre de Spa, suit sous 134
5. Godefroid né le 21.01.1604, bourgmestre de Spa, suit 135.
6. Marie, 17 ans en 1622, X Noël Defaaz.

14. Collin Franck dit Debeaurieu, bourgmestre de Spa, X N. dont :

1. Franck.
2. Jean, suit sous 142.
3. Collin.
4. Gille, bastonnier, suit sous 144.
5. Pierre X Catherine Dagly, dont :
 1. Anna née le 29.11.1638

134. Thomas Debeaurieu X N. Jacques Bonniver, dont :

1. Thomas.
2. Jacques, bourgmestre de Spa suit sous 1342.

135. Godefroid Debeaurieu X Marie Dagly, dont :

1. Jacques, 06.08.1641
2. Godefroid, 01.11.1643
3. Anna, 07.11.1645 X 1667 Jean Berinsenne.
4. Maria, 17.02.1650
5. Charles Denis, 24.08.1653 Peintre.

142. Jean Debeaurieu X Alice Gaspar D'honneux, dont :

1. Maria, 07.03.1646
2. Marguerit, 19.01.1648
3. Nicolas, 22.06.1650
4. Anne, 28.09.1652
5. Catherine, 15.05.1656

144. Gille Collin Debeaurieu X Marguerite Brusis, dont :

1. Nicolas, 08.09.1643
2. Johanne, 15.10.1645
3. Gille, 29.10.1647
4. François, 29.11.1649

1342. Jacques Debeaurieu 1X 03.11.1654 Nicole Noël Defaaz :

1. Nicolas né le 03.01.1657
2. Noël né le 30.05.1658
3. Thomas né le 09.12.1660

Jacques 2X 13.06.1663 Marguerite Debeaurieu, dont :

4. Marie Marg 01.09.1665
5. Anna née le 25.05.1667
6. Jacques né le 20.05.1668

1562 ... Quant à Franck mon beau-fils je lui laisse une assise pour édifier une maison (Mouton Blanc).

1583 ... Francke delle Coleurine gendre de feu Anthoine Le Loup (testament d'Antoine, ci-dessus).

1597 ... Octroi accordé par la Chambre des Comptes à Collin Franck de pouvoir édifier un nouvel hospital à Spa sur les puissons en ses jondants au Franck le vieux.

1598 ... Partage des biens de Franck delle Coleurine, enfants : Franck, Collin, Jehenne épouse de Pirotte le Cottroux, Hélyus épouse de Jérôme More, Catherine épouse de Pasqueau Noël, Gielette épouse d'Andry Nivelle (7e génération de la famille Bredar) et Marie épouse de Hans Winsherber.

1622 ... Collin Franck de Spau et Henry Le Loup tuteurs de Thomas, 20 ans; de Godefroid, 19 ans; de Marie, 17 ans; enfants de feu Franck de Beurieu laîné et de Jehenne delle Roche; et Franck Debeaurieu le jeune. 1623 ... Jean des trois Deitz mari à Anne de Beurieu.

1624 ... Thomas Franck Debeaurieu dit de la Coleurine et Noël Bonivere son beau-frère.

1626 ... Noël Defaaz le jeune mari à Marie fille de feu Franck Debeaurieu le jeune.

1629 ... Jean le Dagly et Godefroid Franck Debeaurieu son gendre, mari à Marie.

1636 ... Enfants de feu Thomas Debeaurieu : Thomas et Jacques, Godefroid Debeaurieu oncle paternel et Jacques Bonniver oncle maternel. 1636 ... Jean le Dagly laîné et Pierre Franck Debeaurieu son gendre.

1643 ... Franck, Jean, Collin et Gille enfants de feu Collin Franck dit Debeaurieu.

La famille De Sclessin de Spa

La famille De Sclessin de Liège s'est établie à Spa dans la deuxième moitié du 16^e siècle. Elle avait obtenu, de la Chambre des comptes de Liège, la concession d'extraire et d'exploiter les matériaux du sol et sous-sol du ban de Spa.

1580 ... Johan dit Racket fils de feu le Nivelles (Bredar) de Spau et Gérard fils de feu Albert de Sclessin citain de Liège engendré en feu Jehenne fille de feu Thomas De Fosseit.

1582 ... Serment de maire d'Albert de Sclessin gendre à Herman Obrecht de Liège.

1590 ... La Chambre des comptes de Liège octroi à Albert de Sclessin, bourgeois de la cité de Liège, de pouvoir cherer et faire tirer par tout le ban de Spa, pierres et matériaux pour faire des shailles ou adoises.

1. Albert De Sclessin de Liège X Jehenne, fille de Thomas De Fosseit, dont :

1. Albert, suit sous 11.
2. Gérard.

→ 11. Albert de Sclessin, maire de Spa, X Catherine, fille d'Herman Obrecht, dont :

1. Albert né le 14.09.1584. échevin.
2. Jehan né le 04.10.1586.
3. Herman.
4. Gérard.
5. Jacques, prêtre licencié en théologie et professeur de la philosophie à Louvain

116. Robert de Sclessin, bourgmestre de Spa X Marguerite le Dagly, dont :

1. Louis né le 26.08.1637
2. Albert né le 03.07.1639, chanoine de l'église Notre Dame d'Aix.
3. Anna née le 12.07.1641
5. Catherine née le 24.04.1644
6. Jacques né le 10.08.1646
7. Maria née le 02.02.1648
8. François Arnold né le 30.10.1650, maître de forges.

← 6. Robert né en 1601, suit sous 116.
7. Jehenne.
8. Marguerite.
9. Catherine née le 08.01.1604
10. Thomas né le 18.01.1607

Il décéda le 22 janvier 1733 à 3 heures du matin « d'un rume ... très riches et at laissé tous ses biens pour fonder un séminaire pour enseigner la jeunesse ... ».



Photo prise en 1934, Pierre Lafagne, Spa-Ancien, page 20.

1609 ... Albert de Sclessin met hors de sa tutelle ses enfants : Albert, Jehan, Herman, Gérard et Jacques.

1610 ... Testament d'Albert de Sclessin et de Catherine Obrecht, enfants : Herman, Gérard, Jacques, Robert, Jehenne, Marguerite et Catherine.

1611 ... Collin Le Loup reporte à Albert de Sclessin sa part du fourneau de Hola.

1632 ... Albert de Sclessin devient échevin de Spa.

1648 ... Albert de Sclessin jeune acceptant au nom de ses frères et soeurs en qualité d'héritiers de feu vénérable maître Jacques de Sclessin preste licencié en théologie et professeur de la philosophie à Louvain ... feu Albert de Sclessin leur grand-père.

23.12.1666 ... Généalogie de Jacques de Sclessin ... Comme le sieur Jacques de Sclessin, bachelier en droits et chanoine de l'église Royale de nostre Dame à Aix prétend faire entendre et produire quelques tesmoins sur sa généalogie ... La généalogie est tel :

1. Honorable Hubert le Dagly en son vivant at du espouser damoiselle Isabel Negel, lesquels Hubert et Isabel légitimement conjoints ont suscité et procréé Jean le Dagly.

2. Ledit Jean le Dagly en son vivant at du espouser damoiselle Anne de Fléon fille légitime d'honorable David Fléon, lesquels dit Jean le Dagly avec laditte damoiselle Anne de Fléon par mariage légitime ont suscité et procréé entre autres enfants damoiselle Marguerite le Dagly mère du sieur produisant.

3. Laquelle Marguerite le Dagly at espousé le sieur Robert de Sclessin fils légitime d'honorable Albert de Sclessin et damoiselle Catherine Obrecht, et dans leur légitime mariage entre autres enfants ont procréé le sieur Jacques de Sclessin produisant, fort bien connu, et maintenant étudiant à Louvain ...

1691 ... Le révérend seigneur Albert de Sclessin, chanoine de l'église notre Dame à Aix ... et son père Robert de Sclessin jadis bourgmestre de Spa.

1715 ... François de Sclessin, fils de Robert, cède à Jean Monsieur mayeur d'Angleur les places des forges et fourneaux, by, coup d'eau situés au village de Marteau, tant sur notre juridiction que sur le ban de Theux, pour illecque réédifier les usines comme il trouvera à propos, avec une pièce de preit située sous le vivier de la forge et un petit cortil jondant au by du fourneau comme aussi le droit de pouvoir tirer minéraux au preit elle Reid.

L'état de délabrement, en 1999, de l'oratoire élevé à la mémoire de Jacques De Sclessin révèle, une fois de plus, que la conservation du patrimoine ne se pratiqua jamais à Spa.

Famille Deleau de Creppe

- 1464 ... Henry fils Johan Hannon de Creppe et Johan le jeune son frere reportèrent en nom de Collet leur frere tous les héritages qui furent et leur père et leur mère. 1472 ... Mathy frère d'Henry Hannon.
1475 ... Collet de Creppe (échevin de Spa) et Johan de Creppe frères héritiers légitimes de Johan Hannon de Creppe ... Gille et Renchon fils de Collet de Creppe. 1492 ... Mathieu de Creppe et Henry son frere.
1500 ... Gielet et Renchon de Creppe, frères. 1507 ... Gielet de Creppe nostre confrère (échevin de Spa) et Renchon son frere ... prêt et hate entre le voie de Stavelot et le voie de Court.
1510 ... Renonchon de Creppe et Gielet son frere. 1513 ... Henry et Johan fils Renonchon de Creppe. 1577 ... Arteus fils le Pinchon de Creppe mari à Marye fille de feu Collin Boyon delle Winamplanche.
1582 ... Henry, fils Renier dit le Pinchon de Creppe, et Henry Renchon de Creppe son feu grand-père. 1582 ... Henry fils le Pinchon de Creppe ... la 7^e part des héritages qui furent à feu Henry Renchon de Creppe.
1588 ... Henry dit le Pinchon et Henry son fils.
1598 ... Partage entre les enfants de Renier le Pinchon de Creppe et de Catherine : Henry, Artus, Barthélémy, Remade, Jehemme veuve de Johan Tricket, Maroie veuve de Remacle Wilkin, Marie veuve de Lambert Le Roy et Anne épouse de Gielet Grigoire de La Reid.
1618 ... Thomas et Henry fils Henry le Pinchon de Creppe. 1621 ... Henry le Pinchon laisé et Henry le Pinchon le jeune son fils. 1622 ... Henry le Pinchon dit de Leawe le jeune.
1628 ... Henry le Pinchon dit Layon hérite de sa tante Anne veuve de Gielet le jeune.
1630 ... Lambert fils de Jean Lambert de Creppe (branche Lambert, célèbre tourneur de Spa) mari à Marie fille de feu Bietmé (Barthélémy) le Pinchon et Charles Bietmé le Pinchon son beau-frère.
1633 ... Partage des biens de Remacle le Pinchon, enfants : Thierry, Renier, Remade, François, Jean, André, Elisabeth et Marie; tuteurs : Henry le Pinchon et Henry Henard dit Hurlet, cousins germains du costé pater.
1633 ... Henry Henard dit Hurlet laisé reporta à Henry le Pinchon dit Layon dudit Creppe manant à Spau son beau-frère, la 5^e part qui fut à son vivant à feu Henry le Pinchon laisé père et beau-père.
1635 ... Henry le Pinchon dit Layon et Gérard Noël Defaaz son beau-frère.
1636 ... Henry le Pinchon dit de Leawe demeurant audit Spa transporte sa maison et petit jardin qu'il possède audit Spa condist des « Quatre fils Aymond » jondant vers soléil levant à Jean le Tahan.
1639 ... Henry le Pinchon dit de Leawe, bourgeois de Spa, fils de feu Henry le Pinchon de Creppe, a relevé et lasmeme releva la tierce part de la grosse desme (dîme) dudit Creppe.
1639 ... François fils Jean Goffin de Marteau pardesseur Theux, sy que mari à Anne fille aisnée et unique de feu Thomas le Pinchon dit de Leawe, releva la tierce part de la grosse desme de Creppe.
1646 ... Gérard Deleau et Henry son père dit le Pinson. 1646 ... Hors tutelle des enfants d'Henry dit le Pinson : Gérard, Michel, Anne et Elisabeth. 1661 ... Michel Deleau, bourgmestre, et Gérard son frere.
1668 ... Gérard De Leawe commis aux forges de son excellence le duc d'Artemberg et d'Archoite ... Gérard Defaaz, jadis bourgmestre de Spa, son oncle ... et Michel son frere.
1688 ... Gérard Deleau, banquier de Spa. 1690 ... Partage des biens de feu honorable Gérard Deleau, en son vivant, marchand et maître de forges.
1714 ... Jean Théodore Deleau, fils du sieur Jean Deleau, maistre de forges à Junkerat en Allemagne. **Consultez également les pages 20 à 23.**

1. Johan Hannon de Creppe, cité à partir de 1433, échevin de Spa en 1439 épouse N. dont :

1. Henry de Creppe, cité en 1458.
2. Colet de Creppe, cité en 1458, suit sous 11. Ci-dessous.
3. Mathieu de Creppe, cité en 1472.
4. Johan de Creppe, cité en 1458, branches Hansouille, Henrard page 23.

11. Collet de Creppe échevin de Spa en 1479 épouse N. dont :

1. Renchon ou Renonchon de Creppe, suit sous 111.
2. Gielet de Creppe, cité en 1475, échevin de Spa.

111. Renchon de Creppe, cité en 1474, X.N. dont :

1. Henry, cité en 1513, suit sous 1111. Ci-dessous.
2. Johan, échevin de Spa, consultez la page 23.

1111. Henry Renchon épouse N. dont :

1. Renier de Creppe, suit sous 11111. ⚔ 25.12.1595 →
2. Henry dit le Grand Henry, épouse Françoise N.
3. N. X Pirotte le Croitroux.
4. N. X Simon le Berger.
5. N. X Nicolas

11111. Renier ou Reny Le Pinchon de Creppe, X Cateleine, dont :

1. Henry, suit sous 111111. ⚔ < 1633
2. Artus X < 1577 Marie Collin Boyon delle Winamplanche.
3. Barthélémy, suit sous 111113.
4. Remade, suit sous 111114.
5. Jehemme X Johan Tricket.
6. Maroye X 31.05.1575 Remacle Wilkin (petit-fils de Collin Bredar dit le Grand Collin, 1112142. dans le tableau).
7. Marie X Lambert Le Roy.
8. Catherine X Jehan delle Reid
9. Anne X Gielet Grigoire de La Reid.

1111111. Henry Le Pinchon X 08.11.1573 N. la fille Louis Chavegné, dont
1. Renier né le 15.10.1575 2. Jehan né le 25.12.1576
3. Jehenne née le 19.06.1581 X Henry Henrard dit Hurllet.
4. Thomas né le 20.12.1583 X N. dont : Anne X Franc. Jean Goffin.
5. Henry, suit sous 11111115. 6. Maroie née le 30.03.1587

1111115. Henry Le Pinchon dit De Leawe, ⚭ 1659, X Elisabeth
Gérard Defaaz, ⚭ 06.06.1674, dont :
1. Gérard, ⚭ 13.03.1690, suit sous 11111151.
2. Michel, ⚭ 17.04.1716, suis sous 11111152.
3. Anne et 4. Elisabeth.

1111151. Gérard Deleau, maître de forges, demeurant à Arembergh, X N.
1. Jean, mayeur d'Arembergh, maître de forges.
2. Jean Nicolas, maître de forges.
3. Jacques Laurent, X 1688 Jeanne Jonas Defaaz, : 1. Maria 1689.
X Gérard Deleau. 2. Joanna 1690. 3. Jacques Laurent 1692.
4. Anne Marie, X Martin de Potesia.
5. Catherine, X 1690 Augustin Cocquelet, mayeur de Spa.

11111123. Henry X 02.02.1690 Marie Remacle Le Loup, dont :
1. Michel né le 26.10.1691
2. Remacle né le 10.08.1694, suit sous 111111232.

111111232. Remacle X 15.10.1716 Marie Talbot, dont :
1. Catherine née le 02.08.1719
2. Henry né le 15.03.1724, ⚭ 28.09.1770, suit 1111112322.
3. et 4. Remacle et Marie nés le 19.05.1727
5. Remacle né le 09.09.1732, suit sous 1111112325.

1111112322. Henry X 03.05.1751 Marie Anne Jehin, dont :
1. Marie Anne née le 10.08.1751
2. Thomas né le 01.12.1753, X 1779 Marie Jeanne Wilkin.
3. Jenne Catherine née le 16.01.1757
4. Marie Thérèse née le 07.01.1760

1111113. Barthélémy Le Pinchon X N. dont :
1. Marie X Lambert Jean Lambert de Creppe.
2. Charles.
3. Jean né en 1590. 4. Catheline née le 28.03.1592
5. Gielette X Jean Léonard de Banneux.

1111152. Michel Deleau, bourgmestre de Spa, X Marie Pierre Debeaurieu
1. Elisabeth née le 29.11.1659
2. Catherine née le 07.02.1661
3. Henry né le 04.11.1663, ⚭ 17.04.1697, suis 11111123.
4. Marie Françoise née le 12.01.1672
5. Michel né le 28.02.1676, ⚭ 08.09.1725, suit 11111125.
6. Gérard né le 05.01.1684, ⚭ 07.04.1729, suit 11111126.

11111125. Michel X 12.04.1712 Catherine Presseux, dont :
1. Marie née le 19.10.1712, X 1735 Jean Noël Talbot.
2. Agnès née le 18.10.1714, X 1739 Richard Richard.
3. Elisabeth née le 19.12.1716
4. Jenne née le 17.11.1720
5. Catherine née le 26.03.1723
6. Michel né le 08.06.1725

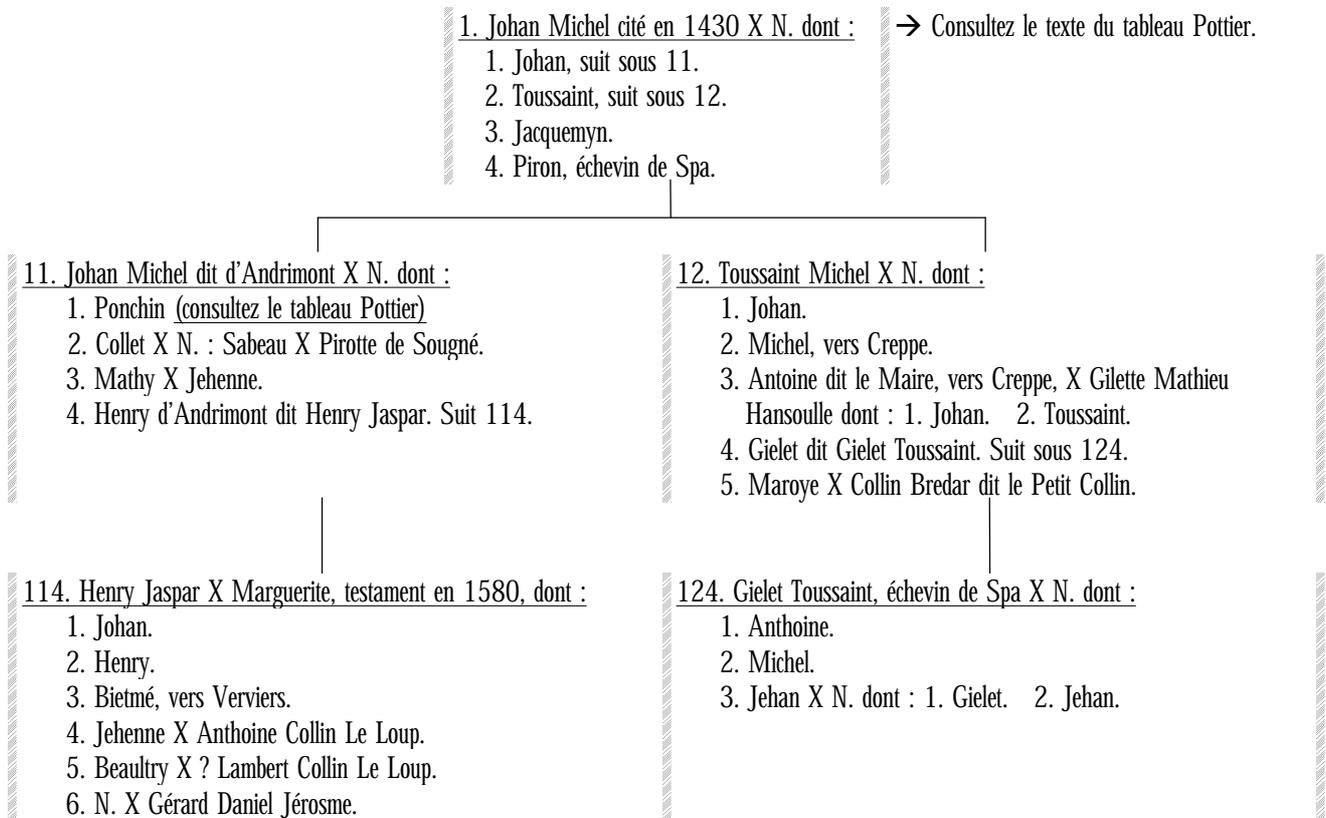
11111265. Gérard, bourgm. de Spa, X 07.04.1755 Joanna Xirouret
baronne de Getr.

1. Gérard né le 23.01.1756, IX 1790 Marie Adélaïde Maximili.
2. Marie Catherine née le 16.07.1759
3. Elisabeth née le 03.06.1761
4. Michel né le 24.03.1763
5. Jeanne Philippine née le 01.11.1764
6. Gabriel né le 29.10.1766, ⚭ 02.04.1768
7. Lambert né le 21.08.1768
8. Jonas né le 19.09.1770
9. François Xavier né le 05.12.1772

111114. Remacle Le Pinchon X N. dont :
1. Renier.
2. Jean.
3. André.
4. François. 5. Elisabeth. 6. Marie. 7. Thiry.. 8. Remacle.

11111126. Gérard, éche. de Spa, X 06.11.1713 Marie Cathari. Deleau
1. Laurent Michel né le 10.10.1715, ⚭ 22.10.176
2. Jean François né le 09.12.1719, ⚭ 31.05.1768
3. Marie Jenne née le 05.12.1721
4. Elisabeth Thérèse née le 26.01.1724
5. Gérard né le 14.04.1726, suit sous 111111265.
6. Jonas né le 11.02.1729

Famille Michel (Toussaint, Ponchin, Le Poult, Pottier, Jaspar, Roidkin)



1542 ... Henry d'Andrimont.

1573 ... Henry fils de feu Johan d'Andrimont demeurant à présent à Spau reporte la 4^e part qu'il disoit avoir de son feu père (4, 14v) (dans la table du greffier Remacle Le Loup, Henry est nommé Henry Jaspar. Il gardera ce nom dans les actes suivants).

Henry Jaspar épousa Marguerite N. (testament le 29 janvier 1580), ils eurent au moins les enfants qui suivent : Johan, Henry, Bietmé (vers Verviers), Jehenne qui épousa Anthoine Collin (Le Loup), Beaultry qui épousa (probablement) Lambert Collin (Le Loup) et N. qui épousa Gérard Daniel Jérôme.

Renier Roidkin peintre spadois

Le 20 juillet 1683, Renier Jean Gaspar (ou Gaspar), paroissien de Jalhay à espousé Gillette le Pottier, nostre paroissienne, ayant eu dispense de mariage du grand vicaire pour le 4^e degré d'affinité, témoins : Jean Pirotte Jaspar, Jean Baptiste Deschamps, Jean de Nivelle et d'autres. Gillette est la fille de Renier le Pottier, maître de forges, et de Jehenne Andry Nivelle (Bredar). Elle est née le 22 novembre 1645 et décéda le 2 avril 1695.

Renier Jean Gaspar, † 29.04.1726

X 20.07.1683 Gillette le Pottier, dont :

1. Jean né le 3 avril 1684.
M : Marie Jean Gaspar.
2. Renier né le 22 juin 1687. →
P&M : Jean Gaspar et Ma. Stassart
Il devint peintre sous le nom de
Renier Roidkin.
3. Anna Maria née le 17 mars 1690.
P. : Gérard Noël Defaaz.

18 mars 1720 ... Michel Deleau d'une part et Renier Gaspar Roidkin laïné avec Renier Roidkin son fils, tant pour lui qu'au nom et partie faisant pour Marie sa soeur ... échange : la part des Roidkin se composant de 27,5 verges de jardin en Faaz, joignant à l'échevin Dagly et aux représentants feu François Goffin et au chemin (31, 387).

1721 ... Renier Roidkin laïné habite au vinave d'Amontville (32, 9).

La famille Pottier de Spa

Les Pottier sont issus d'une des plus anciennes familles de Spa. Sa présence au 14^e siècle est attestée par les premiers manuscrits diffusés par le ban de Spa. A cette époque, la famille est citée sous le patronyme « Michel » (Michielle...).

Piron Mychuelle est cité en 1428. Johan Michille en 1439 :

Lan 1439 amandement de Henry Grigoire chestelen de Franchimont par le temos / fut Johan Michille avestis par devant le mayeur et les échevins et par le consentement des masniers (habitants) en plus grande partie delle vilhe (région habitée) despauz / par devant son cour et maison one piche de werichxa delle some de demi gernaïlle de terre poplus pomoins parmy le som de quatre griffons que ledit Johan Michille payat allenglise (église) despais et doit encor payer 1 denier bone (bonne monnaie) par an alle sains Johan Baptist assaingneur de cens assavoir Godefrin Kokle mayeur par le temps / Renchon Ansea / Johan Bredare et Henry le Maist et Johan Hanrian eschevins delle dite cour / les quels eschevins vu nos drois achu appartenans mettent fut en nostre warder / item par condichon teille que ly dedit Johan ne vuet ne doit astraïnde ne sernis enpechiez sa mère delle maison son père assavoir delle cour et delle voye entre le maison se père et sadite maison en nulle estat por aller et por cherier jusque a royalle chemin.

1452 ... Henry fils Henrot d'une part et Johan Michiel et Jacquemin frères.

1458 ... Piron Mychuelle, échevin de Spa fait réparer sa maison.

1494 ... Jardin jondant alle maison qui fut Johan Michiel au profit de Tossen fils Michiel et Johan Michiel son frère.

1507 ... Johan Michel de Spaux demeurant par le temps à Lemborg (Andrimont, duché de Limbourg).

1507 ... Martin de Remouchamps et Sabeau sa femme et Ponchin fils Johan Michielle leur oncle. 1509 ... Ponchin fils Johan Michelle de Spaux.

1531 ... Ponchin de Spau, enfants : Oudelette, Mathy, Johan et Henry (61, 28v).

1531 ... Maroie fille Ponchin mariée à Henry Anseau.

1556 ... Henry Ponchin de Spau et Mathy son frère.

1576 ... Pacquette veuve de Ponchin, fils de feu Johan d'Andrimont et Johan son fils ... 4^e part.

1574 ... Décès d'Henry Ponchin.

1589 ... Bastin fils de feu Henry Ponchin de Spau, gendre à feu Johan Le Tahan.

1612 ... Henry Delbauche le jeune de Spau d'une, et Henry et Johan frères enfants de feu Bastin Henry Ponchin dit Le Pouthy dudit Spau ses beaux-frères.

1614 ... Henry Le Potty et Catherine son épouse.

1617 ... David Fléon gendre à feu Bastin Le Potty d'une, et Henry Le Potty son beau-frère.

1617 ... Henry Bastin dit Le Potty et Godfrin Xhrouwet alias Gongar son beau-frère.

1618 ... Jean Le Pouthy et Pirkinne sa femme (fille d'Anthoine Collin Le Loup dit Le Caiche et de Jehenne Henry Jaspas).

1621 ... Collin Le Maréchal, Jean Mollou (Jean Remade Xhrouwet) et Jean Le Potty maris aux filles de feu Anthoine Collin Le Loup.

1633 ... Henry Le Potty mambour (tuteur) des enfants de David fils de Pierre Fléon et son espouse Saintelette Le Potty.

1637 ... Henry Le Potty de Spa et Bastin son fils, Mathieu Craha et Roland Ogier mari à Gillette ses gendres ... et Jean son frère ... concerne les biens de feu Bastin Henry Ponchin père audit Henry.

Le 8 janvier 1643 ... Jean Le Potier met hors de son pain, tutelle et mambourye ses deux fils Jean et Anthoine.

7 novembre 1655, décès de Jean Le Potier. Il habitait, notamment, en Fa.

6 mars 1658 ... Pirkinne veuve de Jean Le Poty d'une parte et Renier et Jean frères ses enfants partie faisant et le souscrit acceptant tant pour eux que pour Tossaint et Antoine leurs frères, et beau-frère d'autre, laquelle Pirkinne fut sy délibérée quelle de sa pure et libre volonté quelle acquit ses humiers (héritages) et usufruits avoit et avoir provenant à la moitié parte d'une maison xhurre et estableries situées en Clusin, jondant vers soleil levant audit Jean Poty jeune, vers midi et couchant au chemin et d'autre costé à l'aisemence...

15 octobre 1665 ... comparut en personne honorable Alexandre Xhrouwet fils de l'honorable Jean Mathieu Xhrouwet, bourgeois résidant audit Spa, liquel nous a remonstré qu'il at l'administration des biens de son beau-frère Tossaint Le Pottier en son temps bollanger bourgeois résidant en la ville de Leyde en Hollande, lui succédé et dévolus par la mort et trespas de feu Jean Le Pottier et de feue Pirkinne Le Cache (Le Loup) jadis conjoints père et mère dudit Tossaint, beau-père et belle-mère dedit Alexandre ... et à Renier Le Pottier son beau-frère et oncle des enfants orphelins Jean et Jeanne ... et d'autant que ledit Renier Le Pottier nous a remonstré qu'il se trouve obligé de dès demain sen aller en Allemagne chez Monsieur le Comte de Witz et qu'il y tarderat quelques temps pour la conduite de ses forges à fer...

1. Johan Michel, cité en 1439, X N. :

1. Johan, qui suit sous 11. →

2. Toussaint. 3. Jacquemin. 4. Piron.

11. Johan Michel dit d'Andrimont, X N. :

1. Ponchin qui suit sous 111.

111. Ponchin X Paquette, dont :

1. Oudelette. 2. Mathy. 3. Johan.

4. Henry, suit sous 1114.

5. Maroie X Henry Ansea.

6. Michel, curé de Spa.

1114. Henry Ponchin né au début du 16^e s. † 14 janvier 1574, épousa N., dont :

1. Bastin Henry Ponchin, suit sous 11141.
2. Poncelet Henry Ponchin.
3. Poncelette Ponchin X 05.01.1571 Gielet Henrard
4. Wilkin Henry Ponchin X Marie Collard : 1. Gielet. 2. Wilkin. 3. Henry Wilkin X Anne Hérode. 4. Catherine. 5. Johan 1583

11141. Bastin Henry Ponchin, dit le Pouthy, X le 24 juin 1572 Hubine Tahan

111411. Henry Bastin Ponchin, dit le Poutty, X le 17 février 1595 Catherine Thomas Defaaz, dont :

1. Bastin. Vers l'Allemagne
2. N. X Mathieu Craha.
3. Gillette X Roland Ogier.
4. Jehenne.

← 1. Henry, † 1657, suit : 111411.
2. Johan, † 1655, suit 111412. →
3. Saintelette X David Fléon.
4. N. X Henry Delbauche.

111412. Jean le Potty X Pirkinne Anthoine Le Cache (Le Loup), dont :

1. Toussaint.
2. Renier, suit sous 1114122.
3. Jenne X Alexandre Xhrouwet.
4. Jean, suit sous 1114124.
5. Anthoine, suit sous 1114125.

1114122. Renier le Pottier, maître de forges, X Jehenne Andry Nivelles (Bredar)

1. André né le 08.11.1640, maître de forges à Marchin.
2. Pirkinne née le 22.01.1643
3. Gillette née le 22.11.1645, elle épousa Renier, père du peintre Renier Roidkin.

1114124. Jean le Pottier X Elisabeth Jean Mathieu Xhrouet, dont :

1. Maria née le 08.09.1649
2. Jean né le 11.05.1651
3. Jean né le 11.05.1652

1114125. Antoine le Pottier X le 23 janvier 1663 Marie Tahan, dont :

1. Jean Martin, 10.11.1664. suit sous 11141251.
2. Antoine, 30.01.1667
3. Remacle, 08.06.1669
4. Sébastien, 01.01.1672
5. Marie Ida, 26.11.1675

11141251. Jean Martin Pottier X Marie Anne Sauvage le ?, dont :

1. Marie, 01.08.1700
2. Thomas, 07.09.1701, suit sous 111412512.
3. Antoine Thomas, 20.10.1702
4. Barbe, 17.07.1705
5. Marie Ida, 17.07.1708
6. Martin, 30.04.1711

→ 111412512. Thomas X Elisabeth Renier dit Detry le 24.06.1727, dont :

1. Jean Jacques, 25.07.1728 suit sous 1114125121.
2. Henry, 28.03.1737
3. Antoine Thomas, 13.12.1737

→ 1114125121. Jean Jacques X Marie Cath. Dieudonnée Séverin le 12.01.1761 :

1. Thomas, 01.05.1761
2. Marie Elisabeth, 07.09.1762
3. Marie Elisabeth, 16.11.1764
4. Denis, 03.08.1766
5. Jean Jacques, 12.05.1768
6. Marie Catheri., 30.07.1770
7. Pierre Lambert, 25.08.1772
8. Henry, 10.04.1774, suit ci-contre
9. Jean Joseph, 05.03.1777
10. Marie Dieudo., 29.03.1779
11. Marie Hélène, 19.04.1782

11141251218. Henry Pottier X 30.04.1800 Marie Josephine Hourard, :

1. Jean Jacques né le 26.07.1800
2. Anne Catherine née en 1802
3. Jean Pierre né en 1805
4. Henri né en 1807
5. Thomas né le 10.03.1808
6. Lambert né le 24.05.1810
7. Mathieu né en 1813
8. Jean Hubert né le 11.10.1815
9. Anne Catherine née le 26.09.1818
10. Hubert né le 02.07.1820
11. Dieudonné

X 07.05.1834 Marie Elisabeth Pinson.
X Antoine Hubert.

X 25.02.1835 Anne Marie Ansay.
X Marie Bodet.

X 04.11.1836 Anne Marie Gilles.

X 28.05.1841 Marguerite Noël.

X 22.04.1847 Guillaume Joseph Antoine.

X 27.04.1846 Marie Lucie Brédo.

→ Maurice Pottier, peintre spadois.

→ Henri Pottier de Spa.

La Famille Xhrouet de Spa

La famille Xhrouet descend des COWE de Spa. Henry Cowe « d'alle Fa » est déjà cité en 1433. 1459 ...Henry Cowe reporta 1 bonnier de terre, gisant à Spaiz, à Counez son fils. 1461 ... Henry et Johan fils d'Henry Cowe.

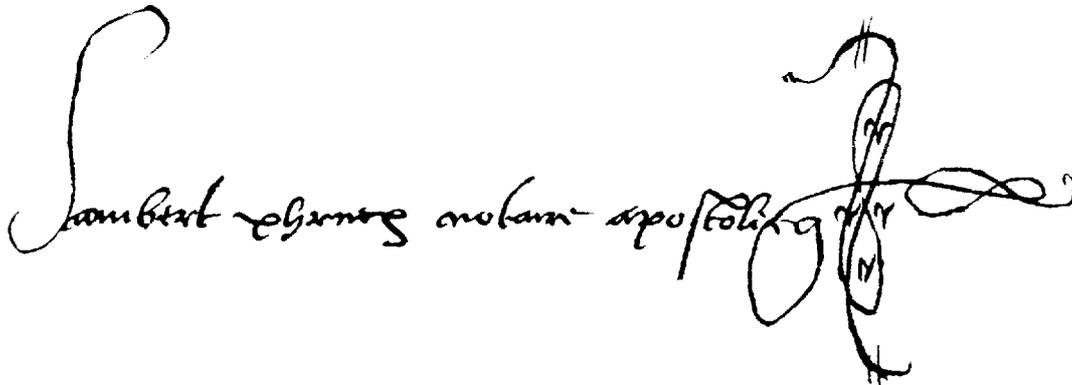
19 novembre 1535 ... Symon Counet et Mathy enfants de Counet Cowe de Spau engendrés en Cathelinette son épouse, Collin le Grand Collin (Bredar) et Collin son fils partie faisant pour Joppe fils de feu Counet le Marischal frère auxdits Symon et Mathy.

1513 ... Mathieu fils Counet en nom de lui et de ses frères. 1515 ... Mathy le fondeur demeurant audit Winanplanche. 1529 ... Mathy Counet de Spau achète le 1/4 du forneau Wathelet alle Winanplanche. 1545 ... Mathy Counet échevin de Spa.

Partage entre les enfants de Mathieu Counet et de Gielette : 1565 ... Comparurent personnellement devant nous Maty Counet de Spau, présent Gielette son épouse ensemble et par une main, conjoints, lesquels en présence de Lambert, Godfrin, Remacle, Salmon leurs enfants, et en présence de Pirotte fils de Collin Nivelles (Bredar) mary de Gillette ...

1568 ... Ci-dessous, signature de Lambert Xhrouet. 1577 ... Gielette veuve de Mathy Xhrowet. 1590 ... Mathy Counet dist Xhrouet.

1587 ... Partage entre les enfants de feu Lambert Xhrouwet et de sa 1^e épouse June fille de Collar Pirosson : Mathieu, Lambert, Nicolas et Jonas ... Remacle leur oncle. Testament de feu Lambert Xhrouwet ... Catheline et Souzane ses filles. 1597 ... Mathieu, Lambert, Nicolas, Jonas et Catherine enfants de feu Lambert Xhrouwet du 1^e lit de mariage et Gielette leur demi soeur engendrée en Anne Gielet le Boyhoz sa 2^e épouse.



Lambert Xhrouwet apostolique

1592 ... Testament de Godfrin Xhrouwet et de Catherine son épouse, malade ... enfants : Godfrin, Mathy, Salmon, Johan, David et Marie.

1596 ... Godfrin Xhrouwet laïné et Godfrin, Salomon, Johan et David ses enfants, Jehan Job son gendre.

1593 ... Servais fils de feu Henry Mathy de Creppe d'une et Johan Lambert gendre à feu Mathy Henry Mathy, frère audit Servais.

1595 ... Johan Lambert, manant de Creppe et Catherine sa femme fille de feu Mathy Henry Mathy de Creppe.

1601 ... Gielette Lambert Xhrouwet épouse de feu Pasqueau Fyon.

1602 ... Mathieu Lambert (bourgmestre de Spa en 1594) met hors tutelle Jean son fils.

1604 ... Testament de Jean Lambert de Creppe gisant au lit malade ... sa femme Catherine ... 4 enfants dont Mathieu. 1621 ... Partage entre Mathieu et Lambert, enfants de feu Jean Lambert de Creppe et de Catherine. Jean Lambert est peut-être le fils de Lambert Gennot (le jeune), qui est probablement le fils de Lambert le vieux (notaire). Lambert Gennot nomme ses enfants : Lambert et June, prénoms de son père et de sa mère. Dans tous les cas, c'est la seule possibilité pour que cette branche descende des Xhrouet (ils reprennent ce nom vers 1635).

1633 ... Lambert Xhrouwet laïné et Counet Jean Counet, échevin son beau-frère, Mathieu Lambert son frère.

1606 ... Maroie veuve de Remacle Xhrouet ... convenances de mariage de Remacle son fils et de Sabeau la fille Collette Jean Pacquau.

1607 ... Marie Xhrouet veuve de Jean Thomas Doglet de Stavelot, Henry, Remacle et Jean frères de Marie, enfants de Remacle laïné.

1620 ... Mathieu, demeurant à Strasbourg, pour lui et au nom de N. mari de Suzanne, Marie épouse de Henry Pierre Magoneau de la Reid, Gielette épouse de Thiry Anthoine de Dalhem, Catherine épouse de Jaminet Demaele, fils et filles de feu Salomon Xhrouwet.

1630 ... Lambert Jean Lambert de Creppe mari à Marie fille de feu Bietmé le Pinchon.

1634 ... Remacle Xhrouwet met hors tutelle : Remacle, Collette et Henry.

1632 ... Feu Mathieu Lambert dit Xhrouet le jeune et son épouse Barbe le Daglier, Mathieu Lambert laïné et Jean le Daglier père et beau-père, Mathieu et Jean ses fils.

1638 ... Jehenne file de feu Collin Le Loup dit le Cache veuve de Jean Xhrouwet dit Mollou ... ses enfants : Remacle, Nicolas, Servais, Anthoine, Marie et Jehenne ... Remacle et Jeanne expatriés, avec eux Remacle Xhrouwet leur oncle paternel et Anthoine le Cache leur oncle maternel.

1640 ... Lambert le jeune Lambert de Creppe et Melchior Jean Gérard son beau-frère.

1646 ... Testament de 1635 de Godfrin Xhrouwet et de Jehenne Dagly sa 1^e épouse, enfants : Jehenne épouse de Nicolas Xhrouwet, Anne veuve de Servais Xhrouwet, Jean et Godfrin. 1663 ... Jean Godfroid Xhrouet et Nicolas Xhrouet son beau-frère mambours de Jehenne fille de feu Servais Jean Xhrouet engendrée au corps d'Anne fille de Godefroid Xhrouet laïné.

1666 ... Collette Xhrouet, bourgeois de Spa, met hors tutelle Remacle et Jehenne.

1668 ... Lambert le jeune Lambert Xhrouet de Creppe et Gielette sa soeur ... Anthoine Gérard tuteur de l'enfant orphelin d'Anthoine le jeune Lambert, frère audit deux premiers comparants et Léonard de Lierneux leur beau-frère, enfants et gendre de feu Lambert Xhrouet

1669 ... Marie veuve de Nicolas Lambert dit Xhrouet de Creppe met hors tutelle ses enfants : Lambert, Marie, Jean et Jehenne.

1669 ... Testament de Jean Mathieu Xhrouet et d'Elisabeth Dagly son épouse, enfants : Lambert, Alexandre, Mathieu, Anthoine, Jean le Maréchal mari à Anne, Jean le Potty mari à Elisabeth et Catherine veuve de Pasqueau Nicollet.

Famille Xhrouet de Spa

1. Mathieu Coumet dit Xhrouwet, maître de forges, échevin, X Gielette dont :
 1. Lambert, notaire apostolique, † 1588, suit sous 11.
 2. Remacle, † 1599, suit sous 12.
 3. Godfrin, suit sous 13.
 4. Salomon, † < 1594, suit sous 14.
 5. Gillette X Pirotte Le Nivelles (Bretar).

Mathieu est le fils de Coumet COWE et de Cathelinette, et le petit-fils d'Henry Cowe. Il avait deux frères et une soeur : Simon Coumet et Coumet le Marischal qui a eu un fils prénommé Joppe. Simon a épousé N. fille de Willem dit Failheau, enfants : Coumet, Jehan, Remacle, Simon, Collin et Linette qui épousa en 1549 Léonard, fils d'Anthonie Le Loup, testament de Simon Coumet en 1570. La soeur N. a épousé Gilet le Frixhon le jeune.

11. Lambert Xhrouwet 1X June Collar Pirosson.
 Ils eurent avant 1570 les enfants qui suivent :

1. Mathieu Lambert, suit sous 111.
 2. Lambert, (dit Gennot ? voir texte), suit 112.
 3. Nicolas.
 4. Jonas. 5. Sousane, † 22.10.1598
 6. Catherine X Daniel.
 2 X Anne Gielet le Boghoz, dont : Gielette X Pas. Fyon.

12. Remacle Xhrouwet dit Mollou, échevin et maire de Spa, X Marie, :

1. Marie X Johan Thomas Doglet.
 2. Henry, † < 1635, bourgmestre de Spa.
 3. Remacle, suit sous 123.
 4. Jehan, suit sous 124.
 5. Jacob.
 6. Wilhemme.

13. Godfrin Xhrouwet 1X Catherine Spunier, dont :

1. Godfrin, † 1640 (nonagénius) suit sous 131.
 2. Mathieu.
 3. Salmon, X Jehenne
 4. Johan né le 21.12.1570
 5. David, né le 23.10.1574
 6. Marie X Johan Job.

14. Salomon Xrouwet X Marguerite Michel Toussaint, :

1. Mathieu, né en 1572. Expatrié (Strasbourg).
 2. Gielette née le 28.06.1575
 3. Catherine née le 05.1581, X Jaminet Demaele.
 4. Gielette née 1584, X Thiry Anthonie de Dalhem.
 5. Marie née le 17.08.1586, X Henry Magoneau
 6. Sousanne.

112. Lambert Gennot, échevin de Spa, X Marie, dont :

1. Jean Lambert de Creppe, suit sous 1121. Hors tutelle en 1582. Consultez le texte souligné.
 2. Lambert, hors tutelle en 1582.
 3. June.
 4. Elisabeth.

111. Mathieu Lambert, bourgmestre de Spa, X Catherine N. dont :

1. Lambert, bourgmestre de Spa.
 2. Jean, suit sous 1112.
 3. Gielette 1X Collin Johan Andry (Bretar). 2X Jean Lejeune.
 4. Mathieu Lambert le jeune, né le 28.02.1592, suit 1114.

123. Remacle dit Mollou, échevin, X 1606 Sabeau Collette Jean Pasqueau de Theux, dont

1. Remacle né le 06.02.1607; 2. Jean.
 3. Colette, bourgeois de Spa, suit 1233.
 4. Henry, ministre du culte protestant à Olne, X 1659 Catherine Warnier :
 1. Remacle, 2. Warnier, médecin ouvra sur les eaux de Spa. 3. Elisabeth. 4. Henry. 5. Marie. 6. Jean

124. Jean Xhrouwet dit Mollou, † 1638, X Jehenne Collin Le Loup, dont :

1. Remacle, (expatrié).
 2. Nicolas X Jehenne Godfrin Xhrouwet :
 1. Nicolas né en 1664. 2. Joanne.
 3. Servais X Anne Godfrin Xrouwet, dont : 1. Jehenne X Mathieu Xhrouet.
 4. Anthonie X Joanne Nicolet.
 5. Marie. 6. Jehenne.

131. Godfrin Xhrouwet, scribe, dit Gongar 1X 01.05.1582 Jehenne Jean Gobbar, :

1. Jean, 25.01.1585
 2. Catherine.
 3. Godfrin, 16.04.1592, suit 1313.
 4. Mathieu, 03.04.1594, X Marie Jacob
 1. Mathieu. 2. Jehenne. 3. Marie.
 2X 1595 Itelette Brouyr.
 3X 1613 Jehenne Ponchin, veuve L. Defaaz

1121. Jean Lambert de Creppe † 1604, auteur de la branche des Lambert de Creppe, dont Lambert Xhrouet, tourneur. Il a épousé Catherine Mathy Henry Mathy de Creppe :

1. Lambert, suit sous 11211.
 2. Mathieu, (expatrié).
 3. N.
 4. N.

1112. Jean Mathieu Lambert X Elisabeth Jean le Dagly, dont :

1. Lambert suit sous 11121.
 2. Catherine X Pasqueau Nicollet.
 3. Mathieu, suit sous 11123.
 4. Alexandre 1X Jenne le Potty : Jean 1650. 2X Joanna Bastin : Alexandre.
 5. Anne X Jean le Maréchal.
 6. Elisabeth X Jean le Potty.
 7. Anthonie 3X 1662 Catherine Ogier, dont : 1. Jean, né 1666, s. 111271.

1114. Mathieu Lambert X Barbe Jean le Dagly, dont :

1. Mathieu, suit sous 11141.
 2. Jean.
 3. Marie, 23 ans en 1647.
 Les Lambert de Spa et de Creppe retrouvent leur nom ou surnom « Xhrouet » vers 1635.

1233. Collette 1X Anna Simon Coumet, :

1. Remacle né le 28.12.1649
 2. Jehenne.
 Anna Simon, † 20.01.1652
 2X Anna Brodure, dont :
 3. Elisabeth née le 11.06.1656
 4. Guillaume né le 15.01.1659
 5. Elisabeth née le 31.05.1661
 6. Marguerite Maria née le 20.02.1664

1313. Godefrin Xhrouet, scribe,
 1 X < 1623 Jehenne Jean le Dagly, dont :

1. Jean Godefrid, suit sous 13131.
 2. Godefrid 1X 1653 Jehenne Anthoni. le Cache (Le Loup) :1. Jehenne, 1654.
 2X 1657 Catherine Mollou (Xhrouet).
 3. Anne X Servais Jean Xhrouwet.
 4. Jehenne X Nicolas Xhrouwet dit Mollou
 2X 1638 Jehenne Henry Rosette.

11211. Lambert Jean Lambert de Creppe
X Marie Biétné le Pinchon de Creppe, dont :

1. Lambert le jeune Lambert de Creppe, ⚭ en 1646, suit sous 112111.
2. Collas né le 10.10.1595, X N. dont :
 1. Lambert.
 2. Marie.
 3. Jean.
 4. Jehenne.

112111. Lambert de Creppe dit Xhrouet,
X Maria Gérard, dont :

1. Gielette.
2. N. X Léonard de Liemeux.
3. Antoine Lambert, ⚭ 1663, X N. : 1.?
4. Lambert, 19.06.1642, s. 1121114.

11121. Lambert Jean Mathieu X Catherine

Laloir, dont :

1. Jean né le 28.04.1661
2. Maria née le 22.07.1663
3. Elisabeth née le 26.09.1665
4. Jean né le 07.02.1668
5. Lambert né le 26.10.1672

11123. Mathieu Jean X Gillette Alexandre

Storheau, dont :

1. Jean Mathieu, suit sous 111231.
2. Mathieu né le 16.07.1654
3. André.
4. Louis né le 19.11.1662
5. Mathieu né le 18.01.1665
6. N.
7. N.

11141. Mathieu Xhrouet X 05.04.1644

Maria Prévost, dont :

1. Barbara née 1644, X Michel Marin.
2. Mathieu, 08.12.1647, s. 111412.
3. André, 1649
4. Joanna, 1652.
5. Athoine, 24.11.1654, s. 111415.
6. Jean, 18.08.1656
7. Maria Francisca, 07.01.1661
8. Lambert, 1664
9. Hubert, 1669.

13131. Jean Godefroid, srmier, maistre de la
« Fontaine d'Or » X 18.09.1644 Elisabeth

Bastin, dont :

1. Godefroid, 11.07.1645
2. Jean, 18.06.1646
3. Godefroid 05.01.1649, s. 131313.
4. Joanna, 25.03.1651
5. Elisabeth, 20.01.1653
6. Elisabeth, 10.07.1654

111231. Jean Mathieu X 29.04.1682

Jehenne Lambert Talbot, dont :

1. Catherine, 24.07.1684
2. Mathieu, 04.04.1687
3. Lambert, 12.10.1689
4. Gillette, 15.10.1890
5. Jenne, 07.10.1693
6. Jean, 29.03.1697

111412. Mathieu, échevin en 1694,
graveur, X 1670 Jehenne Servais Xhrouet,

1. Maria, 15.09.1670
2. Mathieu, 25.02.1672, s. 1114122.
3. Servais Albert, 1673, graveur.
4. Joanna, 1676. 5. Pierre, 1677.
6. Godefroid, 1678. Antoine, 1679.
8. Alexis, 1680. 9. Anna, 1682.

111415. Antoine Mathieu Xhrouet X

03.05.1678 Jehenne Jacques, dont :

1. Maria, 1679 . 2. Jacques, 1685
3. Maria, 1686, X Nicolas Dawans.
4. Joanna, 1690
5. Antoine, 01.06.1692, X 1717
- Elisa. Jean Xhrouet ; Antoine, 1717.
6. Mathieu, suit sous 1114156.

131313. Godefroid, maistre de la « Fontaine
d'Or » X 24.09.1679 Gillette Le Lognard. :

1. Jean, 25.06.1681
2. Godefroid, 10.11.1684, IX 1711
- Marie Jouet. 2X 1735 Cathé. Gilson.
3. Marguerite, 20.12.1687
4. Elisabeth, 14.06.1690

1121114. Lambert Xhrouet de Creppe X
30.11.1668 Catherine Jean Ogier, dont :

1. Lambert, 13.08.1670, X Anne Mathy
Beyne, dont : Lambert, 18.11.1701
2. Jean, 06.10.1672, s. 11211142.
3. Gille, 25.09.1674

11211142. Jean Lambert X 31.12.1696

Anne Fontaine de Wégimont, dont :

1. Marie, 14.11.1697
2. Catherine, 19.07.1701
3. Anne, 27.09.1703
4. Lambert, 03.12 1707, tourneur
5. Marguerite, 13.09.1712

Antoine, cité ci-dessous, petit-fils d'Antoine
Mathieu Lambert et de Catherine Ogier, est,
probablement, l'artisan tourneur décrit dans
différents actes.

⇓

111271. Jean Antoine Xhrouet X Marie

Gabriel Le Loup, dont :

1. Antoine, 26.11.1692, tourneur,
parrain : Lambert Xhrouet.
2. Elisabeth, 30.10.1695
3. Jean, 03.03.1698
4. Catherine, 14.10.1700
5. Gabriel, 21.04.1703

1114122. Mathieu Xhrouet le jeune,
bourgmestre, échevin de Spa en 1720,
dessinateur, IX 01.05.1692 Anne Gabriel
Le Loup, dont :

1. Jenne.
2. Alexis, 18.05.1695
3. Gabriel, 07.09.1697, dessinateur,
X 1718 Marie Dagly, dont, notamment
Joanna X 07.04.1755 Gérard Deleau.
4. Mathieu Guillaume, 06.09.1700
5. Nicolas, 01.06.1702
6. Mathieu, 10.06.1704.
7. Jean Nicolas, 28.02.1707

2X 07.02.1716 Elisabeth Lecomte, dont :

8. Mathieu, 03.12.1717

1114156. Mathieu Antoine Xhrouet
X 02.06.1706 Catherine Houyon, dont :

1. Antoine François, 11.04.1707
2. Anne Marie, 16.04.1708
3. Mathieu Lambert, 27.07.1709
4. Joseph, 15.03.1711, graveur.
5. Mathieu Alexis, 31.08.1712
6. Mathias 23.02.1714
7. Jacques, 10.02.1716
8. Jeanne Catherine, 12.10.1717
9. Jeanne Marie, 09.09.1719
10. Alexis 16.05.1722

Mathieu Antoine n'est pas inscrit dans les
registres paroissiaux.

Cependant, un acte de la cour de justice de Spa
mentionne son existence : 1719 ... Jehenne le
jeune Jacques, veuve d'Antoine Xhrouet, et ses
deux fils Mathieu et Antoine, et Nicolas
Dawans son gendre.

La famille Tahan

Cette famille descend des Bresseur de Spa cités au 15^e siècle. 1447 ... Jehan le Bresseur. 1465 ... Johan fils le Bresseur reporta à Jehan Bredar la cour maison qui fut Collin le Bresseur. 1517 ... Collin fils le Grand Collin (Bredar) et Johan delle Bresseur son sorogne (beau-frère). 1573 ... Pirot fils de feu Johan delle Bresseur dit le « Tahan » et Collin son frère (4, 25). 1570 ... Collin fills Johan le Bresseur X le 6 août avec Anne Fléon.

1574 ... Job fils de feu le Tahan de Spau, Collin son frère et veuve Johan le Tahan son frère (4, 19v).

1575 ... Convenances de mariage entre Collin fils de feu Johan le Tahan de Spau et Anne fille de Jehan Fléon (3, 50).

1576 ... Décès de Remacle le fils Tahan. 1578 ... Georges et Collin frères fils le Tahan (3, 12).

1580 ... Hubert fils de feu Johan le Tahan, Mathy Ponchin son oncle.

1584 ... Johan fils de Johan le Tahan (5, 17). 1589 ... Jehenne Tahan X Gérard Defoiso (Defaaz).

1595 ... Maroye veuve de Remacle le Tahan, Mathieu son fils et Collette le Gardier son gendre, Wilkin Johan le Tahan.

1596 ... Hubert Jehan le Tahan et Anne femme Wilkin Johan le Tahan son frère.

1602 ... Jean le Tahan met hors de sa tutelle, Jehan, Hubert et Gile. 1611 ... Hubert Le Tahan met hors de sa tutelle, Jehan et Henry.

1635 ... Hubert Wilkin le Tahan, Jean Wilkin et Wilkin frères et enfants de Wilkin le Tahan laïné.

1. Johan le Bresseur dit le Tahan X N. Collin le Grand Collin :

1. Collin. 2. Johan, suit. 3. Job. 4 George. 5. Pirot.

6. Remacle X Maroye : 1. Mathieu. 2. N. X Collet. le Gardier

11. Johan Tahan ☩ < 1573, X N.

1. Johan, suit
2. Wilkin X Anne.
3. Hubine X 24.06.1572 Bastin Ponchin.
4. Collin X 1570 Anne Johan Fléon.
5. Hubert X N. : Jehan et Henry, h. t. 1611

→ 111. Johan Tahan X Maroie. Testa. en 1606 :

1. Jehan, suit →
2. Hubert né le 09.09.1585, X N. dont :
 1. Hubert. Hors tutelle 1621 (14, 200).
 2. Wilkin. Hors tutelle 1621 (14, 200).
3. Gille né le 20.08.1589

Jehan, Hubert et Gille hors tut. 1602 (10, 333)

1111. Johan X Barbe Gabriel Fléon, testa. 1645

1. Johan, suit sous 11111.
2. Gille.
3. Marie née le 10.01.1607
4. Marie née le 17.04.1615

Johan et Gille hors tutelle en 1629 (16, 138).

11111. Johan, ☩ 1660, X Ideletta Brixhe :

1. Jean né ? X 03.02.1660 Hélène Brusis :
 1. Jean né le 11.10.1667
 2. Pierre né le 11.04.1671
2. Anna née le 20.06.1637
3. Catherine née le 21.01.1640
4. Gille né le 01.09.1643
5. Remacle né le 17.05.1646, suit →
6. Ida 1649, X 30.01.1673 Michel Caton.

111115. Remacle X 12.01.1673 Ida Fléon :

1. François né le 27.05.1671
2. Remacle né le 15.09.1672
3. David Charles né le 08.09.1679 suit →
Parrain : Charles Denis Debeaurieu, peintre.
4. Gille Nicolas né le 05.12.1681
5. Pierre né le 07.10.1685, peintre

1111153. Charles X ? Marie Rulant Mendrot :

1. Jean Daniel né le 12.02.1710
Parrain : Jean Pierre Fléon.
2. Remacle né 11.09.1712, suit 11111532
Parrain : Pierre Tahan.
3. Jean Nicolas né le 09.04.1717
4. Jean Charles, ? , suit sous 11111534.

11111532. Remacle x le 07.04.1750 Catherine Marck (Bredar), dont :

1. Jean Gille né le 27 mai 1752, suit sous 111115321.
2. Pierre Hubert né le 21 décembre 1753.
3. Marie Catherine née le 16 février 1756.
4. Albertine née le 11 mai 1757.
5. Quérin né le 5 novembre 1759.

11111534. Jean Charles X le ? Anne Thomas Piron, dont :

1. Charles Toussaint né le 16 juin 1743.
2. Pierre né le 9 février 1745, suit sous 111115342.
3. Marie Catherine née le 18 mars 1746.
4. Charles Willem né le 13 avril 1750.
5. Jean Pierre né le 28 avril 1752, suit 111115345.

111115321. Jean Gille X le 8 mai 1777 Anne Marie Talbot, ils eurent à Spa :

1. Marie Catherine née le 19.01.1778
2. Charles né 10.08.1779, peintre, une rue de Spa porte son nom, hélas pas son prénom
3. Marie Catherine née le 20 octobre 1781.
4. Jean Pierre né le 8 avril 1784, peintre ?
5. Marie Jeanne née le 29 janvier 1787
6. Félix né le 17 septembre 1789.

111115342. Pierre X le 13 octobre 1775 Maria Anne Lohet, ils eurent à Spa :

1. Anne Catherine née le 2 novembre 1775.
2. Jean Hubert né 08.11.1777, peintre.
3. Pierre Lambert né 03.04.1780, peintre.
4. Remacle Charles né le 29 décembre 1782.

111115345. Jean Pierre X le 28.09.1774 Marie Louise Le Loup, ils eurent à Spa :

1. Jean Mathieu né le 21 février 1775.
2. Marie née le 23 décembre 1776.
3. Pierre Paschal né le 19 avril 1778.
4. Henry Joseph né le 28 mars 1786.
5. Nicolas Louis né le 15.09.1788, peintre.

La famille d'Ogne (seigneurs)

Remarque. La lignée établie d'après les renseignements fournis par la famille ne correspond pas, dans ses débuts, à la réalité. Le patronyme d'Ogne n'est pas établi de temps immémorial. Il s'acquière quand Guillaume; banquier et petit-fils de Mathieu Michel, meunier pages 72 et 73, mesureur juré (16, 31), marchand de clous (22, 119); achète la seigneurie d'Ogne à la famille de feu le seigneur Daniel Buirette le 8 janvier 1695 (36, 55).
1612 ... Mathieu Michel de Froibermont, gendre de Servaix Hanotte dit Jose, manant à présent à Oelne (11, 6).

1. Lina de Hancé (Ogne 1529, 1bis,61v) X N. :

1. Paulus de Froibermont (1bis, 138v) →
2. Maroie X Johan Piron (2,9) p. 82, 189.
3. N. X Johan le Drapy de Forêt.
4. N. X Michel de Hancé

1540 ... Paulus fils Lina de Hancé (1bis, 138v)
1540 ... Noë d'Ogne et son sorogne Lina de Han.
1552 ... Léonard de Hancé renonça à tous ses biens qu'il a au ban d'Ogne au profit de ses 4 enfants. Le même jour, Johan le Drapy de Forest vendit à Paulus de Froibermont son beau-frère sa part des héritages de Hancé (2, 5).

11. Paulus, veuf en 1558 ... en nom de ses orphelins (3, 15), 1X N. dont :

1. Isabeau X Simon fils André Simon de Vaux, dit « Monsieur », dont : (7, 261)
 1. Paulus Monsieur X Mabile Piron Burnel.
 2. Andry.
 3. Pakeau Monsieur.
 4. Maroie.
2. N. X Johan Neame de Hancé.
3. N. X Johan Loyette de Verviers.

2X Catherine, dont :

- 4b. Michel, suit sous 11.4b.
- 5b. Catherine.
- 6b. N. X Johan Brochar.
- 7b. N. X Simon Wathélet.

23.04.1591 ... Simon Monsieur de Froibermont releva tous les biens qui lui sont dévolus par la mort de Paulus de Froibermont et de sa 1^e épouse ses beau-père et mère (?) (5, 7).
10.06.1591 ... Catherine veuve de Paulus de Froibermont renonce à ses humiers et vicaries de tous ses biens et héritages qu'elle a au présent en nom de ses enfants savoir Michel, Catherine, Johan Brochar et Simon Wathélet ses gen. (5, 9).
1615 ... Michel Paulus de Froibermont père de Mathieu Michel Paulus (12, 88).

→ 11.4B. Michel Paulus de Froibermont X N. :

1. Mathieu Michel Paulus de Froibermont épousa en 1^e noces Jouette Joze fille de Servaix Hanotte dit Joze, dont :
 1. Michel. 2. Servaix. 3. Paulus.
 4. Gille. 5. Toussaint.
 6. Pierre, émancipé le 21 mai 1630, lieutenant-colonel, chevalier du Saint-Em. père de Guillaume d'Ogne, voir remarque.
- 2X N. dont : 7b. Léonard. 8b. Thomas.

La famille Malherbe d'Ogne et de Nessonvaux

1. Léonard Hénus, † <1622, X N.

1. Jean Hénus. →

10.01.1622 ... Johan Hénus fils de feu Léonard Hénus (Fléron 34,10v).

Jean Malherbe, petit-fils de Pasqual, échevin de M-S-Hade, maitre d'usine à canons page 89, X Marie Dethier, dont : Henry Lambert, maitre d'usine à canons, qui épousa Catherine Receveur, page 89 et 90.

11. Jean Hénus X 1617 Marie Léonard Noël, dont :

1. Jean Hénus. →
- 04.10.1638 ... Jean Hénus gendre de Noël Bodet (Fléron 41, 221).
Ogne 1640, registres paroissiaux : marraine Marie femme de Johan Hénuse.
02.10.1651 .. échange entre Gillet Lina Noël dit Decerf et son neveu Jean Hénus

111. Jean X Jehenne Noël Bodet :

1. Pasqual né le 08.04.1640
2. Jean né le 14.09.1642
3. Marie née le 20.01.1645
4. Noël né le 26.05.1647 →
5. Elisabeth née le 15.01.1650
6. Gille né le 19.10.1651
7. Michel né le 27.09.1654
8. Henry né le 05.03.1658

1114. Noël Hénus dit Malherbe, maitre de forges page 88.
X 21.05.1673 Catherine Fondeur, :

1. Antoine 11.01.1676, suit.
2. Louis. 3. Jean
4. Barthélemy né le 24.08.1690 canonnier vers la Suède 1718.
5. Noël né le 17.05.1701

11141. Antoine Malherbe, maitre d'usine à canons p. 143, X 31.01.1701 Maria Jaminet, :

1. Noël né le 08.02.1702
2. Mathieu (page 54), suit. →
3. Jean Antoine né le 17.01.1710, suit. →
4. Catherine née le 31.12.1713
5. Antoine né le 04.06.1716

111412. Mathieu, maitre d'usi. à canons p. 162 X Marie Pierre Hardy, dont :

1. Antoine né le 01.07.1734, il épousa Jeanne Heuse le 17.01.1757 (page 55).

111413. Jean Antoine, maitre d'usine et marchand d'armes à Goffontaine, il épousa à Nessonvaux, le 09.12.1739, Catherine Degotte. Consultez les pages 54 et 55.

La famille Hardy

1530 ... Gille le Hardy et Wathelet son frère fils de Wathelet le Hardy (Olne 2, 69).
1573 ... Catherine, fille de Johan de Prailhon, veuve de Wathelet le Hardy échevin d'Olne, et sa fille Marie. 1604 ... Les enfants de Wathelet le Hardy : Pire, Wathelet, Simon, Catherine, Oudelette et Mabilie.

1. Bastin Hardy, échevin d'Olne, serment le 18 janvier 1574, † 1624, il épousa Marie, dont :
1. Johan, suit sous 11. →
2. Catherine. 3. Anne. 4. Jaspar † 1608.
17 juin 1624 ... Partage des biens de Bastin Hardy, enfants : Johan, Catherine et Anne. (Olne 14, 352).

Références : (Johan Hardy ci-contre) Olne, 36, 29v et Fléron 40, 217, pour la famille du 1^e mariage.
Olne 25, 152 et 29, 54v, pour la famille du 2^e mariage.

11. Johan, échevin d'Olne, 1X Anne fille de Wauthélet Bonaventure d'Ayeneux, dont :

1. Bastin.
2. Bonaventure, suit sous 112.
3. Marie.
4. Catherine.

2X Anne Decroupet, dont :

- 5b. Jean, suit sous 11.5b.
 - 6b. Servais, suit sous 11.6b.
 - 7b. Henry. 8. Simon. 9. Jacques.
- Simon le Marechal et Jacob de Herve, gendres.

Attention : la famille de Jean 11.5b. a été établie en consultant les p&m.
1722 ... Pierre Hardy et son beau-frère Jacques Rensonnet ... Anne Lahaye veuve de feu Jacques Olivier Rensonnet sa belle-mère (45, 111).
1723 ... Nicolas Hardy et Catherine George Delcour ... donation considérable en faveur de leur fils George (45, 289). 1737... Servais Nico. Hardy, mayor de Fraipont.

112. Bonaventure, il épousa le 06.11.1642 Anne Piron Detilf, :

1. Anne née le 18.09.1643
2. Henry, (Olne 29, 235) suit sous 1122.
3. Jean né le 23.03.1647 X N. : 1. Bonaventure. 2. Catherine et Marie.
4. Serna, (Olne 25, 164).

11.5b. Jean X Marie, dont :

1. Jean, suit sous 11.5b.1.
2. Pierre, suit sous 11.5b.2.
3. Sébastin X Catherine Collée :
1. Jean né le 15.03.1687 P : Servais Hardy.
2. Nicolas né le 18.09.1688 M. Jeanne Jean Dombret.
3. Nicolas né le 18.09.1692
4. Servais, suit sous 11.5b.4.
5. Maria.

11.6b. Servais X Marie, dont :

1. Jean né en 1659, X Anne Gustin : Servais, Jean. et Cath
2. Nicolas né 1664, X 08.1689 Marie George Delcour, dont :
1. Servais 1690. 2. Marie 1694. 3. George 1697. 4. Nicolas 1701. 5. Jean 1704
3. Marie née le 14.12.1668
4. Catherine née le 03.01.1671
5. Renson né le 01.12.1672

1122. Henry 1X 05.02.1674 Marie Piron le Bourguignon, dont :

1. Anne née le 14.01.1675
2. Pierre (Olne 46, 277v) Suit sous 11222.
3. Bonaventure né 15.07.1681
4. Anne née le 03.12.1686
5. Marguerite née 28.05.1691 X Nicolas Toumson Grandry.

2X Jeanne Joset (46, 277v) dont :

- 5b. Catherine née le 23.01.1701
- 6b. Marie née le 13.11.1703
- 7b. Jeanne née le 24.02.1709
- 8b. Isabelle née le 27.04.1709

11.5b.1. Jean X Jeanne Je.Dombret

1. Marie née le 11.02.1686 P : Sébastien Hardy
2. Jean. 1687. M. Cath. Collée.
3. Jean 1689. P&M : Pierre Hardy et Ida Debrusse.
4. Catherine née le 28.02.1691
5. Sébastien né le 10.03.1693 P : Servais Hardy.
6. Pierre né le 24.04.1695
7. Henry né le 01.06.1697
8. Mathieu né le 04.11.1699 Suit sous 11.5b.16.
9. Anne née le 25.06.1702
10. Marie Mar. 15.08.1706

11.5b.2. Pier. Jean X Ida Debrusse

1. Jean né le 08.05.1684 P&M : Sébastien Jean Hardy et Maria Jean Hardy
2. Marie née le 13.01.1686 M : Jeanne Dombret.
3. Pierre né le 05.03.1687
4. Marie Josephe le 09.1689
5. Jean né le 17.12.1692
6. Ida née le 24.01.1694 P : Henry Jean Dombret.
7. Jean né le 12.11.1696
8. Dieudonné né le 17.08.1699
9. Marie née le 14.02.1702

11.5b.4. Servais X Marie Anne :

1. Anne née le 21.12.1692 P&M : Pierre Hardy et Jeanne Dombret.
2. Anne née le 28.12.1693
3. Sébastien né le 19.01.1695
4. Jean François né 21.03.1996 P : Jean Debrusse
5. Noël né le 25.12.1697
6. Jean né le 11.05.1699

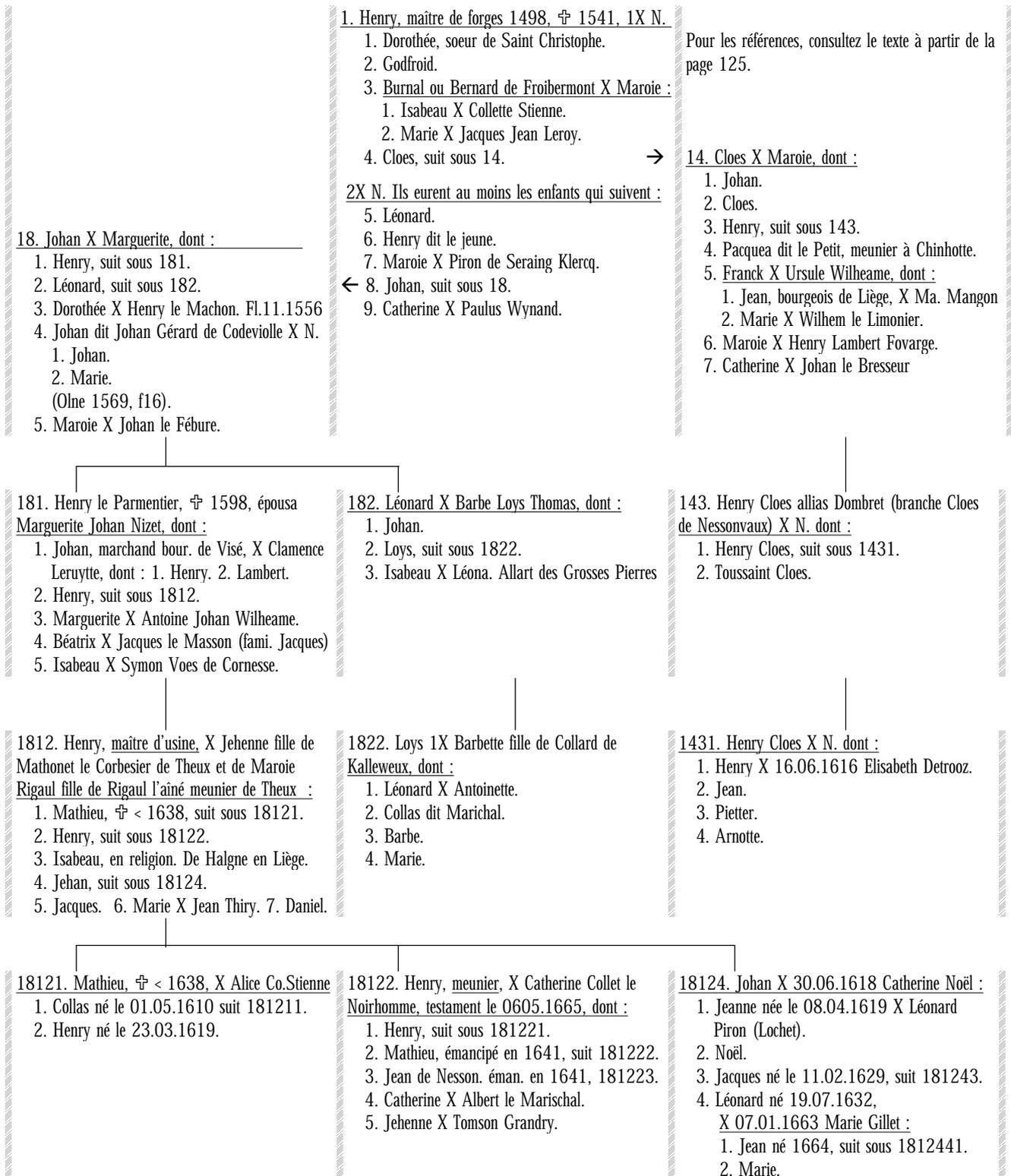
11222. Pierre épousa le 28 février 1709 à Olne Isabelle, fille de Jacques Rensonnet et d'Anne Lahaye. Ils eurent les enfants qui suivent :

1. Marie Isabelle née le 10.02.1710. P : Henry Hardy.
2. Anne née le 01.10.1711. M : Marguerite Hardy. Elle épousa Gille Heuse (consultez la page 112 et le 3^e tableau Heuse).
3. Gèle née le 02.06.1713. P&M : Jacques Lahaye et Marguerite Dubois femme de Pierre Bourguignon.
4. Henry né le 13.12.1714
5. Jacques né le 14.05.1716
6. Marie Isabelle née le 01.03.1718
7. Marguerite née 29.08.1720

11.5b.16. Mathieu épousa le 17 janvier 1736 Maria Catherine Hanlet. Ils eurent à Olne-Nessonvaux au moins 7 enfants :

1. Jeanne née le 07.01.1737.
2. Claire Josephe née le 25.09.1738
3. Jean né le 28.07.1740. → « Château du Tiege », consultez Pierre Guérin, Cercle historique de Fléron, 4/96, pages 35 à 42.
4. Mathieu Etienne né le 25.12.1742; il épousa Marie Closset le 08.01.1785, témoins : Warnier et Marie Catherine Hardy, dont : Mathieu qui construisit le « Maka Hardy » (consultez la page 158).
5. Warnier 25.03.1746
6. Marie Cathe. 07.09.1748
7. Marie Jo.

La famille Dombret de Nessonvaux



181211. Nicolas, † 1692, X Jehenne Gillet Monnay, † 1696, dont :

1. Mathieu 07.05.1656
2. Elisabeth 17.06.1657
3. Marie 09.04.1659
4. Gillet 17.06.1661
5. Jehenne 21.12.1664
6. Damide 15.02.1667
7. Mathilde 26.08.1668

181224. Jean X 09.1694 Elisabeth Cox

1. Simon né le 07.03.1688.
2. Jean né le 22.10.1689.
3. Henry né le 24.02.1691.
4. Elisabeth née le 05.02.1693.
5. Smon né le 04.05.1695.

Henry et Simon, canoniers, s'embarquèrent pour la Suède, le 16 décembre 1718, en compagnie de Barthélémy Malherbe.

181221. Henry, charpentier X Maroie Jean Rigaul, † 1687, dont :

1. Jean 13.01.1642
2. Cathéri. 08.02.1644 X 1668 Gille Renotte.
3. Marie 08.02.1650 X Jean Léonard Piron.
4. Henry, 5. Rigaul, 6. Collas émancipés 1675.

181226. Mathieu X Catherine Levéque :

1. Elisabeth née le 22.08.1685.
2. Pierre né le 26.08.1686.
3. Mathieu né le 24.11.1689.
4. Henry né le 15.12.1695 et
5. Pierre né le 15.12.1695.
6. Catherine 1698. 7. Servais né 1701.
8. Léonard né le 13.10.1704.
9. Dieudonné 1708.10. Ma. Elisa.1711.

181222. Mathieu, meunier, † 1691, X X Isabeau Servais, Jean Servais, dont :

1. Elisabeth 30.03.1646, X Pirotte Franck (branche Horwar).
 2. Servais X Jeanne Bertrand.
 3. Gille.
 4. Jean, suit sous 1812224.
 5. Jeanne 17.03.1662, X Piron Lecerf.
 6. Mathieu 18.08.1664, s. 1812226.
- 2 X 1670 Marie Lochet née 1643, p.189
7. Henry 09.06.1667, s. 1812227. →
8. Pierre.
 9. Marie 21.02.1671
 10. Cathér. 15.07.1672, X David David
 11. Marguerite.
 12. Thiry.
 13. François 02.1679, X Marie Fairon.
 14. Ida.
 15. Nicolas. 16. Gèle. 17. Marie.

181223. Jean, maître d'usine à Canons, X Jeanne Piron Detiff, dont :

1. Cathéri. 22.05.1653, X 17.08.1681 Henry Dumont.
2. Pierre 23.03.1655
3. Margue. 05.12.1658, X Nico. Michel
4. Jean 21.01.1661
5. Jehenne 31.03.1663, X Jean Hardy.
6. Henry.

181227. Henry X Marie Catherine Cox :

1. Elisabeth 23.09.1695, X Pierre Duvivier.
2. Marie née le 27.01.1698.
3. Jeanne née le 15.01.1701.
4. Catherine née le 06.07.1703.
5. Mathieu né le 15.01.1706.
6. Simon né le 31.07.1708.
7. Marguerite née le 08.03.1710.

181243. Jacques X 1662 Isabeau de Ramonfosse, dont :

1. Cathéri. 07.04.1664
2. Isabeau 23.02.1667
3. Jean 12.11.1668
4. Jacques 11.02.1672
5. Lambert 03.02.1672

181244. Jean X 08.07.1696 Catherine Henrion, dont :

1. Marie 05.05.1697 M. Marie Léo. Dombret.
2. Anne 25.06.1699
3. Cathéri. 02.06.1702
4. Léonard 13.10.1704

La famille Lahaye

1. Jacques de Soumagne, † 1557, X Jeanne Serruys de Falhy, dont :

1. Cloes, 2. Michel, 3. Martin Jacques, →
4. N X Laurent Callice. 5. Jacques →

Références : Notice généalogique de la famille Lahaye de Soumagne par Léon Lahaye et les archives de l'État.

15. Jacques X N. dont : →
1. Simon Jacques, suit

151. Simon Jacques de Soumagne, † 1637, X 1595 Pasquette Lambert Lambosset, dont

1. Lambert X Anne Liba de Hansé.
2. Henry, fabricant de canons, X 1624 Héléne Henry le Bourguignon et G. Gr.
3. Jean. X Henr. Heuskin. 4. Jacques →

1514. Jacques delle Sèche Haye X 1619 Anne Henry le Bourgui. et de Gillette fille de Simar de Grandry et d'Hélly le Maréchal, :

1. Simon Jacques né 02.09.1620 →
2. Pasquette née le 14.01.1629
3. Gèle X Henry Bayart.

15141. Simon Jacques X Anne Grandry :

1. Anne Marie X Jacques Renssonnet.
2. Gèle née en 1651. 3. Jacques 1654.
4. Toussaint 1656. 5. Simon 1659.
6. François. 7. Léonard, suit 151417.
8. Maria. 9. Antoine 1667, X M. Rahier.

151417. Léonard de la Haye, bourgeois de Vaux et de Nes. X Marie Piron Detiff :

1. Marie 1680, X 1712 Pier. Dogné
2. Pierre 1681.
3. Simon suit sous 1514173. →
4. Anne 1686.
5. Béatrix 1688.
6. Léonard 1691, suit sous 1514176.
7. Isabelle-Elisa.
8. Jean. x Gérard Nisez.

1514173. Simon Lahaye, maître de forges, X Jeanne Isabelle Humblet, dont :

1. Léonard né 16.06.1749, maître d'usine à canons, X 1782 Marguerite fille de Gille Heuse et d'Anne Hardy, page 187.
2. Marie Isabelle née le 26.03.1753 X 1793 Jean Hanquet.

1514176. Léonard Lahaye, bourgeois de Vaux et de Nes. X 1723 Maria Piron, fille de Bertrand Michel et de Jeanne Henry, :

1. Marie Margue. 1726. 2. Léonard →
3. Bertrand, 1732, bourgeois de Vaux et de Nesson. X 1767 Jeanne Pichot.
4. Henry Denis né en 1734.
5. Jeanne 1735, X Thomas de Waide.
6. Marie Catherine née en 1739, X 1766 Guillaume Legrand.

15141762. Léonard né le 16.04.1730 X 07.01.1758 Béatrix Dumont, dont :

1. Léonard né le 02.01.1759 suit →
2. Jean-Joseph né le 17.03.1761
3. Henry né le 07.06.1763
4. Anne Marie née le 02.11.1765
5. Bertrand-Joseph né 11.11.1767

151417621. Léonard X 09.08.1790 Anne Margueri. fille d'Arnold Lochet, p.189

1. Léonard 21.12.1790 X 1813 Cathé. Charlesèche, fil. de Fran. et An. Thomé
1. Léonard né 1816, X 1841 Anne Mairlot : 1. Étienne né 1843, p. 188
2. Marie Anne X Gilles Heuse, p. 187.
3. Arnold, 1609 maître d'usine à canons, X 1834 Marie Antoinette Saive : Arnold né 1838, X 1863 M Dupont : 1. Arno. Jo. 1863. 2. Jean Hu. 1865. 3. Léo. 67. 4. Oscar 72. 5. Eugène 74

LA FAMILLE HEUSE (HOESCH) DE BELGIQUE

Références pour les 1^e et 2^e colomes :

Geschichte der familie HOESCH

1911, tome 1, Von Justus Haschagen.

Johannes de Hoesche de Bruxella cité en 1319.

Johannes Hoeh de Maastricht, 1350.

Henrici Hoesch de Maastricht, 1380.

Jehan Husch de Bochooltz, cité en 1414.

Johan Hoisch de Fulkertch, cité en 1447.

Claes der Hoesch de Fulkertch, (Volkerith), cité en 1474.

1. Jan der Heusch né ~ 1485, Fulkertich, X ~ 1515 N. à Fulkertich. :

1. Claes.

2. Jan.

3. Lennart, bourgeois d'Aix-la-Chapelle.

4. Peter, protestant (hanmi), X Engel Deckers.

5. Gillis. Suit sous 15. →

15. Gillis Hoesch, Bourgeois d'Henri-Chapelle, X ~ 1550 Lucie, fille d'Arét Kemetincq, écoutez d'Henri-Chapelle, et de Diel Reul. Dont :

1. Arét (Arnold) ⚭ 1616 à Verviers, suit sous 151.

2. Jen (Jeanne) X Simon Dael.

3. dill (Odile). →

151. Arnold Heusch Bourgeois de Verviers Maître de forges, Goffontaine 1X ~ 1580 Grychine de Clabeq :

1a. Gillis, suit sous 1511a.

2a. Arnold, s.1512a. 3a. Marguerite.

2X 1600 Marie Bertrand, Verviers :

4b. Warnier, 1514b.

5b. Henry, s. 1515b. 6b. Marie.

1511a. Gillis, bourgmestre de Fraipont, maître de forges, Goffontaine

X 1611 Marie Bertrand, dont :

1. Arnold, suit sous 1511a1.

2. Marguerite.

3. Gille, suit sous 1511a3.

4. Marie X Jean Jamolet, bourgeois de Liège.

5. Bertrand, suit sous 1511a5.

6. Guillaume, vers ?

7. Elisabeth X Piron Lemaire.

8. Catherine X Gille Brocquet, bourgeois de Verviers.

9. Anne X Guillaume Goffar.

10. Gilkenne X Henry Grandry, maître de forges.

11. Jacques, juré, vers Maastricht.

12. Lucie X 1668 Jean Serv. Debois

1512a. Arnold, bourgeois de Verviers

1X 18.11.1618 Jehenne Gérard :

1a. Arnold né 15 septembre 1619.

suit : 1512a1a

2a. Michel (?)

3a. Marguerite née le 5 juillet 1624.

4a. Gille né le 19 décembre 1625.

5a. Henry né le 12 juillet 1627.

6a. Pierre né le 19 avril 1629.

7a. Pierre né le 25 mai 1630.

8a. Warnier né le 25 mai 1630.

9a. Pierre né le 1 juin 1631.

2x (?) Cat. Sougnier

10b. Marguerite née le 30.01.1633.

Rnold s'expatria en Allemagne.

1513a. Marguerite X 27.02.1620

Charles Ducheff, mayeur de Verviers. :

1. Anne née le 24 janvier 1621.

2. Marguerite née le 6 janvier 1623.

3. Charles né le 8 septembre 1624.

4. Charles né le 14 janvier 1628.

5. Arnold né le 14 janvier 1628.

6. Charles né le 8 avril 1633.

7. Marguerite née le 20 juillet 1635.

8. Charles né le 1 avril 1637.

9. Charles né le 14 juillet 1638.

1514b. Warnier, bourgeois de Verviers

X 29 avril 1636 Jeanne Demont :

1. Catherine née le 13 octobre 1638.

2. Marguerite née 22 octobre 1639.

3. Catherine née le 21 mars 1641.

4. Arnold (?), suit : 1514b4..

5. Anne née le 26 juillet 1645.

1515b. Henry, prélocuteur, commissaire bourgmestre et capitaine de Verviers, X 04.02.1636 Marie Henry Jaspas :

1. Anne née le 12 mars 1637.

2. Arnold né le 2 janvier 1639.

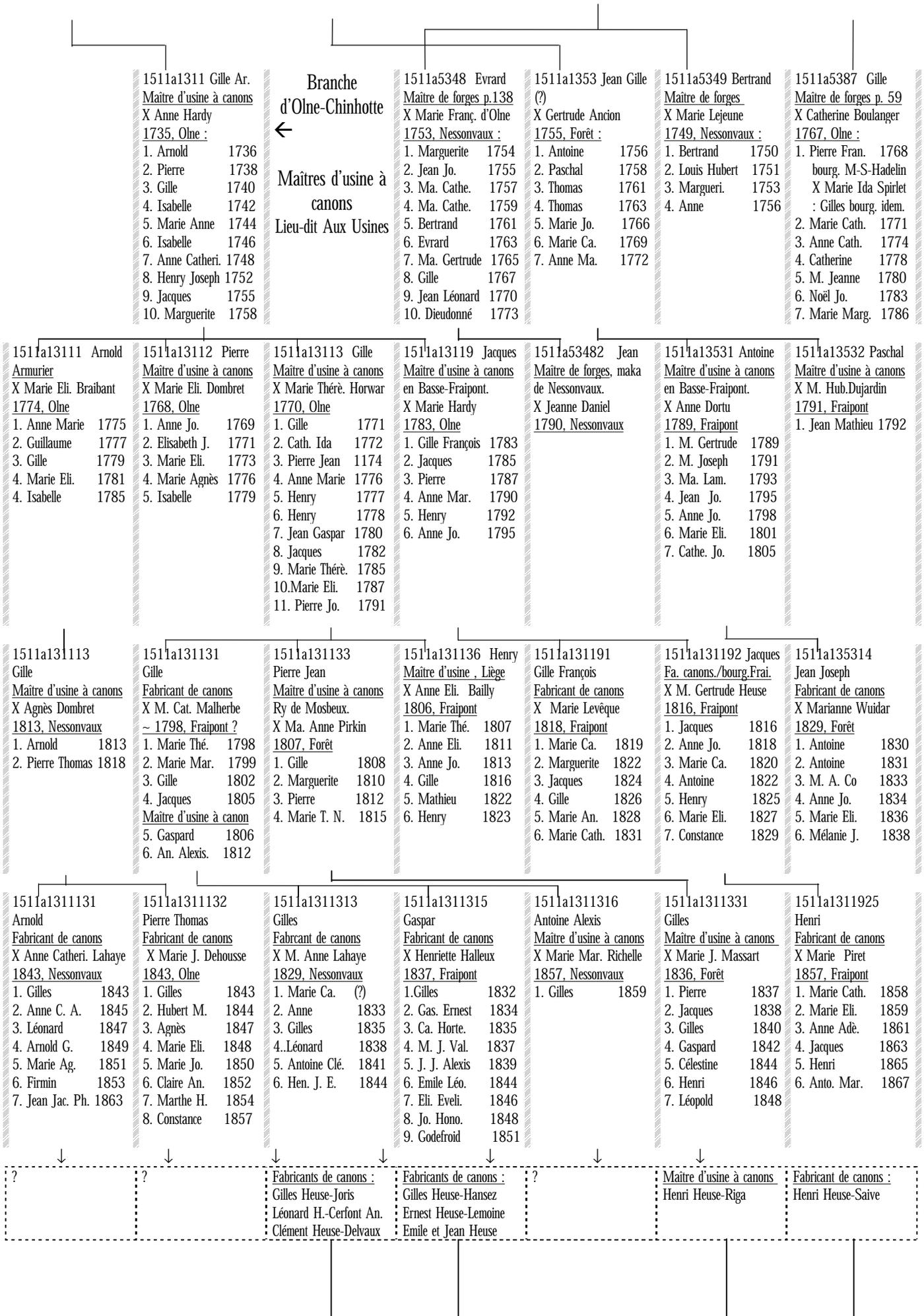
3. Jean né le 16 août 1640, capucin sous le nom de père Elzéar.

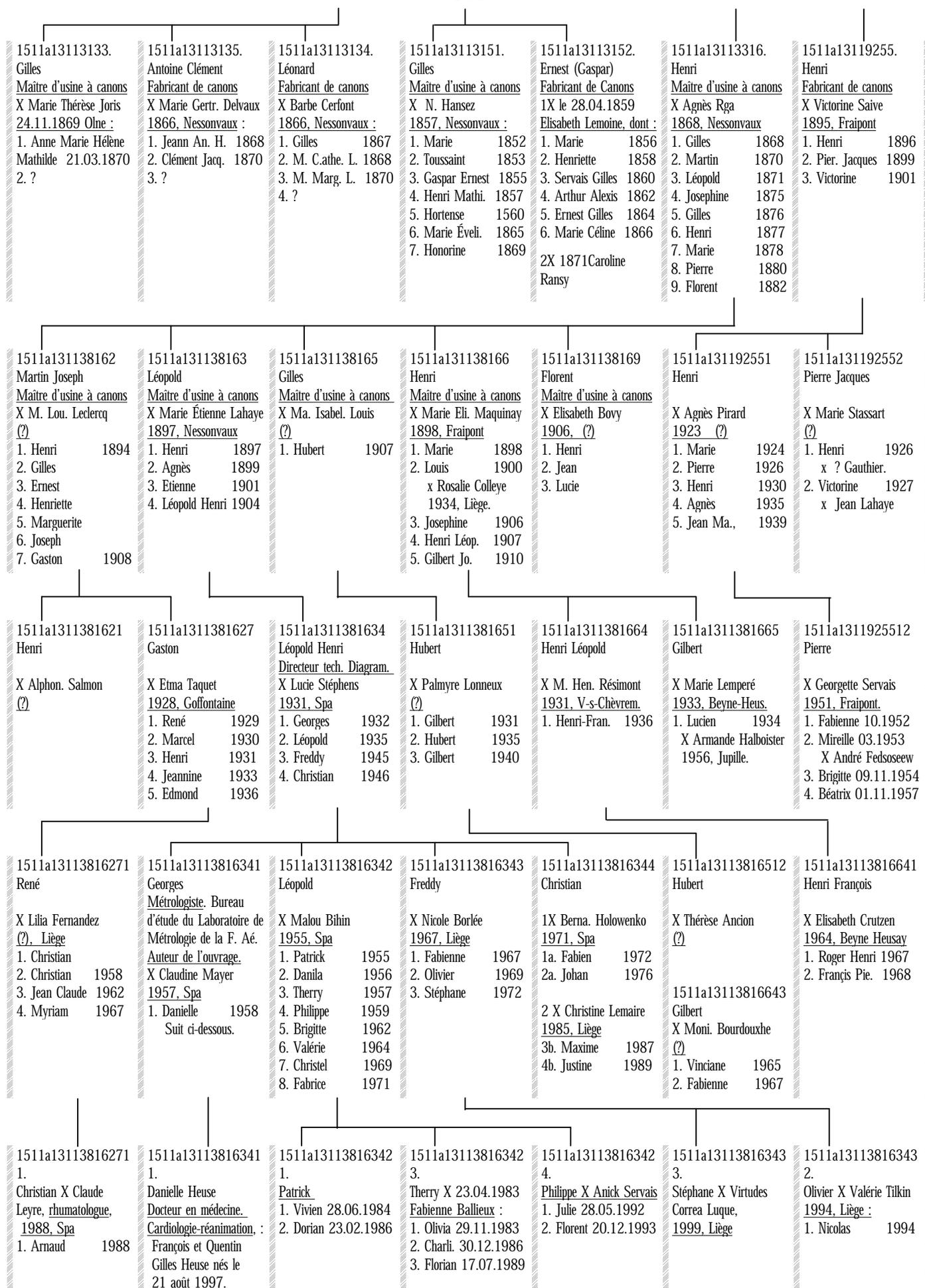
Mai 1651, à la fête des soldats des 5 bans de Franchimont, Henry refoula les Lorrains envahissant le Comdroz.

1511a1. Arnold <u>Maitre de forges à Goffontaine</u> X Anne Je. Bonjean (?), Goffontaine 1. Marie 1647 2. Marguerite 1649 3. Gillis 1651 4. Anne 1654 5. Jean Ernest 1656 6. Arnold 1660 7. Martin ? meunier à Gonzé.	1511a3. Gille (?) X Elisa. del Préalles (?), Liège 1. Marguerite (?) 2. Catherine (?) 3. Marie 1643 4. Elisa. Fran. 1645 5. Gille 1647	1511a5. Bertrand <u>Maitre de forges à Gof.</u> X Gillette Grandry (?), Goffontaine 1. Marie 1646 2. Léonard 1648 3. Gillis 1650 4. Antoi. Arnold 1652 5. Anne 1653 6. Gillette 1656 7. Elisabeth (?) 8. Bertrand 1660 9. Alice 1662 10. Marguerite 1664	1512a1a. Arnold (?) X Jeanne Ri. Riga (?), Verviers 1. Arnold 1647 2. Jeanne 1649 3. Richard 1652 4. Jeanne 1661	1514b4. Arnold (?) X Mar. l'Allemand 1666, Verviers 1. Warnier 1666 2. Anne 1667 3. Henry 1669
---	--	---	---	--

1511a13 Gillis Arnol <u>Maitre d'usine à canons à Goffontaine</u> X Cathé. Delagarde 1679, Soiron 1. Arnold 1680 2. François (?) 3. Gillis 1685 4. Anne Jeanne (?) 5. Antoine 1695 6. Anne Catheri. 1698	1511a15 Jean Ernest (?) X Elisabeth Troupeu 1689, Soiron 1. Arnold 1690 2. Jean Ernest 1700 3. Joseph Ernest 1703 4. Marie Jeanne 1706 5. Anne Jeanne 1708 6. Anne Thérèse 1712	1511a52 Léonard (?) X Eli. Hu. Damery 1672, Soiron 1. Gillette 1673 2. Hubert 1674 3. Marie Anne 1677 4. Bertrand 1680 5. Catherine 1682 6. Léonard 1684 7. Elisabeth 1687 8. Jean Ernest 1689 9. Jean 1694	1511a53 Gillis Ber. <u>Bourgm. de Fraipont, maitre de forges à Gof.</u> X Jeanne Defieren 1672, Soiron 1. Gille 1673 2. Marie 1675 3. Jeanne 1679 4. Bertrand 1682 5. Thomas 1684 6. Léonard 1691 <u>Maitre de forges, bourg.</u> 7. Gille 1694 8. Pierre Fran. 1697	1512a1a1 Arnold (?) X Anne Lambert 1678, Verviers 1. Jeanne 1679 2. Anne Marie 1681 3. Arnold 1684 4. Denis 1687 5. Nicolas 1690 6. Jeanne 1690	1514b43 Henry (?) X Ursule de Blans 1701, Verviers 1a. Arnold 1702 2 x Jeanne Jardon 1703, Verviers 2b. Marguerite 1704 3b. Gertrude 1706 4b. Jeanne 1709 5b. Jean 1714 6b. Magdelaine 1717
---	--	---	--	--	--

1511a131 Anold <u>Marchand de fer, sur les Cheraux, Olne.</u> X Marie Laboulle (?), Olne 1. Gille 1710 2. Catherine 1712 3. Louis 1715 4. Bertrand 1717 5. Marguerite 1718 6. Marie Mar. 1720 7. Anne Marie 1723	1511a133 Gille (?) X Cathé. Lejeune (?), Soiron 1. Catherine 1722 2. Louis 1724 3. Jeanne 1726 4. Marie Jeanne 1728 5. Gille 1730	1511a135 Antoine (?) X Anne le Lahy (?), Fraipont 1. Catherine 1726 2. Jeanne Cathé. 1728 3. Jean Gille 1730 4. Jacques 1732 5. Jeanne 1735 6. Gille 1740	1511a152 Jean Er. <u>Maitre de forges à Pepinster, maka Heuse.</u> X Jeanne Ca. Angenot 1732, Soiron 1. Marie Elice 1734 2. Marie Isabel. 1736 3. Jeanne Cathé. 1739 4. Jean Pi. Er. 1741 <u>Maitre de forges à Pepinster, maka.</u> 5. Marie Thérèse 1744	1511a534 Bertrand <u>Maitre de forges à Nessonvaux p. 137</u> X Margue. Grandry 1704, Ensival 1. Gillis 1705 2. Jacques M. 1706 3. Jeanne 1708 4. Bertrand F. 1709 5. Jeanne M. 1710 6. Anne (?) 7. Marie Marg 1714 8. Evrard 1716 9. Bertrand 1719 10. Guillaume 1722 11. Marie Fran. 1726	1511a537 Gillis <u>Receveur des seigneurs du pays de Liège.</u> X Alice Simar Grandry 1715, Fraipont 1a. Gille 1716 2a. Mar. Marg. 1718 3a. Marie Jean. 1720 4a. Marie Alice 1726 5a. Simon Jo. 1728 <u>2X M.Eli. Lahy.:</u> 6b. Marie Jean. 1732 7b. Léonard 1733 8b. Jeanne 1734 9b. Mathieu Th. 1736 10b. Marie Jo. 1738 11b. Marie An. 1739 12b. Anne Géle 1742 13b. Jean Ni. 1743	1511a538 Pierre François <u>Maitre de forges à Goffontaine p. 58</u> X Anne Gèle Colloz 1730, Soiron 1. Gille 1731 2. Désiré Paschal 1733 3. Jeanne 1735 4. Anne Cath. 1735 5. Marie Anne 1736 6. Anne Marie 1741 7. Gille 1743 8. Thomas 1745
--	---	--	---	---	---	--





La famille Horwar (Spirlet ?)

Pirotte Franck, né le 6 décembre 1643 à Soumagne, fils de Franck. Il épousa Elisabeth DOMBRET le 28 juillet 1664 à Olne. Dont :

1. Marie 1667.
2. Mathy, né le 19 septembre 1668, suit ci-dessous. → Fléron, (68, 31) 1697 ... Mathieu Pirotte dit Horwar.
3. Franck 1671.
4. François 1673.
5. Elisabeth 1676. Olne, (30, 58) 1673 ... Pirotte Franck de Vaux-sous-Olne et Spirlet Franck son frère.

Mathieu (Mathy), meunier, épousa Pétronille LECORNE le 4 mars 1698 à Soumagne. Dont à Soumagne :

1. Pierre François, né le 26 février 1699.
2. Gertrude, née le 15 septembre 1700.
3. Elisabeth, née le 19 juillet 1702.
4. Pierre Jean, né le 28 août 1704. ⚭ 3 mars 1758 à Soiron, suit →
5. Mathieu, né le 16 juillet 1706.
6. Denis Nicolas, né le 5 décembre 1707.
7. Mathieu, né le 28 février 1710.

Pierre Jean, meunier du moulin banal de Soiron à V-s-O, épousa Catherine Ida SERWIR le 29 avril 1730 à Soumagne. Dont :

1. Guillaume, né 19.09.1732 à Soiron, X Marie Jeanne Lendenne.
2. Mathieu Antoine, né 18 janvier 1735. Il épousa Isabelle HEUSE, fille de Gille Arnold et d'Anne HARDY, le 03.09.1770 à Olne. Dont : Marie Ida, le 22 mars 1771 et Gille, le 19 août 1772.
3. et 4. Pétronille et Pétronille Agnès, nées 22.02.1737 à Soiron.
5. Pierre Jacques.
6. Jean, né le 27 août 1745.
7. Marie Thérèse, née 08.09.1748 Soiron. Elle épousa Gille HEUSE, fils de Gille Arnold et d'Anne HARDY, le 26.11.1770 à Olne.
8. Henry, maître d'usine à canons, épousa Catherine CERFONTAINE le 14 février 1790 à Olne, dont : 1. Catherine Ida, 2. Michel, 3. Pierre Jacques. 4. Henri. 5. Arnold, 6. Anne Catherine. 7. Agnès.

La famille Piron (Lochet, Beaupain)

14 mai 1530, Piron fils Henry BEAU PAIN de Mélen. Consultez les pages 81 et 82. Piron dit BEAU PAIN, cité à Olne, notamment le 26 juillet et le 16 août 1547, meunier du moulin banal d'Olne à Thouvoie. Johan PIRON dit aussi Beaupain, fils de Piron dit BEAU PAIN, cité à Olne, notamment le 10 décembre 1548, meunier du moulin banal d'Olne à Thouvoie, ⚭ 1592, époux de Maroie Lina de Hanssez (page 181). Dont à Olne :

Piron,
meunier de
Mosbeux

Léonard
Beaupain
meunier

Johan de
Nessonvaux,
⚭ 1622

Henry,
meunier

Paulus,
meunier

Bastin

Liba

Michel Jean
meunier à
Thouvoie.

M. Mar.

Jehenne X
Gi. Pinocquet
le jeune.

Piron de Mosbeux x ? :

1. Maroie.
2. Marguerite.

Johan Piron de Nessonvaux X Anne

1. Léonard, suit →
2. Mathieu X Jehenne Antoine Malkus delle Reid :1. Jean X N. : Marie X Mathie. Dombret
3. Piron.

Léonard Jean Piron X 27 septembre 1614 Marguerite Grandry, dont :

1. Nizet né le 11.01.1615
2. Léonard né le 03.11.1619 suit ci-dessous.
3. Catherine, 20.04.1631. X Louis LABOULLE 20.02.1672, dont : Marie X Arnold HEUSE, fils de Gille Arnold de Goffontaine.
4. Jean né 15.02.1632

Léonard Piron le jeune, dit LOCHET, des Cheraux X Jehenne DOMBRET :

1. Marguerite née le 30 novembre 1640.
2. Jean Léonard né le 1 décembre 1641, suit →
3. Jehenne née le 27 septembre 1644.

Jean Léonard PIRON dit LOCHET, maître d'usine X Marie DOMBRET, fille de Henry et de Marie Jean RIGAUL, dont :

1. Marie née le 30 mars 1682, X Nicolas Grandry.
2. Catherine née le 12 décembre 1683.
3. Jeanne X Jean BEAUPAIN.
4. Léonard né le 5 avril 1686, suit ci-dessous.

Léonard, meunier, bourgmestre de Vaux, X 21.05.1712 Marguerite XHARDE, fille d'Arnold et d'Isabelle Badon, ils eurent à Olne :

1. Jean Gaspar né 06.01.1718 ⚭ 24.01.1790 suit →
2. Arnold, 21.11.1720.
3. Marguerite. x Louis FASOTTE.
4. Catherine née 11.04.1727, X Jean Paul François VIGNOUL
5. Arnold, 13.07.1735, suit ci-dessous.

Jean Gaspar, meunier, 1X 21.02.1754 Marguerite Serwir Jean Gaspar 2X 28.01.1771 Marie Thérèse Monchamps :

1. Jean Thomas, 22.01.1774. Meunier à Olne (enclave de Soiron).

Arnold, cultivateur, 1x 23.09.1757 Anne Catherine CHRISTIANE à Olne

1. Anna Catherine, 17.01.1761.

Arnold 2x 16.10.1762 Anne Catherine Pétronille LIEUTENANT à Olne :

1. Léonard.
2. Anne Marguerite 08.11.1767, X 09.08.1790 Leonard LAHAYE
3. Arnold.
4. Anne Catherine Pétronille.
5. Marie Anne.
6. Laurent, forger de canons, auteur des canonnières de Jupille.
7. Jeanne Antoinette.

La famille Marck (Bredar)

1616 ... Marck, fils dudit Collin Me Grand Seur (7^e génération de la famille Bredar : 1111162).

1619 ... Marck Collin de Spau mari de Marguerite fille de feu Jacques Wilkin (7^e génération de la famille Bredar : 1112143.) et Francheux fils dudit Wilkin. 1627 ... Collin fils de feu Jean Collin Me Grand Seur et Noël Jouxhomme son oncle. 1645 ... Testament de Marguerite, veuve de Marck Collin, et Collin Marck son fils ... Melchior Le Loup, mari à Marie, son gendre (111114411. Bredar, branche Le Loup).

1690 ... Partage des enfants de feu Collin Marck : Marck, Jean, Quellin, Henry, Mathieu; Lambert le Houyon, gendre.

Collin Marck est décédé accidentellement le 7 avril 1690. La croix commémorant cet accident se trouve actuellement à l'entrée du musée de la Ville d'Eaux (Comité culturel de Spa, Croix Chapelles Oratoires de la région de Spa).

Quellin Marck, bourgmestre de Spa, a épousé une fille de Jean Brognard. Il est ainsi le beau-frère de Pierre Brognard qui fut tué le 24 décembre 1685 (Croix Brognard, même que ci-dessus).

Les familles Wilkin et le Wasson (Bredar)

1516 ... Wilkin le Grand Collin (Bredar) et Marguerite sa femme (consultez le premier tableau de la famille Bredar). 1575 ... Partage des biens de Wilkin le Grand Collin, décédé le 8 août 1575, enfants : Wilkin, Remacle, Jacques, Francheux, Hubert, Nicolas le Parmentier mari à Maroye, Gérard Plaisant mari à Aelid (Alice) et Anthoine Cocquelet mari à Marye. 1576 ... Hubert Wilkin mari d'Isabeau Mathy Collette. 1598 ... Maroie le Pinchon veuve de Remacle Wilkin. 1602 ... Testament de Jacques Wilkin et de Gillette (Jacques est décédé le 2 novembre 1597). 1608 ... Hubert fils de Remacle Wilkin et de Maroie Renier Pinchon. 1609 ... Hubert Wilkin dit le Wachon de Spau (il s'agit d'Hubert, cité en 1576) et Mathieu son fils. Mathieu est l'auteur de la branche le Wasson (11bis, 65v), enfants : Hubert né en 1607, probablement Mathieu, Elisabeth née le 07.02.1615 1612 ... Hubert fils de Remacle Wilkin et Nicolas le Pachy gendre de feu Remacle Wilkin et mari de Marie. 1615 ... Gillette veuve de Jacques Wilkin et Marck Collin son gendre. 1615 ... Jehan Jacques Wilkin mari à Loyse fille de feu Jehan Gielet Toussaint (qui possédait, notamment en 1603, preit et terre estant en la Havette jondant vers midi à la voie de Spau tirant de Spa en la Havette (11, 11)). 1619 ... Marck Collin mary de Marguerite fille de feu Jacques Wilkin et Francheux fils dudit Jacques Wilkin. 1636 ... Testament de Francheux Wilkin et de Catherine Cathon, enfants : Jacques, Gillette, Jehenne et Catherine.

La famille Defaaz

1501 ... Noël le Corbesier. 1507 ... Maison, cortil et assise de Noël le Corbesier de Spa séant en Faix (Fa). 1527 ... Johan fils Noël le Corbesier. 1531 ... Thomas fils Noël le Corbesier. 1532 ... Sur la cour, maison et assise, estant en Fa, où demeurent présentement Noël le Corbesier et Thomas son fils. 1574 ... Noël fils de feu Thomas Noël (fils Noël le Corbe.). 1594 ... Noël Thomas dit de Faz de Spau. 1601 ... Gérard Noël Defaaz. 1595 ... Catherine Defaz, fille de Mathy, épousa le 17 janvier 1595 Henry Bastin Henry Ponchin. 1595 ... Lambert Martin Defaaz épousa le 17 janvier 1595 Jehenne Ponchin. Il décéda en 1613. Jehenne 2X 1613 Godfrin Xhrouet 1609 ... Testament de Noël de Faz laisé et de sa femme Isabeau, enfants : Gérard, Noël, Jonas, Thomas, Jehan et Isabeau épouse moderne à Hubert Jehin de Jévolumont au ban de Theux. 1612 ... Isabeau, veuve de Gérard Noël Thomas de Spau, enfants : Toussaint, Noël, Gérard, Robert, Thomas et Isabeau. 1612 ... Noël Thomas de Faz, bourgeois de Spau, oncle paternel des enfants de Gérard Noël Thomas et d'Isabeau. 1619 ... Noël de Faz, met hors tutelle Quellin, Noël et Jehan.

La famille Berinsenne

1576 ... Jouxhim Berenzen mari d'Isabeau de Froidecour. 1580 ... Jouxhomme Berenzen et Isabeau son épouse auparavant épouse de Léonard Moreau (Bredar) ... celle-ci met hors tutelle son fils Willem (bourgmestre de Spa sous le nom de Guillaume Bredar). 1604 ... Enfants de Jouxhomme Bereinsene : Noël, Jehan, Gérard ... et leur demi-frère Guillaume Bredar. 1610 ... Collin Me Grand Seur (Bredar) et Noël Jouxhomme son beau-fils (consultez la famille Marck ci-dessus et la page 166). 1616 ... Beatrix femme à Gérard Jouxhomme. 1620 ... Enfants de Gérard Jouxhomme : Augustin, Jehan et Gérard, hors tutelle. 1622 ... Convenances de mariage entre Jean le Daglier le jeune et Jehenne fille de Gérard Jouxhomme, témoins : Augustin fils de Gérard. 1645 ... Jean le Dagly, échevin, sy que mari à la veuve d'Augustin de Berinsene ... enfants d'Augustin : Gérard, Jacques, Augustin et Jean ... enfants dudit Jean le Dagly : Jean et Jacques ... hors tutelle. 1646 ... Noël Jouxhomme de Berinsenne, Gérard son frère et Isabeau leur soeur, veuve de Gérard de Boumal. 1647 ... Testament de Noël Jouxhomme et de Jehen. (Bredar).

La famille Henrard de Spa (consultez les pages 21 à 23 et probablement la page 166)

1535 ... Henry et Johan enfants Henrar de Creppe. 1543 ... Henry de Creppe et son épouse Gillette. 1551 ... Piron fils d'Henrar de Creppe et son épouse Pirkinne. 1551 ... Antoine et Hubert fils de feu Henrar de Creppe. 1562 ... Johan Mathy, Henry Mathy, Johan Hancouille, Henry Henrar, Henry Collard, Gérard Henrar et Hubert son frère ... 26 grand stier davoine sur le cortil et preit de feu Hancouille jadis de Creppe ... Gérard, Henry et Hubert frères et enfants de feu Henrar de Creppe (62, 5). 1593 ... Henry fils de feu Henry Henrar et Isabeau veuve dudit feu Henry Henrar de Creppe. 1600 ... Henry Henrar de Creppe ... feu Henry Henrar ... Gillette veuve d'Henrar de Creppe ... feu Henry Henrar père dedit premier nommé. 1602 ... Henry Henrar et Maroie femme de Remacle dit le Rosy frère dudit Henry. 1604 ... Henry fils d'Henry Henrar dit Hurllet de Creppe. 1607 ... Henry Henrar dit Hurllet ... fond de Grand Sart jondant vers Spau à Henry Henrar père dudit Hurllet. 1611 ... Jehan et Remacle enfants de feu Henry Henrar de Creppe avec eux Henry Jehan Remacle de Malmedye et Simon Toussaint le Toupuy d'Arbespine gendres de feu Henry Henrar et Henry Henrar 2^e comparant ... maison ... qui soloit estre à feu Henry Henrar le grand-père ... lesdits Jehan, Remacle, Henry et Simon frères et beaux-frères des comparants (11^{bis}, 202). 1631 ... Henry Henrar le jeune gendre à Noël Jouxhomme (famille Berinsenne).

Henry Henrar, ☩ 1579, X Isabeau née en 1525 (C. J. n° 123), dont :

1. Henry Henrar, suït →
2. Remacle Henry Henrar dit le Rosier, 1X Marie, 2X Catherine, veuve de Jean Lambert (branche Xhrouet) de Creppe. Enfants : Henry et Servais.
3. Renier Henry Henrar.
4. Jacques de Spa dit Mathieu, X Jehenne Gielet Delle Court (n° 123).

Henry Henrar X Gielette née en 1545 (C. J. de Spa n° 123), dont :

1. Isabeau X Henry Jehan Remacle de Malmedye.
2. Jehenne née le 10.10.1574, X Simon Toussaint le Toupuy d'Arbespine.
3. Henry dit Hurllet X Jehenne Henry Pinson : 1. Henry X Marie Jouxhomme.
4. Johan dit Monsieur né le 14 février 1572. 5. Simon.
6. Remacle dit le Misson X Marie N. : 1. Henry. 2. Pirotte. 3. Remacle.
7. Gérard né le 25 mai 1583.

La famille Ziane

1500 ... Johan de Prailhon dit le moulrier. Consultez les pages 94 à 97.

1502 ... Johan fils Adam Pirot le moulrier et Henry Marlot de Vaux. 1504 Johan de Prailhon fils Pirot Adam.

1527 ... Johan fils Johan de Prailhon, convenances de mariage entre Johan et Isabeau fille Pirchon Merlot, Catherine mère dudit Johan qui tient le moulin.

1543 ... Wilheame fils de feu Johan de Prailhon et Wantulet le Hardy greffier de la justice d'Olne son beau-frère mari à Catherine (tierce part).

1543 ... Wanthulet le Hardy et Johan fils Johan de Prailhon le jeune.

1559 ... Wilheame Prailhon avec lui Johan fils du défunt Johan de Prailhon et Johan Rossea mari à Marie fille de feu Johan de Prailhon, Catherine leur soeur, biens à eux échus par les trespas de leurs père et grand-mère (probablement Catherine).

1559 ... Johan Rossea mari à Marie fille du défunt Johan de Prailhon et Johan aussi fils du défunt Johan de Prailhon par lui engendré en Isabeau jadis son espouse, Catherine de Magnée grand-mère de Marie et de Johan de Prailhon.

Mai 1564 ... Syanne moulrier de Vaux-sous-Olne.

Juin 1564 ... Syanne moulrier, un nuit de spelte à prendre sur les biens dudit Syanne gisants et situés sur la troisième part du moulin, by, maison, jardin et assise qui jadis fut au défunt Johan de Prailhon son père dudit Syanne.

1565 ... Wilheame Prailhon moulrier d'une part et Johan dit Syanne, Johan Rossea mari à Anne, Pirotte de Vysa près de Malmedy mari à Catherine enfants légitimes de feu Johan de Prailhon en son temps moulrier et frère dudit Wilheame.

1573 ... Wilheame fils de feu Wilheame Prailhon de Vaux-sous-Olne. 1597 ... Bastin fils de feu Wilheame Prailhon.

1. Adam Pirotte ou Pirotte Adam le moulrier X N. : 1. Johan

→

11. Johan de Prailhon, meunier de Vaux-sous-Olne, X Catherine de Magnée :

1. Wilheame, suit sous 111.

2. Johan, suit sous 112.

3. Catherine X Wauthélet le Hardy.

111. Wilheame, meunier, X Jennon fille de Johan WILHEAME, dont :

1. Wilheame X Isabea Johan TILHOUX.

2. Colla. 3. Johan. 4. Bastin. 5. Catherine X Bertrand

112. Johan, meunier, X Isabea fille de Pirchon MERLOT, dont :

1. Johan, suit sous 1121.

2. Maroie X Johan dit le Rossea. 3. Catherine X Pirotte Dovifaz

1121. Johan Prailhon dit Syanne le 29 mai 1564, meunier de Vaux-sous-Olne, X Idelette, dont :

1. Renier, ✠ le 8 mars 1660, suit →

2. N. X Cornet Bertrand.

3. Catherine X Hubert Degotte le 12.05.1613

11211. Renier Ziane, échevin de Fléron, meunier X N. Antoine Johan Wilheame, dont :

1. Renier, ✠ 11.07.1681, suit →

2. Antoine, meunier de Chinhotte, page 108,

X 19.01.1639 Marie Franck.

112111. Renier, meunier de Vaux-sous-Olne X Barbe Lebègue, dont :

1. Hubert. 2. Jean. 3. Renier.

4. Catherine X Léonard Michel (Mathieu).

5. Isabea X Pierre Decerf.

La famille Grandry, branche des marteleurs

1. Léonard de Grand Rieu, maître de forges à Marchiet 1588 (34, 72v) : forge Pison, fils de Johan de Grand Rieu, X N. dont :

1. Collette de Pepinster, ✠ ~ 1636, suit sous 11. →

2. Melchior X ? N. Jacques le Masson (famille Jacques, page 143).

1576 ... Bertholet fils de feu Henrelet de Grand Rieu, Barthélemy et Johan ses enfants ... Isabeau leur mère (C. J. de Theux n° 27).

11. Collette Grandrieu, forger pages 131 à 135, 1 X Maroie Wilheame Hurar dit delle forge à Mosbeux. 2 X Anne.

1. Lambert, suit sous 111.

2. Léonard, maître de forges, X 17.08.1623 Anne Toussaint Fraipont, :

1. Anne X Simon Jacques Lahaye, page 135.

2. Gillette X Bertrand Heuze, page 56.

3. Servais, suit sous 113. 4. Toumson X Jehenne Henry Dombret : 1. Colla

5. Collas X Jeanne David. 6. Jeanne X Jean Wilkin le 24.06.1624

111. Lambert, forger, X 27.11.1627 Marguerite Henry Jacques le Masson :

1. Henry, maître de forges Goffontaine, X Gilkenne Heuse, page 52.

2. Lambert, suit sous 1112.

3. Jacques, suit sous 1113.

4. Anne X Lambert Julémont.

5. Nicolas.

113. Servais, forger de corselet, X Anne le Mansart, testament en 1652, :

1. Collas.

2. Pierre.

3. Anne.

1112. Lambert X N. dont :

1. Toussaint.

2. Collas.

3. Lambert.

4. Mechtilde.

5. Marguerite.

1113. Jacques, maître d'usine page 137, X 05.02.1674 Jeanne André :

1. Jenniton X Hubert Delmote.

2. Marguerite X 18.10.1704 Bertrand Heuze, page 137.

=====

Références

Agglomération de Nessonvaux - Fraipont

Goffontaine

- (1) Carte du duché de Limbourg dressée par le sieur Sanson, géographe du Roy, Paris 1684.
(2) A.E.L. Cour de justice de Verviers, vol. 36, p. 158.
(3) et (89) J. Haashagen, Geschichte der familie Hoesch, t. II, S, 381, 1916.
(16) J. S. Renier, Histoire de l'administration communale de Verviers, Talents militaires : p. 198 et 199.
(76) A.E.L. Chambre des Comptes de Liège, n° 72, p. 49v.
(74) (75) (87) A.E.L. U.S.C.O.E. n° 63, Winand.
(88) A.E.L. Préfecture de l'Ourthe, n° 659.
(15) A.E.L. Cour de justice d'Henri-Chapelle, vol. 2, p. 217.
(23) A.E.L. Cour de justice d'Olne, vol. 15, p. 337.
(36) A.E.L. Cour de justice de Louveigné, vol. 14, p. 161

Cercle historique de Fléron (n°/ année, page) :

- (12) 2/1987, p. 2 (13) 2/1987, p. 2 (86) 3/1984, p. 42 (92) 3/1984, p. 41
(100) 2/1989, p. 11

A.E.L. Cour de justice de Fléron (volume, page) :

- (94) 74, 2 (95) 76, 239 (96) 77, 352

A.E.L. Cour de justice de Fraipont : (volume, page)

- (18) 1, 90 (21) 1, 125 (22) liasses n°48 (24) 2, 70
(57) 3, 45 (60) 9, 82 (68) 10, 97

A.E.L. Cour de justice de Soiron (volume, page) :

- (10) 6, 51 (11) 6, 105 (14) 7, 59 (17) 10, 24
(19) 11, 17 (20) 11, p. 46 (25) 17, p. 54 (26) 25, 297
(27) 25, 169 (28) 20, 188 (29) 20, p. 214 (30) 24, 186
(31) 24, 22.10.1661 (32) 24, 218 (33) 25, 112 (34) 30, 292
(35) 38, 122 (37) 34, p. 250 (39) 48, p. 102 (4) 4, 06.11.1549
(40) 49, 5 (41) 56, 184 (43) 24, 186 (44) 25, p. 67
(5) 5, 133 et 138 (58) 27, 181 (59) 29, 197 (6) 5, 220
(61) 45, 61 (64) 50, 91 (66) 50, 134 (7) 5, 251
(72) 60, 457 (79) 40, p. 145 (8) 5, p. 257 (80) 39, p. 151
(83) 41, 142 (84) 42, 162 (9) 6, 37 (90) 29, 310
(91) 56, p. 184 (98) 47, 1 (103) 52, 167

A.E.L. Notaire J-N. Gérardy :

- (38) 22.04.1758 (45) (46) (47) 20.01.1759 (48) 21.07.1758 (49) 20.01.1759
(51) 29.01.1764 (52) 21.10.1775 (53) 17.06.1783 (54) 07.10.1783
(55) 16.09.1784 (56) 12.12.1786 (70) (73) 12.03.1768

A.E.L. Notaire Th. Rahier :

- (42) 09.07.1739 (50) 09.12.1739 (62) 06.09.1719 (65) 09.04.1726
(67) 09.04.1726 (69) 07.11.1725 (71) 09.04.1726

A.E.L. Notaire R. Baar :

- (63) 05.11.1725 (77) 26.03.1711 (78) 24.09.1711 (81) 16.02.1713
(82) 13.09.1702 (85) 16.02.1713 (93) 15.09.1699 (97) 07.10.1700
(99) 26.03.1711 (101) 08.06.1702 (102) 23.09.1702

Les photographies ont été réalisées et retouchées par Georges Heuse.

Le Ry de Vaux

Les usines d'Olne

Vaux et Touvoie : 1^e, 2^e, 3^e, 8^e, 9^e et 10^e usines.

(1) voir page 67. (2) A.E.L. Notaire D. Nizet, 21.05.1720 (20) A.E.L. Notaire Moxhon, 15.10.1839
(43) A.E.L. Cour de justice de Chaudfontaine, vol. 1, p. 135
(55) 06.03.1810 (56) 05.01.1826 A.E.L. Notaire L. Damseau

A.E.L. Cour de justice d'Olne (volume, page) :

(3) 21, 213v	(6) 1bis, 127	(9) 19, 45	(12) 29, p. 218	(15) 52, 42v	(18) 59, 4v
(34) 2, 66v	(37) 3, p. 116	(40) 5, 174	(44) 19, 69	(47) 30, 37	(50) 38, p. 72
(53) 47, 317	(4) 1bis, 34	(7) 2, 3v	(10) 20, p. 87	(13) 38, 136v	(16) 53, 83
(19) 62, 06.1793	(35) 2, p. 132	(38) 5, 157	(41) 7, 4	(45) 28, 100v	(48) 31, p. 45
(51) 38, 328	(54) 56, 103	(5) 1bis, 34v	(8) 2, p. 8	(11) 24, 109	(14) 8, 320
(17) 55, 205	(33) 1bis, p. 70	(36) 2, 162v	(39) 5, 158	(42) 8, 21	(46) 28, p. 165
(49) 36, 230	(52) 47, 64v				

A.E.L. Cour de justice de Fléron (volume, page) :

(24) 48, 206	(25) 51, 347	(26) 65, 245v	(27) 76, 123v	(28) 84, 62	(29) 86, 168
(30) 89, 84	(31) 90, 160	(32) 91, 186v			

A.E.L. Hypothèques, Verviers, transcriptions (volume, article) :

(21) 414, 61	(22) 593, 16	(23) 596, 3	(57) 61, 81	(58) 293, 59	(59) 408, 67
--------------	--------------	-------------	-------------	--------------	--------------

Les usines de l'avouerie de Fléron

N^o 4, 5, 6 et 7

(28) (79) A.E.L. Cadastre primitif, 17 mars 1832. (32) A.E.L. Notaire André Mineur, Herstal.
(33) Communication de Joseph Gilles Riga, Importer and Manufacturers' Agent, Springfield Mass. U.S.A.
(76) A.E.L. Notaire Andrian, 3 janvier 1775. (78) A.E.L. Enregistrements Herve, tables des vendeurs 2/1.

A.L.E. Cour de justice de Fléron (volume, page) :

(1) 2, 130	(2) 2, 157	(3) 5, 43v	(4) 5, 108	(5) 14, 39	(6) 19, 108
(7) 20, 26v	(8) 23, 6	(9) 24, 131	(10) 30, 57v	(11) 48, 166	(12) 53, 42
(13) 57, 125v	(14) 58, 278v	(15) 58, 283v	(16) 63, 489	(17) 65, 258	(18) 66, 173v
(19) 73, 291v	(20) 74, 387	(21) 75, 45v	(22) 75, 460v	(23) 76, 417v	(24) 78, 323v
(25) 79, 33v	(26) 96, 153v	(34) 2, 160	(35) 3, 32v	(36) 3, 32v	(37) 3, 76v
(38) 2, 273	(39) 3, 109v	(40) 3, 112	(41) 3, 128v	(42) 3, 129	(43) 3, 186
(44) 3, 106	(45) 4, 45	(46) 4, 94v	(47) 4, 131v	(48) 6, 50, 51	(49) 6, 51
(50) 6, 93	(51) 8, 76v	(52) 8, 92	(53) 8, 191	(54) 8, 191v	(55) 11, 56v
(56) 11, 57	(57) 11, 241v	(58) 11, 266v	(59) 12, 2	(60) 13, 106	(61) 15, 87
(62) 21, 164	(63) 22, 49	(64) 22, 73	(65) 36, 371	(66) 43, 35	(67) 43, 166v
(68) 56, 18	(69) 62, 151	(70) 65, 143	(71) 65, 212v	(72) 65, 228v	(73) 65, 245
(74) 70, 62	(75) 79, 98v	(77) 92, 166			

A.L.E. Hypothèques, Liège, Transcriptions (volume, article) :

(26) 32, 55	(27) 61, 61	(29) 11, 38	(30) 2621	(31) 4067, 21	(80) 641, 22	(81) 2825, 12
-------------	-------------	-------------	-----------	---------------	--------------	---------------

Les usines d'Olne - Chinhotte

N^o 11, 12, 13 et 14.

Archives de Nicolas Creme de Nessonvaux et de Lucien Heuse de Sclessin.
Cartes postales, Collection Alain Biérin, Fraipont.

(1) Plan cadastral d'Olne Chinhotte, ~ 1850, consultez la page 124.
(2) (29) Pierre Guérin, Cercle historique de Fléron, décembre 1994 : p.55. (61) p.47.
(3) Georges Hansotte, B.I.A.L., « L'industrie métallurgique dans la vallée de la Vesdre », p.216
(47) Marcel Graindor, La vie quotidienne à Soiron au temps jadis, p.75
(5) A.E.L. Maintenances et permissions d'usines, d.11 et 14.
(27) A.E.L. Cour de justice de Fléron, vol.48, p.123v. (63) A.E.L. Notaire Gérardy, 15 mars 1771.

A.E.L. Enregistrements, Verviers, Table des acquéreurs n° 14 :

(36) art. 60 (37) art. 65

A.E.L. Hypothèques, Verviers, Transcriptions (volume, article) :

(43) 63, 116 (44) 125, 63 (45) 366, 87 (64) 286, 8 (65) 728, 42

A.E.L. Cour de justice d'Olne (volume, page) :

(4) 21, 213v (8) 2, 156 (11) 3, 175 (14) 3, 382 (17) 15, 32 (20) 16, 36
(23) 16, 98 (26) 21, 81 (31) 39, 149v (34) 56, 74 (39) 49, 204 (42) 62, 103
(6) 2, 136 (9) 2, 189v (12) 3, 274 (15) 10, 66 (18) 15, 122 (21) 16, 70
(24) 16, 119 (28) 30, 196 (32) 40, 53v (35) 58 (40) 55, 61v (56) 3, 252
(7) 2, 136v (10) 2, 200v (13) 3, 369v (16) 15, 30 (19) 16, 26 (22) 16, 136v
(25) 19, 69 (30) 39, 152 (33) 49, 267v (38) 48, 7v (41) 59, 42

A.E.L. Cour de justice de Soiron (volume, page) :

(46) 2, 47 (48) 2, 54v (49) 2, 65 (50) 3, 64 (51) 3 (52) 3, 136v
(53) 4, 60v (54) 4, 1563, f 2 (55) 5, 1567, f 7 (57) 5, 1572, f 10 (58) 6, 1580, f 25 (59) 7, 1587, f 20
(60) 7, 1588, f 12 (62) 59, 81

Les usines de Nessonvaux - Village

(45) (50) (92) (120) (131) (138) (144) (158) : Cadastre primitif 1832/38. (47) Cour de justice de Soiron : vol. 43, p. 90.
(55) Echevinages Chaudfontaine : volume 1, p. 137. (76) Echevinages Chaudfontaine : volume 1, p. 133
(140) et (151) Cour des Comptes : vol. 74, 153 et vol. 78, 31. (130) Enregis. Herve, tables des vendeurs 2/1, a. 254, 41
(152) notaire Oupie page 1. (156) et (157) notaire Fr. Judon.

A.E.L. Cour de justice de Fléron (volume, page) :

(1) 2, 310 (2) 3, 50 (3) 3, 92v (4) 3, 96 (5) 3, 135v (6) 3, 117v
(7) 3, 106 (8) 4, 44v (9) 4, 84 (10) 4, 102v (11) 6, 5 (12) 6, 66v
(13) 8, 60 (14) 8, 204, 212v (15) 10, 55 (16) 10, 61v (17) 11, 214 (18) 11, 278
(19) 13, 40v (20) 19, 34 (21) 20, 11 (22) 26, 267 (23) 26, 268v (27) 35, 155
(28) 36, 82 (29) 36, 239 (30) 39, 239 (31) 55, 304 (32) 56, 265v (33) 57, 197
(34) 77, 529 (37) 79, 174 (38) 91, 79v (39) 91, 106v (40) 92, 67 (41) 92, 148v
(42) 92, 205 (43) 96, 75v (46) 73, 257 (48) 73, 113 (53) 17, 45v (54) 17, 87
(56) 17, 164v (57) 22, 24v (58) 24, 122v (59) 26, 201 (60) 30, 198 (61) 43, 202v
(62) 46, 20 (63) 64, 301 (64) 69, 371 (65) 71,335v (66) 71, 422v (68) 89, 254
(70) 89, 317v (78) 35, 253v (79) 36, 375v (80) 41, 400 (82) 56, 65 (83) 56, 205v
(84) 66, 4 (85) 66, 140 (86) 74, 97 (89) 89, 108 (98) 45, 88 (100) 54, 1
(101) 57, 352v (102) 65, 129 (103) 65, 132 (104) 75, 45 (105) 75, 350 (106) 77, 298v
(107) 78, 30 (108) 79, 67v (109) 79, 385v (110) 80, 155v (112) 89, 35 (124) 51, 207
(125) 51, 382 (126) 51, 382v (127) 66, 281 (129) 89, 107v (141) 51, 381v (154) 85, 167

A.E.L. Cour de justice d'Olne : (volume, page) :

(35) 42, 229 (36) 49, 9 (81) 33, 171 (99) 23, 196v

A.E.L. Hypothèques Liège, transcriptions (volume, article) :

(44) 36, 206 (52) 3719, 48 (71) 408, 15 (72) 956, 48 (73) 1074, 27 (74) 112, 4
(75) 3999, 9 (91) 2266, 21 (93) 1520, 29 (94) 1695, 49 (96) 2266, 21 (97) 2489, 1
(121) 1031, 64 (122) 2621, 14 (123) 3282, 51 (132) 776, 124 (133) 5377, 48 (134) 2534, 22,
23
(135) 5184, 29 (139) 2229, 47 (145) 1807, 19 (146) 1841, 13 (159) 594, 81

A.E.L. Cour de justice de Jupille (volume, page) :

(143) 175, 232v (147) 12, 161v (148) 30, 14 (149) 30, 98 (150) 43, 169v (155) 164, 192

Cercle Historique de Fléron, Pierre Guérin (n°/ année, page) :

(49) (51) 1995/, 11 (67) 1995/1, 13 (77) 1995/1, 4 (87) (88) 1994/4, 42 (90) 1994/4, 43 (111) 1995/1, 6
(113) (114) 1995/1, 6 (115) 1995/1, 6 (116) 1995/1, 6 (117) 1995/1, 6 (118) 1995/1, 6 (119) 1995/1, 6

A.E.L. Cour de justice de Fraipont (volume, page) :

(136) 9, 73 (137) 11, 32 (142) 5, 13v (153) 48, 110

Ouvrages consultés : Tihon, Fiefs du marquisat de Franchimont. - M. Dumas, Histoire générale des techniques.
R. Evrard, Les artistes et les usines à fer, Histoire de l'usine des Venues. - J. Yernaux, La métallurgie liégeoise.

Index

Consultez les différents tableaux, les noms ne sont pas cumulés.

Des noms propres

- Adam Johan, 1652, p. 50 →
Anceau, p. 25
Ancion Toussaint, 1612, p. 65
André Gérard, 1704, p. 111
Andry (le grand), 1530, p. 81
Angenot Jeanne, 1732, p. 186
Ansion Gille, 1757, p. 157
Arnold Laurent, 1778, p. 149
Baar Gille, 1700, p. 67, 68
Banet Jehen.-Spir. Bauduin, fa. p. 74
Banneux Jean, 1711-1719, p. 62
Bastin Jehenne, 1590, page 167
Baudewin de Mosbeux, 1496 fa. p. 94
Bauduin Franck, 1640, p. 74
Bauduin Spir. - Jehen. Banet, fa. p. 74
Bayar Henry, p. 184
Beaupain Jean, p. 189
Beaupain, famille, p. 29, 81, 82, 189
Bérinsenne Augustin, 1620, p. 169
Berinsenne, famille de Spa, page 190
Bertrand Collet, 1611, p. 48
Bertrand Johan (de Sasserot.), p. 166
Beyne Anne Mathy, page 179
Biersart Catherine, 1734, page 168
Blochouse Marie-Dumont, fam. p. 144
Bodet Marie, page 176
Bonaventure Anne Wauthélet, p. 182
Boniver Jacques, page 170
Boniver, page 170
Bonjean-Heuse, famille, p. 50
Bourguignon Gille, 1705, p. 151
Bourguignon Marie Piron, p. 182
Bouxha-Closset, famille, p. 76
Bovy, famille de Spa, page 25
Boyon Gille, 1442, 1452, 1461, p. 34
Bracque Gérard Pacliet, 1508, p. 39
Brassines (des) Jean, p. 51
Bresseur (le) Jehan, 1529, p. 26
Brixco Catherine, 1766, p. 55
Brixhe Marguerite, 1672, page 168
Brocquet Gille, p. 48, 185
Brognart Jean, page 180
Brognart, famille, p. 17
Bruleit Henry, 1507, p. 38
Bulfait (de) Frédéric, 1508, p. 85
Butbacht Jean, 1628, p. 133
Cache Antoine Jehenne, page 177
Camus (le) Collet, 1513, 1522, p. 27
Caton Michel, 1673, page 180
Cerfont Charles, 1901, p. 91
Chaience (de) Philippe, 1553, p. 118
Charlier (le) giolet, 1611, p. 107
Chat (le) Jean, 1648, p. 143
Chevale Pierson, 1511, p. 118
Christiane Anne, 1757, p. 149
Christiane Marguerite, 1680, p. 52
Allard Léonard, 1601, p. 132
Ancion Gertrude, 1755, p. 187
André de Vaux, 1498, p. 127
André, 1508, p. 85
Andry Collin Johan, page 178
Ansay Marie Anne, page 175
Antoine Joseph Guillaume, page 175
Arnotte Mathieu, 1736, p. 111
Backon maroie Piron, 1501, p. 19
Banneux (de) Jean Léonard, p. 173
Bastin (le molnier), 1549, p. 31
Bastin Joanna, page 177
Baudewin, 1567, p. 71
Bauduin le drapier, 1477, p. 94
Bauduin Spirlet (mon ami) 1670, p. 74
Beaufays Jacques, 1876, p. 78
Beaupain Piron, 1548, p. 82
Beauregard Charles, 1673, p. 87
Berinsenne Jouxhomme, 1577, p. 38
Bertholet Raes, 1563, p. 130, 133
Bertrand de Froibermont, fam. p. 86
Bertrand-Arnold Heuse, famille p. 47
Beyne Marie Françoise, 1790, p. 138
Blanchar Simon-Fraipont, famil. p.107
Bochod (feu), 1575, p. 27
Bolsée (de) Henry, 1496, p. 94
Bonaventure Henry, 1674, p. 151
Boniver Lambert Johan, page 166
Bonjean Anne Jeanne, 1676, p. 52
Boulangier Catherine, 1767, p. 59
Bourguignon Hélène Henry, p. 184
Bourguignon Pierre-Lecerf, fa. p.151
Bouy Marie, 1704, p. 111
Boyon Collin, 1471, p. 34
Boyon Marie Collin, page 172
Bracque Paciet, page 166
Bredar, famil. pages 7 à 40, 164 à 168
Bresseur (le) Johan, p. 134
Brixhe Catherine, page 167
Brixhe Pasqueau, page 167
Brodure Anna, page 178
Brognart Pierre, p. 25
Brouyr Idelette, 1595, page 178
Brusis Marguerite, page 170
Butbach Laurent, 1612, p. 65
Cache (le) Antoine Pirkinne, page 175
Calwaert (de) Englebert, p. 159
Carels Marie, page 165
Cerff (le) Pierre, 1689, p. 97
Cerfontaine Cathe.-Horwar, fam. p.112
Chaisne (du), 1043, p. 117
Charlier Didier, 1730, p. 58
Chat (le) Mathieu, page 166
Chonet Johan, 1494, p. 30
Christiane Cornet, 1679, p. 51, 52
Clabecq (de)-Heuse, famille, p. 47
Anceau Johan, 1522, p. 27
Ancion Thomas, 1762, p. 55
André Evrard, 1699, p. 137
André-Wuidar, 1880 famille, p. 99
Andry Jacques, 1578, p. 45
Anseilhon Pirotte, 1553, p. 129
Arkin, page 166
Arnould Henry, 1573, 1611 fa. p.107
Badon Renard, 1608, p. 11
Banneux (de) Léonard Jean, page 172
Bastin Elisabeth, 1644, page 179
Bastin Johan, page 166
Bauduin de Nassonvaux, 1441, p. 125
Bauduin Renart, 1462, p. 93
Bauduin Spirlet, 1626, p. 71
Beaupain Jean, 1732, p. 99
Beaupain, de Mélen Henry, 1530, p.81
Beck Toussaint-Derechain, fam. p.112
Berinsenne Noël, page 165
Bertrand Canet, 1599, p. 97
Bertrand Jean.-Vieillvoye, fam. p. 148
Bertrand-Gillis Heuse, famille, p. 48
Beyne-Galle, famille, p. 133
Blan Johan Marie, page 166
Bodet Jehenne Noël, p. 181
Bolzée (de) Lambert, 1636, p. 48
Boniver Henry de Vaux, 1669, p. 147
Boniver Matherne, 1573, 1576, p. 45
Bonjean Louis, 1701, p. 98
Boumal (de) Gérard, page 190
Bourguignon Margue. Pierre, p. 150
Bourguignon Piron, 1653, p. 87
Bovy Pétronille, 1670, page 167
Boyon Gile, 1438, p. 23
Bracke Gérard, 1479, p. 26
Bragard Noël, page 167
Brédo Lucie Marie, page 175
Bresseur (le) Pacquea, 1569, p. 130
Brixhe Ideletta, 1660, p. 180
Brochar Johan, p. 181
Brognart Catherine Pierre, page 166
Brognart Pierre, page 180
Brouyr Jehenne, page 177
Brusis Marie, page 167
Butbach Laurent, p. 35
Cache (le) Henry Antoine, 1643, p. 32
Calwaert (de) Jean Philippe, p. 159
Cathon Catherine, page 180
Cerff Giolet, 1610, p. 132
Cerfontaine-Juspin, famille, p. 90
Charlesèche Catherine François, p.184
Charpentier Lambert Ernould, p. 48
Chavegné Louis, page 173
Christiane Anne Catherine, p. 157
Christiane Jacques, 1757, p. 157
Cloes (delle Winan.), fa. 1428, p. 23

- Cloes (Dombret), p. 129
Cocquelet Anne Mathieu, page 168
Cocquelet Godefryn, 1436, p. 15
Collar dit le petit Colla, 1570, p. 130
Collée Gilet, 1611, p. 107
Collette de Nessonvaux, 1461, p. 125
Collette le vieux, 1610, p. 132
Collez Nicolas, 1649, p. 50
Collin Pierre-Anne Heuze, p. 56
Colloz Jean Pierre, 1684, p. 57
Cope Lambert, page 167
Corbesier Mathieu, 1553, p. 129, 133
Cornet Mathieu Gode. 1750, p. 162
Cottroux (le) Pirotte, 1566, p. 170
Counet de Vaux, 1437, p. 125
Counet Simon Jehenne, page 167
Counet, famille de Spa, p. 177 et 178
Courgar Léonard, 1575, p. 38
Cox Marie Catherine, p. 184
Creppe, famille, page 23
D'honneux Gaspar Alice, page 170
D'Olne Warny, 1545, p. 73
Dagly, famille de Spa, page 169
Damseu (le) Johan, page 167
Dargent Arnould, 1579, p. 131
Dawans Nicolas, page 179
De Joncq Michel, 1682, p. 57
De Sclessin, famille de Spa, page 171
Debeaurieu, famille de Spa, page 170
Debrusse Ida, 1684, p. 182
Decerf Pierre, p. 191
Decroupet Margu.- fr. Spirlet, fa. p. 79
Defaaz Catherine Thomas, page 175
Defaaz Gérard Noël, 1679, p. 17
Defaaz Jacqueline Gérard Noël, p. 168
Defaaz Lambert, page 177
Defaaz, famille de Spa, page 190
Defosseit Thomas, page 171
Degotte Catherine, p. 181
Degotte Hubert, 1620, p. 97
Degotte Nicolas, 1735-1753, p. 54
Degotte-Malherbe, famille, p. 54
Delahaye François, 1691, p. 57
Delbauche Henry, page 175
Delcour Lambert (feu), 1801, p. 63
Delcour Michel, 1738, p. 75
Deleau Michel, page 174
Delmotte Hubert, 1710, p. 137
Demont Arnotte, 1563, p. 130
Demoulin André, 1720, p. 71
Depont Hermès, 1635, p. 32
Des Champs Marie, pages 165 et 167
Desmarets Hélène, 1803, p. 90
Despa, famille, pages 17, 39 et 186
Detilf Jean-Anne Spirlet, 1697, p. 79
Detilf Marie, 1732, p. 135
Devaux Thérèse, 1826, p. 84
Doglet Thomas Jehan, page 178
Dolembreux Guillaume, 1700, p. 62
Dombret, fami. p. 183, 184, 127 à 155
Dovifaz Pirotte, p. 191
Dubois Marguerite, p. 151
Dumont Béatrix, 1753, p. 80
Dumont Henry-Blohouse, fam. p. 144
Closset Lamberti. 1839 à 1865, p. 77
Cocquelet Antoine, page 180
Cocquelet Mathieu, page 167
Collard Henry, 1724, p. 57
Collet de Vaux, 1460, p. 125
Collette Gérard, 1873, p. 160
Collette Mathy Isabeau, page 180
Collin Johan, 1611, p. 107
Colloz Angèle, 1783, p. 55
Colloz Nicolas, 1700, p. 62
Coppeneur, p. 157
Cornélis, 1629, p. 48
Cortil (de) Pierre, page 167
Cougnet Jehan, page 167
Counet Marguerite, 1665, page 168
Counet Simon Linette, 1592, p. 31
Counot, 1498, p. 127
Cowe, famille de Spa, page 177
Craha (le) Henry, 1611, p. 107
Creyr (delle) Wilheame, 1582, p. 141
D'Olne Léonard, 1689, p. 97
D'Olne, famille, seigneurs, page 181
Dalhem (de) Antoine Thiry, page 178
Daniel Jeanne, 1790, p. 138
David David Renson, p. 147
De Creppe, famille, p. 23, 172, 190
De Jong, famille, p. 61
Debache Remacle, page 167
Debois Guil.-Heuze Marie, p. 56
Debrusse Nicolas-Detif, famil. p. 111
Decerf Piron, p. 147
Defaaz Anne Noël, page 168
Defaaz Elisabeth, page 169
Defaaz Gérard Noël, page 174
Defaaz Jonas Jeanne, page 172
Defaaz Nicole Noël, page 170
Defays Nicolas, 1727, p. 152
Deglen Piron, page 167
Degotte Giel, 1639, p. 97
Degotte Louis, 1639, p. 97
Degotte Nicolas-Heuse, famille, p. 153
Deitz (des trois) Jean, page 170
Delaval Jean, 1778, p. 138
Delbovier Hélène, page 175
Delcour Marguerite, 1706, p. 61
Deleau Gérard, page 177
Deleau Théodore Jean, page 172
Demaele Jaminet, page 178
Demont Jeanne, 1636, p. 185
Demoulin Michel, 1707, p. 62
Derechain Martine-Beck, famil. p. 112
Desama, 1839, p. 76
Despa Lambert, p. 35
Dethier François, 1721, p. 79
Detilf Jeanne, p. 146
Detilf Thomas, 1688, p. 137
Devaux-Kaison, 1826, famille, p. 84
Dognez Pierre, 1712, p. 184
Dolne Françoise-Heuze, famille, p.138
Donket Jehenne, page 170
Drapy (le) Johan, p. 181
Duchef Arnold, 1650, p. 50, 56, 185
Dumont Henry, 1681, p. 184
Dumont Jean, 1736, p. 111
Closset-Bouxha, famille, p. 76
Cocquelet Augustin, page 172
Colla Hubert, 1611, p. 107
Collard Thomas, 1600, p. 27
Collet Mathieu (feu), 1572, p. 39
Collette Joenne, 1616, p. 145
Collette Remacle, 1579, p. 26
Collin Marck, page 190
Colloz Anne Gèle, 1758, p. 54, 186
Colloz-Heuze, famille, p. 58
Corbesier (le) Noël, page 180
Cornet Jean, 1715 famille, p. 161
Cottroux (le) Alexandre, p. 167
Counat Wilheame, 1516, p. 94
Counet Mathy, 1529, p. 23
Counet Simon Linette, page 167
Courgar Léon. Lakaille, 1616, p. 39
Cox Elisabeth, p. 184
Craha Mathieu, page 175
Crottroux (le) Alexandre, page 166
D'Olne Noël, 1545, p. 73
Dael Simon, p. 185
Damoiseau (le) Mathy Margu. p. 167
Danse-De Jonq, famille, p. 61
David David, 1672, p. 184
De Fosseit Thomas Jehenne, page 171
De Pont Hermès, page 167
Debeaurieu Thomas, 1694, p. 165
Debois Servais, p. 48
Decerf Barbe Maria, page 172
Deckers Engel, p. 185
Defaaz Catherine Noël, page 168
Defaaz Gérard Elisabeth, page 172
Defaaz Gérard, page 172
Defaaz Jonas Noël, page 167
Defaaz Noël, page 170
Defieren-Heuze, famille, p. 57
Degotte Bertrand-Heuse, famil. p. 153
Degotte Hubert, 1613, p. 191
Degotte Maria, 1744-1747, p. 54
Degotte Pierre, 1639, p. 97
Delagarde-Heuse, famille, p. 52
Delaval Noël Jehan, 1608, p. 132
Delcour Jean 1702, p. 68
Delcour Marie Georges, p. 182
Deleau Michel Henry, page 166
Deleau, famille de Spa, p 23 et 172
Demarteau Jean, 1700, p. 83
Demont Marguerite, 1628, p. 133
Demoulin Toussaint, 1700, p. 62
Deru Jean, 1720, p. 71
Deschamps Baptiste Jean, page 174
Despa Melchior, 1575, p. 38
Detilf Béatrix-Debrusse, famil. p. 111
Detilf Marie Piron, p. 184
Detry Renier Elisabeth, page 175
Doglet Johan Thomas, page 178
Dolembreux Anne, 1706, p. 52
Dolne Johan Isabeau, page 167
Dotrange Jo. Bertrand, p. 75
Du Loup Henry Remacle, 1686, p. 31
Dumont Anne Marie, 1801, p. 149
Dumont Henry, 1753, p. 80
Dumont Joseph, 1826, p. 154

- Dumont Noël, 1749, p. 156
Dupont Jean Hubert, 1855, p. 154
Failleu (dit) Willem, page 177
Fassotte Jean Louis, 1775, p. 99
Fléon Anne Johan, 1570, p. 180
Fléon Ida, 1673, p. 180
Fossolette Thérèse, 1783, p. 61
Foy (de) Johan, 1640, p. 83
Fraipont Anne-Grandry, famille, p.135
Fraipont Gielet Symon, 1544, p. 161
Francheux Johan, 1573, p. 106
Franck Maroie-Spirlet Bau., fa. p. 74
Franquin Henry, 1685, p. 52
Froidecourt Isabeau, 1572, p. 31
Froisier Jean Simon, 1738, p. 58
Fyon Pasqueau, page 177
Gathoye Jean, 1654, p. 79
Gérar, 1466, p. 94
Gernea Henry Senton, 1553, p. 129
Gielet, échevin, de Creppe, page 172
Gilson Catherine, page 177
Gobbar Jean Jehenne, page 178
Goffin de Martéal, 1466, 1485, p. 34
Goffin, 1495, p. 23
Gooris Jacquemin, 1660, p. 50
Gouvy Louis, 1851 famille, p. 139
Gouvy Mathieu-Heuze Marie, fa. p. 59
Graffard Andrei Michel, 1705, p. 61
Grailet Gille, 1724, p. 89
Grandry Alice Simar, 1715, p. 186
Grandry Collette, 1574, p. 131
Grandry Gillette, p. 48
Grandry Henry, 1663, p. 134
Grandry Henry-Gilke. Heuse, fa. p. 51
Grandry Jacques, p. 52
Grandry Lambert, 1652, p. 134
Grandry Lambert, p. 48
Grandry Léonard, p. 48
Grandry Melchior, 1630, p. 133
Grandry Nicolas, 1666, p. 134
Grandry Nicolas, 1771, p. 120
Grandry Thiry, 1676, p. 134
Grandry Thomson, p. 146
Grigoire Henry, 1433, p. 19
Grisar Conrard, 1632, p. 60
Grisar-Heuse, famille, p. 60
Grodent Hyacinthe, 1881, p. 121
Groulard Nicolas, 1662, p. 51
Guerrin Johan-Nizet, famille, p. 131
Gustin Anne, p. 182
Hallesaux (de) Dirick, 1629, p. 48
Hannotte Guillaume, 1690, p. 79
Hanotte Warny, 1572, p. 74
Hansez (de) Lina, 1529, p. 181
Hanu (le fondeur), 1419, p. 19
Havelin Grégoire, 1736, p. 111
Haxhe Gérend, 1810, p. 84
Haye (de la) Joseph, 1616, p. 39
Henrard Gielet, 1571, page 176
Henrot Gérard, 1464, p. 17
Henry Jean Henry, 1673, p. 87
Herman (le marteleur), 1460, p. 26
Hérot Johan, 1470, p. 31
Heuse Françoise-Degotte, fami. p. 153
Dumoulin Barbara, page 168
Dupont Marie Anne, 1885, p. 154
Falhez (de) Marie, 1611, p. 48
Favechamps (de) Johan, 1634, p. 133
Fléon Barbe Gabriel, 1600, p. 180
Fléon Olivier, page 166
Fovarge Henry Lambert, p. 134
Fraipont Anne Toussaint, 1623, p. 191
Fraipont Catherine, page 169
Fraipont Raes, 1640, p. 83
Franck Collin, 1622, p. 32
Franck-Hautnonne, famille, p. 74
Frérard Jeanne, 1733, p. 54
Froidecourt Isabeau, page 166
Frolet Jenne, 1679, p. 51
Galle-Beyne, famille, p. 132
Gélivaux (de) Johan, 1548, p. 82
Gérard Jehenne, 1618, p. 185
Geselle Simon, 1578, p. 45
Gille Pirotte, 1702, p. 68
Gilson Joanna, 1765, page 168
Goffar Anne, 1698, p. 52
Goffin François (feu), page 174
Goffin, famille, page 23
Gorlier-Moray, famille, p. 85
Gouvy Mathieu, 1724, p. 57
Gracieux Johan, 1588, p. 26
Graffard Marie Elisabeth, 1705, p. 61
Gralle Félix, 1803 feu, p. 90
Grandry Anne-Lahaye, famille, p. 135
Grandry Collette, 1652 feu, fam. p.134
Grandry Gillette-Ber. Heuze, fa. p. 56
Grandry Henry, 1710, p. 137
Grandry Jacques, 1710, famil. p. 137
Grandry Jaspar, 1673, p. 57
Grandry Lambert, 1653, p. 109
Grandry Lambert-Jacques, fam. p. 134
Grandry Margue.-Heuze, famil. p. 137
Grandry Nicolas (feu), 1700, p. 62
Grandry Nicolas, 1732 feu, p. 99
Grandry Noël Henry, 1611, p. 132
Grandry Thiry, p. 151
Grandry-Spirlet, famille, p. 75
Grigoire Johan (feu), 1549, p. 161
Grisar Conrard, 1725, p. 58
Grisart Conrard, 1775, p. 55
Groesbeeck Gérard, page 166
Groumea Thomas, 1574, p. 131
Guerrin Wilheame, 1579, p. 131
Haecq Guillaume, page 167
Hana (de) Hestroumont, 1425, p. 19
Hanotte Closset, 1573, p. 106
Hanotte, dit Jose, Servais, p. 181
Hansez Dieudonné, 1831, p. 159
Hardy, famille, p. 155, 158, 182
Havelin Henry (feu), 1575, p. 27
Haxhe Tomson, page 166
Haye Henry, 1636, p. 48
Henrard, famille de Spa, p. 23 et 190
Henrot Johan, 1460, p. 20
Henry le grand, 1701, p. 98
Herman, 1436, p. 15
Herve (de) Jacobs, p. 182
Heuse, famil. p. 41 à 59, 84 à 163, 185
Dumoulin Marie Jeanne, page 168
Duvivier Pierre, 1695, p. 184
Fassar Philippe, page 168
Fléon Anne David, 1593, p. 169, 171
Fléon David, 1617, pages 169, 175
Fléon Pierre, page 175
Fovarge Henry, 1569, p. 130
Fraipont Anne-Blanchar, famil. p. 107
Fraipont Franck, 1564 famille, p. 161
Fraipont Toussaint, p. 135
Franck Marie, page 170
François Marcelis, page 167
Froidecourt (de) Isabeau, p. 190
Froidecourt Johan, 1572, p. 31
Fyon Paschal, page 178
Gardier (le) Collet, 1595, p. 180
Géoris Counet, p. 134
Gérard Maria, page 179
Gielet Jean, 1610, p. 132
Gilles Marie Anne, page 175
Gipon Bastin, 1610, p. 132
Goffar Guillaume, p. 48, 185
Goffin Jean François, page 172
Gohy François, 1826, p. 153
Gossen Joseph, 1841, p. 99
Gouvy Mathieu, 1725, p. 58
Graffard Jacob, p. 44
Graffard Nicolas, 1703, p. 61
Grandry (de) Gillette Simar, p. 184
Grandry Collas, 1688 famille, p. 137
Grandry Géniton, 1695, p. 52
Grandry Hélius, 1675, p. 57
Grandry Henry, 1728, p. 68
Grandry Jacques, 1715, p. 67
Grandry Jean-Baptiste, feu, 1759, p.80
Grandry Lambert, 1692, famil. p. 137
Grandry Léon.-Fraipont, famil. p. 135
Grandry Melchior, 1629, p. 143
Grandry Nicolas Toumson, p. 182
Grandry Nicolas, 1739, p. 53
Grandry Simar, 1587 famille, p. 119
Grandry Thomson, 1652, p. 134
Granry Henry, 1669, p. 52
Grisar André, 1673, p. 66
Grisar, p. 62
Grisay Léonard, 1724, p. 57
Groniet Jeanne, 1740, p. 54
Gry Toussaint, 1588, p. 132
Gurne (de) Jean, 1720, p. 71
Haleseaux (de) Diricx, 1606, p. 82
Hannon, p. 23
Hanotte Pierette Warny, 1572, p. 74
Hanquet Jean, 1793, p. 184
Hansoulle, famille de Spa, page 23
Hautnonne-Franck, famille, p. 74
Havelin Henry, 1573, p. 25
Haye (de la) Anne, 1616, p. 39
Heame Johan, p. 181
Henrion Catherine, 1696, p. 184
Henrot, 1425, p. 19
Herket Jehenne, page 166
Hérode Antoine, page 167
Heuse Agnès-Degotte, famille, p. 153
Heuse-Kermerlinck, p. 44

- Higny Joseph, 1898, p. 139
Hockelbach (van) Laber, p. 44
Horwar, famille, p. 119, 124, 189
Houyon (le) Lambert, page 180
Hubin Elisabeth, pages 165 et 167
Hurlet Toussaint, page 165
Jacquemin de Vaux, 1610, p. 132
Jacquemin Mathy, 1533, p. 39
Jacques Jehenne, page 179
Jamin Jean, p. 57
Jamolet Jean (feu), 1661, p. 53
Jaspar Bietmé, page 174
Jaspar Henry Jehenne, page 175
Jaspar Jean Marie, page 174
Jaspar Johan, page 174
Jaspar Thomas, 1652, p. 50
Jeanjot Paschali, 1733, p. 58
Jehin Hubert (de Jévoulmont), p. 180
Joris Jacques, 1830, p. 144
Jouxhomme Gérard, 1595, p. 39
Jouxhomme Noël, page 180
Joye Sans Thiry Johan, page 167
Kaison Alfred, 1859, p. 90
Kemerlinck Gillis, 1580, p. 46
Kemerlinck Warnier, p. 47
Kemerlinck-Hoesch, famille, p. 44
Laboulle Louis, 1701, p. 98
Laguesse Stiernon, 1630, p. 146
Lahaye, famille, p. 135, 136, 184
Lakaille Léonard, 1532, p. 30
Laloir Catherine, page 179
Lambert Mathieu Jean, 1663, p. 33
Lassence Laurent, 1796, p. 162
Laurenty Henri, 1868, p. 149
Le Leux Antoine, 1550, p. 29
Le Loup, famille, pages 186 et 187
Le Roy Lambert, page 172
Leblond Jean Baptiste, 1740, p. 137
Lechet Pirar, 1437, p. 125
Leclercq Nicolas, 1747, p. 54
Lecomte Elisabeth, 1716, page 179
Lejeune Jean, page 178
Lemaire Piron, p. 48, 185
Leporcq Joseph, 1801, p. 63
Leu (le) Symon, 1462, p. 94
Lezaack Johan le jeune, 1545, p. 39
Libar Jean, 1612, p. 145
Liégeois Sibille, page 167
Lieutenant Georges Fran. fam. p. 148
Limbourg Barbe, 1634, p. 31
Lincé (de) Jacques, 1690, p. 88
Lognard (le) Gillette, 1679, p. 179
Loren (le grand), 1452, p. 34
Louvrier Jacques François, p. 75
Lynard Anne, page 166
Macquinay Jean Ernould, 1700, p. 61
Magnée (de) Catherine, 1559, p. 95
Mairlot Arnould-Piette, famille, p. 145
Makineau Henry, 1578, p. 45
Mallet Jean Maroye, 1636, p. 48
Mangay Marie Elisabeth, 1751, p. 148
Mansart (le) Anne, 1652, p. 134
Marechal (le) Salle, 1653, p. 87
Marichal Collas Dombret, 1634, p.133
Higny Toussaint, 1788, p. 138
Hoesch-Kemerlinck, famille, p. 44
Hourard Josephine Marie, page 175
Houyon Catherine, 1706, page 179
Humblot Isabelle-Lahaye, fam. p. 135
Hurlet, famille, page 23
Jacquemin Maroie, 1533, p. 39
Jacquemotte de Nasson., 1461, p. 125
Jacques Margue.-Grandry, fami. p.134
Jaminet Maria-Malherbe, famil. p. 144
Jamolet Jean, p. 48, 185
Jaspar Henry Jehenne, page 167
Jaspar Henry, 1685 feu, p. 87
Jaspar Jean Renier, page 174
Jaspar Marie Henry, 1636, p. 185
Jaspar, famille, page 174
Jeanjot, 1739, p. 53
Jennet (de) Christine, 1702, p. 83
Jose Jouette-Mat. Michel, famil. p. 83
Jouxhomme Gérard, 1622, p. 169
Joye Henry Maroye, 1586, p. 30
Joze (de) Johan, 1573, p. 107
Kaison Joseph, 1810, p. 84
Kemerlinck Warnier (feu), 1597, p. 47
Kemerlinck Willem, 1578-1582, p. 46
Kemerlinck-Reul, famille, p. 44
Laboulle Marie, 1735, p. 52
Lahaye Arnold, 1885, p. 154
Lahy Marie, 1732, p. 186
Lakaille Léonard, 1562, p. 30
Lambert Jean Lambert, page 172
Lambosset Pasquette Lambert, p. 184
Laurent Lambert, 1699, p. 66
Laurenty Jacques, 1801, p. 149
Le Leux Collin, 1550, p. 29
Le Loup, page 167
Lebeck Thomas, 1449, p. 20
Lecerf Isabeau-Bourguignon, fa. p.151
Leclercq Bertrand Jean, 1612, p. 132
Leclercq Servais, 1620, p. 47
Legros Anne, 1772, page 168
Lejeune Marguerite, 1791, p. 138
Léonard Anne Gielet, 1574, p. 38
Leroy Jacques Johan, p. 129, 183
Levecque Toussaint, 1736, p. 111
Lezaack Johan, 1522 à 1547, p. 39
Libert (de) Berthold, 1800, p. 162
Lieutenant Anne Catherine, p. 157
Limbourg (docteur), 1724, p. 57
Limonier Wilheame, 1591, p. 86
Lochet, Famille, p. 93, 97, 120, 189
Lohet Marie Anne, 1775, p. 180
Lorens Cloes, 1477, p. 34
Loyette Johan, p. 181
Macquinay Ernould, 1700, p. 62
Macquinay Rock, 1721, p. 79
Magoneau Henry, page 178
Mairlot Henry, 1845, p. 120
Malherbe, p. 54, 55, 162, 88, 143, 181
Malmedie (de) Charlotte, 1763, p. 75
Mangay Marie Jos. 1751, p. 148
Marck, famille, page 190 et 166
Maréchal Albert, 1660, p. 134
Marin Michel, page 179
Higny Zinzen, 1876, p. 78
Hola (de) Collin Antoine, p. 7, 167
Houyon (le) Idelette, 1711, page 168
Hubert Antoine, page 175
Hurar delle forge, 1574 famille, p. 131
Jacob Marie, 1594, page 178
Jacquemin Mathy Maroie, page 166
Jacqueray Catherine, 1685, p. 52
Jacques, 1582 famille, p. 141
Jaminet-Malherbe, famille, p. 54
Jaspar Beaultry, page 174
Jaspar Henry Jehenne, page 174
Jaspar Henry, page 174
Jaspar Jean, page 174
Jaspar Pirotte Jean, page 174
Jeanjot Jean, 1739, p. 54
Jehain Anne Marie, page 172
Jérôme Gérard Daniel, page 174
Jouet Marie, page 177
Jouxhomme Jehenne Gérard, p. 169
Joye Sans Henry Marie, page 167
Juspin-Cerfontaine, famille, p. 90
Kaison-Devaux, famille, 1826, p. 84
Kemerlinck Warnier, 1580-1582, p. 46
Kemerlinck-Heuse, famille, p. 44
Laboulle Louis, 1672, p. 189
Laboureur Arnould, p. 131
Lahaye Marie Anne-Heuse, fam. p.121
Lakaille Léonard (feu), 1575, p. 38
Lakaye, famille, page 186
Lambert Laurent, 1702, p. 68
Lampers Catherine Anne, page 168
Laurenty Anne, 1751, p. 148
Le Leu Pirar, 1582, p. 141
Le Loup Marie Louise, 1774, p. 180
Le Maire Jehenne, page 166
Lebèque-Ziane, famille, p. 97
Lecerf Piron, 1662, p. 184
Leclercq Eugène Nicolas, 1841, p. 99
Lecombe Marie, 1781, page 168
Lejeune Guillaume 1756 feu, p. 138
Lejeune Marie-Heuze, famille, p. 138
Léonard Noël, 1623, p. 142
Leroy Lambert, page 172
Lezaack Collin, 1547, p. 39
Lezaack, famille, page 186
Libert Maroie, 1612, p. 145
Lieutenant Anne-Lochet, famil. p. 149
Limbourg Barbe Giel Collette, p. 167
Limonier Wilheame, 1612, p. 132
Lochet-Habran, p. 91
Lombart, 1494, p. 30
Louare (le) Johan, 1447, p. 93
Lozeus Anne, page 167
Macquinay Isabelle, p. 149
Macquinay, p. 57
Mairlot Anne, 1841, p. 184
Maist Tiry de Martea, 1468, p. 34
Malkus Antoine, 1619, p. 132
Mambaye Marie, pages 13 et 167
Mangon Marie, 1627, p. 133
Maréchal (le) Colla, 1652, p. 74
Maréchal-Spirlet, famille, p. 74
Marischal (le) Collin, page 167

- Marischal (le) Collin, page 175
Marischal Albert, p. 146
Martin Jean, 1664, p. 56
Massenge (le) Collet, 1441, p. 125
Massin-Wilheame, 1517, fam. p.85,86
Masson Henry, 1556, p. 129
Masson Paulis, 1719, p. 62
Mathieu Johan, 1544, p. 118
Mathieu Léonard Michel, p. 191
Mathieu Walrand, 1547, p. 81
Mathonet Mathieu, 1553, p. 129, 133
Mathy Lambert, 1679, p. 57
Me Grand Seur Collin Marck, p. 180
Mélen (de) Jean, page 167
Mendot Marie Rulant, p. 180
Merlot Michel, 1498, p. 127
Michel Marie Bertrand, p. 136
Michel Mathieu, 1630 p. 107
Michel Mathieu, 1646, p. 71
Michel Pierre, 1841, p. 99
Michelle Johan, page 175
Molle Hannekin, 1436, p. 15
Mollou Jehan, page 167
Monseur Anne, 1750, p. 156
Moray Gilles-Pirard, 1832, p. 154
More Jérôme, page 170
Moreau Collin, 1532, p. 30
Moreau Léonard (feu), 1572, p. 31
Nayme Jehan, 1616, p. 145
Neurea Simon, famille, 1539, p. 73
Nicollet Pasqueau, page 178
Nivelle Jean, page 174
Nize Johan, 1549, p. 71
Nizet de Falhy, 1566, p. 106
Nizet Gérard, p. 184
Nizet le grand, 1610, p. 132
Nizet Mabile-Guerrin, famille, p. 131
Nizet Mathieu, 1553 feu, p. 129
Noël Catherine, 1667 testa. p. 134
Noël Léonard, 1597 feu, p. 96
Noël Pasqueau, p. 170
Noël Thomas dit de Fa, page 190
Noirfallize Remacle, 1563, p. 130
Noirhomme Collet, 1633, p. 133
Noirhomme Nicolas, 1729, p. 112
Nyvelle Andry, 1573, p. 31
Nyvelle Collin, 1533, p. 22
Nyvelle Collin, 1623, p. 20
Nyvelle Pirotte, 1576, p. 25
Ogier Roland, page 175
Pacquea, 1571, p. 131
Parmentier (le) Nicolas, page 180
Pasqueau Collet, 1636, p. 48
Pellar (le) Gille, 1423, p. 85
Petit Jean Wilhe.-Nyette Spirlet, p. 74
Philippar Michel, 1707-1713, p. 62
Pichot Nizet-Gillette Heuze, p. 56
Piette Jeanne-Heuze, famille, p. 138
Pilatte Bietmé, 1513, p. 27
Pinchon (le) Marie Bietmé, page 179
Pinocket-Wilheame, famille, p. 86
Pinson, famille de Spa, p. 23 et 172
Pirlot, 1450, p. 93
Piron Bertrand Michel, p. 184
Marischal (le) Counet, page 178
Marischal Jean, 1736, p. 151, 152
Martin Wilheame, p. 131
Masset Agnès, page 166
Masson (le) Jacques Henry, p. 52
Masson Henry, 1642 famille, p. 143
Masson Piron Durand, 1634, p. 133
Mathieu Johan, 1547, p. 106
Mathieu Mathieu, 1665, p. 83
Matholet Mathieu, page 167
Mathy Ernould, 1700, p. 61
Mawet Jean, 1736, p. 54
Me Grand Seur Collin, page 166
Mélen (de) Mathieu, 1544, p. 118
Mérachal Simon, p. 182
Merlot Pirchon, 1527, p. 94
Michel Marie Catherine, 1853, p. 144
Michel Mathieu, 1630, p. 103
Michel Nicolas, 1658, p. 184
Michel, famille de Spa, page 174
Mignon Marguerite, 1756, p. 138
Mollou Catherine, page 177
Mollou Nicolas, page 177
Monseur Jean, 1715, p. 23
Moray Hubert, 1885, p. 154
Moreau Collin (feu), 1572, p. 31
Moreau Collin, 1574, p. 15
Moreau, famille, page 186
Negel Isabel, page 171
Neurea Simon, 1545, p. 74
Nivelle Andry, 1590, p. 170
Nivelle Jehenne Andry, p. 174, 175
Nizet (divers) 1474 à 1579, p. 131
Nizet de Nassonvaux, 1498, p. 127
Nizet Johan Nizet, 1573, page 167
Nizet le Grand, 1641, p. 97
Nizet Marg.-Dombret, fam. p. 141,142
Noble (le) Remacle, page 167
Noël Catherine, p. 142
Noël Marguerite, page 175
Noël Pierre, 1700, p. 67
Noirfalise François, 1750, p. 156
Noirhomme Cathe.-Dombret, fa. p.146
Noirhomme Collet, p. 142
Noirvaux Bastin, 1616, p. 86
Nyvelle Collin Pirot, 1585, p. 17
Nyvelle Collin, 1547, p. 31
Nyvelle Jean, 1623, p. 20
Obrech Catherine Herman, page 171
Ovifaz (d') Picotte, 1564, p. 95
Page (le) Pierre Ernould, 1698, p. 52
Parmentier Henry, 1566, p. 130
Pasqueau Sabeau Jean Collet., p. 178
Petit (le) Symon, 1620, p. 47
Petit Pierre, 1674, p. 33
Philotz Johan, 1567, p. 119
Piet Lambert, 1587, p. 119
Pilatte Bertrand, 1513, p. 27
Pilatte, famille de Spa, page 25
Pinchon (le) Maroie Renier, page 180
Pinokquet Gille, 1592, p. 82
Pirard Adèle, 1859, p. 90
Piron Anne Thomas, 1743, p. 180
Piron de Seraing, 1556, p. 129
Marischal (le) Jean, page 178
Marissalx (le) Baduin, 1545, p. 73
Massart Marie, 1838, p. 113
Massin Marie, 1785, p. 138
Masson (le) Marguerite, p. 48
Masson Jacques, 1582 fa. p. 141, 142
Mastuy, 1428, 1445, p. 23
Mathieu Johan, page 166
Mathieu Pierre, 1644, p. 83
Mathonet Jehen.-Dombret, fam. p. 142
Mathy Henry Mathy Catheri., p. 178
Maximili Adélaïde Marie, page 172
Me Grand Seur Johan, 1574, p. 38
Mélen de, Beaupain Henry, 1530, p.81
Merlot Henry, 1502, p. 94
Michel de Creppe, 1539, p. 22
Michel Mathieu- Jou. Jose, fami. p. 83
Michel Mathieu, 1631, p. 83
Michel Nicolas, p. 155
Michelle Johan, 1436, p. 15
Mignon Pierre, 1697, p. 57
Mollou Jean, page 175
Mollou, famille, page 178
Monseux Grégoir, 1638, p. 48
Moray-Gorlier, famille, p. 85
Moreau Collin (feu), 1586, p. 30
Moreau Collin, 1575, p. 27
Nayme Jehan, 1610, p. 132
Neurea Simon (le jeune), 1525, p. 73
Nicolet Joanne, page 177
Nivelle Collin, 1547 et 1549, p. 39
Nivelle Pirotte, 1582, p. 39
Nizet (le gros) Henry Cath 1629, p. 48
Nizet Franck, 1553, p. 129
Nizet Johan, 1556 feu, fam. p.129,131
Nizet Léonard, 1781, p. 136
Nizet Mathieu, 1550 famille, p. 131
Noël Catherine, 1635, p. 133
Noël Gielet Lina, 1610, p. 132
Noël Marie Léonard, p. 181
Noël Poncelet de Theux, 1570, p. 130
Noirfallize Pirotte, 1518, p. 128, 129
Noirhomme Catherine Collette, p. 155
Noirhomme Henry, 1757, p. 157
Novea Gille, 1652, p. 134
Nyvelle Collin, 1529, p. 26
Nyvelle Collin, 1549, p. 31
Nyvelle Johan, 1573, p. 31
Ogier Catherine Jean, page 179
Pachy (le) Nicolas, page 180
Parmentier (le) Herve, 1547, p. 81
Pasin Johan, 1612, p. 145
Pave (le) Pasquoi, 1707, p. 62
Petit Jean Bauduin, 1610, p. 132
Philippar François, 1719, p. 62
Pichot Jean Nizet, 1689, p. 52
Piette Eugénie-Mairlot, famille, p. 145
Pilatte Bietmé, 1500, p. 27
Pilatte, p. 25
Pinchon ou Pinson de Creppe, p. 172
Pinson Elisabeth Marie, page 175
Pirkin Anne-Heuse, famille, p. 113
Piron Bertholet, 1644, p. 47
Piron Nizet Jean, 1610, p. 132

- Piron Noël Léonard, 1689, p. 97
Pirosson June Collar, page 178
Pirot de Martea, 1475, p. 34
Plaisant Gérard, page 180
Pockin J. p. 92
Potesta (de) Martin, page 173
Pottier (le) Jenne, page 178
Poulhon (de), 1563, p. 130
Prailhon Catherine Johan, p. 182
Prailhon-Wilheame, famille, p. 95
Presseux (de) Hubet, 1700, p. 83
Prévost Maria, page 179
Racket (dit) Johan, page 171
Ransy Gille, 1769, p. 55
Raquet Marie, page 167
Regnier David, 1765, p. 84
Reid (delle) Isabeau Johan, p. 167
Remacle Henry Johan. p. 190
Renchon Johan, 1539, p. 22
Renotte Gille, p. 150
Rensonnet Isabelle Jacques, p. 182
Rensonnet Jacques, p. 184
Rensonnet-De Jonq, famille, p. 61
Reul Werner, p. 44
Richard Richard, 1739, page 173
Rigaul Marie Jean-Dombret, fa. p. 150
Robert Jean Nicolas, p. 76
Roche (delle) Franck, 1425, p. 85
Roche Jehenne, p. 142
Roidkin Renier, page 175
Rosette Henry Jehenne, page 178
Rossea Pirotte, 1563, p. 130
Rowe (delle) Henry, 1438, p. 25
Sacqs (le) Lambert, 1652 p. 134
Saute (del) Louis, 1700, p. 67
Seel (de) Colet, p. 25
Sente Pirot, 1540, p. 16
Servais Pierre, 1636, p. 48
Serwire (le) Pirotte, 1539, p. 94
Seur (gr. me) Gielet Jean, 1591, p. 32
Sicquet François, 1713-1723, p. 52
Simon André, p. 181
Simon Jehenne, page 168
Slins (de) Jean, 1625, p. 133
Sougné (de) Pirotte, page 174
Sougné Marie, page 167
Soumagne Paquay, 1713, p. 143
Spirlet Bau.- Maroie Franck, fa. p. 74
Spirlet Franck, 1646, p. 71
Spirlet Franck-Ma. Decroupet, fa. p.79
Spirlet Nicolas (dom), 1767, p. 76
Spirlet Nyette-Wil.-Petit Jean, p. 74
Spirlet-Grandry, famille, p. 75
Spunier Catherine, page 178
Stasse (le jeune) Johan, 1620, p. 47
Stienne Collet, famille, p. 129, 130
Storheau Alexandre Jeanne, page 175
Sutmarne Henry, page 166
Talbot Anne Marie, 1777, p. 180
Talbot Marguerite, page 168
Terfe Oscar, 1900, p. 145
Thier (desseur le) Mari. Henry, p. 166
Thiry (delle Winan.), fa. 1428, p. 23
Thiry Jehan, 1616, p. 145
Piron Pierre, 1699, p. 66
Pirot Cornel, 1578, p. 45
Pirot, 1495, p. 23
Plaisant Wilheame, page 167
Poncelet de Theux, 1570, p. 130
Pottier (le) Gillette, page 174
Pottier, famille de Spa, p. 175 et 176
Pouthy (le) Bastin, page 175
Prailhon Wilheame, 1573 famil. p. 86
Préalle (del) Elisabeth, p. 48
Presseux Catherine, page 172
Prévot Jean-Barthélemy, p. 35
Racket Johan, 1576, p. 19
Ransy, famille, p. 157
Rasonfosse (de) Johan, 1564, p. 95
Reid (de la) Grigoire Gielet, page 172
Reid (delle) Jehan, page 172
Remacle Johan, 1499, p. 127
Renerberch, 1511, p. 118
Rensonnet (alias) Willh. Olivier, p. 132
Rensonnet Isabelle, 1853, p. 144
Rensonnet Léonard, 1770, p. 112
Rensonnet-Heuse, famille, p. 99
Reul-Kemerlinck, famille, p. 44
Rideur (le) Marie, 1597, p. 44
Rigaul Maroie Jean, p. 146
Roche (del) Franck, 1451, p. 93
Roche (delle) Jehenne, 1622, p. 32
Roidkin Gaspar Renier, page 174
Roisseux (le) Piron, page 166
Rossea (le) Johan, 1559, p. 95
Rosseau (le) Hubert, peintre, page 169
Rutten, 1829, p. 63
Sangnou Pirar, 1447, p. 125
Sauvage Anne Marie, page 175
Seel (de) Collet, 1502, p. 19
Servais Isabea-Dombret, fa. p.147,151
Servais, 1527, p. 19
Serwir-Horwar, famille, p. 119, 120
Seur (grand me) Johan, 1562, p. 30
Simbeau Spirlet, 1573, p. 107
Simon Gillette, 1636, pa. 167 et 168
Sironck Catherine, page 175
Sody (le) Jean, 1695, page 168
Sougné (de) Willem, 1567, p. 119
Sougnier Catherine, 1633, p. 185
Souxhon Anne, 1704, p. 111
Spirlet Bertrand, 1700, p. 79
Spirlet Franck, 1653, p. 87
Spirlet Franck-Marg. Decroupet, p. 74
Spirlet Nicolas, 1640, p. 74
Spirlet Spirlet, 1653, p. 87
Spirlet-Maréchal, famille, p. 74
Stassart Catherine Guillaume, p. 167
Stienne Alice- Dombret, famil. p. 142
Stienne Johan, 1461, p. 34
Storm Catherine, 1736, p. 111
Symon Gilbert, 1628, p. 133
Talbot Jean Noël, 1735, page 173
Talbot Marie, page 172
Thier (de) Guillaume, page 166
Thier Henry Marie, 1587, p. 31
Thiry de Martea, 1468, 1485, p. 34
Thiry Paquea, 1640, p. 83
Piron, famille, p. 81, 82, 189
Pirot de Martea, 1442, 1462, p. 34
Pirottin Laurent Casimir, p. 84
Planche (de la) Ernest, page 165
Ponchin, famlle de Spa, page 175
Pottier (le) Jean, page 178
Potty (le) Jean, page 167
Prailhon Bastin, 1610, p. 132
Prailhon-Tilhoux, 1573 famil. p. 95
Presseux (de) Anne Johan, page 167
Prévost Elisabeth, 1656, page 168
Quaille (le) Thomas, page 166
Rahier Pierot, 1620, p. 47
Raquet François, page 175
Receveur Catherine, 1803, p. 90
Reid (delle) Houbert Georges, p. 44
Reid Gielet Grigoire, page 172
Renchon de Creppe, page 172
Renier Antoine, 1640, p. 83
Rensonnet Elisabeth, p. 54
Rensonnet Jacques, 1714, p. 135
Rensonnet Léonard, p. 149
Reul Diel, p. 185
Richard (le) Gilson, page 169
Riga-Heuse, famille, p. 91, 92
Rivier (des) Etienne, 1700, p. 67
Roche (del) Johan le Bastar, 1447, p.93
Roche (delle) Jehenne, page 170
Roidkin Renier, page 174
Ronval Servais, 1700, p. 62
Rossea (le) Johan, p. 191
Rowe (delle) Cola, 1464, p. 17
Ruytte (le) Clamence, 1612, p. 132
Sante Théodore, 1762, p. 148
Sayne (de) Andy, 1653, p. 87
Selys Michel, 1582, p. 46
Servais Legrand, 1619, p. 47
Serwir Marguerite-Lochet, fam. p. 120
Seur (gr. me) Johan Gielet, 1587, p. 31
Séverin Dieud. Catheri. Marie, p. 175
Simbeau Spirlet, 1592, p. 82
Simon Jean Pirotte, page 167
Sironval-Spirlet, famille, p. 75
Solwaster Gilson, page 168
Sougné Hubert Gillette, page 167
Soumagne Lambert, 1764, p. 144
Spirlet Anne-Jean Detilf, 1697, p. 79
Spirlet Fr.-Marg. Piron, famille, p.79
Spirlet Franck, 1721, p. 79
Spirlet Jean dit Cartouse, 1687, p. 143
Spirlet Nicolas, 1738, p. 75
Spirlet, 1545-1572, p. 74
Spirlet-Sironval, famille, p. 75
Stassart Marie, page 174
Stienne Alice, 1621, p. 132
Storheau Alexandre Gillette, page 179
Storm Catherine, 1737 testa. p. 152
Tahan, famille de Spa, page 180
Talbot Lambert Jehenne, page 179
Talbot Noël Jean, page 172
Thier (de) Jeanne, 1647, p. 50
Thiry (Cloes), 1428, p. 23
Thiry Jean, p. 142
Thomas Barbe Louis, 1565, p. 130

- Thomas Jehan, 1507 et 1527, p. 40
Thour (de la) Samuel, page 167
Tixhon (le jeune), 1486, p. 20
Tonnard Ida, 1745, p. 54
Tournay Catherine Marie, page 168
Toussaint Gielet, 1576, p. 15
Toussaint, famille de Spa, page 174
Trichet Johan, page 173
Trixe Johan, 1640, p. 83
Vanderstreaten Antoine, 1876, p. 78
Vieillevoye Gille, p. 148
Vingne (de la) Johan, 1517, p. 16
Voyen Auguste, 1582, p. 141
Waide (de) Thomas, p. 184
Warnier Catherine, 1659, page 178
Wathelet, 1445, p. 23
Wégimont (de) Johan, 1540, p. 118
Wilheame Antoine, 1602, p. 132
Wilheame-Massin, 1517 fam. p. 85,86
Wilkin (le grand Collin), famille, p. 40
Wilkin Jacques, 1700, p. 83
Wilkin Remacle, page 172
Wuidar-André, 1880 famille, p. 99
Xhardé (le) Ernould, 1700, p. 62
Xhardé Jean-Marguerite Heuze, p. 56
Xhardé Nicolas, 1662, p. 134
Xherveaux (de) Jacques, 1547, p. 106
Ziane Renier, 1640, p. 108
- Thomas Jehan, 1652, p. 50
Tilhoux Isabea Johan, p. 191
Tomson, 1433, p. 19
Tornaco (de) Anne, 1646, p. 109
Toussaint Gielet (l'ainé), 1575, p. 40
Toussaint Michel Marguerite, p. 178
Toxhelet Simon, 1610, p. 132
Tricket Johan, page 172
Troupeu Mathieu, famil. 1563, p. 118
Vanderstreaten Fran. (feu), 1840, p. 76
Vieillevoye Jac.-Bertrand, fam. p. 148
Voes Henry, 1576, 1578, p. 45
Wachon (veuve), 1579, p. 26
Walrand Renier Catherine, page 167
Wasson, famille de Spa, page 190
Wathy Mathieu, 1640, p. 83
Wellhenhuse (de), 1495, p. 117
Wilheame Antoine, 1616 fam.p. 87,97
Wilheame-Pinocket, famille, p. 86
Wilkin , famille de Spa, p. 40, 166,190
Wilkin Jean, 1624, page 191
Winand Noël, 1829, p. 63
Wynand Paulus, 1556, p. 129, 183
Xhardé (le) Noël, 1724, p. 57
Xhardé Margue.-Piron, famille, p. 99
Xhardé Nicolas, 1673 famille, p. 87
Xhrouet, famille, pages 177 à 179
Ziane, famille, p. 93 à 97, 160, 191
- Thomé Anne, p. 184
Tilhoux-Prailhon, 1573 famil. p. 95
Tonnard Bartholoméus, 1745, p. 54
Toupy Simon Toussaint, page 190
Toussaint Gielet Johan Loyse, p. 180
Toussaint Pirote, 1563, p. 130
Toxhelet, Simon, 1612, p. 145
Tricquet Pierre, 1665, p. 56
Vanderberck Catherine, page 168
Vaux (de la) Marguerite, 1643, p. 169
Vignoulle François, 1775, p. 99
Voghel Bernard, page 166
Waide (de) Jacques, 1690, p. 88
Wandre (de) Johan, 1573, p. 107
Wathelet Simon, p. 181
Wégimont (de) Henry, 1540, p. 118
Wen Dammide, p. 108
Wilheame Ursule-Dombret, fam. p. 86
Wilheame-Prailhon, famille, p. 95
Wilkin Hubert, page 168
Wilkin Jeanne Marie, page 172
Winskerber Hans, page 170
Wystenrade Johan, 1511, p. 118
Xhardé Ernould-Elisa. Heuze, p. 56
Xhardé Nicolas, 1654, p. 79
Xhardé Noël, 1662, p. 134
Xhure (delle) Mengoie, 1563, p. 130
Zianne Renier, 1640, p. 83

Des fonctions

Maîtres d'usine (métallurgie)-Fabricants de canons

- Ancion Gille, 1736, p. 152
Anseilhon, 1495, Spa, page 23
Bawir Joseph, p. 162
Bounandy Bastin, 1684, p. 137
Bredar (grand Collin), 1495, p. 23
Bredar Collin, 1450, p. 29
Bredar Thomas, 1496, p. 27
Butbach Laurent, 1573, p. 35, 45
Closset Mathieu, p. 76
De Jong Mathieu, 1790, p. 61
Degotte Hubert, 1811, p. 153
Delcour Jean -Dupont, p. 162
Deleau Gérard, p. 35
Delvaux Arthur -Heuse, p. 162 et 163
Despa Lambert, 1516, p. 27, 35
Detilf Jean, 1697, p. 79
Dombret Henry Jac., 1736, p. 111
Dombret J.-Detilf, 1661, p. 155, 184
Doyen Bauduin, p. 162
Fisson Jean, 1873, page 160
Geoffroy Louis Albert, p. 76
Goffontain. (de) Gillez, 1549, p.45
Gomsez Toussaint, 1544, page 161
Grandry Jacques, 1684, p. 137, 191
Grisar Conrard, 1707, p. 60
Hardy Jean, 1693, page 155, 182
Hardy Warnier, 1911, page 158, 182
Heuse A.-De Clabecq, 1580, p. 44, 47
Heuse A.-Richelle, 1844, p.114, 187
- Ancion Thomas, 1759, page 162
Ansilhon Thomas, 1620, page 161
Bochold Johan, 1575, p. 27
Bourguignon Pierre, 1668, p. 151
Bredar (petit Collin), 1496, p. 27
Bredar Johan, 1448, p. 29
Brogniart Stienne, 1514, p. 20
Cloes Maist, 1406, p. 18, 23 et 34
De Jong Antoine, 1742, p. 61
Debrusse Nicolas, 1706, p. 111
Degotte Nicolas, 1762, p. 153
Delcour Joseph, p. 162
Deleau Jean-Théodore, p. 35
Desclessin François, 1715, p. 23
Despa Philippe, p. 35
Detilf Jean, 1721, p. 79
Dombret Henry, 1498, p. 127, 183
Dombret Mathieu, 1665, p. 150
Dumont Henry, 1764, p. 144
Galle Guillaume, 1610, p. 132
Goffin Johan, 1495, p. 23
Goffontaine (de) Guil. 1522, p. 45
Gouvy Pierre, p. 60
Grandry Léonard Collet, 1626, p.133
Hannon Johan, 1449, p. 20
Hardy Mathieu, 1850, page 158, 182
Heusch Jérémie, p. 44
Heuse A.-Dortu, 1796, page 162, 187
Heuse C.-Delvaux, 1881, p. 121, 188
- Anseilhon Henry, 1553, p. 129
Baltus Walthère -Wilmotte, p. 162
Bonhomme Eugène, 1860, page 162
Brasseur Antoine, 1765, p. 111
Bredar Antoine, 1540, p. 30
Bredar Remacle, 1575, p. 27
Brogniart Stienne, 1585, p. 17
Cloes, 1465, p.23
De Jong Jacques Phili. 1700, p. 61
Degotte Bertrand, 1811, p. 153
Delcour Gilles -Herket, p. 162
Delcour, p. 123
Delheid Jules, p. 162
Despa Jean, p. 35
Despa Simon, p. 35
Dhoneu Pierre, 1563, p. 130
Dombret Henry-Noir. 1645, p. 150
Dombret Mathieu, 1706, p. 98
Fion Materne (Boniver), 1576, p.45
Gaspar Lejeune, p. 162
Goffin, delle Winan. 1466, p. 34
Gomsez Collette, 1512, page 161
Grandry Henry, 1662, p. 51, 52, 191
Grigoire Franck, 1544, page 161
Hardy Henri, 1884, page 158, 182
Hardy Mathieu, 1884, page 158, 182
Heuse A.-Bonjean, 1637, p. 50, 186
Heuse A.-Lahaye, 1843, p. 187
Heuse E.-Lemoine, page 123, 188

- Heuse F.-Bovy, 1908, p. 92, 188
Heuse G. F.-Levêque, 1818, p. 187
Heuse G.-Halleux, 1844, p. 114, p.187
Heuse Gille-Hardy, 1776, p. 112, 187
Heuse Gilles-Joris, 1881, p. 121, 188
Heuse H.-Maquinay, 1908, p. 92, 188
Heuse Henry, 1907, p. 91, 92, 188
Heuse J.-Heuse Gertrude, 1816, p. 187
Heuse J-Hardy, 1796, page 162, 187
Heuse M.-Leclercq, 1908, p. 92, 188
Heuse Pier. J.-Pirkin, 1820, p.113, 187
Heuze B.-Defieren, 1710, p. 57, 186
Heuze B.-Lejeune, 1750, p. 138, 187
Heuze J.-Daniel, 1790, p. 138, 187
Higny Auguste, p. 162
Higny Jean, 1852, p. 139
Hoesch Hein, 1501, p. 44
Jacquet Baud. Hubert, 1660, p. 65
Kemerlinck Willem, 1578, p. 45
Lahaye Jean -Marbaise, p. 162
Lahaye S.-Humblet, 1733, p. 135, 184
Lamet Simon, 1661, page 155
Le Loup Antoine, 1619, p. 27
Le Loup Melchior, 1619, p. 27
Lebeck Toussaint, 1735, p. 112
Mairlot Arnould, 1857, p. 144
Mairlot Léonard, 1873, page 160
Malherbe Henry Lamb., 1786, p.89
Malherbe Mathieu, 1750, p. 162, 181
Maréchal Albert, 1662, page 160
Monthulet Servais, p. 162
Moray Jacques, 1897, p. 85, 162
Nivelle Collin, 1623, p. 20
Noirfalise Pirotte, 1553, p. 129
Pirard Jules -Ancion, p. 162
Pirot, de Goffontaine, 1573, p. 45
Pottier Renier, p. 35
Remacle David, 1612, p. 65
Richelle Étienne Joseph, p. 162
Taxhet Albert -Lejeune, p. 162
Tixhon Gilet, 1516, p. 27
Voës Henry, 1571, p. 60, 45
Wathelet Thiry, 1445, page 23
Heuse François-Méan, 1907, p. 162
Heuse G. Louis, 1908, p. 92, 188
Heuse Gille.-Massart, 1838, p.113,187
Heuse Gille-Horwar, 1794, p. 112,187
Heuse Gilles-Lahaye, 1838, p.113,187
Heuse Henri-Piret, 1857, p. 187
Heuse J. E.-Angenot, 1732, p. 186
Heuse Jean J.-Wuidar, 1829, p. 187
Heuse Joseph. -Lemoine, p. 162
Heuse P.-Dombret, 1775, p. 111, 187
Heuse Pierre T.-Delhouse, p. 187
Heuze B.-Grandry, 1664, p. 56, 186
Heuze É.-D'Olne, 1753, p. 138, 187
Heuze Léonard, 1725, p. 58, 186
Higny Gille, 1760, p. 112
Higny Nicolas, 1893, p. 154
Horwar Arnold, 1847, p. 112, 189
Joris Wathieu, 1830, p. 144
Lahaye Arnold, p. 184
Lahaye Léonard-Heuse, p. 136, 184
Lahaye Simon Jacques, 1669, p.135
Laport Auguste, 1898, p. 139
Le Loup Jean, p. 35
Le Loup Thomas, 1576, p. 20
Lochet Henri, p. 163
Mairlot Edmont, 1900, p. 145, 162
Malherbe Antoine, 1706, p. 143
Malherbe Jean Antoine, 1739, p.54
Malherbe Noël, 1693, p. 88, 181
Massoulle, 1433, p. 19
Moray Gilles, 1837, p. 84
Moray Joseph, 1897, p. 85, 162
Noirfalise Alexis, p. 162
Orval, 1684, p. 137
Piron Jean Léonard, 1690, p. 98
Pison, 1563, p. 130
Ransy Etienne, 1847, page 157
Remacle Noël -Hardy, p. 162
Sanau Wilkin, 1449, p. 20
Thiry Maist, 1441, p. 18, 23 et 34
Tomsin Émile, p. 162
Waauve Mathieu, p. 162
Xhardé Nicolas, 1663, p. 87
Heuse G. A.-Delagarde, 1676, p. 52
Heuse G.-Dombret, 1813, p. 187
Heuse Gille-Hansez, p. 187
Heuse Gille-Malherbe, 1838, 113, 187
Heuse Gillis-Bertrand, 1615, p. 48
Heuse Henri-Saive, 1895, p. 188
Heuse J.-Hansez, 1831, p. 159, 187
Heuse Jean Pierre Ernest, p. 186
Heuse L.-Cerfontaine, 1881, p. 121
Heuse P.-Dujardin, 1791, p. 187
Heuse-L.-Lahaye, 1908, p. 92, 188
Heuze B.-Grandry, 1704, p. 137, 186
Heuze G.-Boulangier, 1768, p. 59, 187
Heuze P. F.-Colloz, 1725, p. 58, 186
Higny Gilles Joseph, 1804, p. 136
Higny Simon, 1851, p. 154
Horwar Henri, 1810, p. 111, 189
Kemerlinck Warnier, 1582, p. 46
Lahaye H.-Bourguignon, 1624, p. 184
Lahaye Oscar, p. 162 et 163
Lahaye Toussaint, 1699, p. 135, 184
Le Loup Antoine, 1519, p. 17
Le Loup Léonard,1576, p. 20
Lebeck Bertrand, 1759, page 162
Lochet Jean, 1687, page 160
Mairlot Léonard, 1838, p. 113
Malherbe Antoine, 1781, p. 55, 181
Malherbe Jean, 1733, p. 89, 181
Maquinay Lambert, p. 162
Meurice Louis-Joseph, p. 162
Moray Hubert, 1855, p. 84
Nicolet Nicolas -Delcour, p. 162
Noirfalise Laurent, 1864, page 163
Pieper Henri, 1893, page 163
Pirot delle Winanplanche, 1462, p. 34
Pottier André, p. 35
Regnier Henry, p. 162
Réompmez Adam, 1884, p. 157
Spirlet Franck, 1661, 1663, p.79, 87
Thomas Lambert, 1718, p. 151
Vandalem Joseph, p. 162
Wathelet Goffin, < 1500, p. 23
Xhrouet Mathy, 1529, p. 23

Bourgcestres

- Bredar Guillaume, Spa, p. 32
Dagly Lambert, Spa, p. 169
Debeaurieu Godfroy, Spa, p. 170
Degotte Nicolas, Nessonvaux, p.153
Detilf Jean, Nessonvaux, p. 79
Heuse Gillis, 1623, Fraipont, p. 48
Heuse Pierre F. M-S-Hadelin, p. 187
Lahaye Bertrand, Nesson. 1767, p.184
Lambert (Xhrouet), Spa, p. 178
Le Loup Antoine, Spa, p. 32
Le Loup Léonard, Spa, p. 168
Lochet Léonard, Nessonvaux, p. 189
Moray Gilles, 1864, p. 85
Vanderstreaten Antoine, p. 78
Closset Evrard, p. 76
De Sclessin Robert, Spa, p.171
Debeaurieu Jacques, Spa, p. 170
Delchef François, Liège, p. 112
Dumont, Nessonvaux, p. 92
Heuse Henry, Verviers 1636, 6X p.47
Heuze Gillis, Fraipont 1623, p. 57
Lahaye Léonard, Nesson. 1680, p. 184
Lambert Mathieu, Spa, p. 178
Le Loup Gabriel, Spa, p. 168
Le Loup Simon, Spa, p. 168
Mairlot Léonard, Fraipont, page 160
Piron Léonard, Nesson. 1642, p.133
Xhardé Nicolas, Nesson. 1642, p.133
Dagly Jean, Spa, p. 169
Debeaurieu Franck, Spa, p. 170
Debeaurieu Thomas, Spa, p. 170
Deleau Gérard, Spa, p. 173
Heuse Gilles, M-S-Hadelin, p. 187
Heuse Jacques, Fraipont, p. 187
Heuze Léonard, Fraipont, p. 58
Lahaye Léonard, Nesson. 1723, p. 184
Le Loup Antoine dit le Cache, p. 168
Le Loup Hubert, Spa, p. 168
Le Loup Thomas, Spa, p. 32
Marck Quellin, Spa, p. 190
Spirlet Guillaume, Olne, p. 120
Xhrouet Henry, Spa, p. 178

Echevins

Badon Renard, p. 11
Bredar Johan, Spa, 1432, page 39
Christiane Cornet, Olne, p. 52
Dagly Jean, Spa, p. 169
De Creppe Gielet, Spa, p. 172
De Sclessin Albert, Spa, p. 171
Du Loup Henry, Spa, p. 168
Hanrian Johan, Spa, 1439, p. 175
Hardy Wathelet, Olne, p. 182
Lambert Laurent, p. 66
Le Loup Gille, Spa, p. 167
Le Loup Jean, Spa, p. 168
Maist Henry, Spa, 1439, p. 175
Molle Henkin, 1392, Spa, p. 17
Rechon Johan, Spa, p. 23
Wathelet Goffin, Spa, 1510, page 34
Xhrouet Mathieu, Spa, p. 179

Boyon Collin, Spa, 1471, page 34
Bredar Petit Collin, Spa, p. 166
Cloes, Spa, 1477, page 34
De Creppe Collet, Spa, p. 172
De Creppe Gielet, Spa, p. 22
Deleau Gérard, Spa, p. 173
Gélivaux (de) Johan, p. 82
Hardy Bastin, Olne, p. 182
Heuse Gilles, Olne, p. 114
Le Loup Antoine, Spa, p. 168
Le Loup Henry, Spa, p. 167
Le Loup Melchior, Spa, p. 32
Malherbe Jean, M-S-Hadelin, p. 89
Molou Remacle (Xhrouet), Spa, p. 178
Toussaint Gielet, Spa, p. 174
Xhrouet Mathieu le jeune, Spa, p. 179
Xhrouet Remacle, Spa, p. 178

Ancea Renchon, Spa, 1439, p. 175
Bredar Grand Collin, Spa, p. 166
Bredar Remacle, Spa, p. 166
Collin Pierre, p. 56
De Creppe Collet, Spa, p. 21
De Jong Antoine, Soiron, p. 61
Du Loup Henry Joseph, Spa, p. 168
Hannon Johan, Spa, 1439, page 21
Hardy Johan, Olne, p. 182
Lambert Gennot, Spa, p. 178
Le Loup Collin Antoine, Spa, p. 166
Le Loup Hubert Jean, Spa, p. 168
Loren le Grand, Spa, 1465, page 23
Michel Piron, Spa, p. 174
Nyzet de Falhy, 1563, Soiron, p. 118
Viellevoye Jean, Fraipont, p. 148
Xhrouet Mathieu, Spa, p. 178
Ziane Renier, Fléron, p. 97

Mayeurs

Bolsée Henry, 1508, Fléron, p. 85
Brognart Stienne, 1486, Spa, p. 17
Cocquelet Godefrin, Spa, p. 11, 17
Deleau Jean, Arembergh, p. 173
Lambert Mathieu, Spa, p. 178
Martin André, 1662, p. 146
Renart Bauduin, Olne, 93
Wolff Franchoy, Spa, p. 167

Bredar Petit Collin, Spa, p. 166
Chapelle (de la) Gille, Fléron, p. 142
De Sclessin Albert, Spa, p. 171
Duchef Charles, Verviers, p. 47
Le Loup Antoine, Spa, p. 166
Monseur Jean, Angleur, p. 171
Wilkin Gille, Spa, p. 164
Xhrouet Mathieu le jeune, Spa, p. 179

Bauduin Spirlet, Olne, p. 74
Bredar Remacle, Spa, p. 12
Cocquelet Augustin, Spa, p. 173
Degotte Hubert, Nessonvaux, p. 153
Kemerlinck Dirich, Stavelot, p. 44
Le Loup Henry, Spa, p. 167
Moreau Lynard (Bredar), Spa, p. 166
Woesteradt Christian, Soiron, p. 119
Xhrouet Remacle, Spa, p. 178

Administratives (diverses)

Avoué de Fléron, Roche Franck, p. 85
Capitaine, Bourguignon Pierre, p. 143
Capitaine, Heuse Henry, p. 47
Comis, Collette, Nesson. 1610, p. 132
Commissaire, Wismael Jean B. p. 119
Greffii, Hardy Wauthelet, Olne, p. 95
Greffier, Le Loup Remacle, p. 166
Juré, Moulin Toussaint, p. 62
Lieutenant, Ransy Victor, page 157
Quartier maître, Le Loup Nico. p.167
Receveur, Malherbe Hanus, p. 20
Voué, Malherbe Georges, p. 166

Bailli, Libert (de), 1759, p. 152
Capitaine, Collin Remacle, p. 167
Capitaine, Le Loup Gille, p. 167
Comis, Ziane Renier, Nes. 1610, p.132
Conseiller, Laurenty Lambert, p. 149
Greffier, Grandry Henry, p. 52, 137
Huissier, Delsaute Henr. 1759, p. 152
Juriconsul, Du Loup Remacle, p. 167
Prélocuteur, Blochouse Jean, p. 151
Receveur, Heuse Gille, p. 186
Receveur, Xherveaux Jacques, p. 106

Capitaine, Ancion Gille, 1762, p. 153
Capitaine, Gouvy Mathieu, p. 59
Capitaine, Sironval Théodore, p. 75
Commissaire, Bertholet Raes, p. 133
Ecoutète, Kemerlinck Aret, p. 44
Greffier, Le Loup Remacle, p. 12
Juré voué, Heuse Jacques, p. 48
Li.-colonel, Mathieu Pierre, p. 83
Prélocuteur, Bouillienne Baud. p. 142
Receveur, Lefin Jean, 1768, p. 153
Sergent, Thiry Pasquea, p. 83

Meuniers

André Jean, 1880, p. 99
Bauduin de Mosbeux, 1496, p. 94
Beaupain Johan, 1548, p. 82
Bovier (du chaisne), 1043, p. 117
Dombret Henry, 1622, p. 146
Franck Spirlet, 1670, p. 74
Grandry Lambert, 1588, p. 119
Grandry Simar, 1588, p. 119
Heuse Emile, 1868, p. 149
Heuse Jean Gilles, 1868, p. 149
Horwar Pierre Jean, 1747, p. 119
Le Leu Symon, 1462, p. 94
Lejeune Arnold, 1756, page 159
Lochet Jean Thomas, 1790, p. 120
Mathieu Johan, 1547, p. 106, 118

André Philippe, 1842, p. 99
Bauduin Spirlet, 1627, p. 74
Beaupain Piron, 1530, p. 81
Bovier (le) André Jo. 1479, p. 94
Dombret Mathieu, 1665, p. 146
Franck Spirlet, 1690, p. 79
Grandry Nicolas, 1746, p. 119
Gustin Servais, 1647, p. 72
Heuse Gilles, 1854, p. 120
Horwar Henry, 1810, p. 84
Jamin Gille, 1734, page 159
Le Loup Gille, 1636 à 1648, p. 16
Lochet Arnold, 1776, p. 99
Louare Johan, 1447, p. 93
Mathieu Léonard, 1681, 97

Arnould Henry, 1573, p. 106
Beaupain Jean, 1721, p. 29, 189
Blanchar Simon, 1611, p. 107
Demoulin Henry, 1720, p. 71
Dombret, Servais, 1692, p. 147
Gillez dit le gros Gillez, 1447, p. 94
Grandry Pirot, 1580, p. 119
Halleux Henry, 1724, page 159
Heuse Henry, 1638, p. 47
Horwar Mathieu, p. 189
Johan le Bastar, 1447, p. 93
Le Loup Henry, 1616, p. 17
Lochet Gaspar, 1772, p. 120
Macquinay Henry, 1728, page 159
Mathoise Johan, 1447, p. 93

Mélen (de) Jo. Mathieu, p.106,118
Michel Piron, 1640, p. 108
Mosbeux Johan le jeu. 1540, p.118
Noirgeule Johan, 1477, p. 94
Pakeau, 1569, p. 106, 131
Piron Jean Léonard, 1689, p. 97
Piron Léonard, 1592, p. 82
Piron Pierre, 1592 feu, p. 82
Pirson Jean, 1756, page 159
Prailhon Johan, 1500, p. 94
Renart Bauduin, 1462, p. 94
Spirlet Bauduin, 1549, p. 74
Spirlet Franck, 1702, p. 74
Troupeu Mathieu, 1545, p. 118
Wynand Noël, 1820, p. 59
Ziane Léonard, 1832, page 160

Mélen (de) Johan, 1521, p. 118
Mosbeux (de) Johan, 1521, p. 118
Neurea Simon, 1512, p. 73
Orban (le petit), <1530, p. 81
Phylotz Johan, 1559, p. 106, 119
Piron Johan, 1548, p. 82
Piron Léonard, 1732, p. 98
Pironnet Henry, 1793, p. 75
Poncelet Pier. Chevale, 1511, p. 118
Prailhon Wilheame, 1543, p. 95, 96
Renier Antoine, 1640, p. 108
Spirlet Franck, 1640, p. 74
Spirlet, 1545, p. 74
Valentin Jean, 1720, page 159
Ziane Antoine, 1794, page 160
Ziane Renier le jeune, 1642, p. 97

Michel Mathieu, 1640, p. 72, 83, 108
Mosbeux Henry Joha. 1540, p. 118
Nizet Johan, 1549, p. 106
Pahia Jean, 1684, page 159
Piron Henry, 1595, p. 82
Piron Johan, 1567, p. 72
Piron Michel Johan, 1592, p. 82
Pirrot Adam, 1502, p. 94
Prailhon Johan le jeune, p. 95
Quellin, 1582, p. 141
Sironval Théodore, 1748, p. 75
Spirlet Franck, 1647, p. 72
Thonon, 1447, p. 93
Viellevoye Jacquemin, 1695, p.147
Ziane Johan, 1564, p. 95, 96
Ziane Renier, 1607, p. 97

Peintres

Dagly Jean, Spa, p. 169
Du Loup Henry Joseph, Spa, p. 168
Le Loup Jean François, Spa, p. 168
Le Loup Simon, Spa, p. 168
Pottier Maurice, Spa, p. 176
Tahan Charles, Spa, p. 180
Tahan Nicolas, Spa, p. 180
Van Valkenborch Lucas, 1566, p. 43
Xhrouet Joseph, graveur, Spa, p. 179
Xhrouet Servais, graveur, Spa, p. 179

Debeaurieu Charles Denis, Spa, p. 170
Du Loup Jacques, Spa, p. 168
Le Loup Léonard, Spa, p. 168
Le Loup Thomas, Spa, 1635, p. 32
Roidkin Renier, Spa, p. 174
Tahan Jean Hubert, Spa, p. 180
Tahan Pierre Lambert, Spa, p. 180
Wolff Jean Louis, Spa, p. 168
Xhrouet Mathieu, graveur, Spa, p. 179

Du Loup Henry Géoris, Spa, p. 168
Le Loup Antoine, Spa, p. 164 et 168
Le Loup Remacle, Spa, p. 164, 168
Lozet Nicolas, Spa, 1643, p. 32
Rosseau (le) Hubert, Spa, p. 169
Tahan Jean Pierre, Spa, p. 180
Tahan Pierre, Spa, p. 180
Xhrouet Gabriel, Spa, p. 179
Xhrouet Mathieu, Spa, p. 179

Diverses

Administrateur, Grodent Hya. p. 150
Banquier, Deleau Gérard, Spa, p. 172
Batelier, Delcour Jean, 1702, p. 68
Batelier, Sal Mathieu, 1702, p. 68
Brasseur, Gouvy Mathieu, p. 60
Canonnier, Horwar Michel, p. 112
Canonnier, Toussaint Jean, p. 137
Charpentier, Counar Jean, page 159
Charpentier, Grandry Nicolas, p. 137
Charpentier, Noë Mathieu, p. 105
Chartier, Mathy Jacques Ernest, p. 61
Chirurgien, Thier (de) Guil. p. 166
Cuisinier, Voghel Bernard, p. 166
Drapier, Dombret Jean, 1631, p. 133
Ébeniste, Xhrouet Jean Godefr. p. 179
Fabri. de vernis, Dagly Gérard, p.169
Fabri. de vernis, Dagly Nico. p. 169
Ingénieur, Laport Ferdinand, p. 140
Maçon, Xhardé Arnould, p. 62
Maître fouteur, Rensonnet Léo. p. 99
Maître foulon, Francholet de V. p. 85
Maître foulon, Pirard Simon, p. 90
Marchand d'armes, Higny Ni. p. 154
Marchand, De Creppe Gielet, p.21
Marchand, Dombret Henry, p. 132
Marchand, Galle Gille, p. 132
Marchand, Heuse Arnold, p. 50
Marchand, Heuse Gillis de Gof. p. 48
Marchand, Kemerlinck Warnier, p.44
Marchand, Lochet Arnold, page 157
Marchand, Noirfalise François, p.157
Marchand, Riga Joseph, U.S.A. p. 91

Auteur, (Spa), Xhrouet Warni., p. 178
Bastonnier, Dagly Jean, Spa, p. 169
Batelier, Grojean Toussaint, p. 68
Boulangier, Le Loup Gabriel, p. 167
Canonnier, Degotte Pierre, p. 153
Canonnier, Horwar Pier. Jac. p. 112
Charpentier, Ansillon Mathieu, p. 71
Charpentier, Dombret Henry, p. 150
Charpentier, Grégoire Léonard, p. 62
Charpentier, Pirotin Casimir, p. 99
Chartier, Simon Jean, p. 61
Chirurgien, Tirsay François, p. 89
Cultivateur, Lahaye, Léonard, p. 136
Drapier, Pinocket Gille, p. 86
Fa. de vernis, Dagly Gérard Ja. p. 169
Fabri. de vernis, Dagly Jacqu. p. 169
Fabri. de vernis, Dagly Rema. p. 169
Instituteur, Rosseau Hubert, p. 169
Maître fouteur, Gouvy Louis, p. 139
Maître foulon, André de Vaux, p. 85
Maître foulon, Kaison Henry, p. 84
Maître foulon, Rensonnet Math. p. 84
Marchand, Christiane Jacques, p.157
Marchand, Despa Georges, p. 35
Marchand, Dombret Johan, p. 142
Marchand, Grigoire Antoine, p. 133
Marchand, Heuse Gilles, p. 115
Marchand, Heuse Henry, p. 50
Marchand, Kemerlinck Willem, p. 44
Marchand, Masson Jacques, p. 141
Marchand, Oriane Jean, p. 139
Marchand, Sliens (de) Jean, p. 133

Avocat, Lamet Symon, p. 143
Bastonnier, Debeaurieu Gille, p. 170
Batelier, Rinvet Grégoire, p. 68
Brasseur, Dombret Jean, 1612, p. 132
Canonnier, Gathoye Arnold, p. 67
Canonnier, Matoule Léonard, p. 65
Charpentier, Breda Jean, page 159
Charpentier, Dombret Henry, p. 62
Charpentier, Léonard Grand Lé. p.62
Charpentier, Rensonnet Jacques, p.99
Chirurgien, Larose, 1732, p. 152
Couvreur, Simon Pirotte, 1694, p.105
Cultivateur, Lochet Arnold, p. 149
Ébeniste, Xhrouet Godfroy, p. 178
Fa. de vernis, Dagly J. Gérard, p. 169
Fabri. de vernis, Dagly Lam. p. 169
Géomètre, Heuse Théo, 1900, p. 116
Maçon, Orban Collard, 1694, p. 105
Maître fouteur, Rensonnet Fran. p.99
Maître foulon, Cerfond Jean, p. 90
Maître foulon, Mathoise Johan, p. 85
Maître foulon, Wilheame Johan, p.85
Marchand, D'Olne Mathieu, p. 109
Marchand, Dhoneu Pierre, p. 130
Marchand, Dombret Lambert, p. 132
Marchand, Heuse Arnold, p. 44
Marchand, Heuse Gilles-Klug, p. 115
Marchand, Heuze Gillis, 1715, p. 143
Marchand, Lamine Pierre, p. 109
Marchand, Mathieu Pierre, p. 50
Marchand, Riga Gilles, U.S.A. p. 91
Marchand, Souxhon Gille, p. 109

Marchand, Souxhon Nicolas, p. 109
Marteleur, Grandry Melchior, p. 109
Marteleur, Grandry Thiry, p. 109
Médecin, Le Loup Gille, Spa, p. 167
Négociant, Bouha Jean-François, p.75
Négociant, Noifalisse, 1883, p. 150
Négociant, Ransy Eugène, page 157
Négociant, Vanderstreaten Fran. p. 77
Notaire, Xhrouet Lambert, p. 177
Religieuse, Dombret Isabeau, p. 133
Religieux, Cluche Godefroy, p. 73
Religieux, Handball Mathieu, p. 119
Religieux, Lefin Servais, 1768, p. 153
Religieux, Nicolas Lambert, p. 119
Religieux, Wilkin Clément, p. 84
Tanneur, Defaaz Gérard, Spa, p. 17
Tanneur, Wynand Pierre, p. 59

Marteleur, Grandry Collette, p. 132
Marteleur, Grandry Nicolas, p. 109
Mécanicien, Heuse Henri, p. 121
Médecin, Xhrouet Warnier, p. 178
Négociant, Closset Mathieu, p. 76
Négociant, Ponduir Pierre, p. 120
Négociant, Ransy Lucien, page 157
Négociante, Heuse Catherine, p. 121
Professeur, Mairlot Jacques, p. 145
Religieuse, Viellevoye M. Fran. p.149
Religieux, Cocquelet Pier. Jac. p. 164
Religieux, Jeanjot, p. 53
Religieux, Leruth Désiré, 1854, p. 120
Religieux, Renard, 1576, p. 96
Religieux, Xhrouet Henry, p. 178
Tanneur, Le Loup Stienne, p. 17
Tourneur, Xhrouet Antoine, p. 179

Marteleur, Grandry Lambert, p. 133
Marteleur, Grandry Servais, p. 133
Médecin, Haxhe Gérend, 1810, p. 84
Négociant, André Nicolas, p. 78
Négociant, Moysse Frédéric, p. 78
Négociant, Ransy Antoine, page 157
Négociant, Vanderstreaten Anto. p. 77
Notaire, Heuse Mathieu, page 159
Religieuse, Dombret Dorothee, p. 129
Religieux, Chevalir Gérard, 1576,p.96
Religieux, De Sclessin Albert, p. 171
Religieux, Le Loup Philippus, p. 168
Religieux, Lovinus Jean, Spa, p. 167
Religieux, Taton Hugue, 1525, p. 73
Sénateur, Clément Charles, p. 91
Tanneur, Wynand Noël, p. 59
Tourneur, Xhrouet Lambert, p. 179

Des noms de lieu

Aguesses (Haie des), page 76
Aux Usines, 1545, p. 100, 101
Bahie champs, Spa, p. 26
Barrage du Seel, Spa, p. 28
Bief de Nessonvaux, 1616, page 145
Bief du Seel, Spa, p. 24, 27, 28
Blockhousse, Spa, p. 18 et 34
Bois Levecque, Spa, p. 22
Bredar (heid), Spa, pages 10 et 11
Chapelle (vieille), Spa, 1665, p. 33
Chemin de Belle heid, Spa, p. 26
Chemin de Liège à Franchimont, p. 79
Chemin de Spa à Creppe, p. 15, 25
Chemin des Capucins-Barisart, p. 33
Chemin du Fourneau, Spa, p. 16, 17
Chinhotte (étang), 1729, p. 107
Cimetière de Spa, 1574, p. 15, 32
Collon (pré), 1468 Spa, page 21
Cortil Larrin, 1600, p. 86
Creppe (vilhe), 1425, pages 19 et 20
Croupée, 1732, p. 98, 128
Enclave de Soiron, p. 117
Enseigne de l'Espinette, p. 32
Enseigne des 4 fils Aymond, p. 171
Enseigne du Cornet, Spa, p. 30, 31
Enseigne du Mouton Blanc, p. 30, 32
Fagne delle Pranglaise, Spa, p. 22
Fangnoul, Spa, page 34
Fontaine, 1326 Spa, pages 10 et 15
Fourneau de Creppe, 1425, p. 19
Fourneau du Seel, Spa, p. 26, 27
Froidecour, 1505, page 21
Goffontaine, p. 41
Graviers, Nes. 1609, p. 126, 142
Heid de Lyfreuheid, 1513, p. 27
Heid Parin, 1479 Spa, p. 26
Herdavoie, Spa centre, 1474, p. 26
Honneux (l'), Spa, p. 32, 33
Leux (de) 1507 Spa, page 29
Maison Brogniart, Spa, pages 24 et 25
Maison des Hirondelles, p. 73
Maison Gilles Heuse, 1835, p. 102
Maison Heuse, 1594, p. 49, 64

Amblève, Froidecour, page 15
Bachichamps (montagne), Spa, page 28
Barisair (voie de), 1438 Spa, page 25
Belle Heid (voie), 1530 Spa, page 26
Bief de Winanplanche à Creppe, p.18,34
Bief Maist Tiry, Spa, p. 19, 23, 34
Bohy (ruisseau), 1479 Spa, page 26
Bovier, Spa, p. 22
Champs de Creppe, p. 22
Chapelle Thomas Le Loup, Spa, p. 13
Chemin de Cour, Spa, page 22
Chemin de Liège, Spa, p. 15
Chemin de Winanplanche, p. 15, 19
Chemin des vaches, Spa, 1554, p. 27
Chemin Pousart, Nesson. 1749, p. 156
Chinhotte, p. 101, 102
Cleusevay, Goffontaine, p. 42, 43
Cortil aux poudres, Nes. 1706, p. 143
Cour André, Vaux, p. 93, 99
Creppe (village), page 21
Dessous Spa, p. 16
Enseigne de Jésus, Spa, p. 32
Enseigne de la Fontaine d'Or, p. 33
Enseigne des Trois Rois, p. 32, 33
Enseigne du Lion d'Or, p. 30, 32
Fagne de Barisart, Spa, p. 15
Fagne Raquet, Spa, p. 19
Faz, (le), Spa, p. 30, 31
Fosse le Leux, Spa, p. 15, 22
Fourneau de Hola, Spa, p. 20
Freuieux, Spa, page 27
Froid-hez, p. 76
Gomélevay, 1437, p. 125
Haie aux Aguesses, p. 76
Heid de Spaloumont, p. 16
Herdavoie, Barisart, 1513, p. 27
Herdavoie, Winanplanche, 1511, p. 34
Lébiolle (minière), 1514 Spa, page 20
Louha (rocher), p. 51
Maison Cour le Marchand, p. 53, 64
Maison des prêtres de Spa, p. 15
Maison Henrard, Spa, p. 22
Malchamps, Spa, 1436, p. 16

Ason Vaux, 1437, p. 125
Bacon (thier), Spa, page 19
Barrage de Hola, Spa, p. 18
Bief de Barisart, Spa, p. 24, 27, 28
Bief de Wynanpla. à Creppe, p. 19, 34
Biefs de l'Eau Rouge, pages 18 et 34
Bohy, 1450, Spa, p. 15
Bovièrre, Spa, p. 26
Champs delle Rowe, Spa, p. 15, 25
Chemin de Barisart, 1438, p. 25
Chemin de Creppe en Seel, p. 26
Chemin de Nes. à Fraipont, 1764, p. 144
Chemin delle Spinette, Spa, p. 22
Chemin Du Duc, p. 64, 156
Cheraux, Olne 1667, p. 134
Cimetière de Nessonvaux, p. 124
Clusin, 1460, Spa, p. 26
Cortil Gérard, 1591, 1673, p. 86, 87
Cowette, 1567, Nes. p. 70, 72, 84
Creppe (voie ou chemin), page 25
Eglise de Spa, 1436, p. 15
Enseigne de l'Arbre d'Or, p. 33
Enseigne de la Rose Blanche, p. 33
Enseigne du Chapeau d'Or, p. 32, 33
Enseigne Du Loup, Spa, p. 30, 31
Fagne de Hola, Spa, p. 19
Fanard (heid), Spa, pages 11, 19, 20
Font des Aumôniers, 1897, p. 85
Fourneau (vieux), 1406 Spa, page 18
Fourneau dessous Spa, 1514, p. 17
Froibermont, 1727, p. 84
Gerbo, p. 57
Grands Champs, 1847, p. 85
Heid Bredar, Spa, p. 11
Heid Fanar, Spa, p. 11
Herdavoie, Creppe (vilhe), 1539, p. 22
Hoctéal Sart, 1436, p. 26
Lébiolle (voie), 1510 Spa, pages 20, 22
Maison Brognart, Spa, p. 16
Maison de Joupion, p. 53
Maison Du Duc, Nes. 1737, p. 148
Maison Hénuse, 1731, p. 89
Malvaux, p. 76

- Mambaie (eawe), 1517 Spa, page 16
Marteau Boyon, 1461, Theux, p. 34
Marteau de Hola, Spa, p. 20
Marteau Pirot, 1466, Spa, p. 34
Minière de la Lébiolle, Spa, p. 20
Mohou (Thier), page 76
Moulin de Wégimont, 1549, p. 106
Nessonvaux (barrage), 1622, page 146
Petit Curage, p. 77
Pouhon (le), Spa, p. 31
Pouhon de Sart, 1436, p. 15
Pré à l'Orme, Nesson. 1749, p. 156
Pré Brune fosse, p. 52
Pré Cleusevay (en), p. 52
Pré de la Venne, Spa, pages 11 et 18
Pré du Trooz-Renard, p. 57
Pré Hallet, 1661, p. 79, 80
Pré Lamerfais, Spa, p. 16
Pré Masoprez, p. 52, 57, 61
Pré Rosseaul, 1423, V-s-O, p. 85
Pré Trappette, 1604, 1832, p.86,90
Raquet (fagne), 1576 Spa, page 19
Rouge Thier, 1660, p. 50
Rowe (thier), Spa, pages 15 et 25
Ruisseau de Bohy, 1479, p. 26, 16
Ruisseau de la Chinhotte, 1611, p.107
Ruisseau de Vaux, p. 71
Scéay, Spa, consultez Seel
Seel, Spa, p. 25, 26
Stat, Nesson. 1498, 1627, p. 127, 146
Thier Bacon, Spa, p. 19
Thier du Seel, Spa, p. 25
Thier Mohou, p. 76
Tillioux, Nessonvaux, 1749, p. 156
Touvoie, p. 70, 72
Vaux de soulz Oisne ville, p. 127
Vieille Montagne, 1501, p. 44
Vivable de Lhonney, Spa, page 33
Waide Remy, p. 76
Marché (le), Spa, 1612, p. 32
Marteau Bredar, Spa, p. 16
Marteau de Tolifa, 1533, Spa, p. 22
Marteau Stienne (Brognart), p. 16
Minière de la Reid, p. 23, 34
Moulin (neuf), 1547, p. 101, 107
Moulin delle Vouerie, Vaux, p. 93
Neuf forneau (voie), 1513, page 22
Pontenvaulx (goffe), 1616, p. 145
Pouhon (vielhe voie) 1507 Spa, p. 15,22
Pouhon en Fa, 1479 Spa, page 15
Pré alle saul, Spa, p. 17
Pré Chapette, 1808 Vaux, p. 90
Pré Collon, Spa, p. 21, 22
Pré de Laictin, 1576 Spa, page 15
Pré Fourgon, p. 77
Pré Hamchinpré, Spa, p. 18, 34
Pré le Sart, Nessonvaux, 1749, p. 156
Pré Nosmabille, Fraipont, page 159
Pré Saucy p. 52
Pré Vergnepreit, Spa, 1545, p. 39
Reid (minière), pages 23 et 34
Rowe (Champs delle), Spa, p. 15, 25
Rue de la Barbe d'or, p. 76
Ruisseau de Creppe, p. 19
Ruisseau de la Havegnée, Frai. p. 160
Ruisseau du Molin à pouldre, p. 51
Scéay, Spa, pages 25 et 26
Source de Bachichamps, p. 28
Stavelot (voie), 1507 Spa, page 22
Thier delle Roche, 1479 Spa, page 26
Thier Hénus, 1719, p. 89
Thier Noë, 1808 Vaux, p. 90
Tolifa, Spa, page 22
Trawée Pierre, Nes. 1630, p. 133, 134
Vecter, Spa, p. 19
Vieux Moulin, Fraipont, page 160
Voie des trois Royes, 1663, p. 134
Wayai, Spa, 1406, page 18
Marteau (le), Theux, p. 34
Marteau de Creppe, 1433, p. 19
Marteau du Seel, Spa, p. 26
Marteau Wathelet, 1461, Spa, p. 34
Minière du Seel, Spa, p. 26
Moulin de Spa, 1436, p. 16
Nessonvaux, 1498, p. 127
Neuve Voie, Nessonvaux, 1569, p. 130
Postice (le), Nessonvaux 1732, p. 152
Pouhon de Barisart, Spa, p. 15
Pranglaise, Spa, page 22
Pré Broufosse, 1808 Vaux, p. 90
Pré Chauchamps, 1604, p. 86
Pré Cour le Marchand, Gof. p. 46
Pré Douy (le), page 52
Pré Grand Thier, 1838 Nes. p. 113
Pré Henrard, Spa, page 22
Pré Lepape, 1838 Nes. p. 113
Pré Petit Thier, 1838 Nes. p. 113
Pré Sausy, Nessonvaux, 1693, p. 155
Rancheroux, 1690, p. 79, 80
Roche Seigneur Henry, p. 46, 60
Rowe (lu), Spa, page 15
Ruisseau de Barisart, 1436, p. 26
Ruisseau de Jerbo, p. 46, 60
Ruisseau de Mambaye, Spa, p. 16
Sal (le) Soiron, p. 50
Seel (thier), Spa, page 25
Spinette (voie), 1507 Spa, page 22
Thier aux Arbres, 1808 Vaux, p.90
Thier delle Rowe, Spa, p. 25
Thier Marie, 1808 Vaux, p. 90
Thiry voie, Nessonvaux, 1661, p. 155
Touvoie, Olne , 1530, p. 81
Varixhais, Creppe, p. 22
Vesdre, Goffontaine, pages 67 et 68
Vieux-Spa, p. 24, 25
Voie Le Duc, Nesson., 1710, p. 156
Winanplanche (inférieure), page 18

Georges Heuse
Spa, le 1 janvier 2000

Dépôt légal : 3072/2000/1

=====